

B₄
500.135

116
9

Cpl.
ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
3 fasc.

50013
2, [2]

FOUILLES DE DELPHES

EXÉCUTÉES PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
ET PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE M. THÉOPHILE HOMOLLE



TOME II *F*

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE

LA TERRASSE DU TEMPLE

PAR M. F. ^XCOURBY

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

PREMIER FASCICULE - III

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bhüb



PARIS

FONTEMOING & C^{IE}, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

4, Rue Le Goff, 4

1915

†

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

FOUILLES DE DELPHES

LIMOGES -- IMPRIMERIE A. BONTEMPS

Bh 5vo 135

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES 2, [2, 1]

FOUILLES DE DELPHES

EXÉCUTÉES PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
ET PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE M. THÉOPHILE HOMOLLE

TOME II

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE

LA TERRASSE DU TEMPLE

PAR M. F. ⁺⁺COURBY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

++ *M III*
Archas

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS



PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

1, Rue de Médicis (VI^e)

1927

F. Courby

A LA MÉMOIRE
DE MON MAITRE
HENRI LECHAT

A MONSIEUR E. BOURGUET

EN TÉMOIGNAGE

DE RECONNAISSANCE

AVANT-PROPOS

Les monuments dont on trouvera ici la description ne doivent pas leur réunion dans ce volume au seul fait qu'ils sont réunis sur le terrain. Non seulement ils se groupent dans une partie du sanctuaire dont les limites apparaissent dès le premier regard jeté sur le plan général, mais encore ils déterminent une sorte de petit téménos enclos dans le grand, ou, si l'on veut, un « quartier » plutôt qu'une région de l'hiéron pythique ; c'est que l'ensemble très cohérent qu'ils forment tire son unité des conditions mêmes imposées par la topographie : les hommes qui, par une audace téméraire, bâtirent, dans ce Delphes toujours secoué par les séismes, le premier naos de leur dieu en travers d'une pente abrupte et presque parmi des rocs, ceux-là ont laissé à leurs successeurs l'héritage d'une tâche difficile et toujours à recommencer ; à ce temple, si menacé que, malgré tous les soins, il fut par deux fois détruit, il a fallu un soubassement solide et vaste ; on a dû établir cette base sur deux étages de remblais, l'étayer et la limiter de tous côtés par de puissantes murailles, donner à l'édifice un piédestal qui fût assuré contre les ravinelements, les éboulis, les glissements de terres, les sursauts du sol. Ainsi les chapitres où sont étudiées ces œuvres de protection que sont les terrasses, sont le complément indispensable de ceux où il est question des temples et de leur annexe obligée, l'autel. Quant au dernier, qui traite des monuments votifs, il se justifie par une autre raison : bien qu'il ne présente qu'un choix de ces monuments, -- car on ne pouvait accueillir ici des débris trop souvent informes, -- et bien qu'aussi, peut-être, certains vestiges intéressants aient pu m'échapper, le chapitre IX cherche néanmoins à donner une idée de ce qui fut comme la parure extérieure du temple, de ces ex-voto qui se pressaient autour du dieu, posés là sans plan préalable, dans l'heureux désordre de la nature vivante, et dont les ruines misérables gardent encore le reflet de leur histoire et des vicissitudes du sanctuaire.

C'est en 1912 qu'une première mission me fut attribuée, et c'est en 1927 seulement que vient de paraître la fin de ce volume. Il n'a pas dépendu de moi que ce laps de temps fût moins long. Le premier fascicule était prévu pour 1914 ; mais, le 16 juillet de cette année, de graves raisons personnelles me firent abandonner Delphes un mois avant le temps assigné à ma mission ; deux semaines plus tard, j'étais privé, dès le début, des loisirs que j'avais prévus pour une dernière révision, et, pour longtemps, de ceux qui auraient été nécessaires à la poursuite de ce travail.

Si, néanmoins, ce premier fascicule, qui a paru en pleine guerre, ne porte pas trop la marque d'une préparation écourtée, si les épreuves ont pu être revues et corrigées en temps voulu, il le doit au dévouement du regretté M. Collignon et de M. E. Bourguet. Deux nouvelles missions m'ont permis de rassembler la matière des deux autres fascicules ; le dernier était prêt en 1924, après que le manuscrit eût été revu, rectifié et complété sur place par M. de La Coste-Messelière, avec une obligeance et un soin dont je lui suis infiniment reconnaissant ; s'il ne paraît que trois ans après, la cause en est dans les mêmes difficultés qui ont ralenti toute publication analogue et qui auraient pu retarder encore celle-ci, sans la bonne volonté qu'ont mis à les vaincre MM. E. Pottier, président de la Commission de Delphes, Ch. Picard et P. Roussel, directeurs de l'Ecole Française, auxquels je dis tous mes remerciements.

En 1913, 1914 et 1921, j'ai été assisté dans mon travail par M. H. Lacoste, architecte diplômé par le gouvernement. Assistance précieuse, et qui aurait pu l'être davantage, si les circonstances l'avaient permis. M. H. Lacoste a assumé l'exécution partielle de l'illustration du premier fascicule et surtout s'est chargé de la plupart des relevés et restaurations contenus dans l'album joint au présent volume. En outre, dans l'étude préalable de certains monuments votifs, j'ai utilisé son concours.

Quand j'ai accepté d'inaugurer les études architecturales du sanctuaire delphique, peut-être n'ai-je pas assez supputé le poids de l'honneur qui m'était offert ; peut-être ai-je eu tort de n'avoir pas résisté au trop puissant attrait qu'exerçaient sur moi ces ruines prestigieuses. Si j'avais su prévoir tout l'effort qu'exigerait cette tâche et la médiocre satisfaction que m'en donneraient les résultats, je crois bien que j'aurais remis à d'autres le soin d'arriver à plus de certitude. Car, dans cette région du sanctuaire, plus qu'ailleurs peut-être, les difficultés sont extrêmes, et de toutes sortes. Je ne parle pas des complications matérielles que présentent les recherches proprement dites, ni de l'inquiétude où l'on est d'avoir pu omettre telle observation, laisser échapper tel débris d'où aurait dépendu une solution cherchée ; c'est le lot commun de tous ceux qui explorent des fouilles antiques. Mais on dirait qu'ici une irritante fatalité pose les questions les plus passionnantes et refuse les moyens d'y répondre ; si bien qu'il faut se résoudre à beaucoup ignorer touchant cette région éminemment sainte du sanctuaire, qui eut une vie si troublée par les hommes et par les choses et ne nous a laissé que des ruines trop souvent muettes. Je demande donc l'indulgence, moins à ceux qui, ayant l'expérience des études delphiques, savent qu'ici, plus qu'ailleurs, le dernier seul a raison, qu'aux lecteurs qui, jugeant de loin, pourraient être plus exigeants. J'ai fait en sorte de ne négliger aucun problème important et d'en exposer toutes les données. Si l'on trouve ici les matériaux indispensables à qui voudra se faire une opinion personnelle, si de plus on veut bien reconnaître que, sur un certain nombre de points, mes hypothèses sont vraisemblables, je me tiendrai pour satisfait.

Mon travail eût été plus imparfait encore, si je n'avais mis à profit de très précieuses collaborations auxquelles il me reste à dire combien je suis redevable.

J'ai tenu à placer en tête de ce volume, après avoir évoqué la mémoire de mon maître Henri Lechat, le nom de M. E. Bourguet, pour témoigner d'une reconnaissance personnelle, dont on trouvera bien des fois les motifs exposés au cours des pages suivantes ; ce faisant, je suis sûr d'interpréter le sentiment de ceux qui ont pu éprouver le désintéressement avec lequel il offre à chacun le secours de ses conseils et de sa science, et de ceux qui savent avec quelle énergie il a maintenu nos droits.

Je dois à M. J. Replat un concours dont je ne saurais trop dire à quel point il me fut utile ; le lecteur constatera tout le profit que j'ai tiré, en particulier pour l'étude de l'autel et celle de certains monuments votifs, de ces ingénieuses et fécondes observations, de ces rapprochements aussi sûrs qu'inattendus, dont M. Replat a le secret.

Dans le dernier chapitre, un nom revient souvent aussi, celui d'A. Martinaud, architecte, mort pour la France. On ne peut sans émotion, et sans d'immenses regrets, parcourir les feuilles volantes où il notait, en croquis alertes et en graphiques clairs, l'essentiel des premières observations qui le mettaient sur la voie des plus précieuses trouvailles, et préparaient ses dessins d'une élégance et d'une précision parfaites. Il avait le don de la recherche archéologique. Il en avait la passion aussi. Sa mort a été, pour la publication de Delphes, une perte irréparable.

Je ne veux pas terminer ces lignes sans rendre un hommage respectueux et reconnaissant au souvenir de Th. Homolle. Il ne m'appartient pas de dire ce que notre pays doit à celui qui lui a assuré le privilège et la gloire des fouilles de Delphes. Mais je puis bien, dans le domaine restreint de cette étude, rappeler avec quelle étonnante sûreté, avec quelle divination parfois, ce savant, attaché à de si nombreuses tâches, a jeté, comme en passant, les idées les plus justes et les plus pénétrantes. Bien des fois, les pages qui suivent, fruit de recherches plus complètes, n'ont fait que développer ses vues en les confirmant.

Lyon, décembre 1927.

FOUILLES DE DELPHES

Tome II :

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE

Premier fascicule :

LA TERRASSE DU TEMPLE

ADDENDA ET CORRIGENDA

Pages.

26. 3^e l. au-dessous de la fig. 24. — Au lieu de : (Pl. II),
lire : (Pl. III),
avant-dernière ligne. — Après : oblongues, ajouter : (G, G)
27. 4^e par., dern. ligne. — Fermer la parenthèse après : du stylobate
28. 5^e par., ligne 7. — Au lieu de : (Pl. II).
lire : (Pl. III).
- 30, ligne 1. — Au lieu de : face intérieure.
lire : face antérieure.
- 34, ligne 1. — Au lieu de : rothostates...
lire : orthostates...
32. 3^e par., avant-dernière ligne. — Au lieu de : la figure 33...
lire : la figure 32...
39. — Un texte inédit du piédestal de Prasias (Inv. 1490, 1544, 1492, 1399) nous fait connaître l'existence d'une θυρίς du temple :

Θεός θεοί [τ]ύχη ἀγυθία.
Ἀριστοκλειδῶν Διο-
γένης φυσικὸν ἐπιστήμην Ἀμφικτύ-
ονα Νικοπολείτη[ν] καὶ Τυνάεια Πατρία
Ἀργεῖον Δελφοὶ Δελφῶ[ν] ἐ]ποιήσαν-
το ἀνατίθειν δὲ καὶ (τά) ἐν τῇ θυ-
ρίδι τοῦ ναοῦ ἱερῶ.

Le sens ordinaire de θυρίς est donné par Plutarque, *Quaest. Rom.*, 36 (p. 273 B) : Διὰ τί πόλιν μίαν θυρίδα καλοῦσι (τὴν γὰρ φαινέσθαι τοῦτο σημαίνει)... — Cf. aussi *De fort. Rom.*, 10 (p. 322 F).

Le même sens ressort des deux passages suivants dans le devis de

Pages.

la skeuothèque de Philon (Dittenberger, *Syll.* 2, n° 537, l. 35 sqq.),
καὶ ποιήσει θυρίδας κύκλωι ἐν ἅπασιν τοῖς τοίχοις, καθ' ἕκαστον τὸ μετα-
κίονιον... καὶ ἐναρμό(σ)ει εἰς ἕκαστην τὴν θυρίδα (= ouverture de la
fenêtre) χαλκῆς θυρίδας (= châssis de fenêtres) ἀρροττούσας...

L'inscription du monument de Prusias nous fait donc connaître
l'existence d'une *fenêtre* du temple. Mais c'est là malheureusement
tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet. J'ai vainement cherché
des blocs permettant une restitution, même sommaire, d'une *θυρίς*.
On doit donc se contenter ici d'une hypothèse suggérée par des ana-
logies. Il se peut que le mur antérieur de la cella ait été percé de
deux fenêtres, à droite et à gauche de la porte, comme c'était le cas,
par exemple, pour le « temple des Athéniens » à Délos.

41, légende de la figure 42. — Au lieu de : des soubassements du
dallage du stylobate et sur le côté de la cella.

lire : des soubassements sous le dallage et le stylobate de la cella.

45, note 4, ligne 1. — Au lieu de : Il n'est pas...

lire : Il n'est pas...

48, 3^e par., ligne 3. — Au lieu de : d'un bloc de calcaire d,

lire : d'un bloc de calcaire p,

58, 5^e par., ligne 6. — Au lieu de : les blocs ε et η...

lire : les blocs ε et ζ'...

60, note 1, ligne 3. — Au lieu de : de leur donner...

lire : de lui donner...

62, 3^e par., ligne 3. — Au lieu de : ni sous celui du côté Sud,

lire : ni sur celui du côté Sud,

68, 3^e par., ligne 2. — Au lieu de : attachaient...

lire : s'attachaient...

76, 2^e par., ligne 7. — Au lieu de : Pankra.

lire : Pankra-

Fac-simile de l'inscription. — Rétablir comme suit la forme de la
3^e lettre :



77, ligne 3, à propos du renvoi : (fig. 47 en π). — Le π, indiqué en
blanc sur la gravure, est à peine visible. Chercher le monument,
qui est reconnaissable à sa forme arrondie avec un point central, dans
le renforcement sombre, à un centimètre de la marge inférieure de la
gravure et dans l'axe de la lettre λ.

80, note 7, Inv. 1087, 2^e ligne. — On restituera sans doute possible :
Κου]ρότων.

95, note 4, ligne 2. — Au lieu de : des pièces courantes pour les pièces
d'angles ; comme...

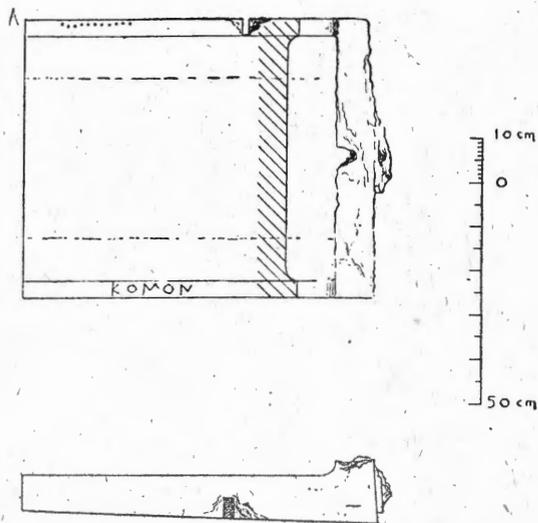
lire : des pièces courantes ; pour les pièces d'angles, comme...

Pages.

96, avant-dernier par., dern. ligne. — Au lieu de : 0^m995...
lire : 0^m985...

98, Titre. — Au lieu de : (PL. XII).
lire : (PL. XI et XII):

103, 2^e par. et note 1. — J'ai retrouvé la pièce de chéneau qui a permis à M. Homolle de connaître la longueur. Elle est au Musée épigraphique et porte le n^o d'inv. 1780. C'est la pièce sur laquelle est gravée l'inscription Κώμων (voir p. 108). Nous en donnons ci-dessous la reproduction :



106, dern. par., dern. ligne. — Fermer la parenthèse après : 1^m00...

108, 3^e par., ligne 4. — Pour l'inscription voir la figure ci-dessus.

110, 6^e par., ligne 2. — Au lieu de : [un] long examen...
lire : un long examen...

111, ligne 2. — Au lieu de : l'entablement en marbre,
lire : l'entablement en marbre de

113 ligne 4. — Au lieu de : du prodomos...
lire : de l'opisthodomos...

115, note 5, ligne 5. — Au lieu de : ἀπαρθεις,
lire : ἀπαρθεις

115, 2^e par. et note 5. — L'intérêt historique de ce texte si souvent commenté a été mis pour la première fois en lumière par M. Bourguet (*Rev. Ét. Gr.*, XXI, 1919, p. 77-90 et pl. II). De ce remarquable article, je retiendrai seulement ici ce qui concerne les travaux d'achèvement du temple. M. Bourguet propose, avec d'excellentes raisons, de dater de 344/3 l'archontat de Thébagoras ; or, à cette date, il n'est pas douteux que le temple était encore inachevé. Dès lors il n'est plus possible d'accepter la restitution proposée par M. Homolle : κατα[ρ-υ]θη (ou mieux : κατα[ρ]θη), et il faut bien se résigner à admettre

Pages.

κατ[εχ]θή ou quelque chose de semblable, si étrange que soit le considérant. Ainsi le décret en faveur des Thouriens perd toute la valeur qu'on lui avait attribuée pour fixer la date d'achèvement du temple.

117, lignes 3 et 4. — M. Bourguet a l'obligeance de m'informer qu'il a complété les dernières lignes de cette inscription grâce à deux fragments retrouvés par lui, et où figure, malheureusement mutilé, le nom du personnage chargé de présider aux travaux :

[Αεὺ]χιος Μ[α?]ρχος ΟΚ... τος ὁ ἐργαστῶς
[τ]ῆ κατασκευῆ[σε] του [γνώ του] Πυθίου Ἀπόλ-
λωνος τὸν ἐα[υτοῦ πατρῶνα καὶ ἐνεργή-
την ἀνέστ[ησε]

M. Bourguet me signale également une mention de travaux exécutés à la même époque, et sans doute au temple. Au-dessus de la lettre d'Hadrien inscrite sur l'orthostate dont nous avons donné la reproduction p. 33, fig. 31 (= Bourguet, *de rebus delphicis*, p. 78), on lit : Ὁ Αεόντικος I [lac. de 10 à 12 l.] ὡν πύρ τὸ ν[έον]..., et, dans la suite de ce texte, apparaît la mention de travaux, par exemple fragment n° 795 καὶ ὀροφῆ.

OBSERVATIONS AU SUJET DES PLANCHES

Pl. IV. — Temple du IV^e siècle. Plan restauré.

Dans l'« Oikos » de l'adyton, les deux tronçons de mur indiqués par des hachures correspondent aux ruines qui étaient encore en place lors des fouilles. (Voir *Terrasse du Temple*, p. 47 et suiv.).

Pl. VIII. — Temple du IV^e siècle. Chapiteau et socle restaurés de l'ordre intérieur.

Les éléments de la restauration du chapiteau qui n'étaient pas fournis par le bloc conservé (*Terrasse du Temple*, fig. 43, 44) ont été empruntés à l'Érechthéion.

Pl. X. — Temple du IV^e siècle. Moulure restaurée du toichobate.

Dans la coupe (à droite) le profil en pointillé est celui du ravalement exécuté à une époque postérieure.

L'ornement a été complété d'après la cimaise supérieure. (*Terrasse du Temple*, fig. 26).

Pl. XII. — Temple du VI^e siècle. Facade orientale restaurée.

On s'est abstenu, faute de documents, de restituer des motifs aux angles du tympan.

Pl. XIII. — Temple du VI^e siècle. Corniche du fronton et chéneau restaurés.

Les couleurs ont été restituées d'après quelques traces encore visibles sur des blocs du Musée.

LA TERRASSE DU TEMPLE D'APOLLON

Isolé sur un haut terre-plein ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ, étroitement enclos de murs et sans autre débouché sur le reste du hiéron que la Voie Sacrée au Nord-Est et une esplanade au Nord-Ouest, le temple d'Apollon et les monuments votifs qu'une piété privilégiée ou plus fervente avait consacrés à l'entour, formaient en quelque sorte un téménos distinct à l'intérieur du sanctuaire. Ce n'est donc point par une limitation artificielle qu'on peut borner une description à la partie comprise entre le mur de τῶν ἰσχυράων au Nord, le péribole à l'Ouest, le mur d'appareil polygonal au Sud, le retour de ce mur, l'autel de Chios et les ex-voto de Gélon à l'Est (Pl. II).

Les études réunies sous ce titre : « La Terrasse du Temple d'Apollon », se référeront aux constructions suivantes :

- Chapitre I. — Le *temple* dont il reste les fondations (IV^e s.) ;
- Chapitre II. — Le *temple* que celui ci a remplacé (VI^e s.) ;
- Chapitre III. — L'*autel* consacré par la ville de *Chios* ;
- Chapitre IV. — La *première terrasse inférieure* ;
- Chapitre V. — La *deuxième terrasse*, dite *terrasse du mur polygonal* (mur polygonal, fontaine, ruines de petits édifices) ;
- Chapitre VI. — La *terrasse supérieure* et le *mur de soutènement Nord* ;
- Chapitre VII. — L'*ex-voto de Krateros* ;
- Chapitre VIII. — La *maison* qui renfermait la *statue d'Antinoüs* ;
- Chapitre IX. — Les *esplanades Est et Ouest* avec les *monuments votifs* qui s'y dressaient¹.

1. L'étude et la description des monuments votifs découverts dans cette région, mais dont l'emplacement, en l'absence de fondations, demeure conjectural, seront réservées aux volumes des *Fouilles de Delphes* consacrés à la sculpture et à l'épigraphie.

CHAPITRE I

LE TEMPLE DU IV^e SIÈCLE

Avant les fouilles de 1893 et 1894, on ne connaissait du temple qu'une partie de la krépis Sud sur laquelle reposaient quelques maisons de Kastri¹. Néanmoins Middleton² eut le mérite d'interroger ces restes et quelques blocs épars aux alentours assez ingénieusement pour retrouver avec une approximation suffisante les dimensions générales, et la disposition du périptère.

1. Principaux plans et cartes, où sont indiquées les ruines antérieurement aux fouilles françaises : Leake, *Trav. in Northern Greece*, II, p. 570 et pl. III (1833); Thiersch, *Abhandl. Bair. Akad. Wiss., Phil. Cl.*, III, 1, pl. I et IV a (1840); Laurent, Carte du royaume de Grèce au 1/8000 (1838); Ulrichs, *Reise über Delphi*, p. 37 et 71, et pl. 1 et 2 (d'après Laurent) (1840); E. Curtius, *Anecdota delphica*, pl. I (d'après Laurent) (1843); Bursian, *Geogr. Griech.*, I, p. 173 sqq., et pl. IV (1862); P. Foucart, *Mém. sur les ruines et l'histoire de Delphes*, p. 24 et fig. p. 79 (*Arch. Miss. Scient.*, 2^e sér., t. II, 1865); Kiepert, *Atlas von Hellas*, pl. V (1879); Pomtow, *Beiträge zur Topogr. von Delphi*, pl. I et II (1889) (où l'on trouvera, p. 1, n. 2, la liste des plans et cartes de Delphes antérieurs à cette date). Puisque le souci d'une bibliographie complète amène le nom de M. Pomtow dès le début d'un fascicule par lequel s'ouvre la publication des monuments d'architecture de Delphes, je tiens à dire une fois pour toutes que les protestations formulées tout récemment par M. Bourguet (*Rev. Arch.*, 1914, I, p. 413-424) en ce qui concerne les inscriptions, valent aussi pour notre domaine et que je m'y associe pleinement. On doit proclamer, à l'honneur des savants de toutes nationalités, que M. Pomtow est resté le seul à ne pas faire de distinction entre les raptés que les lois interdisent et les pillages contre lesquels ne garantit que la barrière, jusqu'à lui inviolée, des convenances, du tact et de la loyauté confraternelle. L'isolement où il sera demeuré est déjà une punition et, pour nos droits méconnus, un commencement de vengeance. Notre travail sur le temple et la terrasse du temple nous a fait constater trop souvent que ce « savant » s'était contenté d'études *vorläufig*, dès que le terrain était moins exploré; laissé à ses seules forces, et avant d'avoir eu le temps d'entasser les corrections et les palinodies sur les palinodies et les corrections, il a donné d'étranges exemples de ce que peuvent produire la légèreté, l'incompétence, l'imagination, le désir d'accorder les ruines avec des théories : à côté d'erreurs vénielles, des transcriptions défectueuses d'inscriptions, des relevés inexacts, de plaisantes bévues, des altérations tendancieuses du plan, du genre de celles qu'on avait déjà eu à redresser plusieurs fois. Je n'aurais pas signalé ici les défauts de ces élucubrations hâtives et brouillonnes si le scandale de tels empiètements ne m'avait contraint, moi aussi, à élever une protestation exceptionnelle. Dans bien des cas, M. Pomtow n'a eu d'autre mérite que d'avoir précédé nos études; dans d'autres, où son intervention a pu m'être utile, je n'hésiterai pas à mentionner son nom avec éloge; on verra que l'occasion ne m'en a pas été donnée fréquemment. — En relisant cette note en épreuves, je vois qu'il est particulièrement nécessaire de la dater : elle était écrite le 1^{er} juillet 1914.

2. *Journ. Hell. Stud.*, IX (1888), p. 310-322, fig. 12, 13.

Un compte rendu provisoire publié en 1894 par M. Homolle¹ a été suivi en 1895, 1896 et 1902², d'autres exposés plus complets qui ont fixé dans le détail les phases de l'histoire des temples.

M. Tournaire³ n'a donné du temple qu'un plan « état actuel » et un plan restauré dans les plans généraux du téménos ; ce sont des documents sommaires et, en bien des points, erronés, qu'ont reproduits, plus ou moins fidèlement, tous les plans de l'édifice publiés depuis lors⁴.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

État actuel (Pl. III). — Comme tous les édifices du sanctuaire, le temple a beaucoup plus souffert du fait des hommes que des cataclysmes et des intempéries. On a démoli les blocs l'un après l'autre pour en arracher les scellements ; les pillards n'ont guère respecté que l'eu-

NORD

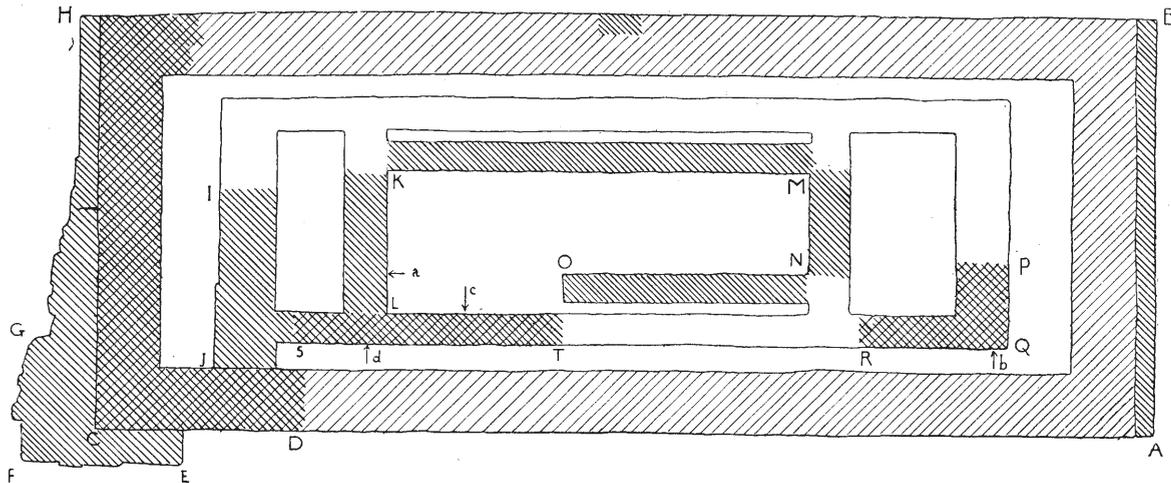


Fig. 1. — Plan schématique des fondations du temple (Largeur AB = 23^m.82).

Hachures espacées en traits fins : conglomérat.
 Hachures serrées en traits forts : poros remployé.
 Hachures croisées : matériaux non remployés dans les assises basses, matériaux remployés dans les assises hautes.
 Parties laissées en blanc : matériaux de nature inconnue.

thyntéria, au-dessous de laquelle ils ne rencontraient plus que des pierres non liaisonnées, et les dalles du péristyle, du prodomos et de l'opisthodomos, parce qu'elles n'étaient point cramponnées.

1. *Bull. Corr. Hell.*, XVIII (1894), p. 175-177 ; *C. R. Acad. Inscr.*, XXII (1894), p. 586 suiv.

2. *C. R. Acad. Inscr.*, XXIII (1895), p. 328-341 ; *BCH*, XX (1896), p. 677-701, et p. 703-732 ; *ib.*, XXVI (1902), p. 397-627. Sur la même question : Pomtow, *Die drei Brände des Tempels zu Delphi* (*Rhein. Mus.* LI (1896), p. 329-380) ; *Id.*, *Die Thätigkeit der Alkmeoniden in Delphi* (*Rhein. Mus.* LII (1897), p. 103-125) ; *Id.*, *Berl. philol. Woch.*, 1897, p. 92-95.

3. *Fouilles de Delphes*, II, *Topographie et architecture*, *Album Tournaire*, pl. V et VI.

4. En dernier lieu, Pomtow, *Berl. philol. Woch.*, 1912, col. 1173-1174.

construction que la forme, la matière et les dimensions mêmes des blocs. Le croquis schématique ci-joint (fig. 1) permettra d'en suivre plus aisément la description.

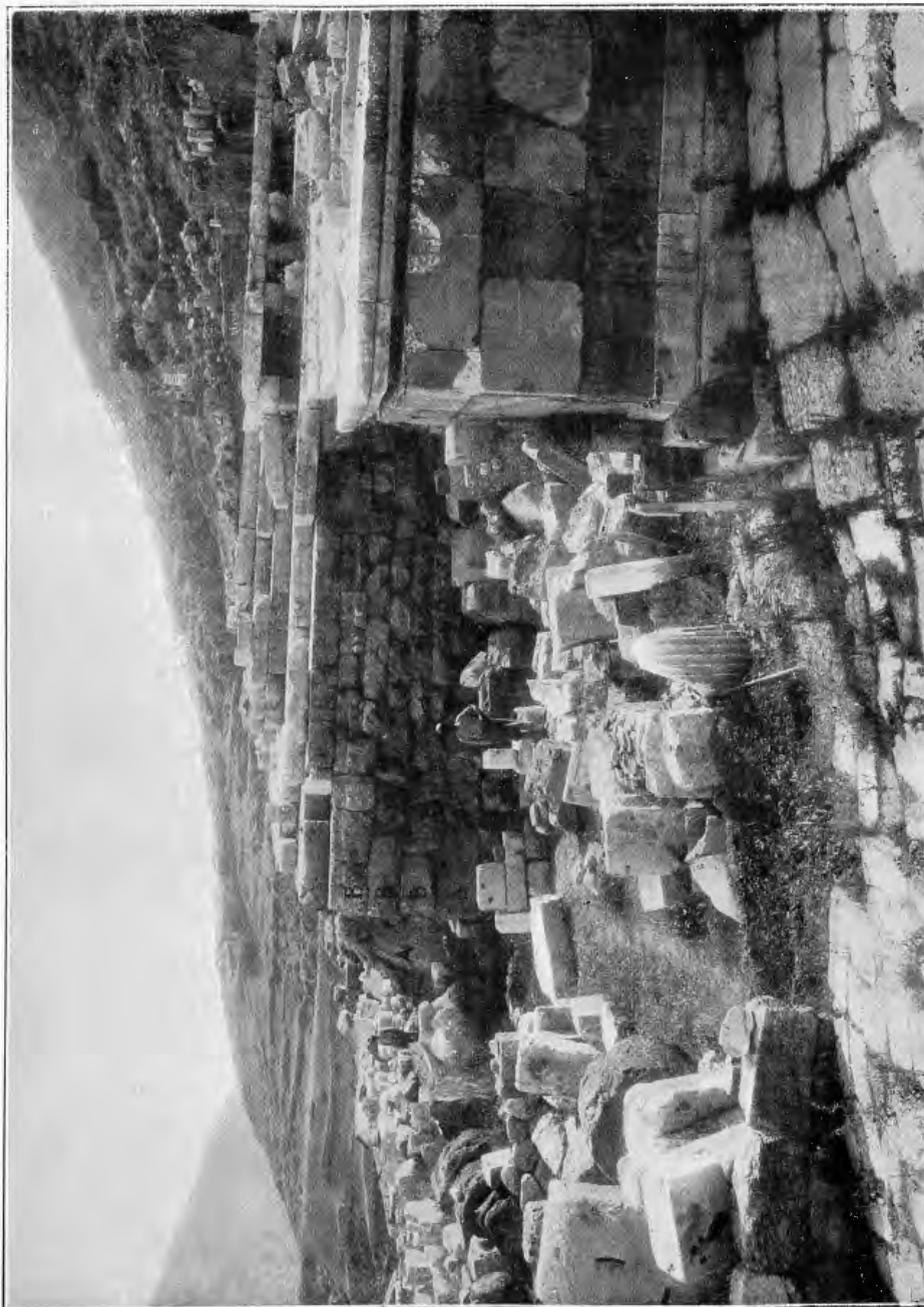


Fig. 3. — Vue de l'Autel et du Temple, prise de la base du Trépiéd de Plateées (1913).

La belle muraille en brèche du Paruasse (fig. 2) qui domine la terrasse du mur polygonal et qui portait la colonnade Sud était uniformément haute de 5^m à 5^m 70 ; les blocs qui la composent, superposés en une dizaine d'assises, sont taillés en plans de lit et grossièrement

jointoyés, et présentent un parement brut. Dans la moitié occidentale, elle est traversée par deux larges caniveaux dont on étudiera plus loin la structure et la destination. A 19 mètres



Fig. 4. — Vue de la fondation Est, prise du Sud-Est (1913).

de l'extrémité Est, elle chevauche un quartier de roc colossal (Pl. III et fig. 3 A) large de 6 mètres sur lequel on ne remarque ni une entaille, ni une trace de construction quelconque ;

on doit donc supposer qu'il est toujours resté enfoui dans le sol. A l'angle Sud-Est, des blocs plus massifs assurent un liaisonnement solide (fig. 3 B, B...)

A l'Est, la construction se poursuit pareille : même agencement des blocs, matériaux semblables, dimensions égales.

Il y a pourtant une différence sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention. A l'Est, les faces externes des deux assises supérieures sont *parementées* : celle qui est sous l'euthyntéria, entièrement, la suivante, à mi-hauteur. Ce parement faisait fonction de joint : deux assises superposées de poros s'engageaient par un de leurs bords dans cette large rainure.

Sur la figure 4 qui donne une vue de la fondation Est dans sa moitié Sud, on reconnaît en A, A, A le ravalement des blocs de brèche et en B, B les débris des dalles en poros qui venaient s'y ajuster ; de plus, la singulière position de l'euthyntéria (C) *surplombant* de 0^m 30 les bosses les plus saillantes des fondations, y est mise en évidence par le fait que le poros de soutien a disparu sur une partie de la longueur. C'est par suite de la destruction partielle des assises B, B que, dans la moitié Sud du côté Est, l'euthyntéria a culbuté dans les remblais des fouilles. La figure 5, qui représente une coupe sur le mur oriental, est des plus significatives. On y voit combien la disposition était vicieuse : l'euthyntéria (C) en porte-à-faux sur le soubassement principal (A, A), reposait, par sa moitié antérieure, sur deux assises sans liaison avec le reste (B, B) et placées sur un simple remblai ; de sorte que la construction, — que l'on peut, tout compte fait, comparer à celle d'une voûte à encorbellement, — n'était consolidée que par le contrepoids des marches, pesant sur la queue les unes des autres (fig. 4 AB).

Au côté Ouest, l'aspect est de prime abord moins clair ; on reconnaît cependant qu'un remaniement y a été effectué afin d'allonger le soubassement, comme à l'Est, en même temps que de le renforcer et de l'étayer. A l'extrémité Ouest du mur Sud, sur une longueur de près de 12 mètres depuis l'angle (fig. 4 CD), une brèche a été réparée au moyen de dalles de marbre empruntées au temple archaïque¹ (fig. 7 A, A, A...) et que l'on a retaillées et réaplaniées pour les faire entrer dans la bâtisse. En avant de cette brèche, dont la profondeur va en augmentant jusqu'à l'angle, un puissant contrefort a été établi (fig. 4 EFG et 7, B, B, B...) dont les matériaux proviennent également de la construction antérieure, et, pour assurer la liaison plus intime du contrefort et du soubassement, des cavités ménagées dans celui-ci recevaient la queue des blocs de celui-là (fig. 7 C, C, C...) Ce sont encore des blocs du vieux temple qui ont fourni la matière d'un mur grossier appliqué sans liaison tout le long du côté Ouest (fig. 4 GH et 7 D, D, D...). Et ici, de même qu'à l'Est, l'euthyntéria (fig. 7 E) mordait (d'une avancée de 0^m 52) sur la fondation de renfort.

Les sondages pratiqués tout au long du côté Nord à intervalles rapprochés ont mis au jour une fondation notablement moins profonde, — puisqu'elle est réduite par endroits (fig. 6 A) à une seule assise et qu'elle n'en comporte jamais plus de deux (fig. 6 B), — mais faite, comme sur tout le reste du pourtour, en blocs de brèche. En deux points, toutefois, une dalle de déchet provenant du temple, interrompt la suite uniforme de ces blocs. On notera que la face supé-

1. Homolle, *C. R. Acad. Inscr.*, 1895, p. 330.



Fig. 7. — Le contrefort d'étai à l'angle Sud-Ouest (1912).

rière du soubassement a été entaillée tout au long (a), comme s'il avait fallu modifier le nivellement ou le régler à nouveau.

Des remarques qui précèdent il résulte ceci : que le soubassement du péristyle était établi sur une déclivité, dont la pente était de 5^m environ pour un parcours de 20^m ; que ce soubassement a été d'abord construit uniquement en brèche du Parnasse à l'exclusion de toute autre espèce de pierre ; qu'ayant été reconnu plus court que la partie en élévation, il a été allongé avec des matériaux de fortune, pris dans les décombres du temple archaïque ; que si

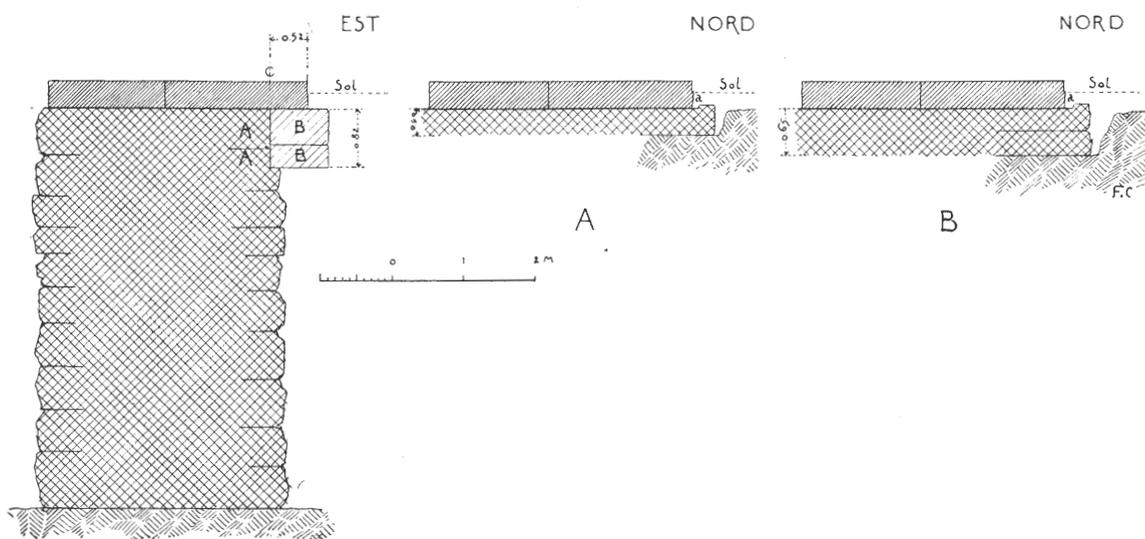


Fig. 5. — Coupe sur la fondation du côté Est (état actuel).

Hachures serrées : calcaire.
Hachures espacées : poros.
Hachures croisées : conglomérat.

Fig. 6. — Coupe sur la fondation du côté Nord (état actuel).

A, prise à 15^m de l'angle Nord-Est.
B, prise à 37^m de cet angle.
Hachures serrées : calcaire.
Hachures croisées : conglomérat.

l'on s'est contenté de l'allonger à l'Est, il a fallu de plus, à l'Ouest, réparer avec les mêmes matériaux une brèche des plus importantes, et rétablir, au moyen d'un étai robuste et d'un épais placage, la solidité compromise.

C'est à des conclusions de même sorte que conduit l'examen des fondations intérieures. Elles ne sont plus que partiellement accessibles, et rarement sur les deux faces ; cela suffit néanmoins à faire reconnaître de quelle nature était la totalité de ces murs.

Le mur Ouest (fig. 1 IJ) qui portait la colonnade de l'opisthodomos se prolonge jusqu'à la fondation du péristyle contre lequel il s'applique *sans liaison*. A l'exception d'une assise inférieure en blocs de brèche bruts, la construction est uniquement composée de débris du vieux temple, moellons de poros et de marbre. De même, sous les deux murs de refend de la cella (fig. 1 KL, MN ; et fig. 8 a donnant une coupe prise en a fig. 1) ainsi que sous les colonnades intérieures (fig. 1 KM et NO), le soubassement ne comprend que des blocs de poros du vieux temple.

Sous le mur Sud et la colonnade du prodromos (fig. 1 PQR), les fondations ont un carac-

tère différent (fig. 8 *b*) : au bas, se trouve une rangée de pierres brutes en brèche ; viennent ensuite cinq assises¹ de poros blanchâtre tacheté de mousses ; quelques blocs ont un parement taillé en trois bandes superposées, de telle manière qu'on croirait de prime abord y

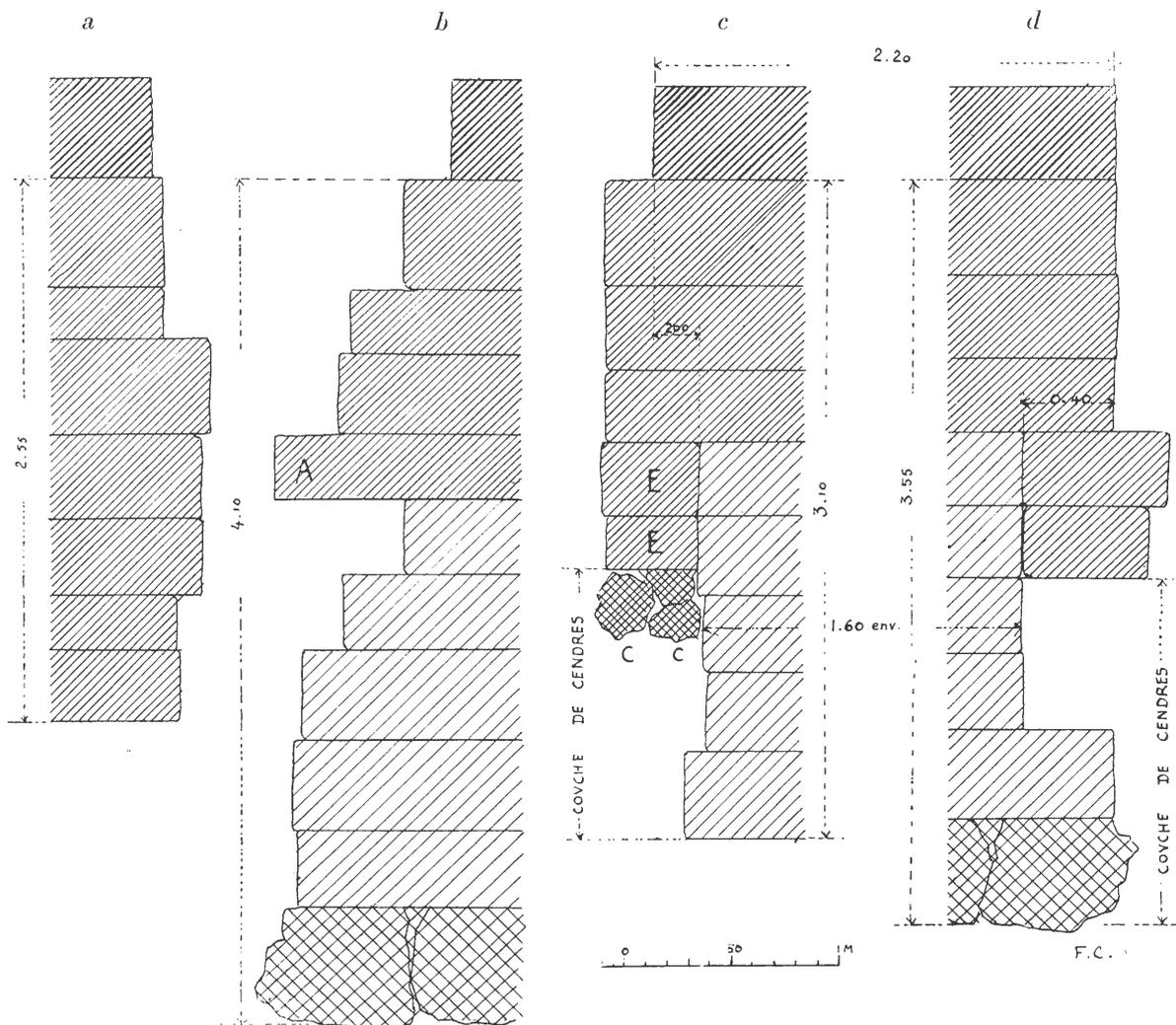


Fig. 8. — Coupes sur les fondations du rectangle intérieur (état actuel).

- a. Parement interne du mur Ouest de la cella.
 b. Parement externe du mur Sud de la cella (extrémité Est).
 c. Parement interne du mur Sud de la cella (à la hauteur de l'adyton).
 d. Parement externe du mur Sud de la cella (à la hauteur de l'adyton).

Hachures en traits appuyés : assise de réglage en calcaire.
 Hachures serrées en traits légers : blocs de poros, provenant du temple du VI^e siècle.
 Hachures espacées en traits légers : blocs de poros non employés.
 Hachures croisées : conglomérat.

reconnaître un travail d'anathyrose ; mais en réalité ces bandes ont été produites par un ravalement au ciseau, exécuté à trois reprises ; dans toute cette partie, on chercherait en vain un bloc qui témoigne d'un emploi. Mais il en va autrement avec les quatre assises supérieures : le poros est brun foncé ; la plupart des blocs ont gardé au parement visible un cadre

1. Quatre assises une seule fois : au point où a été découvert l'omphalos (voir ci-dessous : *L'omphalos*).

de joint qui prouve leur provenance du vieux temple ; de plus, on voit par la figure 8 *b*, qui donne une coupe prise à l'angle Sud-Est (en *b* fig. 1), que la division de la bâtisse en deux étages est plus nettement accusée encore par le surplomb de l'une sur l'autre ¹.

Les remarques qui précèdent s'appliquent plus exactement encore à l'extrémité Ouest du mur Sud (fig. 1 ST). Le parement qui regarde la cella (fig. 8 *c*, coupe prise en *c* fig. 1 ; et fig. 9) est composé de deux parties : au-dessus, trois assises de poros brun, en matériaux

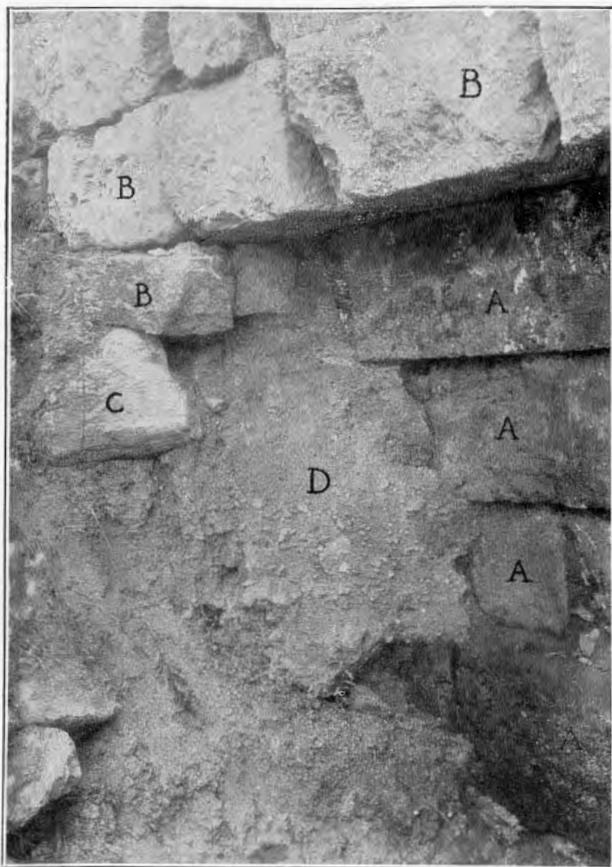


Fig. 9. — Fondation Sud de la cella, extrémité Ouest (état actuel 1912).

du temple archaïque ; au-dessous, en retrait de 0^m 45, cinq assises en blocs de poros blanchâtre et non remployés (fig. 9 A, A...).

Contre celles-ci ont été plaquées, en manière de renfort, deux autres assises de poros brun (fig. 9 B, B) et une rangée de gros cailloux (fig. 9 C, C = fig. 8 *c*, en C, C).

Le parement externe (fig. 8 *d*, coupe prise en *d*, fig. 1) est constitué de la même manière : les assises les plus élevées, en matériaux remployés, surplombent sensiblement les plus basses, en matériaux primitifs ; la seule différence c'est la présence, sous le mur, d'une rangée de pierres qui ont servi à racheter le dénivellement et à égaliser le lit de la construction. Le mur Sud de la cella, à son extrémité Ouest, traversait une couche épaisse et uniforme de cendres parsemées de menus ossements et de particules charbonneuses (fig. 8 *c* et *d*, et fig. 9 D, D...).

En résumé, ce qui est visible des murs Sud et Est du rectangle inté-

rieur a conservé dans les assises inférieures une partie plus ancienne, tandis que les murs de refend et le mur Ouest ont été établis d'un seul jet.

Par ces remarques, si on les rapproche de celles qui ont été faites à propos du soubassement externe (p. 6-10), on est amené à constater qu'une bonne part des fondations de l'édifice ressortit à un état premier ; mais cet état premier remonte-t-il au VI^e siècle ? témoigne-t-il simplement d'une suspension de travaux au cours de la construction récente ? C'est à la première solution que nous nous arrêterons plus tard en nous appuyant sur tout un ensemble de preuves (*Le Temple du VI^e siècle. Emplacement et plan d'ensemble*).

1. C'est sur le moellon A, fig. 8 *b*, que se lit l'inscription $\tau\rho\iota\pi\epsilon\delta\omicron\iota \mid \acute{\omicron} \pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma \varphi\iota[\mu]\acute{\omicron}\varsigma$ dont il sera parlé plus loin (*Remarques sur la technique*).

ÉLÉVATION DE LA PÉRISTASIS (PL. V).

Krēpis. — La krēpis comprenait, selon la règle, quatre assises : l'assise de réglage (euthyntéria) (haut. 0^m 38 à 0^m 42), deux degrés (haut. 0^m 42 à 0^m 43) et le stylobate (haut. 0^m 426). La reconstruction exacte en est rendue possible grâce aux traits incisés de mise en place et aux empreintes que l'on observe sur tous les blocs.

L'euthyntéria plongeait dans le sol d'une profondeur uniforme sur tout le pourtour du temple ; il n'en apparaissait qu'une hauteur de 0^m 15 environ ; mais, plus tard, un dallage en est venu masquer entièrement la face.



Fig. 10. — Vue d'une face de contremarche (sur la terrasse du mur polygonal).

Les degrés et le stylobate (Pl. V et fig. 10) étaient ornés sur la contremarche d'une décoration minutieuse. A chaque bloc un cadre rectangulaire enfermait de menues incisions verticales et régulièrement espacées¹ ; et en retrait au-dessous, le long de l'arête inférieure, courait une ciselure à fond plat qu'amortissait sur les bords, à 0^m 05 des joints, une délicate mouluration en quart-de-rond².

Par ces lignes vigoureuses qui délimitaient les assises, par ces cadres d'ombre légère qui y marquaient la place de chaque bloc, s'accusait non sans bonheur l'ossature régulière de la krēpis³.

1. Je ne connais qu'un seul autre exemple d'une décoration pareille : aux murs du grand temple de l'Artemision à Délos, dont j'achève une étude.

2. Exemples à l'époque classique : temple de Zeus à Olympie, d'Apollon à Délos, Propylées d'Athènes, temple de Phigalie, etc.

3. Si j'ai admis (Pl. V) qu'au bas du degré inférieur le refouillement était moindre qu'aux autres assises, c'est pour les raisons suivantes : ce refouillement mesure en profondeur 0^m 055 et 0^m 065 suivant les blocs ;

Du stylobate il ne reste plus qu'une dalle entière (celle dont on a fait usage dans une reconstruction partielle, sur place, de la krépis) (fig. 11). L'empreinte qu'y a laissée le tambour inférieur est devenue plus nette par le fait que la surface, tout autour, a été légèrement repiquée. Le centre de la circonférence est marqué d'un petit cube de plomb¹. Sur la face arrière, à 0^m 815-0^m 820 de l'arête supérieure, court la trace laissée par le contact des dalles du péristyle².

Ordonnance de la colonnade. Mesure des entraxes (Pl. V). — Sans aller plus avant, il est possible, grâce aux dimensions de la krépis, de connaître le nombre des colonnes et d'en mesurer les entraxes. Suivant la règle classique, les dalles du stylobate portaient de

deux en deux une colonne en leur milieu. Ces dalles étant égales en longueur entre elles et à celles des degrés et de l'euthyntéria, il s'ensuit que la longueur totale de deux blocs d'euthyntéria équivaut exactement à la distance entre deux colonnes consécutives.

En conséquence, on replacera :

aux petits côtés : 6 col. de 4^m 128 d'entraxe,
aux longs côtés : 15 col. de 4^m 083,

correspondant respectivement à des dalles d'euthyntéria de 2^m 064 et 2^m 041. De même la mesure des entraxes de rive est donnée par celle des dalles qui y correspondaient dans la krépis : 3^m 71-3^m 72 aux petits côtés, 3^m 65-3^m 67 aux longs côtés.

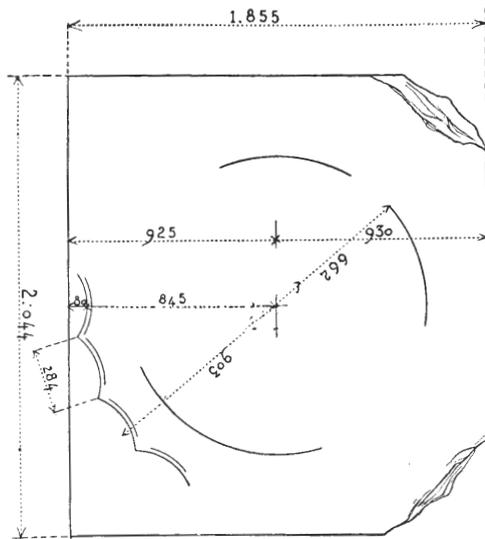


Fig. 11. — Vue en plan d'une dalle de stylobate.

Ainsi, *selon que les colonnes occupaient les façades ou les longs côtés, la dimension de l'entraxe variait d'une manière notable*. Or, comme on le sait, cette inégalité, qui était presque de règle à l'époque archaïque³, ne se rencontre plus dans les édifices postérieurs à 450 ; si on la relève dans un temple du IV^e siècle qui, par ailleurs, atteste le respect rigoureux des règles de la construction classique, il y a lieu de s'en étonner ; et il sera nécessaire de se

comme on ne relève pas de dimensions intermédiaires, il ne s'agit donc pas d'une fluctuation au long d'une même assise. Faut-il supposer que, à l'exemple du temple des Athéniens à Délos, ces dalles se répartissaient les unes aux façades, les autres aux longs côtés ? Cela est impossible, car deux dalles qui proviennent du soubassement latéral présentent des refouillements différents. Je crois donc qu'il faut attribuer, comme au temple de Stratos, le refouillement le plus faible au degré inférieur, le plus fort au deuxième degré et au stylobate ; mais je n'entrevois pas la raison de ce raffinement.

1. C'est donc à tort que M. Durm, *Die Baukunst der Griechen*, 3^e éd., fig. 124, l'a transformé en un goujon. On sait qu'une telle particularité serait tout à fait exceptionnelle dans une construction de l'ordre dorique.

2. Primitivement ces dalles étaient égales en épaisseur au stylobate (voir fig. 29). La rainure, qu'on aperçoit au bas de cette face sur le bloc réemployé dans la reconstruction partielle de la krépis, est sans valeur constructive. C'est l'ébauche du refouillement d'un degré que quelque malfaçon a obligé d'utiliser ailleurs.

3. Je n'en connais pas d'exemple plus récent que celui du temple d'Apollon à Délos, dont la péristasis date du deuxième tiers du V^e siècle.

demander quelles raisons impérieuses ont contraint l'architecte à une pareille anomalie¹. Qu'il nous suffise ici de la constater.

La rampe d'accès à l'Est. — Contre le côté oriental, au niveau de l'euthyntéria et face à l'entrecolonnement médian, on voit une double rangée de dalles aujourd'hui effondrées, mais qui primitivement étaient horizontales (Pl. III B et fig. 4, D, D, D...).

Elles portaient une rampe en pente douce, dont quelques débris sont encore épars sur les lieux et qui aboutissait de plain-pied au stylobate. La figure 12 reproduit deux de ces blocs. Comme on le voit, des rainures grossièrement parallèles, analogues à celles qui ont été taillées dans les raidillons de la Voie Sacrée, donnaient au pied une assiette plus ferme ; les canaux à coupe arrondie qui longent les bords servaient sans doute à drainer les eaux². La figure 13 et la planche IV montrent la restitution de la rampe en élévation et en plan.

Colonnes. — Aucune partie de la construction n'a laissé de plus abondants débris que la colonnade : 107 tambours sont encore épars sur la terrasse du temple et en contre-bas. Tous sont en poros. La surface en est

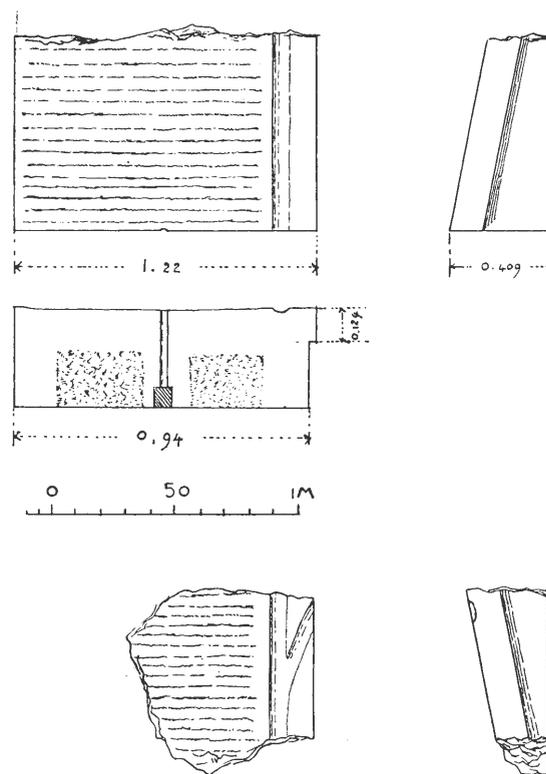


Fig. 12. — Deux blocs provenant de la face supérieure de la rampe.

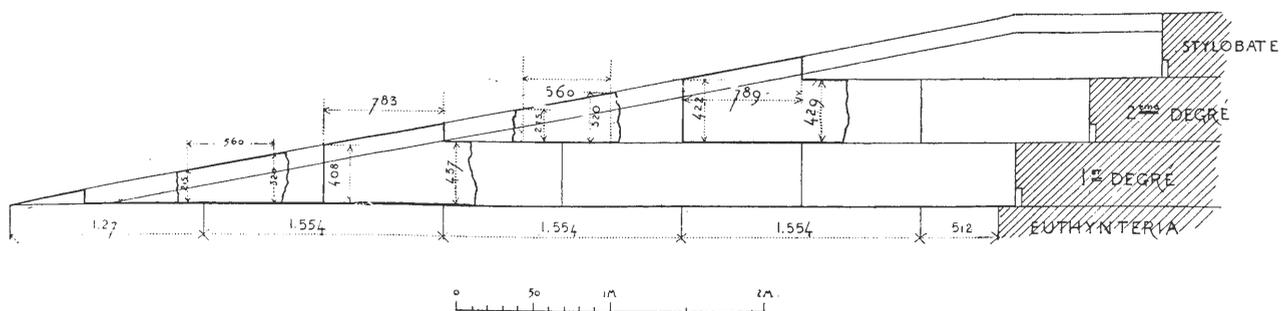


Fig. 13. — La rampe restituée (élévation).

Des traits plus forts cernent les fragments conservés qui ont permis cette restitution.

tantôt polie au point qu'on la croirait revêtue d'une pellicule tenace de stuc, ce qui n'est pas, tantôt brettelée ou piquetée et recouverte d'une couche épaisse de stuc fin (mortier de

1. Voir ci-dessous : *Le Temple du VI^e siècle. Emplacement et plan d'ensemble.*

2. J'ignore à quoi servait le tronçon de canal, visible sur un bloc (fig. 12, en bas à gauche), qui se éversait obliquement du bord dans le canal longitudinal.

chaux, menus fragments de calcaire, de marbre et de terre cuite). Les uns (au nombre de 75) sont cannelés, et les autres (au nombre de 32) entièrement lisses. Aucun des premiers n'a conservé au complet ses vingt cannelures ; tous ceux qui ne sont pas réduits à l'état de blocs informes présentent 9 cannelures entières et deux moitiés ; un seul, si tant est qu'il ne m'en ait pas échappé d'autres, en a 11 entières et une moitié. Le surplus a gardé une forme *arrondie* en dépit de l'usure et des brèches ; il arrive même que ceux qui n'ont pas trop souffert laissent voir en cette partie un brettelage assez fin, *analogue à celui des cannelures*.

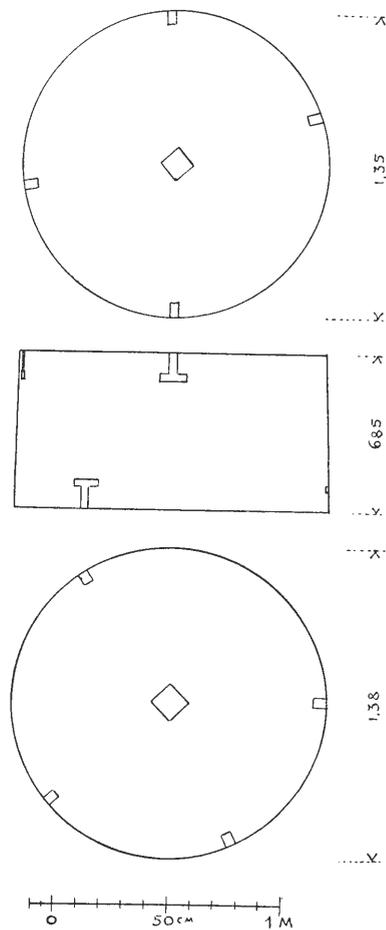


Fig. 14. — Tambour lisse avec des crampons au pourtour des lits.

Les tambours lisses proviennent du temple : le lieu de la trouvaille, les dimensions, la matière, la technique ne laissent aucun doute à cet égard. Bien qu'unis déjà les uns aux autres par des *ἐπιπέδων* cubiques du type ordinaire, ils étaient de plus scellés sur le pourtour des lits au moyen de trois ou quatre crampons en **H** (fig. 14). Nous verrons plus tard la raison d'être d'un pareil luxe de précautions. Mais ce n'est pas la particularité la plus curieuse de ces blocs singuliers. Sur la plupart, on trouve d'épaisses couches d'un stuc grossier très différent de celui des tambours cannelés et qui provient évidemment d'une réparation (voir ci-dessous, *Remaniements*) : c'est un mélange de menues pierrailles, d'éclats de calcaire et de marbre et de paille hachée, noyé dans un mortier de chaux. Mais il est un de ces tambours qui mérite toute notre attention. C'est celui qui porte le n° 120 de l'inventaire¹ (fig. 15). On y peut apercevoir un détail que la photographie rend malheureusement assez mal (*ab*) : c'est un morceau de stuc fin qui a gardé encore sur une longueur de 0 m 15 environ le cintre évasé et uniforme d'un fond de cannelure². Ainsi, il n'est pas douteux que ces blocs, — qui dans leur état le plus récent présentaient une surface entièrement lisse, — étaient primitivement couverts de *cannelures modelées dans une enveloppe de stuc*³.

Et, dès lors, on ne saurait douter que tel ait été le cas pour la partie lisse des tambours cannelés ; *une moitié des cannelures était taillée dans le poros, l'autre moitié était en stuc*⁴.

1. Il se trouve actuellement près de l'angle Nord-Est du temple, contre le mur de la terrasse.

2. Ce débris s'effrite chaque jour davantage, et comme il est menacé d'une destruction prochaine, j'ai invoqué le témoignage de MM. Replat, Lacoste et Blum, ainsi que celui de quelques membres de l'École américaine d'Athènes (de passage à Delphes en automne 1912), dont l'opinion est venue confirmer la mienne.

3. On aperçoit encore sur quelques-uns de ces blocs des cannelures arasées.

4. On peut se demander pour quelle raison, dans leur partie non cannelée, ces tambours n'étaient pas cramponnés comme les autres. Il est possible qu'ils l'aient été, tous sans exception se trouvant actuellement très cassés et ébréchés sur les bords des lits. Mais l'absence de crampons latéraux ne saurait infirmer notre hypothèse ; car peut-on imaginer que, même à la plus basse époque du paganisme, les colonnes aient été moitié lisses, moitié cannelées ?

S'il en est ainsi, je crois que le départ entre les deux sortes de tambours peut a priori, — sous réserve d'une vérification postérieure, — se faire sans hésitation : on attribuera les colonnes actuellement lisses aux péristasis du prodomos et de l'opisthodomos, et les autres au péristyle. Les premières seront étudiées plus complètement dans la suite (*Ordonnances du prodomos et de l'opisthodomos*).

Les colonnes du péristyle n'avaient ni inclinaison ni *entasis*. La mesure des diamètres est chose malaisée pour bien des raisons : les arêtes des cannelures et les bords des lits sont trop souvent émoussés ; les cannelures ne règnent jamais sur le pourtour entier ; les trous d'ἐμπόλια qu'on pourrait présumer centrés ne le sont pas toujours ; la face est raboteuse et irrégulièrement ravalée, si bien qu'entre deux cannelures voisines, la profondeur peut varier sensiblement.

Néanmoins en s'en tenant aux chiffres moyens des rayons, on peut répartir les tambours conservés en onze groupes, mesurant approximativement *au fond* des cannelures les rayons suivants :

R. supérieur	R. inférieur
0 ^m 655	0 ^m 670
0 ^m 685	0 ^m 700
0 ^m 700	0 ^m 715
0 ^m 715	0 ^m 730
0 ^m 730	0 ^m 745
0 ^m 745	0 ^m 760
0 ^m 760	0 ^m 770
0 ^m 770	0 ^m 785
0 ^m 785	0 ^m 800
0 ^m 800	0 ^m 815
0 ^m 815	0 ^m 830



Fig. 15. — Tambour n° 120. Détail de la cannelure en stuc (ab).

On replacera donc sur la hauteur du fût un total de 13 tambours ; car 1^o le dernier chiffre de la liste répond au rayon d'un tambour inférieur (0^m 830 + 0^m 015 environ de stuc = 0^m 845, rayon mesurable à la trace laissée sur le stylobate).

2^o Il faut restituer un tambour entre le chapiteau (rayon inférieur 0,643) et le premier de la liste.

3^o Il faut en restituer un autre de 0^m 670-0^m 685 entre le 1^{er} et le 2^e de la liste.

Des remarques qui précèdent il résulte que toute tentative de rapprocher directement tel ou tel tambour est illusoire. Mais la reconstitution du fût peut s'effectuer avec une approximation très satisfaisante. La hauteur de la plupart est voisine de 0^m 750 ; on ne peut en excepter que 4 tambours de 0^m 830-0^m 835, 2 de 0^m 807-0^m 810, un de 0^m 660, un de 0^m 675, un de 0^m 695. Mais ces 9 tambours, bien que constituant une exception pour leur hauteur, se répartissent comme les autres à des niveaux différents. Dans ces conditions, il est permis d'établir une moyenne de hauteur : 71 tambours mesurant une hauteur totale de 53^m 911, à raison de

13 tambours par fût on obtiendra pour la hauteur d'un fût : $\frac{53,911 \times 13}{71} = 9^m 87$, et pour la hauteur totale de la colonne : $9^m 87 + 0^m 72$ (haut. moyenne des chapiteaux) = $10^m 59$.

On remarquera que ce chiffre est très voisin de $10^m 75$ qui équivaut à 6 diamètres inférieurs. C'est celui que nous avons adopté dans la reconstitution (Pl. V, VI, VII).

Le chapiteau (fig. 16-17) était en poros, comme le fût. L'abaque, dont les faces étaient soigneusement polies, n'avait reçu que le léger badigeon qui donnait au poros l'aspect du marbre. Mais l'échine, dont la surface est brettelée et piquée, portait

une couche de stuc qui corrigeait sans doute d'une courbure légère la ligne sèche et rectiligne du profil actuel. Les quatre faces de l'abaque, au lieu d'être verticales, obliquaient légèrement vers le bas. Quatre annelets, dont on ne peut mesurer que les intervalles, soulignaient l'échine. Un trait de scie séparait le gorgerin du fût.

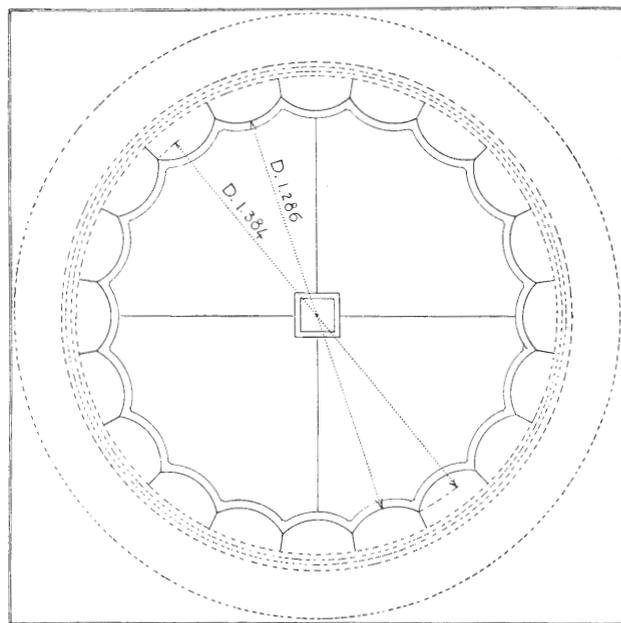
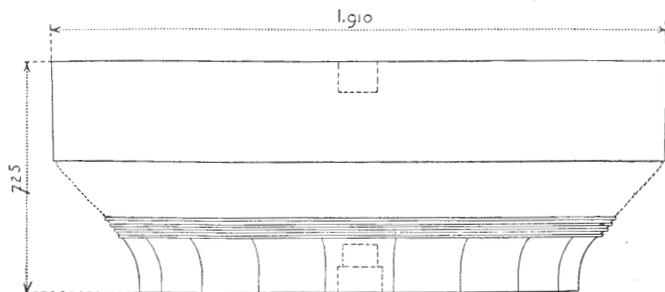


Fig. 16. — Chapiteau de la péristasis.

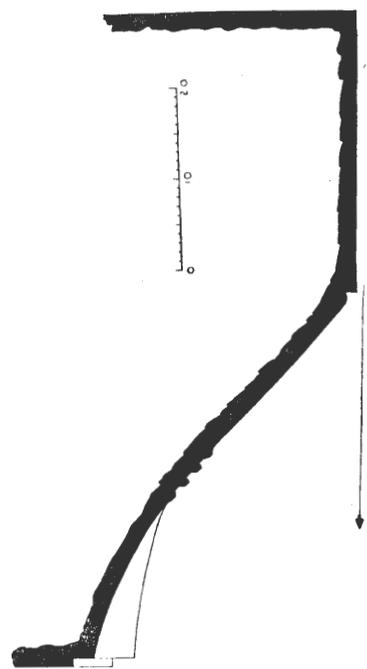


Fig. 17. — Chapiteau de la péristasis.

Architrave. — Les 25 morceaux qui en proviennent sont dans un tel état de mutilation que, la hauteur exceptée, aucune des dimensions n'en peut être connue directement, et que l'abaque seul a été conservé. Le soffite était poli et badigeonné à la chaux. La tranche inférieure de l'abaque porte des traces de couleur rouge.

Frise. — Suivant l'usage ordinaire, chaque élément comprenait un triglyphe et une métope (fig. 18). Au bord d'une des métopes se voient encore des coulées de rouge. Nous ignorons de quelle manière s'amortissaient les canaux des triglyphes.

Contre-frise. — En arrière de la frise couraient deux assises superposées dont la hauteur peut être connue grâce aux traits de mise en place et aux anathyroses encore visibles sur la face postérieure des triglyphes et des métopes. Ni de l'une ni de l'autre il n'a subsisté le

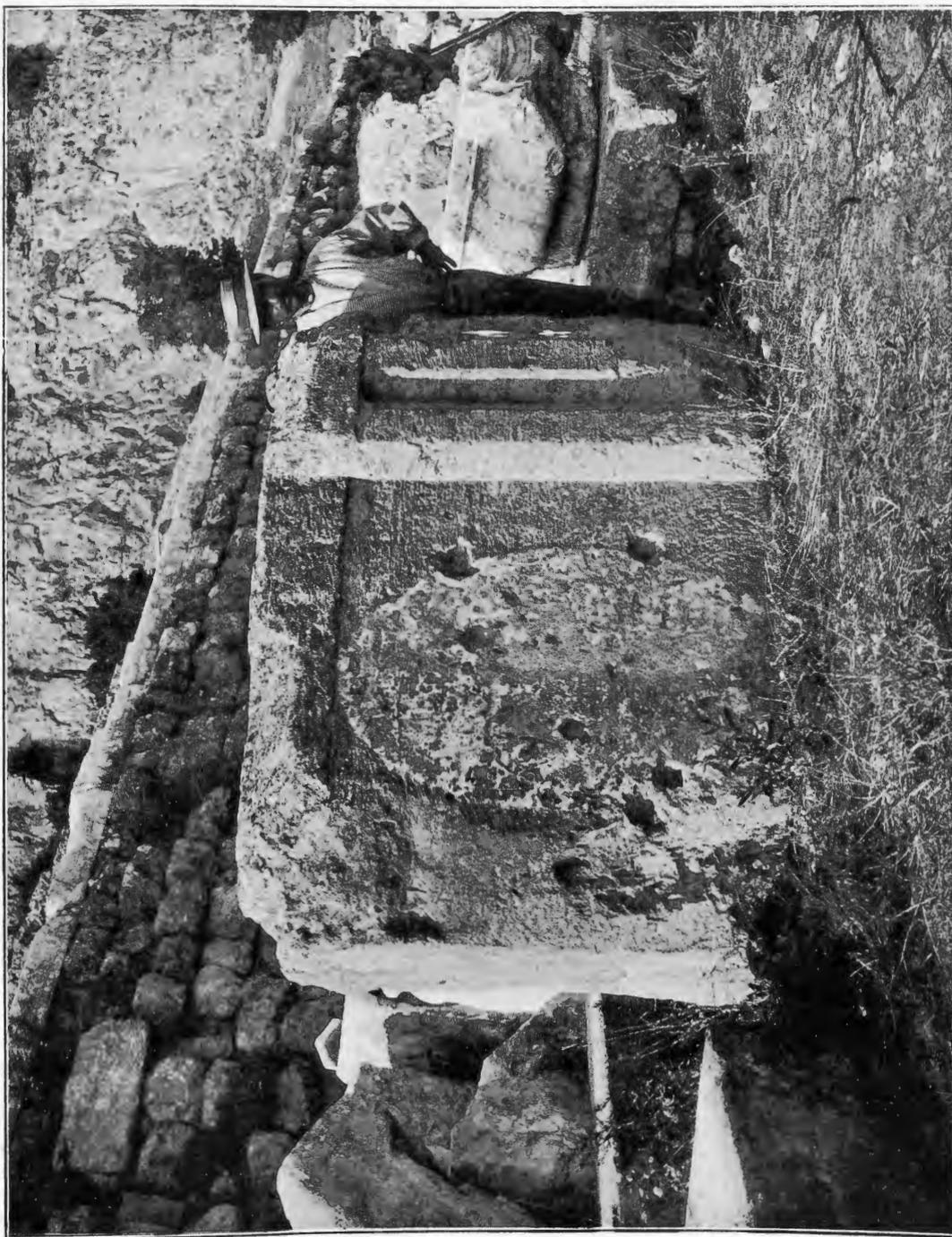


Fig. 18. — Triglyphe et métope, avec empreinte d'un bouclier.

moindre débris et c'est à titre purement conjectural que nous avons supposé les poutres du plafond placées au niveau de la plus élevée des deux¹ (Pl. V).

Larmier. — Le fragment reproduit dans la figure 19 et une goutte intacte de mutule, tels sont les uniques débris du larmier. Il était en poros comme la frise. Entre l'abaque, ornée d'un méandre peint en rouge dont les traces demeurent, et les plaques de mutules, régnait une moulure en talon aplati que décorait une suite d'oves peints.

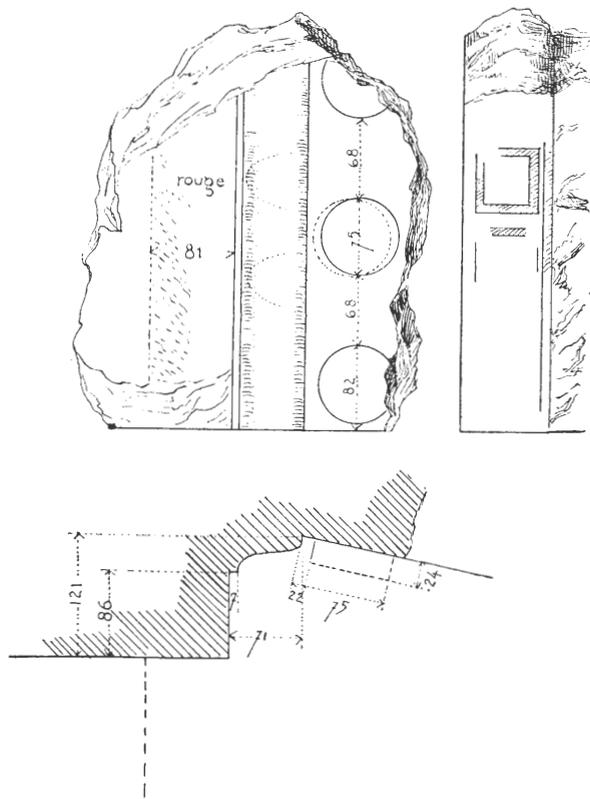


Fig. 19. — Fragment de larmier.

Fronton. — On sait² qu'il ne reste rien des figures du fronton. M. Homolle³, surpris d'un anéantissement aussi complet, en a proposé la seule explication vraisemblable : « Les frontons ont été déménagés et transportés hors de Delphes ; ...les statues ont été descendues une à une d'autorité et sous une surveillance administrative. » Mais il faut aller plus loin encore, à mon sens ; car ce ne sont pas les statues seules qui ont disparu, mais le tympan où elles s'adosaient, le larmier et le chéneau qui les abritaient. On a donc démoli la construction tout entière apparemment pour la rebâtir ailleurs, à Rome peut-être, dans quelque temple de dimensions voisines.

Les sujets en sont indiqués d'une manière fort sommaire dans un passage connu de Pausanias (X, 19, 4) : « Τὰ δὲ ἐν τοῖς ἀετοῖς ἔστιν Ἄρτεμις καὶ Ἀθρῶ καὶ Ἀπόλλων καὶ Μοῦσαι δύοσις τε Ἥλιου καὶ Διόνυσός τε καὶ αἱ γυναῖκες αἱ Θυιάδες⁴. » Qu'il s'agisse des deux frontons et non d'un seul, c'est ce dont on ne saurait

douter ; quant à la répartition des figures, M. Homolle⁵ a proposé la seule qu'autorise la syntaxe de la phrase de Pausanias et qui répond à la vraisemblance : « dans le fronton oriental, Apollon et les divinités de son cycle ; ...dans le fronton occidental, Dionysos et son cortège. »

1. Des fragments de caisson en pierre de Saint-Élie que l'on voit actuellement près de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal sont de dimensions trop faibles, à ce qu'il semble, pour pouvoir être rapportés au temple.

2. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 627-639.

3. *Ib.*, p. 637.

4. Les sculpteurs, au dire de Pausanias, auraient été pour le premier fronton l'Athénien Praxias, élève de Calamis, pour le second Androsthénès, Athénien également, élève d'Eucadmos. Sur les tentatives faites pour éclaircir le sens de ce texte incohérent, v. Homolle, *ib.*, p. 627 et suiv. ; Hitzig-Blümner, *ad Pausanias*, X, 19, 4, p. 736.

5. *BCH*, 1902, p. 630.

Sur trois monnaies delphiques d'Hadrien et de Faustine l'aînée, à l'avvers desquelles est représenté le temple, on aperçoit de petites figures assez indistinctes, dont MM. Gardner et Svoronos ont tenté l'explication : 1^o *BCH*, 1896, Pl. XXVII, 10 : cinq figures confuses (d'après M. Svoronos, un Triton dans l'angle de droite, un dieu sur son trône au centre et entre les deux une figure debout) ; — 2^o *ib.*, Pl. XXVII, 12 : un trépied entre deux panthères ; — 3^o *ib.*, Pl. XXIX, 18 : une figure debout, la main droite levée, entre deux animaux. Ainsi, chaque fois, l'arrangement est différent et les figures dissemblables ; et rien ne nous



Fig. 20. — Fragments du chéneau.

permet de retrouver dans ces compositions conventionnelles autre chose qu'un reflet fort vague de la réalité.

Qu'il nous suffise de remarquer que le sujet du fronton oriental est resté au IV^e siècle ce qu'il était au temps des Alcéméonides (voir ci-dessous) : Apollon au milieu de la composition, entre Artémis et Léo, escorté d'autres dieux.

Couverture. — Aucune pièce du chéneau ne nous est parvenue dans son intégrité ; mais on a pu, grâce à de nombreux morceaux, reconstituer dans ses moindres détails le décor sculpté qui bordait aux longs côtés la couverture de l'édifice (fig. 20 et Pl. IX).

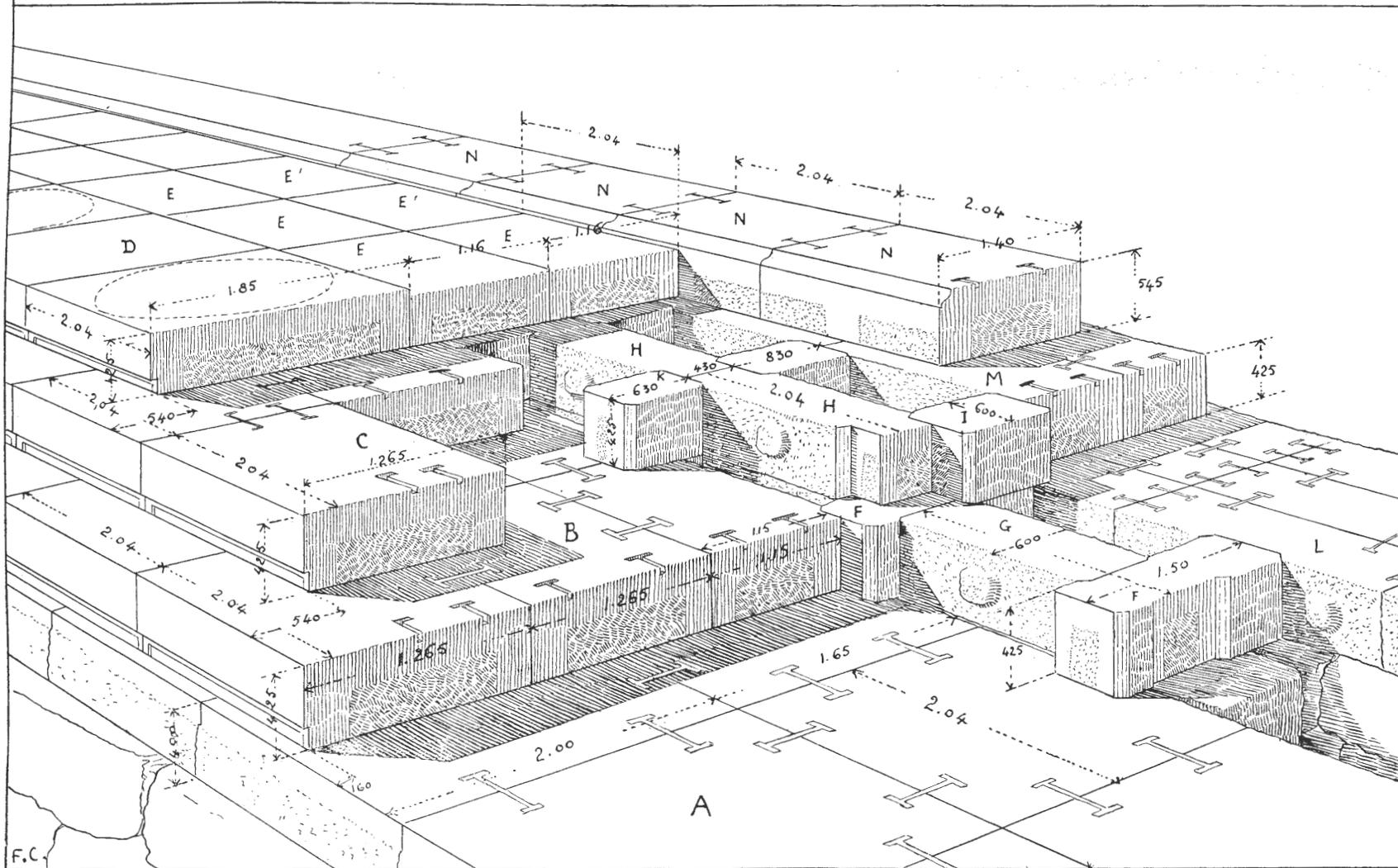


Fig. 21. — Vue perspective montrant le mode de construction du soubassement aux longs côtés.

Le motif est conforme aux modèles en honneur dans les constructions du IV^e siècle (temples d'Epidaure et de Tégée, Tholos de Marmaria) : les têtes de lions « humanisées » ont l'air plus pathétique que féroce ; les rinceaux et les palmettes se compliquent de folioles et de feuilles d'acanthé. On admirera ici la sobriété du dessin, l'heureuse combinaison des tiges aux torsades grasses et des enroulements aux arêtes vigoureuses et précises, l'élégante souplesse des palmettes, la délicate fermeté des dentelures d'acanthé, toutes qualités qui rangent le chéneau du temple parmi les plus beaux de l'architecture grecque.

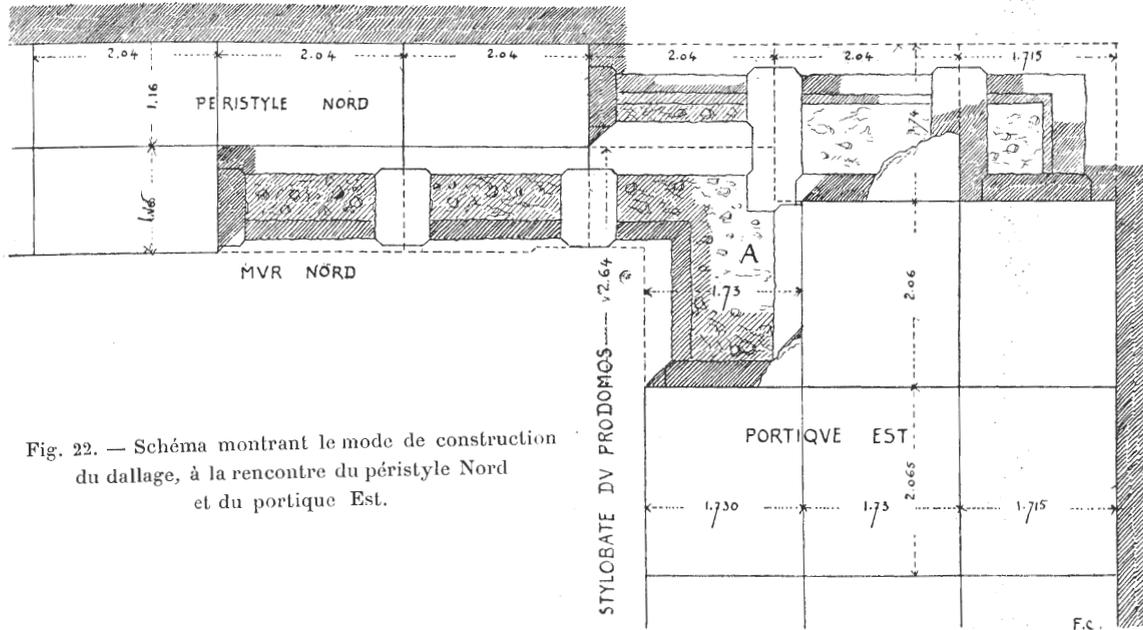


Fig. 22. — Schéma montrant le mode de construction du dallage, à la rencontre du péristyle Nord et du portique Est.

A chaque pièce de chéneau correspondaient deux files de tuiles plates ; en arrière de la gargouille, tout contre le bord postérieur, une fausse tuile couvre-joint faisait corps avec le chéneau.

Les quelques fragments de tuiles en marbre qui sont dispersés en avant de la façade orientale doivent sans aucun doute être rapportés au temple. Mais il n'a pas été possible de retrouver les dimensions complètes ni des tuiles plates ni des couvre-joints¹.

Dallage du péristyle. — Le dallage reposait sur un grill à deux assises de lambourdes en

1. Dans l'un des comptes des naopes publiés par M. Bourguet (*BCH*, 1902, p. 42, A I, 33-41) est mentionnée une importante fourniture de tuiles pour le temple : Θε|υγένης Κνήδιος ἐδέξατο κέρ|αμον παρίσχειν, κορινθοειδ[ῆ] προστεγαστήρα τῶι ναῶι, ζε|ύγη διαγίλια ἑξακάτια κατ τ|ῶν σύγγροφον, τὸ ζεῦγος ἑκάσ|τον δραχμῶν δυῶν, σύμ|πασα τι|μὰ δραχμῶν πεντασιγίλια| διακάτια. M. Bourguet (*ib.*, p. 33) pense que par le terme de προστεγαστήρα il faut entendre une « couverture provisoire ». Mais si l'on considère que le prix d'une tuile « corinthienne » ne dépasse jamais une drachme (*BCH*, XIV (1890), p. 470 ; 1902, p. 48 : XXXII (1908), p. 299), on estimera que l'explication de M. Bourguet soulève quelque difficulté. Pour rendre compte, d'une part, du grand nombre de tuiles acquises (2.600 paires) ; d'autre part, du sens du préfixe προ-, je proposerais qu'on traduisît προστεγαστήρ : la « couverture de bordure », c'est-à-dire la couverture tout entière, moins les tuiles faîtières.

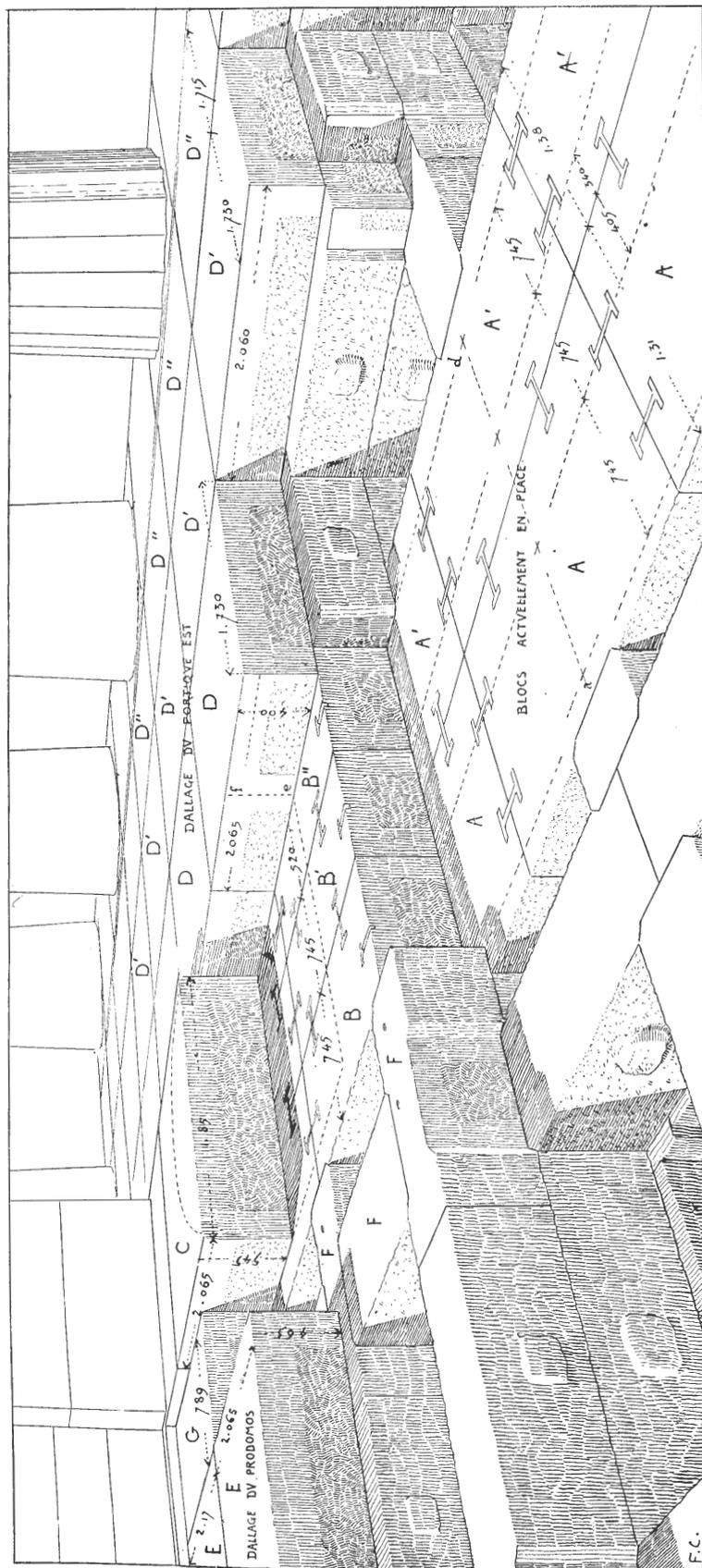


Fig. 23. — Vue perspective montrant la construction du soubassement sous la colonnade du prodomos et au portique Est.

calcaire, portées par des empilements de grossières traverses en poros ; les dalles n'étaient donc soutenues qu'au long des joints.

La hauteur varie entre 0 m 395 et 0 m 405. Mais primitivement elle était égale à celle du stylobate : 0 m 425. C'est ce qu'on peut, semble-t-il, conclure d'un détail encore visible sur l'une de ces dalles (fig. 29 B) : le long d'une face de joint, sur le lit supérieur, on aperçoit un ressaut *b*, aux bords assez irréguliers, mais aplani en surface. Ce ressaut, qui n'a dans la construction aucune raison d'être, paraît avoir été réservé par mesure de précaution, comme pour protéger la face du bloc en contact, à moins qu'il n'ait été oublié plus tard, lors d'un ravalement général, par simple négligence. De toutes façons, il semble difficile de le rapporter à l'état

postérieur du dallage, et préférable de l'expliquer comme un débris de l'état ancien.

La figure 21 montre en perspective l'arrangement de la krépis, du péristyle et du socle des murs à l'un des longs côtés. On y voit comment les quatre assises de la krépis (A, B, C, D) s'agencent avec le soubassement des murs (L, M, N) par l'intermédiaire des lambourdes F..., G..., H..., I..., K....

En avant du prodomos et de l'opisthodomos les dalles ne sont plus oblongues comme au bord des murs, mais sensiblement carrées. Le croquis de la figure 22 donne, sans autre modification que la restitution de quelques blocs, l'état actuel du dallage devant l'angle Nord-Est du prodomos. On voit qu'au point de rencontre entre les deux systèmes de dimensions se trouvait une dalle A dont la forme, pour singulière qu'elle soit, est démontrée par la disposition même des traverses de supports.

LE RECTANGLE INTÉRIEUR (MOINS LA CELLA ET L'ADYTON).

Plan du rectangle intérieur. — Les limites externes du rectangle intérieur sont très clairement marquées sur la ruine, par les fondations, qui, sur tout le pourtour, sans autre exception que l'angle Sud-Ouest, ont gardé intacte la première des assises de calcaire où reposaient les murs et les prostasis ; et l'on en peut connaître plus précisément les dimensions et l'emplacement grâce au dallage du péristyle conservé par tronçons sur trois des côtés. Il mesurait (au socle) :

longueur 44^m 14,
 largeur 13^m 34.

Une particularité assez surprenante arrête dès l'abord l'attention. On sait que dans les constructions canoniques, et dès la première moitié du v^e siècle, l'emplacement du rectangle intérieur était déterminé non point au hasard, mais en vertu d'une étroite corrélation avec le péristyle. Il fallait, par exemple, que la ligne des fronts fût axée sur un entrecolonnement ou une colonne des longs côtés, que le parement externe des murs latéraux fût aligné sur l'axe ou l'arête d'une colonne extérieure de façade. Ainsi, pour les architectes classiques, le péristyle est l'élément le plus important du plan, celui d'où découlent à la fois le module des détails et l'emplacement du bâtiment intérieur. A l'époque archaïque, il se passait l'inverse : le bâtiment intérieur ayant été établi en ses dimensions principales, une colonnade venait s'ajouter au pourtour, sans qu'entre le premier et la seconde le rapport fût réglé soit par les calculs soit par la coutume.

Or c'est précisément ce que nous remarquons dans cette construction du iv^e siècle : en contradiction avec les règles et les procédés contemporains, *elle se rattache étroitement*, par une de ces survivances dont nous avons déjà vu une autre preuve (différence des entrecolonnements), *aux règles et aux procédés archaïques*. Qu'est-ce à dire, sinon que ce plan

démodé a été imposé à l'architecte du IV^e siècle, non point par le respect religieux des traditions, mais par un état de choses impérieux, *par le maintien des fondations anciennes* ?

Dimensions intérieures du prodomos. — De ce prodomos l'excellente conservation¹ du dallage permet de connaître exactement la largeur primitive (10^m 535), mais la présence de lambourdes le long des tranches qui regardent vers l'Est nous donne à penser que de ce côté il manque une rangée entière de dalles. La figure 23 représente une reconstruction partielle, à la

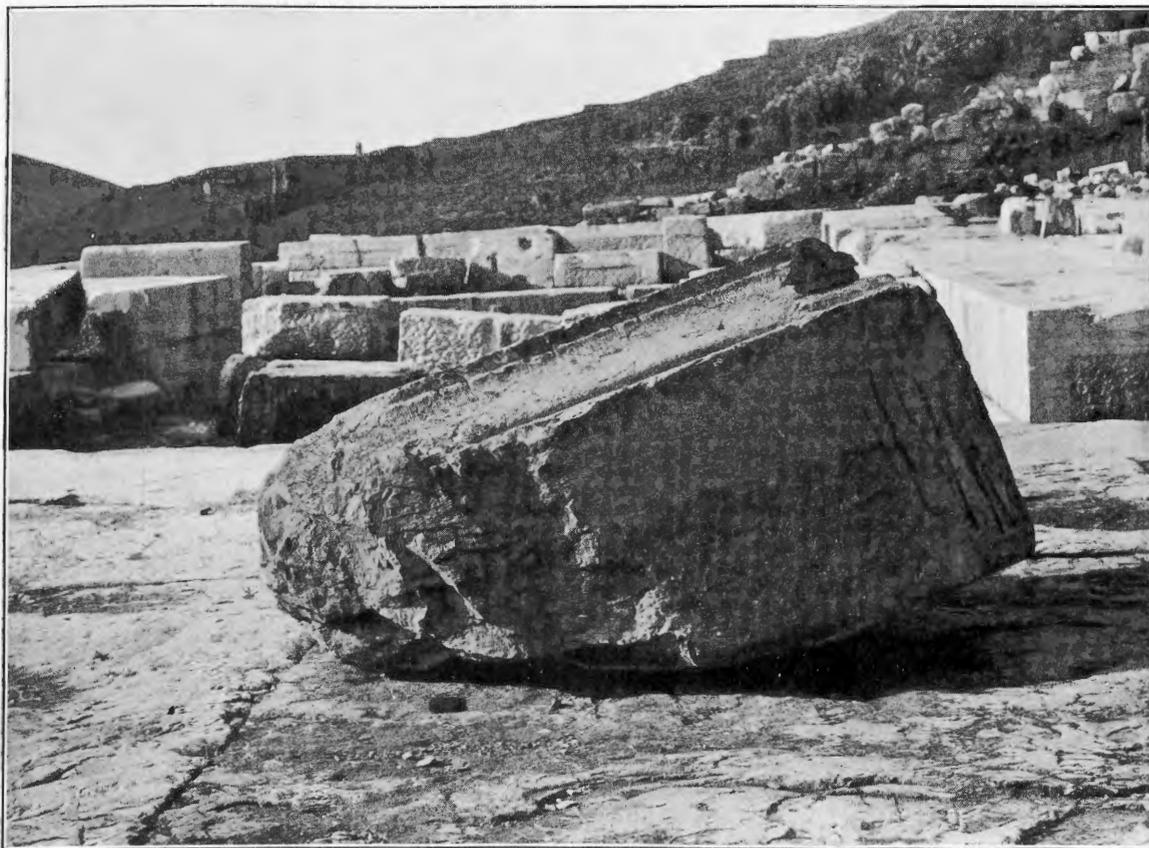


Fig. 24. — Bloc du toichobate latéral.

hauteur du mur Est du prodomos et au niveau du soubassement et du dallage. Sur les blocs A, A..., A', A'... dont l'ensemble constitue la plus basse des assises qui portent la colonnade et qui sont toutes demeurées *in situ* (Pl. II), on aperçoit des incisions croisées a, b, c, d, qui marquent la place exacte des blocs B..., B'..., B''..., de l'assise supérieure sur laquelle reposait le stylobate C, C...; mais le stylobate n'occupait pas à lui seul tout l'intervalle (2^m 64) entre les dallages D, D..., D', D'..., D'', D''... et E, E. Entre E, E et le stylobate, sur les lambourdes F, F, F étaient établies des plaques de dallage oblongues, larges de 0^m 789 dont nous avons conservé pour cette région deux blocs². Nous connaissons donc la

1. Sur le plan (pl. II) on a indiqué comme étant en place un fragment de dalle qui se trouve en réalité dans un dépôt en avant de la maison de l'École Française.

2. Invent. nos 319 et 348. Terrasse au Sud-Est du temple.

profondeur du prodomos en ajoutant aux 6^m 042 du dallage conservé une rangée de 0^m789; soit : 6^m 831.

Quant au stylobate, les dimensions en étaient les suivantes : hauteur (égale à celle du socle des murs) 0^m 545; largeur 1^m 851 (= 2^m 64 — 0^m 789); longueur des dalles 2^m 065 (calculée grâce aux barres médianes d'anathyrose que présentent sur une tranche les dalles D, D... et dans l'axe e.f. desquelles tombaient les joints de C, C...).

On remarquera que les colonnes étaient à cheval sur les joints. Le chiffre exact d'entrecolonnement est inconnu.

Dimensions intérieures de l'opisthodomos. — La reconstruction graphique de la figure 23 est également valable pour l'opisthodomos. Mais, entre le mur du fond et le [dallage conservé, prenait place une rangée plus étroite reposant pour moitié sur des lambourdes, et dont la largeur était de 0^m 671¹. La profondeur était donc de 0^m 671 + 4^m 08 (profondeur des dalles conservées) + 0^m 789 (rangée restituée en arrière du stylobate = 5^m 54.

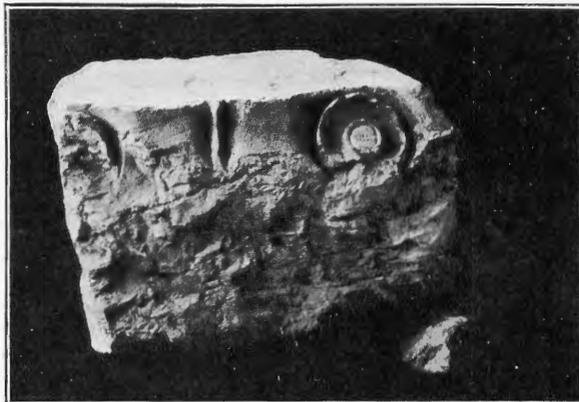


Fig. 25. — Fragment de la cimaise qui décorait la face externe des toichobates latéraux.

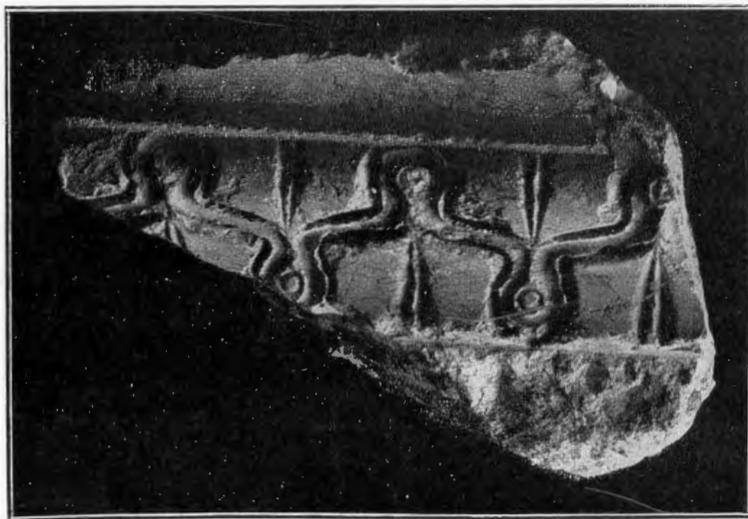


Fig. 26. — Fragment de la cimaise qui décorait l'assise terminale des murs latéraux (face tournée vers le péristyle).

à celui des hauteurs conservées, lesquelles varient entre 0^m 74 et 0^m 765 (à l'exception toutefois de deux tambours de 0^m 685 et 0^m 692, d'un autre de 0^m 52 qui a été certainement retra-

*Ordonnances du prodomos et de l'opisthodomos*². — De même que les frontons, et peut-être pour les mêmes raisons, l'entablement en avant du prodomos et de l'opisthodomos n'a laissé aucun débris.

En revanche, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, une bonne partie des tambours a été conservée. Leur hauteur moyenne (23^m 17 de hauteur totale pour 31 tambours) est de 0^m 747, chiffre qui correspond à très peu près

1. Invent. n° 183 (sur le mur ouest de la cella) et n° 521 bis (sur l' « Aire », près de l'escalier).

2. Un compte des naopes mentionne la pose de deux triglyphes angulaires τᾶς περιστάσιος τᾶς ἐν | τοῖς ὀπισσοδόμοις (BCH 1902, p. 55. B III, 6-7).

vaillé, et d'un quatrième de 0^m83). A supposer 13 tambours ainsi qu'aux colonnes du péristyle, et un chapiteau de dimensions voisines, on obtiendrait comme hauteur de colonne 10^m 40 à 10^m 50. Les diamètres maximum et minimum actuels sont de 1^m 13 et de 1^m 54.

Il ne me paraît pas impossible de retrouver d'une manière indirecte les hauteurs de l'architrave et de la frise. Les moellons qui composaient le mur avaient, nous le verrons, une hauteur uniforme ; mais quelques-uns mesuraient 0^m 575 et 0^m 477 ; ces chiffres sont exactement entre eux dans la même proportion que ceux de la frise et de l'architrave extérieures¹. Une telle analogie ne nous autoriserait-elle pas à supposer que deux assises de 0^m 575 faisaient suite, dans les murs latéraux, aux frises du prodomos et de l'opisthodomos, et deux

de 0^m 477 aux architraves ?

Ce qui donnerait respectivement comme hauteurs de l'architrave et de la frise des prostasis intérieures les chiffres de 0^m 954 et 1^m 15.

Murs latéraux. — Le toichobate. — Il reposait sur deux assises de calcaire dont la disposition est donnée fig. 21 (L, M).

La seule des trois dimensions conservée est la hauteur : 0^m 544 à 0^m 547. La largeur 1^m 40 est facilement restituable : c'est l'intervalle que l'on mesure actuelle-

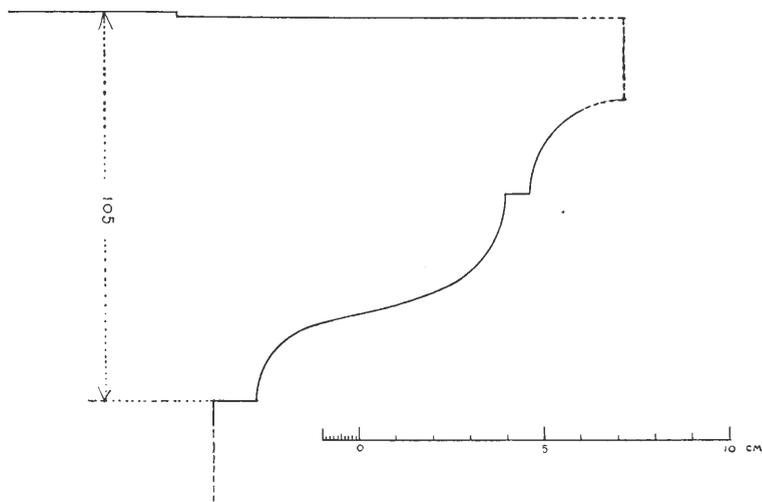


Fig. 27. — Moulure de l'assise terminale du mur latéral (profil).

ment entre le dallage du péristyle Nord et celui du prodomos (Pl. II). Les blocs étaient égaux en longueur à ceux du dallage latéral : 2^m 04 ; les joints de ce dallage alternaient avec ceux du toichobate (fig. 21, E', E'... et N, N...).

Tous les blocs conservés portent au bord supérieure externe une moulure en doucine qui n'est plus en l'état primitif : elle a été ravalée et brettelée sur une épaisseur de 12 millimètres², puis recouverte d'une couche de stuc dont il demeure de minces parcelles. Au long de l'arête supérieure, on aperçoit à intervalles réguliers des disques incisés (très distincts sur la figure 24) et qu'on n'aurait pas pu interpréter sans la découverte³ du fragment que donne la figure 25. Mais ce fragment lui-même, détruit sur la moitié de sa hauteur, ne peut être restitué que par analogie avec un autre (fig. 26), de dimensions moindres, mais bien conservé et qui provient certainement du temple. Ainsi le *καμάτιον* dont parlent les comptes des naopes⁴ présentait le dessin fort singulier, unique à ma connaissance, de deux

1. $\frac{0,575}{0,477} = 1,205$ $\frac{1,405}{1,167} = 1,204$.

2. Cette épaisseur est connue grâce aux traces nettes d'un ravalement qui longe la partie inférieure de la moulure sur l'abaque horizontal.

3. Dans un dépôt, en arrière de l'Autel.

4. *BCH*, XXVI (1902), p. 43, l. 4-5.

« cimaises lesbiques » opposées et alternées. La figure 27 et la planche X en donnent une restitution.

Le bloc du toichobate A, que reproduit la figure 28, présente à la face antérieure un ressaut biseauté qui ne peut s'expliquer que comme répondant à celui d'une ante. Les deux dalles des péristyles latéraux B et C (fig. 29) qui proviennent du côté Est du temple doivent être replacées au bas des antes du prodomos, la première devant l'ante Nord, la seconde devant l'ante Sud. Le schéma de la figure 30 donne la restitution de l'angle Nord-Est du prodomos : les blocs A et B s'adaptent exactement l'un à l'autre. On peut les compléter avec le bloc D, ou un autre semblable. Cette reconstruction graphique permet de restituer au ressaut de l'ante une largeur de 0^m 82 à 0^m 84.

Murs latéraux. Les orthostates. — Les orthostates conservés répondent à des types différents :

1^o Orth. non inscrit (n^o 228 ; sur le mur Sud de la cella, à hauteur du prodomos). Cassé en longueur ; hauteur 1^m 322 ; épaisseur 0^m 562. A l'arrière, le bloc est encadré d'une bande lisse d'anathyrose.

2^o Orth. non inscrit (n^o 598 ; dans un dépôt, devant la maison de l'École Française). Cassé en longueur ; hauteur

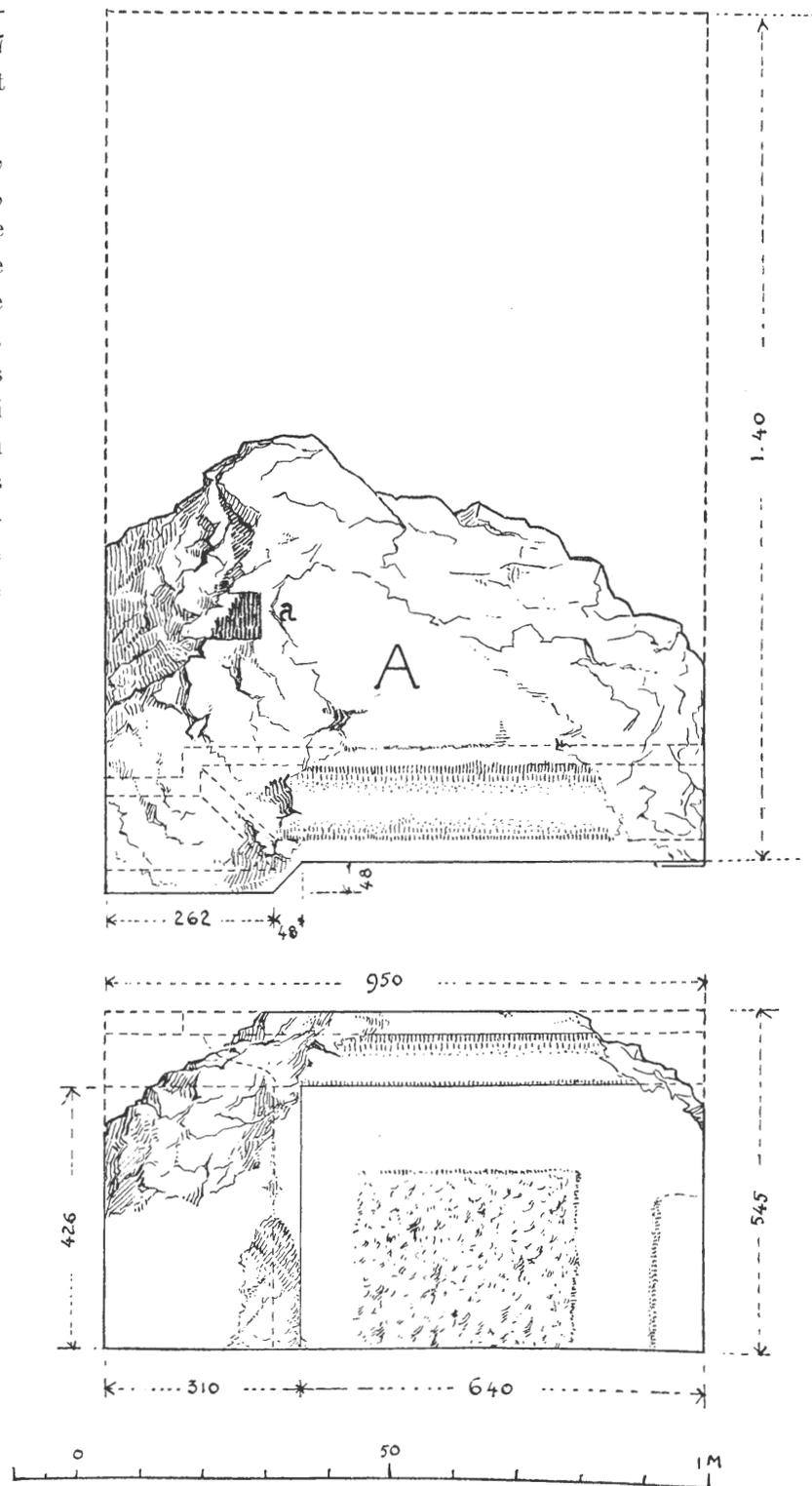


Fig. 28. — Bloc de toichobate placé sous l'ante Nord-Est.

subsistante 1^m 695; épaisseur 0^m 56. Quatre goujons fixaient des offrandes à la face intérieure. A l'arrière, le bloc est encadré par la bande d'anathyrose.

3^o Orth. inscrit (en plusieurs morceaux recollés¹; devant le Musée) (fig. 31). Longueur 2^m 04; hauteur subsistante 1^m 37; épaisseur 0^m 56. La bande d'anathyrose encadre la face postérieure.

4^o Cinq orthostates, dont deux réduits à quelques fragments non rajustables, qui portaient le texte connu sous le nom de « Monument bilingue », relatif à la fortune du temple et aux limites du terrain sacré²:

I. — Colin, pl. I. (Sur la terrasse du mur polygonal et devant le musée.) Épaisseur 0^m 55,

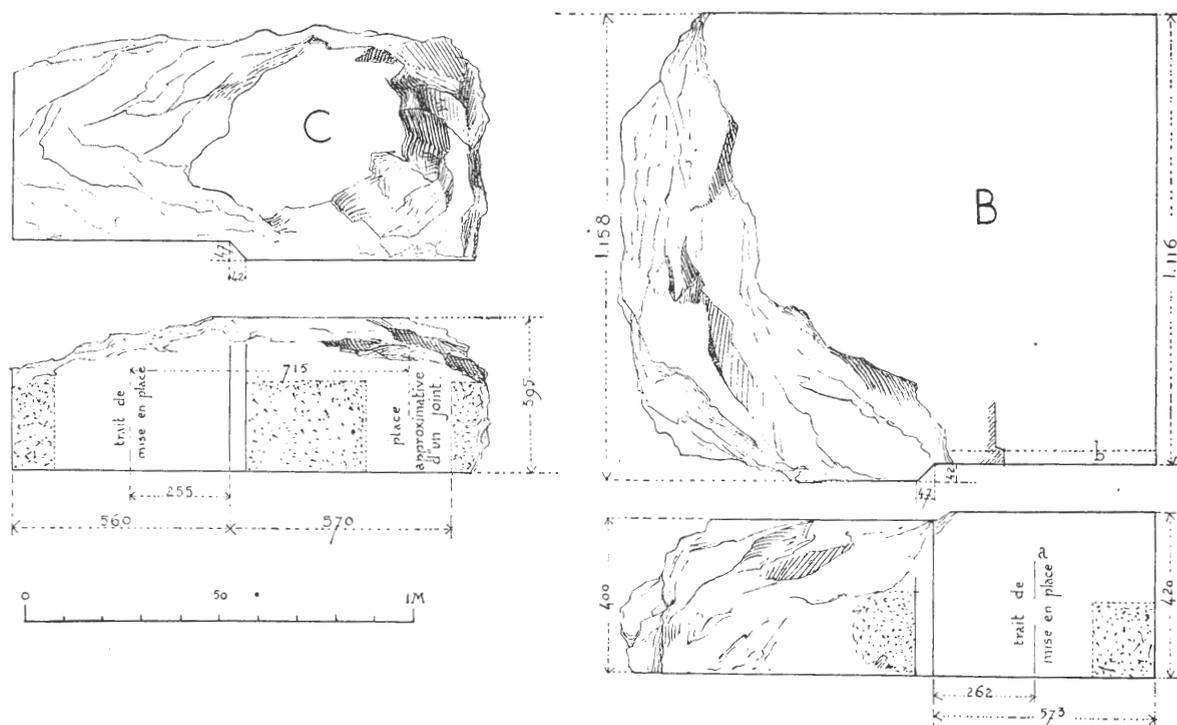


Fig. 29. — Dalles des péristyles latéraux, avec ressaut sur une des tranches.

longueur (calculée par M. Colin) 2^m 755; hauteur subsistante (d'après les calculs de M. Plassart) 1^m 378 (chiffre qu'il faut sans doute pousser, comme l'indique l'orthostate 2^o, jusqu'à 1^m 695 au moins). Dans la partie supérieure, la seule conservée, de la tranche gauche, le joint est divisé en deux par une bande horizontale *f* (fig. 32). A la face arrière, l'anathyrose, au lieu d'être quadrangulaire et d'encadrer la pierre, comme c'est le cas pour les autres

1. Cet orthostate a été recomposé en août 1905 par M. Bourguet, qui me prie d'ajouter les indications suivantes : « Je ne me suis aperçu qu'à ce moment que la fin de la lettre d'Hadrien que j'avais publiée (*De rebus delph. imper. aet.*, p. 74-75) continuait la deuxième colonne du texte donné *ibid.*, p. 78-79. Les raccords proposés ont été reconnus exacts, et on a ajouté le fragment inv. n^o 1772 dont rien ne pouvait faire deviner la place avant qu'on l'eût rapproché matériellement des morceaux déjà recomposés ».

2. Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes* (*Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.*, 1^{re} série, tome VIII); Colin, *BCH* XXVII (1903), p. 104-173 et pl. I, II, III.

rothostates ci-dessus décrits, comportait deux bandes horizontales *a* et *e*, réunies par une bande verticale *b* (fig. 32). Les distances de la bande verticale *b* au bord gauche, et de la bande horizontale *e* au bord supérieur peuvent être connues assez exactement : elles sont taillées au revers d'un fragment (fig. 33 ; inv. n° 754)¹ qui ne s'ajuste plus avec le reste de la pierre, mais dont M. Plassart a pu néanmoins retrouver la place : les distances indiquées sur les figures 32 et 33 sont le résultat de ses calculs.

II et III. — Colin, pl. II et III (devant le Musée). Épaisseur 0^m 55 ; longueur 2^m 05 et

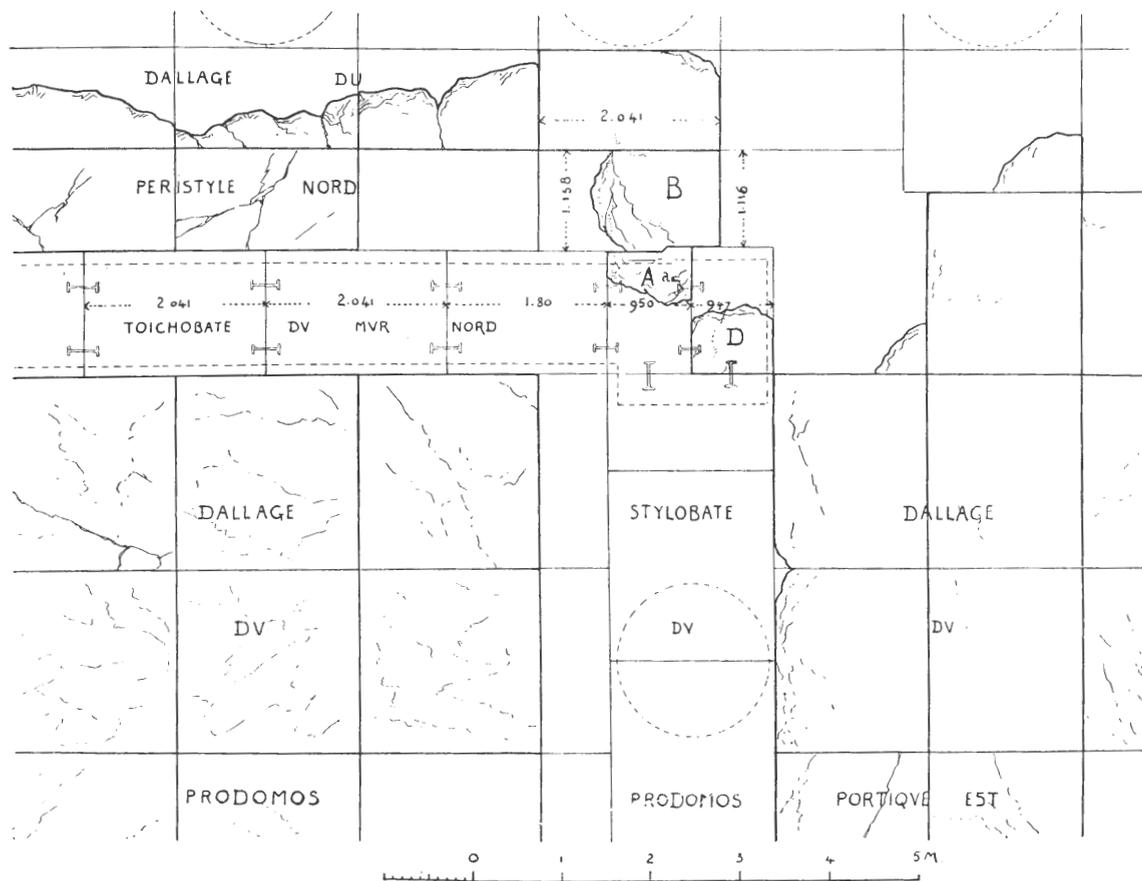


Fig. 30. — Restitution en plan, à l'aide de trois blocs conservés (A, C, D) de l'extrémité Est du toichobate Nord.

2^m 041 (longueur restituée, égale à la demi-distance entre les axes des colonnes latérales), hauteur subsistante 1^m 10 et 0^m 83. La face interne présente une anathyrose en **I** dont la bande verticale (*c* et *d*, fig. 32) occupe le milieu. Les textes qui y sont inscrits font suite à celui de l'orthostate précédent.

IV. — Note de M. Plassart : « Divers fragments qui, d'après l'écriture et le contenu, se rattachent certainement au groupe du monument bilingue, ne peuvent trouver place dans les trois premiers orthostates de ce groupe (Colin, pl. I, II, III). Il faut donc penser qu'un

1. Ce fragment, non plus que quelques autres du même texte, ne figure pas sur la planche publiée par M. Colin.

quatrième orthostate se trouvait à droite des trois premiers. Signalons, parmi les fragments qui s'y rattachent, ceux qui ont conservé quelque peu de leurs faces latérales ; inv. 4062, 831+3346. »

V. — Colin, *l. l.*, p. 168 : « Quelques fragments qui paraissent avoir trait au même sujet ». On devra donc les restituer à la suite des autres, avec ou sans intervalle.

Des remarques précédentes il résulte ceci : les orthostates A, B, C, dont la rangée complétait l'épaisseur du mur en arrière de I, II, III, étaient de hauteur moindre que ceux-ci, ainsi que l'indique la place de la bande d'anathyrose *e* (fig. 32) ; c'est de là sans aucun doute que provient la plaque haute de 1^m 322, décrite ci-dessus (n° 1). Ces trois orthostates mesuraient respectivement les longueurs de 2^m 65 env., 2^m 05 env., 2^m 05 env. : ils étaient disposés de la manière qu'indique la figure 33 (plan), leurs faces de joints alternant avec celles de I, II, III.

Ce groupe d'orthostates ainsi rétabli d'une manière aussi assurée que possible, où convient-il de le restituer ? On notera d'abord qu'il faisait suite à une parastade, car le fait que les pierres I et A sont plus longues que les autres ne peut s'expliquer que de cette façon¹ ; et l'on admettra sans peine que cette parastade ait compris deux ou trois assises dans la hauteur de l'orthostate. On remarquera en second lieu que la série I, II, III, IV, V, donnant une longueur de près de 11 mètres, ne peut être replacée ni dans un mur transversal, ni dans la partie interne des murs de prodomos et d'opisthodomos, mais seulement à la suite soit de l'ante Nord-Est, soit de l'ante Sud-Ouest. C'est le dernier emplacement que permet de désigner un texte, publié par M. Colin², qui, se référant à l'une des décisions inscrites sur ces blocs, la déclare [ἐ]ν τῶν ἱερῶν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ ἐν Δελφοῖς ἐξ εὐ[ω]λύμ[ου εἰσιόν]των ἐν κει[χαρχ]μῆν³. « A gauche de l'entrée » ne peut signifier, nous avons vu pourquoi, « dans le prodomos » ; ces mots signifient donc « au mur Sud ».

Les considérations précédentes nous conduisent à un résultat assez inattendu, mais dont il est difficile de douter. Si nous remettons à leur place les orthostates I, II, III, A, B, C, en tenant compte que, dans une construction aussi régulièrement ordonnée, les joints doivent être remis dans l'axe ou dans le prolongement de ceux du dallage, nous constatons que les joints de I, II, III coïncident avec ceux du toichobate (fig. 34). Or cette disposition est inadmissible : il n'arrive jamais à la bonne époque, et dans notre temple moins encore qu'ailleurs, que les joints de deux assises consécutives soient superposés. Il faut donc restituer entre le toichobate et les orthostates I, II, III une assise de socle, ce qui amène, par une conséquence naturelle, à en restituer deux autres sous les orthostates A, B, C (fig. 35 D, E).

1. Tel était le cas en effet dans les édifices où les blocs ont des dimensions modulaires : la longueur des orthostates courants étant fixée, on calculait celle des orthostates extrêmes d'après la mesure des triglyphes, ainsi que le prouve le devis de la skeuothèque de Philon, l. 19 sqq. : καὶ ἐπὶ τῆς εὐθυτηρίας ἐπιθήσει ὀρθοστάτας περὶ μέσην τῆς εὐθυτηρίας, μήκος τετράποδας... τοὺς δ' ἐπὶ ταῖς γωνίαις μήκος ἐκ τοῦ μέτρου τῶν τριγλύφων. Si, dans le cas qui nous occupe, on donne aux triglyphes de la frise qui couronnait le mur une largeur sensiblement égale à celle des triglyphes du péristyle (comme il est vraisemblable), la longueur de 2^m 75 se déduit d'une simple reconstruction graphique.

2. *L. l.*, p. 115.

3. La preuve qu'il s'agit bien du temple et non d'un mur du hiéron, c'est la traduction latine de ce texte : determinatio per [hi]eromnemonas facta, q[uae] etia[m] Delpes in latere aedis Apollinis incisa est.

Le Parthénon, ainsi que les temples de Phigalie et de Paestum nous font connaître une disposition analogue à celle-ci : un socle bas qui, prolongeant vers le dehors le dallage intérieur, s'interpose entre le toichobate et les orthostates. De même, ici, la hauteur du socle externe devait être égale soit à celle du dallage, soit à celle du stylobate des colonnades intérieures. Quant à la double assise qui portait, au prodomos et à l'opisthodomos, la rangée interne des orthostates, il est malaisé d'en comprendre l'utilité¹.

Il n'est rien resté de ce socle, ou plutôt il n'est rien resté de celui qui portait les ortho-



Fig. 31. — Orthostate inscrit.

states au prodomos et à l'opisthodomos. Car il est probable que trois blocs², malheureusement mutilés, doivent être remis à ce niveau, sous la rangée interne des orthostates de la cella. Ils remplissent, sous le rapport de la technique et des dimensions, toutes les conditions désirables ; et, comme ils sont parés à joints aux deux faces oblongues, on les doit supposer

1. Dans un compte des naopes (*BCH*, XXVI (1902), p. 43, A, I, 4-10), il est question d'une fourniture de 72 ἄλοι en fer (goujons) : [εἰς τὸ στρώμα τὸ περὶ τὸ κυμάτιον τῆς ἐϋθυντηρίας]. La restitution [στρώμα] proposée par M. Bourguet est des plus séduisantes ; sa traduction de κυμάτιον κτλ par « talon du soubassement du mur » des plus vraisemblables. Si στρώμα est bien le mot véritable, il doit désigner une assise, et une assise placée du côté de la mouluration du toichobate (περὶ τὸ κυμάτιον = le long de la cimaise). Mais il ne peut s'appliquer ni au dallage du péristyle, ni aux grils de lambourdes, qui sont dépourvus d'ἄλοι, ni à l'assise inférieure (euthyntéria) de la krépis, qui avait été certainement achevée avant la pose du toichobate ; il se rapporte donc, selon toute vraisemblance, au socle extérieur des orthostates (fig. 35, D, D...). Si cette explication est exacte, on en pourra conclure que l'assise D était divisée en deux rangées adossées.

2. Inv. nos 388 et 390 (sur la terrasse, près de la fontaine) et 629 (dans le dépôt en face de la maison de l'École).

contigus à un dallage plus élevé que celui du prodomos, de l'opisthodomos et du péristyle.

La figure 36 qui reproduit le mieux conservé¹ permettra d'en abrégier la description. Le lit d'attente est brettelé à l'exception, sur l'un des bords, d'un bande lisse que limite un

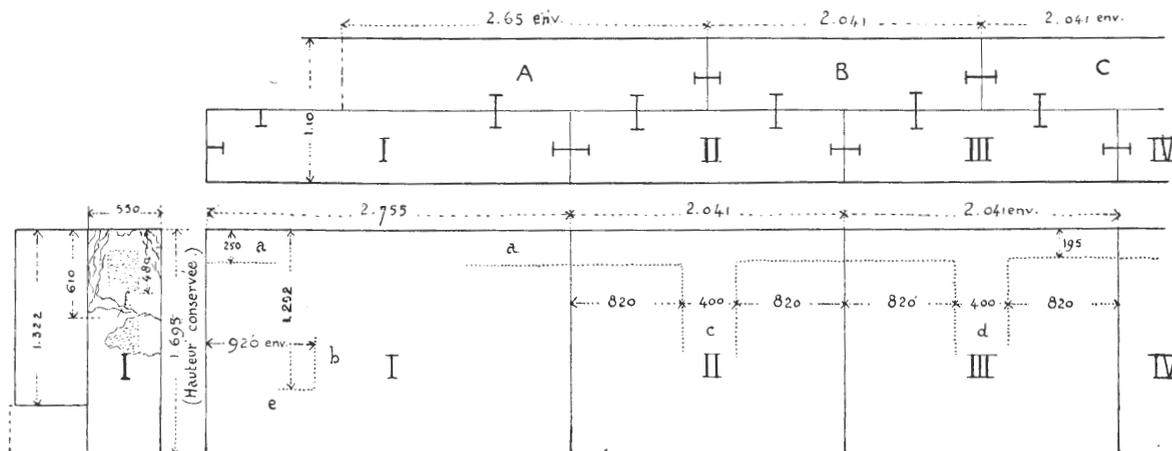


Fig. 32. — Schéma donnant en plan et en élévation l'ensemble des trois premiers orthostates inscrits (I, II, III) avec la rangée d'orthostates postérieurs (A B C).

trait incisé ; les deux longues faces sont parées à joints ; sur l'une (celle qui est au bas de la figure), la bande verticale d'anathyrose est déplacée vers l'axe ; cette bande n'occupe pas la même place sur les deux autres blocs (inv. nos 388 et 629) ; la face postérieure est dépourvue de scellements ; la face latérale seule est cramponnée. De ces remarques on conclut que le bloc faisait partie d'une rangée étroite et continue ; qu'il portait un autre bloc, en retrait de 0^m 10, large de 0^m 57 au moins ; que le lit d'attente n'était visible qu'en bordure ; que le joint, de ce côté, s'appliquait à des blocs d'une autre longueur ; et qu'enfin la face opposée (au haut de la figure), puisqu'elle est dépourvue de crampons, s'adossait à une assise de hauteur différente. Toutes les particularités s'expliquent si notre bloc est considéré comme un fragment du socle placé dans la cella sous la rangée interne des orthostates.

À l'intérieur de la cella, les orthostates de l'une comme de l'autre rangée portaient sur une assise *unique* ; l'assise interne E (fig. 35) y avait été supprimée. Car il faut bien admettre, puisque nous avons conservé des orthostates *inscrits* avec anathyroses *normales* au revers, d'une part que ces orthostates faisaient suite aux autres, dans le parement externe des murs, d'autre part que chacun d'eux s'appliquait exactement et sur toute sa longueur à l'orthostate complémentaire (interne). Il y aurait eu au contraire la même alternance de joints entre les deux rangées adossées qu'entre A, B, C et I, II, III, si la rangée interne avait été établie sur une assise supplémentaire de socle, comme à l'opisthodomos.

1. Inv. n° 390. — Dans la figure 32, les lignes pointillées indiquent la place des anathyroses taillées à l'arrière des blocs I, II, III.



Fig. 33. — Quatre morceaux recollés du « Monument bilingue » (Inv. nos 394, 754, 763, 768).

Murs latéraux. Les assises courantes. — Des assises courantes, on a conservé un assez grand nombre de moellons; ce sont des parpaings en poros de dimensions égales: longueur 1^m 015 à 1^m 02; largeur 1^m 065 à 1^m 071; hauteur 0^m 440 à 0^m 444. Quelques blocs toutefois diffèrent des autres en hauteur; ils peuvent être rangés en trois groupes, suivant qu'ils sont hauts de 0^m 575, 0^m 477 ou 0^m 348-0^m 351. On a vu plus haut (p. 28) à quelles assises paraissent avoir appartenu ceux des deux premières catégories; pour les autres, il se pourrait qu'ils eussent été placés à la hauteur du chapiteau des antes; mais on n'en a aucune preuve.

Le fragment de mouluration dont nous avons parlé à propos du toichobate et qui est reproduit par la figure 27, provient apparemment de l'assise terminale des murs latéraux: ce décor limitait sans doute le mur

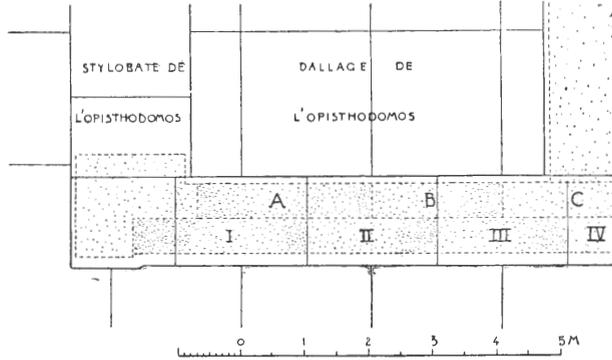


Fig. 34. — Plan schématique montrant la position relative des quatre premiers orthostates inscrits, à la suite de l'ante Sud-Ouest (Cf. fig. 32).

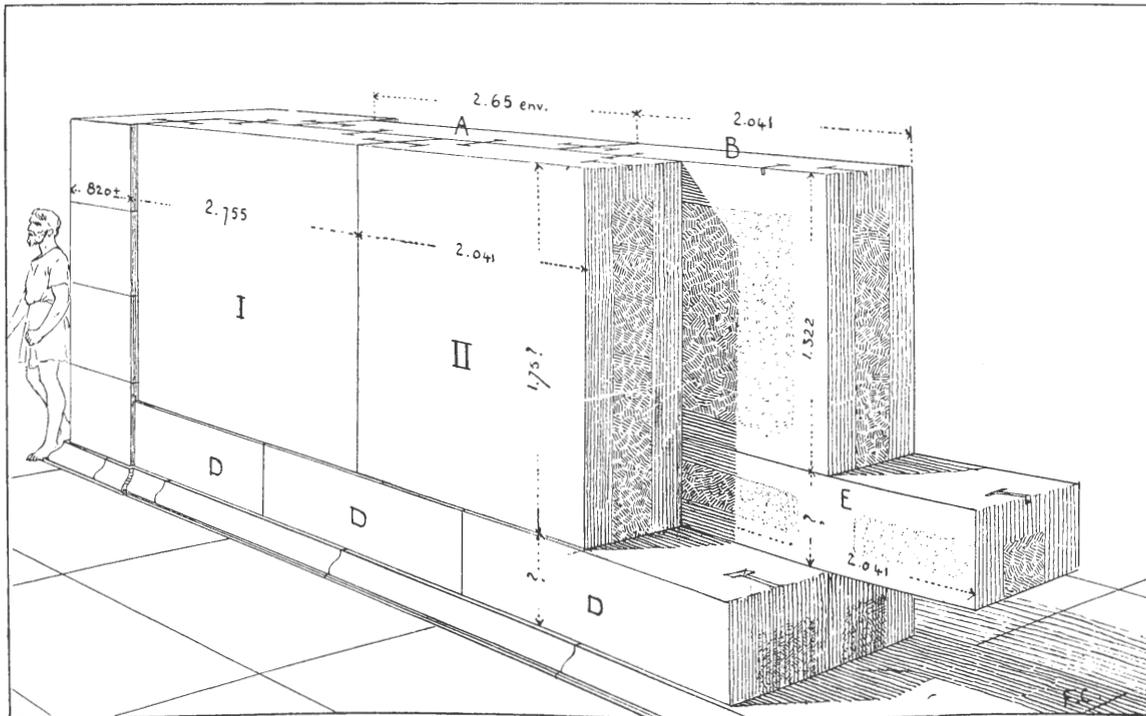


Fig. 35. — Mode de construction des orthostates et de leurs socles aux têtes de murs.

vers le haut (immédiatement au-dessous du plafond), répondant au décor analogue qui en marquait le départ au bas.

Murs latéraux. Les antes. — Nous avons vu qu'on peut remettre à leur place primitive

(sous les antes Nord-Est et Sud-Est) le bloc de toichobate à ressaut A (fig. 28) et les dalles

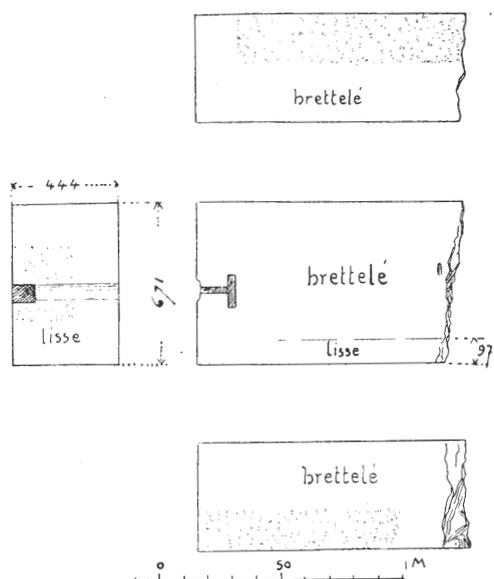


Fig. 36. — Fragment d'un socle intérieur d'orthostate.

Murs de refend Ouest. — Un heureux hasard nous a conservé cinq des six blocs qui composaient le toichobate de ce mur. La figure 38, où on les voit regroupés en l'état primitif¹, donne une vue en plan avec une reconstitution partielle de l'opisthodomos et des soubassements des deux colonnades ioniques, ainsi qu'une vue en élévation, qui montre la différence de travail d'un bloc à l'autre, sur les faces tournées vers la cella.

D'après les traces et les traits incisés, on voit que le toichobate Ouest portait une double rangée de blocs, large au total de 1^m 242. Ces blocs étaient probablement les socles d'orthostates et non les orthostates eux-mêmes.

1. A = Inv. n° 372 (sur la terrasse, près de la fontaine); B = n° 194 et C = n° 216 (sur le mur Sud de la cella, près du mur Ouest); D = n° 168 et E = n° 169 (sur le mur Ouest de la cella, vers l'extrémité Nord).

à ressaut B et C (fig. 29). Le groupe AB étant reconstitué (fig. 30), il est permis, grâce à la cavité de goujon a (fig. 28 et 30) de retrouver le départ de l'ante, et ainsi, d'en calculer la largeur latérale approximative (1^m 00 env.). Mais à l'angle Sud-Ouest, où nous avons supposé qu'il fallait rétablir l'orthostate inscrit I, il n'est plus possible d'admettre la même largeur. On voit par la figure 34 que, cet orthostate une fois replacé, il ne reste plus pour l'ante qu'une largeur de 0^m 90; il paraît donc probable qu'ici comme au Théseion, les antes étaient plus fortes au prodomos qu'à l'opisthodomos.

La figure 37 montre quel était au socle l'arrangement probable et comment s'amortissait la mouluration. On a vu (p. 32 et fig. 35) que l'ante était depuis le bas sectionnée en assises.

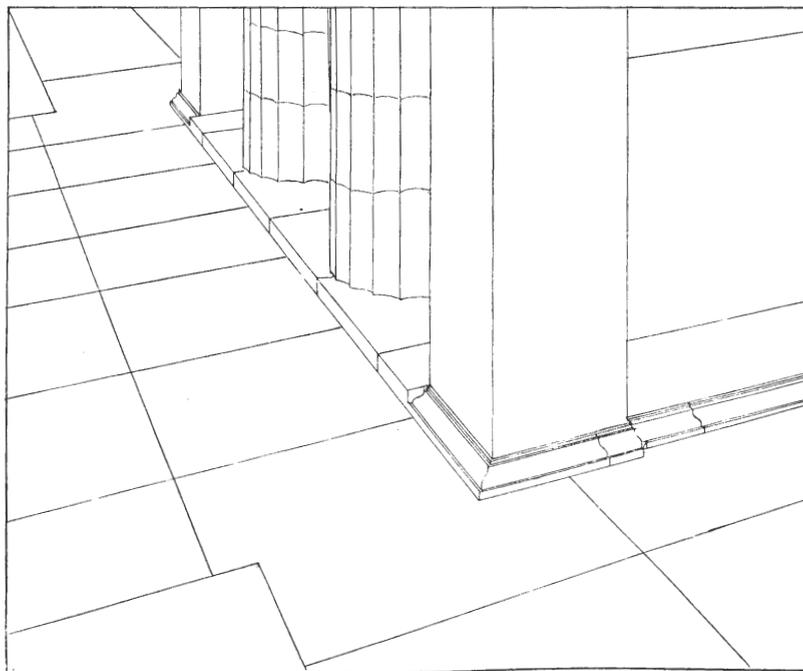


Fig. 37. — Partie inférieure des antes.

Le moëllon de poros¹ reproduit fig. 39 provient de la jonction de deux murs ; mais il est impossible de le replacer aux croisements des murs latéraux et des refends : car l'on connaît, à quelques centimètres près, la place précise de ces croisements, et niles dimensions ni la coupe du bloc ne s'y peuvent adapter. En conséquence, on supposera qu'il faisait partie soit du mur Ouest, soit du mur Est et qu'il se trouvait au point où l'un de ces murs se liaisonnait à l'entablement (soit d'un des ordres intérieurs, soit de la construction dont il sera parlé ci-dessous (*L'adyton*)).

Mur de refend Est. — Entre le bord occidental du dallage du prodomos et le départ des fondations des colonnades intérieures (Pl. III, Det F), l'intervalle était de

1. Inv. n° 489 (sur l'« aire », près de l'escalier).

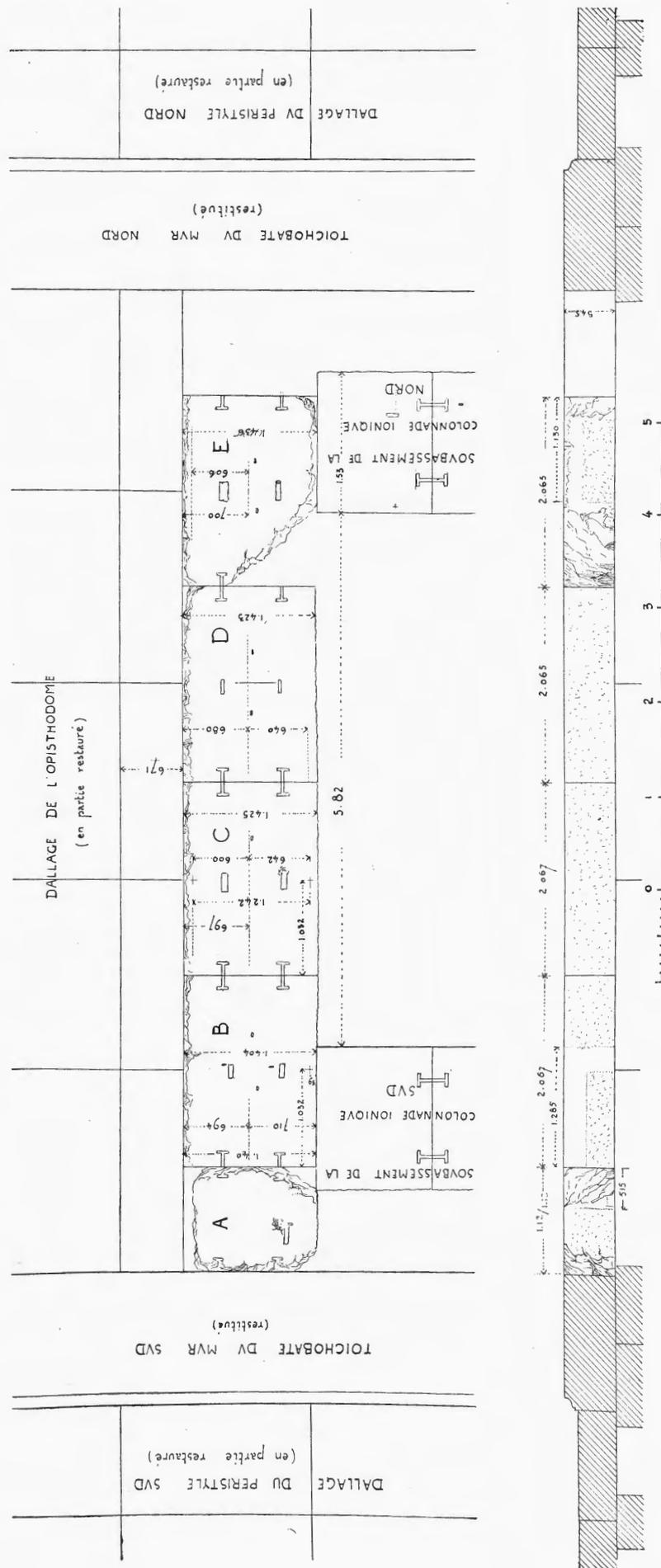


Fig. 38. — Plan et élévation interne du toichobate du mur Ouest de la cella.

1^m 547 (dimension rectifiée par les traits de mise en place; dimension actuelle : 1^m 628).

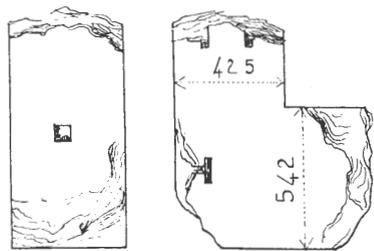


Fig. 39. — Moellon de poros à la jonction de deux murs.

Mais ce chiffre représente la largeur de l'assise au-dessous du toichobate. Le toichobate n'avait qu'une largeur de 1^m 455. C'est ce que prouvent quelques blocs conservés.

L'un d'eux ¹ (fig. 40) se trouve actuellement tout contre le dallage du prodromos, au Sud; et c'est en effet de l'extrémité Sud du mur qu'il provient. La face A était contiguë au prodromos; le trait incisé *ab*, que l'on voit sur cette face, marque l'affleurement du dallage; dans l'entaille B venait s'ajuster l'extrémité du soubassement de la colonnade intérieure; le pan biseauté C se jointoyait au soubassement du mur Sud.

Un autre ² sur lequel on voit les traces de l'assise inférieure du mur fait connaître l'épaisseur totale de ce mur au socle : 1^m,243. On remarquera que cette dimension est la même qu'au mur de refend Ouest; ce qui ne laisse pas d'éton-

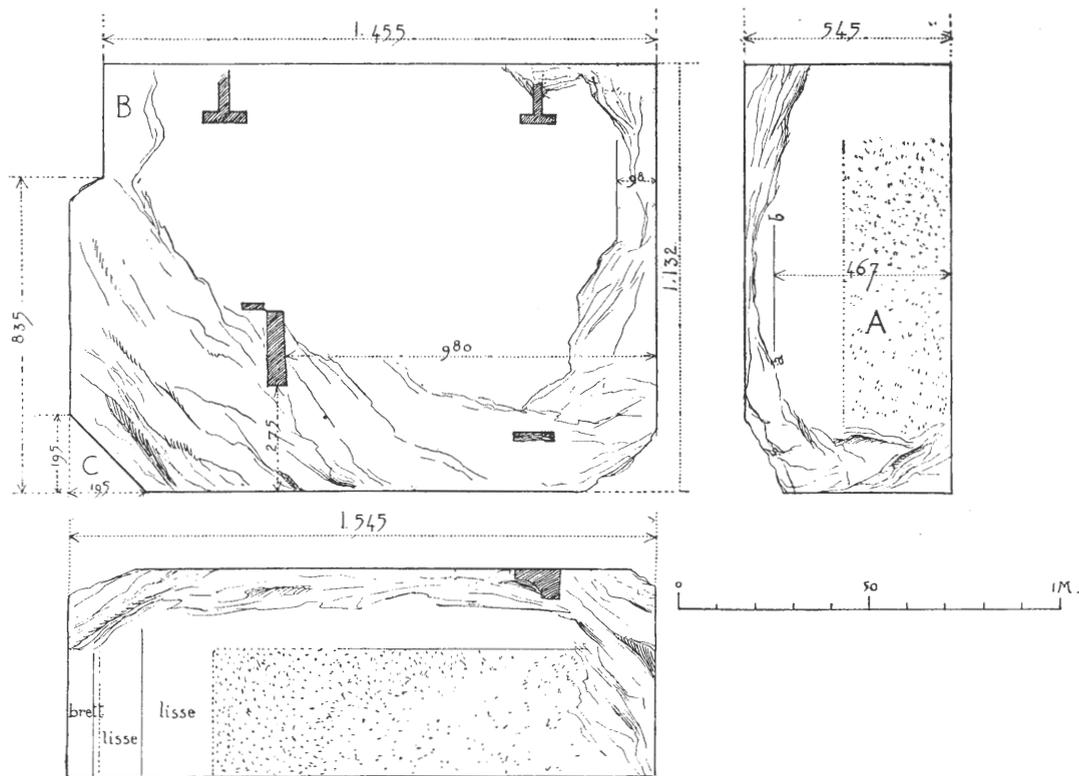


Fig. 40. — Toichobate du mur de refend Est (extrémité Sud).

ner, car il était de règle qu'un mur où s'ouvrait une porte fût plus fort qu'un mur plein. Les parties hautes du mur ont disparu jusqu'au moindre fragment.

La porte. — Le seuil, large au soubassement de 2^m,00, long de 5^m,877, s'encastrait dans

1. Inv. n° 243.

2. Inv. n° 607 (en face de la maison de l'École Française).

une entaille pratiquée au bord du dallage du prodomos. En avant de cette entaille, on aperçoit sur les dalles (Pl. III) de menus traits incisés et des cavités forées pour des goujons plats ou cubiques de petites dimensions. La construction dont l'existence est avérée de la sorte était certainement en relation avec la porte et sans aucun doute constituée de blocs légers (en pierre ou en bois). Aussi me paraît-il légitime de supposer en cette partie un emmarchement auxiliaire destiné à faciliter l'accès au seuil.

Du linteau et des piédroits de la porte, rien ne nous est parvenu. Cette porte, que les inscriptions nomment τὸ μέγα θύρωμα¹, par opposition aux portes d'entrée du prodomos et de l'opisthodomos², devait être en effet colossale, à en juger par les dimensions mêmes du seuil.

La boiserie, selon un usage assez fréquent³, était rehaussée de plaques d'ivoire, incrustées en marquetterie ou taillées en reliefs⁴, comme l'indique un achat fort important de cette matière (1705 dr., 3 ob.), porté dans les comptes des naopes⁵.

LA CELLA (MOINS L'ADYTON).

Comme, au témoignage de Pausanias, l'adyton se trouvait ἐς τοῦ ναοῦ τὸ ἐσωτάτω⁶, et que le fond de la cella est actuellement vide de ruines, nous ferons d'abord abstraction des problèmes que la question soulève, sans considérer la cella du temple delphique autrement que comme une cella ordinaire.

Dimensions de la cella. — La restitution des murs nous permet de retrouver les dimensions intérieures entre orthostates. La largeur était de 10^m 73 environ, la longueur de 25^m 35 env.

Description sommaire des ruines actuelles⁷ de la cella. — Les fondations des murs ne sont plus visibles qu'en partie, à l'Est, à l'Ouest et à l'extrémité Ouest du côté Sud. Je rap-

1. Wescher, *Mon. Bil.*, p. 43; Collitz-Baunack, *Gr. Dial. Inscr.* 2, 1953, 3; *BCH*, XXVI (1902), p. 62, C I, 8-9, 21.

2. Une expression semblable qu'il faut entendre de la même manière se retrouve dans un compte d'Epidaure, relatif aux travaux de l'Asklépiéion (Baunack, *Aus Epidauros*, p. 36, l. 110).

3. Exemples: Délos (*BCH*, XV (1891), p. 141, n.), Epidaure (Lechat-Defrasse, *Epidaure*, p. 60); Didymes (Haussoullier, *Rev. de philolog.*, 1899, p. 12-13). Cf. Bourguet, *BCH*, 1902, p. 70-71.

4. MM. von Biékowski (*Gallier in der Kunst*, p. 118-120) et Pagenstecher (*Die calenische Reliefkeramik*, p. 141-143) ont cru retrouver dans certaines coupes calènes qui représentent des Gaulois pillant un sanctuaire, une copie de groupes en relief qui auraient orné la porte du temple. L'hypothèse est tentante et M. Pagenstecher en particulier l'a soutenue de remarques ingénieuses. Mais je crois que les dates s'y opposent. L'achat d'ivoire a été effectué vers 345 (Bourguet, *ib.*, p. 36); des reliefs représentant le pillage des Gaulois doivent être postérieurs à 279. Supposera-t-on que la porte soit restée 60 ans inachevée? ou qu'on ait remplacé par une décoration nouvelle une décoration toute neuve encore et dans son premier éclat?

5. *BCH*, 1902, p. 64, C II, l. 5-13.

6. X, 24, 5.

7. Je ne parle dans ce chapitre que des ruines *actuellement* conservées. Nous verrons plus loin que l'état du temple a été modifié depuis l'époque des fouilles.

pelle (voir p. 10-11) que les fondations de l'Est et de l'Ouest sont entièrement constituées par des matériaux remployés du temple archaïque, mais qu'au Sud, si les parties hautes sont du IV^e siècle, les assises inférieures sont anciennes. On se souvient également que tout à côté de *a* (fig. 1) quelques pierres du mur Sud se sont détachées de la bâtisse¹; l'accident n'eût mérité ni une mention ni une figure (fig. 9), si cette brèche n'avait pris, faute d'un examen suffisant, une importance considérable : ce n'aurait été rien de moins que le fond même de



Fig. 41. — Vue du fond de la cella et du soubassement de la colonnade ionique Nord, prise du rocher θ (Cf. fig. 49) (état au moment des fouilles).

l'« antre ». Un archéologue, renchérissant sur ses prédécesseurs, n'a-t-il pas signalé l'aspect « caverneux » du mur²? A une faible distance du côté Nord, et parallèlement à lui, un soubassement symétrique est interrompu à son extrémité Ouest sur une longueur de 9^m80.

A 6 m. du mur Est, d'autres fondations occupent l'intervalle entre les deux rangées.

Colonnades intérieures. Fondations. — Le soubassement Nord (Pl. III CD, et fig. 41 à droite et 42) est, en l'état actuel, constitué de la manière suivante (de bas en haut) : trois assises de poros, en matériaux du vieux temple, d'une hauteur totale moyenne de 1^m30, et

1. Ce qui est fort compréhensible, puisque les assises auxquelles appartenaient ces pierres étaient, nous l'avons vu, non pas liaisonnées, mais appliquées au mur.

2. Pomtow, *Philolog.*, LXXI, p. 71.

dont le niveau supérieur affleure l'euthyntéria à l'Est et à l'Ouest (fig. 42 A, B = deux de ces assises¹); une assise de calcaire haute de 0^m 490 à 0^m 500 et dont les blocs courants ont une longueur de 1^m 50 à 1^m 52 (fig. 42, C); une assise de calcaire de même hauteur et dont les blocs courants sont longs de 0^m 76 en moyenne (fig. 42, D). Le lit supérieur de l'assise D était au niveau du toichobate.

Ce qui subsiste en place du soubassement Sud est construit d'une façon identique; mais, ainsi que nous le verrons dans la suite, la brèche actuelle (qui mesure 9^m 80) était, au

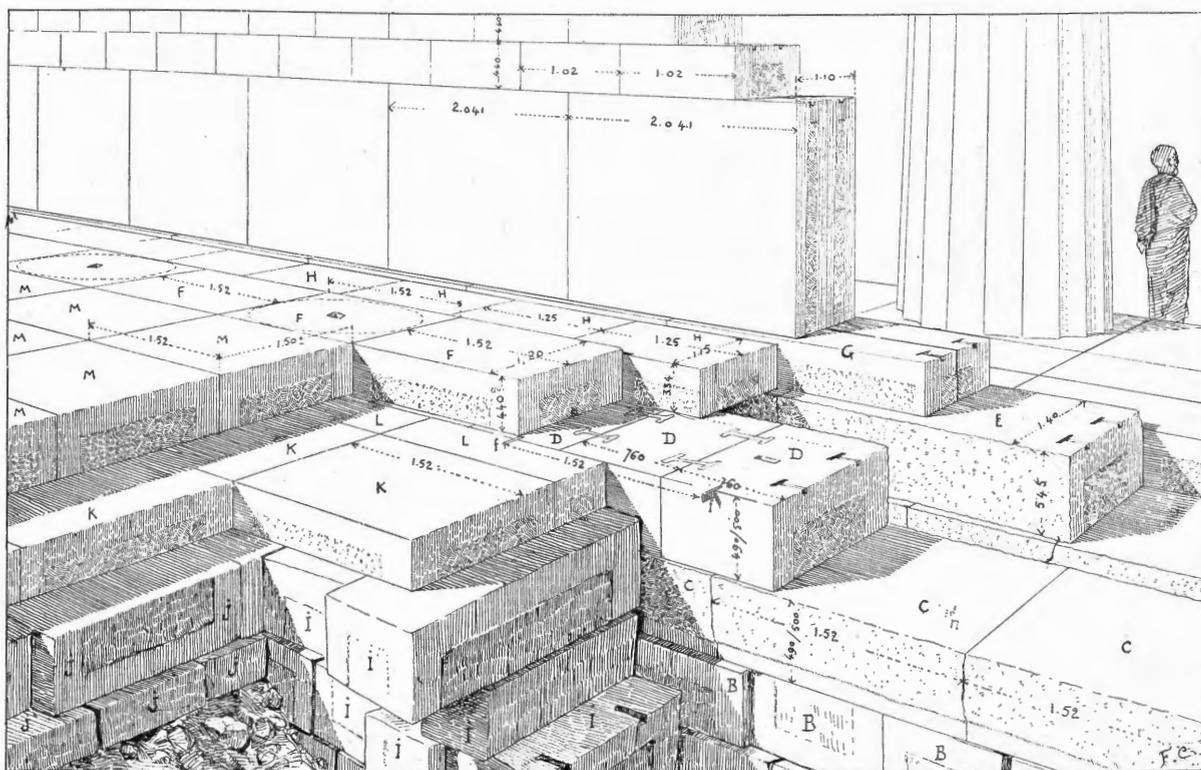


Fig. 42. — Vue perspective montrant le mode d'appareillage des soubassements du dallage du stylobate et sur le côté de la cella.

moment des fouilles, occupée par une bâtisse qui soulève le plus important des problèmes. Nous laisserons momentanément de côté cette particularité dont la solution n'influe en aucune manière sur la question qui nous intéresse ici, et nous raisonnerons comme si le soubassement Sud devait être, d'un bout à l'autre, restitué à l'exemple de celui du Nord.

Il est à peine besoin de démontrer que ces fondations jouaient ici le même rôle que les fondations analogues dans toutes les cellas à trois nefs; il suffira d'éliminer toutes les hypothèses invraisemblables; et l'on considérera comme invraisemblables: celle d'un mur plein, qu'aucun exemple n'autoriserait; celles d'une suite de niches, parce qu'il n'y a jamais eu, en arrière des soubassements, de fondations pour des cloisons² transversales; celle de colonnes

1. La lettre A a été oubliée par inadvertance dans la figure 42: on la restituera sur les blocs placés au-dessous de B, B..., dans l'encoignure entre I et B.

2. Voir ci-dessous, p. 60-64, la discussion plus complète de cette question.

rattachées au mur par des pilastres, pour la même raison. On restituera donc aux deux côtés Nord et Sud de la cella une rangée de colonnes.

Colonnades intérieures. Plan. — Au lit d'attente de l'assise supérieure de calcaire (fig. 42, D et Pl. III d, d... e, e...) on aperçoit des traits de mise en place et des empreintes qui nous permettent de fixer à $1^m\ 52$ en moyenne la longueur, et à $1^m\ 20$ - $1^m\ 25$ la largeur des blocs de l'assise supérieure (fig. 42, F). Voici donc au moins trois assises dans chacune



Fig. 43. — Chapiteau ionique de l'ordre intérieur.

desquelles les blocs ont été taillés suivant un module uniforme : $1^m\ 50$ - $1^m\ 52$ pour la première, $0^m\ 76$ en moyenne pour la seconde, $1^m\ 52$ en moyenne pour la troisième. Le même module se retrouvait donc au stylobate, que celui-ci soit identifié avec la troisième assise (fig. 42, F), ou avec une autre placée au-dessus de celle-ci. Et il est non moins évident que, dans une construction aussi régulière, la distance entre les axes des colonnes était un multiple simple du module : pour des colonnes dont le diamètre inférieur maximum était de $1^m\ 20$, on n'admettra pas un écartement supérieur à deux modules ; le chiffre de $3^m\ 04$ ($= 2 \times 1,52$) doit donc être considéré comme la dimension d'entrase dans les colonnades intérieures.

La longueur du stylobate devant être égale à celle de la cella (25^m 35) on voit qu'il y avait place pour 8 colonnes de 3^m 04 d'entraxe courant. Une reconstitution graphique, faite en tenant compte de l'emplacement actuel des dalles, permet de retrouver la distance entre les murs et les axes des colonnes extrêmes : 1^m 70 env. à l'Ouest; 2^m 35 env. à l'Est. Nous



Fig. 44. — Autre vue du même chapiteau.

verrons plus loin que l'élargissement de l'entraxe à l'Est s'expliquait sans doute par la présence, dans l'encoignure, d'un monument d'un caractère spécial.

Colonnades intérieures. Élévation. — Comme il n'est guère vraisemblable que le niveau du stylobate ait dépassé de plus d'une assise celui du socle des murs, c'est immédiatement au-dessus de l'assise supérieure conservée qu'on devra le restituer. La hauteur peut en être connue si l'on admet que les blocs décrits p. 33-34 (fig. 36) proviennent des socles posés sous la rangée interne des orthostates (fig. 42, G). Il est évident en effet que, conformément aux règles ordinaires de la construction grecque, le stylobate de l'ordre intérieur devait être au niveau du socle des murs. La hauteur sera donc fixée à 0^m 440 environ.

La plupart des chapiteaux ioniques découverts à proximité du temple¹ et que l'on avait parfois², malgré des disparates de dimensions et de forme, restitués en bloc à l'ordre intérieur proviennent, ainsi que le prouve la direction des scellements sur le lit supérieur de l'abaque, de ces monuments votifs à deux colonnes qu'a restaurés l'ingéniosité de M. Replat³. L'un des rares qui aient porté un entablement continu est celui que représentent les figures 43 et 44 et la planche VIII, et c'est le seul qui, à cause de ses dimensions, puisse convenir à l'ordonnance intérieure du temple. Toute mutilée qu'elle est, c'est encore une pièce magnifique dont on admire les belles proportions, le ferme dessin, la décoration luxueuse, et qui rappelle les plus beaux chapiteaux de l'époque classique. De fait la ressemblance est si frappante avec ceux de l'Erechthéion (d'après lesquels M. Lacoste a exécuté la restitution de la planche VIII) qu'on pourrait supposer que le sculpteur de Delphes a pris modèle sur ceux-ci.

De ce chapiteau on rapprochera un socle⁴ (pl. VIII) dont le tore inférieur est orné de tresses identiques à celles du chapiteau, non seulement pour les détails d'exécution, mais encore pour les dimensions⁵. De plus, tout comme le chapiteau, le socle présente les plus étroites analogies avec ceux de l'Erechthéion⁶. On n'hésitera donc pas à rendre le socle et le chapiteau à un même ensemble; et, comme le diamètre du socle (1^m17) convient tout à fait à la largeur du stylobate (1^m20), l'attribution de l'un et de l'autre à l'ordre intérieur du temple doit être considérée comme aussi assurée que possible.

A ces deux morceaux se borne tout ce qui reste de l'ordre intérieur⁷. Néanmoins, et bien qu'on n'ait plus les moyens directs de la résoudre, il est nécessaire de se poser une question: quelle était la hauteur probable de l'ordonnance entière? En calculant d'après l'analogie de celles de l'Erechthéion, on obtient tout au plus 7^m80 (socle compris), chiffre qui, ajouté aux hauteurs d'un entablement et d'un stylobate proportionnés, reste encore bien en deçà de la hauteur des colonnes extérieures. Il faut donc admettre soit que le fût était très élancé, soit plutôt qu'une colonnade de petites dimensions était superposée à la première.

Dallage des nefs latérales. — Entre le stylobate et l'orthostate, la distance était de 1^m15 à 1^m20, sensiblement égale par conséquent à la largeur du stylobate. On a retrouvé quelques plaques d'un dallage en calcaire hautes de 0^m334 à 0^m338. Sur l'une des faces de joint il n'y a d'ordinaire qu'une bande verticale d'anathyrose dont la place varie d'un bloc à l'autre;

1. P. Foucart, *Mém. Delph.*, p. 96.

2. En dernier lieu Pomtow, *Beiträge...*, pl. VII, 12, 16 et 16a.

3. Celle de ces bases à deux colonnes qui a été reconstituée la première est publiée par M. Bourguet, *BCII*, XXXV (1911), p. 472-481. Depuis, dans *Les ruines de Delphes*, p. 148-149, 164-168, 202-203, M. Bourguet a repris l'étude de tout ce groupe de monuments votifs: le mieux réussi est certainement celui du stratège Charixénos, *ibid.*, fig. 56, p. 167.

4. Trouvé dans l'église de Saint-Elie où il servait d'autel (les trois goujons cylindriques — voir fig. 70 — s'expliquent par ce emploi). Actuellement devant le Musée, à gauche de l'entrée.

5. Chapiteau et socle: distance entre les boutons d'une même rangée horizontale, de centre en centre 0^m032; entre les boutons d'une même rangée verticale, 0^m053; largeur du « ruban » 0^m015. Aux lits de pose du socle et du chapiteau le trou de goujon mesure 0^m075 de côté.

6. Egalités relevées: Socle du portique Nord de l'Erechthéion, haut. 0^m32; diam. inférieur, 1^m163. Socle de la colonne ionique du temple, haut. 0^m325; diam. inf. 1^m171.

7. Il se pourrait qu'un tambour ionique de même marbre, actuellement devant le Musée, provint de cette colonnade (dimensions: haut. 1^m095, diam. inf. 0^m790 env., diam. sup. au fond des cannelures 0^m724); mais le lieu de provenance est inconnu.

ces blocs étaient donc contigus à d'autres de longueur différente. La bande verticale d'anathyrose était tantôt à 0^m 25¹, tantôt à 0^m 75² (mesures prises dans l'axe) d'une tranche, tantôt au bord du joint; comme ces blocs avaient une longueur de 1^m 25 env. (longueur des deux seuls blocs où elle soit exactement mesurable³ 1^m 255 et 1^m 261) on peut s'assurer, au moyen d'une reconstruction graphique, que la longueur des blocs contigus était de 1^m 50 environ. On remarquera d'autre part que leur longueur (1^m 26) est, à quelques centimètres près, contenue vingt fois dans celle de la cella.

Ainsi que nous allons le voir, les dimensions du dallage dans la nef médiane sont différentes de celles-ci. On replacera donc ces dalles dans les nefs latérales (fig. 42, II).

Sur le temple et dans le voisinage, sont dispersées des pierres (j'en ai compté 17) qui paraissent avoir été destinées à servir de support à ce dallage. Ce sont des blocs hauts (0^m 961 à 0^m 991), à section rectangulaire (0^m 50-0^m 53 sur 0^m 53-0^m 60) et ravalés uniquement aux lits supérieur — où se voient des encoches pour la pince — et inférieur. Peut-être formaient-ils le noyau de quelque monument votif de grandes dimensions; mais comme leur appartenance au temple n'est pas douteuse et que leur hauteur est égale à celle des deux assises de calcaire (fig. 42, C et D) où reposait le stylobate de l'ordre intérieur, j'inclinerais à les restituer plantés tout au long de ce stylobate, dans l'intervalle entre celui-ci et le mur, chacun d'eux servant de soutien à un joint du dallage⁴.

Dallage de la nef médiane. — Ce dallage reposait sur un massif de blocs en poros, provenant pour la plupart du vieux temple. La construction en était assez particulière: à droite et à gauche, contre les fondations des colonnades, s'étendait une muraille de grands blocs de poros (fig. 42, I, I...) dont le but était sans doute de contrebuter et de caler les fondations latérales: c'est seulement dans les couches supérieures que la fondation formait, sur toute l'aire de la cella, un lit continu et compact constitué par deux assises de poros (fig. 42, J, J...) et une de calcaire (fig. 42, K, K, K...).

Les blocs de calcaire qui composent l'assise supérieure du soubassement des colonnes ioniques (fig. 42, D) présentent dans la moitié Est de leur parcours deux particularités qui permettent de reconstituer le dallage disparu. 1^o Le long de ces blocs et au même niveau en étaient appliqués d'autres qui portaient le dallage de rive (fig. 42, L, L)⁵; la liaison entre les deux rangées contiguës était assurée par le moyen de lamelles métalliques formant crampons et dont on voit encore les cavités (pl. III, f, f... et fig. 42, f, f...) au bord du soubassement. Comme ces cavités reviennent à des intervalles réguliers de 1^m 50 environ, et de deux en deux blocs⁶, on en conclura que les blocs ainsi scellés étaient longs de 1^m 50 environ et conséquemment qu'ils étaient taillés suivant le module usité pour l'ordonnance intérieure. 2^o Les dalles de rive empiétaient de 7 centimètres sur le bord du soubassement; ce bord a été entaillé, sur une longueur de 7 mètres au moins, pour qu'on y ajustât des dalles plus épaisses (Pl. III, gh). Comme le départ Est de l'entaille (Pl. III, h) tombe exactement au

1. Inv. n^o 148 (sur le mur Nord de la cella) et 392 (sur la terrasse, vers l'angle Sud-Ouest du temple).

2. Inv. n^o 136 (sur le mur Nord de la cella à l'Ouest).

3. Inv. n^o 148 (= 1^m 255) et n^o 209 (= 1^m 261) sur le mur Sud de la cella, vers le milieu.

4. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'en effet c'est au long des deux colonnades intérieures Nord et Sud qu'ont été retrouvés la plupart de ces blocs.

5. La largeur donnée aux blocs L, L (fig. 42) est conventionnelle.

6. La quatrième à partir de l'Est (voir pl. III) est certainement une malfaçon.



Fig. 45. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest (état au moment des fouilles).

milieu d'un des blocs de calcaire et au pied d'un joint de stylobate (fig. 42, F, F...), on en conclut que *les joints du dallage prolongeaient ceux du stylobate* (fig. 42, M, M...). Et, grâce à cette dernière constatation, on peut restituer l'épaisseur du dallage disparu. Car, dans la construction du temple, a été observée sans exception la règle suivante: toutes les fois que, dans la même assise, il y a changement de niveau entre les lits supérieurs des blocs, la répartition des joints change à la ligne de décrochement: les joints, au lieu de se prolonger, alternent. Puisqu'il n'y avait pas alternance des joints entre le dallage intérieur et le stylobate, c'est qu'il n'y avait pas non plus une modification de l'épaisseur. Nous supposons donc que la hauteur du dallage était égale à celle du stylobate: 0,440 environ.

Comme d'autre part la largeur de la nef médiane (5^m96) contient près de 4 fois 1^m50, on est en droit de restituer dans la cella, entre les colonnades, ainsi que nous l'avons fait, (Pl. IV) des dalles sensiblement carrées de 1^m50 environ de côté.

Si ces dalles ont échappé à toutes les recherches, la raison en est que dès l'antiquité elles avaient été remplacées par d'autres. On voit en effet, en i, i... de la planche III, quatre plaques de calcaire assez grossièrement taillées qui proviennent du lit où reposait le dallage. La preuve que la place n'en répond plus au premier état de la construction, c'est que l'un des trous de goujons forés au bord du soubassement n'a pas de vis-à-vis sur le bloc opposé, et que le trou suivant fait face à une cavité de *crampion*. Néanmoins ces quatre blocs n'ont pas été mis là au cours d'un remaniement de basse époque, car les traits de mise en place qu'on y aperçoit, si grossiers soient-ils, sont en relation avec des scellements et se prolongent d'un bloc à l'autre. A en juger par ces traits et en combinant le jeu des scellements, on arrive à connaître les dimensions des dalles qui y reposaient: 1^m50 env. sur 0^m90 env. Or il existe des plaques hautes¹ de 0^m380 qui présentent ces dimensions et dont la technique, quelque peu différente de celle du temple (bandes d'anathyrose étroites, joints brettelés, polissage de la face supérieure moins fini qu'aux autres dalles), peut être tenue pour postérieure. A quel moment a eu lieu ce travail? C'est ce que nous examinerons dans la suite (*Remaniements*).

LE FOND DE LA CELLA

A l'époque des fouilles et jusqu'en 1899² pour le moins, l'angle Sud-Ouest de la cella était occupé par des ruines, qui se sont écroulées depuis et qu'on a dispersées dans la suite, mais dont il est possible de se rendre exactement compte, grâce au plan relevé par M. Blot (qui a servi de point de départ à celui de M. Tournaire) et à des photographies.

Sur la planche III elles forment le groupe désigné par les lettres i à r; les figures 45, 46, 47, 48 les représentent en des parties différentes et de divers points de vue.

De l'existence d'un petit édifice sur le côté Sud de la Cella. — Description des figures 45 à 48. Fig. 45. — A droite, en A, la fondation du mur Ouest de la Cella, avec une assise de calcaire, et des soubassements de poros en matériaux réemployés du vieux temple; dans le sol, un bloc de rocher éboulé B à demi engagé dans la tranchée remplie d'eau (cf. fig. 44).

Au fond, par conséquent au Sud, deux assises de calcaire i, l, m, j, k, s, posées sur trois

1. Inv. nos 152 et 170 (sur le mur Nord de la cella, vers le milieu).

2. Témoignage de M. Bourguet.

assises de poros empruntées aux matériaux du vieux temple (t, t, t...). Cette construction est exactement symétrique, — à quelques exceptions près, dont nous nous occuperons dans la suite, — au soubassement de la colonnade ionique du Nord (fig. 41).

A gauche de cet ensemble, les blocs n, o, u, en matériaux du temple archaïque, posés sur un tambour retaillé (v), constituent une fondation grossièrement bâtie qui coupe perpendiculairement la ligne du soubassement Sud.



Fig. 46. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest, et restes de la construction qui le traversait (état au moment des fouilles).

Fig. 46. — Vue qui reproduit partiellement la précédente, mais avec quelque chose de plus à gauche, c'est-à-dire vers l'Est : on aperçoit en arrière du mur o, n, u, v, un autre mur qui forme encoignure avec lui, et qui se compose d'un bloc de calcaire d, mouluré sur le bord antérieur et où est creusée une cavité pour un goujon, et de trois à quatre assises en poros q, r, x, x..., y, y...

Fig. 47. — La vue se déplace vers la gauche : on constate que le mur p, q, r, x, x..., y, y... est appliqué contre le mur Sud de la cella. Dans la partie gauche on aperçoit l'extrémité du soubassement Nord (actuellement en place) : la dalle de calcaire z, dont la tranche droite est tailladée à grands coups ; les dalles de poros, α , β , β' , β'' , δ , δ' , ϵ , ζ etc... : et le bloc de calcaire (?) γ , inséré entre celles-ci et le mur Sud. On remarquera que α , β , β' , β'' sont entaillés sur une de leurs tranches suivant une surface légèrement incurvée.

Fig. 48. — Même vue que la précédente prise avec un raccourci plus fort. Sur la figure 41 on voit en profil, tout à fait à gauche, l'extrémité du mur x, u, v.

Avec le secours de ces photographies, il est possible de rétablir en plan et en élévation, d'une manière presque en tous points exacte, l'aspect de la construction disparue. La notice suivante justifiera les dimensions indiquées sur la figure 49 :



Fig. 47. — Vue partielle des ruines reproduites fig. 46 et de la brèche qui leur faisait suite (état au moment des fouilles).

— i, j, l = pierres retrouvées dans la cella.

— k, m, s (égarées) = pierres symétriques — donc de dimensions égales — à celles du soubassement de la colonnade Nord ; crampons de l et m visibles sur les figures 45 et 46.

— n, o = d'après le plan de M. Blot : larg. 0^m 95 à 1^m 00, long. totale 2^m 10 ; distance du mur Sud 1 m. Hauteurs reconstituées approximativement d'après la figure 48.

— p, q, r = s'engagent entre le mur Sud et le bloc o ; par conséquent larg. max. 1^m 00. Hauteur de p inconnue ; hauteur de q et r égale à celle de la dalle marquée Γ A Γ ; longueur totale de r (= 1^m 70) donnée approximativement par la comparaison de la photographie et de la ruine.

— t... t... = il en reste encore des débris dans la cella et des amorces dans le mur Ouest ; la hauteur est celle des assises du mur Ouest.

— u... = larg. 0^m95 à 1^m00, égale à celle de n.

— x et y = hauteur et longueur inconnues; restituées approximativement par la comparaison de la photographie et de la ruine; largeur égale à celle de r.

Et maintenant, quand on cherche à s'expliquer les particularités et les anomalies qu'on observe en cette partie du temple, on en arrive à des conclusions qui, pour être déconcertantes et inattendues, n'en sont pas moins des plus probables.



Fig. 48. — Même vue que la précédente, en plus fort raccourci (état au moment des fouilles).

Que l'on considère la dalle i. Bien qu'elle fasse partie d'une assise où *tous* les blocs ont une longueur de 0^m 755 à 0^m 77, elle mesure 1^m22; et, de plus, tandis que les joints de l'une et de l'autre assise sont tous polis et nets, cette pierre présente à gauche un joint *sommairement ravalé*. On pourrait croire qu'elle a été mise à cette place tardivement, après avoir été prise à l'autre assise, où les blocs mesurent 1^m52, et retaillée sur une longueur de 30 centimètres; mais il n'en est rien : car cette pierre, *comme toutes celles de la même assise*, porte des crampons d'une bonne époque, en —|—, tandis que celles de l'assise inférieure, dont elle semble de prime abord provenir, sont à joints libres, et de plus la pierre j, où elle repose, présente un trait incisé (fig. 50, j a), *et au point exact où tombe la tranche gauche de i*; or si, à l'origine, la pierre j avait, comme c'est la règle pour cette assise, porté des blocs de 0^m 76 de

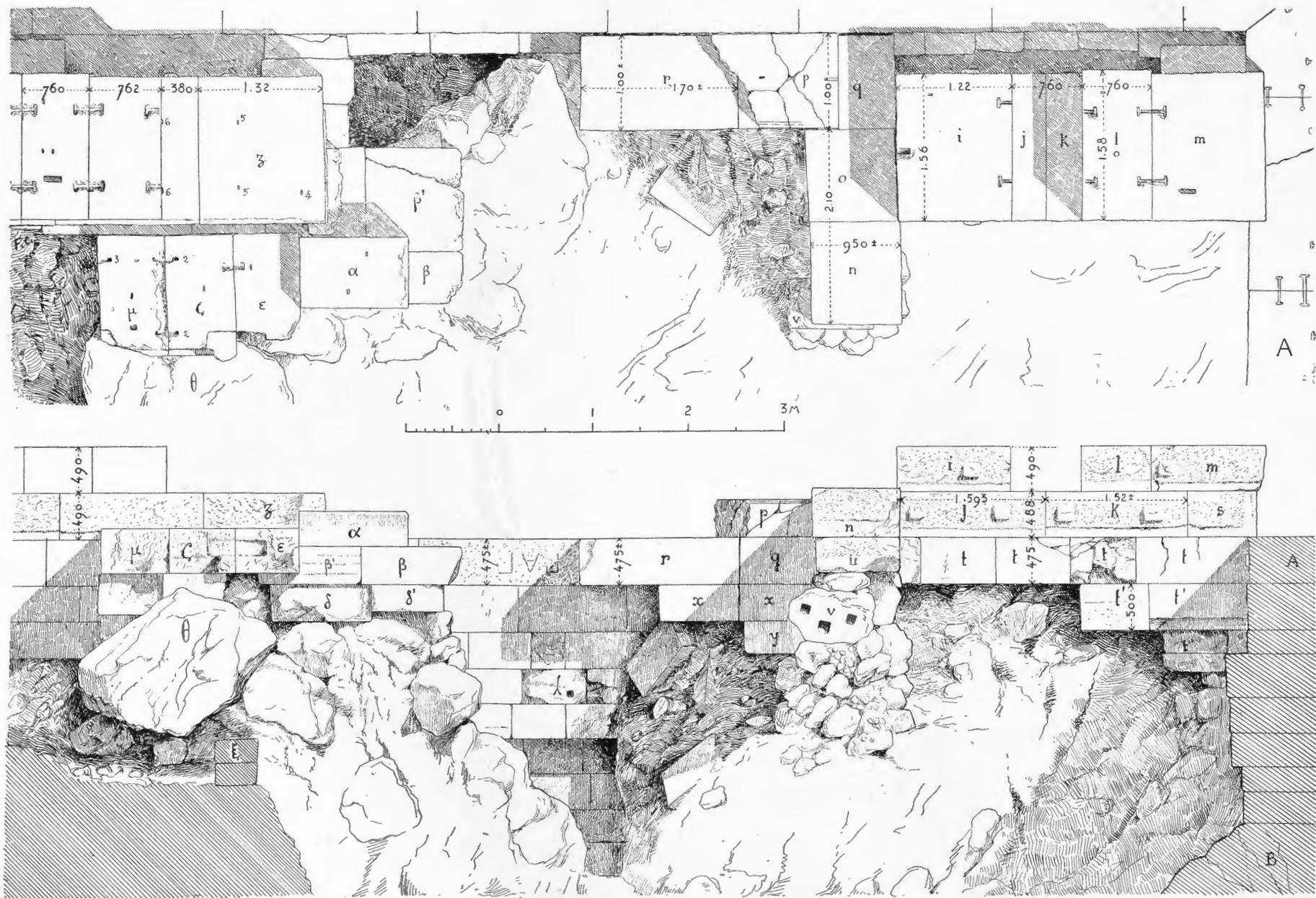


Fig. 49. — Plan et élévation des soubassements de la colonnade ionique Sud (extrémité Ouest) et de la construction qui les traversait (état au moment des fouilles).

largeur, ce sont *deux* traits (fig. 50, A cc', ee'), et non point un trait unique que l'on y verrait. Notons toutefois que le ravalement du bord gauche a entamé une cavité de goujon, du type de ceux qu'on voit à l'assise supérieure (Pl. III). Il est donc probable qu'un remaniement a été effectué en ce point, puisque la pierre i, à cause de ce détail, paraît être un remploi; mais *il est en tout cas certain que ce remaniement date de l'époque où l'on employait les crampons en T, c'est-à-dire du IV^e siècle* (voir ci-dessous, *Remaniements*).

Mêmes conclusions pour la dalle j (fig. 50, où elle est mise en comparaison avec une dalle ordinaire A). Elle mesure 1^m 593, donc 0^m 073 de plus que les autres dalles de la même rangée; et elle est taillée à gauche, en une anathyrose sommaire, mais dont le

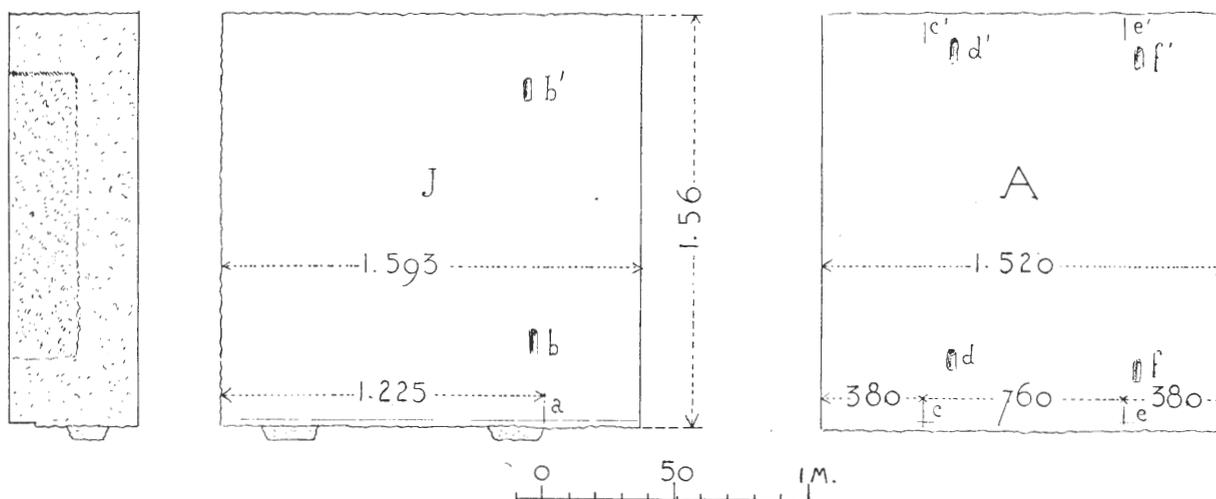


Fig. 50. — Deux dalles de calcaire appartenant à l'assise inférieure du soubassement de la colonnade ionique : l'une (A) du type normal, l'autre (J) placée à la rencontre de la colonnade Sud avec le soubassement de l'édicule de l'adyton.

travail est identique à celui des faces antérieure et postérieure. Du fait que les encoches à levier (b, b') sont placées sur une seule rangée, à la suite du trait a et non pas sur deux rangées selon l'habitude (d d', f, f'), on conclura que la pierre j n'a jamais eu à porter que *deux* dalles de l'assise supérieure (et non *trois*, comme les pierres ordinaires du type A).

Une seule explication rend compte de ces particularités. Si le soubassement de la colonnade Sud était interrompu, c'est qu'elle était traversée par un *autre soubassement*, — de direction perpendiculaire par conséquent, — qui partait du Sud de la cella.

Ce soubassement s'arrêtait à l'intérieur de la nef médiane, *avant de rencontrer la colonnade Nord*; la fondation de cette colonnade ne présente en effet, ni vis à vis ni ailleurs, *aucune trace d'anathyrose*, même grossière, ni aux dalles de calcaire ni aux moellons de poros qui les portent; la face antérieure des premières est lisse à l'assise supérieure et martelée irrégulièrement à l'assise inférieure (fig. 44). Or les constructeurs du temple n'ont jamais manqué d'assujettir exactement l'un à l'autre deux murs en croisement. La figure 51 en offre une preuve entre autres; une face de joint a marque le point où le soubassement de la colonnade Sud (assise t, t, t, fig. 49) s'appliquait à celui du mur Ouest; et dans les assises de poros, les enfoncements et les saillies de la muraille assuraient le liaisonnement du refend.

Ainsi, jusque dans les fondations, la maçonnerie est identique à ce qu'elle serait en élévation : appareil en « harpe », et faces de joint à bandeaux polis.

S'il en est ainsi, il tombe sous le sens qu'un mur de cette nature ne pouvait être isolé, et comme suspendu dans la nef médiane, sorte de cloison tronçonnée, sans lien avec une bâtisse quelconque, — mais qu'il *constituait l'un des côtés d'une construction indépendante des murs de la cella.*

Or le groupe de ruines, n, o, p, etc... (fig. 45, 46, 47, 48, 49) répond tout à fait à ce que donnent à attendre les observations précédentes. C'est apparemment l'encoignure d'un édicule qui s'encastrait en quelque sorte dans la colonnade et venait s'adosser au mur Sud de la cella. Mais la question est de savoir si cet édicule remonte au IV^e siècle ou s'il date de quelque remaniement postérieur.

C'est cette seconde opinion que suggèrent dès l'abord deux remarques : le tambour v (fig. 45 à 49) présente ce type si particulier de cavité de bardage que M. Bourguet¹ a étudié à propos du trésor de Corinthe, et que l'on retrouve dans nombre de

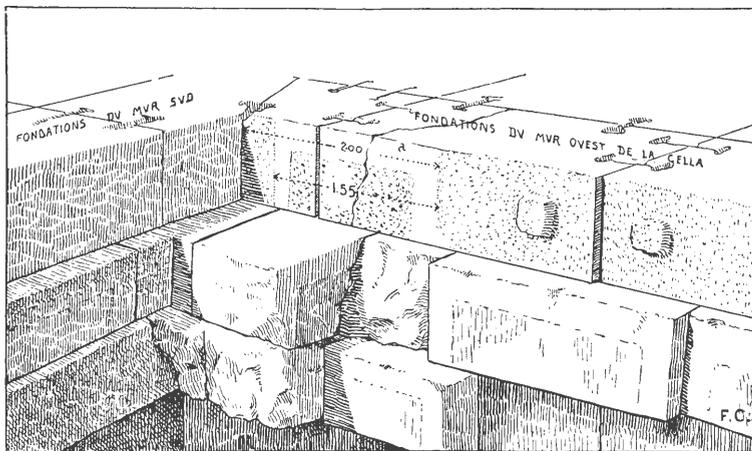


Fig. 51. — Anathyrose dans la fondation, à la jonction de la colonnade ionique Sud et du mur Ouest.

blocs réutilisés tardivement, à ce qu'il semble. De plus les blocs superposés n, u, v, s'arrêtent à pan coupé (détail très apparent sur la figure 41), comme si la construction ne se prolongeait pas au delà. Mais dans les fondations du bloc ε (fig. 49), — qu'on ne saurait rapporter à une basse époque, — est remployé un tambour identique, et dans la fondation du mur Sud de la cella, — qui est bien à tout le moins du IV^e siècle, — on aperçoit un troisième tambour de même nature (fig. 49, λ). — Quant à la seconde objection, elle serait acceptable si nous n'avions la preuve, par ailleurs, que dans l'empilement des blocs de *fondations*, les constructeurs n'ont point cherché à éviter la superposition des joints ; cela se voit aux assises q et x, x... (fig. 46 et 47) et mieux encore à l'extrémité occidentale, actuellement dégagée, du mur Sud, où trois joints se prolongent, à deux centimètres près, sur la même verticale. D'ailleurs, ici, ne serait-ce pas précisément à cette faute technique que serait due la destruction du mur ? En tout cas, dans cette mystérieuse région du temple, une ouverture au mur de cette fondation n'aurait pas de quoi nous surprendre. Et, au pis aller, même si ces murs datent d'une époque tardive, leur présence n'infirme pas, — au contraire, — l'opinion qui est défendue ici ; dans cette hypothèse, ils n'auraient fait que remplacer ceux dont la présence nous est garantie, pour le IV^e siècle, par les observations développées plus haut.

1. *BCH*, XXXVI (1912), p. 642-660.

Mais ils ne sont pas d'époque tardive. Quelle aurait pu être, fût-ce aux derniers temps de l'existence du culte, l'utilité de cette niche à *peine profonde de deux mètres*, ouverte complètement en façade, sans fondations ¹ ni pour un mur, ni pour une colonnade ? Et puis, ou je me trompe fort, ou ces ruines, telles que la photographie nous les révèle, portent la marque même de leur ancienneté. Rien, dans la technique, n'y est différent du reste des fondations : ces murs reposent sur un lit profond de gros blocs (fig. 45 et 49) ; les pierres



Fig. 52. — Vue de la cella, montrant l'interruption de la colonnade ionique Sud (état actuel).

sont en matériaux pris à deux édifices où ont puisé les constructeurs du iv^e siècle, au temple archaïque et à un monument contemporain du trésor de Corinthe ; si démolies qu'elles soient, on se rend compte qu'elles ont été bâties à la manière du soubassement entier ; enfin, il apparaît nettement d'après la figure 47 que la dalle r reposait par son bord Sud sur l'avancée que présente en cette partie la fondation du mur Sud de la cella ; et qu'elle avait la hauteur de la plaque de calcaire marquée $\Gamma A \Gamma$, par conséquent aussi celle de l'assise t, t, t... ; elle faisait donc partie d'un même ensemble constructif.

1. Puisqu'il n'y a aucune trace de retour à l'extrémité des pierres n et u (fig. 41).

Il est donc vraisemblable que nous avons retrouvé l'encoignure Sud-Ouest d'un édicule bâti contre le côté Sud du Temple.

Mais il est difficile, en l'état de nos connaissances, de déterminer l'aire de cet édicule. Voici toutefois ce qui me paraît dès maintenant probable, sinon assuré (voir ci-dessous, p. 66 et suiv.).

La tranche latérale visible de la dalle z (fig. 49 et 52), à l'extrémité Ouest de ce qui reste en place du soubassement de la colonnade Sud, — la tranche qui regardait vers l'édicule — est rabattue à larges coups de ciseau. Ce ravalement est hâtif, inégal, et différent de celui que nous avons remarqué aux côtés des dalles i et j. C'est une « anathyrose », mais passablement grossière, où, à l'inverse du procédé ordinaire, la bande du pourtour est démaigrie et la partie intérieure en saillie. En outre, on note qu'au lit de pose de cette pierre les encoches pour le levier 4, 5, 5 (fig. 49) donnent la largeur de la pierre qui y était posée, soit 0^m 755, largeur normale des pierres de l'assise supérieure. A gauche de cette deuxième pierre en était placée une troisième de même largeur (entre les encoches 5, 5 et 6, 6). Mais à droite, il n'en va plus de même : entre le joint droit de la deuxième pierre (marqué par l'encoche 4) et la tranche droite de z, il n'y a plus qu'un intervalle de 0^m 20,

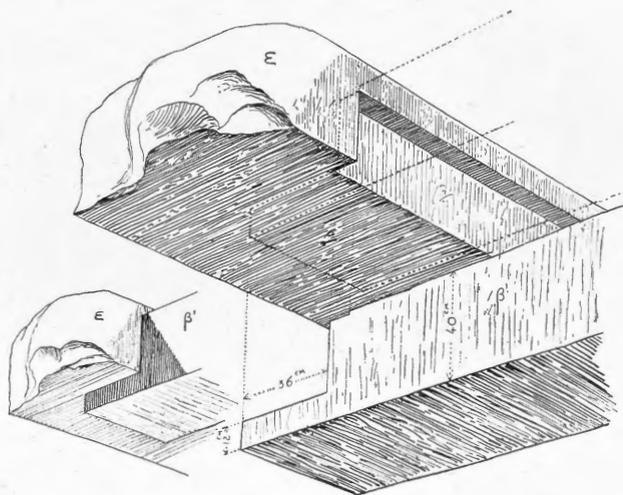


Fig. 53. — Encastrement de deux blocs des fondations de la colonnade Sud (= ε et β' des fig. 47, 48 et 49).

et l'on ne saurait loger dans cet étroit espace une pierre quelconque, un membre quelconque de la bâtisse¹. Il y a donc eu en cette partie un remaniement, postérieurement au iv^e siècle. Au iv^e siècle, le côté Est de l'édicule ne devait guère dépasser les blocs β, β'.

Accessoirement, diverses particularités montrent que, dans la cella, depuis la brèche de la colonnade Sud jusqu'au fond, l'aspect et la disposition de la nef n'étaient plus les mêmes que dans la partie antérieure. Sur toute la longueur de cette brèche, les dalles de soubassement qui lui faisaient face dans la colonnade Nord ont été particulièrement endommagées à leur bord antérieur (Pl. III) soit par suite de la chute d'une construction toute proche, soit que des pillards se soient acharnés ici plus violemment qu'ailleurs. Mais ce n'est peut-être, à tout prendre, que l'effet du hasard. Ce qui n'est plus une coïncidence, c'est le changement, en cette région, du mode d'ajustement des dalles de rive : ces dalles, au lieu d'être fixées en bordure du stylobate au moyen de goujons tels que f, f... (Pl. III), reposaient librement sur l'empatement des dalles de calcaire, et rien autre que les croix incisées d, d (Pl. III) n'en indique plus la présence. Enfin dans la colonnade Sud, l'assise supérieure de calcaire présente une face, non plus lisse comme l'assise correspondante au Nord (com-

1. J'écarte la supposition — qui me paraît insoutenable quand on a vu la pierre — que l'encoche 4 soit une erreur d'ouvrier.

parer les figures 41 et 45), mais martelée ou pourvue de tenons de bardage; comme si, dans ce recoin peu fréquenté de la cella, le jointoiment des dalles de rive pouvait se passer de la précision ordinaire.

En résumé, il est assuré qu'au IV^e siècle, *la colonnade Sud était interrompue par une*

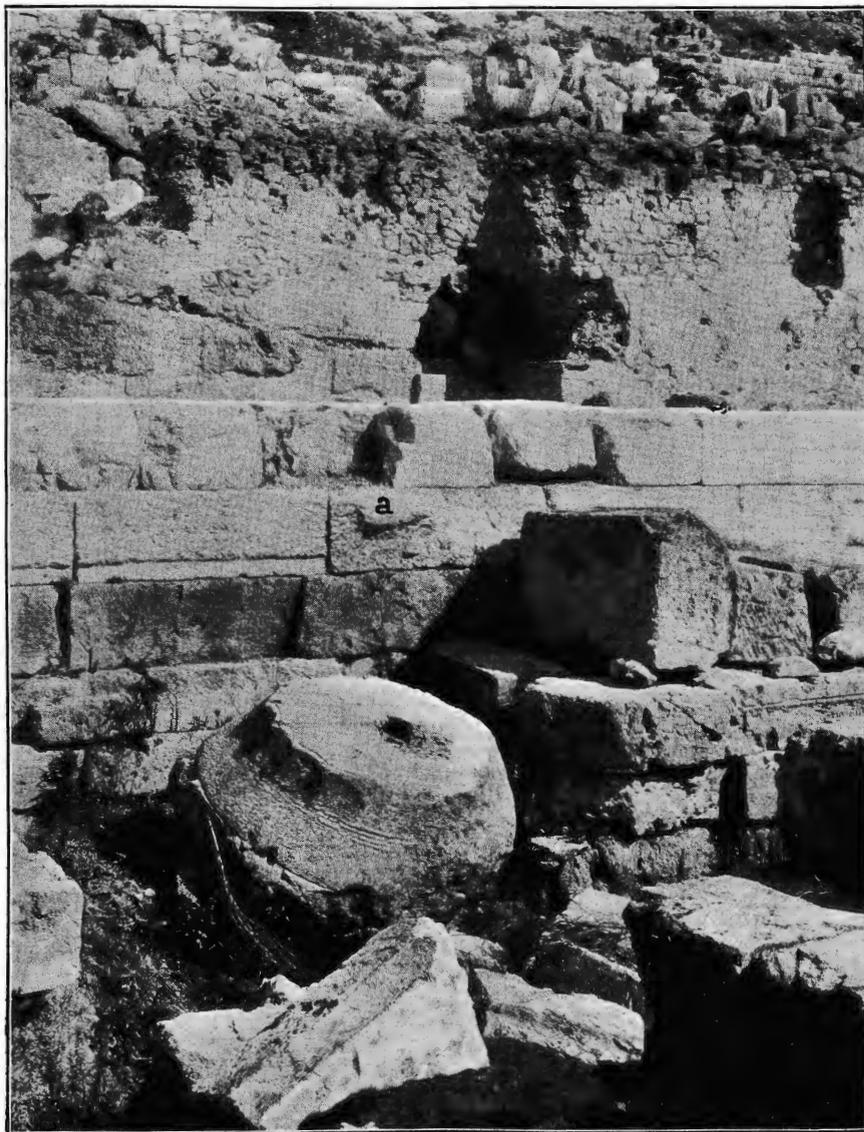


Fig. 54. — Vue du soubassement de la colonnade ionique Nord, à la hauteur de l'adyton.

construction, et à peu près hors de doute que cette construction était une pièce en forme d'édicule indépendant du temple même. Il est probable que nous avons conservé de cet édicule les fondations de l'angle Sud-Ouest, et qu'il y a eu, dès le IV^e siècle, un remaniement dans la construction, mais non dans le plan. La largeur extérieure au soubassement peut être fixée à 5 mètres environ.

De l'existence d'une construction souterraine. — A la hauteur du rocher (Pl. III et fig. 49 et 55) dont la masse encombre le sous-sol de la cella, les fondations du dallage présentent



Fig. 55. — Vue de l'emplacement présumé de l'autre prophétique.

le long du soubassement Sud un certain nombre de particularités, sur lesquelles la découverte de l'édicule voisin attire tout spécialement l'attention.

1° La face antérieure du bloc α (fig. 47, 48, 49) est légèrement incurvée, avec le bord supérieur en surplomb, comme le serait un sommier d'arceau. Le surplomb qui, pour une hauteur de 37 centimètres, en mesure environ 6, est assez accentué et assez régulièrement progressif pour ne pas être mis sur le compte d'une négligence d'ouvrier ou d'une réparation tardive. Le ravalement de cette face, en quatre pans oblongs et parallèles, n'est pas un procédé inconnu aux constructeurs de notre temple¹.

Les blocs β , β' (fig. 49 et 52) paraissent offrir la même particularité : la tranche qui regarde vers l'Ouest est également recoupée en courbe ; mais l'irrégularité de la taille ne permet pas de conclusions bien certaines.

2° A la rencontre des blocs α , β' , δ d'une part et de la rangée ε , ζ , μ ... d'autre part, le plan de la fondation du dallage offre un changement notable (Pl. III et fig. 49). Je rappelle (p. 45 et fig. 41 et 42) que le dallage de la cella reposait sur un lit continu de deux à trois assises, étayées le long des colonnades par un empilement de blocs adossés aux fondations de celles-ci. Ces blocs, autant qu'on peut l'observer en l'état actuel, ont toujours 1^m 40 environ de longueur. Brusquement, à peu près à la hauteur de la tranche droite de la dalle α (fig. 49), la longueur n'est plus que de 0^m 80, et les blocs (α , β , β' , δ , δ') sont posés longitudinalement, et non plus transversalement, à la colonnade.

3° Le changement est encore plus marqué dans la technique. D'un bout à l'autre de la cella, les blocs ε , ζ , μ étaient régulièrement scellés au moyen de crampons oblongs du type 1, 2, 2, 3 (fig. 49 et Pl. III). Au point de contact des blocs ε et α , le joint droit du premier est posé librement, et sans crampons, contre le joint gauche du second.

4° A cette modification dans le plan en répond une autre dans l'élévation. Les blocs ε , ζ , μ , etc... et ceux qui leur sont symétriques au Nord, se trouvent tous au même niveau. A partir de ε (fig. 49), le niveau s'élève sans transition et ce n'est pas seulement le bloc α qui est ainsi exhaussé, mais encore ceux sur lesquels il repose (β , β' , β''). Ce n'est pas au seul fait des hasards de l'empilement que ce changement est dû : la preuve, c'est la singulière façon dont s'ajustent les blocs ε et η (fig. 53) ; c'est un véritable emboîtement, effectué avec un soin surprenant, comme s'il s'agissait de pièces d'une charpente en bois. Sans doute les constructeurs de notre temple semblent n'avoir pas été ménagers de précautions méticuleuses et de travaux superflus ; mais on aura peine à croire que ce travail délicat pratiqué en pleines fondations ne répondait pas à quelque intention particulière.

5° Sur la face antérieure des blocs ε , ζ , on aperçoit une mortaise oblongue et rectangulaire, actuellement cassée et martelée, mais dont les dimensions primitives sont reconnaissables : haut. 0^m 17, larg. 0^m 64, prof. 0^m 30 au moins (fig. 49). La destination de cette mortaise n'est pas claire : elle paraît pourtant bien avoir pour but, si tant est qu'on puisse risquer une conjecture sur une pratique aussi opposée à nos usages modernes, de recevoir quelque pièce de bois. Et c'est sans doute à un arrangement de cette nature que servait encore une autre mortaise, à gauche de la première et à un niveau plus bas, dont on aperçoit la place, malgré un vigoureux retaillage, sur la face antérieure de ζ et de μ ... Ainsi de α à la mortaise de ε , ζ , et de celle-ci à la suivante, le niveau décroît par décrochements brusques comme ce serait le cas pour un escalier ou pour la charpente d'un plafond d'escalier.

6° Sur l'assise supérieure de calcaire du soubassement Nord, exactement vis-à-vis de α ,

1. Il paraît cependant plus fréquent dans la construction du VI^e (chap. II).

on aperçoit une saillie, en partie rabattue aujourd'hui (fig. 54, a), dont la présence donne à la face de la pierre un aspect différent de celui des pierres voisines. Il semble, mais je n'ose ici rien affirmer, que le bloc était pourvu d'un empatement nécessité par quelque particularité de la construction.

7^o Enfin un sondage a mis au jour, à 3^m 10 au-dessous du niveau supérieur du soubassement des colonnades ioniques, un tronçon de mur (ξ, Pl. III, fig. 49, 55, 56) qui mérite une particulière attention. Il repose sur la terre vierge, plus exactement sur le granit argileux, décomposé par la couche aqueuse¹; oblique par rapport à la cella, il s'arrête, au Nord (à gauche, dans la figure 55), au nu du remblai compact qui porte les fondations latérales de la nef, et, au Sud, un peu au delà du roc θ. L'un des trois blocs qui le composent porte encore les débris d'un canal de bardage en U, d'un type très ancien. J'ai cherché vainement à comprendre l'utilité de ce mur; la seule chose assurée, c'est que ces blocs n'ont pas été réunis là par le hasard de quelque remblayage, mais qu'ils jouaient un rôle dans la construction. J'ajoute que, selon toute probabilité, ils remontent, comme le temple même, au IV^e siècle; à la rigueur, on pourrait les croire du VI^e; mais de toutes façons, on ne peut les reporter ni au delà, puisqu'ils ont été pris à un édifice qui ne peut guère avoir été détruit avant la fin du VI^e siècle; ni en deçà, puisqu'ils sont très profondément établis et à un niveau où les fouilles n'ont mis au jour aucune ruine récente.

Chacune des remarques précédentes pourrait, considérée en elle seule, être mise au compte du hasard. Mais le groupement, en un espace aussi restreint, des particularités qui y donnent lieu, n'est certainement pas le fait d'une coïncidence: et si nous considérons que cet espace est dans le proche voisinage d'un édifice des plus singuliers, et qu'à la situation paradoxale de cet édifice correspondent précisément des anomalies dans les fondations, nous ne douterons pas que, à la hauteur du roc qui barrait le sol de la cella, et à l'intérieur du soubassement même, quelque disposition exceptionnelle, sans analogie autre part, uniquement commandée par une circonstance particulière au temple, troublait la suite régulière de la bâtisse; et l'idée s'impose à nous que *quelque crypte, avec le roc pour fond, s'ouvrait à côté de l'édicule latéral*.

*L'adyton*². — Si l'on ne s'en tient qu'aux ruines, il est malaisé de dépasser les limites de cette double remarque: existence d'un petit édifice au côté Sud de la cella, existence d'une

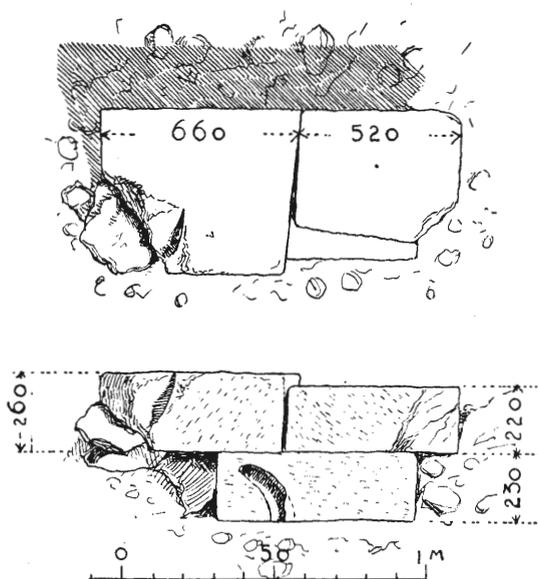


Fig. 56. — Plan et élévation du tronçon de mur découvert près du rocher à l'Est de l'adyton.

1. Le sondage, effectué jusqu'à une profondeur de 1^m 50 au-dessous de ce mur, a rencontré le roc solide.

2. Un décret d'environ 230 av. J.-C. (Le Bas, II, 840; cf. *Jahrb. f. class. Phil.* CXLIX (1894), p. 530) accorde la *προδικία* et l'*ἀσφάλεια* à un nommé Damon, petit-fils d'Agathon, architecte du temple et frère d'un autre architecte (?) Agathoclès qui *ἐπαῖξε τὸ ἄ...* Ne pourrait-on pas restituer ici τὸ ἄδyton?...

construction souterraine, de nature indéfinie, à proximité de cet édifice. Mais les résultats acquis nous donnent le droit d'évoquer, avec des arguments bien établis, le débat relatif à l'adyton.

Avant d'en venir aux textes qui peuvent apporter à cette question la clarté nécessaire, j'écarterai l'opinion commune concernant l'emplacement et la disposition de cet adyton.

L'avis unanime, depuis la restitution de M. Tournaire, est que la cella était divisée en deux salles inégales dont la plus petite, celle du fond, constituait l'adyton¹. En faveur de cette opinion, on peut invoquer des preuves d'ordre divers, auxquelles l'étude de la ruine m'a permis d'en ajouter d'autres.

1° L'adyton des grands temples de Sélinonte est d'ordinaire constitué de cette façon : un compartiment de petites dimensions placé au fond de la cella².

2° Au temple de Corinthe³ qui offre tant de ressemblances avec celui-ci, la cella était divisée en deux par un mur transversal qui franchissait les colonnades.

3° Dans la partie Ouest de la cella, tout près de la colonnade Nord, on voit un tronçon de mur isolé, assez grêle (Pl. III, η), bien que l'imagination ait pu le transformer en de « puissantes fondations⁴ » ; il paraît probable qu'il faisait partie d'un autre groupe de fondations, de celles qui formaient le mur Est de l'adyton.

4° La figure 57 donne un détail, à plus grande échelle que le plan, pris au côté Nord de la cella (Pl. III en ν). En cette partie, le bord de l'assise de réglage est entaillé à joint sur une longueur de 0^m 625 (a). A cette entaille correspond, dans l'assise de poros opposée, une face également parée à joint (b). Enfin l'assise inférieure de calcaire (c) fait surplomb exactement au-dessus ; comme on ne remarque en aucun autre point du mur une saillie analogue, on doit bien supposer qu'elle n'est pas fortuite, pas plus que le travail si particulier des assises inférieures ; et l'on pense trouver dans ces détails la preuve qu'un mur franchissait la fondation.

5° On a vu p. 45 que, au bord de l'assise qui portait le stylobate des colonnes ioniques, étaient creusées des cavités de goujons (Pl. III et fig. 42, f, f). Or, à l'Ouest, ces cavités n'existent plus. Il se produisait donc en cette partie une modification dans le mode d'arrangement du dallage ; cette modification ne se comprend que si on la suppose correspondant à un changement de plan, si elle implique, par conséquent, la division de la cella en deux salles.

Mais ces arguments ne sont pas sans réplique :

1° Dans les temples de Sicile, au Kabirion de Thèbes, au temple de l'Amphiarion d'Oropos, l'adyton n'est pas toujours constitué par une salle.

1. La seule restitution qui soit à citer est celle de M. W. B. Dinsmoor (*BCH*, XXXV (1912), Pl. VIII) : les colonnes sont exactement situées et avec leur nombre réel ; et le mur de refend occupe la seule place qu'il était vraisemblable de leur donner dans cette hypothèse. Nous ne mentionnons que pour mémoire les reconstructions de Bötticher (19^s *Berlin. Winkelmannsprog.*, pl.), Middleton (*Journ. Hell. Stud.* IX, p. 341) et Pomtow (*Delphica* III, pl. X), sans rapport avec la ruine.

2. Puchstein-Koldewey, *Griech. Tempel Unterital. u. Sicil.*, p. 79 avec références ; Dörpfeld, *Athen. Mitt.* XII (1887), p. 200 et XIII (1888), p. 91 et suiv.

3. Dörpfeld, *Ath. Mitt.* XI (1886), pl. VII.

4. *Philologus*, LXXI, p. 70, n. 26.

2° Si M. Dörpfeld a pu restituer un mur de refend à travers la cella du temple de Corinthe, c'est parce qu'il en a trouvé les traces dans les parties les plus basses du sous-sol, dans des entailles pratiquées sur le roc même ; ce mur était donc aussi solidement établi que les autres. Tel n'est point le cas à Delphes : le tronçon η où l'on veut voir un débris de cette fondation transversale ne dépasse pas la profondeur du soubassement des colonnades intérieures : à la rigueur, on y pourrait replacer une autre colonnade, mais elles ne sont pas assez profondes pour avoir pu supporter la charge d'un mur plein.

3° Et ce tronçon ne diffère en rien de la rangée latérale des fondations de la nef, ni dans l'agencement, ni pour la forme, ni pour les dimensions. Les cinq blocs qui le constituent¹ font suite aux deux assises inférieures de ces fondations. S'ils sont actuellement à quelque distance de la muraille, c'est que, séparés par hasard de la bâtisse dont ils faisaient partie, ils ont glissé sur un terrain sans consistance, composé de remblais et de cendres. En réalité il faut les ramener contre le mur, et combler par la pensée, avec des pierres semblables, la brèche qui les sépare des autres fondations.

4° Examinons à nouveau la figure 57. L'entaille a offre l'aspect et les dimensions des feuillures où s'encastraient les traverses sur lesquelles posaient les dallages ; le bloc sur la tranche duquel elle est pratiquée était donc primitivement destiné à une autre assise que celle où, par suite de quelque malfaçon, il est venu prendre place. La largeur de cette entaille (0^m 625) est insuffisante pour un mur ; ni à droite ni à gauche, la face n'est parée à joint, comme c'eût été le cas, s'il y avait eu un pan de mur dans cet intervalle. Le joint b n'est pas en face du joint a ; c'est une anathyrose qui remonte au VI^e siècle, et dont on

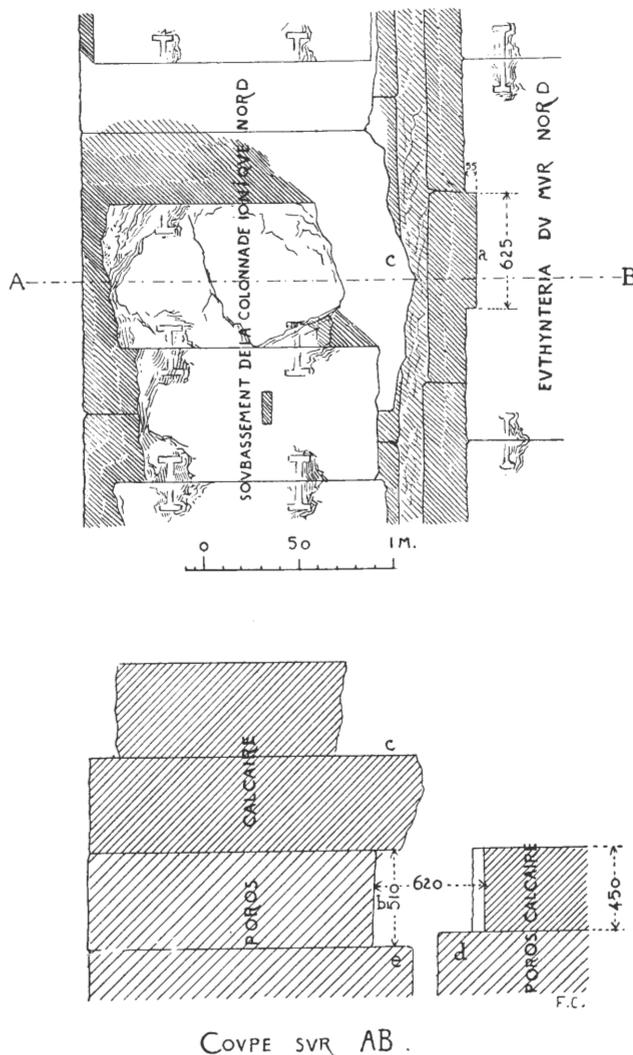


Fig. 57. — Détail du soubassement de la colonnade ionique Nord (plan et coupe).

1. Ils mesurent 2 mètres de longueur, soit 10 à 20 centimètres de plus que la longueur normale ; mais cette dimension se retrouve au moins par deux fois dans les fondations de la cella.

trouve des exemples dans la même rangée. — Enfin, le décrochement entre les niveaux d et e se prête mal à une construction quelconque ; et l'on aurait certainement donné une assiette continue au bloc, quel qu'il fût, qui aurait porté à la fois sur les deux empatements. Reste la saillie c ; étant exceptionnelle, elle ne peut pas être considérée comme fortuite. Il est probable que son rôle était de renforcer le dallage en une partie soumise à une charge (voir p. 80).

5° La modification de la technique aux dalles de rive, à l'extrémité Ouest de la cella, est sans aucun doute la conséquence d'une transformation du dallage ; et cette transformation apparemment ne peut guère s'expliquer que par la présence de l'adyton ; mais cela ne nous renseigne en aucune manière sur la nature de cet adyton.

Si aucun argument ne prouve une division en deux de la cella, il en est d'autres, en revanche, qui s'y opposent formellement. Ni sur le mur de fond de la cella, ni sur celui de la colonnade intérieure Nord, ni sous celui du côté Sud, *il n'y a la moindre trace d'un travail quelconque de liaisonnement* ; ni saillants, ni creux sur les parois ; pas même un travail de jointoiment, fût-ce grossier. Dès lors, à moins de supposer que τὸ ἐσωτέρω τοῦ ναοῦ¹ ne désigne, dans Pausanias, qu'une division fictive de la cella, ou une salle, déterminée par quelque cloison légère, à moins de supposer que, par un défi aux plus élémentaires principes, en contradiction avec les procédés de construction du temple même, le mur de refend venait simplement buter contre les murs latéraux avec pleine liberté de jouer, ou de se tasser à la moindre secousse, une seule opinion est possible : *l'adyton était un édifice indépendant, séparé, sur ses quatre côtés, des murs de la cella*².

Passons maintenant des ruines aux textes que nous tâcherons d'interroger sans souci des remarques précédentes. Ces textes, on le sait, sont nombreux, mais, souvent réduits à quelques laconiques mentions ou à des périphrases poétiques, ils ne sont que rarement explicites et clairs, et semblent plutôt avoir provoqué, dans certains commentaires modernes, une confusion contre laquelle aurait dû mettre en garde la définition d'Hésychius : ἄδυτον· σπήλαιον ἢ τὸ ἀπέκρυφον μέρος τοῦ ἱεροῦ. « Adyton » a donc deux sens : c'est tantôt une grotte, tantôt la partie la plus reculée d'un hiéron. Nous n'examinerons pour le moment que le second.

Si, comme on le verra dans la suite, le temple du IV^e siècle reproduisait fidèlement la disposition de celui du VI^e, il est évident que l'emplacement du saint des saints, fixé par des traditions religieuses immuables, a dû être respecté non moins scrupuleusement que celui de la cella ; et les bouleversements sacrilèges dont il a pu être l'objet au cours des siècles en auraient altéré l'aspect, plutôt que le plan et les dispositions générales. Qu'Hérodote n'ait point vu le même adyton que Plutarque et Pausanias, peu nous importe : il suffit que nous tenions pour vraisemblable que l'adyton des derniers siècles ne différât en rien d'essentiel de celui qu'il a vu.

Pour désigner l'adyton, Hérodote emploie ἄδυτον et μέγαρον. Le texte qui paraît à cet égard le plus significatif est celui où sont contées les démarches des théopropes athéniens auprès de la Pythie³, lors de l'invasion perse. Après avoir accompli diverses cérémonies

1. X, 46. 3.

2. La découverte par les archéologues allemands, dans le temple de Didymes, d'un édicule d'adyton est venue confirmer des déductions, jusqu'ici sans analogie, et que je n'avais tirées que de la ruine.

3. VII, 140 et 141.

autour du temple (περὶ τὸ ἱερόν), ils pénètrent dans le μέγαρον et, là, s'asseyent en attendant l'oracle (ὡς ἐς τὸ μέγαρον ἐσελθόντες ἵζονται). La réponse de la prêtresse arrive sans tarder : « Fuyez, dit-elle, ô malheureux, quittez l'adyton ! » ('Αλλ' ἴτον ἐξ ἀδύτου). Mais ils reviennent une nouvelle fois, suppliant, déclarant qu'ils demeureront dans l'adyton jusqu'à la mort, si le dieu ne se laisse pas fléchir (ἢ οὐ τοι ἄπιμεν ἐκ τοῦ ἀδύτου...). Le terme de μέγαρον n'est pas employé ici incidemment, comme un synonyme approximatif d'ἄδυτον ; la preuve en est qu'ailleurs, et par trois fois¹, le mot revient, appliqué à l'adyton delphique. Même si « μέγαρον » était au temps d'Hérodote une appellation consacrée et quasi rituelle, elle ne pouvait avoir perdu son sens primitif, et il est évident que si l'usage s'en est établi, c'est qu'elle répondait à une réalité. Or μέγαρον chez Hérodote n'a jamais le sens de grotte ni de crypte², mais toujours un sens voisin de νηὸς³ ; il « désigne non pas une chambre entre plusieurs, une salle précédée d'autres salles, mais la partie entière de l'édifice qui est entourée de murs, par opposition aux portiques ouverts »⁴. Et ainsi, il apparaît que, chez Hérodote, μέγαρον et ἄδυτον ne sont pas absolument synonymes : le second ayant la signification plus large de « partie du temple réservée à l'oracle », le premier se rapportant à quelque chose de plus restreint, à la « maison » qui se trouvait dans cette partie.

A sept siècles d'intervalle, Plutarque vient nous apporter un appui décisif en faveur de cette interprétation.

Il est seul à mentionner un οἶκος⁵ destiné aux consultants ; mais son témoignage est trop formel pour que personne en ait jamais douté :

« Ὡς δὲ τεκμηρίω χρῶμαι, μάρτυρας ἔχω καὶ ξένους πολλοὺς καὶ τοὺς θεραπεύοντας τὸ ἱερόν ἅπαντας. Ὁ γὰρ οἶκος, ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους τῷ θεῷ καθίζουσιν, οὔτε πολλαχίς οὔτε τεταγμένως, ἀλλ' ὡς ἔτυχε διὰ χρόνων εὐωδίας ἀναπίμπλαται καὶ πνεύματος, οἷας ἂν τὰ ἥδιστα καὶ πολυτελέστατα τῶν μύρων ἀπορορᾷς ὡσπερ ἐκ πηγῆς τοῦ ἀδύτου προσβάλλοντος ». — « Pour prouver ce que j'avance, j'ai le témoignage de nombreux étrangers et de tous les serviteurs du sanctuaire. L'οἶκος, où l'on fait asseoir ceux qui consultent le dieu, s'emplit non point fréquemment, ni régulièrement, mais à intervalles inégaux, d'un souffle embaumé ; l'ἄδυτον laisse échapper, comme d'une source, des exhalaisons comparables aux plus suaves et aux plus précieux des parfums ».

Οἶκος a pris dans la langue postérieure le sens qu'avait μέγαρον au temps d'Hérodote ; c'est un édicule, une maison, un « trésor »⁶, mais jamais la partie d'un édifice, une chambre ou une salle. Aucun texte, à ma connaissance, n'autorise cette traduction.

Ἄδυτον, nous l'avons vu, désigne chez Hérodote toute la partie du temple réservée à l'oracle. Ici, on peut hésiter et penser au sens plus restreint d'« antre de la Pythie ».

Comme l'οἶκος est empli des émanations de l'ἄδυτον, le premier ne saurait être éloigné du second. *A priori*, deux traductions sont possibles selon qu'on voit dans ἄδυτον un édicule ou l'antre :

1. I, 47 et 65 ; VIII, 37.

2. Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 275.

3. Schweighäuser, *Lexicon Herodoteum*, s. v. μέγαρον, où sont cités I, 47 ; II, 141 ; II, 143 ; II, 169 ; V, 77 ; VI, 134 ; VII, 140.

4. Ph. E. Legrand, *Xuthus et Créuse à Delphes* (*Rev. Et. Gr.* XIV (1901), p. 65).

5. *De defectu oracul.*, 50.

6. Köhler, *Ath. Mitt.* VII (1882) p. 374 ; Delamarre, *Rev. Et. Gr.* XVI (1903), p. 160 ; Haussoullier-Pontremoli, *Didymes*, p. 92 ; *IG*, XI, 2, p. ex. 144 A, l. 88.

1° Les exhalaisons sorties de la chapelle de l'adyton pénètrent dans une « maison » voisine.

2° Les exhalaisons sorties de l'antré pénètrent dans la « maison » même de l'adyton.

La seconde interprétation ne saurait faire aucun doute, si l'on compare au texte de Plutarque celui d'Hérodote et qu'on en observe le rigoureux parallélisme. Plutarque parle d'une maison où l'on fait *asseoir les consultants* et où pénètrent des odeurs *venues de l'antré* ; Hérodote d'un *édifice* où *s'asseyent les envoyés* d'Athènes et où ils entendent la réponse *sortie de l'antré*.

Cette coïncidence me paraît si frappante que je ne vois guère le moyen d'échapper à la conclusion qu'elle impose¹ : j'y trouve la preuve que l'adyton se composait d'un *antré dans la profondeur de la cella* et d'un *édicule placé au-dessus de l'orifice*, et qu'il est resté tel des origines à la fin. Si Plutarque emploie une circonlocution, c'est qu'à cette époque le terme d'ἄδυτον était réservé soit au souterrain de la Pythie, soit au souterrain et à l'édicule, et qu'il a eu besoin, en ce cas particulier, de distinguer l'un et l'autre².

Ainsi, que l'on raisonne sur les ruines ou sur les textes, la conclusion est identique. Dans les ruines se trouvent les restes d'un édicule ; des textes se dégage la preuve que la cella en enfermait un. Y avait-il donc deux édicules dans la cella ? Ou faut-il admettre que celui dont les fondations coupent la colonnade Sud n'était autre que la chapelle de l'adyton ?

La réponse ne sera point douteuse, si on jette les regards sur le plan de l'état actuel. Car de si peu que le monument latéral eût avancé dans la nef médiane, cela aurait suffi pour masquer en partie l'adyton et en gêner l'accès. Et d'autre part, l'espace qui demeure entre cet édicule et le mur de fond, ne mesure que quatre mètres ; qu'on en défalque un mètre au moins pour un passage en avant, un ou deux mètres pour l'épaisseur des murs antérieur et postérieur³, il reste à peine 1 m 50 de profondeur disponible pour l'intérieur de cet édifice. A cela s'ajoute, comme on le verra dans la suite, que cet emplacement ne s'accorde nullement avec ce que nous pouvons savoir de la caverne prophétique.

Nous admettons donc que *l'édicule dont nous avons retrouvé une encoignure en travers de la colonnade Sud n'était autre que la chapelle de l'adyton*.

L'antré prophétique. — Ce que nous savons de certain touchant le χρηστήριον ou μαντεῖον proprement dit, se réduit à peu de chose. C'était un souterrain⁴. Plutarque, pour s'en tenir à

1. On pourrait invoquer en faveur de cette opinion l'*Andromaque* d'Euripide. Lorsque Pyrrhus échappe à ses meurtriers qui, des lauriers voisins du trépied, se sont précipités sur lui, au moment où il brûlait les chairs des victimes, il enlève les armes suspendues au piedroit d'une porte (v. 1121-1122 : καὶ παραστᾶδος χρημαστὰ τεύχη πασσάλων καὶ χρυσᾶς). Si ces armes sont celles qui furent mystérieusement enlevées du μέγαρον, lors de l'invasion perse menaçante (Hérod. VIII, 37), la παραστᾶς dont parle Euripide est peut-être celle de l'adyton. Mais M. Legrand, *l. l.*, p. 62-63, propose avec de bons arguments de localiser hors de l'adyton la scène de l'agression.

2. On peut d'ailleurs remarquer que cette chapelle n'avait pas reçu de désignation officielle, et que quelque gêne se manifeste toujours quand il s'agit de la désigner. De la circonlocution de Plutarque que l'on rapproche celle des inscriptions citées plus bas (p. 72 et 74).

3. Je parle ici d'un mur *postérieur*, puisque, je le répète, le mur Ouest de la cella ne présente aucune trace de départ de deux refends.

4. Il est à noter que nombre d'ἄδυτα étaient des souterrains : celui de Trophonios à Lébadée, des Euménides au pied de l'Aréopage, du temple d'Athéna à Pellène, du sanctuaire de Poseidon à l'Isthme...

un écrivain qui fait autorité en matière delphique¹, dit formellement, par quatre fois², que la Pythie descend³. Il se trouvait dans le voisinage immédiat de la chapelle et en communication avec elle⁴. Ce que nous disent les écrivains d'une grotte⁵, d'une crevasse dans le roc⁶, pourrait bien être une exagération ou une erreur : peu de gens connaissaient de vue le repaire de la prêtresse ; mais ces renseignements, à tout prendre, sont faciles à contrôler ; car une excavation naturelle ne se détruit pas comme une bâtisse et, dans les profondeurs du sol, les remblais amoncelés ne pouvaient que la protéger contre les effritements ou les brèches. Nous savons par Pausanias⁷ que la source Cassotis était censée traverser le souterrain (cf. Ch. V, la *Terrasse du mur polygonal*). Quant aux exhalaisons inspiratrices qui apportent l'enthousiasme à la Pythie, Plutarque qui en parle à deux reprises⁸ ne nous laisse guère de doute sur la nature réelle de ce πνεῦμα dont l'odeur était comparable à celle des parfums les plus précieux⁹.

Une fouille exhaustive a été pratiquée en 1913, du 1^{er} au 8 juin, dans le fond de la cella¹⁰. La tranchée a traversé les couches suivantes : jusqu'à 2^m 20 au-dessous de l'euthyntéria Ouest (mesure prise à partir du lit supérieur), déblais des anciennes fouilles ; sur une épaisseur de 2^m 30 au plus, un terrain blanchâtre, sablonneux et peu

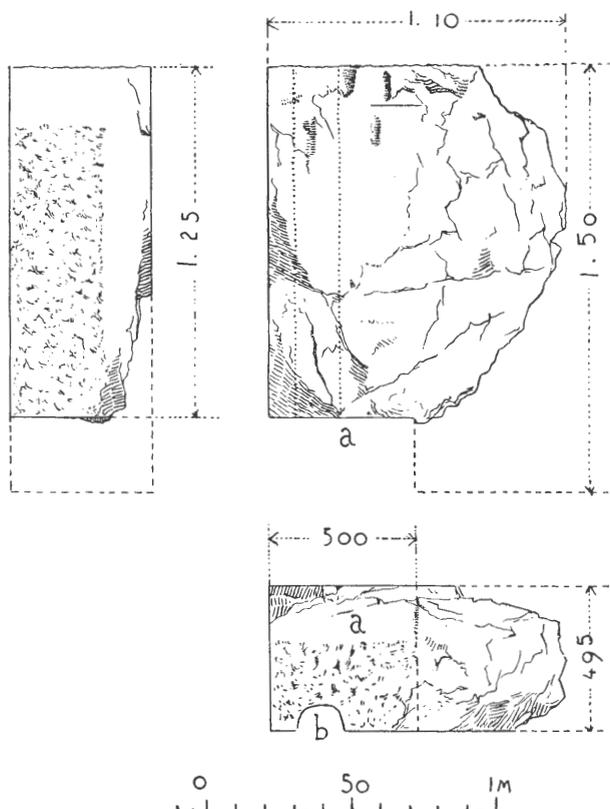


Fig. 58. — Bloc provenant du soubassement de la colonnade ionique Sud avec entaille pour la liaison d'un mur transversal.

1. Pomolle, *BCH.*, XX (1896), p. 718, n. 5.

2. *Timol.*, 8 ; *De def. orac.*, 31 ; *De Pyth. orac.*, 22 et 28.

3. Pour les autres textes anciens, Ulrichs, *Reise über Delphi*, p. 80 et 96 sqq.

4. Plutarque, texte cité, p. 63.

5. Ἄντρον, σπήλαιον, μυχός, specus, cavernae.

6. Χάσμα, γῆς στόμα, πυθικόν στόμιον, ἔπηγμα γῆς, χάσος.

7. X, 24, 5.

8. *De Pyth. orac.*, 17 ; et texte cité, p. 63.

9. La description qu'en donne M. Pomtow, *Philol.*, LXXI, p. 71-72, est fautive d'un bout à l'autre. Le parement du mur Sud n'est pas « caverneux » (cf. la juste critique de M. Keramopoulos, *Guide de Delphes*). Le trépied n'était pas scellé sur la crevasse. Si une Pythie est morte d'une morsure de serpent vers 325 av. J.-C., il n'en faut pas conclure que les serpents « grouillaient » dans l'antre. La « source » de l'adyton est le fruit d'un contre-sens sur le passage de Plutarque cité plus haut. Le mot à mot est : εὐωδίας ἀναπίμπλαται καὶ πνεύματος, τοῦ ἀδύτου προσβάλλοντος, ὡς περ ἐκ πηγῆς, ἀποφορὰς (τοιούτης) οἴας ἂν (προσβάλλοι) τὰ ἥδιστα καὶ πολυτελέστατα τῶν μύρων.

10. En 1894 (fig. 45) et en juin 1912 l'arrivée abondante de l'eau n'avait pas permis de toucher le roc vierge.

compact, vierge de débris; sur une épaisseur de 1^m 20 à 1^m 50 un terrain brun de nature argileuse; à 5^m 50-6^m 00 le roc fissuré par l'action des eaux. Ainsi, au niveau où les fondations Ouest ont été établies, le sol est vierge, sans débris de poteries, sans trace de bouleversement. *Il n'y a jamais eu de fissure en cette partie*, encore moins d'excavation, artificielle ou naturelle, de granit.

Par conséquent, si l'« antre » se trouvait au fond de la cella, ce ne pouvait être qu'une crypte, avec des parois bâties, et ne descendant pas à plus de 2^m 20 au-dessous de l'assise de réglage du mur.

Cela est possible; mais il faut alors considérer que les traditions relatives à une grotte et les expressions si précises de Strabon¹, *ἄντρον κοίλον κατὰ βάθος οὐ μάλα εὐρύστομον*, ne reposent sur aucun fondement. Or je me demande si nous avons le droit de l'admettre quand les observations faites ci-dessus prouvent qu'à proximité de la chapelle de l'adyton, les fondations de la cella présentent un caractère anormal. Hypothèse pour hypothèse, celle-là est préférable qui ne nie point la valeur de traditions littéraires unanimes et qui tâche d'en trouver l'origine dans une réalité dont les indices sont tangibles encore; et c'est pourquoi je pense que le souterrain prophétique s'étendait sous l'édicule, le dépassant vers l'Est jusqu'à ce bloc creusé par dessous, *οὐ μάλα εὐρύστομον*, qui dans l'obscurité de la crypte pouvait ressembler à quelque sombre orifice. Rendu au jour, le roc a repris ses dimensions véritables, et le mirage s'est dissipé. Mais est-ce la première fois que l'antiquité grecque, dépouillée des imaginations poétiques et du prestige des mots, nous apparaît mesquine, inférieure à nos rêves et à sa gloire?

Restauration plus précise de l'adyton. — Jusqu'ici, les conclusions auxquelles nous avons abouti sont assez sommaires pour être probables. Nous pourrions nous en tenir là, si quelques blocs ne soulevaient pas des questions de détail, qu'il faut proposer, sinon peut-être résoudre.

Et tout d'abord, quelle était en largeur la dimension de la chapelle? Il n'est pas douteux que nous connaissons l'emplacement et l'épaisseur de la fondation occidentale; mais il est non moins assuré que l'entaille actuelle de la colonnade à l'Est ne répond plus à un état primitif.

Le bloc de calcaire reproduit par la figure 58 provient d'un soubassement de colonnade intérieure (il mesure en effet 0^m 495 de hauteur); il appartenait à l'assise dont les dalles était à joints libres, c'est-à-dire l'assise inférieure; comme cette assise est entièrement en place au Nord et qu'elle ne manque au Sud que sur la longueur de la brèche occupée par l'édicule, c'est dans cette brèche qu'il la faut restituer. Mais nous avons vu (p. 50-52) que la colonnade s'interrompait au bord gauche des dalles i et j (Pl. III et fig. 49); il reste donc que notre bloc faisait suite à la dalle z ou à une dalle voisine; en restituant à la dalle z la longueur normale de 1^m 52, il demeure encore pour la chapelle une largeur de 6^m 00; mais on ne peut diminuer cette largeur au-delà d'une certaine limite. Le chiffre de 4^m 60 permet à la fois de loger notre bloc à la suite de la dalle z, de situer la chapelle à égale distance des deux colonnes qui la flanquent et de laisser à l'aire intérieure une largeur suffisante (Pl. IV).

A la face antérieure de ce bloc, on aperçoit une entaille a dont la destination est claire: un autre bloc venait s'y encastrier comme un tenon dans une mortaise, et sans doute ce bloc

1. IX, 3, 5.

marquait le départ d'un mur perpendiculaire ; mais à quoi servait ce mur ? Était-il, comme il y a lieu de le croire, en relation avec la construction souterraine ? N'a-t-il pas été modifié dès le IV^e siècle, lors des premiers remaniements de l'adyton (ci-dessous, *Remaniements dans la construction*) ? C'est ce que nous ignorons ¹.

A quelque distance du mur Ouest, entre ce mur et la chapelle de l'adyton, et un peu en contre-bas du niveau actuel, les fouilles ont mis au jour une grande dalle de calcaire dont les particularités ne laissent pas d'être surprenantes (fig. 59). Elle portait deux petits monu-

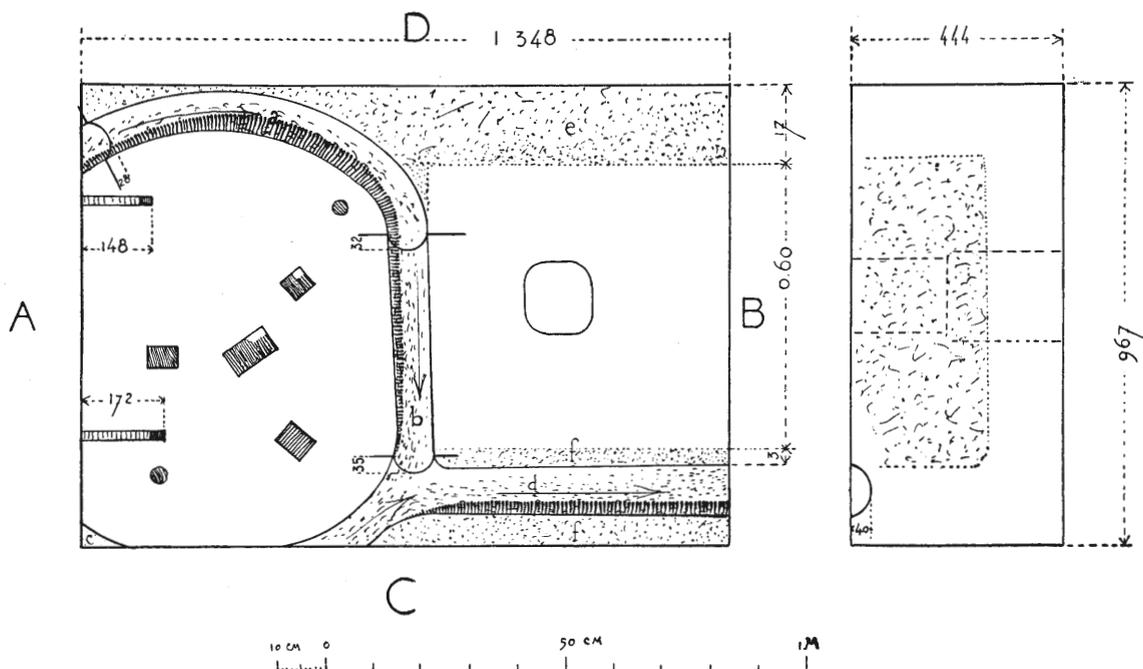


Fig. 59. — Dalle avec rigole et traces de monuments.

ments contigus dont j'ai vainement cherché les débris : l'un, rectangulaire, qui recouvrait ou entourait un trou grossier foré à travers toute l'épaisseur, l'autre arrondi, tout au moins à la base, mais segmenté en ligne droite le long du premier. Le monument curviligne posait partiellement sur deux autres dalles. Trois goujons rectangulaires disposés en triangle ² et deux tenons cylindriques (probablement postérieurs) le fixaient à la dalle : la cavité centrale a servi au bardage de la pierre ³. Autour de ce bloc courait un canal qui se déversait le long du monument carré et où l'eau a laissé une croûte épaisse de dépôts tuffeux ⁴. Nous réservons à plus tard l'explication de ces détails. Qu'il suffise d'en préciser ici la provenance.

1. Le canal *b* qui est taillé au lit inférieur provient-il d'une malfaçon ? Avait-il son utilité ? Je ne saurais dire.

2. Cf. une disposition semblable des goujons au socle des colonnes ioniques (ci-dessous, *Remarques sur la technique*).

3. La face latérale B, dont l'anathyrose est inversée, indique que la pierre est un remploi.

4. M. Cayeux, professeur de géologie au Collège de France, a bien voulu m'indiquer que l'absence de pierres ou d'objets quelconques, dans la masse des dépôts, indiquait que ceux-ci s'étaient formés à l'air libre, en coulées régulières, et non point par infiltrations dans l'épaisseur d'un remblai.

Le lieu de la trouvaille, la dimension en épaisseur, le mode de scellement du monument rond (dont le seul autre exemple connu est fourni par le socle des colonnes ioniques), indiquent que cette pierre appartenait au temple. L'absence de crampons aux côtés B, C, D prouve qu'elle faisait partie d'un dallage; le joint A n'était pourvu de crampons que parce que ceux-ci étaient masqués par le monument rond. Comme nous connaissons les dimensions des dallages autres que celui de la cella, la cella reste pour notre pierre le seul emplacement possible. Or elle ne convient ni à la nef médiane (dont la largeur n'est un multiple exact ni de la longueur, ni de la largeur de cette pierre), ni aux portiques en arrière des colonnades. Dès lors, à moins de sup-

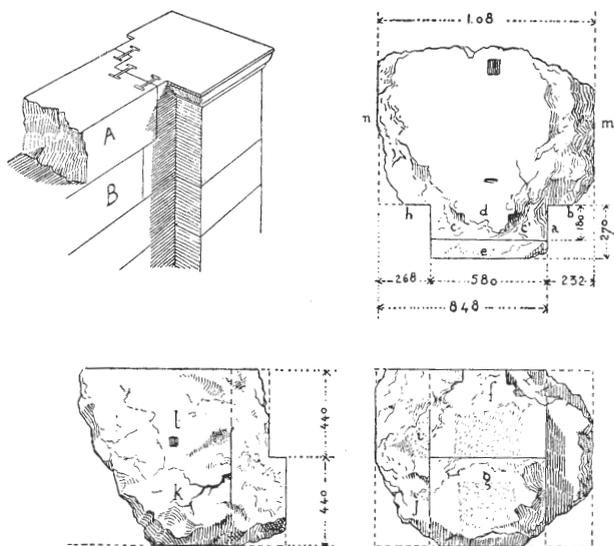


Fig. 60. — Bloc présumé d'une ante de l'οἶκος.

poser que le bloc n'appartenait pas au temple, — supposition qui serait sans fondement, — la seule partie de l'édifice où il puisse trouver place est le dallage de l'adyton.

Reste enfin le bloc de poros reproduit par la figure 60. Il est hors de doute qu'il appartenait au temple; c'est sur le temple qu'il a été trouvé; il est en poros, avec faces finement stuquées (a et b) comme les murs; les crampons ont la même forme que ceux des parpaings et sont de dimensions identiques; la technique des joints et du ravèlement des faces est la même; il est égal en hauteur à deux assises des murs. Mais si la provenance en

est certaine, la destination de ce bloc est fort énigmatique; j'ai cherché vainement à le réintégrer dans un des membres de la construction, murs, entablement, plafonds, départ des architraves ioniques. J'épargnerai au lecteur les combinaisons malheureuses que j'ai tentées pour m'en tenir à la seule qui me paraisse possible. Je n'ai garde de dire qu'elle soit certaine.

Les faces a et b, polies et stuquées, étaient visibles. Leur intersection nous donne donc une encoignure. Les crampons en $\text{—}c$ et c' attachaient à la queue d'une pierre A, appliquée contre l'anathyrose f et posant par l'about sur le décrochement e. Une seconde pierre B faisait suite au décrochement e, paré à joint en g. Les pierres A et B, ou des pierres complémentaires s'emboîtaient dans l'encoignure h, contre les anathyroses i et j. Sur la face k, on ne distingue plus d'autre trace de travail qu'un repiquage analogue à celui qu'ont subi les parements des murs, les colonnades, les chapiteaux, etc..., et tout à fait différent du démaigrissement des anathyroses. La face k était donc visible; quant à la cavité profonde l (prof. 0^m 075), qui a au premier abord l'apparence d'un trou de bardage, elle a dû servir au scellement de quelque offrande ou d'une applique décorative. De la face m, on ne peut rien dire; elle a conservé un plan à peu près uni, peut-être par le hasard d'une cassure, mais j'hésite à l'admettre. Après un examen répété, je pense que la pierre s'arrêtait suivant la

ligne pointillée de la figure, et je suppose, comme la face de ce côté ne présente pas de décrochement semblable à d, e, que c'était une face de parement plutôt qu'une face de joint. La restitution de cette pierre en bloc d'ante (*fût ou chapiteau*) me paraît donc probable. On peut aussi la considérer comme provenant de l'encoignure de deux murs.

Quand on se demande de quelle encoignure ou de quelle ante elle a pu faire partie, il faut éliminer, pour des raisons péremptoires de dimensions, les murs de la cella, les refends, la jonction des entablements ioniques et des murs; et il ne demeure plus d'autre place possible que l'adyton.

Si ces données ne sont point trop hasardeuses, nous pouvons tenter d'en déduire le plan de la chapelle, ou plutôt de voir s'il y a concordance entre les diverses dimensions. De 4^m 60 défalquons l'épaisseur des murs (2 × 0^m 848); il reste 2^m 90: ce chiffre contient exactement 3 fois la largeur de la plaque de dallage (0^m 967). Il se peut que ce soit là une pure coïncidence; mais si les blocs représentés par les figures 58, 59, 60 doivent être respectivement rétablis au soubassement, dans le dallage et dans les murs de l'adyton, il est plus vraisemblable de considérer ces calculs comme exacts; et bien que je n'aie garde de me dissimuler ce que renferme d'incertitude et de mystère la question de l'adyton delphique, je ne crois pas téméraire d'établir sur les observations précédentes un plan schématique de la chapelle (fig. 61)¹.

*L'omphalos*². — Textes et œuvres d'art nous renseignent abondamment sur la forme

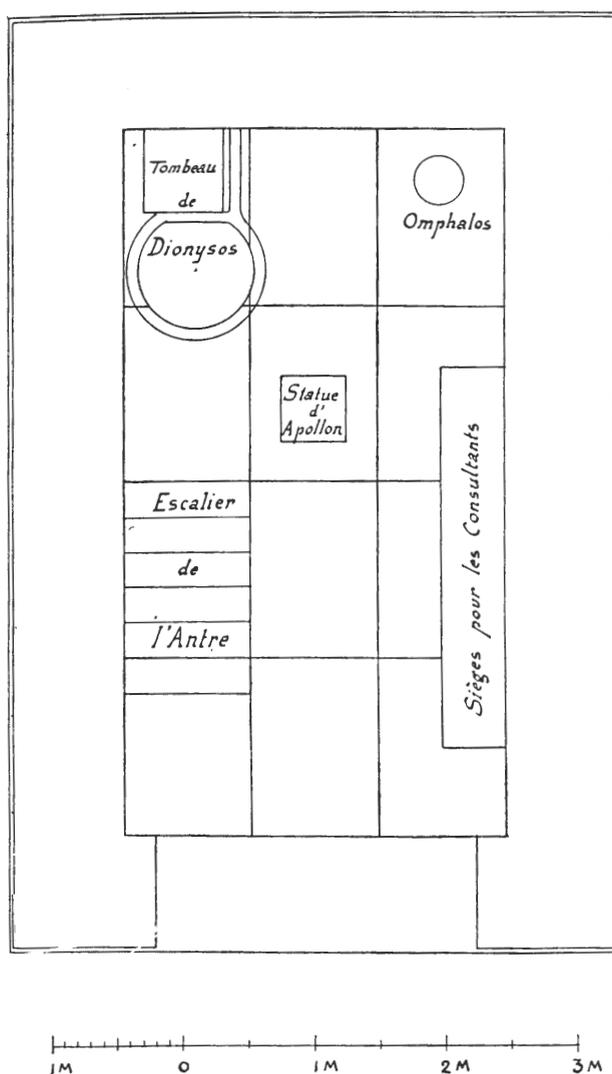


Fig. 61. — Plan schématique de l'omphalos.

1. La figure 62 reproduit une plaque de calcaire trouvée près des fondations de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest (elle est nettement visible sur la figure 45, en bas, à droite). La face gauche est partiellement taillée en plan incliné. Une cavité a est emplie d'une sorte de mortier; une autre b de plomb, sans goujon. Ce bloc était-il en relation avec l'escalier de l'antre?

2. Ce chapitre reproduit, quelquefois dans les termes mêmes, la note parue *C. R. Acad. Inscr.*, 1914, p. 257-270.

de l'omphalos¹ : c'était une pierre ovoïde² de petites dimensions que recouvrait l'ἀγρηγόν, réseau enchevêtré de bandelettes et de filets de laine³. On peut s'en faire une idée par l'om-

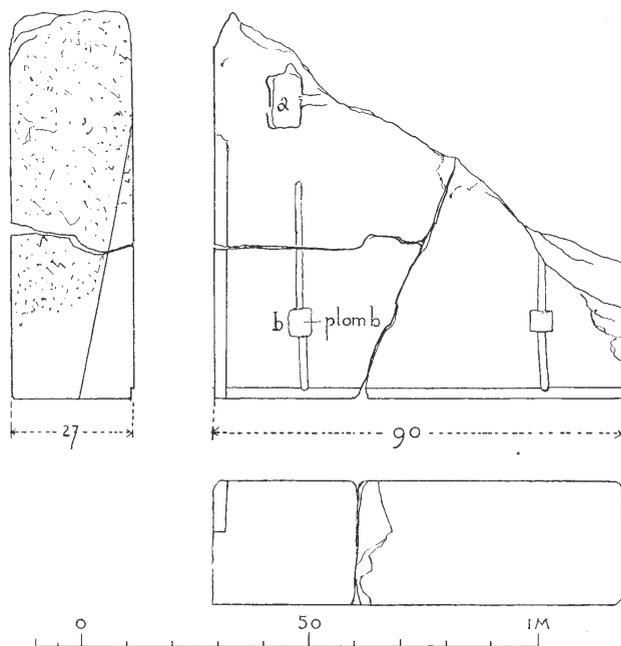


Fig. 62. — Dalle trouvée à l'extrémité Ouest de la cella.

phalos de marbre (fig. 63), trouvé sur l'esplanade Est du temple, qui en présente l'image amplifiée, mais sans doute des plus exactes⁴. Deux aigles dorés, pour rappeler ceux que Zeus envoya vers le nombril de la terre, étaient réunis à l'omphalos, παρὰ τὸν ὀμφαλὸν d'après un scholiaste de Pindare⁵, ἐπ' αὐτῷ d'après Strabon⁶. Comme les monuments les représentent tantôt à côté⁷, tantôt au sommet de l'omphalos⁸, il est difficile de connaître leur position exacte et de savoir si M. Svoronos⁹ a raison de comprendre au sens de ἐπ' αὐτοῦ le ἐπ' αὐτῷ de Strabon. Enlevés par Philomélos pendant la Guerre sacrée¹⁰ et sans aucun doute refaits aussitôt après¹¹, ils paraissent avoir été remplacés dans les premiers siècles de notre ère par un dessin en mosaïque¹².

Sur l'emplacement de l'omphalos, les écrivains anciens nous renseignent sommairement :

1. Cf. sur cette question la compilation de Roscher, *Omphalos*.

2. Varron (*De ling. lat.*, VII, 17) le compare à un *thesaurus*, une lire-lire, pour adopter l'ingénieuse traduction de M. Karo (*Dict. Antiq.*, s. v. *omphalos*).

3. Euripide, *Ion*, 224 : στέμμασι γ' ἐνδοτόν. Strabon, IX, 3, 6 : τετανωμένως.

4. Cf. les monnaies delphiques *BCH*, XX (1896), pl. XXVI, 32 à 36. Cf. aussi un omphalos conique, nu, auprès du trésor d'Athènes (E. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 248, n. 1). Le troisième « omphalos », signalé par M. Pomtow à M. Roscher sur l'« Agora », est en réalité une cuve-mortier pour piler le grain, d'un type connu (un autre exemplaire près du Musée, à droite de l'aile Ouest).

5. *Pyth.*, IV, 6 sqq.

6. IX, 3, 6.

7. Wolters, *Ath. Mitt.*, XII (1887), pl. XII; Staïs, *Ἐφημ. ἀρχ.*, 1909, pl. 8.

8. Svoronos, *Ἐφημ. ἀρχ.*, 1912, pl. 22.

9. *Journ. Intern. Arch. numism.*, XII (1911), p. 310 et 316.

10. Schol. Pindare, *Pyth.*, IV, 6.

11. Strabon, IX, 3, 6.

12. Schol. Lucien, *de Sallat.*, 38 : περί αὐτῶν [l'omphalos] αἰετῶ γεγράφθαι [mss. αἰετῶν γέγραπται] ἀπό συνθέσεως λίθων. Le vers de l'*Ion* d'Euripide (224) a donné lieu à nombre de commentaires : στέμμασι γ' ἐνδοτόν, ἀμφὶ δὲ Γοργόνες. Miss Harrison, *BCH.*, XXIV (1900), p. 261 sqq., et M. Karo (*l. l.*, p. 199) pensent qu'il s'agit de masques de Gorgone appliqués sur l'ἀγρηγόν. C'est aussi l'opinion de M. E. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 248, n. 1). MM. Studniczka et C. Robert (*Hermes*, XXXVII (1902), p. 258 sqq., corrigent : ἀμφὶ δὲ γοργ<ω> <χρυσοφάεινον> etc...; M. Roscher (*op. l.* p. 61) : ἀμφὶ δὲ γνώμονες (= les prophètes Hosiens ou les « prophètes »).

il était dans le temple, sur le côté¹ et « sur le sol², » c'est-à-dire posé de plain pied avec le dallage de la cella. On a supposé qu'il était enfermé dans l'adyton, mais aucun texte ne le dit formellement, et c'est tout au plus si on peut saisir une allusion dans quelques-uns tels que : Eschyle, *Eumen.* 39 sqq. : ἐγὼ μὲν ἔρω πρὸς πολυστεφῆ μυχὸν, ὄρω δ' ἐπ' ὀμφαλῶ... Sophocle, *Oed. Tyr.*, 480 : τὰ μεσόμφαλα γὰρ ἀπονοσφίζων μαντεῖα... Platon, *De Republ.*, IV, 5, p. 427 c : οὗτος γὰρ δῆπου ὁ θεὸς [Apollon] περὶ τὰ τοιαῦτα πᾶσιν ἀνθρώποις πάτριος ἐξηγητὴς ἐν μέσῳ τῆς γῆς ἐπὶ τοῦ ὀμφαλοῦ καθήμενος ἐξηγείται.

Le passage bien connu de Pausanias (X, 16, 3) permet peut-être des conclusions plus précises :

τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον Ὀμφαλὸν λίθου πεποιημένον λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μέσῳ γῆς πάσης αὐτοῖ τε λέγουσιν οἱ Δελφοὶ καὶ ἐν ᾧδῃ τι Πίνδαρος ὁμολογοῦντά σφισιν ἐποίησεν.

Tout le monde admet aujourd'hui, d'accord avec M. Studniczka³, que Pausanias parle ici

de l'omphalos trouvé sur l'esplanade du temple. Mais alors, pourquoi passe-t-il sous silence celui qui était enfermé à l'intérieur du temple?



Fig. 63. — Copie en marbre de l'omphalos.

1. Varron, *De ling. lat.*, VII, 17 : Delphis in aede ad latus est quiddam ut thesauri specie, quod Graeci vocant ὀμφαλόν, quem Pythonis aiunt tumulum ; ab eo nostri interpretes umbilicum dixerunt.

2. Schol. Lucien (*l. cit.*) ; ἐπ' ἐδάφους. Pour le sens d'ἐδάφους ici, cf. Plutarque (*Pericles*, 13), qui distingue les ἄνω κίονες, des ἐπ' ἐδάφους κίονες. Cette expression peut également signifier « à même le dallage, dépourvu de socle ».

3. *Hermes*, XXXVII (1902), p. 263.

M. Pomtow¹ en rend compte ainsi : Pausanias qui n'aime point se répéter s'est borné à décrire l'omphalos de marbre parce qu'il lui avait fourni prétexte à un récit qu'il eût fallu recommencer à propos de l'omphalos véritable ; mais pour qu'on ne s'y trompât pas, il a soigneusement évité de dire que cet omphalos se trouvait sur l'esplanade.

De la part du périégète, ce désir de concision et cette crainte des redites a de quoi surprendre. Qu'il ne décrive pas deux fois *le même objet*, rien n'est plus naturel ; mais quand il a à mentionner *deux objets semblables*, comme ç'aurait été ici le cas, il n'a garde d'y manquer ; et il n'y a lieu ni d'en être surpris ni de l'en féliciter. C'est ainsi qu'après avoir cité l'Apolon moiragète de la cella, il cite χρυσῶν Ἀπόλλωνος ἕτερον ἄγαλμα. Le cas était semblable pour l'omphalos ; ayant parlé d'un omphalos, il aurait pu parler de l'autre sans avoir à se reprocher une redite.

En réalité, pour quiconque lit le texte de Pausanias, la première impression est qu'il a commis une bévue ; mais on revient sur cette impression, parce que l'on juge la bévue trop forte, même pour Pausanias. Il faut pourtant bien l'admettre, quand on examine le passage tel quel, sans désir de commentaire ou sans chercher à disculper l'auteur : « Le monument que les Delphiens appellent omphalos et qui est en marbre est celui qui, au dire des Delphiens, occupe le centre du monde ». Si cette phrase a un sens, ce ne peut être que celui-ci : « J'ai vu hors du temple un monument *qui est l'omphalos delphique* ». Pausanias s'est donc mépris ; et sa méprise vient évidemment de ce qu'il ignorait le véritable omphalos, celui du temple. S'il avait connu celui-ci, lui aurait-il préféré une copie ? Au moment de rédiger ses notes et ses souvenirs, n'aurait-il pas accordé une mention toute particulière, à côté du trône de Pindare ou de l'autel de Poseidon, au plus vénérable objet de la religion delphique ? Et s'il n'a pas vu l'omphalos, c'est que peu de gens, sans doute, avaient accès jusqu'au lieu où la piété des prêtres le gardait, peut-être d'autant plus jalousement que l'aspect du fétiche devait être plus décevant. A supposer que l'omphalos se fût trouvé dans cet ἐσωτάτω τοῦ ναοῦ dont Pausanias s'est vu refuser l'accès, on expliquerait, non moins vraisemblablement qu'à la manière de M. Pomtow, la méprise de Pausanias et de ceux qui l'ont renseigné.

Certains passages des comptes de construction du temple² sont relatifs à des travaux dont l'omphalos est plus ou moins directement l'objet :

Peu après 342 (*BCH*, XXVI (1902), p. 65, col. c II, 14 sqq.) : Θεωφά|νται καὶ Σίῳνι τοῦ Πασίωνος | ἔργου τοῦ περὶ τὸν ὀμφαλὸν, π|[λ]ίνθων δέχ[α] ἑτεροπλεύρων, τ|[ῶ]ν πλευρίων παρξοῶς τοῦ ἄνω | σ[τ]ίχου τοῦ ὑπὸ τῶι ὑποδοκίῳι, [έ]κάστου τοῦ πλευρίου δραχ|μα[ί] τέτο[ρε]ς, σύμπας μισθὸς | [δραχμαί τετρ]ώκοντα.

Περὶ τὸν ὀμφαλὸν pourrait tout aussi bien se traduire par « le long de » que par « autour de l'omphalos ». Les deux sens sont autorisés par les comptes mêmes : [εἰς τὸ στρῶ]μα τὸ περὶ τὸ κυμά|[τιον τῆς ε]ἰθουτηρίας³, « l'assise qui borde le toichobate » (voir p. 28 et 33, n. 1) ; οἰκοδομ|[ῆ]-σαι πλίνθοις γαίναις περ|[ί] τὸν ὀμφαλὸν⁴, « avoir construit une clôture de briques crues autour de l'omphalos » (pour le protéger pendant les travaux)⁵. Mais il apparaît que, dans le premier

1. *Philol.*, LXXI, 1912, p. 59.

2. Publiés par M. E. Bourguet, *BCH*, XXVI (1902), p. 29-94.

3. *L. l.*, p. 43, col. I, l. 4.

4. *L. l.*, p. 81, F, l. 8-10.

5. Cf. une phrase restituée par M. Bourguet, *ib.*, p. 92, H, l. 3 [τ]ῶν σ[τ]ίχων ἀπέτων τῶν περὶ τὸν ὀμφαλόν.

cas, *περι* n'a pas tout à fait perdu son sens original : « l'assise qui fait le tour de l'édifice ». Nous sommes donc autorisés à considérer le passage des comptes comme se référant aux murs qui « entouraient l'omphalos ».

Le travail est en effet pratiqué à des murs. Theuphantos et Sion « ont ravalé, sous l'*ὑποδόκιον*, le parement extérieur de dix pierres d'assise dont une seule face latérale était visible et travaillée¹ ».

L'omphalos aurait donc été enfermé dans un édifice²; et cela paraît confirmé par un compte de l'archontat de Cléon (343/2)³, où est mentionnée l'*ἔγκαυσις τοῦ ἐπιστυλίου τοῦ ἐπὶ τῶν προστασίαι τῶν πρὸ τοῦ ὀμφαλοῦ*⁴.

Par malheur cette opinion ne va pas sans des difficultés auxquelles on n'a pas suffisamment pris garde.

ὑποδόκιον se rencontre encore dans le devis de l'Asklépieion d'Épidaure (ll. 59 et 223); mais la traduction qu'en donne M. Kayser⁵, « rangée de pierres supportant d'un côté les chevrons, de l'autre servant à attacher les tuiles-chéneaux », en admettant



Fig. 64. — L'omphalos.

qu'elle soit exacte pour Épidaure, ne convient pas ici, puisque l'*ὑποδόκιον* porte une autre assise et que cette assise, comme nous allons le voir, fait partie d'un mur. Pour comprendre le sens de ce mot, il faut se reporter à la suite du texte cité précédemment :

1. E. Bourguet, *l. l.*, p. 74.

2. T. Homolle, *BCH*, XXVII (1903), p. 272, n. ; G. Karo, *l. l.*, p. 199; Frickenhaus, *Ath. Mitt.*, 1910, 271.

3. *BCH*, XXVI (1902), p. 42, A, col. I, l. 30 sqq.

4. Sur ce passage, M. Roscher fait une remarque qui étonne (*Omphalos*, p. 69, n. 130) : « C'est plutôt à cette mosaïque (celle qui représentait les deux aigles) que se rapportait l'inscription delphique *πρόστασις ἢ πρὸ τοῦ ὀμφαλοῦ, ἔργον τὸ περὶ τὸν ὀ.* » Une mosaïque au IV^e siècle? *Πρόστασις* au sens de mosaïque?

5. *Musée belge*, V, p. 238.

L. l., p. 63, col. III, l. 1-19 : Θεοφάν[τω]ι καὶ Σίῳνι ἐν τῷ Πασίῳνος ἔργῳ ἐν τῷ σκέλει τῷ ποτ[ι] (τ)ὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν, πλίνθων ἕξ[α]τ[ρι]ῶν ἀτεροπλεύρων, [τῶν] | [π]λευρίων παρξοᾶς τοῦ ἄνω [στ] | [ἰ]χίου (τ)οῦ ὑπὸ τὸ ὑποδοκίω[ο]ν [ἐκ] | [ἀ]στο[υ] τοῦ π[λευρ]ίου [δρ]αχμαί | [τ]-

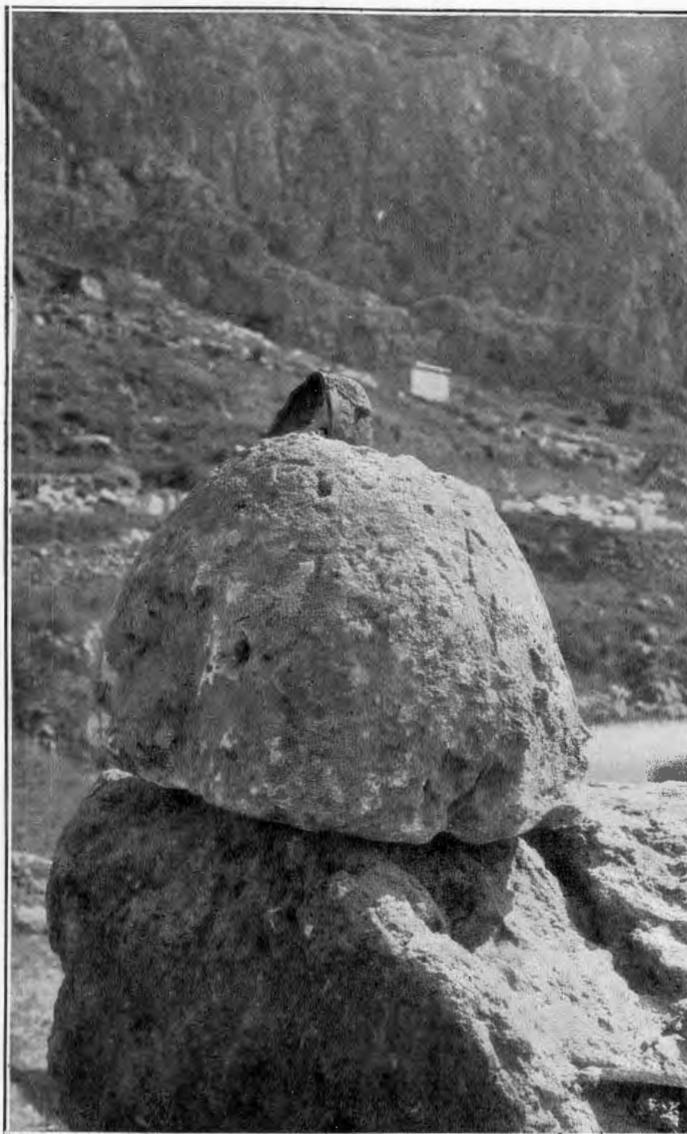


Fig. 65. — L'omphalos.

έτορες, σύ[μ]πας μισθὸς δραχ[μ]αί | [μα]ί ἐνενηκ[οντα] δ'ύο. [Π]αγκράτ[ει] ἐν τῷ μακρῷ σκέλει τῷ π[ο]τ τῷ Ποτειδανίῳ ἔξωθεν πλίνθων ὀκτώ ἀτεροπλεύρων, τῶν πλευρίων παρξοᾶς τοῦ ἀνα[στ]ίχου τοῦ ὑπὸ τῷ ὑποδοκίω[ο]ν, ἐκά[σ]του τοῦ πλευρίου δραχ[μ]αί τέτορες. Παγκρ[ά]τ[ει] ἐν τῷ [ι] ὀπι[σ]σοδό[μ]ω παρξοᾶς πλ[ί]νθων...

Les travaux ici mentionnés sont relatifs au mur latéral Sud (πὸτ τὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν)¹ et à l'angle Sud-Est du mur latéral Nord (πὸτ τῷ Ποτειδανίῳ)², et au parement extérieur de ces murs (tourné vers le hiéron de Gâ, et ἔξωθεν).

Dès lors nous pouvons interpréter avec vraisemblance aussi bien ἄνω στίχος que ὑποδοκίον. Ἄνω στίχος, c'est l'assise terminale du mur proprement dit, celle qui porte l'assise sur laquelle reposent les δόκοι, les poutres (chevrons de la toiture ou poutres des colonnades intérieures, ou plutôt poutres transversales du plafond des portiques). La rangée dite ὑποδοκίον faisait donc en quelque sorte partie du plafonnement. Quant à l'ἄνω στίχος, si la face extérieure seule en est ravalée,

c'est que la face opposée, qui regardait la cella, était masquée soit par une autre rangée de blocs, soit par le plafond intérieur.

Revenons maintenant à l'ἔργον περὶ τὸν ὀμφαλόν. Comme le travail a été réglé au même tarif

1. E. Bourguet, *l. l.*, p. 75.

2. Keramopoulos, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1910, p. 171 sqq.

que celui des murs latéraux, n'en faut-il pas conclure que les parements extérieurs des pierres étaient, dans un cas et dans les autres, de surface égale, et, puisque l'énoncé des trois ouvrages, — *περὶ τὸν ὀμφαλὸν*, — *ἐν τῷ σκέλει τῷ ποτὶ τὸ τᾶς Γᾶς ἱερὸν*, — *ἐν τῷ μακρῷ σκέλει τῷ πρὸς τῷ Ποτειδανίῳ*, — est rédigé en termes identiques, qu'il s'agit chaque fois de la même assise, posée à la même hauteur, dans des murs de même nature?

En somme, les deux interprétations auxquelles on aboutit comportent l'une et l'autre des difficultés :

Si l'on admet que l'omphalos était dans un édicule, il faut admettre aussi que, dans un même texte, des expressions identiques désignent des objets différents.

Si l'on suppose l'omphalos posé, sans clôture, en arrière d'une colonnade ionique (c'est le sens que prend, dans cette interprétation, à *πρόστασις*), *περὶ* dans *περὶ τὸν ὀμφαλὸν* perd tout à fait sa signification première¹.

Les difficultés me paraissent moindres dans la première hypothèse, qui s'accorde avec les résultats auxquels nous conduit l'étude de la ruine. S'il faut en croire Varron (passage cité p. 71, n. 1), l'omphalos était sur un côté de la cella, et c'est précisément sur un côté de la cella que nous avons retrouvé l'édicule de l'adyton. A cet édi-

cule, que l'on doit se représenter comme un petit temple indépendant, conviennent parfaitement les termes d'*ὑποδόκιον*, d'*ἄνω στήχος*, de *πρόστασις* (plutôt des antes que des colonnes, à en juger par l'étroitesse du front); et, comme nous avons pu proposer avec quelque vraisemblance de replacer, dans les murs de ce temple, des assises de même hauteur que celle

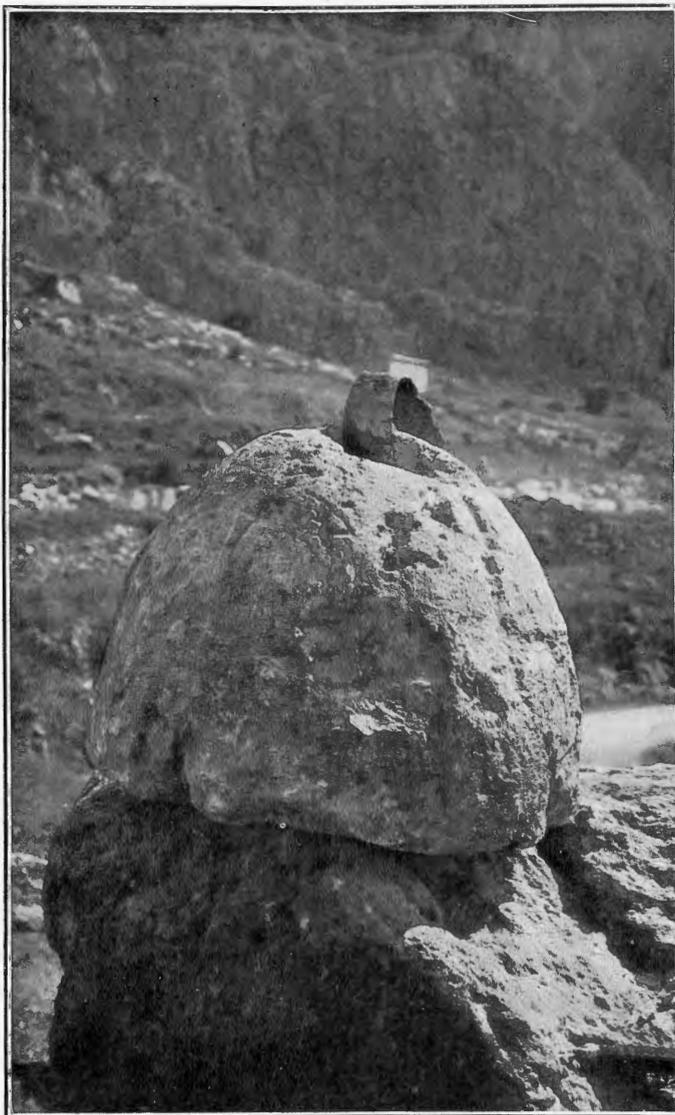


Fig. 66. — L'omphalos.

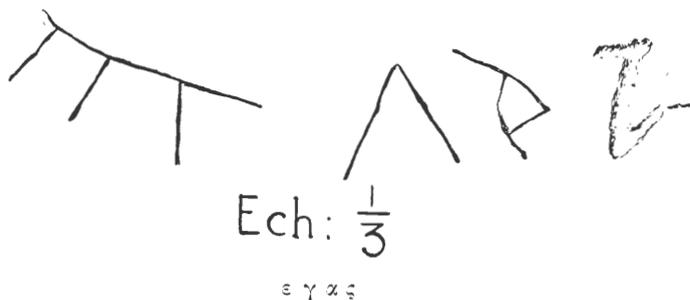
1. Il est vrai que dans des expressions du genre de *περὶ τὴν κρήνην εὔδειν* (Plat., *Phaedr.*, 259 a), il est difficile de retrouver dans *περὶ* quelque chose de son sens originel.

des murs latéraux, on voit que, dans une certaine mesure, l'identité des termes employés dans les comptes peut avoir sa raison d'être dans la réalité. Ainsi l'hypothèse que M. Homolle d'abord, et M. Karo ensuite ont indiquée en quelques mots, et que M. Frickenhaus¹ (cité p. 73, n. 2) a développée, semble bien en définitive être la meilleure, et préférable à celle que j'avais proposée², avant d'avoir pu reconstituer la chapelle latérale.

Une confirmation accessoire de cette conjecture me paraît se dégager des textes mêmes. Le ravalement des murs est exécuté par les associés Theuphantos et Sion d'une part, par Pankratès d'autre part. Celui-ci est chargé à la fois de l'opisthodomos et de l'extrémité Est du mur Nord; ceux-là, après avoir mis en place les deux triglyphes d'angle du prodomos, travaillent au mur *περι τὸν ὀμφαλόν*, ainsi qu'au mur Sud. Si les tâches n'ont pas été distribuées au hasard entre les entrepreneurs, et si, comme il y a lieu de croire, quelque préoccupation de logique et de bon ordre a présidé à leur répartition, on supposera que Pankratès ayant opéré au Nord, Theuphantos et Sion opéraient au Sud; et c'est donc de ce côté, du côté de l'adyton, que l'on replacera l'omphalos.

En septembre 1913, un sondage pratiqué contre le mur Sud de la cella au pied des blocs α , β , β' (pl. III, et fig. 47, 48, 49), dans le renforcement inférieur de la fondation, fit apparaître un petit monument de poros en forme d'omphalos qui reposait debout, contre le parement, sur le remblai provenant des fouilles (fig. 64, 65, 66, 67). Il mesure 0^m 385 de diamètre et 0^m 287 de hauteur (fig. 68). Le travail en est assez grossier; les coups de ciseau du ravalement en sillonnent par endroits la surface. On aperçoit encore çà et là des débris d'un stuc analogue à celui qui recouvrait le poros du temple au IV^e siècle. Dans un canal de section rectangulaire qui le traverse de haut en bas pénètre, jusqu'à 0^m 105 du bas, une tige de fer plate, tranchante d'un bord, à profil recourbé de ce côté et terminé en pointe, qui a toutes les apparences d'une lame de couteau (fig. 68): deux clous (fig. 69) enfoncés en arrière assujettissaient solidement cette lame. On peut reconstituer ainsi ce qui s'est produit. La cavité recevait une tige (de bois, sans doute, puisqu'il n'y en a plus trace) qu'on a calée, plus tard, d'une manière assez primitive et par des procédés de fortune.

A 0^m 18 environ du bas court une inscription archaïque profondément gravée, où l'on reconnaît facilement les trois lettres ε γ α et, peut-être, dans le signe en α qui se voit à la suite, la lettre ξ . On lira donc :



1. M. Pomtow (*Philolog.*, LXXI, p. 69), se référant à la fois au texte de Varron et à la formule précise par laquelle M. Frickenhaus a décrit l'édifice *περι τὸν ὀμφαλόν*, a replacé l'omphalos sur le côté de la cella, mais sans s'apercevoir que la niche, sans colonnade particulière et sans toiture à elle, que détermineraient deux refends entre les colonnes et le mur, ne pouvait nullement s'appeler une chapelle, un « petit temple régulier », et sans comprendre la contradiction qui surgissait entre son hypothèse et les textes.

2. Dans un rapport adressé à M. Homolle au début de 1913 et communiqué par lui à l'Académie des Inscriptions (*CR. Acad. Inscr.*, 1914, p. 257-270).

Les circonstances de la trouvaille ne permirent pas d'abord de considérer cette pierre autrement que comme une copie de l'omphalos primitif. Mais, par bonheur, une photographie prise au moment des fouilles vint modifier mon opinion ; on y reconnaît (fig. 47 en π) le monument renversé, tel qu'il avait dû rouler dans une chute normale quand s'effondra le sol qui le portait, et au point même où je l'avais redécouvert. Renseignements pris, c'est par la faute d'un chef de chantier que le monument a été réenfoui, presque aussitôt après avoir été déblayé.

On voit, dès lors, combien de présomptions s'accumulent en faveur d'une conjecture qu'on aurait pu de prime abord considérer comme téméraire. Notre monument date pour le moins du VII^e siècle, à en juger par la graphie ; il est donc aussi ancien que le temple antérieur à celui des Alcméonides. Seul de tous les omphalos connus, il porte une inscription où se lit peut-être l'E mystique, et sûrement le nom de la divinité, Γᾶ, à laquelle l'omphalos était consacré. Enfin il a été trouvé au-dessous d'un édifice où l'on a bien des raisons de reconnaître la chapelle de l'adyton, dans un sol où il a roulé, soit au moment où s'écroulait la construction supérieure, soit lors des fouilles.

Et ainsi naît la conviction, dont on se défend d'abord, mais qui s'impose impérieusement ensuite, que cette humble

Pierre, échappée par miracle à tant de désastres et à l'oubli, n'est autre que le plus antique et le plus vénérable des symboles de la religion hellénique, *le véritable omphalos*, le centre de la terre.

S'il en est ainsi, on s'explique peut-être la destination de la tige qui traversait l'omphalos et qu'on a cru nécessaire d'y fixer solidement : on y attachait sans doute les bandelettes et les réseaux de ἄγγυλον, mais il est probable qu'elle servait surtout à maintenir les images

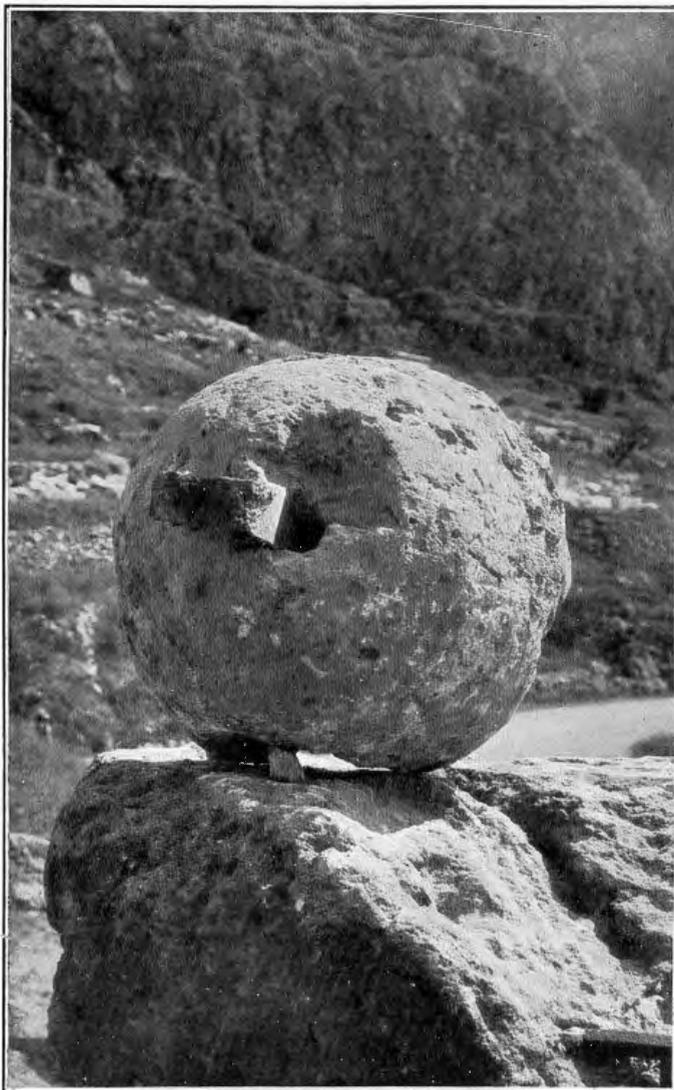


Fig. 67. — L'omphalos.

des deux aigles¹; ce qui nous engagerait à prendre le ἐπ' αὐτοῦ de Strabon au sens de ἐπ' αὐτοῦ, comme le voulait M. Svoronos (p. 70).

Le mobilier de l'adyton. — Sur le sol du χρηστήριον, humecté par l'eau de la source Cas-sotis², se dressait le trépied prophétique³. Le « laurier » dont parle Euripide⁴ n'était sans doute qu'un décor de branchages; car on supposera difficilement qu'un arbre ait pu croître dans un souterrain privé de lumière⁵.

Dans la chapelle, aux murs de laquelle étaient suspendues des armes⁶, était posée une statue en or d'Apollon⁷.

Près de cette statue était le tombeau de Dionysos⁸, dont les restes étaient déposés suivant les uns παρὰ τὸ χρηστήριον, c'est-à-dire enfouis à côté du sanctuaire prophétique⁹, et suivant d'autres dans le χρηστήριον même, contenus dans un λέβης près du trépied¹⁰.

Si la pierre décrite p. 67 (fig. 59) provient bien, comme je le suppose, de l'édicule de l'adyton, il y a lieu de se demander dans quelle mesure les textes nous permettent d'en interpréter les particularités. On pense dès l'abord que la base ronde conviendrait bien à l'omphalos. Mais cette supposition ne rend compte ni de la rigole, ni des dépôts calcaires; car il est inadmissible qu'un monument, revêtu d'étoffes et couvert pendant quelques siècles au moins d'un stuc friable, ait pu être l'objet de libations; et des libations seules peuvent expliquer (p. 67, n. 4) la régularité des couches minces de tuf. Elle n'explique pas davantage la présence d'une base rectangulaire contiguë, et moins encore celle de la cavité irrégulière forée dans l'épaisseur du bloc.

Mais si nous supposons que la dalle portait le tombeau, ou plutôt le σῆμα du tombeau de Dionysos, il me paraît que les diverses particularités s'interprètent aisément. Les σπονδαὶ αἰνοὶ étaient obligatoires dans les cultes de dieux infernaux et de Dionysos lui-même quand il était adoré comme tel¹¹; si le socle circulaire portait le βᾶθρον par lequel était signalée la place de la tombe, on s'explique qu'il ait été nécessaire de recueillir dans une rigole le ruissellement des libations. Le monument carré qui paraît avoir été en relation étroite avec le premier ne serait autre, dans cette hypothèse, que l'autel où les ὄσιοι célébraient leurs sacri-

1. On expliquera peut-être de cette manière la cavité profonde qui a été creusée au sommet de l'omphalos de marbre du Musée.

2. Pausanias, X, 24, 7.

3. Pour la bibliographie ancienne, Wieseler, *Jahrb. f. Philolog.*, 1857, p. 684-689.

4. *Andromaque*, v. 1115.

5. Dans l'adyton de Didymes étaient aussi plantés des lauriers (Haussoullier, *Rev. de philologie*, 1899, p. 19 et 22).

6. Hérodote, VIII, 37; peut-être aussi Euripide, *Androm.*, 1121 sqq. Auguste consacra, à côté de l'Apollon d'or, une arme en reconnaissance de ses triomphes (Georges Syncelle, *Chronographia*, éd. Bonn, p. 307).

7. Pausanias, X, 24, 5. Hitzig-Blümner, à propos de ce passage, remarquent que la statue ne se trouvait pas dans l'adyton, puisque Pausanias en parle; mais la construction de la phrase ne laisse aucun doute, à ce qu'il semble : εἰς δὲ τοῦ ναοῦ τὸ ἐσωτάτω, παρὰ τὴν εἰς αὐτὸ ὀλίγοι καὶ χρυσοῦν Ἀπόλλωνος ἕτερον ἄγαλμα ἀνάκειται.

8. Philochor., frag. 22 (Éd. Müller, I, p. 387) : ἔστιν ἰδεῖν τὴν ταφὴν αὐτοῦ ἐν Δελφοῖς παρὰ τὸν Ἀπόλλωνα τὸν χρυσοῦν βᾶθρον δὲ τι εἶναι ὑπονοεῖται ἢ σορὸς ἐν ᾧ γέγραπται ἐνθάδε κεῖται θανόντων Διόνυσος ὁ ἐκ Σεμέλης.

9. Plut., *De Isid. et Osir.*, 35.

10. Pour les références antiques, cf. Bötticher, *das Grab des Dionysos* (19^e Berlin. *Winckelmannsprogramm.*).

11. Ph. E. Legrand, *Dict. antiqu.*, s. v. *sacrificium*, col. 963.

fices¹, et c'est par l'ὄπαιον que s'écoulait vers le sol, qu'il était censé imprégner, le sang des victimes offertes au dieu.

La figure 61 n'est qu'un plan schématique, dont le but est de donner, dans une mesure que les pages précédentes permettent de définir, une idée de ce que pouvait être l'adyton : une chapelle étroite et inconfortable, moins riche en œuvres précieuses qu'en souvenirs légendaires et en dons pieux, encombrée d'un banc pour les consultants, d'une statue, des deux monuments réservés aux Hosioi, où s'ouvrait l'orifice de l'escalier qui donnait accès au caveau de la prophétesse, et dans une encoignure duquel l'omphalos était relégué, à même le dallage ou sur quelque socle sans beauté. On conçoit qu'à l'époque de Pausanias, où la ferveur n'était plus assez vive pour magnifier ce chétif mobilier, la prudence des prêtres n'ait plus accordé qu'à un petit nombre de pénétrer dans le saint des saints.

L'Hestia. — Le foyer sur lequel le prêtre d'Apollon égorgea Néoptolème se trouvait hors

de la chapelle : Pausanias en fait mention avant de parler de l'adyton², mais il en était tout proche : Diodore³ raconte que les Phocidiens fouillèrent le temple « autour du foyer et du

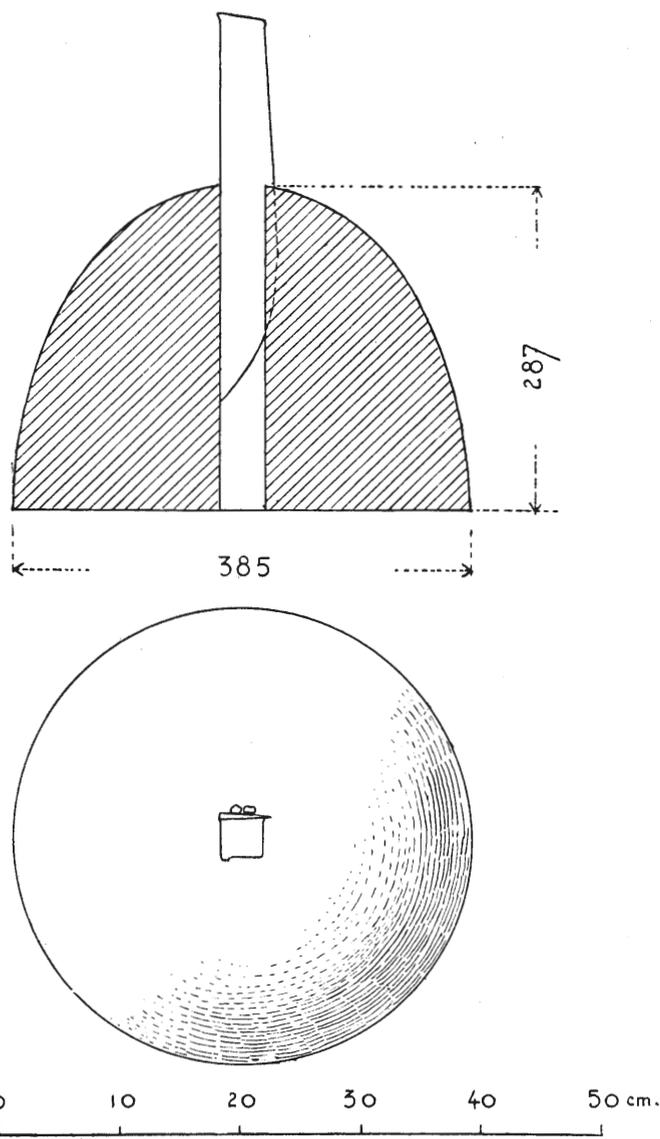


Fig. 68. — Coupe sur l'omphalos.

1. Θυσίαν ἀπόρρητον, Plut., *De Isid. et Osir.*, 35. Dans le texte de Plutarque cité plus haut (p. 63), d'aucuns ont pensé trouver une allusion aux Hosioi : un manuscrit donne la lecture τοὺς χρωμένους καὶ τοὺς χρωμένους ; M. Paton, dans son édition des dialogues delphiques de Plutarque, a corrigé en ἱερομένους, au lieu de le supprimer, le second χρωμένους. Mais je pense, avec M. Pomtow, que le sens de ἱεροῦσθαι n'est pas clair et que l'emploi du moyen est fort suspect. D'ailleurs le mot s'appliquerait plutôt aux « exégètes » qu'aux Hosioi.

2. X, 24, 4.

3. XVI, 56 : τὰ περὶ τὴν ἐστίαν καὶ τὸν τρίποδα φιλοτίμως ἀνέσκαπτον.

trépied ». Il est donc vraisemblable que ce foyer se trouvait dans la dépendance de l'adyton et qu'il était à la chapelle ce qu'était un autel à un temple. Sa place naturelle nous semble, par conséquent, être en avant de l'édicule, et dans l'axe ; et comme il faut supposer qu'un libre passage existait entre la colonnade et la façade de l'édicule, on pourra le restituer sous la colonnade Nord. Est-ce une simple coïncidence, si c'est *précisément en cette partie* que le soubassement de la colonnade présente un empiètement assez fort pour soulager le dallage, sous quelque lourd monument (fig. 57)? On peut voir, par notre planche IV, combien est satisfaisant et à quel point répond à la logique l'emplacement que cette particularité nous a engagé à adopter.

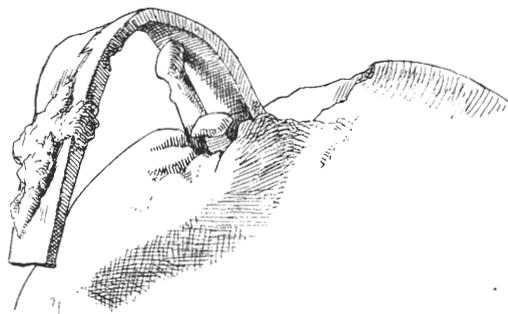


Fig. 69. — Détail de la tige qui sort de l'omphalos et des clous qui la calent.

MOBILIER ET DÉCORATION DU RESTE DU TEMPLE

Autres monuments dans la cella. — Les murs

en avaient été décorés par le peintre Aristocleidès¹. Pausanias² y mentionne un autel de Poseidon que M. Kéramopoullos³, après l'avoir identifié avec le Ποσειδάριον des inscriptions (p. 74), a remplacé, par un raisonnement ingénieux, à l'angle Nord-Est de la cella. Je crois

toutefois que M. Pomtow⁴ a eu raison de signaler entre les deux termes une légère différence : Ποσειδάριον, c'est plutôt le lieu consacré à Poseidon que l'autel, qui n'en était qu'une partie. Il serait vain de chercher à retrouver la place des statues des deux Moires⁵, de Zeus et d'Apollon Moiragètes, et du trône en fer de Pindare, laconiquement mentionnés par Pausanias. C'est pourtant ce qu'on a récemment tenté.

Si M. Pomtow, dans l'article qu'il a consacré aux « Kultstätten » du temple⁶, s'était borné à rechercher quelles autres divinités pouvaient avoir été σύννομοι d'Apollon, il n'entrerait pas dans le plan de cette étude d'en examiner les résultats. Mais comme les conclusions en intéressent la disposition architecturale de la cella, il y a lieu de les discuter ici même et de se demander quel profit notre travail peut en tirer.

S'appuyant sur un certain nombre d'inscriptions⁷ et sur quelques textes d'auteurs,

1. Pline, *Nat. Hist.*, XXXV, 41.

2. X, 24, 4.

3. *Εφ. ζϛζ.* 1910, col. 171 sqq.

4. *Philol.*, LXXI, p. 46.

5. Cf. aussi Plutarque, *De Ei delph.*, 2.

6. *Philol.*, LXXI, p. 45-70.

7. Comme aucune des quatre inscriptions nouvelles, publiées à ce propos par M. Pomtow, n'est transcrite exactement, je crois utile d'en donner une copie correcte :

Inv. 1202 : ΛΙΑΘΑΝΑΙΣΩΤΕΙΡΑΙΚΛΕΥΜΕΝΗΣΑΝΕΘΗΚΕ
 τῶν Ἀθάναι Σοτείραι Κλευμένης ἀνέθηκε

Inv. 1087 : ΔΙΚΤΥΝΝΑ Δ]ικτύννας
 ΥΡΗΤΩΝ ...χου υ]ρητων...

Cette inscription a été donnée « d'après l'inventaire » ; mais on sait que les transcriptions de cet inven-

M. Pomtow s'est appliqué à démontrer que la cella offrait un lieu de culte à Athéna, Artémis, Dictynna, Létô, Thémis, Hermès *καθηγεμόν* et que chacune de ces divinités possédait une *chapelle latérale entre les colonnades intérieures*.

Notons d'abord que cette opinion est entachée de deux vices initiaux : supposer, parce qu'il existe à l'Héraion d'Olympie et au temple de Phigalie des refends entre les colonnes, que la disposition était identique dans le temple de Delphes, c'est une hypothèse toute gratuite qui n'eût pas résisté à un examen même superficiel des ruines. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de fondations transversales entre les colonnes et les murs ; s'il existait entre les « Kultstätten » une séparation, ce ne pouvait être qu'une cloison légère, et ces compartiments, ces niches auraient-elles mérité qu'on les assimilât à des *οἴκoi*, voire à des *οἰκίαι* ?

Ensuite, est-ce une raison suffisante, parce que telle divinité est mentionnée dans une inscription ou qu'on a découvert dans le téménos une dédicace à telle autre, pour en restituer le culte dans le temple même ? Connaît-on assez les monuments du sanctuaire pour affirmer qu'il n'y avait pas, ici, une chapelle à tel dieu, là, une colonne votive à tel autre, ailleurs un temple peut-être ? L'analogie du hiéron d'Apollon à Délos est des plus significatives : dans ce hiéron, d'espace assez restreint pourtant, il y avait un Aphrodision, un autel à Zeus, un Eileithyiaion, une colonne consacrée à Athéna ; et les inventaires¹ mentionnent, dans le mobilier du temple même d'Apollon, des couronnes dédiées à Pan par Antigone Gonatas.

Voyons toutefois si, en l'espèce, les arguments de M. Pomtow triomphent de ces réserves :

Le nom de Thémis est exceptionnel dans l'épigraphie delphique. Il ne s'y rencontre qu'une fois, dans une formule de serment où l'a rétablie à juste titre M. Colin² ; comme la plupart des autres dieux invoqués (Apollon, Artémis, Létô, Hestia) peuvent être ou sont localisés dans le temple, M. Pomtow estime « tout à fait vraisemblable » que Thémis y ait possédé elle aussi un autel ou une statue. Cela est possible ; mais si la preuve invoquée par M. Pomtow est valable pour Thémis, ne le serait-elle pas pour « tous les dieux et toutes les déesses pris à témoins », *ἐφιορκούντι δὲ [Θέμις] καὶ Ἀπόλλων Πύθιος καὶ Λατὼ καὶ Ἄρτεμις καὶ Ἑστία καὶ πῦρ ἀθάνατον καὶ θεοὶ πάντες καὶ πᾶσαι...*

Une inscription tardive (Inv. 282, p. 80, n. 7) sur une stèle nomme Hermès *καθηγεμόν*, *σύγναος* d'Apollon. La stèle se dressait donc dans le temple ; mais rien ne prouve qu'il y ait eu un lieu de culte réservé à Hermès.

On sait que Dionysos avait son tombeau dans la cella ; mais, d'après M. Pomtow, une niche lui était aussi réservée entre les colonnes. Il existe en effet, sur une stèle moulurée de bon travail, une dédicace à Dionysos³, à laquelle on peut ajouter l'inscription Inv. 1831⁴ :

taire, dans lesquelles l'École française n'est pour rien, sont trop fautives pour qu'on les édite sans examen.

Inv. 1831 (v. ci-dessous p. 82) l. 6 *καὶ ὀκτώ καὶ τρίς*. *Τριώδο[λον]*, *Delphica*, III, p. 234 est une conjecture, mais non une lecture. Il n'y a pas de place à la fin de la ligne pour six lettres.

Inv. 282 (= 299): [*Ἀγαθῆ [τόχη]. | Βάβ(ζιος) Αὐρ(ήλιος) Νιζόβουλος | Ἑρμῆ κα[θηγεμόνα | σύγναον Φοί[βο] στῆσε[ν]*] *ἐπ' ἐσεβ[ῆ]*... M. Pomtow ne paraît pas avoir vu que les cinq derniers mots forment un pentamètre.

1. Je dois à l'obligeance de M. Dürrbach la connaissance de ces textes, qui paraîtront dans le *Corpus*, vol. XI, fasc. 3 (nos 313 a, 68, 69 ; n° 298, A 87 ; n° 320, B 33 ; nos 442, B 48).

2. *BCH*, XXVII (1903), p. 107 et 135.

3. T. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 530.

4. M. Pomtow (*Delphica*, III, p. 232, n. 49) explique la présence simultanée de Π et de Ξ, Σ, Ν, par la

1

ΛΙΑΝΙ.ΛΕΙΑΝ
 ΠΟΕΟΥΣΙΝΑΙΩΝ
 ΟΙΚΙΟΝ τὰ πὸ ἄλλωνι
 καὶ τῶι Διονύσῳι
 ἐξήκοντα δραχμὰ[ς]
 καὶ ὀκτώ, καὶ τρεῖς.⁴
 καὶ χιλκοῦς ἑπτὰ.

Dans une première tentative pour expliquer ce texte difficile, M. Pomtow donnait le commentaire suivant : « Das Wort selbst (ἀπανγε.λεῖαν) harret noch der sicheren Ergänzung, obwohl der Sinn ἀπανγε (?). λεία ἀπὸ οἰκίον « Kostenberechnung über das Haus » klar ist ». Mais cette interprétation, dont presque chaque terme est téméraire¹, a suscité de légitimes critiques. M. Hiller von Gärtringen² a suggéré une autre lecture [ὁ δεῖναι τὰν δωρεάν] ἀπανγέ[λ]λει, ἄν | ποέουσιν ἀπο- | οἰκίον (= ἀποφοῖκίον, ἀποῖκίον), qu'il est sans doute le premier à considérer comme désespérée. Ἀπὸ οἰκίῶν = ἀπὸ οἰκίῶν, rétablirait au moins une forme grammaticalement correcte ; mais nulle part ailleurs dans ce texte ο n'a la valeur de ω. La solution définitive n'est pas encore trouvée³. En tout cas, même en admettant, comme cela me paraît toujours vraisemblable, qu'il s'agisse ici d'un οἰκίον, cet objet dont le prix dépasse à peine 68 drachmes ne saurait être assimilé à une chapelle bâtie dans le temple ; c'est tout au plus quelque « tabernacle⁴ » du type de celui où était enfermée la statue d'Athéna dans l'Erechthéion, mais de dimensions plus petites.

Sur une stèle grossière en calcaire, datant du v^e siècle (Inv. 3576)⁵, on lit la dédicace suivante : Πυλαῖσι | Ποτειδῶνι Ἀθῆναι F... M. Pomtow suppose que le monument était dans la cella, près de l'autel de Poseidon. Cela est possible, et dans ce cas rien ne prouverait cependant qu'Athéna ait eu sa chapelle près du Ποτειδῶνιον ; mais il est possible aussi qu'il provienne de quelque lieu de culte consacré à Athéna, et non encore retrouvé.

Pour ce qui est d'Artémis et de Léto, il est a priori fort vraisemblable que des offrandes leur aient été consacrées dans le temple. De fait M. Pomtow cite des inscriptions et des passages d'auteurs qui se réfèrent à l'une et à l'autre (ex-voto, sacrifices, formules de serment). Mais, encore une fois, a-t-on le droit de supposer l'existence de chapelles ? Voici, selon M. Pomtow que je résume, de quelle manière on peut le prouver :

ressemblance de l'écriture avec celle des plaques de bronze. J'ai peur que cet argument ne soit ni clair ni convaincant.

1. Ἀπανγε(?), λεία ne peut signifier Kostenberechnung ; οἰκίον sans article ne signifie pas *das Haus* ; ἀπὸ οἰκίον est trop monstrueux pour être donné même à titre d'indication.

2. *Delphica*, III, p. 234.

3. Il m'a semblé qu'à la 3^e ligne, le signe qui vient après ΠΟΕΟΥΣΙΝΑ ne ressemble pas aux autres Π et qu'on y distingue deux éléments Γ et Ι ; cette négligence ne paraîtra pas inadmissible à qui a vu la pierre. Après ΑΓΙΟ, on voit très nettement une barre oblique (*Delphica*, III, p. 235). Ne pourrait-on pas, à supposer qu'une forme ἀπαγγελεία ait pu exister à côté de ἀπαγγεῖα, lire quelque chose comme ...κατά | ἀπανγέ[λ]λειαν | ποέουσιν ἄγισ[ν] | οἰκίον... ? (Cf. Hérodote, II, 44 : Ἀφροδίτης ἱερόν ἄγιον).

4. Cf. dans une inscr. inédite de Délos (arch. Amphiclès 170) : ζωιδάρια ἀργυρᾶ ἐν οἰκίσκῳι ξυλίνοι.

5. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 721. — M. Bourguet (*Les ruines de Delphes*, p. 340) pense que cette stèle vient de Marmaria, qu'elle a été déplacée (et la l. 1 ajoutée) à l'époque impériale.

« Plusieurs textes relatent des offrandes à Artémis et Apollon. Lors de l'invasion gauloise de 279, l'oracle promet aux Delphiens le secours du dieu et des λευκαὶ κόραι. Diodore (XXII, 9) pensait qu'il s'agissait d'Athéna et d'Artémis, lesquelles occupaient deux très vieux temples dans le téménos (ἔντων ἐν τῷ τεμένει δεῦν νεῶν παντελῶς ἀρχαίων Ἀθηναῖς προνάου καὶ Ἀρτέμιδος). Justin (XXIV, 8) racontant l'apparition d'Apollon dit que deux jeunes filles armées sont accourues « ex propinquis duabus Dianae Minervaeque aedibus ». Quand Diodore parle d'Athéna πρόναος, il n'a certainement pas emprunté cette épithète au texte qui lui sert de source : puisque les Gaulois campaient précisément dans le téménos de Pronaia, ce n'est pas de ce temple qu'Athéna a pu accourir¹. Mais comme une inscription citée plus haut nous montre la déesse placée auprès de Poseidon dans le temple, νεῶς παντελῶς ἀρχαῖος et propinqua aedes ne peuvent désigner qu'un ναῖσχος, une aedicula. A l'origine, de même que Poseidon πρόνεως, Athéna πρόναος avait des statues ou une chapelle devant le temple. Mais très tôt, dès le VII^e siècle, Athéna a obtenu son sanctuaire à part ; et lors de la construction des Alcméonides, qui a amené la destruction de tant de vieux édifices, Poseidon et Athéna πρόναοι ont été placés dans le temple et à l'entrée de la cella.

« Ce qui vaut pour Athéna, vaut également pour Artémis ; et nous supposerons qu'Artémis avait aussi son « aedicula ». Car dans le voisinage immédiat du temple, les fouilles n'ont mis au jour aucun νεῶς παντελῶς ἀρχαῖος qui aurait existé encore vers 279 av. J.-C. ; et si l'on pense aux deux petits trésors voisins du théâtre, lesquels d'ailleurs sont du V^e siècle, cette supposition est contredite par l'expression de Diodore, Ἀθηναῖ πρόναος.

« Quant à Létô, divers textes épigraphiques attestent la communauté de son culte avec Artémis et Apollon. Il devait donc y avoir aussi dans le temple une chapelle de Létô¹. »

En somme toute cette argumentation suppose que Diodore a commis une triple bévue dans un récit très court : attribution indue à Athéna de l'épithète πρόναος, expression emphatique νεῶς pour ναῖσχος (de même dans Justin qui appelle aedes une aedicula), confusion de ce ναῖσχος du III^e siècle avec un vieux temple depuis longtemps détruit. N'est-ce pas, pour les besoins de la cause, accuser Diodore de plus d'erreurs qu'il n'en est capable ? A la façon dont Diodore a raconté la guerre sacrée, on voit qu'il était bien renseigné, et par les prêtres sans doute, sur les choses matérielles de Delphes. Et quand M. Pomtow nous dit² que Justin pouvait bien appeler « aedes » une « aedicula », lui qui parle des « columnae » de Persée, il commet une erreur, puisqu'il est bien certain maintenant³ qu'il existait dans le hiéron deux piliers en marbre, rectangulaires tous les deux, consacrés par Paul-Émile.

A vrai dire, et pour trahir la genèse de toute cette laborieuse argumentation, si M. Pomtow a révoqué en doute les témoignages de Diodore et de Justin, pour accorder des ναῖσχοι à Artémis, Létô, etc..., c'est qu'il était convaincu de l'existence de trois chapelles : le « petit temple » de l'omphalos, l'οἶκος des consultants et l'οἶκον de Dionysos. Mais lui-même ne croit plus à l'οἶκον de Dionysos ; quant aux deux autres édifices, j'ai montré qu'ils n'en

1. Pomtow, *Philol.*, LXXI, p. 50-56. Je cite ces mots de la p. 51 : wenn bei Diodor diese Athene als πρόναος bezeichnet wird, so schien mir dies ein irriger Zusatz des Verfassers. . . . denn in seiner Quelle konnte solche Verwechslung nicht stehen, weil damals im Pronaiatemenos. . . . die Gallier lagerten, hier inmitten konnte also der Tempel nicht liegen, aus dem hervorstürmend die Göttin sich an Apollo anschloss.

2. *Philolog.*, l. l., p. 52, n.

3. E. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 207.

faisaient qu'un, la chapelle de l'adyton. De cet effort que demeure-t-il ? Ceci, à quoi il fallait bien s'attendre, et rien de plus : la cella contenait des ex-voto consacrés à divers dieux. Mais rien n'indique quelle place ils pouvaient occuper ; et, à tout prendre, si on veut à toutes forces en proposer un arrangement, il vaut mieux chercher des analogies dans un type ordinaire de temple où les offrandes étaient posées sur des rayons, ou rangées sur les côtés, sans compartiments et sans niche, que dans des édifices exceptionnels comme l'Héraion d'Olympie et le temple de Phigalie.

Décoration du prodomos, de l'opisthodomos et du péristyle. — Dans le prodomos, Pausanias¹ ne signale que deux maximes des sept Sages², et la statue d'Homère. Les maximes, dont le nombre n'est pas connu³, étaient inscrites en lettres d'or⁴ sur les murs ; la place en est douteuse ; on ignore de même où se trouvait exactement le fameux E mystique.

Le dallage du prodomos a conservé sur les deux côtés (Pl. III) des traits incisés et des trous de goujons qui semblent indiquer une construction légère et continue, consoles pour des offrandes, ou bancs⁵.

Sur les architraves⁶ et les métopes de la péristasis étaient fixées des dépouilles de peuples vaincus : les boucliers conquis par les Athéniens à Marathon⁷ ; à la façade postérieure et au retour Sud, des armes gauloises offertes par les Etoliens. Quelques blocs d'architrave ont gardé des trous de tenons, sans doute ceux auxquels étaient appendues ces armes ; et l'on peut voir sur une métope (fig. 18)⁸ la trace fort nette d'un bouclier ovale, avec les crampons qui le fixaient. Aux colonnes, aux murs et aux orthostates, — sur plusieurs blocs sont forées des cavités pour des scellements, — étaient accrochées des offrandes de nature diverse, et sur les degrés, de place en place, se dressaient des stèles.

LA TOITURE DE LA CELLA

Il ne saurait être question de soulever à nouveau ici le débat sur l'« hypéthrie » du temple. Ce débat est bien clos. Tout récemment encore, de bons juges⁹ ont nettement montré que le terme d'« hypéthre » désigne dans Vitruve une catégorie très spéciale de temples à ciel ouvert, et le temple de Delphes n'entre nullement dans la définition. Mais, s'il n'est pas « hypéthre », il ne s'ensuit pas que la toiture ait eu une disposition normale.

1. X, 24, 1 et 2.

2. Cf. Plutarque, *De Ei Delph.* 2.

3. Sur cette question, cf. les éditions de Frazer et Hitzig-Blümner.

4. Plutarque, *De garrulitate*, 17.

5. Cf. les bancs du pronaos du temple de l'Amphiaracion (Versakis, *Ath. Mitt.*, 1908, p. 256). Il y avait aussi des bancs dans le temple d'Apollon à Délos, et sans doute dans le prodomos.

6. Pausanias, X, 19, 4.

7. Eschine, *Contre Clésiphon*, 116.

8. T. Homolle, *BCH*, XVIII (1894), p. 176.

9. T. Homolle, *Bull. Soc. Antiqu. Fr.* (1911), 4, p. 297-299 ; R. de Launay, *Rev. Arch.*, XX (1912), I, p. 152 ; W. Dörpfeld, *Zeitschr. f. Gesch. Arch.*, VI (1913), p. 11 ; H. Lechat, *Rev. Et. Anc.* (1913), p. 123, n. 3. (Cf. par contre Th. Hoeck, *Zeitschr. f. Gesch. Arch.*, V (1912), 6-7 et 10, et *Berl. Phil. Woch.* (1914), p. 188-192.)

Justin, dans un passage bien connu¹, conte que lors de l'invasion gauloise les prêtres virent le Dieu « desilientem in templum per culminis aperta fastigia ». Cette phrase ne serait pas à elle seule la preuve qu'une baie était percée dans la toiture ; car le miracle, comme l'a fait observer M. Lechat, aurait été plus magnifique si le dieu avait pénétré dans son temple « en entrouvrant le faite ». Mais d'autres remarques nous engagent à le supposer.

La présence, dans la cella, d'un édicule en forme de temple, auquel il faut sans doute supposer un toit à deux versants, semble amener, comme conséquence logique, celle d'un ἐπιπίτυον dans la toiture. On se représente mal ce petit temple abrité, comme une châsse, dans une pièce close entièrement, sans baie vers le ciel.

Ceci encore ne serait pas une preuve. Sait-on au juste de quelle manière les constructeurs avaient pallié dans les œuvres hautes de l'édifice l'étrangeté du plan que leur imposait la tradition ?

Mais on sait que la cella abritait deux autels. Et cela, qui est exceptionnel, devait amener l'architecte à un parti exceptionnel aussi. A l'angle Nord-Est, se trouvait l'autel de Poseidon, un βωμὸς où l'on faisait brûler les chairs des victimes ; et en face de l'adyton, le feu de l'Ἑστία, le πῦρ ἀθύωντων², était alimenté jour et nuit de bois de laurier et de sapin³. Or, j'ai peine à croire, bien que les anciens semblent avoir été fort peu importunés par les odeurs nauséabondes de leurs sacrifices, qu'ils aient laissé s'accumuler dans une cella décorée de peintures, sous un plafond rehaussé, selon la coutume, de bleu, de rouge et d'or, la fumée âcre et mordante d'un bois résineux. Il fallait une ouverture, plus grande que l'imposte grillée de la porte, qui permit de renouveler l'air. Cependant, je ne pense pas que la cella ait été tout entière à ciel ouvert, dans la nef médiane : les fondations du dallage, les pièces du toichobate, les dalles n'ont conservé aucune trace d'un aménagement spécial pour l'écoulement des eaux⁴. Tel est bien le cas au temple de Didymes qui, lui aussi, contenait un édicule prophétique ; mais précisément il est étrange que Strabon⁵, qui mentionne l'ouverture du toit au Didymaion, n'en ait pas dit un mot pour le temple de Delphes qu'il paraît avoir connu.

En somme, on se figurera, comme l'avait déjà supposé M. Tournaire⁶, la toiture du temple percée d'une baie, d'un ἐπίπυτον plus ou moins large, dans le voisinage ou au-dessus même de l'adyton⁷.

REMARQUES SUR LA TECHNIQUE

A l'exception du dallage, tous les blocs d'une même assise, de l'euthyntéria au faite, étaient cramponnés : les crampons sont, en règle générale, en , mais de formes et de dimensions variées (Pl. III). Il faut en noter l'emploi, par un procédé tout à fait exception-

1. XXIV, 8, 4.

2. Plutarque, *De Ei delph.* 2. Cf. G. Colin, *BCH*, XXVII (1903), p. 135-136.

3. Plutarque, *De Ei delph.* 2 ; *Numa*, 9.

4. Il est à noter par contre que l'un des blocs de la colonnade intérieure Sud, — et précisément celui que nous avons replacé tout contre la chapelle, — porte à sa face inférieure un caniveau (p. 66 et fig. 58).

5. XIV, 1, 5.

6. *Album*, pl. IX.

7. Je tiens à redire que le caual pratiqué sous le bloc reproduit par la fig. 58 était peut-être en relation avec quelque rigole creusée dans le dallage autour de l'adyton.

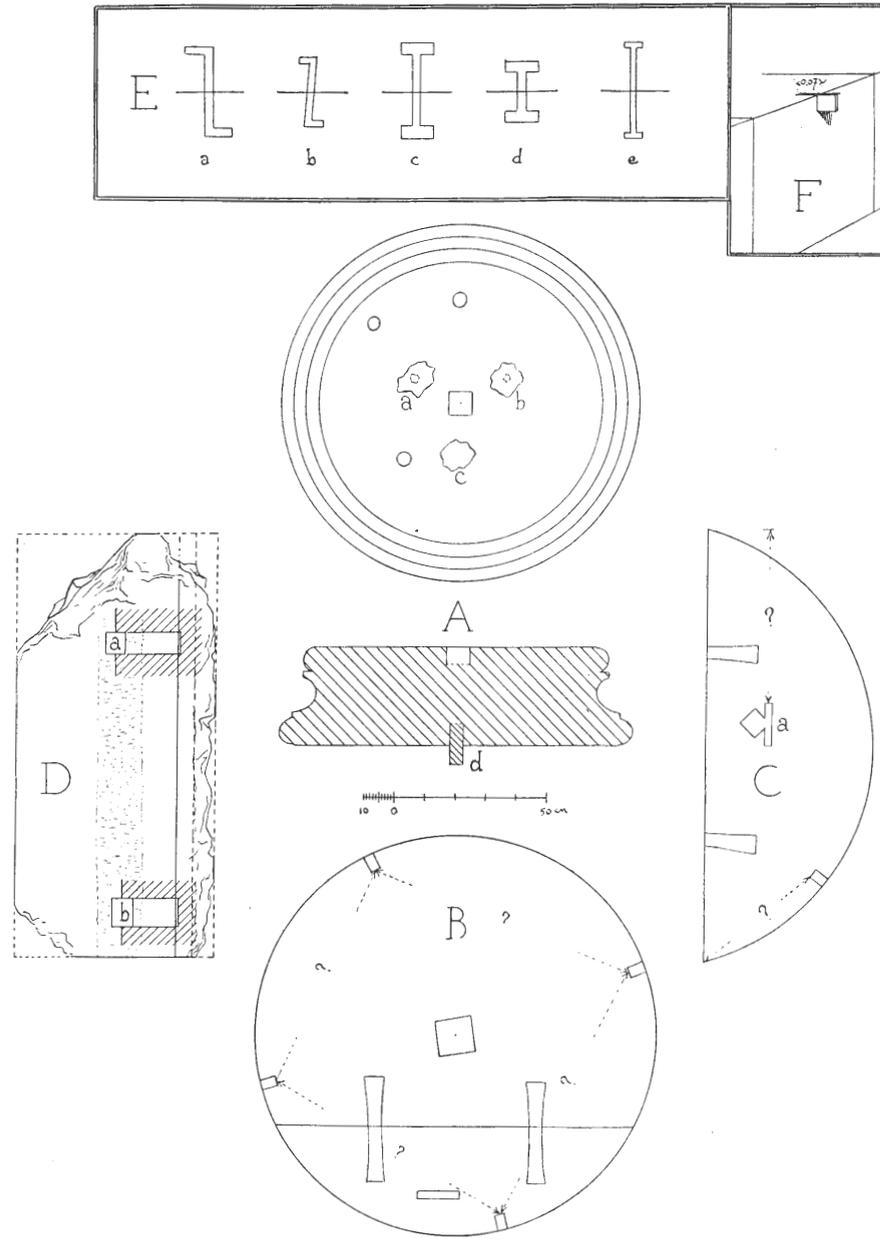


Fig. 70. — Détail de technique (temple du iv^e siècle).

- A. Plan et coupe du socle d'une colonne ionique : en a, b, c, plomb aplati des scellements de trois goujons anciens (les trois cavités arrondies sont d'époque basse); en d, tenon de fer actuellement conservé (probablement antique).
- B. Plan du lit supérieur d'un tambour sans cannelures en deux pièces rajustées.
- C. Plan du lit supérieur d'une pièce de tambour sans cannelures. Cette pièce a été taillée dans un tambour de déchet dont il reste en a la cavité cubique de l'ἐμπόλιον, recoupée par la cavité oblongue d'un goujon plus récent.
- D. Face de joint gauche d'un triglyphe : a et b, plan et coupe de deux tenons de bardage.
- E. Cavités de crampons : a, faces latérales des blocs de la krépis (renforçant des crampons du type c); b, pièces angulaires des fondations des murs (euthyntéria); c, euthyntéria de la krépis; d et e, divers. [Même échelle que les figures précédentes.]
- F. Goujon [restitué] unissant une plaque de soubassement de la colonnade ionique aux fondations du dallage.

nel, aux lits des tambours de colonnes non cannelées. Aux blocs des degrés, un des deux crampons de chaque tranche avait gardé la forme archaïque \lrcorner (fig. 21). Cette forme se retrouve aussi dans les soubassements des murs de la cella, à l'intersection des côtés et des refends (Pl. III). La forme récente \lrcorner est rare : elle est réservée, à ce qu'il semble, aux fondations de la nef médiane : blocs de poros latéraux, assise de calcaire sous les dalles. Une lame de métal maintenait le bord des dalles de rive de la nef sur l'empatement des fondations des colonnes (Pl. III, et fig. 42, f, f).

L'emploi des goujons est plus restreint : ils étaient, dans la krépis, réservés aux blocs des angles et à quelques autres à la suite. Le scellement des goujons était opéré, une fois les blocs en places, par le moyen d'un canal vertical creusé sur la face de joint à l'aplomb des crampons (fig. 70 bis, A) ou par un canal oblique (fig. 70 bis, B) partant d'une arête verticale. Dans le premier cas, la même coulée scellait à la fois le crampon et le goujon. L'architrave, la frise de triglyphes, le larmier étaient goujonnés, à ce qu'il semble, sur tout le pourtour de l'édifice. Dans les murs, c'est seulement aux croisements que les blocs étaient assujettis d'une assise à l'autre. Les tambours des colonnes doriques et ioniques étaient réunis par des $\epsilon\mu\pi\acute{o}\lambda\iota\alpha$ à section carrée, sans doute en bois. Il est à noter que le tambour inférieur des colonnes ioniques était fixé au socle par trois goujons disposés en triangle (fig. 70, A). Des lames métalliques scellées aux faces en contact rendaient solidaires les deux rangées d'orthostates.

Selon l'usage, les blocs étaient bardés tantôt au moyen de tenons qu'on ravalait aux faces visibles, mais qu'on laissait subsister dans les soubassements ; tantôt, quand il s'agissait de blocs de poros, au moyen de pinces qui s'accrochaient dans des cavités régulières et profondes, pratiquées sur les tranches. La dalle que nous avons considérée comme le socle du tombeau de Dionysos (fig. 59) porte à la face supérieure, au centre du canal rond, un trou évasé vers le haut, destiné à une louve d'une forme courante dans la construction grecque. Une fois posées dans l'assise, les pierres étaient ensuite amenées à coups de leviers jusqu'à leur place exacte que marquaient toujours des traits soigneusement incisés sur le lit de la pierre inférieure.

La disposition des joints et le travail des anathyroses étaient soumis à des règles précises. Dans une même assise, la ligne des joints — en plan — était droite et continue ; c'est le

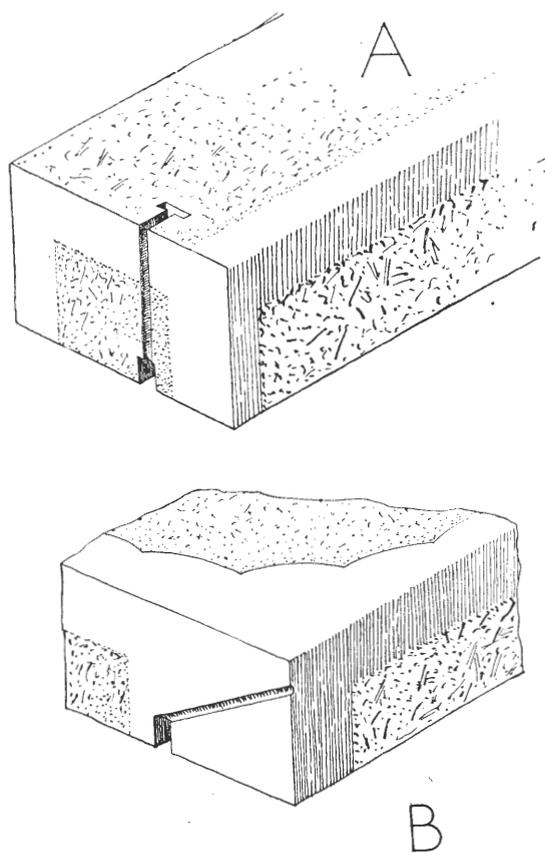


Fig. 70 bis. — Canaux de coulée pour le scellement des goujons.

Νικόδαμος¹, Σίων², Δᾶος³, Θωροπίδας⁴, Ἀρχέδαμος⁵, Δεῖνων⁶, nommés également dans les comptes, ont surtout signé des blocs des parties hautes (Δεῖνων excepté, dont on ne trouve le nom que dans les assises en calcaire du dallage) :

Η Μ Α Δ Δ
 Ξ Ι Ω Ν Η Ω Ι Ξ Ξ Ι Ω Ι Ξ
 Δ Α Ο Υ Ο Α Δ
 Α Δ Ι Π Ο Ρ Ω Θ Θ Ω Θ (?)
 Α Ρ Χ Ε Α Α Ρ Χ Ξ Ξ Χ Ι Α Ρ Α
 Δ Ε Ι

La marque ΚΛΞ peut sans doute être restituée Κλευστράτου⁷. Signalons enfin les marques suivantes dont les inscriptions ne nous permettent pas de restituer les noms :

Ρ Α Ξ Π Ξ Ι
 Θ Θ Ο
 Α Ρ Ο
 Ο

REMANIEMENTS DANS LA CONSTRUCTION

Certains faits mentionnés au cours des pages précédentes donnent, quand on les rassemble, la preuve que, par trois fois au moins, le temple a subi des réparations plus ou moins importantes.

Au périptère et dans les portiques, la surface du poros primitivement lisse et recouverte d'un beau stuc très fin, en poussière de marbre, analogue à celui du VI^e siècle, a été repiquée presque sans exception au marteau bretté, puis a reçu un stuc plus épais et plus grossier de chaux, de calcaire concassé et de marbre pulvérisé. Une partie des cannelures lisses a été en outre rabattue entièrement sur un grand nombre de colonnes; d'autres colonnes, celles qui ont le plus souffert, ont perdu complètement leurs cannelures; mais, parmi celles-là, l'une au moins⁸ a gardé jusqu'à nos jours deux fonds de cannelures lisses à stuc fin qui nous permettent de reconstituer la nature de l'accident et de la réparation; ces tambours étaient primitivement cannelés sur toute leur hauteur et sur tout leur pourtour; mais des arêtes ont été brisées; quelques tambours ont souffert au point qu'il a fallu les rapiécer avec des morceaux d'autres tambours de même sorte (quelques-uns de ces morceaux rajustés portent encore leurs trous primitifs d'ἐμπόλια); pour presque tous, il a été nécessaire de refaire les trous d'ἐμπόλια; et enfin, pour rétablir la solidité du fût, avant

1. *Ib.*, p. 55, III, 5; p. 62, I, 7; p. 91, 13; p. 92, 7; p. 94, β 6 et 8.

2. *Ib.*, p. 44, II, 6; p. 64, II, 6.

3. *Ib.*, p. 52, I, 5 et 15; p. 81, 5.

4. *Ib.*, p. 55, III, 15 et 18.

5. *Ib.*, p. 44, III, 6.

6. *Ib.*, p. 81, 8.

7. *BCH*, XXVI, p. 54, I, 16. Κλεσδαμος, *ib.*, p. 54, II, 6 et 11 est un forgeron.

8. Inv. n° 601, dans le dépôt devant la maison de l'École Française.

de remplacer en stuc les cannelures ravalées (p. 16), on a scellé les tambours entre eux avec des crampons en \vdash : procédé exceptionnel nécessité par un dommage anormal. Même travail à la surface des métopes, des triglyphes, des architraves et de quelques parpaings du mur ; à ce propos, il faut noter que le bouclier ovale dont nous avons relevé la trace sur une métope (p. 84) n'a laissé une empreinte aussi nette que parce qu'il a protégé le stuc et que la surface de la métope a été brettelée tout autour.

Au bas des murs, la moulure du socle a été rabattue et remplacée par un talon de profil analogue, en un stuc épais de même nature que celui des cannelures, des chapiteaux et de l'entablement (fig. 27). Dans la cella nous avons vu que l'adyton a été reconstruit à l'époque des crampons en \vdash (p. 52). Quant à la réfection du dallage, il paraît très vraisemblable qu'elle a dû se produire dans les mêmes circonstances et pour la même occasion que celle de l'adyton.

L'époque de ces réparations ne me paraît pas douteuse ; le mode du brettelage, la présence du stuc épais donnent la preuve qu'elles sont contemporaines. D'autre part, elles ont eu lieu au moment où l'on se servait encore des crampons en \vdash , c'est-à-dire en 300 au plus tard.

Dans la suite, en un temps que la grossièreté des réparations doit faire considérer comme tardif, il a fallu procéder à une réfection nouvelle. Les chapiteaux, cassés aux angles, ont été remis en état au moyen de rapiécages ; les faces d'architrave, profondément tailladées à coups de ciseau et de maillet comme pour en arracher les offrandes, ont sans doute été masquées sous l'épaisseur d'un stuc inégal et grossier (en gravat et paille hachée) (p. 16), le même qui revêtait les colonnes du prodomos et de l'opisthodomos, définitivement débarrassées de leurs cannelures.

Plus tard enfin, — car cette opération suppose l'abandon à peu près complet du sanctuaire —, les frontons et leurs sculptures ont été enlevés au temple, et remplacés par une toiture grossière dont les poutres étaient encastrées à même le lit supérieur des triglyphes.

*

* *

En dépit de leur pénurie, les ruines du temple d'Apollon Pythien parlent plus clairement de leur passé qu'on ne l'eût de prime abord espéré ; et l'on peut porter sur l'édifice du IV^e siècle un jugement assez exact dans son ensemble.

Obligés de refaire en hâte un monument dont la destruction gênait la vie religieuse de la Grèce entière, mais sans disposer des mêmes ressources que leurs prédécesseurs du VI^e siècle, astreints par la conservation des soubassements anciens et par des prescriptions culturelles à respecter un plan choquant pour leur instinct de régularité, les architectes des Amphictyons ont néanmoins exécuté une œuvre digne de la majesté du dieu et de la gloire du sanctuaire. Sans doute, le plan ne les satisfaisait pas plus que nous-mêmes ; des entrecolonnements inégaux, un sékos mal rattaché à la péristasis, un étrange édicule, à l'intérieur de la cella, dont la présence coupait la perspective des colonnades jumelles, détruisait la symétrie de l'ordonnance, bouleversait l'arrangement des parties hautes. Mais c'étaient des données tyranniques dont ils ont subi les lois, en les atténuant peut-être avec plus de bonheur que nous ne pouvons, en l'état actuel, nous l'imaginer. Pour nous, modernes, nous nous serions attendus à ce que la chapelle de l'adyton fût isolée dans la pénombre du fond de la salle, et il se trouve qu'une baie de lumière s'ouvrait dans le plafond sur le malencontreux édicule :

le saint des saints perdait ainsi de ce mystère où se tenaient d'ordinaire, à l'extrémité des cellas, les plus simples statues de culte, mais l'autre restait redoutable à l'imagination du profane qui n'y avait point accès, cet autel qui se réduisait peut-être à une misérable excavation sous un bloc éboulé, dans l'obscurité d'une crypte étroite.

Si les choses, qui paraissaient sacrées entre toutes à un ancien, nous semblent chétives, et vénérables seulement par les souvenirs qui s'y rattachent ou que notre culte de la Grèce a exaltés, si le « centre du monde » était en réalité un caillou mal taillé, le « gouffre » un trou informe, la chapelle sainte un édicule mal venu, du moins l'édifice où toutes ces pieuses choses étaient enfermées reste égal à sa réputation et ne déçoit pas l'attente ; notre imagination, ramenée par les restes de l'adyton en contact avec une réalité un peu mesquine, peut prendre sa revanche en évoquant ce qui dut être par ce qui est encore. Dans cette façade, malheureusement dépouillée de la parure du faîte (Pl. VI), nous apprécions le juste équilibre des proportions sans lourdeur ni maigreur, la solidité sobre des profils, la fermeté de l'ensemble, la précision minutieuse de la construction ; et nous ne regrettons pas que la sécheresse, latente dans la beauté de l'ordre dorique et sur le point, ici, de se manifester, se soit atténuée çà et là de fantaisie et de grâce mesurées, bien adaptée à la beauté linéaire et toute constructive de la bâtisse : ombres accentuées ou nuancées accusant et agrémentant l'appareil des degrés, bandeaux fermes et ondulés des cimaises lesbiques courant au bas des murs et sous le plafond, rinceaux vigoureux et souples de la corniche.

Quand on a vécu dans la familiarité de ces pierres éparses, il ne faut pas un grand effort pour replacer dans le cadre des Phérides le temple, magnifique en sa nouveauté, dominant le paysage sacré et tout un peuple de statues et de trésors, paré de ses frontons et de ses acrotères, avec les boucliers étincelants sur les métopes, avec les taches lumineuses et claires des ex-voto pendus aux colonnes, aux architraves, aux murs, avec la blancheur de son péristyle éclatant, sous le couronnement multicolore de la frise, devant le bleu profond des rochers abrupts.

CHAPITRE II

LE TEMPLE DU VI^e SIÈCLE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

On sait que les matériaux de ce temple ont été remployés en grande partie dans les substructions et les contreforts du temple du iv^e siècle. Il faut ajouter qu'ils constituent à l'exclusion de toute autre pierre, le mur de la terrasse Nord, dans sa partie ancienne (c'est-à-dire dans le tiers Ouest y compris le soubassement de la « Chambre d'Alexandre »), l'échiffre Ouest de l'escalier du Théâtre (voir ch. VI) et les fondations d'un monument voisin du Portique d'Attale à l'Est. Les figures des frontons ont été retrouvées dans le remblai compris entre la base des Thessaliens et le piédestal marqué des lettres ΓAN^1 .

Emplacement et plan d'ensemble. — Si profondes qu'aient été les fouilles dans cette région, et bien qu'on les ait poussées dans toutes les directions, elles n'ont pas livré le moindre tronçon de mur qui puisse être rapporté au vieux temple. Et pourtant les blocs de l'élévation nous apprennent qu'il devait être sensiblement égal à celui du iv^e siècle ; et d'autre part, il n'est pas douteux qu'il s'élevait sur l'emplacement limité d'un côté par les constructions très archaïques de la terrasse du mur polygonal, et de l'autre par la pente raide de la montagne au Nord. Il faut donc, ou bien qu'il ait été démoli de fond en comble, ou bien que ses fondations aient été utilisées dans la construction nouvelle.

La première supposition, qui en elle-même n'est pas vraisemblable, est contredite en outre par les faits. Je me contente pour cela de récapituler les observations qui ont été faites à propos du temple récent.

1^o Le plan de la péristasis du iv^e siècle est resté conforme à un usage archaïque, tombé en désuétude dès le milieu du v^e siècle : inégalité des entrecolonnements aux façades et aux longs côtés (p. 14).

2^o L'emplacement du rectangle intérieur n'a pas été établi suivant les règles classiques : les lignes externes n'en sont point axées sur la péristasis (p. 25).

3^o Les fondations en conglomérat de la péristasis ont été allongées à l'Est au moyen d'un mur léger en blocs du vieux temple, à l'Ouest par une muraille plus solide en matériaux semblables. Les fondations de conglomérat, en dehors de ces rallonges et d'une brèche à l'angle Sud-Ouest, ne présentent pas une seule pierre de remploi (p. 6-10).

1. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 645-654.

LE TEMPLE DU VI^e SIÈCLE

4^o Les fondations du rectangle intérieur se composent : dans les parties basses, d'un mur étroit dont aucun bloc ne porte la marque d'un remploi ; dans les parties hautes, d'un mur plus large où tous les blocs proviennent du temple du VI^e siècle (p. 10-12).

Ce sont là des preuves péremptoires, à mon avis, que le temple du IV^e siècle a été construit sur les anciennes fondations¹.

Telle avait été la première opinion de M. Homolle ; il n'en a changé² qu'après la découverte, dans les fondations du prodomos, de l'inscription : *τριπέδοι ὁ πρότος φιδός* (p. 88), qui est évidemment du IV^e siècle. Mais cette inscription est gravée sur la première des assises nouvelles, si bien qu'elle marque nettement, tout au contraire, la séparation entre les deux époques de la bâtisse.

On pourrait trouver une objection plus spécieuse dans deux passages des comptes publiés par M. Bourguet :

BCH, XXVI (1902), p. 41, A col. I haut, l. 20-22 :
Παγκράτει ὅσσοι μείζονα τὰ ἐπιγναφεῖα ποτεξῆδωκαμεν πούρου τεμείν ἐπιγναφεῖα τέτορα...

1. Une cinquième preuve en sera donnée au chapitre V, *La terrasse du mur polygonal*.

2. *BCH*, XX (1896), p. 688.

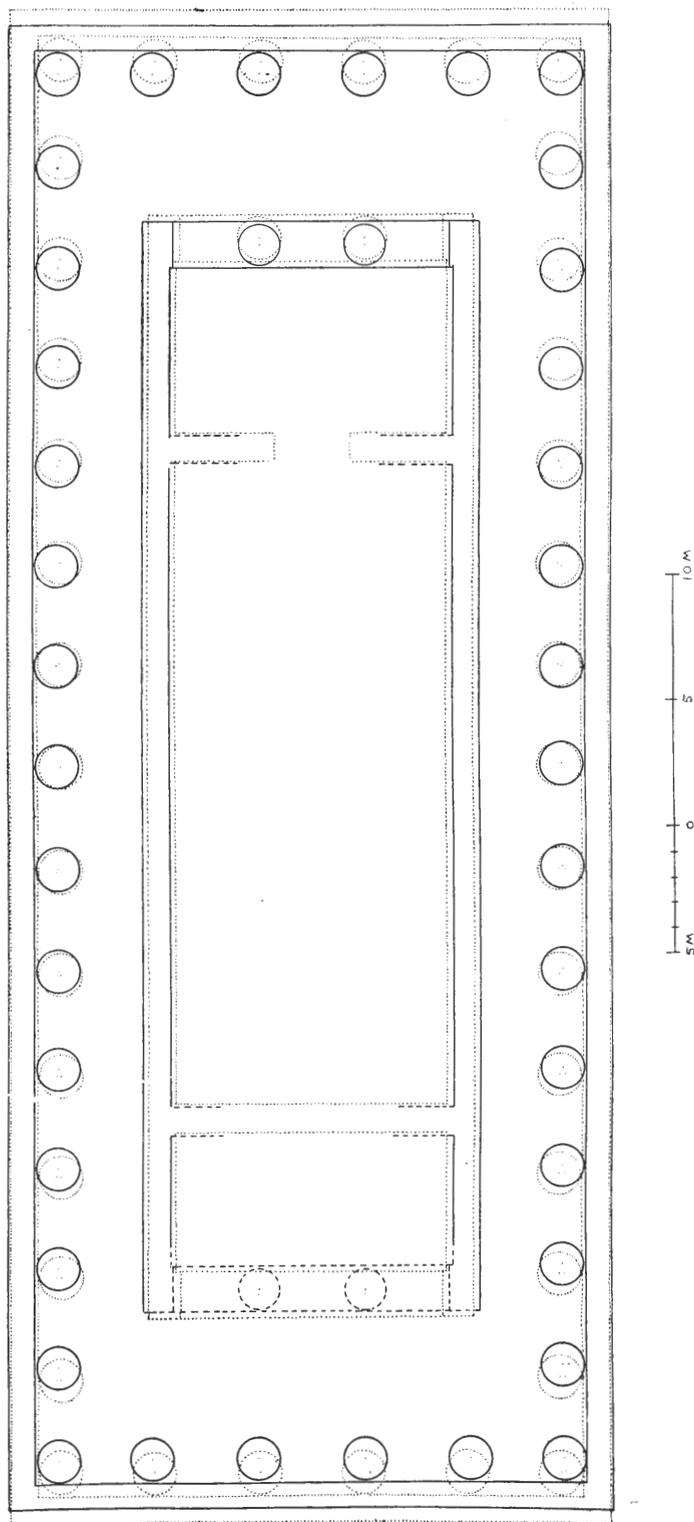


Fig. 71. — Plan restitué du temple du VI^e siècle (les lignes principales du temple du IV^e sont indiquées en pointillé).

Ib., p. 52, B col. I, l. 5-9 : Δάωι | [πούρ]ου ἐπιγναφῆων τετέ[ρων πο]||ταπε||δῶκαμεν ὄσσοι
μεί[ζ]ο[να ἄγα]||[γε πὰρ τὰν σύγγροφον ἐγ [Λεχαίου] | [εἰς] Κίρραν...

Ib., p. 64, C col. II bas, l. 5-11 : Θεουφ|άντωι καὶ Σίωνι ὑπὲρ Πασίωνος | τᾶς προστάσεις τᾶς ἐν
τῶι | προδῶμοι τριγλύφων γωνιη|ἄν δυῶν, ὄσσοι μείζονας ἔθη|ἄν ἄν ἐξεδέξαντο πὰρ τὰν σύγ| γροφον.....

« Ce à quoi il est fait allusion, et qui ailleurs est nommé expressément, c'est un contrat

ou cahier des charges qui avait fixé un minimum de volume et de poids, peut-être aussi un prix correspondant à ce minimum pour chaque pièce d'architecture à fournir. En fait ce minimum fut dépassé. Aussi fut-on obligé de donner... un prix supérieur (ποτεξεδῶκαμεν, ποταπεδῶκαμεν) au minimum qui avait été établi d'après la σύγγροφος¹. »

Ce qu'on est tenté de conclure de ces passages, c'est qu'en *cours de construction* et après l'établissement du cahier des charges, un changement de plan a été décidé, qui a eu comme conséquence un accroissement de dimensions pour les pièces d'architecture ; et ainsi s'expliquerait le double allongement des fondations à l'Est et à l'Ouest.

Or, quelles sont les pièces au sujet desquelles est spécifié cet accroissement de dimensions ? Des triglyphes d'angle et des ἐπιγναφεῖα, « morceaux d'angle de la corniche » (pour adopter l'ingénieuse explication de M. Bourguet), précisément des blocs qui sont normalement plus grands que les blocs courants. Et nous arrivons à ce

dilemme : ou bien l'allongement du temple en cours de construction n'a porté que sur les pièces angulaires : mais il est impossible d'admettre qu'une augmentation de près de 1 m. 20 n'ait été répartie que sur les quelques blocs aux extrémités ; — ou bien l'allongement du temple a entraîné celui de toutes les pièces, et alors on ne voit pas pourquoi les comptes ne le mentionnent qu'à propos de celles d'angle.

Et en outre, à quelles invraisemblances, en contradiction avec les faits établis par notre étude, ne nous entraînerait pas cette théorie ! Il suffit de se représenter pour s'en convaincre comment, dans ce cas, les choses se seraient passées : Le plan étant établi — sur un mode

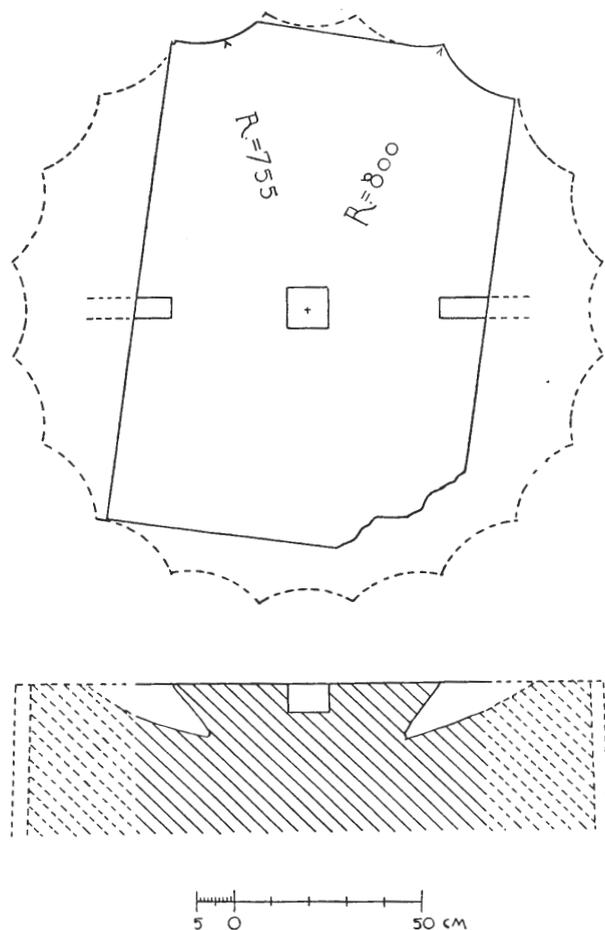


Fig. 72. — Plan et lit supérieur restitués d'un tambour du vi^e siècle, retaillé en moellon et remployé dans le contrefort Sud-Ouest du temple du iv^e siècle.

1. E. Bourguet, *BCH*, XXVI (1902), p. 47-48.

archaïque — et le cahier des charges dressé, la construction se poursuit jusqu'au haut des fondations. A ce moment, alors que, cependant, toutes les mesures auraient dû être calculées et fixées d'avance, un accident se produit¹, et l'on décide non seulement de renforcer la bâtisse, mais encore d'en accroître la longueur et, pour gagner *cinq pieds* de plus, on modifie depuis l'euthyntéria jusqu'au chéneau, et du toichobate jusqu'au plafond, *toutes* les longueurs de pierre. Car un changement dans l'ensemble *aurait eu comme conséquence nécessaire la modification de toutes les mesures* ². Bien plus, puisque les inscriptions parlent de triglyphes de pronaos plus grands que les autres et que cependant le rectangle intérieur ne présente aucun indice d'allongement, il faut supposer que les fondations intérieures ont été reportées plus en avant, par conséquent bouleversées de fond en comble.

Ai-je besoin d'insister ? L'opinion que des juges aussi sûrs que MM. Homolle et Bourguet³ ont consacrée de leur autorité était la seule acceptable avant une étude plus complète de l'édifice ; mais un examen minutieux et attentif du plan et des détails accumule contre elle trop de faits indéniables pour qu'on puisse encore s'y ranger⁴.

Nous pouvons donc fixer les dimensions générales du temple du VI^e siècle aux chiffres approximatifs suivants :

Péristasis : longueur aux fondations 59^m50, largeur aux fondations 23^m80 (soit 200 pieds sur 80).

Rectangle intérieur : même surface qu'au IV^e siècle.

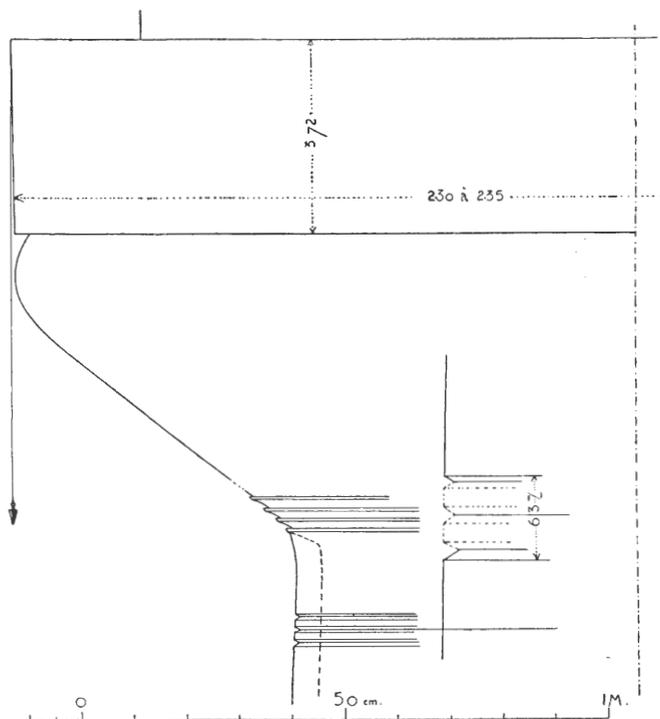


Fig. 73. — Chapiteau du temple du VI^e siècle (restitué à l'aide de deux morceaux).

1. Nous verrons d'ailleurs plus loin (*Histoire des temples*) qu'il n'y a eu à cette époque qu'un seul et unique accident : celui auquel le temple a succombé.

2. On sait avec quelle régularité toutes les pierres du temple ont été retaillées ; il est à peine besoin d'envisager cette hypothèse, — contredite d'ailleurs par la ruine même, — que seules les pièces voisines des angles auraient eu des dimensions supérieures à celles que prévoyait la première *σύγγροφος* , avant la modification exécutée en cours de construction.

3. *Les ruines de Delphes*, p. 256.

4. Les phrases des comptes citées plus haut font donc allusion à ceci, à ce qu'il semble : la *σύγγροφος* n'avait sans doute prévu et établi que les prix des pièces courantes pour les pièces d'angle ; comme leurs dimensions se déduisaient tout naturellement de celles des pièces courantes, il était facile d'en calculer proportionnellement le prix de revient. Nous traduirons donc à peu près : « Les prix de taille, de pose et de transport ont été majorés dans la proportion où les triglyphes d'angle et les *ἐπιγναεῖς* dépassaient les dimensions courantes indiquées au cahier des charges. »

Mesure des entraxes. — La dimension des entraxes peut être fixée si on se fonde sur les chiffres suivants, fournis par des blocs bien conservés :

Pièces de chéneau des longs côtés : 0^m 642, 0^m 650, 0^m 655.

Pièce de larmier sans canaux : 0^m 820.

Pièces de larmier à un mutule et un canal :

0^m 995, 0^m 995, 1^m 00, 1^m 002, 1^m 005, 1^m 005, 1^m 024, 1^m 025.

Pièces de larmier à un mutule et deux canaux :

1^m 212 (mutule, 0^m 847 ; canaux, 0^m 179 et 0^m 194) et 1^m 19.

Mutules : 0^m 815, 0^m 819, 0^m 820, 0^m 820, 0^m 845, 0^m 847.

Canaux : 0^m 178, 0^m 179, 0^m 180, 0^m 180, 0^m 180, 0^m 181, 0^m 183, 0^m 183 (pour 0^m 194, voir ci-dessus).

Triglyphe : 0^m 822.

Triglyphe d'angle : 0^m 891.

« Regulae » d'architrave : 0^m 847, 0^m 887, 0^m 893.

Intervalle entre « regulae » : 1^m 174.

Ainsi qu'on s'en rend compte en parcourant cette liste, certaines mesures se répètent avec une remarquable fixité d'une assise à l'autre (mutules, triglyphes, « regulae »).

La construction s'est donc faite suivant un module bien déterminé et assez strictement respecté, ce qui nous donne le droit de supposer exacte la restitution que nous établissons en donnant comme facteur à ces chiffres le nombre d'entrecolonnements.

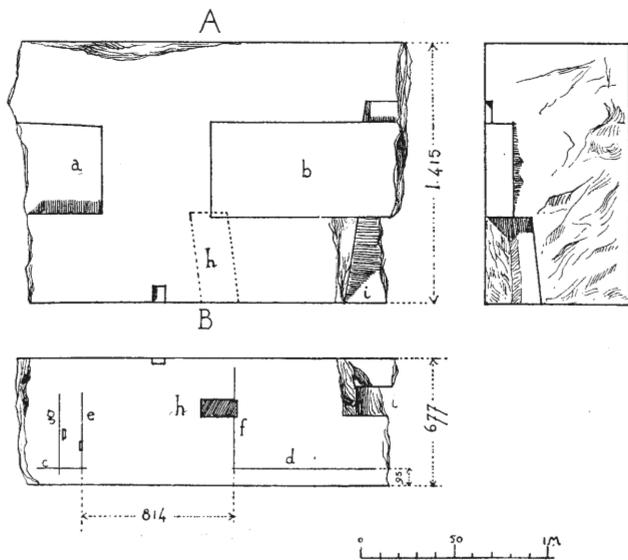


Fig. 74. — Bloc d'architrave en poros (face postérieure et lit d'attente).

En outre, on constate que ces dimensions peuvent se répartir en trois séries ayant pour bases les largeurs de mutules (triglyphes ou « regulae ») :

0^m 815 à 0^m 822

0^m 845 à 0^m 847

0^m 891 à 0^m 893

L'écart sera insignifiant si nous raisonnons sur des moyennes telles que :

$$0^m 820 + 0^m 180 = 1^m 00$$

$$0^m 846 + 0^m 180 = 1^m 026$$

$$0^m 892 + 0^m 180 = 1^m 072$$

Nous attribuerons le premier chiffre, ou peut-être un chiffre plus faible, aux longs côtés ; car les pièces de chéneau qui mesurent 0^m 65 devaient se répartir à raison de 6 par entraxe. Ce qui représente comme dimension d'entraxe courant aux façades latérales 3^m 95 à 4^m 00 (soit 4 pièces de larmier de 0^m 995 à 1^m 00).

Le chiffre de 1^m 026 convient aux façades : on a retrouvé en effet une pièce médiane de larmier (à deux canaux) dont le mutule mesure 0^m 847 de largeur et qui se placera en façade,

puisque une autre pièce de larmier également médiane (sans canaux), dont le mutule est large de 0^m820, ne peut être restituée qu'aux longs côtés.

En façade l'entraxe courant était donc de 4^m 104.

Reste le troisième chiffre : 4^m 072.

Le triglyphe large de 0^m891 (fig. 78) provient d'un angle; d'autre part, comme les «*regulae*» d'architrave larges de 0^m887 et 0^m893 n'étaient pas angulaires, il est évident que le triglyphe d'angle était suivi, à tout le moins, d'un triglyphe de largeur égale; cette remarque ne nous donne pas la dimension de l'entraxe de rive, mais par une reconstruction graphique nous déduisons de la longueur du tympan qui nous est connue (19^m 32) la longueur totale des entraxes 19^m 68 et, de cette longueur, la largeur de l'entraxe de rive 3^m 68¹.

La figure 71 donne le plan restitué du VI^e siècle comparé à celui du IV^e. Il est loin d'être complet : il manque, pour les longs côtés, la dimension des entraxes extrêmes et la longueur exacte; nous ignorons le nombre et la largeur des marches, la profondeur du prodomos et de l'opisthodomos. Mais, du moins, pouvons-nous en avoir une idée suffisante : on voit qu'il ne diffère en rien d'essentiel de l'édifice qui lui a succédé, et qu'on a pu utiliser la plupart des fondations sans le modifier autrement que par cet allongement, grâce auquel les constructeurs du IV^e siècle ont tâché de rétablir dans une certaine mesure l'égalité de distance entre colonnes².

Les matériaux. — Dans les fondations de la péristasis a été employé le conglomérat, et dans celles du rectangle intérieur le poros de Corinthe; dans l'élévation, le poros de Corinthe et le marbre de Paros. Le poros était revêtu d'un engobe blanc, un lait de chaux (?), passé en plusieurs couches dont l'adhérence est remarquablement solide.

1. On remarquera la concordance de la plupart de ces chiffres avec ceux qu'avait calculés M. Homolle (*BCH*, XX, p. 653) dans une étude provisoire.

2. T. Homolle (*BCH*, XX, p. 646) : « Cet édifice, selon toute apparence, occupait la même place, avait les mêmes dimensions, présentait le même plan que celui dont nous avons les restes. » L'étude des ruines confirme singulièrement cette conjecture.

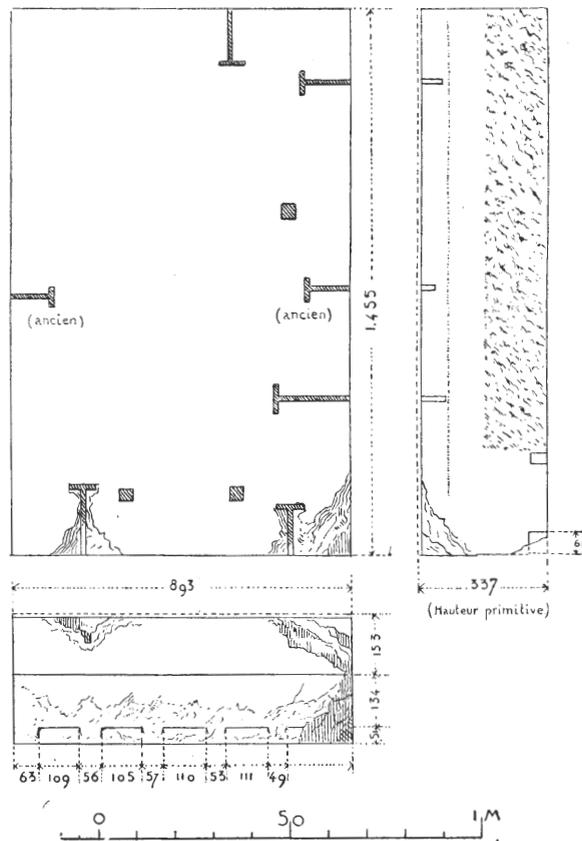


Fig. 75. — Pièce à «*regula*» d'une architrave de marbre.

ÉLÉVATION DE LA PÉRISTASIS (PL. XII)

Les morceaux qui proviennent de l'élévation du temple sont encore, à part quelques exceptions, engagés dans la bâtisse du IV^e siècle ; ils ne laissent presque jamais apercevoir qu'un de leurs côtés, le seul qui soit, d'ordinaire, intact, car les autres ont été taillés, ravalés et rejointoyés.

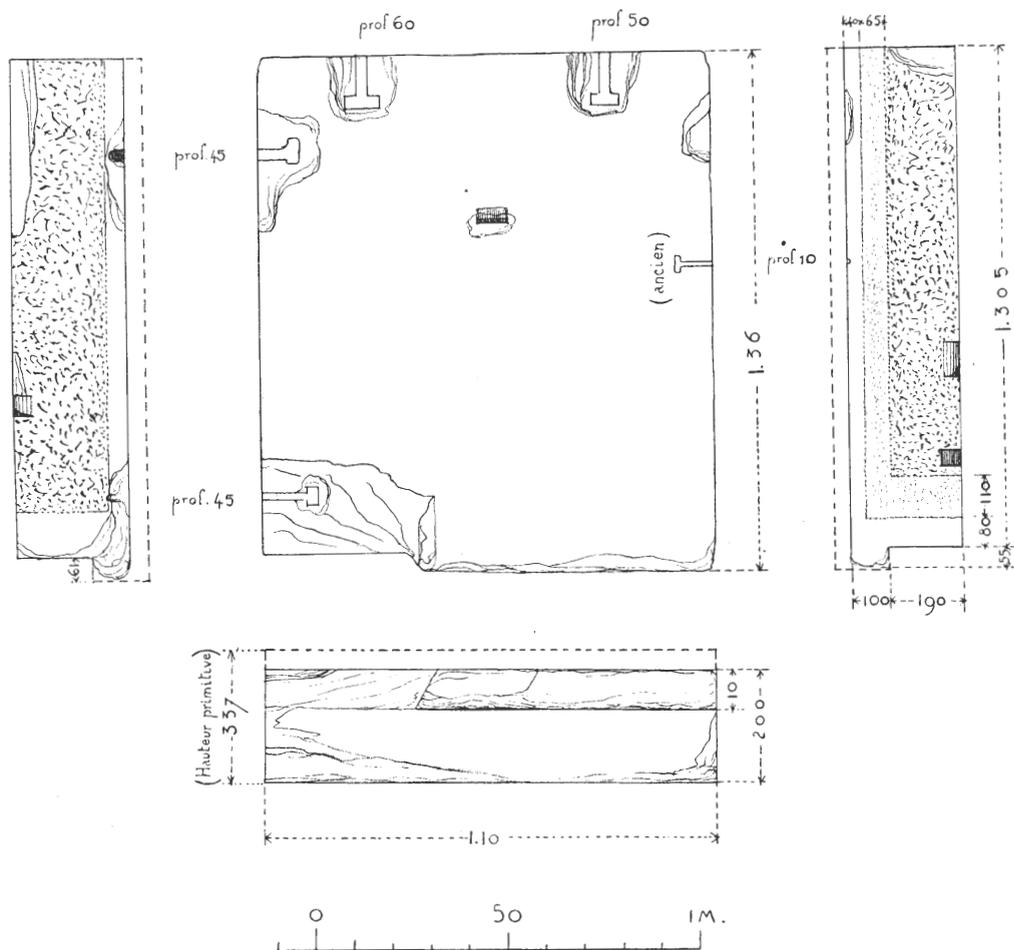


Fig. 76. — Pièce intercalée entre deux « regulae » dans l'assise supérieure d'une architrave de marbre.

Krépis. — On a conservé une dalle dont le lit supérieur a été retaillé à trois pans et dont deux faces ont été rabattues ; mais nous avons la hauteur primitive, 0^m 380, et deux faces de joint anciennes. Le lit supérieur ne porte pas de cavité ancienne pour des crampons (ceux qu'on y voit sont du IV^e siècle) ; comme il est évident que le ravalement postérieur du lit n'a pas été assez profond pour en faire disparaître les traces, il faut

admettre que cette plaque faisait partie d'une assise de pierres non liaisonnées. Il se pourrait donc qu'elle provint du stylobate du temple, mais il se pourrait aussi qu'elle ait appartenu à un dallage. Mais comme le stylobate devait être moins haut que le socle du mur qui mesure 0^m489 (v. p. 105, fig. 84), et aussi haut pour le moins que le dallage, on voit que la hauteur ne pouvait en être inférieure à 0^m380.

Colonnes. — A l'exception de deux fragments dont il sera parlé plus loin, la plupart

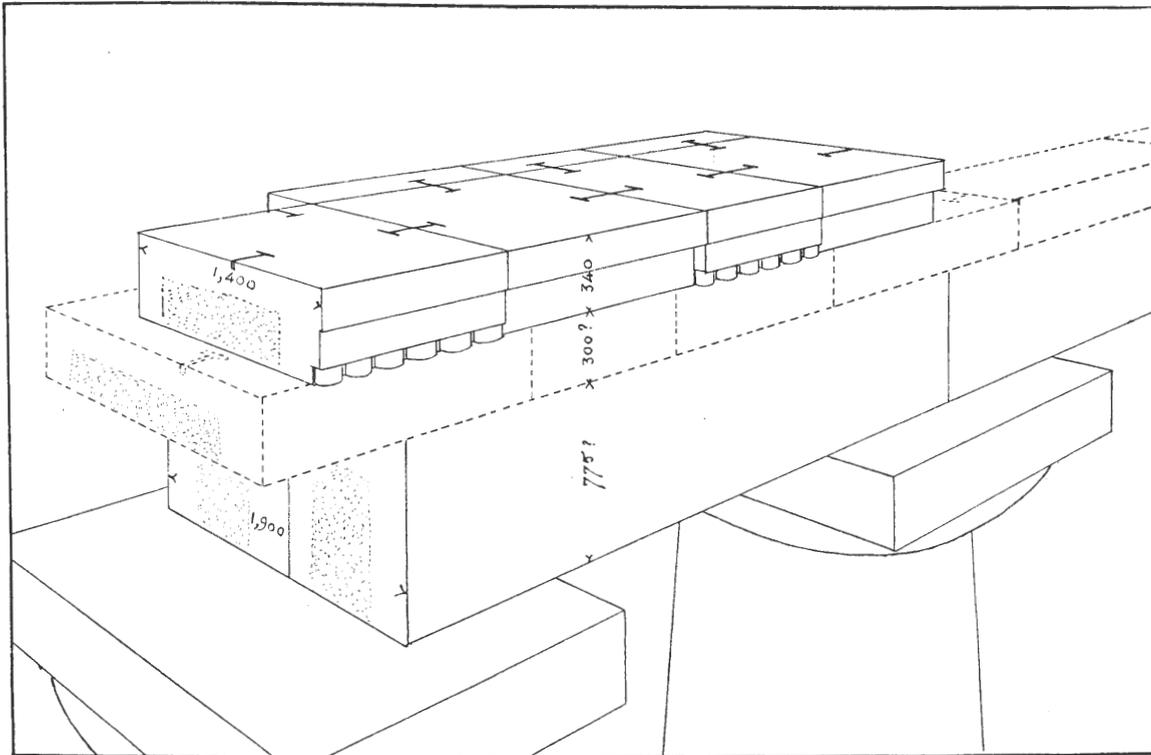


Fig. 77. — Restitution de l'architrave de marbre.

des tambours subsistants (soit plus de 150) sont en poros ; ils ont été équarris et retaillés au point de ne rien garder parfois de leur état premier que les cavités de scellement ; mais des cannelures conservées ici et là donnent le diamètre primitif à défaut du fruit. Le diamètre sous le chapiteau était de 1^m35 environ¹, le plus grand diamètre conservé est de 1^m80 ; si on le compare à celui des colonnes du prodomos (cf. ci dessous, p. 105) et des colonnes du iv^e siècle, ce chiffre représente, apparemment, celui du diamètre inférieur. Les hauteurs de tambours se tenaient dans des limites très voisines ; cette particularité est sans exemple, à ma connaissance, au vi^e siècle et fort rare encore au v^e² ; mais elle est indubitable³.

1. T. Homolle, *BCH*, XX, p. 647.

2. Temples de « Juno Lacinia » et de la « Concorde » à Agrigente.

3. On peut la calculer ainsi : les cavités des scellements avaient 0^m08 de profondeur ; comme les tam-

Les tambours étaient réunis par les tenons cubiques du type ordinaire ; la plupart présentent, au lit supérieur, deux entailles en crochet pour le bardage.

Il ne reste plus que deux morceaux de chapiteaux, l'un et l'autre en poros¹. Par bonheur ils se complètent de telle sorte qu'on peut en connaître les dimensions et la forme (fig. 73). Sous le tailloir épais, l'échine se redresse, mais en dessinant une courbe dont la lourdeur, accentuée par le renflement du bourrelet supérieur, contraste avec l'étranglement du fût.

Dans les deux canaux qui limitaient le fût et le chapiteau on aperçoit des traces de couleur rouge.

La hauteur des colonnes peut être fixée avec quelque vraisemblance grâce à l'égalité de hauteur des tambours. On connaît la hauteur du chapiteau : 1^m 10-1^m 15. Suivant qu'on y ajoute les hauteurs de 9, 10 ou 11 tambours, on obtient : 7^m 40, 7^m 50, 8^m 10, 8^m 20, 8^m 80, 8^m 90. — Le premier chiffre contient 4 fois 1/4 le diamètre inférieur ; cette proportion se rencontre au temple de Corinthe, mais elle est tout à fait insolite et ne s'explique sans doute que par le monolithisme des fûts ; nous ne pouvons raisonner sur une exception. Le troisième chiffre un peu fort (5 fois le diamètre inférieur) convient plutôt à des édifices plus récents (temples D et S de Sélinonte). Le second nous apparaît le plus probable (4, 6/10 diam. inf.) parce qu'il permet de ranger notre temple dans un groupe nombreux d'édifices contemporains (Métaponte, Sélinonte A, C, R, T) et qu'il s'accorde mieux que les autres avec les diamètres inférieurs ou supérieurs restituables (1^m 420, 1^m 48, 1^m 56, 1^m 72).

Architrave. — A l'extrémité Est du contrefort qui soutient l'angle S.-O. du temple est engagée une dalle qui pose à plat sur sa face antérieure

(fig. 74) ; cette face est encore recouverte de stuc, autant que j'en ai pu juger, à l'exception d'une bande retaillée au bord d'un lit. La face postérieure, la seule actuellement visible, était primitivement évidée, comme c'est fréquemment le cas pour les architraves ; dans les cavités ont été rajustés au moment du remploi des morceaux, a et b, pour obtenir une surface continue. Les particularités qu'on relève sur le lit B prouvent non seulement que le bloc appartenait à une architrave, mais aussi que la hauteur en est complète : les traits incisés c, d, e, f, g (qui sont évidemment sans utilité dans la bâtisse du contrefort) délimitaient les contours des métopes et des triglyphes. Les cavités h et i recevaient

bours ne sont jamais taillés que sur l'un des lits, il suffit, pour en connaître la hauteur complète, d'ajouter à la hauteur actuelle ce qui manque à la profondeur des cavités. Les chiffres rétablis sont compris entre 0^m 68 et 0^m 73.

1. L'un devant le Musée, l'autre dans le monument à l'Est du portique d'Attale.

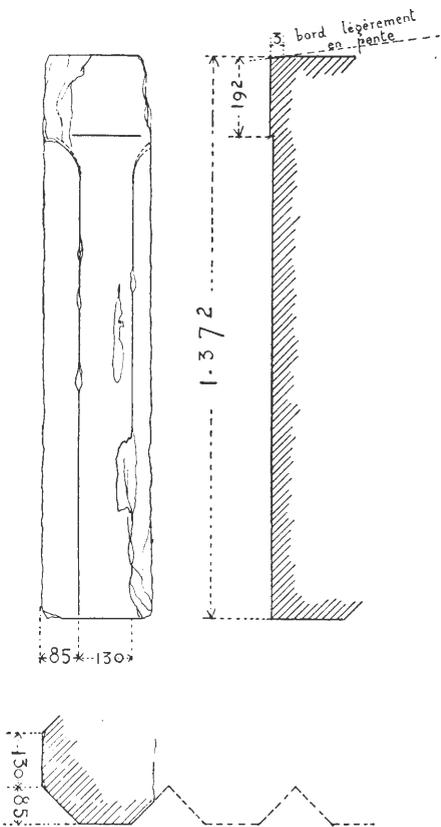


Fig. 78. — Morceau d'un triglyphe d'angle.

les tenailles de bardage. — Ce bloc nous donne donc la hauteur primitive d'une architrave : 1^m 415. Cette architrave appartenait-elle au périptère ou à l'un des portiques intérieurs ? Rien, à vrai dire, ne le prouve directement ; car la largeur du triglyphe (0^m 815) conviendrait tout aussi bien à une ordonnance intérieure ; mais, comme la hauteur en est égale à celle de l'architrave du temple de Corinthe, avec lequel notre temple offre de remarquables ressemblances, nous pouvons admettre, avec une probabilité très grande, que ce bloc provient de la péristasis.

Un autre morceau d'architrave en poros, rebâti dans le monument voisin du portique d'Attale, a gardé intacts les dimensions de l'abaque et d'une « regula » avec gouttes.

La figure 75 représente un bloc de marbre qui porte un abaque et une « regula » (traces de rouge) avec gouttes à la face antérieure, et dont la largeur, laissée intacte au cours de la reconstruction, est égale à celle de la regula. Les deux crampons latéraux seuls sont anciens ; les autres scellements datent de la reconstruction. La



Fig. 79. — Pièce de larmier portant un mutule.

Pierre n'a plus que 1^m 39 de largeur (au bas), soit 0^m 50 de moins que la largeur totale de l'architrave ; comme elle a été rabattue à l'arrière, nous ne pouvons savoir si elle était complétée par une autre pierre sur sa face interne, mais c'est ce qui paraît le plus probable¹.

On connaît un autre bloc tout semblable (larg. 0^m 887), ainsi qu'une dalle à abaque (larg. 1^m 174) qui s'insérait entre deux « regulae » (fig. 76).

Les blocs d'architrave étaient donc construits suivant deux procédés différents : en une seule pièce quand ils étaient en poros, en plusieurs pièces quand on y employait le marbre. Dans ce dernier cas, le bloc se divisait en trois assises : la première, sous la frise, comprenait des morceaux ayant tour à tour la largeur des triglyphes et des métopes ; dans l'assise suivante nous replacerions des dalles plates avec face lisse, hautes actuellement de 0,25 à 0^m 27, mais dont la hauteur primitive était de 0^m 30, et longues de 1^m 34 à 1^m 60 au moins ; il est difficile de supposer plus d'une assise sous celle-ci, car la solidité des architraves aurait été compromise, si elles avaient été réduites à un simple empilement de plaques relativement minces.

Au lit inférieur de chacun des deux blocs à « regulae » conservés est gravée une lettre

1. T. Homolle, *BCH*, XX, p. 647.

d'assemblage : Λ ($= \gamma$) et P; ils se plaçaient donc sous les 2^e et 10^e triglyphes de la façade. La figure 77 présente une restitution présumée de l'architrave.

La frise. — Il reste deux fragments de triglyphes, l'un et l'autre en marbre : l'un qui fait partie, à l'angle Nord-Ouest, de l'assise supérieure des fondations, a été retaillé presque au ras des canaux et sur les quatre côtés ; mais la largeur totale (0^m822) nous en est donnée par celle d'un canal (0^m274).

L'autre (dans les fondations de l'ordre de l'opisthodomos) (fig. 78) est réduit à un peu moins du tiers de sa largeur primitive (0^m891), mais il nous donne une hauteur complète (1^m372)¹. C'était un triglyphe angulaire, ainsi qu'on en peut juger par une face de retour en partie visible, quoique engagée dans la bâtisse. Les canaux s'amortissaient en courbe. Le demi-canal angulaire n'avait pas de crochet.

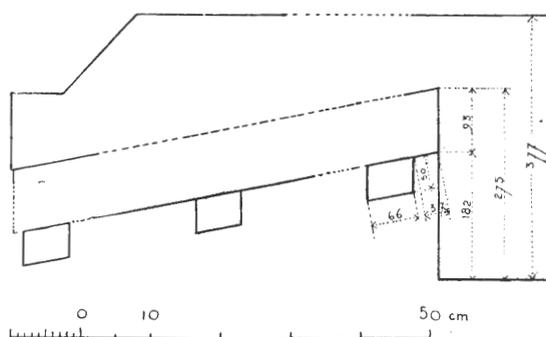


Fig. 80. — Profil du bloc précédent complété au moyen d'un autre bloc et d'une goutte.

Dans les fondations du côté Ouest apparaît la face supérieure d'une métope² en poros qui mesure 1^m21 de largeur.

Le larmier. — Il se composait de deux assises superposées : l'une comprenant la partie supérieure avec la face verticale, la moulure et le « coupe-larmes » ; de celle-là il n'est pas resté un morceau ; dans l'autre étaient taillés les mutules. J'en ai pu compter 29 pièces, toutes en marbre ; mais parmi ces 29 pièces aucune n'a conservé des mutules autre chose que les contours ou les amorces ; on peut heureusement les compléter grâce à

des gouttes isolées et au morceau que représentent les figures 79 et 80³. L'abaque qui soulignait les mutules était peint en rouge.

Larmier rampant. — Il en reste quatre blocs courants (haut. 0^m455) dont deux ont gardé la longueur primitive (1^m05), et un bloc de faite (fig. 81)⁴ qui nous donne la pente du fronton (base 0^m474 ; haut, 0^m114). Le tenon rectangulaire qui s'engageait dans le tympan sous l'angle était évidemment destiné à sceller une figure. De la partie saillante du larmier rampant nous connaissons seulement la moulure inférieure de la cimaise dorique qui couronnait le tympan.

Chéneau et corniche du fronton (Pl. XIII). — La corniche qui bordait la toiture présentait des caractères différents suivant qu'elle couronnait le fronton ou qu'elle formait chéneau aux longs côtés⁵.

Corniche de fronton. — Hauteur 0^m424. Le profil se décompose en un abaque, une moulure arrondie et une ligne verticale. Sur l'abaque courait un méandre (rouge sur fond blanc ou bleu ?), sur la moulure des godrons doriques (bleu sur fond rouge), sur la face

1. T. Homolle, *BCH*, XX, p. 648.

2. T. Homolle, *ib.*

3. C'est à M. Replat que sont dues la découverte et l'identification de ces pièces.

4. T. Homolle, *ib.*, p. 649.

5. T. Homolle, *ib.*

verticale une suite de palmettes et de lotus réunis par des volutes (en bleu sur fond rouge).

Chéneau. — Haut. 0^m 330. Longueur des trois pièces conservées 0^m 642, 0^m 650, 0^m 655¹. La face est plate. Le décor est formé d'un méandre (rouge sur fond blanc ou bleu) et d'une suite de palmettes du même type que les précédentes. Chaque pièce est percée dans l'axe d'une gargouille conique et moulurée ; ces gargouilles étaient, aux quatre angles, décorées d'un mufle de lion² (fig. 82).

Couverture. — La couverture était en marbre. On en a retrouvé, dans les remblais en

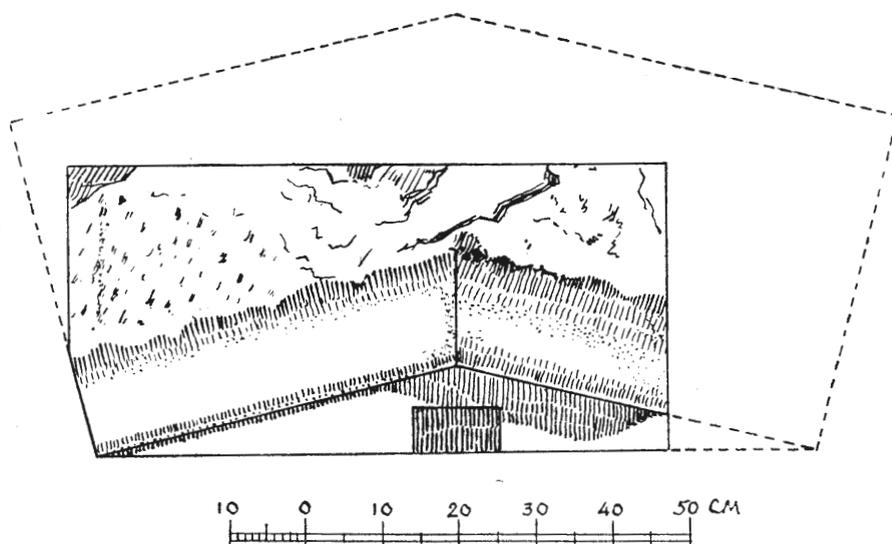


Fig. 81. — Bloc de faite du rampant.

arrière des trépieds de Gélon³, des débris fort mutilés, couvre-joints et tuiles plates qui ne nous apprennent que peu de chose :

épaisseur des tuiles plates : 0^m 045

largeur des couvre-joints : 0^m 258

hauteur des couvre-joints : 0^m 097

Frontons et acrotères. — M. Homolle⁴, dans un important article, a identifié les figures qui proviennent des frontons et démontré qu'elles étaient en marbre à l'Est, en poros à l'Ouest. De l'Ouest, il subsiste en particulier des morceaux d'un attelage, d'un personnage debout et d'une lutte d'Athéna contre un Géant. Ce qui reste du fronton Est est assez important pour qu'il m'ait été possible⁵ de restaurer la scène au complet, à l'exception des

1. M. Homolle (*ib.*, p. 649), donne comme profondeur 0^m 80. Mais est-ce bien une dimension primitive ?

2. T. Homolle, *ib.*, p. 649.

3. T. Homolle, *ib.*, p. 653.

4. *BCH*, XXV (1901), p. 457-514.

5. *BCH*, XXXVIII (1914).

groupes d'angle : le sujet figurait le char d'Apollon au centre, monté par le dieu et sans doute aussi par Artémis et Léo, et de chaque côté un écuyer, un personnage masculin, deux femmes, et un groupe d'un lion dévorant une proie (cerf à droite, taureau à gauche) (fig. 83 et Pl. XII).

J'ai tâché également de montrer que l'on devait replacer les Nikés non point aux angles, comme le pensait M. Homolle¹, mais aux deux faitès de la toiture. Aux angles prenaient



Fig. 82. — Gargouille à muse de lion.

sans doute place des Sphinx, ainsi que paraît l'indiquer une aile retrouvée² au même endroit que les autres morceaux du fronton³.

Cet ensemble de figures est précieux, non seulement en raison de sa beauté, mais encore parce qu'il représente pour nous le fronton le mieux conservé d'une époque qu'illustrèrent des édifices comme le temple de Corinthe et l'Hékatompédon des Pisistratides à Athènes.

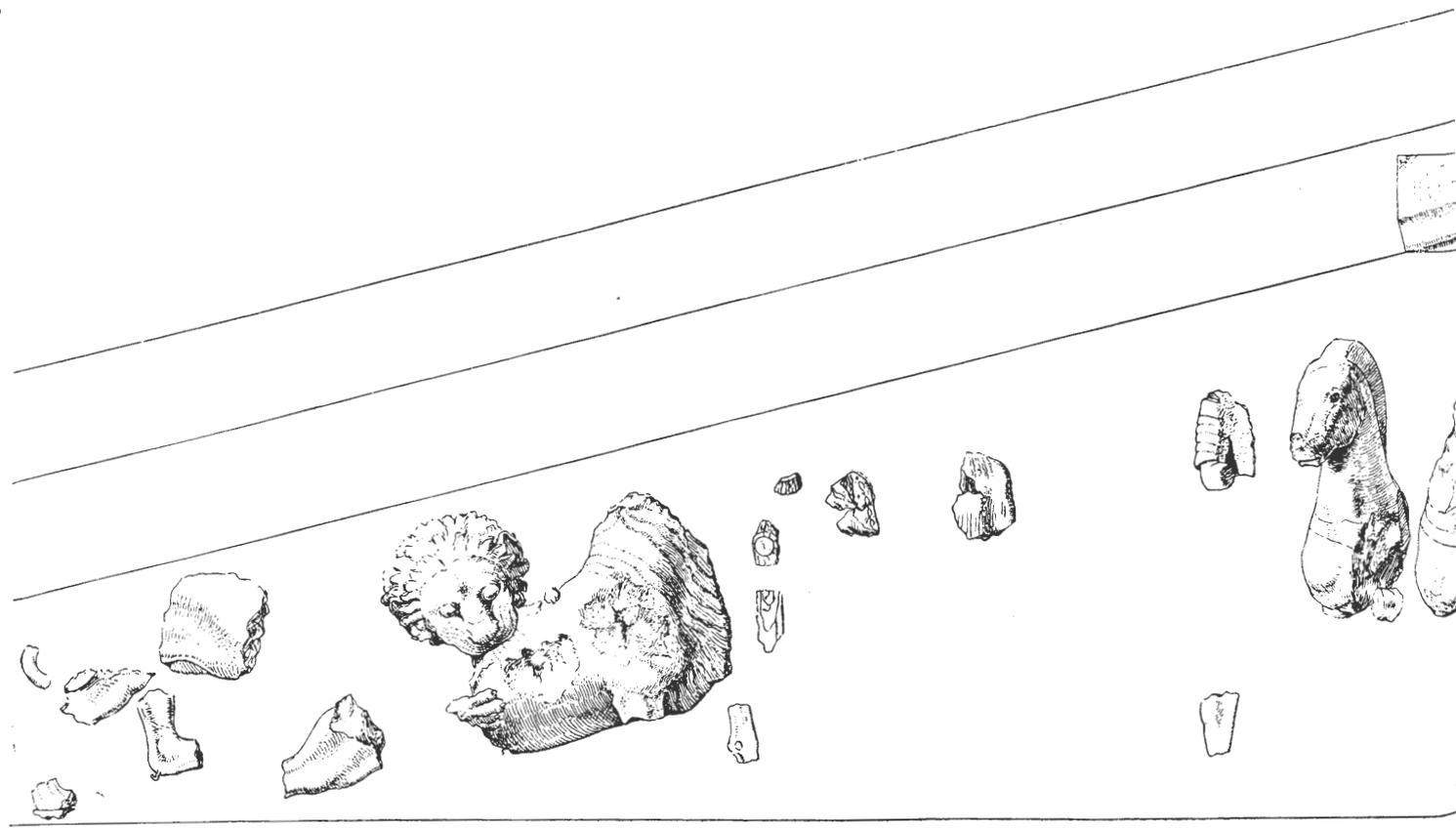
LA CONSTRUCTION INTÉRIEURE

Prostasis. — Des prostasis intérieures il ne reste plus d'identifiable qu'un morceau de stylobate et un fragment, peut-être trois, de colonnes en marbre. Le morceau de stylobate (fig. 84) a été coupé sur une face latérale (b) et à l'arrière (c). Mais la face d est primitive ; on voit que le joint tombe dans l'axe d'une colonne. Chaque colonne du prodomos et de

1. *BCH*, XXV (1901), p. 496.

2. *Ib.*, p. 495, 11°.

3. Je répète ici que le corps de sphinx conservé au Musée, dans la salle du Temple, me paraît toujours appartenir aux acrotères ; mais il me manque encore la seule preuve convaincante : la connaissance du lieu de découverte.



4347

4845

4839

Sans n° 3396

4874

4823

1797

17

4832

2555

4817 3646

2484

4867

4841

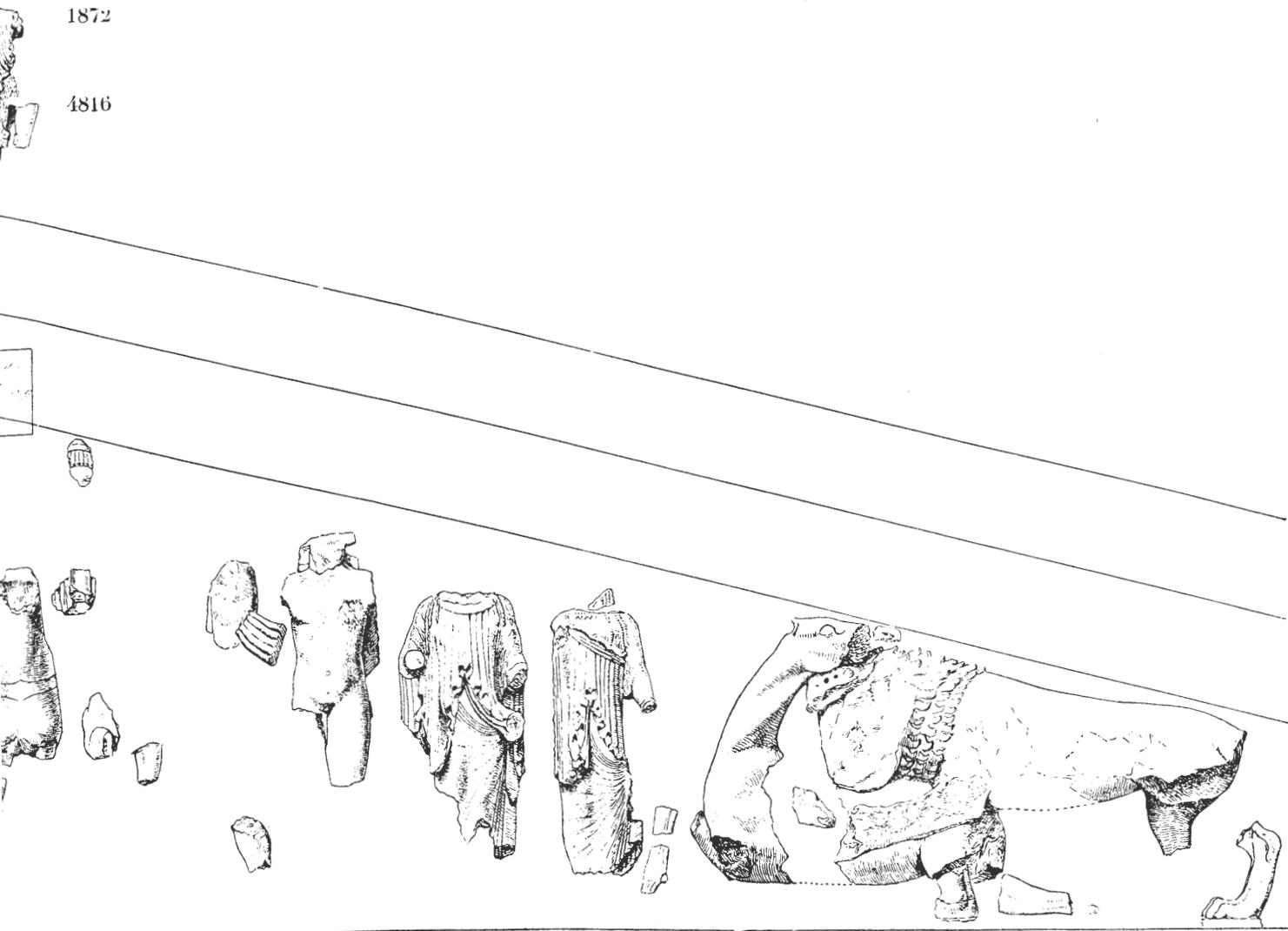
4856

4843

4854

4827

Fig. 83 — Débris des figures du fr



	4872				4819				
3622	3646	4822	1874	1794	1873	2546	4852	2546	
		4821							
	4861					4855			
	Sans n°				4837			4835	
48		4828			4817		4812	4829	

iental remises à leur place présumée.

l'opisthodomos reposait donc par moitié, au VI^e s. comme au IV^e, sur deux dalles du stylobate. Sur la face antérieure l'anathyrose d assurait le contact avec le dallage dont un joint tombait suivant le trait incisé e.

La trace de la colonne est exactement mesurable ; elle avait 1^m 72 de diamètre (largeur de la cannelure 0^m 265). On a conservé (au Musée, salle du Temple et sur la rampe de l'escalier) deux fragments de colonnes en marbre, provenant du temple, de 1^m 22 et 1^m 56 de diamètre ; il faut y ajouter un tambour de hauteur complète (0^m 69) qui paraît également en provenir (actuellement dans le dépôt en face de la maison de l'École Française) ; le

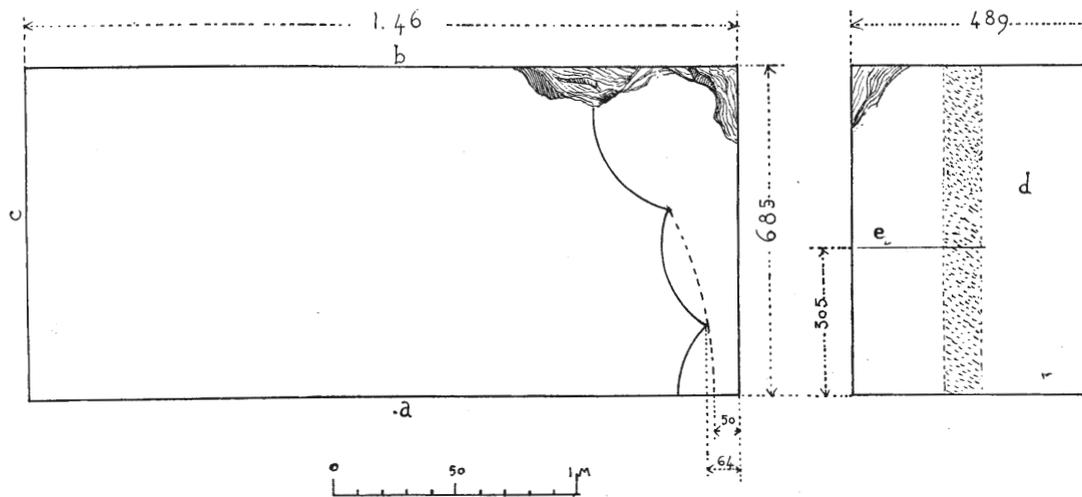


Fig. 84. — Morceau de stylobate.

diamètre au fond des cannelures (les cannelures ont été rabattues) est de 1^m 05 à l'un des lits.

Le premier de ces chiffres est inférieur de 0^m 10 à celui du plus faible diamètre des colonnes extérieures ; on pourrait supposer qu'au temple de Delphes, comme à l'Hékatompédon d'Athènes, les colonnes étaient moins fortes aux longs côtés qu'en façade : mais une telle différence de diamètre s'expliquerait mieux entre une prostasis intérieure et le périptère, qu'entre deux côtés de celui-ci. S'il en est ainsi, on peut admettre que l'une au moins des colonnades intérieures était en marbre.

Un tambour de poros porte au fond d'une cannelure les débris d'un long tenon rectangulaire, également en poros et fixé au plomb (0^m 048 × 0^m 30). On pense de prime abord au scellement d'une « ferrure de grille, il appartiendrait alors au portique intérieur ¹ ». Mais il est fort douteux que le cadre d'une grille ou quelque objet que ce soit n'ait pas été directement assujéti par des crampons métalliques. Je crois qu'il s'agit tout simplement d'une pièce rajustée.

Les murs. — Sur la terrasse, près de l'angle Sud-Ouest, on voit une mince plaque en marbre de Paros (fig. 85 et 86), qui porte sur une face les restes d'une inscription en lettres attiques de la fin du VI^e siècle.

..... καλ] οί γσύν|[μχοι..... μων]τεύεσθ|[αι?... σφετερ [... ἀπὸ π]ολεμί[ον ?

1. T. Homolle, *BCH*, XX, p 646.

Si la restitution complète en est impossible, faute de savoir la longueur de la lacune, le sens général n'est pas douteux : il s'agit d'une consécration de *λάφυρα* ; ces dépouilles étaient sans aucun doute accrochées au mur par le moyen de tenons dont les cavités sont visibles entre la deuxième et la troisième ligne ainsi qu'à droite.

Cette plaque était remployée dans la fondation du IV^e siècle ; il est donc assuré qu'elle provient du temple archaïque ; et, comme elle était posée de champ, ainsi que l'indique la



Fig. 85. — Vue de l'orthostate inscrit.

forme de l'anathyrose sur la tranche gauche (le seul des côtés qui n'ait pas été retaillé), on en conclut qu'elle faisait partie d'une rangée d'orthostates. Bien qu'en l'état actuel elle porte à la face arrière la trace d'un ravèlement, ce ravèlement n'a sans doute pas diminué sensiblement l'épaisseur ; du moins pas assez pour que l'on soit en droit de ne restituer que deux rangées, comme dans le temple du IV^e siècle. Il est donc probable que les orthostates étaient formés de trois suites au moins de dalles accolées.

Des murs il reste un grand nombre de parpaings, pour la plupart entassés dans les assises supérieures des fondations ou remployés dans les murs de l'*ισχέγγων* et de l'escalier. Ils ont presque tous conservé leur hauteur primitive (qui varie entre 0^m360 et 0^m400)¹ et beaucoup ont encore une longueur (0^m96 à 1^m00 et une largeur (1^m05 à 1^m08) complètes.

1. On peut replacer à l'assise supérieure quelques blocs plus hauts (0^m40 à 0^m55), dont quelques-uns sont bordés dans le haut d'un bandeau plat (hauteur minima 0^m155, saillie 0^m05). Mais malheureusement rien ne prouve que ces blocs n'aient pas été découpés dans l'architrave.

On voit donc que les murs latéraux avaient au VI^e siècle la même épaisseur qu'au IV^e s.

On peut attribuer aux murs transversaux des blocs larges de 0^m60 seulement, qui étaient sans doute accouplés dans l'épaisseur de la muraille.

Une curieuse particularité que l'on relève sur quelques blocs, et que l'on pourrait relever sans doute sur un plus grand nombre si les faces n'en avaient pas été retaillées, c'est qu'ils

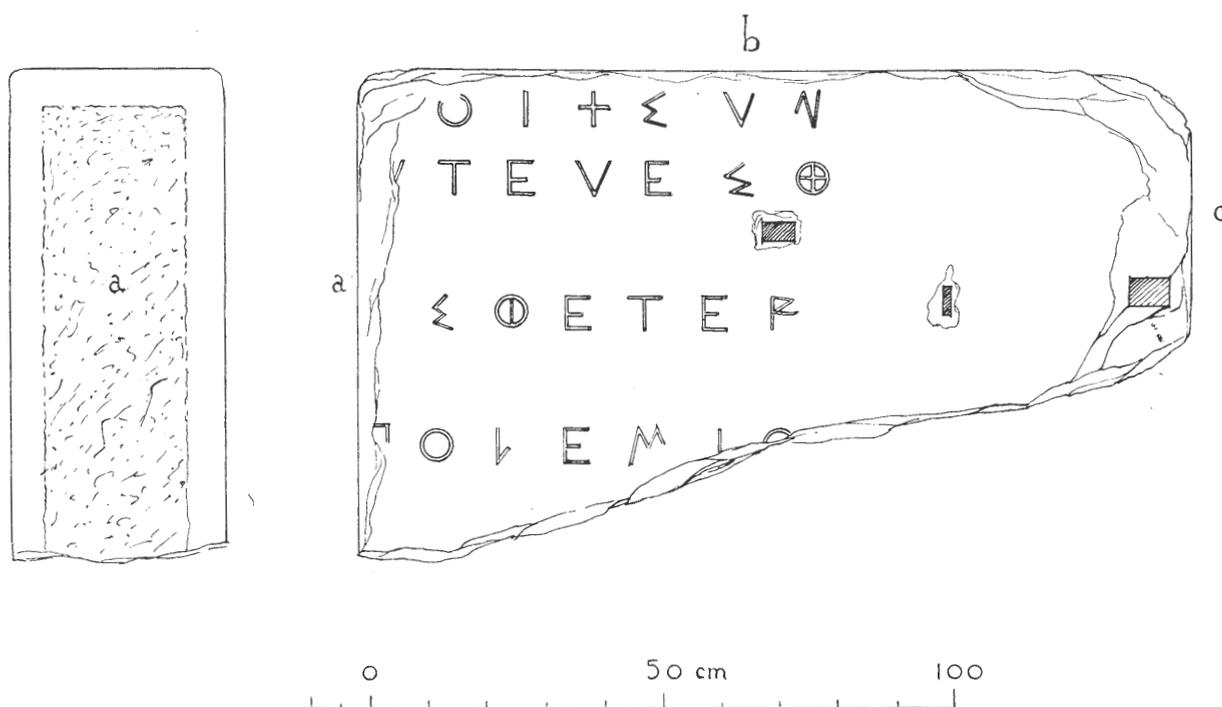


Fig. 86. — Vue de l'orthostate inscrit.

sont bordés sur un et quelquefois sur deux de leurs côtés d'une ciselure biseautée à face lisse (fig. 87). Ce refoulement dont on retrouvera de nouveau l'usage au III^e siècle (Chasse d'Alexandre et mur en arrière des bases de Gélon) avait probablement pour but de souligner le jointoyage des pierres; mais on se demande s'il était réservé à quelques parties ou s'il s'étendait sur le parement tout entier.

La porte. — Une heureuse fortune nous a gardé l'ornement sculpté de palmettes, d'oves et de perles qui couronnait le linteau de la porte (pl. XIV). On a pu en reconstruire au Musée une longueur de quelques mètres avec les retours.

LA TECHNIQUE.

Les crampons sont en $\text{—} \perp$, à l'exclusion de toute autre forme¹. J'ai noté un seul goujon qui remonte certainement au VI^e siècle; c'est une lame de fer très mince, engagée au

1. C'est par erreur que M. Pomtow, *Delphica*, III, p. 157, dit qu'ils étaient en queue d'aronde. La liste de M. Pomtow contient d'autres inadvertances, qui seront relevées quand s'en présentera l'occasion.

lit inférieur d'un bloc d'architrave à « regula ». — Partout ailleurs, même quand les lits n'ont pas été profondément retailés, on n'y aperçoit aucune trace de cavités régulières. C'est une chose singulière de voir avec quelle parcimonie les constructeurs ont employé les scellements : on ne les trouve que dans le périptère ; encore est-il probable que les assises n'étaient pas assujetties entre elles, ou du moins qu'elles ne l'étaient que partiellement, et l'on s'étonne que les murs n'aient été qu'un empilement de blocs posés à joints libres sans liaison horizontale ni verticale.

Quelques blocs de poros, tambours (fig. 72), architraves, métopes, portent au lit supérieur deux entailles profondes tantôt obliques (fig. 74), tantôt en crochet, où s'ajustaient les instruments de bardage.

Enfin on relève çà et là des lettres d'assemblage : Λ et P sur des blocs d'architrave, A , K sur le larmier rampant, E sur une dalle non identifiée, K , KV sur des parpaings. M. Homolle¹ signale l'inscription $\text{K}\text{O}\text{M}\text{O}\text{P}$ sur le bord gauche d'une pièce de chéneau latéral.

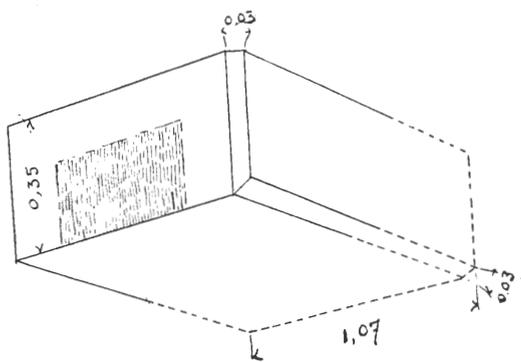


Fig. 87. — Bloc encadré d'une ciselure biseautée.

*
* *

Le temple, tel qu'il a été préservé jusqu'à nous par une heureuse conséquence de l'accident auquel il succomba, et malgré toutes les lacunes inévitables que nous avons notées au

cours de l'étude précédente, nous apparaît comme le mieux conservé de tous les temples grecs du VI^e siècle ; et c'est un précieux avantage que le hasard ait sauvé précisément l'édifice que nous aimions considérer d'avance comme plus beau et plus vaste que les autres du même temps.

A la façade orientale, il ne manque guère, pour la bien connaître, que les figures qui garnissaient les encoignures des frontons : car à l'échelle de notre restitution (Pl. XII), une légère indétermination dans la hauteur des colonnes et dans celle des marches peut être considérée comme négligeable. Cette façade présente tous les caractères de cette période d'art dont la lourde vigueur prépare la belle sévérité de lignes des temples d'Égine et d'Olympie : les verticales ne dominent pas encore ; l'entablement trapu et le fronton écrasent, par l'intermédiaire des « corbeaux » massifs que sont les chapiteaux, les colonnes courtes et sans élan. Mais de l'ensemble se dégage un caractère de hautaine grandeur auquel participent, à l'égal des proportions, cette admirable frise de palmettes peintes, robustes et souples, et les figures du fronton, immobilisées dans des poses hiératiques. Architecte, sculpteur et peintre avaient le même idéal de beauté ; il n'y a aucune dissonance entre leurs œuvres ; et les lignes de la construction ont un couronnement digne d'elles dans la cimaise peinte que domine le vol de la Victoire et dans la majestueuse théorie des dieux dont se pare le tympan.

1. *BCH*, XX, p. 653.

HISTOIRE DES TEMPLES

MM. Homolle et Bourguet ont fixé d'une manière définitive, le premier¹ la vie morale et religieuse du temple à travers les siècles, ses catastrophes et les vicissitudes de sa gloire, le second² les combinaisons financières et les organisations administratives auxquelles il a donné lieu, et l'histoire épigraphique de la construction. Il s'agira simplement ici de faire l'histoire de la bâtisse, dans la mesure où les ruines et les textes peuvent se prêter une lumière mutuelle, et d'apporter à des études auxquelles la science est si redevable, les quelques compléments ou rectifications que ne pouvait manquer d'y introduire l'examen détaillé de la topographie et de l'architecture.

Pausanias³ raconte qu'après la chute successive des temples de laurier, de cire et de plumes et de bronze⁴, la construction d'un édifice de pierres fut confiée à Trophonios et Agamédès fils d'Erginos⁵. Peu nous importe que ces noms aient ou n'aient pas une valeur historique⁶; la renommée qui s'est attachée à ces bâtisseurs de souterrains célèbres paraît, au moins à Delphes, s'appuyer sur un fondement réel.

Il est hors de doute en effet que le temple primitif se dressait sur le même emplacement que ceux du vi^e et du iv^e siècle; c'est là qu'aboutissait le chemin serpentant, jalonné par les plus anciennes ruines de cette région, par les trésors dont les débris étaient enfouis dès le vi^e siècle sous les dallages des voies ou dans le remblai des terrasses, et c'est là aussi qu'une tradition lointaine avait placé la caverne prophétique et l'origine de la religion apollinienne. Car, que l'on accepte ou non l'identification proposée ci-dessus (p. 59-69), du moins ne contestera-t-on point que l'autre s'ouvrait sous la cella du temple; or la consécration de cet emplacement est bien antérieure au vi^e siècle. Quand on considère l'étrangeté du plan de cette cella et quand on se demande comment les constructeurs du iv^e siècle, à une époque où la symétrie et la régularité quasi mathématique commandaient la coupe des blocs, les proportions, les dispositions générales, comment les constructeurs ont osé se résoudre à placer un édicule en travers de la belle ordonnance d'une colonnade, on ne peut considérer cette bizarrerie que comme l'effet de quelque prescription impérieuse dictée par un culte ancien. Et c'est pourquoi l'on supposera sans invraisemblance que la chapelle de l'adyton, enclose dans l'enceinte magnifique du temple, n'était rien autre que le temple primitif, première

1. *BCH*, XX (1896), p. 641-654, 677-701, 702-732; — XXVI (1902), p. 597-627.

2. *BCH*, XX, p. 197-241; — XXII (1898), p. 303-328; — XXVI (1902), p. 29-94; *Adm. fin. du sanct. pyth.*, p. 65-106.

3. X, 5, 9 à 12.

4. On a cherché à interpréter ces légendes comme les lointains souvenirs d'une hutte de branchages, d'un édifice rond en forme de ruche, d'un monument mycénien revêtu de plaques de bronze.

5. Pausanias, IX, 37, 5; Schol. Aristoph., *Nub.*, 508.

6. Strabon, IX, 3, p. 421.

demeure d'Apollon, perpétuée de siècle en siècle et rebâtie après chaque désastre, conformément à des principes immuables et toujours au même lieu¹.

La première année de la 58^e olympiade (= 548-7) suivant Pausanias², en 547-6 d'après Eusèbe³, le temple accidentellement détruit par un incendie⁴ fut, comme on le sait, reconstruit à frais communs par les peuples amphictyoniques; les Alcéméonides, exilés d'Athènes, obtinrent l'adjudication d'une partie de l'entreprise, mais entre 548 et l'intervention des Alcéméonides il y a eu des travaux accessoires et préliminaires exécutés; ceux mêmes du temple ont pu être adjugés, en bloc ou en détail, et commencés, mais par d'autres que les Alcéméonides⁵.

M. Homolle a établi⁶ que : « 1^o les Alcéméonides ne prirent part à la construction du temple de Delphes qu'en l'année 513 et point avant ;

2^o ils ne bâtirent pas cet édifice en entier, mais se bornèrent à l'achever ; ils sont en particulier les auteurs de la décoration extérieure ;

3^o ils exécutèrent leur œuvre durant la guerre civile (513-510), pendant le gouvernement, l'ostracisme et la seconde magistrature de Clisthène (510-506), et l'achevèrent avant l'année 500, sans doute aux environs de 505, soit en 8 années.

De ces conclusions mêmes, il résulte une dernière conséquence, celle même à laquelle tendait [un] long examen des textes antiques :

4^o les frontons du temple d'Apollon, décoration suprême du monument, ont été exécutés durant cette période, sur l'ordre des Alcéméonides et sans doute par des artistes athéniens attachés à leur service. »

Les Alcéméonides, dit Hérodote⁷, achevèrent le temple plus beau que le modèle : « τὸν νηὸν ἐξεργάσαντο τοῦ παραδείγματος κάλλιον, τὰ τε ἄλλα καὶ συγκειμένου σφι πωρίνου λίθου ποιέειν τὸν νηὸν, Παρίου τὰ ἔμπροσθε αὐτοῦ ἐξεποίησαν. » L'expression vague τὰ ἔμπροσθε demande à être précisée par ce que l'on sait maintenant du temple.

Dans la mesure où les débris conservés nous donnent une idée exacte de l'ensemble, on est en droit de supposer que le poros a été employé aux colonnes extérieures, à l'architrave, aux assises courantes des murs, aux figures du fronton Ouest, et le marbre au dallage, à l'architrave, aux triglyphes, au larmier et à la couverture, aux figures du fronton Est, aux orthostates des murs, aux ornements de la porte, aux colonnes intérieures. Je rappelle que du larmier il existe 29 pièces représentant une longueur de 30 mètres et parmi lesquelles une pièce *médiane* des *longs côtés*. Par analogie avec ce qui s'est passé pour le temple du vi^e siècle, on peut apparemment se figurer ainsi le παράδειγμα établi par l'architecte des Amphictyons : le marbre devait sans doute être réservé à la krépis et à une partie du dallage, aux larmiers et à la couverture, et aux orthostates des murs, en somme aux parties qui

1. On a cru reconnaître (Ἐφ. ἀρχ., 1885, p. 34, 1) sur un vase peint Agamédès et Trophonios construisant un temple en forme de hutte ronde. Mais, au cas même où cette identification serait exacte, cela ne prouverait nullement que le temple détruit en 548 ait été circulaire.

2. X, 5, 13.

3. Ed. Schöne, II, p. 96.

4. Αὐτόματος κατεζήη (Hérodote, II, 180); cf. aussi Hérodote I, 50; Schol. Démosth., *Mid.*, p. 561.

5. T. Homolle, *BCH*, XXVI (1902), p. 615.

6. *BCH*, *ib.*, p. 624.

7. V, 62.

demandaient une matière plus solide, résistant mieux à l'usure ou plus apte à recevoir un décor sculpté. Ce qu'a ajouté la magnificence des Alcéméonides, c'est l'entablement en marbre, la façade, le fronton principal et la colonnade du prodomos ; peut-être aussi, mais rien ne le prouve, la colonnade antérieure. Dans ces remarques, l'opinion de M. Homolle trouve, semble-t-il, une sûre confirmation : les Alcéméonides n'ont fait qu'achever l'œuvre commencée (ἐξἔργασαντο), leur intervention ne s'est produite qu'au moment où la bâtisse en était arrivée aux parties hautes, mais assez opportunément pour qu'ils pussent construire l'entablement et le fronton.

Il est d'ailleurs à noter que leur générosité n'est pas allée jusqu'à faire tailler d'un seul bloc des pièces d'architrave.

Nous ignorons quel fut l'architecte de ce temple. M. Homolle a montré qu'il n'y a pas lieu de faire remonter au VI^e siècle l'architecte Spintharos. Mais il est curieux de noter que notre temple a été établi suivant les mêmes principes, non seulement que le temple de Corinthe¹, mais encore que la péristasis de l'Hékatompédon d'Athènes. La plupart des dimensions sont identiques :

	Delphes	Corinthe	Acropole
Nombre de colonnes.....	6×15	6×15	6×12
Entraxes.....	4.12 et 4.00	4.02 et 3.70	4.04 et 3.84
Diam. sup. colonnes.....	1.30 env.	1.32	1.30 env.
Hauteur du chapiteau.....	1.10 env.	0.885	1.083
Côté de l'abaque.....	2.25	2.21	2.25 env.
Hauteur de l'architrave.....	1.415	1.422	1.275
Hauteur de la frise.....	1.372	manque	1.338
Largeur des triglyphes.....	0.89 et 0.82	0.813	0.822 et 0.753
Hauteur de l'abaque verticale sous le larmier.....	0.18	manque	0.18
Épaisseur du mutule.....	0.093	manque	0.093
Hauteur du chéneau.....	0.424 (fronton)	manque	0.380 (fronton)

Mais on peut relever d'autres similitudes non moins remarquables : le galbe du chapiteau est identique dans les trois édifices ; au temple de Delphes comme à l'Hékatompédon (on sait que de l'entablement du temple de Corinthe il ne subsiste que l'architrave), les glyphes s'amortissent en une courbe surélevée et les demi-glyphes en une demi-courbe sans retour en crochet ; les chéneaux sont semblables, décorés des mêmes palmettes, profilés de la même manière, pourvus aux longs côtés des mêmes gargouilles en forme de conduites avec des têtes de lion identiques dans les moindres détails. La parenté n'est pas moins évidente entre les attitudes des Géants et d'Athéna dans les gigantomachies d'Athènes² et de Delphes. Quant à notre fronton oriental, si on ne trouve pas son analogue à l'Hékatompédon même, du moins c'est sur l'Acropole aussi que se dressaient des groupes d'animaux identiques en plus d'un point à ceux de Delphes ; et pour ce qui est des figures de personnages, M. Homolle a pu prononcer avec beaucoup de raison le nom du sculpteur Anténor³.

1. Middleton, *Journ. Hell. Stud.*, 1888, p. 312 ; Pomtow, *Beiträge*, p. 25 et 37 ; Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 649, 653, 654.

2. Comp. Wiegand, *Porosarchitektur*..., pl. XVI et XVII a, et *BCH*, XXV, pl. XVIII ; Homolle, *BCH*, XXV, p. 457-515.

3. Cette opinion a été reprise et développée par M. Schrader, *Auswahl arch. Marmorskulpt.*, 1913.

On chercherait en vain dans l'art grec un groupe d'édifices aussi homogène. Leur étroite connexion, qu'une communauté de date est insuffisante à expliquer, ne se comprend que si l'on y voit ou bien les œuvres d'un seul et même architecte, ou bien trois répliques d'un modèle unique. Ce modèle (qu'il ne faut point confondre, évidemment, avec le παράδειγμα dont parle Hérodote), j'inclinerais à le chercher dans le temple de Corinthe, dont les proportions plus écrasées donnent une impression d'ancienneté plus grande ; ce serait donc à Corinthe, dans les chantiers des habiles tailleurs de poros, que les Amphictyons de 548, tout comme ceux du IV^e siècle, seraient allés choisir leur « maître d'œuvres ». L'agrandissement de l'Hékatompédon, s'il est vrai qu'il ait été exécuté par les fils de Pisistrate et non par Pisistrate lui-même, ne serait donc dû qu'à un désir de faire mieux, tout en l'imitant, que l'œuvre où s'illustraient les Alcméonides.

Un siècle et demi à peine après son édification, peu de temps avant 371, le temple périt dans un accident¹. On a parlé à ce propos d'un incendie ; mais un édifice en pierre, où les boiseries sont à peu près uniquement réduites aux poutres et au plafond, est presque à l'abri d'une pareille catastrophe. M. Homolle² a écarté définitivement cette hypothèse, en remarquant qu'il n'existe sur ces blocs « ni taches de fumée, ni morsures de flammes » et que « l'épiderme du marbre, si délicat, n'est nulle part entamé ». Mais je ne crois pas davantage que M. Homolle ait raison quand il suppose que l'édifice a été jeté à bas par une secousse sismique. Les pierres n'ont pas de « heurts violents » ; elles n'ont été « très rudement mutilées » que par le ciseau et le marteau des maçons du IV^e siècle, qui ont retaillé les joints et abattu à grands coups les parties saillantes. De plus, M. Homolle suppose que les rochers, englobés actuellement dans la maçonnerie de l'ἱσχύραον, se sont détachés de la montagne au moment des tremblements de terre et ont contribué avec eux à la ruine du temple ; mais nous verrons dans la suite³ que ces rochers proviennent d'un éboulis fort ancien, au moins antérieur au VI^e siècle, du même éboulis sur lequel on a établi le temple. En outre, si capricieux que soient les effets de ce genre de catastrophe, je me demande si une secousse assez puissante pour abattre la maçonnerie d'un bout à l'autre, de la base au faite, n'aurait pas disloqué et incurvé les empilements des blocs de fondations, au point de les rendre inutilisables. Enfin, et c'est, je crois, l'argument le plus convaincant, des monuments légers et élancés comme la colonne des danseuses, la colonne du Sphinx, la Victoire de Paeonios ne portent la trace ni de heurts anciens, ni des réparations et des rapiécages qu'on ne manquerait pas d'y constater s'ils avaient été démolis eux aussi ; et il est incontestable qu'ils auraient succombé à un accident qui aurait eu raison du temple⁴.

Ainsi l'hypothèse d'un tremblement de terre ne soulève pas moins d'objections que celle d'un incendie. Y aurait-il place pour une troisième ? C'est, de fait, ce que me paraît prouver la ruine même. On remarque, en effet, que si les fondations de la péristasis et de la cella sont demeurées sur trois côtés suffisamment saines et compactes pour être réutilisées au

1. Köhler, *Ath. Mitt.* V (1880), p. 202 ; Pomtow, *Rhein. Mus.*, LI, p. 345 sqq ; Homolle, *CR. Acad. Inscr.*, 1895, p. 329 sqq. et *BCH*, XX, p. 694 etc...

2. *BCH*, XX, p. 687.

3. Ch. VI, *La terrasse supérieure*.

4. M. Homolle d'ailleurs a fourni lui-même (*BCH*, XX, p. 693) une objection à sa théorie : « Dans l'énumération des tremblements de terre de 373-2, sur lesquels nous sommes relativement très bien renseignés, on s'étonne à bon droit que Delphes ait pu être omis et la chute de son temple passée sous silence. »

iv^e siècle, tout le côté Ouest, en revanche, a particulièrement souffert : de nouvelles assises régulièrement scellées sont venues combler une brèche ouverte à l'angle Sud-Ouest et en remplacer les pierres disloquées ; un contrefort massif a étayé la réparation ; et enfin l'angle Sud-Ouest du pródomos a été rendu solidaire de la péristasis par un large mur de refend.

Quand un incendie ou un tremblement de terre détruisent un édifice, on le remonte s'il a été trop complètement démoli, on le consolide s'il n'a été que disloqué. Une fois les murs relevés et rebâti, comme il va sans dire qu'un nouvel incendie ou une nouvelle secousse ne s'attaqueront pas précisément au point où s'est produit le premier accident, on juge inutile de renforcer le point atteint plutôt que les autres.

Or ici que constatons-nous ? Une fondation restée compacte dans les assises inférieures sur tout le pourtour ; une brèche considérable sans doute, mais à coup sûr insuffisante à disloquer la bâtisse jusqu'au bas. L'accident ayant accompli son œuvre, quand il s'est agi d'y remédier, il suffisait qu'on *rebâtît* cette brèche ; et le mur regagnait sa cohésion première. Mais si une réfection n'a pas été jugée suffisante, si on a cru bon de *renforcer* par des étais puissants tout le côté Ouest et l'angle Sud-Ouest, c'est que le mur a été endommagé non point par le coup du hasard, non point par un accident dû à des circonstances fortuites, mais par le fait d'une catastrophe dont la menace était *permanente* et dont *il fallait éviter le retour ou contrecarrer les nouveaux effets*.

Or le temple est traversé à l'Ouest par un courant souterrain que dérivait deux larges barbicanes (cf. ci-dessous : ch. V, *La terrasse du mur polygonal*), qui percent le soubassement externe ; au Sud, la pente de ce ruisseau est très rapide : en juin 1913, l'eau, qui affluerait la face inférieure du dallage contigu à l'*ἵσχυράων*, reparait à une profondeur de 5^m 50 dans le fond de la cella (à 15 mètres du point d'eau supérieur).

Qu'on se figure la force de cette masse torrentielle, si quelque jour les caniveaux n'ont pu lui fournir une voie d'évacuation suffisante ; l'eau emprisonnée entre les fondations a dû soulever le dallage et disloquer la maçonnerie extérieure ; et si les constructeurs du vi^e siècle avaient commis, comme ceux du iv^e, la faute d'asseoir les fondations du dallage sur du remblai, on voit combien, avec un sous-sol raviné, dilué, entraîné par l'écoulement incessant de l'eau, la catastrophe a dû être rapide, facile et complète. L'écroulement de cet angle n'a pas eu de peine à provoquer l'effondrement d'un mur dont les blocs étaient posés à joints libres, et par suite celui du plafond et de la couverture.

Telle est la nouvelle hypothèse que je propose ; si elle ne permet pas de retrouver la date exacte de la destruction du temple, du moins a-t-elle l'avantage de tenir compte de certains faits et d'en expliquer d'autres, et de nous faire comprendre pourquoi de fragiles monuments n'ont pas eu à souffrir de la catastrophe qui a entraîné un si puissant édifice.

Dès 369, avec la constitution du collège des naopes¹, les travaux sont entrepris et sans doute la *σύνταξις* établie². C'est à ce moment que doit peut-être se placer l'activité de l'architecte Spintharos de Corinthe, si tant est que la mention qu'en fait Pausanias ne soit pas erronée³.

1. E. Bourguet, *Adm. fin.*, p. 67.

2. *BCH*, XXVI, p. 47, n. 2.

3. Aucun autre texte ne nomme Spintharos. C'est de Xénodoros seulement qu'il est question dans les plus anciens comptes du temple (*BCH*, XX, p. 198 sqq ; XXII, p. 304 sqq).

Quelques fragments des comptes où les naopes enregistraient les dépenses relatives au temple¹ nous donnent quelques renseignements sur la marche des travaux :

« Blocs d'assise, blocs courants et blocs de coin, épistyles, triglyphes, pierres intérieures et non moulurées de la corniche, morceaux de coin de cette même corniche, plafond à caissons de la colonnade, voilà les principales pièces que nous suivons de la carrière où elles ont été taillées jusqu'à l'endroit où elles sont définitivement mises en place. Quand un portique, celui de l'opisthodomé ou du pronaos, est dressé, ou que l'un des longs murs est fini, commence de haut en bas le ravalement ; puis on peint les pierres, c'est l'ἔγχαυσις. Le travail n'avance pas de la même allure sur tous les points : les poutres du toit, les tuiles de couverture provisoire peuvent être en place d'un côté ; tout est terminé, les mufles de lion qui ornent le chéneau, les étoiles en bois doré qui décorent la corniche, quand de l'autre côté on s'occupe encore à sceller au plomb les crampons et clous d'assise qui assurent la solidité de la muraille.

« Les parties du temple où l'on paraît avoir poussé le travail et achevé la décoration aussi tôt que ce fut possible sont naturellement celles qui devaient frapper tout de suite les yeux des visiteurs et des fidèles, la grande porte, la colonnade et les portiques. Pour le μέγχα θύρωμα, une fois les grands jambages établis, ... on posa les énormes linteaux du haut. C'est alors qu'on enleva le mur » qui fermait la cella pendant la durée de la construction, « et qu'on mit en place les battants : ils étaient incrustés d'ivoire, à Delphes comme ailleurs. Le dallage sous la colonnade était fini, l'assise de soubassement s'y terminait par une moulure ondulée, on n'avait aucun ornement à ajouter aux parties inférieures de la construction, on put fermer les entrecolonnements, puis le pronaos au moyen d'une grille : elle était formée de lattes en bois, assujetties par des chevilles de fer, puis enduites de poix. On passa alors aux parties hautes ; ainsi s'expliquent les importantes commandes de bois de charpente, à Sicyone et en Macédoine. Les portiques extérieurs étaient achevés, on compléta la couverture provisoire². »

Mais les progrès de la construction ne furent pas uniformes ; dès le iv^e siècle, nous l'avons vu (p. 89-90), il fallut réparer l'édifice en diverses parties, et peut-être reprendre en sous-œuvre l'οἶκος de l'adyton. Apparemment la guerre sacrée a été cause de grands malheurs : les mercenaires ne manquèrent sans doute pas de piller et d'endommager le temple³ ; et Phalaikos poussa l'impiété jusqu'à chercher des trésors dans le sol du temple, autour du foyer et du trépied⁴. De plus, s'il faut en croire Diodore⁵, un tremblement de terre vint ajouter encore à ces désastres. Mais cela n'explique pas comment il a été nécessaire de repiquer la surface des triglyphes et des métopes, et celle de l'architrave. Si ce travail, comme je le présume, est contemporain des autres réparations, je me demande s'il

1. E. Bourguet, *BCH*, XX, p. 197-241 ; — XXII, p. 303-328 ; — XXVI, p. 29-94 ; *Adm. fin.*, p. 100-105.

2. E. Bourguet, *Adm. fin.*, p. 104-105 (avec une modification du passage relatif à la construction de la porte).

3. E. Bourguet, *BCH*, XXII, p. 324-325 ; *Adm. fin.*, p. 101. Dans un compte de 345-4, il est question d'un nettoyage des pierres τὸς περὶ τὸν ναόν et de la taille τῶν διεφθαρμένων λίθων. M. Bourguet (*BCH*, XXII (1898) p. 325) suppose avec beaucoup de vraisemblance que ce texte témoigne des dégâts causés par la guerre sacrée.

4. Diodore, XVI, 56.

5. *Ib.*

n'a pas été nécessité par l'incendie des charpentes, et s'il faut récuser le témoignage de Sopatros d'Apamée, le commentateur d'Aristide¹, bien qu'il soit le seul à parler de cette catastrophe. La guerre sacrée eut du moins cette conséquence heureuse que l'aubaine des amendes payées par les Phocidiens hâta l'activité des chantiers.

A quel moment fut terminé le temple ? Le péan delphique de Philodamos², qui en souhaite l'achèvement, a été écrit sous l'archontat d'Etymondas (335-4). M. Homolle a cru trouver dans un décret concernant une promantie renouvelée aux habitants de Thurii, sur la proposition d'Agathon, fils de Néotélès et architecte du temple³, et de ses frères, une indication de date plus précise. Malheureusement, on sait que le verbe de la phrase qui énonce la raison de cette motion est mutilé : ἐπεὶ ἐ νὰδς KAT.. | Υ'ΘΠ. On a restitué κατεκαύθη, κατελύθη, κατεχύθη. Mais M. Homolle⁴, faisant avec beaucoup de force ressortir « l'in vraisemblance d'un motif tiré de la ruine, cinquante [ou plutôt quarante] ans après l'événement », propose κατηλύθη tout au moins « comme l'équivalent le plus fidèle de l'idée qui était exprimée ici »⁵. Malheureusement, l'archontat de Thébagoras, par lequel est daté le décret, est un de ceux dont la place est encore incertaine. Il serait de 334-3 suivant M. Pomtow⁶, de 329-8 suivant M. Bourguet⁷.

A ce moment la construction était probablement achevée dans toutes ses parties. En tout cas, il n'y a rien dans les ruines qui donne à croire que les choses ont traîné en longueur et qu'on se soit livré dans le temple à des travaux autres que des aménagements de détail ; quand on a parlé de « réparations successives », c'est qu'on interprétait mal le disparate des colonnes doriques et la diversité des chapiteaux ioniques⁸.

Si l'invasion gauloise a causé des dommages au temple, il est assuré qu'ils n'ont pas dû être considérables : c'est à la guerre sacrée, ou en tout cas à un événement antérieur à cette invasion, qu'il faut imputer la plupart des dégâts dont le temple a eu à souffrir. Le temple, dit très justement M. Homolle⁹, « ne fut ni détruit ni incendié. Il n'est pas même certain qu'il ait été pillé. Comment Sylla aurait-il encore trouvé les riches offrandes qu'il se fit livrer, si les violences des Gaulois s'étaient ajoutées à celles des Phocidiens ? Je croirais plus volontiers qu'ils se retirèrent après s'être fait payer rançon, comme à Rome et ailleurs.

1. Ed. Dindorf, III, p. 740, *Prolegomena*.

2. H. Weil, *BCH*, XIX (1895), p. 406.

3. Cette identification est due à un ingénieux rapprochement de M. Pomtow (*Berl. Phil. Woch.*, 1895, p. 157).

4. T. Homolle, *BCH*, XX (1896), p. 678 sqq.

5. Frazer, éd. Pausanias, vol. V, p. 633 et Dittenberger, *Syll.* 293, n. 2, ont rejeté cette restitution, le premier parce que κατεκαύθη ne s'applique jamais à la bonne époque à un objet matériel, le second parce que κατηλύθη serait incorrect au lieu de κατηχύθη. M. Homolle a en effet prévu la première objection (p. 686). Quant à la seconde, il est vrai que la forme κατηλύθη est irrégulière ; on en trouve l'analogue pourtant, et, coïncidence qui a sans doute sa valeur ici, chez un Thurien, le poète comique Alexis, qui a écrit ἀπαρλύθει (Meineke, *Comic. frag.* 3, 405). Or Alexis, bien qu'il eût vécu longtemps à Athènes (vers 350 av. J.-C.), ne s'était jamais corrigé de tout provincialisme (Meineke, *Histor. Crit. Comic. Graec.*, p. 379).

6. *Delph. Chronol.*, ap. Pauly-Wissowa, *Real. Encyclop.* col. 2695.

7. *Administr. fin.*, p. 11. On remarquera que la date proposée par M. Bourguet s'accorde bien avec une hypothèse de M. Colin (*BCH*, XX, p. 677) qui, cherchant le motif d'une Pythaidé envoyée par Athènes entre 331 et 324, serait tenté de le trouver dans l'inauguration du temple.

8. On a vu (p. 44) que les chapiteaux ioniques de la terrasse doivent être attribués pour la plupart à des monuments votifs.

9. *BCH*, XX, p. 704.

Ainsi s'expliquerait l'abondance d'or delphique qu'ils emportèrent et se justifierait en une certaine mesure cette légende que le sanctuaire était demeuré intact, et avait été sauvé par son dieu : seulement ce n'était pas des flèches d'or qu'il avait employées contre ses ennemis.» Nous ne pouvons même plus affirmer que, du séjour des Gaulois en Grèce, il nous reste une trace dans l'empreinte du bouclier sur une métope (fig. 18), puisque la surface de la métope autour de cette empreinte a été repiquée de la même manière que les colonnes et le reste de l'entablement, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, à une époque antérieure à 279. Le bouclier ovale aurait donc été un γέρον persé¹, consacré par les Athéniens après Marathon.

Mais en 83 avant J.-C., le temple fut victime d'une catastrophe plus grave : des peuplades thraces, les Maides, dont M. Pomtow² a eu le mérite de reconnaître la véritable identité à travers un texte altéré de Plutarque³ relatif aux Mèdes d'Asie, vinrent saccager le sanctuaire, tentèrent d'incendier le temple et d'éteindre le foyer. Mais le désastre n'a sans doute pas été aussi complet que le suppose M. Pomtow ; c'est ce qu'avait déjà pensé M. Homolle⁴, et ce que confirme l'examen de la ruine ; le temple, nous l'avons vu, porte des marques d'une destruction violente, mais le dommage n'a sans doute été que partiel ; les barbares ont cassé les chapiteaux, tailladé les architraves, ébréché les colonnes, parce qu'aux chapiteaux, aux architraves, aux colonnes étaient suspendus les objets de leur convoitise ; s'ils avaient réalisé l'œuvre difficile d'incendier le plafond, la toiture se serait effondrée ; or « la plupart des restes du chéneau sont encore d'une bonne et ancienne facture⁵ » ; un seul porte la marque d'une réparation (une cassure rajustée au moyen d'un scellement). En réalité les pillards, qui en voulaient moins aux édifices mêmes qu'à leurs trésors, ont dû laisser debout, quoique mutilée, la bâtisse entière ; tout au plus peuvent-ils avoir bouleversé l'adyton, soulevé le dallage, renversé le foyer, mais la construction, de la base au faite, n'a pas eu à souffrir outre mesure de leur razzia.

Il fallait pourtant rendre au temple un aspect plus digne de lui, mais le premier siècle av. J.-C. marque pour le sanctuaire une époque de déclin et d'abandon⁶. Antoine se borne à des velléités bienveillantes, Auguste à un geste pieux ; au premier siècle de l'ère chrétienne, malgré le renouveau de la foi, la paix assurée, la prospérité publique affermie, nul ne songe à panser les mutilations de l'édifice. Néron, auquel Sopatros d'Apamée attribue un agrandissement du temple, n'a dû faire à Delphes que des discours⁷. Il fallut attendre sans doute jusqu'en 84 ap. J.-C. pour effacer les traces du passage des Maides ; c'est en effet à des travaux de « réfection » que fait allusion la grande inscription qui relate des travaux exécutés au temple aux frais de Domitien⁸ :

Imp(erator) [Caesa]r D[ivi Ves]pa[sia]ni [f. Do]mitianu[s]
 Aug. [Germa]nic [us, pont. max]im., trib. [potest.] III, p. p., imp. VII, cos. X d[es. XI],
 [templum] Ap[ollinis sua i]npensa refecit⁹.

1. On sait en effet que ces boucliers avaient, comme ceux des Gaulois, une forme ovale.

2. *Rhein. Mus.*, LI, p. 365.

3. *Numa*, 9.

4. *BCH*, XX, p. 705.

5. T. Homolle, *ib.*

6. T. Homolle, *ib.*, p. 705-716.

7. Dion Cassius, LXIII, 14, l'accuse d'avoir bouché avec des cadavres la crevasse prophétique !

8. T. Homolle, *ib.*, p. 716-717.

9. Sur l'emplacement de cette dédicace, ch. VI, *La terrasse supérieure*.

Il faut sauter jusqu'au III^e siècle de notre ère pour trouver dans une inscription la mention du temple¹ ; c'est d'ailleurs la dernière : un magistrat romain de l'époque de Septime Sévère ou de Caracalla, Cn. Claudius Leonticus reçoit une statue (en un hommage public) pour avoir remis à neuf le temple : τὸν ἀνανε[[ωσάμενον] τὸν νεὼ τοῦ Πυ[[θίου Ἀπέλλ]ωνος. Il va sans dire que cette rénovation n'a pas laissé de traces. C'est apparemment la dernière attention pieuse dont le temple ait été l'objet ; à peine un siècle plus tard², Constantin I^{er} vient dépouiller au profit de sa nouvelle capitale le sanctuaire delphique, et Théodose continue le pillage. C'est sans doute à l'un de ces deux empereurs ou à quelqu'un de leurs successeurs qu'est dû l'enlèvement des frontons dont la disparition, comme l'a très bien dit M. Homolle, semble avoir eu les caractères d'une opération administrative.

Ce pillage systématique signalait la fin du temple. Entre cette époque de déclin et l'ère byzantine, le respect s'en était allé : un établissement de thermes, confortablement aménagé dans la salle de l'ex-voto de Krateros à l'Ouest, avait poussé ses hypocaustes jusqu'au bord même du temple ; le dallage qui, pourtant, offre tous les indices d'une époque déjà basse, était enseveli à cette date à plus d'un mètre sous le sol. Cette décadence préluait à la barbarie byzantine et quand le village vint s'établir sur le sanctuaire, le temple ne fut plus pour ses habitants qu'un champ fructueux de recherches d'où ils tiraient la pierre à bâtir et les précieux scellements de métal. Car je doute, quoiqu'en ait dit M. Laurent³, que le temple ait été transformé en église entre 425 et 450 ; le mur « relativement récent » dont il parle n'est qu'un débris des fondations du IV^e siècle ; et rien, pas le moindre morceau de la construction, ne porte la marque d'un retailage ou d'un remploi byzantin ; le seul bloc du temple qui ait été réservé au culte chrétien a été trouvé, non point dans le temple, mais dans la chapelle de Saint Élie. Les Delphiens, trop indifférents pour poursuivre de leur acharnement les restes d'un culte dont ils n'avaient qu'un souvenir vague, ont donc laissé dormir en paix tout ce dont ils ne pouvaient tirer parti et méprisé, pour notre profit, l'omphalos, centre du culte delphique et raison d'être du temple.

1. T. Homolle, *ib.*, p. 727.

2. T. Homolle, *ib.*, p. 729.

3. *BCH*, XXVI (1902), p. 271.

TABLE PROVISOIRE

LA TERRASSE DU TEMPLE.....	1
CHAPITRE I. — LE TEMPLE DU IV ^e SIÈCLE.....	2- 91
Considérations générales.....	3- 12
Élévation de la péristasis.....	13- 25
Le rectangle intérieur (moins la cella et l'adyton).....	25- 39
La cella (moins l'adyton).....	39- 47
Le fond de la cella.....	47- 69
L'omphalos.....	69- 80
Mobilier et décoration du reste du temple.....	80- 84
La toiture de la cella.....	84- 85
Remarques sur la technique.....	85- 89
Remaniements dans la construction.....	89- 91
CHAPITRE II. — LE TEMPLE DU VI ^e SIÈCLE.....	92-117
Considérations générales.....	92- 97
Élévation de la péristasis.....	98-104
La construction intérieure.....	104-107
La technique.....	107-108
Histoire des temples.....	109-117

Mon départ inopiné de Delphes en juillet 1914 et les événements d'août, qui nous ont enlevés, M. H. Lacoste et moi, à notre tâche, ont retardé la publication de ce fascicule et l'auraient peut-être suspendue pour longtemps si je n'avais trouvé en M. E. Bourguet le même dévouement et le même désintéressement qu'il m'a montrés, au cours de mon travail, chaque fois qu'il m'a communiqué le fruit de ses propres recherches, qu'il m'a éclairé de son expérience et guidé de ses conseils ou, parfois, de ses doutes. Et depuis, il a assumé presque entièrement l'ingrate besogne de la mise au point, de la vérification et de la correction des épreuves. C'est à lui que j'ai confié les notes et les croquis qui devaient préparer la suite de cette étude, persuadé que nul mieux que lui n'en pourrait, le cas échéant, tirer le parti convenable. Qu'il reçoive ici, pour son aide affectueuse et inlassable, l'expression de ma reconnaissance.

Je remercie également M. Homolle pour m'avoir communiqué divers dossiers et d'utiles renseignements. Le lecteur se sera rendu compte, au cours de ces pages, de tout ce que j'ai puisé dans la substance de ses articles.

23 juillet 1915.

Les quatorze planches qui devaient accompagner ce fascicule n'ont pu être prêtes à temps. Elles seront données avec les chapitres suivants.

CHAPITRE III

L'AUTEL DE CHIOS

Emplacement et orientation. — A 13 m. 50 en avant de la façade Est du temple, subsistent les ruines de l'autel (fig. 88, 89) que les habitants de Chios dédièrent à Apollon, ainsi que l'apprend une inscription bien connue. C'était l'autel unique du dieu ; les inscriptions¹ ne le désignent pas autrement que comme ὁ βωμὸς τοῦ Ἀπόλλωνος ou ὁ βωμὸς. Si Pausanias² parle du « grand autel » (πλησίον τοῦ βωμοῦ τοῦ μεγάλου), il semble bien que cette appellation serve à le distinguer non point d'autres autels du dieu, mais d'autres autels, consacrés à des divinités diverses, qui pouvaient se trouver à Delphes.

L'autel est orienté non pas sur le temple³, mais sur le retour Est du mur polygonal dont il est, « en plan, l'épanouissement terminal »⁴. On constate d'autre part que l'axe transversal, s'il était prolongé vers l'Ouest, tomberait sensiblement au milieu de la façade du temple.

Ainsi, l'emplacement de l'autel n'a pas été déterminé uniquement par rapport au temple. Des préoccupations d'un autre ordre sont intervenues, soit que l'on ait cherché à éviter, le long de la voie sacrée, la ligne brisée qu'aurait formée le retour Est du polygonal par rapport à la façade d'un autel orienté sur le temple, soit plutôt qu'on ait respecté, comme le pense M. Homolle⁵, et comme j'incline à le croire (voir chap. V), une orientation et un emplacement traditionnels répondant à ceux « d'un temple plus ancien, parallèle au mur polygonal ».

Disposition d'ensemble. — En l'état actuel, l'autel présente en plan la forme d'un rectangle long aux orthostates de 8 m. 56, large à l'assise de réglage de 5 m. 09 (fig. 91). Tel est bien le dessin général qu'on serait tenté de restituer au premier abord. Mais un autel monumental n'est jamais, dans l'architecture grecque, réduit à un massif du type des piédestaux ; il est d'ordinaire surélevé de quelques marches et comporte une plate-forme réservée aux officiants. C'est, de fait, le plan qui se restitue aisément dès que l'on considère la façon dont les fondations sont disposées. On retrouve en effet dans l'état actuel de la ruine, ainsi qu'on peut en juger par les figures 91, 92 et 96, trois parties nettement distinctes qui correspondent aux trois éléments de l'élévation :

1. *BCH*, XX, 1896, p. 622, 624, 631 ; Collitz-Baunack, *Griech. Dial. Inschr. Delphi*, nos 2010, 2011, 2072.

2. X, 14, 7.

3. Au reste, les Grecs semblent en général s'être assez peu préoccupés d'établir un lien topographique entre l'autel et le temple d'une même divinité.

4. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 178.

5. *BCH*, XX, p. 633.

1° En bordure de la voie se dresse une bâtisse oblongue qui, à l'angle Sud-Est, la domine de 2 m. 80 env. ; elle est constituée d'un empilement d'assises en calcaire de St-Élie, avec



Fig. 88. — Vue de l'autel, prise de l'Est (état au moment des fouilles).

quelques blocs de poros, régulièrement taillés et assemblés à joints vifs. Ce massif était revêtu d'un placage en marbre noir et s'élevait sur un soubassement de marbre blanc. C'était la table de l'autel, l'élément essentiel, celui qui portait le foyer.

2° Du côté qui regarde le temple, le monument, qui était moins profondément établi qu'au côté opposé, ne comprend plus que trois assises : les deux assises inférieures étaient en fondation ; la troisième, qui est faite de plaques régulièrement assemblées, et liaisonnées au pourtour (voir fig. 91), affleure le niveau de l'esplanade ; cette troisième assise constituait



Fig. 89. — L'autel (à droite) et la rampe du temple (à gauche) pendant les fouilles.

l'assise de réglage, l'euthyntéria. La légèreté relative du soubassement en cette partie donne à penser que la construction en élévation y était moins lourde qu'à l'Est ; on peut donc supposer que l'euthyntéria portait des degrés.

3° Entre la table de l'autel et les degrés, demeurent les débris de deux assises en fondations, établies à un niveau supérieur à l'assise de réglage, sur un remblai de pierres, de terre

et de cendres qui emplissait l'intervalle. A ce niveau surélevé, on restituera vraisemblablement la plateforme, la *πρόθυσις*, où se tenaient les sacrificateurs¹.

Nous pouvons donc considérer comme probable² que l'autel de Chios présentait des dispositions répondant à un type connu³ (fig. 96 et 105).

Élévation. État actuel. — Les deux blocs de poros (fig. 90, 91, 92 et 93, a, b) qui se détachent de la maçonnerie au Sud, faisaient sans doute partie d'un mur qui se liaisonnait à l'autel (voir chap. IV). La face Sud de l'autel, ainsi interrompue par ce mur, n'offrait donc, dans ses parties basses tout au moins, qu'une largeur réduite (fig. 104).

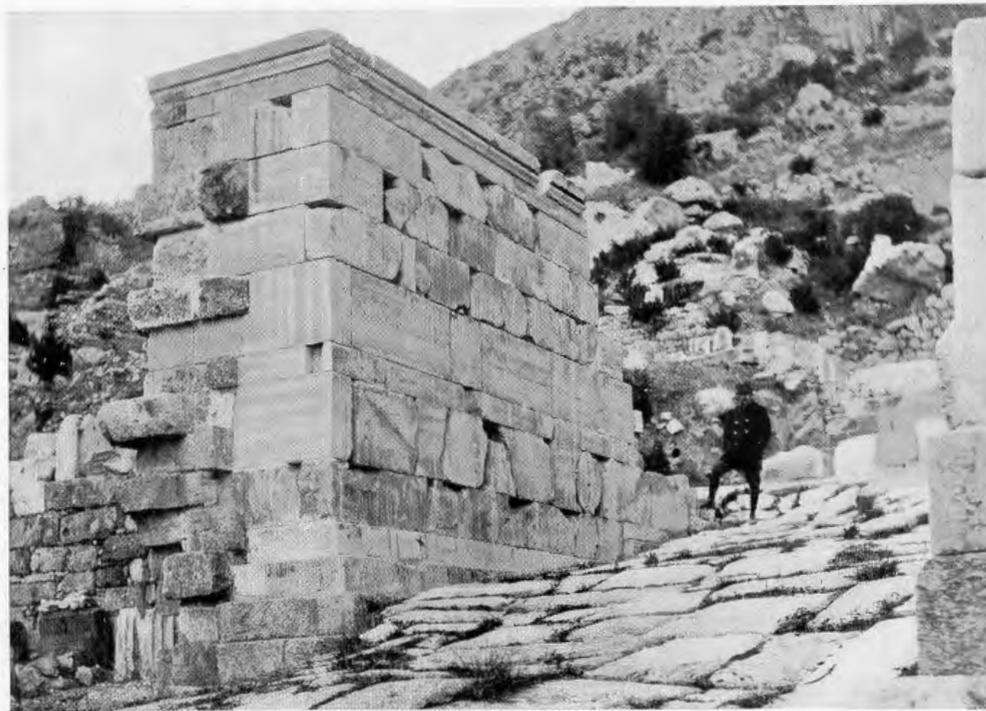


Fig. 90. — Vue de l'autel reconstruit par M. J. Replat.

C'est sur les faces Sud et Est que subsiste tout ce qui reste en place de l'élévation; ce sont les seules parties de l'édifice dont il soit possible de se faire une idée à peu près exacte.

1. L'existence d'une plateforme surélevée est prouvée par ailleurs (Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 178, 179 et *Rev. Et. gr.*, 1912, p. 18 et suiv.). On sait que la statue d'Eumène II s'élevait *παρὰ τὸν βωμὸν τοῦ Ἀπολλωνοῦ* (*BCH*, XX, p. 631 = Inv. nos 900, 3680). Entre autres textes intéressants gravés sur le piédestal, un décret réglait tous les détails de la course aux flambeaux organisée lors des Eumeneia. « Les concurrents partaient du gymnase, ... et le terme à atteindre était l'autel. Il est naturel que ce texte ait été inscrit sur le pilier d'Eumène, mais on l'a gravé en toutes petites lettres, et sur des blocs dont nous savons la place exacte dans la reconstitution : ils sont à une hauteur telle qu'on n'eût pas pu le lire, si précisément nous n'étions obligés de remonter de plus de 2 mètres la plateforme de l'autel : de cette plateforme, on pouvait très aisément lire ce texte sur le pilier tout voisin. » (cf. chap. ix)

2. Telle était déjà l'opinion de M. Bourguet (*Rev. Et. gr.*, 1912, p. 20).

3. Cf. par ex. divers autels de Grande-Grèce (Koldewey-Puchstein, *Griech. Tempel Unteritalien*, p. 17, fig. 15; p. 92, fig. 65; p. 172, fig. 133, etc...).

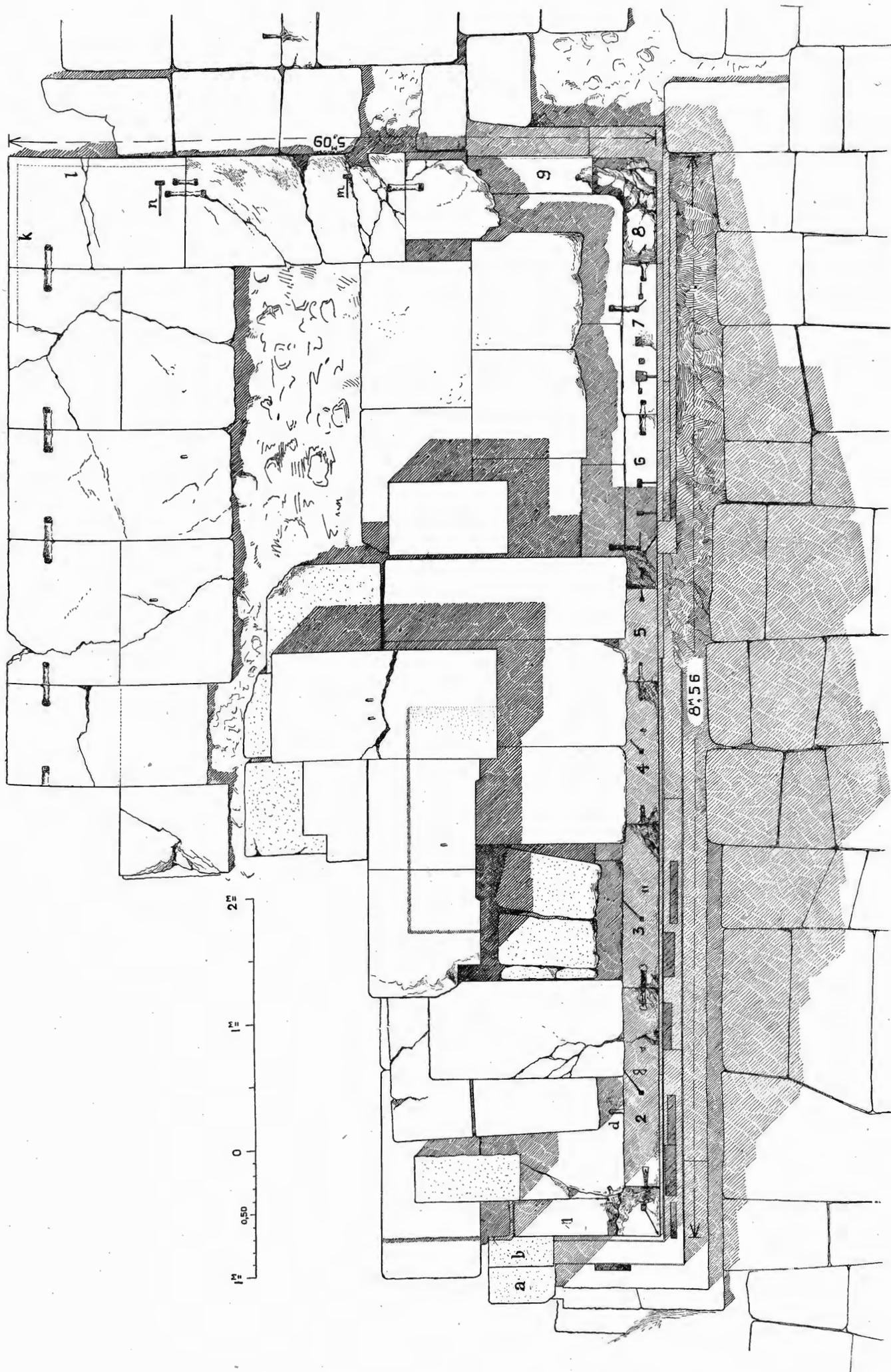


Fig. 91. — Plan de l'autel (état actuel).

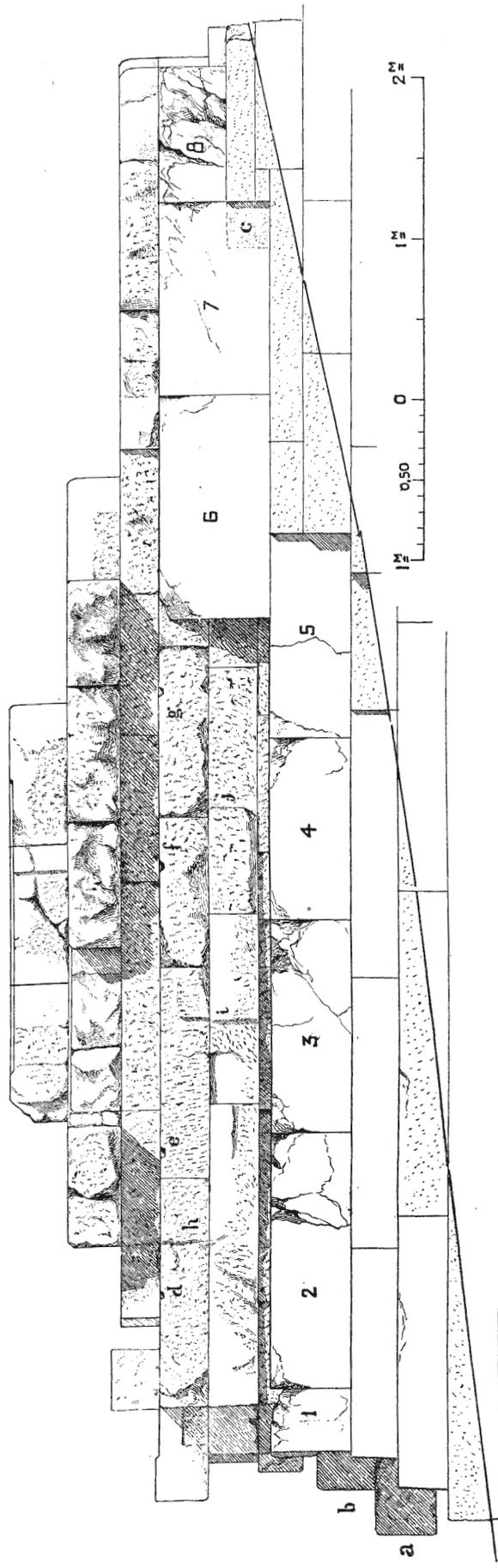


Fig. 92. — Élévation Est de l'autel (état actuel).

Partout ailleurs, l'autel, très ruiné, arasé jusqu'au niveau de l'assise de réglage, ne peut se restituer que par conjecture ¹.

Le soubassement, qui, à l'angle Sud-Est, n'a pas moins de quatre assises aujourd'hui apparentes, porte témoignage d'un état ancien de la voie sacrée (fig. 92). Quand cette voie fut, à l'époque impériale, recouverte d'un dallage en plan incliné continu, les parties jusqu'alors invisibles du soubassement durent de ce fait être déchaussées. Mais on peut reconnaître par les ressauts des assises inférieures, la présence, tout au long du côté Est, de paliers étagés, inégalement larges et inégalement hauts, tels qu'il en existait primitivement d'un bout à l'autre de la voie sacrée ².

Ce soubassement comprend d'abord deux assises de marbre blanc qui, l'une et l'autre, présentent sur leurs faces antérieures un fruit assez accusé. Sur la face Sud (fig. 93), la pre-

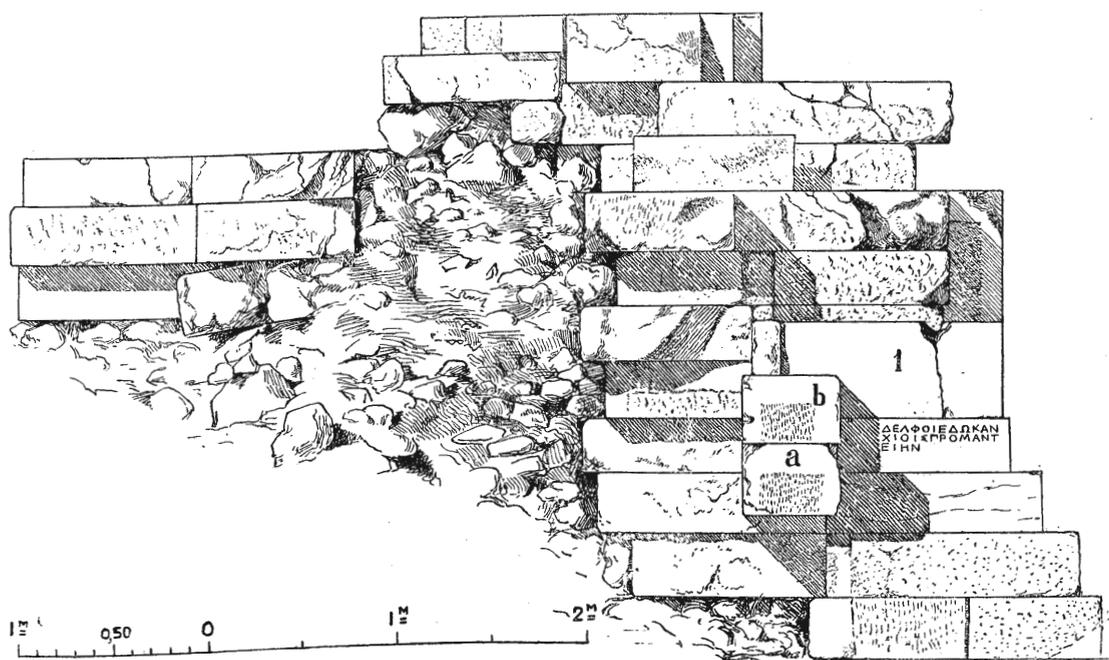


Fig. 93. — Côté Sud de l'autel (état actuel).

mière, à peine saillante, porte l'inscription relative à la promantie des habitants de Chios dont nous donnons le fac-similé (fig. 94); la deuxième est un véritable emmarchement. Ce sont là les deux seules parties du socle qui, au Sud, fussent apparentes dès l'origine. L'assise inférieure, dont la face est martelée, n'a été dégagée que beaucoup plus tard, lors de la pose du dallage; c'est à cette époque sans doute qu'on y dressa une stèle (dont on voit, fig. 91, le trou d'encastrement), bien qu'elle masquât l'inscription du socle.

1. On remarquera que les figures 91, 92 et 93 indiquent, à l'extrémité Sud-Est, un bloc isolé reposant au niveau de l'euthyntéria. On l'aperçoit également sur la figure 88 dont la vue a été prise lors de fouilles. Ce bloc était à la même place en 1920. Il est donc possible qu'il ait appartenu à l'autel. Mais il est probable qu'il provient de quelque remaniement de basse époque. Aussi n'en ai-je fait aucun état dans la description du monument.

2. Homolle, *BCH*, XXI, 1897, p. 267; Bourguet, *Ruines*, p. 38.

Au côté Est (fig. 92), les deux degrés de marbre ne se poursuivent pas sur toute la longueur de l'autel : à quelque distance de l'angle Sud, l'un et l'autre font place à des assises, brettelées sur leur face extérieure, qui correspondaient à des paliers de la voie. Six stèles étaient encastrées sur la marche du deuxième degré¹.

Enfin, vers l'extrémité Nord, le socle de l'autel offre encore deux décrochements : on rencontre d'abord deux assises superposées qui occupent la hauteur des orthostates inférieurs et qui représentaient, peut-être, la hauteur de deux paliers ; puis, à l'angle Nord, deux autres assises, de même sorte, mais plus basses, et qui semblent avoir été amorcées primitivement par une sorte de redan ménagé sur la face même d'un orthostate et ravalé plus tard (fig. 92, c).

Sur le soubassement que nous venons de décrire, sont demeurés quelques-uns des orthostates en marbre noir, dont les rangées superposées revêtaient le blocage intérieur.

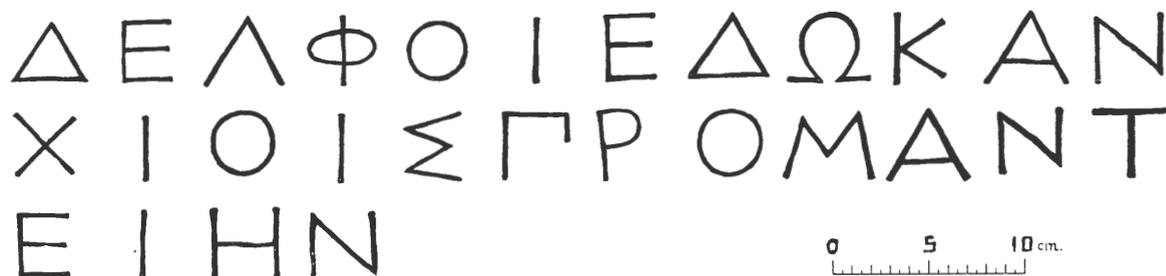


Fig. 91. — Inscription relative à la promantie de Chios.

Ces orthostates, ainsi que tous ceux qui proviennent de l'autel, ont pour particularité commune la présence de crampons en \square et de tenons scellés au canal de coulée. Certains d'entre eux, en outre, présentent, à leurs lits supérieurs, plusieurs tenons d'aspect différent et si voisins les uns des autres qu'il est impossible de les supposer contemporains. D'autre part, et si l'on excepte le mode de scellement, on constate que la technique des blocs est d'un type archaïque : c'est ce que montre clairement le piquetage menu des joints.

En somme, on peut affirmer que le revêtement d'orthostates date du milieu du v^e siècle et remonte en conséquence à la construction même de l'autel², mais qu'au III^e siècle au plus

1. M. Bourguet veut bien me faire connaître qu'à la fin du décret amphictyonique pour Polyarchidès, hiéromnémon de Chios, publié par M. Homolle (*BCH*, XX, p. 620 et suiv., n° 1 = Inv. n° 3639) on lit :

[ἀναγράψαι τὸ]
[φίξιμ]α ἐστάλας λιθίνας δύο, κατὰ θεῖ -
[ναι δὲ τῆμ] μὲν ἐν Δελφοῖς παρὰ τὸμ βωμ[όν],
[τῆν δὲ] ἐγγίωι — — —

(Cette lecture complète celle de M. Homolle, donnée *ibid.*, p. 622.)

Ce texte était donc fixé dans une des rainures d'encastrement ici mentionnées : d'après les dimensions, il paraît provenir de la première place à gauche, sur le côté Est. On est donc autorisé à restituer pareillement παρὰ τὸν βωμὸν les autres textes connus concernant des habitants de Chios, et surtout les hiéromnémons de la seconde moitié du III^e s.

2. Dans son *Guide de Delphes* (éd. franç., 1909, p. 51 et pl. I), M. Kéramopoulos a attribué le revêtement à une époque plus récente que le massif de fondation.

tôt, — époque où apparaît l'usage des canaux de coulée, — il a subi une très importante réparation, et qu'il fut dans la suite l'objet de nouveaux travaux.

Distinguer en toute certitude ces différentes étapes est chose malaisée. Nous pouvons du moins les entrevoir pour ce qui concerne les assises inférieures du monument :

La première rangée, la seule complète, comprend cinq dalles. Elle mesure en hauteur 0 m. 496 à 0 m. 498.

La dalle 1 (fig. 91) bute librement, à gauche, contre la maçonnerie du blocage; de ce côté, il n'y a pas de crampon. La raison en est que le joint de gauche ne s'appliquait pas contre un autre orthostate, mais s'engageait à l'intérieur du mur de la terrasse ab.

La dalle 2 (fig. 91) présente deux lettres d'assemblage, **A** et **B** (fig. 95). L'une et l'autre sont renversées par rapport à la face antérieure; on peut donc présumer qu'elles ont été, l'une et l'autre, gravées *avant* la pose, ou avant la remise en place de la pierre. Elles sont d'un type si différent, qu'il est bien difficile de les supposer contemporaines; apparemment c'est le **B** qui est le plus récent.



Fig. 95. — Spécimens de lettres d'assemblage (au 1/8 de la grandeur).

L'**A** est suivi d'un point, ainsi que M. Replat l'a constaté au cours de sa très consciencieuse étude de reconstruction. Que désigne ce point? Sans aucun doute, le numéro d'ordre de la pierre; le numéro d'assise était indiqué par la lettre.

Mais alors, peut-on se demander, comme il n'y a qu'un point, la pierre n'était-elle pas la *première* de l'assise? Et ne faut-il pas admettre qu'elle n'est venue à la deuxième place qu'après un remaniement? La réponse n'est pas douteuse; si cette dalle **A** avait été primitivement la première de la rangée, elle aurait occupé l'emplacement où se trouve présentement la dalle 1, sur le retour Sud. Mais les dimensions de cette dalle 2 s'y opposent; elle est longue de 1 m. 58. Or le retour Sud, à la hauteur de l'assise **A**, est loin d'avoir cette longueur: il mesure 1 m. 20 au maximum (voir fig. 91). Il est donc probable que la dalle 2 est bien à sa place primitive. Dès lors, nous avons une indication qui nous sera utile dans la suite, relativement au mode de numérotage: apparemment, la première dalle (= dalle 1) ne devait être marquée que de la lettre d'assise (**A**), ce qui au reste n'est pas contraire aux usages des constructeurs grecs¹; la dalle 2 avait la lettre **A** suivie d'un point; la dalle 3 devait, ou aurait dû être marquée de cette lettre suivie de deux points, et ainsi de suite.

Pour expliquer la présence du **B**, qui, je le répète, n'a dû être gravé que lorsque la pierre n'était pas en place, je ne vois qu'une conjecture: c'est qu'au cours d'un remaniement pos-

1. C'est une particularité analogue qu'on observe pour la plaque de couronnement en marbre blanc (cf. p. 133): des quatre dalles qui restent, chacune porte des lettres d'assemblage; l'une a [**Δ**]**E**, l'autre **E****Z**, l'autre **Z**[**H**]; quant à la première, à gauche, elle porte un **A** sur sa tranche gauche; la tranche droite (disparue) n'avait donc pas de lettre.

térieur, la dalle 2 dut être momentanément enlevée ; et le B servit à désigner l'emplacement primitif (le 2^e) qu'elle devait reprendre.

Les dalles suivantes 3, 4, 5 ne portent pas trace de lettre d'assemblage. Pour 5, on peut supposer que la marque est masquée par la pierre supérieure ; mais pour 3 et 4, cette particularité est d'autant plus singulière que ces dalles ne sont abîmées qu'aux angles (voir fig. 91). Était-ce donc à ces angles, précisément, qu'avaient été inscrites les lettres A : (= 3), A : (= 4)... ? Cela est possible. Mais on peut croire aussi que le numérotage date d'une réparation ancienne, que primitivement les dalles n'avaient pas de lettres d'assemblage, et qu'on s'est borné à en graver sur celles qu'on retirait momentanément de la bâtisse ?

Notons enfin qu'à l'arête supérieure de l'assise et au bord externe de chaque joint gauche, court le fin refouillement qui, aux bonnes époques, servait à souligner les joints et à diminuer, en même temps, les risques d'éclatement au moment de la pose.

De la deuxième assise, il reste en place quatre dalles (fig. 91 et 92, 6, 7, 8, 9). La hauteur en est de 0 m. 694. La dalle d'angle 8 est effritée ; la dalle 9 est sur le retour Nord.

Les dalles 6 et 7 ont, sur la face supérieure, une profusion singulière de scellements. Elles sont liées entre elles et à la maçonnerie intérieure par des crampons en  ; en outre, on compte sur le lit supérieur de l'une trois trous de goujons et cinq sur l'autre. A supposer même que telles de ces cavités, où ne s'aperçoit aucune trace de plomb, soient le fait de mal-façons, il reste néanmoins la preuve que plusieurs remaniements et déplacements de pierres ont été effectués à l'assise posée au-dessus de celle-ci.

En outre, de même que pour les dalles 3 et 4, on ne relève ici aucune lettre d'assemblage ; que la marque ait pu disparaître, par exemple, dans l'un des trous pratiqués plus tard pour l'encastrement des tenons, cela est possible pour l'une des deux dalles, mais plus difficile à admettre pour l'une et l'autre. Le lit supérieur de ces deux blocs n'est cassé qu'aux bords de droite ou de gauche, là où les chercheurs de métal sont venus arracher des crampons ; partout ailleurs il est intact. Ne doit-on pas voir dans ce fait une nouvelle preuve de ce que je supposais plus haut, à savoir que, primitivement, les pierres n'étaient pas marquées, et que le marquage a eu lieu seulement au cours d'une première réparation et pour les seules pierres qui avaient été déplacées à ce moment ?

Il en résulterait que les dalles 3, 4, 5 dans la première rangée, et 6 et 7, pour le moins, dans la deuxième, sont demeurées là où elles étaient au moment de la construction.

La troisième assise a entièrement disparu le long des faces Sud et Est ; mais elle s'est conservée à l'Ouest et au Nord, où elle formait l'euthyntéria ; elle n'était donc pas autre chose que le prolongement sur les côtés Est et Sud de l'assise de réglage, de l'euthyntéria, dont elle gardait exactement la hauteur (0 m. 248). Elle rappelait ainsi, en bordure de la voie montante, le niveau véritable de l'autel. De plus, formée de plaques posées à plat et encastées à la manière d'une harpe de liaisonnement, entre deux assises du blocage, elle contribuait à assujettir le revêtement à la construction interne.

Élévation restaurée. — Passé ce niveau, il ne demeure plus rien en place de l'élévation. Mais on a recueilli, autour de l'autel, des orthostates en marbre noir, plus ou moins complets, provenant à n'en pas douter du revêtement, ainsi que quatre dalles de marbre blanc qui faisaient partie de l'assise terminale.

C'est grâce à ces éléments qu'une restitution matérielle a pu être menée à bien. Sur l'entremise de M. l'éphore Pappadakis, la municipalité de Chios a très généreusement voté les fonds nécessaires à une œuvre qu'elle a considérée comme un pieux devoir, et la tâche de reconstruction a été confiée au restaurateur du trésor des Athéniens, à M. J. Replat, architecte de l'École Française d'Athènes. M. Replat s'en est acquitté avec la précision, l'ingéniosité, le soin intelligent qui lui sont coutumiers; son étude, dont j'ai pu avoir des épreuves,

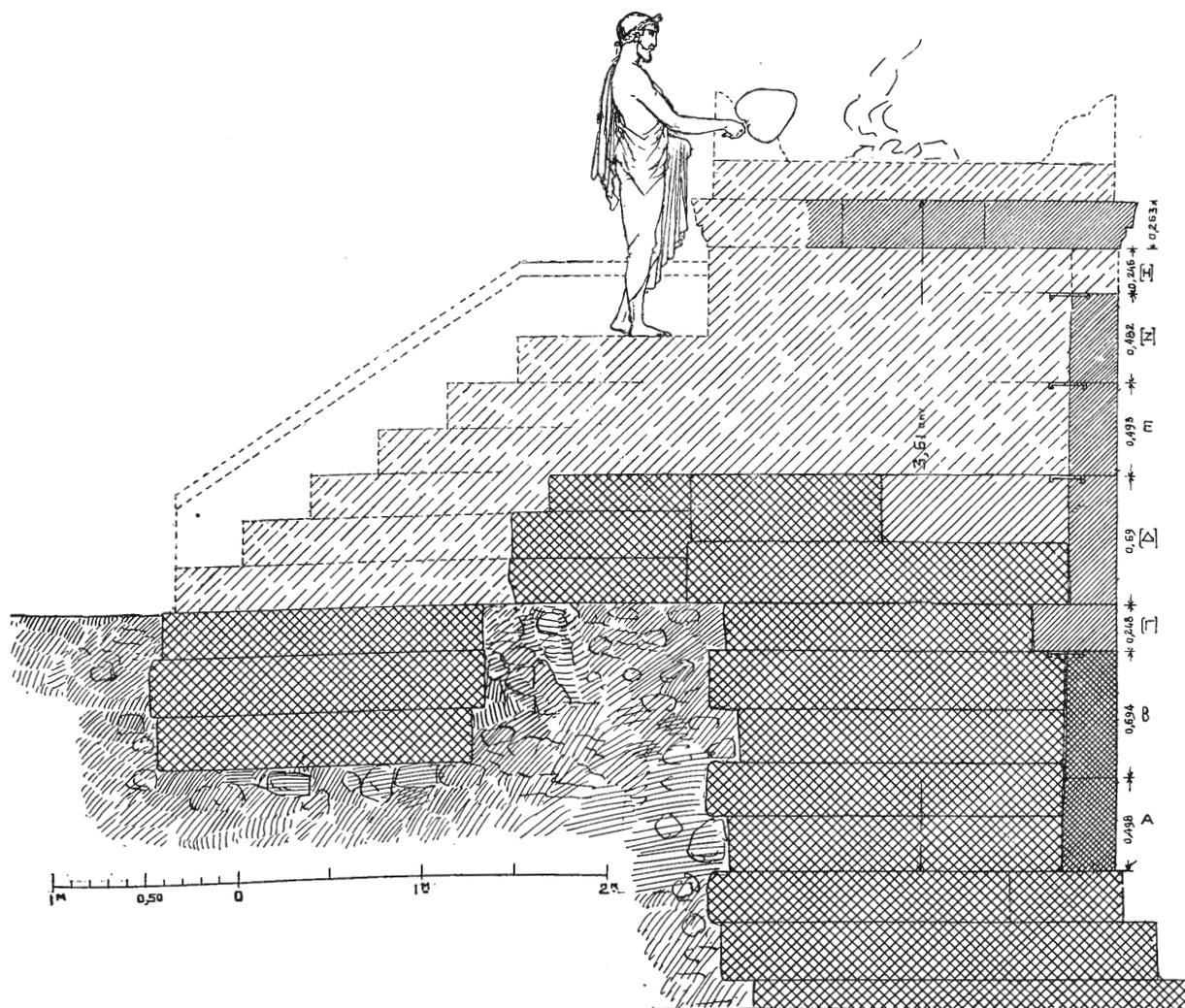


Fig. 96. — Coupe transversale de l'autel (état restauré)
(N. B. — Le quadrillé indique ce qui est demeuré en place; les hachures serrées, les blocs conservés; les hachures espacées, la partie restituée hypothétiquement).

grâce à l'amicale obligeance de M. Picard, et qui a paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1920, p. 328-353, m'a été des plus précieuses; elle m'a permis de rectifier ou de compléter telles hypothèses auxquelles je m'étais attaché tout d'abord.

Mais si, grâce à ces heureux efforts, un coin du monument vénérable se dresse aujourd'hui, au faite de la voie sacrée, nous rendant un peu de l'aspect antique (fig. 90), il faut pourtant reconnaître qu'ici, les repères sûrs faisaient trop souvent défaut; dans bien des cas, il a fallu

se contenter du possible ou du vraisemblable, dans d'autres avoir recours à l'hypothèse. Aussi ne s'étonnera-t-on pas si, sur certains points, j'ai cru ne pas devoir adopter les solutions que M. Replat a proposées : on verra qu'il ne s'agit que de divergences de détails.

Avant d'entrer plus avant dans l'étude de cette restauration, il me paraît utile de fixer *a priori*, et en ne tenant compte que des fondations, quelle pouvait être la hauteur maxima de l'édifice. Les dispositions du plan d'ensemble nous permettront de la déterminer approximativement (fig. 96).

La largeur de la table de l'autel devait être sensiblement égale à celle des fondations, soit 2 m. 10 à 2 m. 20. De la face Ouest de la table au bord Ouest de l'euthyntéria, la distance était donc de 2 m. 90 à 3 m. ; ce chiffre représente la largeur totale des degrés et de la plateforme. A en juger par la disposition des fondations, la largeur de la plate-forme devait être

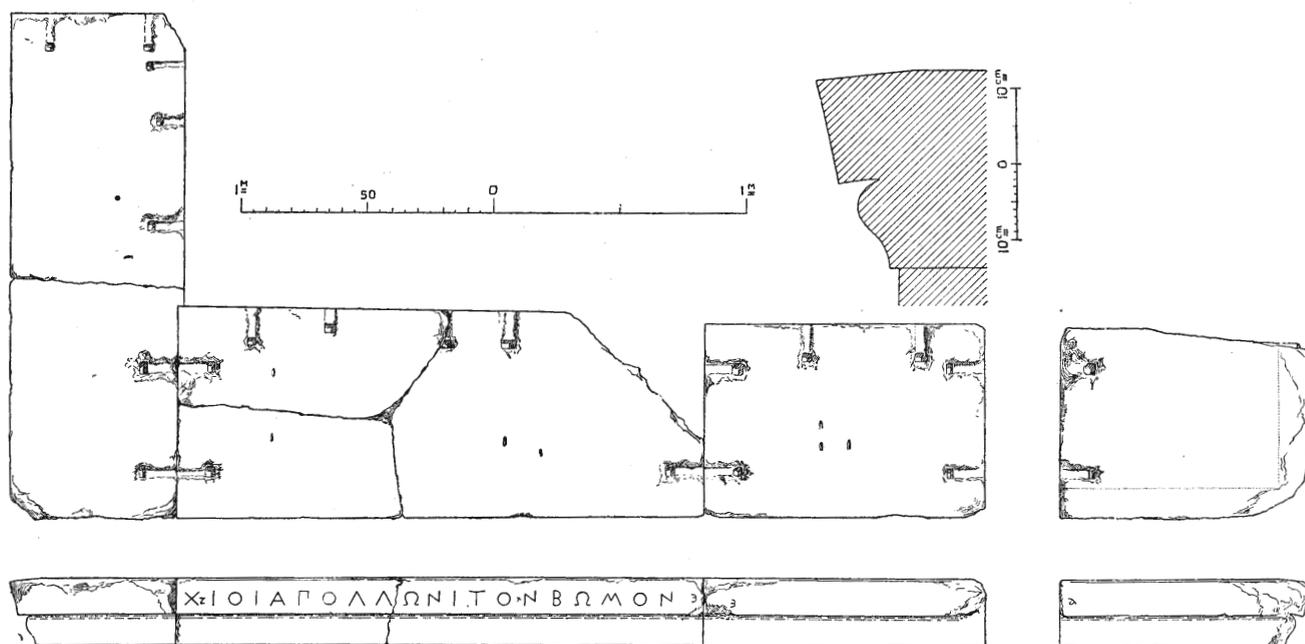


Fig. 97. — Assise de couronnement de l'autel
(En haut à droite, profil de la moulure).

de 1 m. environ, ce qui fait, comme largeur restante pour l'escalier, env. 2 m. ; à raison de 0 m. 40 ou de 0 m. 30 par marche, on peut compter 5 ou 6 marches (= 6 ou 7 degrés). En donnant aux contre-marches la hauteur usuelle de 0 m. 25 env., on arrive pour la hauteur totale de l'escalier à 1 m. 50 ou 1 m. 75. Enfin, la table de l'autel ne devait pas s'élever à plus d'un mètre au-dessus de la plateforme ; c'est la dimension ordinaire, et qui, du reste, ne pouvait guère être dépassée, sans quoi il eût été malaisé de manipuler les offrandes du sacrifice déposées dans le foyer.

En somme, on peut fixer à 2 m. 75 au maximum la hauteur de l'autel au-dessus de l'euthyntéria, c'est-à-dire au-dessus de la troisième des assises d'orthostates qui regardent la voie.

Telles sont les limites dans lesquelles nous aurons à répartir les éléments de l'élévation.

Ces éléments comprennent :

1° Des orthostates en marbre noir qui se distribuent suivant les hauteurs en plusieurs groupes :

- I. — H. 0 m. 694 (même hauteur que la 2^e assise).
- II. — H. 0 m. 690 (une seule dalle).
- III. — H. 0 m. 490 à 0 m. 493 (même hauteur que la 1^{re} assise).
- IV. — H. 0 m. 481 à 0 m. 483.
- V. — H. 0 m. 245 à 0 m. 249 (même hauteur que la 3^e assise).

Ces orthostates, du point de vue technique, ne diffèrent en rien des autres demeurés en place. Ils étaient scellés au moyen de crampons en \square ; d'autres crampons semblables les unissaient, — à l'exception des dalles de 0 m. 245 à 0 m. 249, — au massif interne ; la face supérieure de chacun d'eux porte au moins un et souvent plusieurs goujons, toujours avec canaux de coulée ; des ciselures bordent les arêtes supérieures et le bord externe de l'un des joints ; sur quelques dalles, ces ciselures ont été ravalées au moment d'un remploi. Enfin quatre d'entre elles portent des lettres d'assemblage, dont nous donnons les spécimens (fig. 95)¹ ; quelques-unes sont suivies de points, comme l'a constaté M. Replat. Les marques relevées sont **B** : et **B** : (orthostates de 0,694), **E** : ; **Ξ** ou **Ξ** (orthostates de 0,493).

2° Une assise de marbre blanc (fig. 97), qui, au faite de l'autel, portait les dalles du foyer. Elle mesure 0 m. 263 de hauteur. La largeur conservée au retour Sud est de 1 m. 90 (face inférieure). Elle est bordée d'une moulure en talon et d'une corniche à face légèrement concave. Il en reste quatre plaques. L'une porte l'inscription dédicatoire :

Χῆροι Ἀπέλλωνι τὸν βωμὸν.

Dans la deuxième assise, M. Replat, d'après l'emplacement des crampons demeurés sur le massif intérieur (fig. 92 et 100, e, f, g), d'après les distances entre des entailles verticales creusées sur la face extérieure de ce massif (fig. 92, h, i, j), enfin d'après les extrémités des canaux de coulée dont sont munis les goujons sur la face supérieure de la première assise (fig. 91), a pu remettre en place avec une certitude absolue les dalles (26) et (25, 22)². Même certitude pour (21), dont le trou de crampon à droite coïncide avec celui de la dalle 6 et dont la largeur correspond à l'intervalle libre en avant du massif interne (fig. 101).

De cette assise provient également, à n'en pas douter, une dalle haute de 0 m. 694, la dalle (31), dont nous donnons (fig. 98) un dessin spécial, parce qu'elle nous fournit des indications d'une portée générale.

Cette dalle porte deux crampons, l'un à droite, qui la fixait à la dalle de droite, l'autre, en arrière, qui la fixait au massif intérieur. Il est des plus probable, comme on peut en juger par le dessin donné ici, que ces crampons ne sont pas de même époque. Le premier est d'un travail soigné et affecte presque la forme d'une queue-d'aronde, l'autre est large et la cavité en est peu régulière. Pareillement, on constate que les deux goujons, n'étant pas du même type, sont d'époques différentes. La dalle atteste donc deux états : on doit rapporter au plus récent des deux, la pose du crampon arrière. Ce petit fait nous engage à une conjecture

1. Cf. *BCH*, 1920, p. 332, fig. 4-8.

2. Ces chiffres sont ceux qui ont servi à numérotter les blocs pour faciliter l'étude du monument.

d'ordre plus général : à savoir que le *liaisonnement des dalles au massif intérieur a été effectué bien après l'époque où les dalles furent cramponnées les unes aux autres*. Cette conjecture, qui me paraît très vraisemblable, a en outre l'avantage, nous allons le voir, de nous aider à comprendre le remaniement qui s'opéra à l'angle Sud-Est.

Le joint de gauche, qui décele un travail peu soigné, est sans aucun doute beaucoup plus récent que celui de droite, qui est apparemment d'époque archaïque.

Enfin, dernière particularité, la plus importante : à gauche, du côté du joint récent, *il n'y a pas de crampon*. De ce fait, deux explications peuvent être envisagées : ou bien le bloc

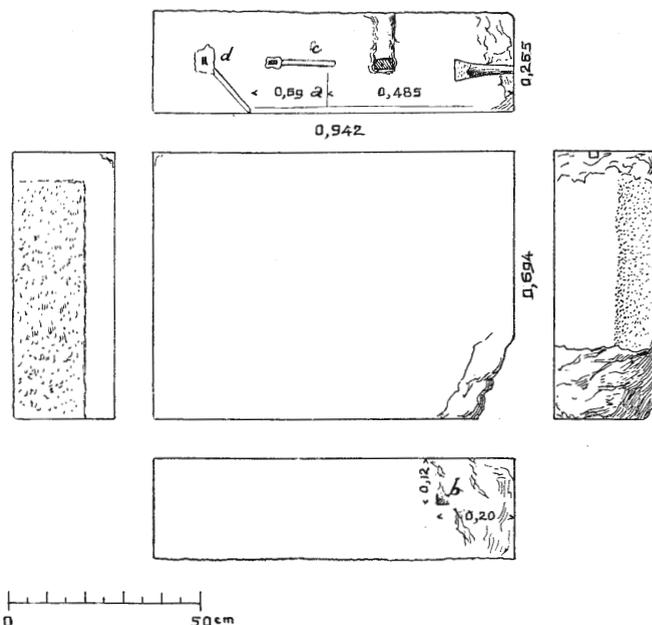


Fig. 98. — Détail de l'orthostate n° 31.

qui, primitivement, aurait été beaucoup plus long à gauche et pourvu d'un crampon sur cette tranche, aurait été entaillé dans la suite ; ou bien la réparation aurait seulement consisté dans la remise en état d'une anathyrose ancienne ou peut-être dans le jointoyage d'une face qui primitivement n'était pas travaillée à joint. C'est cette dernière explication qui me semble préférable : on relève en effet une particularité identique sur le premier orthostate de la première assise, dans la face Sud (fig. 91, 1) ; pour cet orthostate, l'absence de crampon à gauche est, nous l'avons vu (p. 125), une conséquence naturelle du mode de construction ; pour l'orthostate

(31), où se constate le même fait, c'est de la même manière qu'il en faut rendre compte à mon avis.

C'est pourquoi j'ai replacé cet orthostate (31) au côté Sud, dans l'encoignure (fig. 99 et 104), de manière à ce que la tranche gauche bute contre l'entaille des fondations ; on constate alors qu'entre la tranche de droite et l'angle de l'autel, il reste une distance de 0 m. 28, qui correspond exactement à l'épaisseur d'un orthostate de la face Est.

En somme, on peut se représenter ainsi ce qui dut se passer : dans un état ancien, qui conservait peut-être l'état primitif, la dalle (31) était, à l'angle de la face Sud, la première de la deuxième rangée. A ce moment, elle n'était pas liaisonnée à gauche, puisqu'il n'en pouvait être ainsi ; elle l'était à droite, bien entendu, puisqu'au voisinage de l'angle cela était particulièrement nécessaire ; le travail à joint de la tranche gauche étant inutile, cette tranche n'avait dû être que dégrossie.

On avait ainsi, en ce premier état, la succession suivante de blocs, de gauche à droite :

1° La dalle (31), que je suppose avoir été marquée B. Long. 0 m. 942.

2° Une dalle d'angle perdue, que je suppose avoir été marquée B', et qui mesurait, au

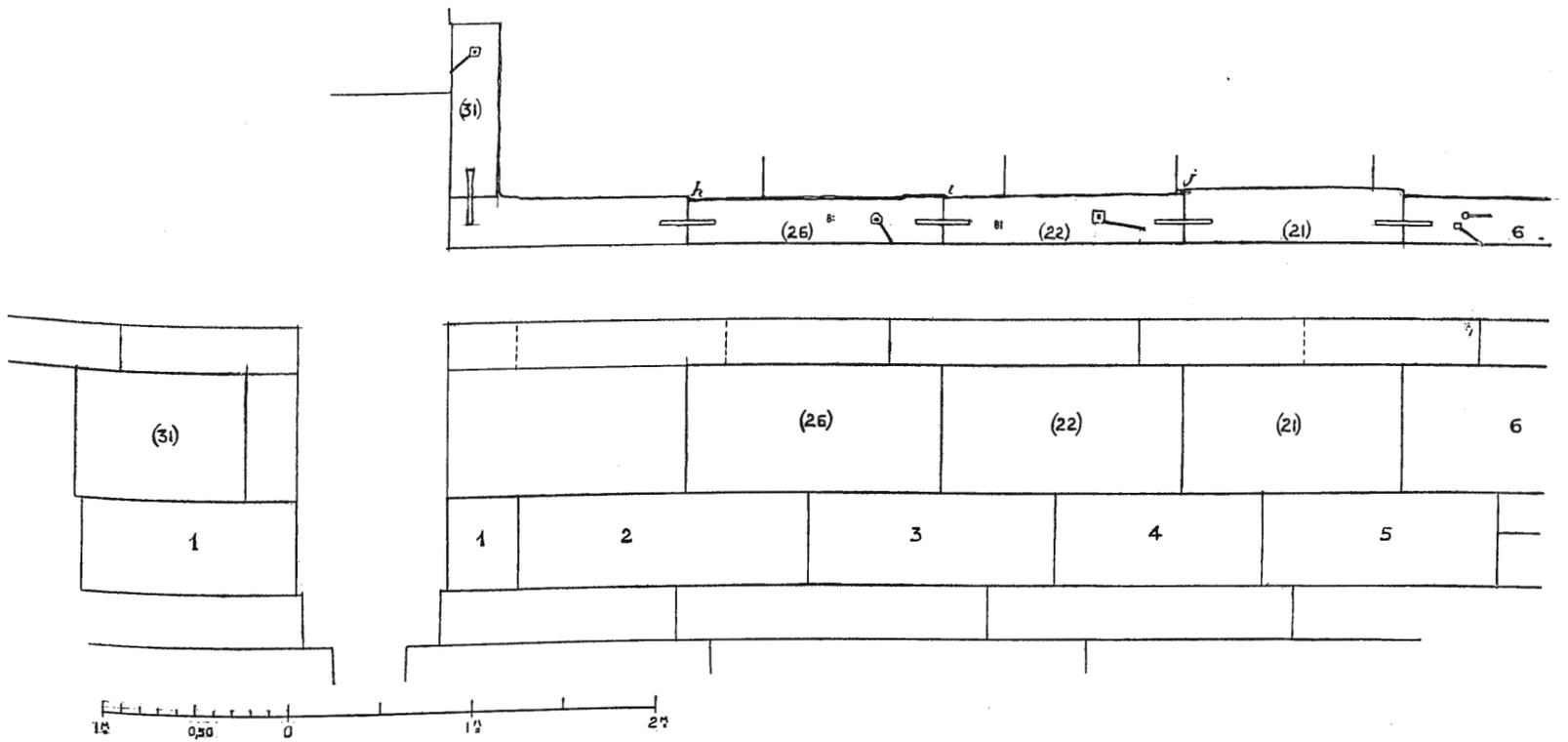


Fig. 99. — Assises inférieures de l'autel, restituées en un état ancien (vers le 1^{er} s. av. J.-C.).

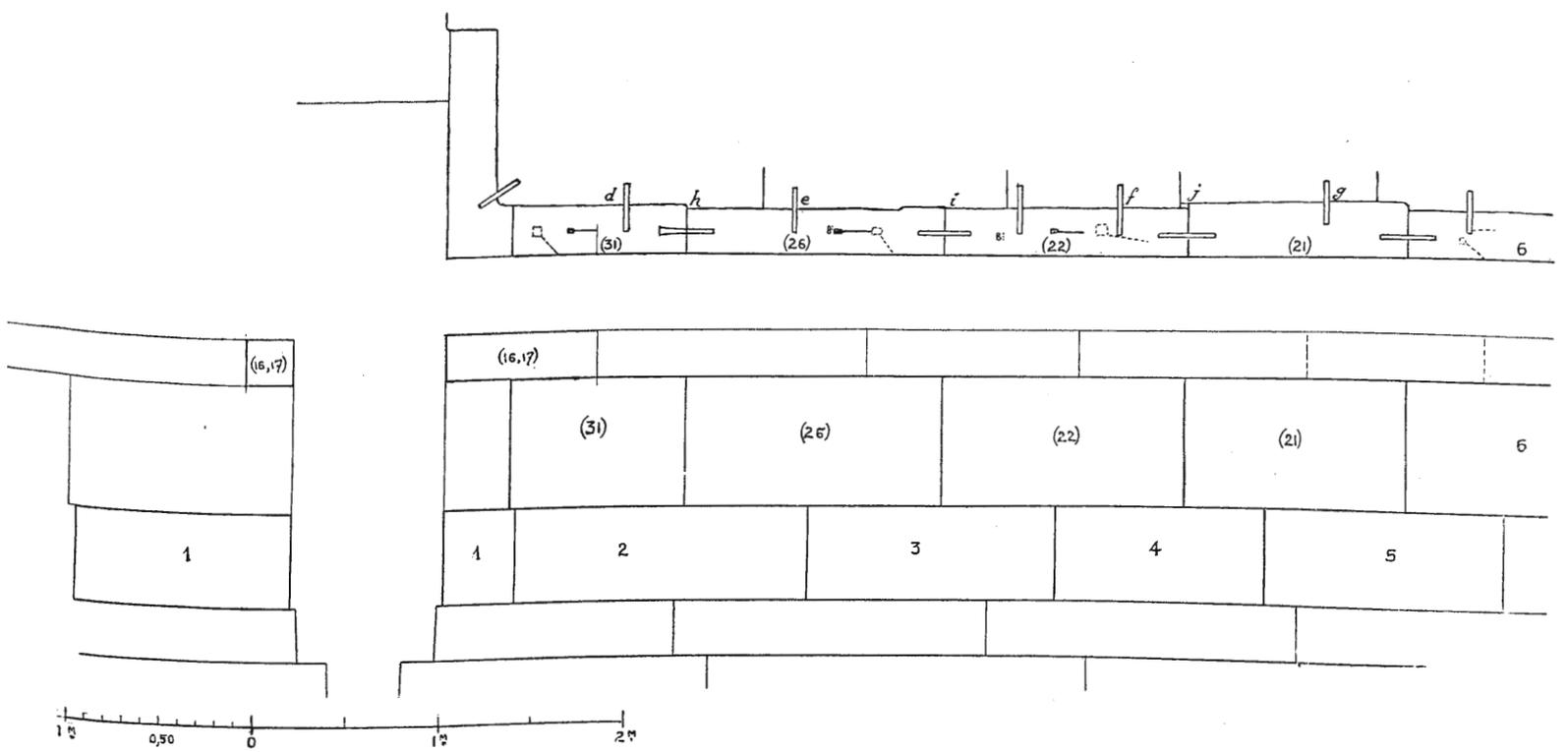


Fig. 100. — Les mêmes assises, en leur dernier état (vers le 1^{er} s. ap. J.-C.).
(D'après la reconstitution faite par M. Replat).

B. N. U.
STRASBOURG

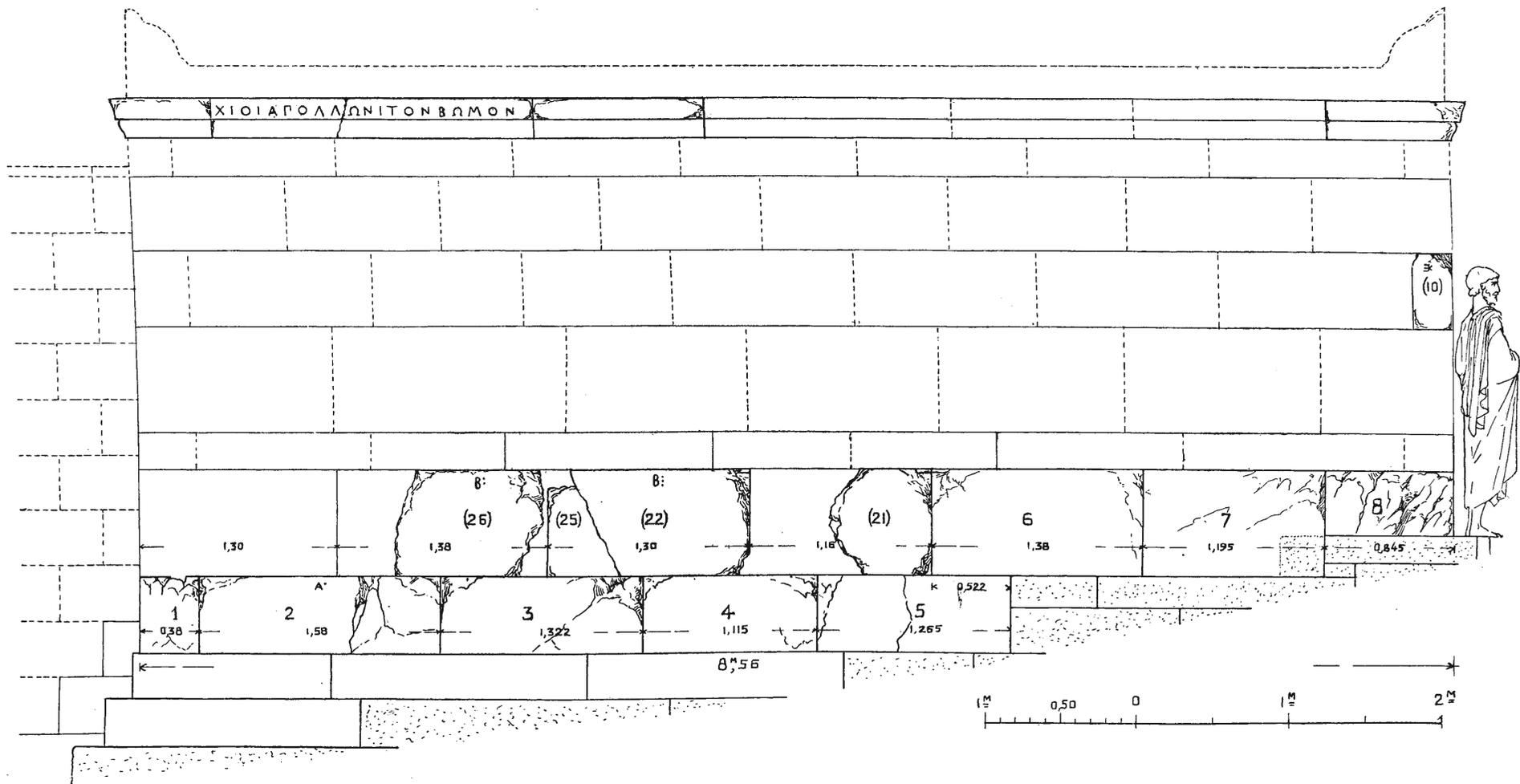


Fig. 101. — Élévation restaurée de la face Est de l'autel.

retour Sud 0 m. 28, à l'Est 1 m. 30 (mesure calculée d'après la place d'un goujon de la 1^{re} assise et celle de l'entaille h du massif interne).

3°, 4°, 5°, dalles B : , B : , [B :] .

Tel était le premier état de l'assise B (fig. 99). C'est un état *plus récent*, et sans doute le dernier en date, qu'a restitué la reconstruction de M. Replat (fig. 100). Lorsque M. Replat a remplacé sur la face Sud, à gauche de la dalle (26), cette dalle (31), il a constaté en effet que, si le joint de droite est inséré dans l'entaille h du massif interne, le crampon arrière coïncide exactement avec celui du massif (en d). En outre, un petit trait de mise en place, gravé au lit d'attente (fig. 98, a), et qui, dans cette position, est à 0 m. 82 de l'angle, correspond au joint de droite d'une pierre d'angle qui a précisément cette longueur : cette pierre porte notre n° (16, 17) (cf. fig. 103).

Ainsi, on obtient, du même coup, la restitution de deux pierres superposées ; pour ce qui est de la pierre (16, 17), nous verrons ci-dessous (p. 135) qu'il n'y a pas lieu de la restituer ainsi dans le *premier* état de la construction. Mais il n'est pas douteux que, tant cet orthostate que l'orthostate (31), se sont bien trouvés, à un moment donné, là même où les a remontés M. Replat (fig. 100).

Une dernière preuve que cette reconstruction nous rend un état postérieur, c'est qu'un goujon dont la cavité se voit au lit de pose de la dalle (31) (fig. 98, b) ne s'adapte pas au goujon de l'assise inférieure, lequel est de 2 cm. plus éloigné du bord antérieur.

Ce remaniement date d'une époque tardive ; cela est démontré par l'aspect même qu'en donne la figure 100¹. Bien que placée au voisinage de l'angle, la dalle (31) n'est pas liaisonnée de ce côté ; le joint de gauche tombe, à quelques centimètres près, à l'aplomb du joint inférieur. Que l'angle Sud-Est de l'autel se soit présenté tel quel, à un moment donné, on n'en saurait douter : car la dalle (31), qui a été recueillie dans le voisinage du monument, a dû faire partie de celui-ci jusqu'à la fin et n'être réemployée dans aucune autre construction. Mais on reconnaîtra que des ouvriers capables de telles négligences devaient être de ceux auxquels furent confiées les réparations les plus tardives du sanctuaire.

Quand elle se trouvait à cette place, la dalle (31) n'était pas liaisonnée à gauche. L'était-elle encore à droite ? C'est peu probable ; car, si, comme je le pense, la pierre a été enlevée de l'encoignure Sud-Est pour être posée ici, l'opération dut nécessiter la rupture du scellement ; et ce scellement qui a gardé son aspect ancien, ne dut pas être refait. Il fallait pourtant assujettir la pierre à la maçonnerie. C'est à ce moment, sans doute, que fut posé le crampon arrière qui la liaisonna au massif intérieur (voir ci-dessus, p. 129).

De la troisième assise, nous n'avons conservé que des fragments. Le seul bloc complet est cette pierre d'angle (16, 17) que M. Replat a reconstruite à l'angle Sud-Est : j'ai dit plus haut que la reconstruction ne me paraissait pas rendre l'état primitif du monument. Pour ce qui est de cette pierre, il suffit de se reporter à la figure 100 pour remarquer que, pas plus à l'Est qu'au Sud, nous n'obtenons cette alternance régulière de retours longs et courts qui semble être de règle à la bonne époque : la face courte tombe au Sud, là où l'on attendrait une face longue correspondant à la dalle 1. Originellement, la pierre devait se trouver à une autre place. Nous verrons (p. 135) qu'on peut sans invraisemblance la restituer dans une autre assise.

1. Cf. *BCII*, 1920, p. 334, fig. 40.

Cette réparation ne fut pas la seule ; un remaniement plus complet, portant sur presque

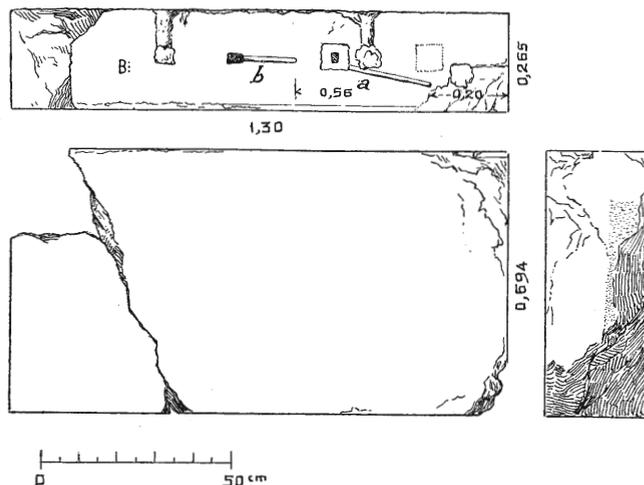


Fig. 102. — Détail de l'orthostate n° 22, 25.

obstrué par le plomb de scellement du crampon arrière (fig. 102); il a donc été creusé antérieurement à l'époque où les dalles ont été liaisonnées au massif intérieur. *Conséquemment, on peut rapporter à une date récente les tenons dont le canal est parallèle aux grandes faces des pierres* (fig. 98, c ; 102, b).

C'est d'après ces observations que nous avons essayé de rétablir deux états différents de cette troisième assise (fig. 99 et 100). Sur le dessin en plan de la deuxième assise, la figure 99 qui représente un état ancien n'indique pas plus les crampons arrière que les tenons d'époque récente, et la figure 100 qui représente un état récent montre en pointillé les tenons anciens ; sur l'une et l'autre figures, c'est à l'extrémité des canaux de coulée qu'ont été restitués les joints de la troisième assise.

L'assise 3, qui, nous l'avons vu, formait euthyntéria dans la partie regardant vers la place du pronaos, était la dernière qui ne fût visible que du côté de la voie ; les suivantes appartenaient à l'élévation sur toute leur longueur et régnaient non seulement sur la face Est, mais encore au Nord et au Sud, sur les faces latérales bordant la *πρόθυσις* et les degrés (fig. 103).

La hauteur de l'assise 4 (Δ) est donnée par celle des deux rangées correspondantes du massif intérieur : elle était de 0 m. 690. On peut y restituer un fragment d'orthostate (24) qui mesure cette hauteur.

L'assise 5 devait avoir comme numéro la lettre E. De fait, parmi les dalles hautes de 0 m. 493, on en a conservé deux qui portent, l'une la marque E :, l'autre la marque YE ou EK (fig. 95).

Pour la dalle E :, on admettra qu'elle était la 3^e de la rangée, c'est-à-dire assez proche du départ de celle-ci et apparemment, sur la face *Sud* de l'autel.

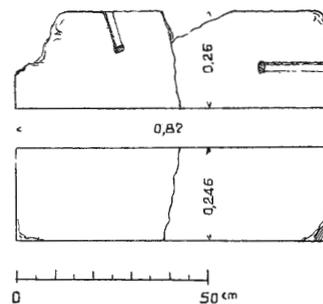


Fig. 103. — Détail de l'orthostate n° 16, 17.

toute la longueur de l'assise, est attesté par la multiplicité des tenons qui se voient sur les dalles de l'assise inférieure B. Pour ne pas prendre d'autres exemples que les dalles (34) et (22, 25) de la rangée B, on voit par les figures 98 et 102 que chaque dalle porte deux tenons différents de technique et, par conséquent, de dates diverses ; ceux dont le canal est oblique (fig. 98, d ; 102, a) paraissent d'une époque antérieure : on remarque en effet sur la dalle (22), que le canal d'un tenon de cette sorte est en partie

Cette dalle offre une particularité qui mérite qu'on s'y arrête ; le lit, où est inscrite la lettre **E** ; et qui est pourvu de deux crampons latéraux en Γ , porte un trou de goujon sans canal de coulée ; au lit opposé on voit deux crampons latéraux en Γ (l'un d'eux en partie disparu dans une cassure), et un trou de goujon avec canal de coulée. La pierre atteste donc deux états : en son état ancien, le lit portant la lettre **E** : était le lit supérieur ; à ce moment il n'y avait de goujon ni sur ce lit, ni sur le lit inférieur ; l'assise **E** n'était donc pas encore liaisonnée aux assises supérieure et inférieure ; le liaisonnement n'eut lieu que plus tard ; et c'est au cours de cette opération que la pierre fut retournée et que le lit marqué de **E** : devint lit de pose.

Que signifiait la marque \mathfrak{E} ? M. Replat, constatant que la pierre où on la relève était une pierre d'angle, suppose que le signe ajouté à la lettre **E** désignait un angle. Mais je doute qu'on se rallie d'une manière générale à cette explication, au premier abord séduisante. Si, comme je le pense, les lettres **A**, **B**, Γ , Δ , **E**, etc..., n'ont été gravées que lors d'une première réparation, cette pierre devait déjà évidemment avoir sa forme angulaire ; et, à supposer

même que la gravure des lettres date de la construction de l'autel, on admettra sans peine qu'au moment de la pose, la pierre avait déjà reçu sur le chantier une forme qui ne laissait aucun doute sur l'emplacement à lui donner. Dès lors, laquelle des deux choses était la plus nécessaire ? Indiquer à l'ouvrier qu'une pierre d'angle allait bien à un angle ? ou que cette pierre allait à tel angle et non à tel autre ? La réponse n'est pas douteuse.

Et d'autre part, en repoussant cette conjecture, on évite d'expliquer de la manière suivante, qui nous paraît quelque peu compliquée, le mode de marquage :

1^{re} assise : 1^{re} pierre = **A** et signe \mathfrak{A} ; 2^e p. = **A** ; etc...

2^e assise : 1^{re} pierre = **B** ; 2^e p. = **B** et signe \mathfrak{B} ; 3^e p. = **B** ; 4^e p. = **B** ; etc...

3^e assise : 1^{re} pierre = Γ ; 2^e p. = Γ et signe \mathfrak{A} ; 3^e p. = Γ ; etc...

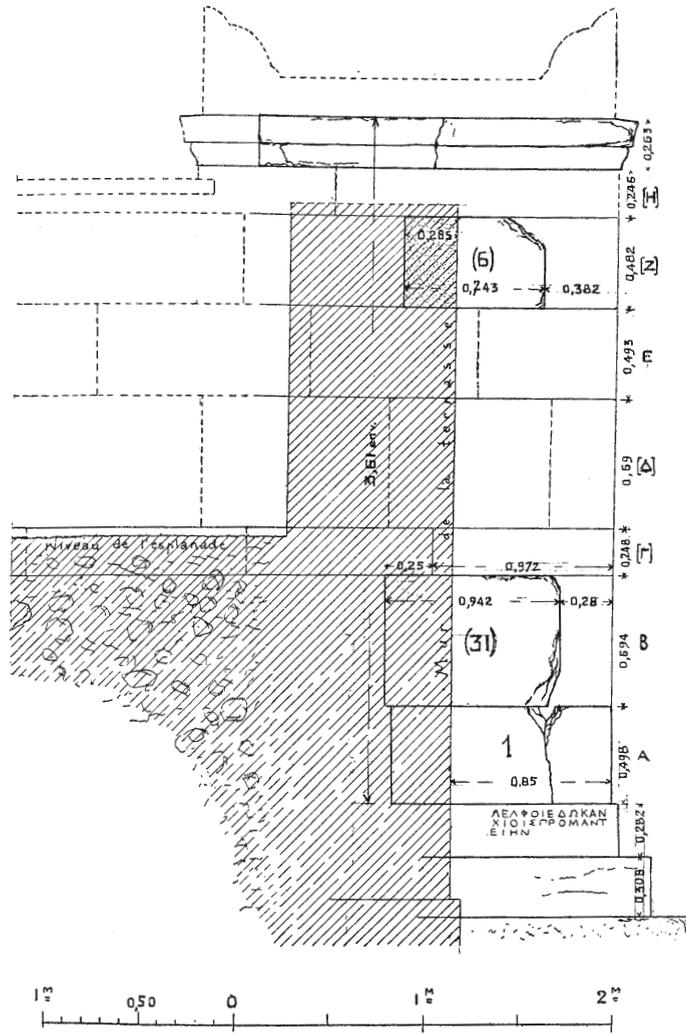


Fig. 104. — Élévation restaurée de la face Sud de l'autel.

4^e assise : 1^{re} pierre = Δ et signe \angle ; 2^e p. = Γ ; etc...

5^e assise : 1^{re} pierre = E ; 2^e p. = E ; 3^e p. = E ; ; etc...

La qualité essentielle d'un système de marques devait être la clarté. Peut-on reconnaître cette qualité ici ? Je me permets d'en douter.

Aussi m'en tiendrai-je à ce que je disais plus haut, et supposerai-je que dans cette rangée comme dans les autres, les pierres étaient ainsi marquées : E , E , E ; etc... Quant au signe qui accompagne l' E sur notre dalle d'angle, je crois qu'il s'agit simplement d'un K ligaturé ¹. Il n'était pas rare que chacune des équipes travaillant à un même monument eût un mode de numérotage différent ; et l'on peut penser qu'ici, l'usage des points faisait place, à un moment donné, à celui des lettres. La lettre K désignerait donc soit la 10^e pierre (ou la 11^e, s'il était fait usage du signe « épisémon »), soit la 10^e ou 11^e après la première (si la première était dépourvue d'un n^o d'ordre) ; en tout cas, on doit la reporter assez loin de la gauche, c'est-à-dire assez loin de la face Sud, où commençait le numérotage de cette assise. Je l'ai donc restaurée (fig. 101) à l'angle Nord-Est, où elle donne, au côté Est, la face courte qu'on y attend.

Avec cette 5^e assise, nous atteignons 1 m. 183 au-dessus de l'euthyntéria, ce qui représente, pour l'Ouest, cinq degrés de l'escalier. Il nous est dès lors difficile de porter très au delà de ce chiffre la hauteur du revêtement : un degré ou deux, soit 0 m. 25 ou 0 m. 50, plus 1 m. env. pour la hauteur de la table, au total 1 m. 50 au maximum ; si l'on défalque de ce chiffre 0 m. 40 env., représentant l'épaisseur de la plaque à bord mouluré avec inscription et de la plaque du foyer, c'est tout au plus de 1 m. 10 qu'on peut disposer encore.

Si nous replaçons dans une 6^e assise les orthostates de 0 m. 481 à 0 m. 483, nous y trouvons un avantage. Un de ces orthostates, notre n^o (6), a la face externe piquetée à gauche sur une largeur de 0 m. 285 ; la partie piquetée était sans doute masquée par le mur de la terrasse (la présence d'un crampon à gauche indique que l'assise se poursuivait de ce côté, à l'Ouest du mur). Si nous replaçons l'orthostate d'après cette indication, nous constatons qu'il correspond pour la disposition à l'orthostate (31) de la 2^e rangée ; comme on le voit par la figure 103, on obtient, de la sorte, sur la face Sud, une alternance satisfaisante de pierres angulaires longues et courtes.

M. Replat a restitué une 7^e assise de 0 m. 483. D'une part, en effet, il distingue deux assises, l'une haute de 0 m. 482 qui serait la 6^e, l'autre haute de 0 m. 483 qui serait la 7^e. D'autre part, il replace l'orthostate (6), au Sud, dans cette 7^e assise, pour retrouver à l'angle une alternance de retours longs et courts conforme à son système de reconstruction. Mais je doute que cette différence insignifiante de hauteur permette de distinguer deux assises ; jamais, et pas plus ici qu'ailleurs, les constructeurs antiques n'ont eu le souci d'une régularité absolue. De plus, il me paraît, comme je l'ai dit ci-dessus (p. 131), que la reconstruction de M. Replat ne donne pas, à l'angle Sud-Est, l'état primitif.

En somme, les deux raisons alléguées me semblent de peu de poids. Il est possible que deux assises ayant la même hauteur (0 m. 481 à 0 m. 483), aient occupé les parties hautes du monument. En tout cas rien ne le prouve ; et je crois qu'une assise suffit : si l'on tente en

1. Les ligatures de lettres, antérieurement à notre ère, sont rares, mais non sans exemple (Larfeld, *Handb. griech. Epigr.*, I, p. 408). Au temple du IV^e s., nous avons relevé, dans la marque de l'entrepreneur Aρχέδαμος , la ligature de δ et α (p. 89).

effet une restitution graphique suivant l'une ou l'autre conjecture, on reconnaît qu'avec une seule assise de 0 m. 481-0 m. 483, la restitution est beaucoup plus satisfaisante : elle permet de donner aux marches et à la plateforme une largeur convenable. Je me hâte d'ailleurs d'ajouter que ce n'est là qu'un indice, et que la restitution proposée dans les figures 96, 103 et 104 pour les parties hautes du revêtement reste conjecturale.

Enfin, on doit admettre qu'une dernière assise s'interposait entre celle-ci et la plaque moulurée. La face inférieure de la plaque ne porte en effet aucune trace de goujon ; tous les orthostates de 0 m. 481-0 m. 483 en présentent au contraire à leurs lits d'attente. On devra donc restituer ici une assise, et vraisemblablement une assise plate. M. Replat pense qu'il y avait là une rangée de dalles en marbre blanc, c'est-à-dire de la même matière que la plaque moulurée. Je préférerais, pour ma part, garder exclusivement pour cette plaque, afin de la bien détacher du revêtement tout entier, la blancheur du marbre ; je croirais donc que la dernière assise, plate comme la troisième et répondant en quelque sorte à celle-ci, était en pierre grise comme le reste du revêtement ; et je le croirais d'autant plus volontiers que le seul orthostate où l'on n'aperçoive aucun trou de goujon à la face supérieure est précisément un bloc haut de 0 m. 246, analogue aux autres pour la technique ; ce bloc, formé des fragments (16) et (17) rajustés, est reproduit dans la figure 103.

La plaque moulurée a été l'objet de réparations (fig. 97). Des lettres d'assemblage, α , ϵ , ζ , qui attestent une basse époque, ont été inscrites sur la face antérieure¹ ; et l'on a réuni les blocs à l'aide de crampons. Est-ce à dire qu'au cours de ce remaniement, l'inscription dédicatoire, primitivement dans l'axe, aurait été reportée vers le Sud, où elle se trouve présentement ? Je ne le crois pas. Si, en effet, on se reporte à la figure 97, on voit que la pierre portant l'inscription s'encastre à gauche dans la pierre d'angle. Or, il m'a paru que dans cet encastrement, le travail de l'anathyrose était de date archaïque. De plus, on remarque que l'inscription de la promantie est au Sud, que les plaques des décrets relatifs aux habitants de Chios sont également de ce côté. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même, dès l'origine, pour la dédicace ? N'était-ce pas là, en somme, une excellente place ? L'inscription ne frappait-elle pas ainsi dès l'abord, les regards des visiteurs ?

Le revêtement est la seule partie de l'autel dont la restitution soit possible. Pour le reste, les éléments font défaut, et c'est à titre très hypothétique que j'avancerais les suppositions que voici.

Au Nord, sur l'euthyntéria (qui correspondait à la 3^e assise des faces Sud et Est), on aperçoit en m et n (fig. 91) deux tenons à canaux de coulée ; les extrémités des canaux étant respectivement à 0 m. 27 et 0 m. 39 de la trace laissée, en bordure, par les pierres, ces chiffres représentent les épaisseurs des pierres disparues ; ce sont approximativement des épaisseurs d'orthostates ; on restituera donc au Nord, et jusqu'à l'angle Nord-Ouest (k, l) des orthostates analogues à ceux du Sud et de l'Est ; ces orthostates avaient évidemment la hauteur de la 4^e assise (0 m. 694), et, sans aucun doute, on doit les restituer en marbre gris, comme pour le reste du revêtement.

A l'angle Nord-Ouest, on aperçoit en k, l la trace d'un retour qui, à l'Ouest, se poursuit

1. Voir ci-dessus, p. 123, n. 4.

sur une longueur de 1 m. 32. S'il est raisonnable de restituer à droite et à gauche de l'escalier un mur de bordure, il est par contre difficile de lui donner une largeur égale à ce chiffre. On devra donc admettre que la trace k marque à la fois le départ du mur de bordure, et celui de l'escalier, et donner selon toute vraisemblance, au mur de bordure, une largeur égale, ou de peu inférieure, à celle de la fondation Nord.

Quelle était la forme de ces deux murs latéraux, de ces « parastades » qui sont de règle dans les autels antiques du type monumental? Nous l'ignorons. Aussi le plan restauré de l'autel, que nous donnons fig. 105, n'a-t-il qu'une valeur schématique, pour tout ce qui n'est pas la face Est.

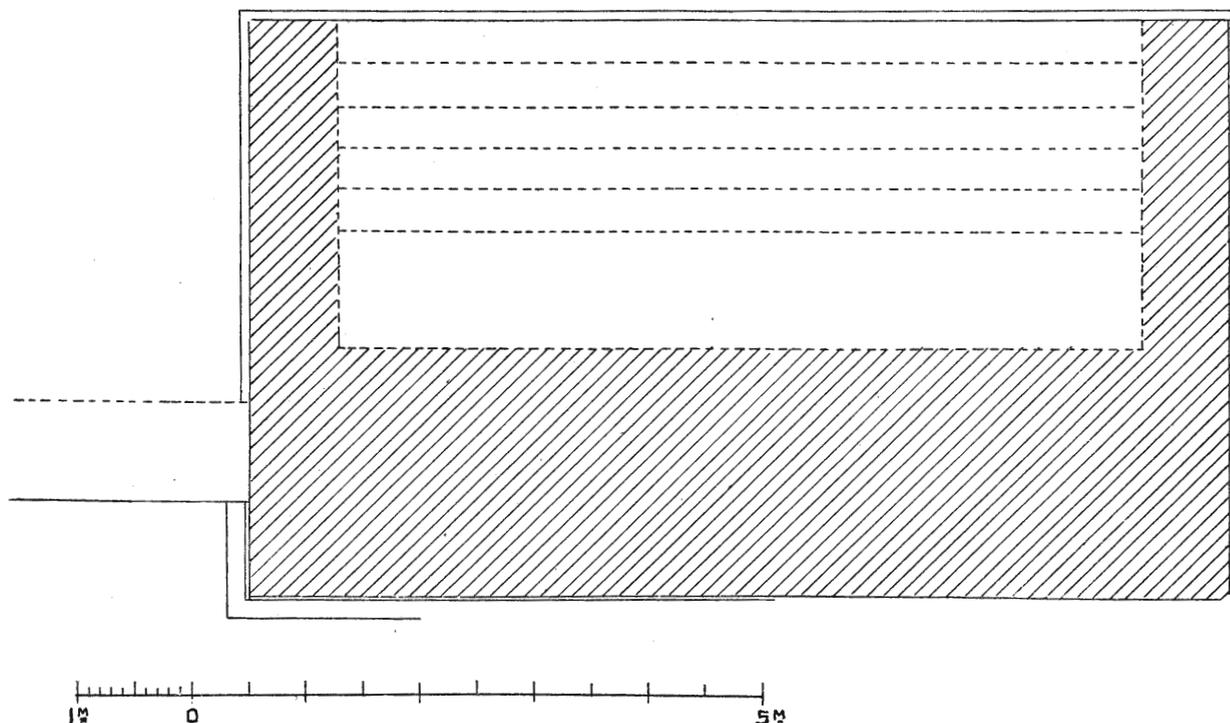


Fig. 105. — Plan restauré de l'autel.

Histoire de l'autel. — La découverte de cendres dans le remblai qui garnissait l'intervalle entre les parties antérieure et postérieure du soubassement (fig. 93), et celle d'objets divers mêlés à des cendres entre la voie sacrée et le péribole Est donnent à croire que l'autel de Chios n'a fait que prendre la place d'un autre plus ancien.

L'autel tel que l'érigèrent les habitants de Chios a été vu par Hérodote¹. Il remonte donc pour le moins à 425 av. J.-C. Mais il est permis de le reporter à une date plus ancienne et sans doute au deuxième quart du v^e siècle; les caractères paléographiques de l'inscription ne s'y opposent pas; et cette date paraît mieux s'accorder tant avec certaines particularités techniques qu'avec la forme encore très archaïque de la moulure terminale.

1. II, 135 : τοῦ βωμοῦ τὸν Χίοι ἀνέθεσαν, ἀντίον δὲ αὐτοῦ τοῦ νηοῦ. Cf. IX, 81.

Mais l'autel eut des malheurs au cours des siècles. Les constructeurs semblent avoir commis la faute grave de se contenter d'un simple placage de minces orthostates, sans les liasonner d'une manière ou d'une autre et peut-être sans en indiquer par des lettres le mode d'assemblage. Un empilement de cette sorte était une œuvre fragile qui, sur le sol mouvant de Delphes, menaçait ruine, en quelque sorte dès la construction. L'accident fatal se produisit. Pour consolider la bâtisse, on réunit par des scellements les orthostates, mais non toutes les rangées, à ce qu'il semble (p. 126). Cette réparation eut lieu peut-être au III^e siècle, au moment où, suivant M. Homolle¹, dut être regravée l'inscription de la promantie. L'armature du revêtement était cette fois plus solide ; elle ne l'était pas suffisamment encore, puisqu'il fut nécessaire, à un moment que nous ignorons, de réunir les assises entre elles au moyen de goujons. Quelque nouvel accident, ou peut-être simplement un trop long abandon, en eut raison de nouveau, à l'époque romaine. Le peu que nous savons des réparations exécutées alors (pose de nouveaux goujons, pose de crampons arrière, déplacement de dalles...) dénote les mêmes procédés hâtifs qu'on peut relever dans d'autres constructions du sanctuaire. La restauration semble surtout avoir consisté en un rapiècement. Toutefois, si, comme je le crois, c'est à ce moment que le revêtement fut liasonné au massif interne, on peut dire que ce travail assurait à l'ensemble de la bâtisse une cohésion qu'elle n'avait jamais eue encore.

1. *BCH*, XX, p. 619.

CHAPITRE IV

L'ESPLANADE DU TEMPLE

Quand on a contourné par le Nord l'autel de Chios, une pente douce qui succède au dernier raidillon de la voie conduit en quelques mètres au niveau même du temple, sur l'esplanade où se dressait l'édifice.

C'est de cette esplanade, abstraction faite pour l'instant des monuments votifs dont elle s'ornait (cf. chap. IX), qu'il sera question dans ce chapitre.

État actuel. — Comme on le voit de prime abord par la planche II, la seule partie où se soit conservé le sol antique est celle que recouvre encore un dallage et qui s'étend, au Nord, le long du temple, depuis la place du pronaos jusqu'à celle de l'opisthodomé. Par ailleurs, c'est-à-dire au côté Sud, il est demeuré bien peu de choses : deux talus, l'un entre le temple et l'autel, l'autre entre le temple et le péribole Ouest, contenus l'un et l'autre aujourd'hui au moyen d'empilements établis lors des fouilles¹, attestent qu'il y avait ici et là, à l'époque antique, une dénivellation très brusque. Ces indices, à défaut d'autres, suffiraient à prouver qu'il y a bien lieu de distinguer, d'une part la terrasse proprement dite du temple, et d'autre part, au pied de celle-ci et lui servant de soubassement en quelque sorte, la terrasse du mur polygonal².

Mais, en plus de ces indices de vraisemblance, il subsiste, de l'état ancien, des témoignages matériels : ce sont des morceaux de fondations, qui, bien que fort endommagés et ruinés, vont nous permettre de restituer en plan le contour suffisamment fidèle de cette esplanade ; et ce sont aussi des restes, fort singuliers, d'un monument votif de longueur inusitée, grâce auxquels nous pourrions nous imaginer clairement comment se couronnait la bordure de l'esplanade.

Le plan au long du côté Sud du temple. — La limite de l'esplanade au Sud est indiquée par des tronçons de murs en gros blocs de calcaire (pl. II, a, b, d) dont il ne subsiste en place qu'une ou deux assises, fondées à 4 m. 50 env. au-dessous de l'euthyntéria du temple.

1. Ces contreforts modernes sont pris parfois pour des constructions anciennes.

2. M. Homolle, au lendemain même des premières fouilles, avait montré la nécessité de restituer, entre le temple et le mur polygonal, le mur d'une autre terrasse (*BCH*, XVIII, 1894, p. 478. Cf. également, Tournaire, *Album*, pl. IX). Néanmoins, en 1910, l'édition Hitzig-Blümmer de Pausanias (3^e vol., pl. V), sans tenir compte de ces observations si justes, publiait un plan restauré de Delphes, où la terrasse intermédiaire est remplacée par un « bosquet de lauriers et de myrtes ».

A gauche de la fontaine, un premier tronçon (pl. II, a) longe parallèlement les fondations du temple, à 2 m. env. en avant de l'euthyntéria. Le mur s'interrompt à l'Ouest, à quelque distance du contrefort qui étayait l'angle S.-O. du temple (voir p. 8 et fig. 7); c'est sans doute lors de la construction de ce contrefort que l'extrémité Ouest du mur a été démolie. Plus à l'Est, il était coupé par l'un des deux canaux qui traversaient les fondations du temple (voir chap. V); le second de ces canaux, celui qui se déversait dans la fontaine, marque la limite où s'arrête le premier tronçon a.

Au delà de la fontaine, à l'Est, le mur, interrompu de nouveau sur une distance de 6 m.30, reparait, en b, mais beaucoup plus écarté du temple qu'il ne l'était à l'Ouest de la fontaine, et dans une direction parallèle au mur polygonal. Ainsi l'esplanade, au côté Sud, présentait en plan, un décrochement très marqué. Cette particularité peut, en partie, s'expliquer si l'on observe que le tronçon b rasait le roc qui fait saillie hors des fondations du temple, de manière à l'englober entièrement dans le sol. C'est peut-être à la présence de ce roc qu'est dû l'écart du mur Sud; il fallait, en effet, éviter qu'il apparût, à travers le mur, sur la terrasse du mur polygonal; plutôt que d'entreprendre de ravalier cette masse colossale, on s'est arrêté à une solution qui avait pour avantage supplémentaire d'élargir amplement l'esplanade.

A l'extrémité Ouest du tronçon b se détache en retour un pan de mur c, long de 3 m. 10. Ce mur c, établi à la même profondeur que les deux autres, et, d'autre part, perpendiculaire au tronçon b, se rattachait évidemment au même ensemble; mais le fait qu'il est bâti en blocs plus petits donne à penser qu'au lieu de servir, comme les murs a et b, de soutènement à un remblai, il faisait partie d'une construction plus légère. La seule explication à laquelle on puisse s'arrêter, c'est qu'il existait entre la fontaine et le mur c, un escalier conduisant d'une terrasse à l'autre et dont l'échiffre orientale reposait sur le mur c (fig. 155, 157).

Le plan à l'angle Sud-Est du temple. — A l'Est, l'esplanade faisait retour à angle droit, c'est-à-dire parallèlement au côté oriental du mur polygonal. Il en reste le tronçon d, conservé sur une longueur de 10 m. 50, qu'on voit s'engager entre la façade du temple et des fondations quadrangulaires, où l'on doit sans doute reconnaître l'emplacement du monument de Paul-Émile (chap. IX). Au delà il n'en reste aucun vestige.

Enfin, bien que toute trace en ait disparu, il faut de toute nécessité restituer un dernier pan de mur reliant le mur d à l'autel de Chios; car, en cette partie, la dénivellation d'une terrasse à l'autre est trop brusque pour avoir pu être rachetée par une rampe de terrain. La seule question qui se pose est de savoir si cette portion du mur de soutènement était interrompue par un escalier analogue à celui du côté Sud. Pour notre part, nous ne le pensons pas. Un escalier ici eût été inutile¹: pour qui voulait passer d'une terrasse à l'autre, il était facile de contourner l'autel de Chios. De plus, le sol de l'esplanade, entre le temple et l'autel n'était pas horizontal; de l'assise de réglage de l'autel à celle du temple, le terrain, sur une longueur de 13 mètres, s'élevait de 0 m. 93; le rebord de l'esplanade présentait évidemment la même inclinaison; la marche supérieure d'un escalier établi en cette partie aurait

1. En tout cas, on ne peut restituer cet escalier là où il a été remplacé par M. Dinsmoor (*BCII*, XXXVI, 1912, pl. VIII), c'est-à-dire à l'encoignure même occupée par les fondations du monument de Paul-Émile.

donc dû se raccorder à un plan incliné ; et l'effet n'eût pas été des plus heureux. Enfin il est permis de penser que l'encoignure entre un escalier et le mur d'aurait été un emplacement assez malencontreusement choisi pour un monument votif aussi important que celui de Paul-Émile.

Si le mur qui limitait au Sud la « place du pronaos » a disparu de fond en comble, en revanche nous pouvons savoir comment à son extrémité Est, il se reliait à l'autel de Chios.

Nous avons déjà signalé (p. 122) la présence de deux blocs de poros (fig. 90, 91, 92, 93, a, b) faisant corps avec la maçonnerie de l'autel de Chios. Il importe ici de les examiner de plus près.

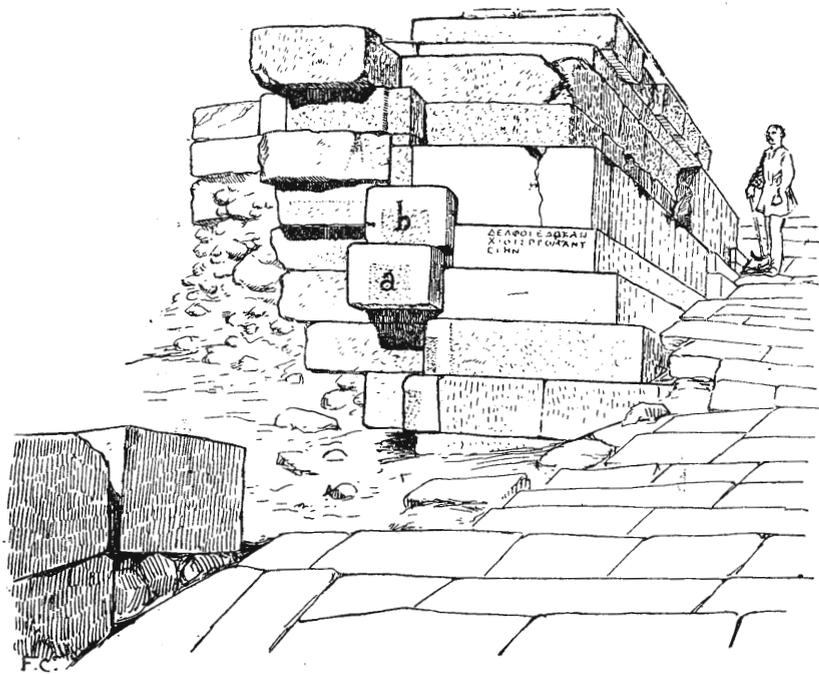


Fig. 106. — Vue de l'autel prise du Sud, montrant les pierres (a b) du mur de l'esplanade.

Il s'agit de deux moellons régulièrement taillés, larges de 0 m. 520, hauts de 0 m. 365, qui présentent sur leurs tranches latérales une anathyrose très soignée de type archaïque (voir en particulier fig. 93 et 106). Les deux blocs pénètrent, à gauche des deux assises en marbre blanc, jusque dans le massif interne de l'autel ; le bloc supérieur a été entaillé et coupé pour recevoir l'orthostate de revêtement, au départ de la première rangée.

Au-dessus des blocs a et b, on remarque (fig. 93 et 106) qu'à leur extrémité gauche les deux assises de fondation de l'autel ont été taillées à joint pour assurer le contact avec des pierres qui, comme a et b, et au même aplomb, venaient buter à angle droit contre l'autel.

En plan, ce pan de mur est à l'alignement du retour Est du mur polygonal. Il est donc tentant de supposer au premier abord que ce n'est pas autre chose qu'un débris même des assises supérieures du mur au point où il venait se réunir à l'autel. Mais nous verrons plus loin que la brèche de près de 4 mètres qui, aujourd'hui, sépare l'autel du mur polygonal, correspond à une ouverture ancienne par où l'on avait accès de la voie sur la terrasse inférieure.

Il reste donc que le mur dont les blocs a et b faisaient partie doit être considéré comme le retour extrême, vers l'Est, de la muraille qui soutenait le côté Sud de l'esplanade (fig. 155).

Le plan à l'extrémité Ouest. — La construction, au IV^e siècle, d'un contrefort à l'angle Sud-Ouest du temple a fait disparaître en cette partie, avons-nous dit, tout débris des fondations antérieures. C'est que le contrefort lui-même fournissait dès lors à l'esplanade les fondations nécessaires. Sur l'aspect que présentait l'esplanade en cette région, un fait est assuré : le mur a (pl. II) ne se prolongeait pas jusqu'au côté Ouest du mur polygonal ; en cette partie, pas plus qu'ailleurs, les fondations du mur polygonal ne présentent aucune trace de contact ou de liaisonnement avec un mur qui eût été dans le prolongement du tronçon a ; l'esplanade faisait donc retour à cet angle du temple, tout comme à l'angle Sud-Est ; mais ce retour s'arrêtait sans aucun doute à une courte distance de l'angle ; apparemment, c'est un escalier et non une rampe qui, entre le retour de l'esplanade et le mur polygonal, faisait communiquer la terrasse inférieure et la place de l'opisthodomé (fig. 155, 157).

Si, avant d'en venir à l'étude de l'élévation, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le tracé que présentait le bord de l'esplanade, au côté regardant vers le mur polygonal (fig. 155), nous devons en remarquer la singularité et reconnaître que les raisons d'une disposition aussi peu logique nous échappent en partie¹. On se serait attendu à ce que cette esplanade, au Sud du temple, fût orientée soit sur le temple ou sur le mur polygonal. Pourquoi les constructeurs ont-ils adopté un compromis entre l'une et l'autre solutions ? Pourquoi se sont-ils arrêtés à la première dans la partie occidentale du mur de bordure, à la seconde dans la partie orientale ? Cette discordance ne paraît pas explicable par des différences chronologiques. Peut-être doit-on alléguer des persistances traditionnelles.

L'élévation. — Si les deux moellons de poros a et b (fig. 91, 92, 93, 106), qui, nous l'avons vu, sont liés à l'autel, appartenaient bien à l'élévation du mur de l'esplanade, en son extrémité, il y a lieu d'en conclure que ce mur, tout au moins partiellement, était en poros.

Je crois qu'il faut aller plus loin et admettre que, dès l'origine et sur tout son parcours, c'est en moellons réguliers de poros que fut bâtie la muraille.

Revenons aux blocs a et b de l'autel, et considérons de quelle manière ils sont réunis à l'autel : ils pénètrent dans la maçonnerie en un point que semblent n'avoir jamais modifié des remaniements postérieurs ; car c'est avec les deux soubassements de marbre, — éléments de construction dont nul ne songe à contester la date ancienne, — qu'ils forment en quelque sorte corps. On peut donc en toute vraisemblance supposer soit que le mur, déjà existant, a simplement été incorporé à l'autel, lors de l'édification de celui-ci, et après avoir été abattu sur la longueur voulue, soit que le mur est contemporain de l'autel. Nous verrons plus loin que la première hypothèse est la plus plausible².

1. Cf. la restauration de cette terrasse, exacte dans son ensemble, donnée par M. Dinsmoor (*BCH*, XXXVI, pl. VIII).

2. M. Bourguet a émis à plusieurs reprises, mais avec d'expresses réserves (*BCH*, XXVI, 1902, p. 34 ; *Adm. financ. du sanct. pyth.*, p. 2 et suiv. ; *Ruines de Delphes*, p. 208 et suiv.), l'hypothèse que le mur de l'esplanade aurait reçu comme revêtement le plus grand nombre des plaques où sont inscrits les comptes. Il s'appuie sur les principaux arguments suivants : la plupart de ces plaques n'ont pas l'appendice d'encastrement dont elles auraient été munies au lit inférieur, si elles avaient été scellées soit sur les degrés du temple, soit dans des rigoles, comme tel était le cas pour les comptes de locations et de fermages dans le

Le couronnement du mur. L'ex-voto des Liparéens. — La région du temple et du mur polygonal est relativement riche en blocs d'un type assez particulier, portant ou non des inscriptions et des scellements pour statues votives et qui ont pour caractères communs : la matière employée (calcaire gris ou rose de Saint-Élie), les particularités techniques, et surtout la présence à l'arête supérieure d'un bandeau plat.

Ces pierres à bandeaux se répartissent, suivant les dimensions, en deux groupes :

1° Hauteur 0 m. 285 à 0 m. 288. Largeur 0 m. 877. Haut. du bandeau 0 m. 075.

2° Hauteur 0 m. 313. Largeur 0 m. 99. Haut. du bandeau 0 m. 078.

C'est du premier groupe seulement qu'il sera question ici. (Le deuxième sera étudié au chapitre V, pp. 163-164).

L'article que M. Bourguet¹ a consacré aux pierres de cette nature et aux ex-voto dont

sanctuaire d'Athéna. De plus, quelques-unes ont à leurs faces supérieures les traces de crampons qui les reliaient, par des joints latéraux, à d'autres plaques semblables. Enfin, dans un cas au moins, il est assuré que deux de ces plaques étaient superposées. D'autre part, étant donné qu'un certain nombre de fragments des comptes sur marbre (listes de souscriptions) portent, tantôt à droite, tantôt à gauche, des traces de moulures, on peut supposer que ces moulures formaient un cadre « autour de tout un ensemble de plaques groupées côte à côte et les unes au-dessus des autres » et servaient ainsi de décoration au mur. Ce mur doit être cherché dans le voisinage du temple. Évidemment le choix se limite à l'une des trois grandes murailles qui soutenaient les terrasses étagées. Or, de ces trois murailles, le mur polygonal est exclu : les comptes qui n'auraient pu être placés que dans les parties hautes auraient été tout à fait illisibles d'en bas. On ne saurait davantage penser à l'ισχέγαον : au IV^e siècle, les naopes firent installer un abri (στέγαν) pour les pèlerins παρὰ τὸ ἰσχέγαον (BCH, XXVI, 1902, p. 62, I, l. 12-15); or il aurait été assez malencontreux d'appuyer cette construction, toute légère et provisoire qu'elle fût, contre une muraille qui aurait été revêtue d'inscriptions. Il reste donc que le « mur des comptes » n'était autre que le mur de l'esplanade du temple.

Des observations de M. Bourguet, un fait est à retenir, que l'on peut considérer comme acquis : telle plaque de comptes, inscrite sur les deux faces, devait se dresser « de telle sorte qu'on en pouvait faire le tour », par exemple, comme au sanctuaire d'Apollon à Délos, sur les marches du temple, ou sur des socles en bordure du temple ; mais la plupart des autres, dont la face postérieure est martelée, étaient soit appliquées, soit adossées à une muraille.

Je ne pense pas toutefois que celles-ci aient pu être groupées de manière à former sur le mur, à l'intérieur d'un cadre mouluré, un ensemble décoratif : la présence des moulures signalées par M. Bourguet s'explique par des remplois ; chaque fois, en effet, que ces moulures se présentent, ce sont des doucines d'un type très archaïque et la matière employée est le marbre blanc à grains fins ; je suis persuadé que les plaques où l'on rencontre ces particularités proviennent du temple des Alcéméonides, et, plus précisément, des dalles rampantes qui en couronnaient le fronton oriental.

Quant à savoir de quelle muraille il s'agit, on peut se ranger à l'opinion de M. Bourguet, mais je pense que le mur de l'esplanade n'était pas le seul « mur des comptes ». Ce mur avait au maximum, défalcation faite des intervalles occupés par les escaliers, 90 m. de développement ; on ne peut pas supposer qu'il y ait eu plus de deux rangées de plaques superposées : passée cette limite, les inscriptions n'auraient plus été lisibles. Soit au total, moins de 200 mètres de longueur pour exposer des comptes qui, au bout d'un siècle, auraient fini par envahir un kilomètre de muraille (*Adm. fin.*, p. 6). Il me paraît donc probable, même en supposant que l'on effaçait fréquemment les comptes des exercices écoulés, qu'on a dû utiliser pour l'exposition de ces comptes, toutes les places disponibles : socles en bordure du temple, marches du temple (bien qu'aucun débris de ces marches n'ait été conservé avec des rainures d'encastrement), mur de l'esplanade, mur de l'ισχέγαον, etc... En somme, bien des hypothèses sont plausibles, sauf, et je partage ici entièrement l'opinion de M. Bourguet (*Rev. Arch.*, VII, 1918, p. 233, n° 2), celle qui restitue entre l'ισχέγαον et le temple, un « murus stelarum » dont on ne peut même pas imaginer l'existence à cette place.

1. BCH, XXXV, 1911, p. 149-162 et p. 436, n. 1. C'est à cet article (à l'exclusion de tout autre), c'est aux notes prises par M. Bourguet et aux relevés faits par A. Martinaud en 1900, 1918, 1911, et qui témoignaient déjà d'une étude très attentive, c'est enfin à la précieuse collaboration de M. Bourguet, au cours de notre mission de 1919, qu'est dû l'essentiel de l'étude présente.

elles formaient le piédestal, me permettra de ne donner ici, en fait de description et de commentaire, que ce qui peut être utile du point de vue archéologique.

Dix blocs ou débris de blocs constituent un premier ensemble bien défini (fig. 107 à 111). Ils ne diffèrent les uns des autres que par les longueurs. Ils étaient assemblés à joints généralement biais et sans scellements.

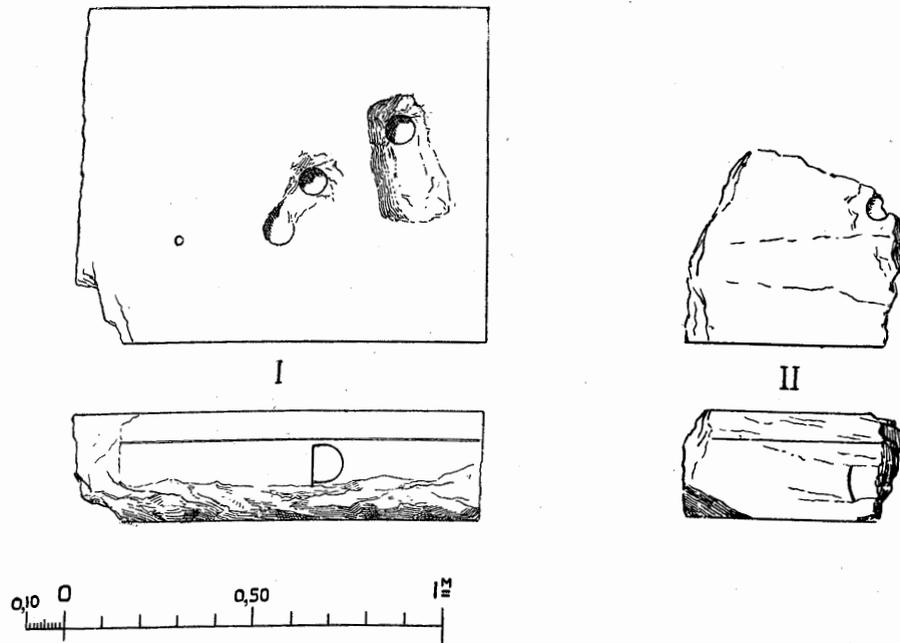


Fig. 107. — Dalle de l'ex-voto des Liparéens.

Une inscription en caractères de la 1^{re} moitié du v^e siècle se lit sur la face supérieure (haut. des lettres 0 m. 045 à 0 m. 055). Cette inscription, comme il arriva fréquemment à Delphes, fut remplacée dans la 2^e moitié du iv^e siècle par une autre de type monumental (haut. des lettres 0 m. 17) gravée sur la face antérieure. Chacun des blocs portait une au moins de ces grandes lettres, inscrite sur une des faces externes; trois d'entre eux ont en outre une inscription gravée sur la face supérieure. Nous en donnons l'énumération en rappelant, le cas échéant, le n^o d'ordre adopté par M. Bourguet :

I (= Bourguet, n^o I) (fig. 107). Sans n^o d'inv. — Dans le dépôt en face de la maison de l'École Française. — Longueur complète (face antérieure) 1 m. 097.

Sur la face supérieure, deux trous de scellement pour les pieds d'une statue tournée du côté de la face inscrite.

Sur la face antérieure, reste d'un P.

II (= Bourguet, n^o VIII) (fig. 107). Sans n^o d'inv. — Dépôt près du trésor des Athéniens au Sud-Ouest. — Longueur conservée 0 m. 50.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face antérieure, reste d'un O.

III (= Bourg., n° IV) (fig. 108). Sans n° d'inv. — Devant le mur à contreforts, à gauche de la maison de l'École. — Brisée à gauche et à droite. Longueur conservée 0 m. 75.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure, lettre entière : Γ .

IV (= Bourg., n° V) (fig. 108). Inv. n° 724. — Trouvée près du trésor des Athéniens, à l'Est. — Longueur antérieure 1 m. 02.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face supérieure, une inscription dont nous avons pu, M. Bourguet et moi, compléter ainsi la première lecture :

$\lambda\lambda\iota\pi\alpha\rho\alpha\iota\tau\omicron(\delta)$

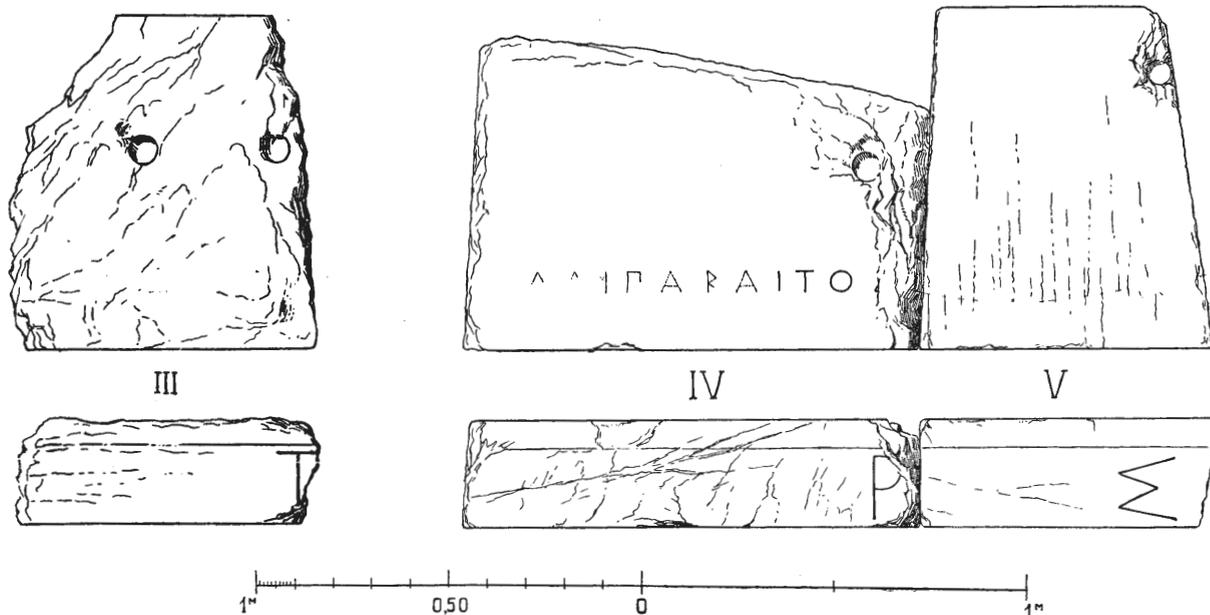


Fig. 108. — Autres dalles du même ex-voto.

Les sept premières lettres sont très effacées, mais pourtant visibles sous un certain éclairage. La première semble plutôt le reste d'un λ que d'un ν . Après σ , on aperçoit l'angle inférieur gauche d'un δ .

Sur la face antérieure : Γ .

V (= Bourg., n° VI) (fig. 108). Sans n° d'inv. — Près de la porte B', à l'Ouest du péribole. — Retaillée à droite. Longueur antérieure 0 m. 75. — Cette dalle se jointoyait à la précédente par la tranche gauche.

Un trou de scellement pour une statue.

Sur la face supérieure, traces de lettres (quelques lettres angulaires).

Sur la face antérieure : Σ .

VI (= Bourg., n° VII) (fig. 109). Inv. n° 1000 ; inv. de l'éphorie n° 4554 β . — Trouvée près du trésor des Athéniens, à l'angle Sud-Est. — Brisée à gauche ; retaillée (?) à droite. Longueur conservée 1 m. 06.

Un trou de scellement pour une statue.
Sur la face supérieure :

ποτυρσαν

Sur la face antérieure, j'ai cru voir la trace d'une lettre angulaire à la hauteur de l'intervalle entre π et σ (A. Martinaud l'avait indiquée à la même place sur un croquis).

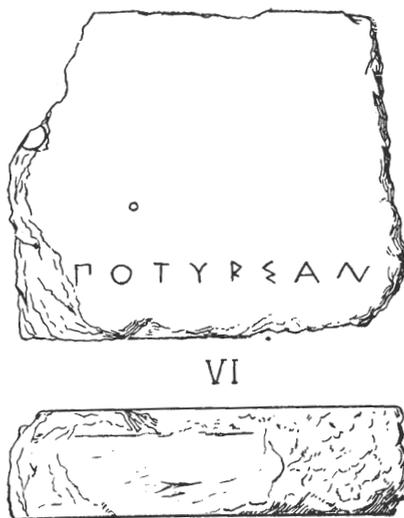


Fig. 109. — Autres dalles du même ex-voto.

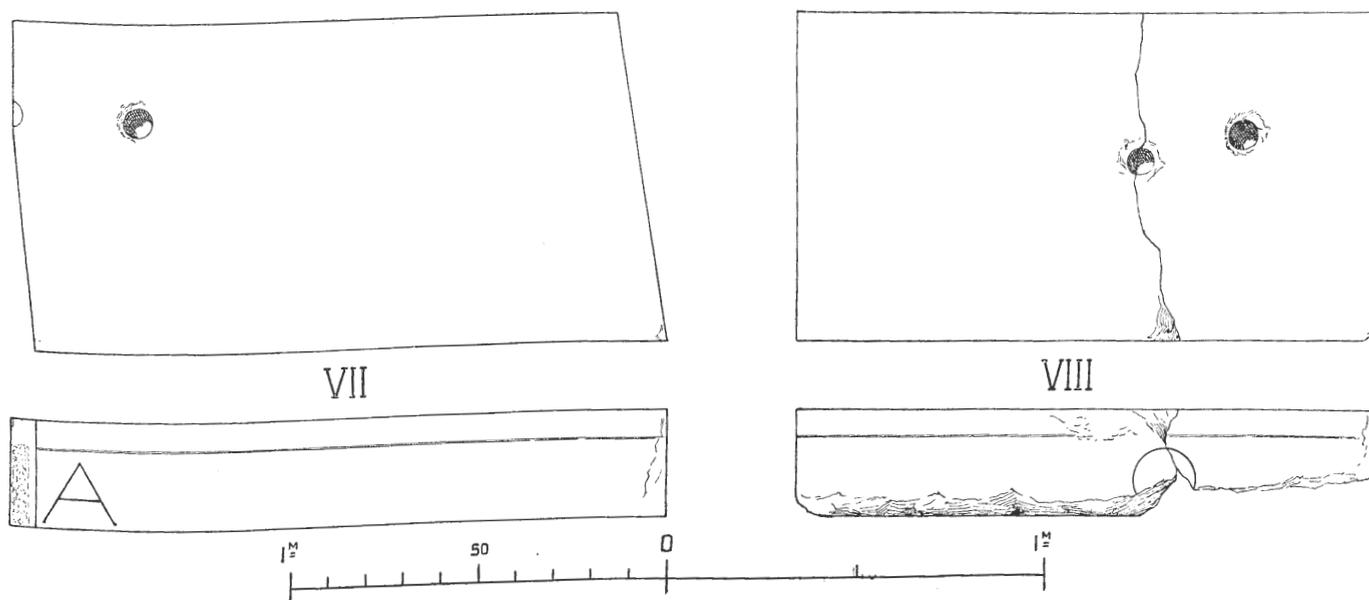


Fig. 110. — Autres dalles du même ex-voto.

VII (= Bourg., n° III) (fig. 110). Sans n° d'inv. — Dépôt devant la maison de l'École. — Longueur antérieure 1 m. 678.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : A.

Entre cette lettre et le joint de droite, M. Bourguet avait signalé des traces confuses d'une autre lettre. De fait, on aperçoit quelques traits verticaux : j'en ai, suivant les jeux de l'éclairage, distingué jusqu'à cinq, respectivement à 0 m. 52, 0 m. 66, 0 m. 73, 0 m. 80, 0 m. 84 de la pointe de l'A ! On peut y voir les restes d'un π, d'un ι, d'un ρ, aussi bien qu'un simple effet de l'usure ; mais je crois en définitive qu'il n'y avait pas d'autre lettre que cet A sur la dalle.

VIII (= Bourg., n° II) (fig. 110). Sans n° d'inv. — Même dépôt. — Longueur antérieure 1 m. 52.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : O. Ni à droite, ni à gauche, on n'aperçoit aucune trace de lettre, bien que la surface de la pierre soit très saine.

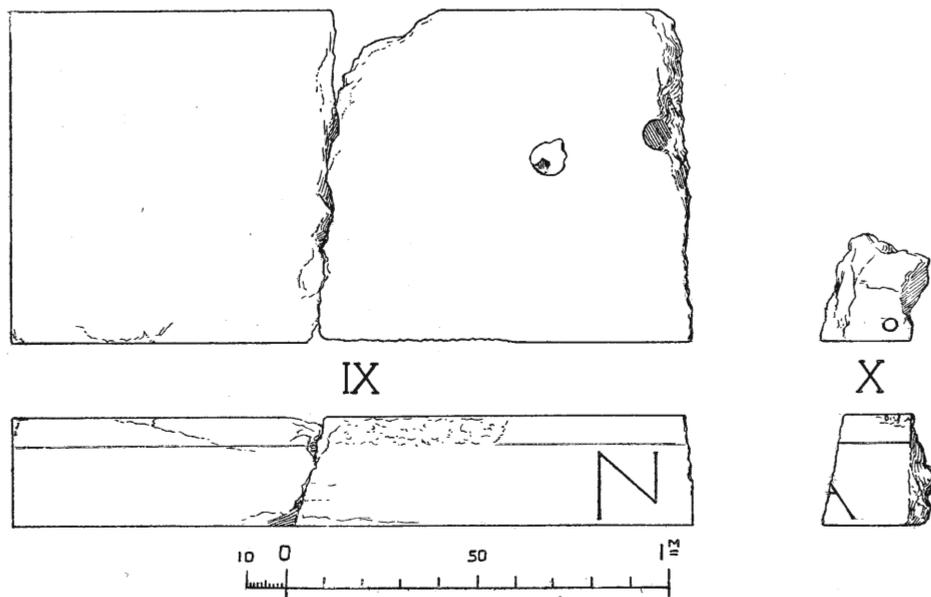


Fig. 111. — Autres dalles du même ex-voto.

IX (fig. 111). Sans n° d'inv. — Même dépôt. — Retournée à droite. Longueur antérieure 1 m. 78.

Deux trous de scellement pour une même statue.

Sur la face antérieure : N. A gauche de la lettre, la surface de la pierre, qui est très saine, ne porte aucune trace de gravure. On peut affirmer qu'il n'y a jamais eu d'autre lettre que N.

X (fig. 111). Inv. de l'éphorie n° 4745. — Au musée épigraphique.

Reste d'un A.

Les débris de l'inscription archaïque en petits caractères permettent les restitutions suivantes :

dalle IV : Κνίδιοι τοί ἐ]λλιπάραι τόδ[ε τὸ μνῆμα (ou ἄγαλμα)...

dalle VI : ...ἀ]πὸ Τυρσαν[ῶν...

On remarque que la dédicace, dans sa première partie, présente des anomalies : ni la formule par laquelle se désignent les Liparéens, ni la mention du monument ne sont choses usuelles ; aussi y a-t-il lieu de supposer que l'inscription était métrique ; l'allongement de la syllabe initiale de *Κνίδιοι* n'aurait pas de quoi surprendre. La suppression des articles permettrait d'obtenir un commencement d'hexamètre tel que : *Κνίδιοι ἐ]λιπάραι τόδ[ε μνάμα...* S'il en est ainsi, une restitution complète du texte est impossible.

Elle l'est d'ailleurs tout autant, si l'on rétablit, suivant l'usage ordinaire des dédicaces en prose, *δεκάταν, ἀνέθεν, ἐλόνητες*, etc... Car, pour replacer la dalle VI, qui porte les restes de *ἀ]πὸ Τυρσαν]ῶν*, il faut s'arranger de manière que le trou de scellement de la statue qui s'y dressait ne soit pas trop rapproché de ceux des statues voisines, et de manière que la face antérieure tombe dans un intervalle entre deux grandes lettres, ou qu'on y puisse restituer une lettre angulaire (si tant est que la pierre porte bien une trace de ce genre). Les diverses combinaisons que j'ai tentées n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant.

Dans l'inscription de la face antérieure, on voit tout de suite quelle place occupaient les lettres T, P, Σ, des dalles III, IV, V (fig. 108) : ce sont les restes du mot *T[υ]ρσ[αν]ῶν*. On constate que la distance moyenne, entre les axes des lettres, devait être de 0 m. 75 env. C'est là une dimension assez grande pour nous engager à ne pas restituer à l'inscription du IV^e siècle la rédaction de l'inscription archaïque et à en réduire le contenu aux noms du peuple vainqueur, du peuple vaincu et du dieu, c'est-à-dire à une formule comme *Λιπαραῖοι ἀπὸ Τυρσανῶν Ἀπόλλωνι*.

Des trois O que contenait l'inscription, il en est resté deux ; pour l'un (dalle VIII) nous verrons qu'il appartenait à *Ἀπόλλωνι* ; l'autre (dalle II) ne peut provenir de *ἀπό* ; car on devrait le rétablir immédiatement avant le T de la dalle III, et il en résulterait le rapprochement de trois trous de scellements. Il appartenait donc au nom *Λιπαραῖοι*.

La place des lettres P, A, O, N, des dalles nos I, VII, VIII, IX peut être aisément rétablie.

Le P appartient nécessairement au mot *Λιπαραῖοι*, puisque celui de la dalle IV fait partie de *Τυρσανῶν* et que l'inscription ne contenait que deux P.

Le N de la dalle IX offre une particularité qui déconcerte. Il se trouve à 1 m. 53 du joint de gauche. L'intervalle est donc suffisant pour que deux lettres y aient trouvé place. Or, nous l'avons noté, cet intervalle est vide ; et l'on peut assurer qu'il n'y a *jamais eu* sur cette dalle d'autre lettre que ce N. S'il y en avait eu d'autres, la surface très saine de la pierre en aurait gardé une trace aussi nette que du N.

Or, nous avons constaté que le groupe T · PΣ attestait, entre les lettres, une distance de 0 m. 75 env. De 1 m. 53 à 0 m. 75 la marge est grande. Faut-il donc penser que cette lettre N appartenait à un autre monument que celui des Liparéens ? Rien ne nous permet de rejeter *a priori* cette supposition. Mais nous allons voir que des raisons sérieuses nous engagent à l'écarter.

Le cas du N n'est pas isolé en effet. Il en est de même pour l'O de la dalle VIII. A gauche de la lettre, sur un espace de 1 m. 07, aucune autre lettre n'est visible. Ici encore on peut assurer que dans cet espace il n'en a jamais existé aucune.

Enfin passons à l'A de la dalle VII. A quelque distance, à droite, nous avons relevé des traces confuses ; celle de ces traces qui se trouve le plus à droite est à 0 m. 84 de l'axe de l'A. A droite de ces traces, la pierre, qui mesure jusqu'au joint une longueur de 0 m. 72, est de nouveau assez nette ; or on peut assurer que de ce côté aucune lettre n'a été gravée.

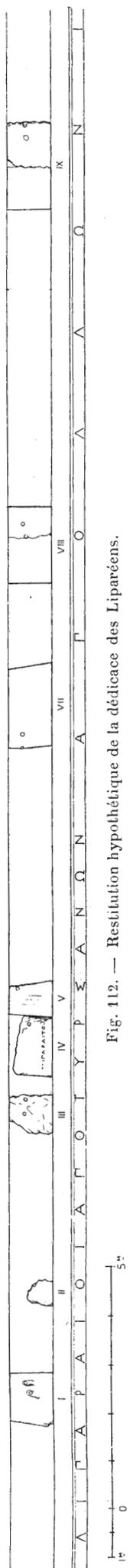


Fig. 112. — Restitution hypothétique de la dédicace des Liparéens.

En somme les trois lettres, **A, O, N**, — les deux dernières sans doute possible, à notre avis, — étaient séparées des lettres voisines par un intervalle bien supérieur aux 0 m. 75 qui nous paraissent avoir représenté l'intervalle moyen entre lettres dans le texte *Λιπαρχαῖοι ἀπὸ Τυρσανῶν*.

Or ces trois lettres font partie du nom *Ἀπόλλωνι*.

Nous voici donc en présence de deux hypothèses : ou bien nous devons admettre la coexistence de deux monuments très semblables, mais dont l'un aurait eu une dédicace en caractères plus espacés que l'autre ; ou bien il nous faut penser qu'il s'agit d'un seul et unique monument, mais où, par un sentiment de piété particulière, le nom du dieu aurait été mis en valeur par l'espacement des lettres.

C'est à cette seconde hypothèse que je me suis arrêté. Le schéma de la figure 112 montre quelle pouvait être la disposition générale de l'inscription. Bien entendu, il est loisible de placer *Ἀπόλλωνι* entre *Λιπαρχαῖοι* et *ἀπὸ Τυρσανῶν* ; d'autre part rien ne prouve que j'aie eu raison de restituer aux dalles portant le nom du dieu des longueurs à peu près égales ; du moins est-il nécessaire de fixer l'intervalle minimum entre les lettres du mot *Ἀπόλλωνι* à 1 m. 60 env. (la distance du **N** au bord gauche étant de 1 m. 53).

Le monument devait avoir une longueur considérable : 14 m. 50 env. pour la première partie *Λιπαρχαῖοι ἀπὸ Τυρσανῶν* ; et au moins autant pour le seul mot *Ἀπόλλωνι*. C'est donc à une trentaine de mètres que nous devons fixer la longueur de l'ex-voto. On aimerait pouvoir calculer approximativement le nombre des statues qui le composaient ; mais rien ne prouve que ces statues aient été régulièrement espacées ; il semble toutefois, à en juger par ce qui se passe pour les lettres **A, O, N**, qu'une statue se dressait au-dessus de chaque lettre du nom du dieu. Il y en aurait donc eu huit dans la partie droite du monument.

Si considérable que nous apparaisse la valeur de l'offrande liparéenne, ce que nous venons d'en dire est pourtant inférieur encore à la réalité, puisqu'aux dalles ci-dessus décrites, nous en devons joindre d'autres dont la provenance est la même. Elles présentent les mêmes caractères que celles-ci (dimensions identiques en largeur et hauteur, bandeaux sur les faces extérieures, joints biais non scellés) (fig. 113). En outre, comme on va le voir, les inscriptions se réfèrent aux mêmes événements. Les lettres, hautes de 0 m. 055 à 0 m. 06, sont de la seconde moitié du IV^e siècle, comme celles de l'inscription monumentale précédente.

XI. Sans n^o d'inv. — Complète, en trois morceaux : celui de l'angle gauche au musée épigraphique ; les deux autres sur la terrasse du mur polygonal, près du rocher. — Longueur antérieure : 1 m. 61.

Deux trous de scellement pour une statue.

L'inscription est *στοιχηδόν*.

D'après les traces de lettres, la restitution est la suivante :

*Μ]ναμα μὲν ἀ[θάνα]τον [.
 Ταν ἀ[πὸ Τυρ]σα[ν]ῶν ἀνε[θ]*

A la troisième lettre après *ἀθάνατον*, reste très incertain de la barre oblique d'un A ou d'un Λ.

XII. — N° d'inv. 3863. — Sur la terrasse du mur polygonal, près de la fontaine. — Cassée à droite. Longueur maxima 1 m. 05.

Faisait probablement suite à la pierre précédente : les joints ont la même obliquité.

— ιτσ(δ) — —
— ιβω(ι) — —

A la deuxième ligne on doit restituer sans doute *Φσ|ιβω[ι...*

XIII. — N° d'inv. 629. — Terrasse du mur polygonal. — Cassée à droite et en arrière. — Longueur maxima 0 m. 45.

Un trou de scellement sur la face supérieure.

— ν|αυμαχι[— —
— δουλ|οσύνα[— —

XIV. — N° d'inv. 572. — Musée. — Petit morceau brisé sur trois côtés, qui se raccorde avec le précédent.

1^{re} ligne : reste d'un σ, puis δε.

2^e ligne : restes d'un ζ ou d'un υ, et d'une lettre angulaire.

XV. — N° d'inv. 714. — Trouvée sur l'esplanade du temple, à la hauteur de l'opisthodomé. — Cassée à gauche et en arrière. Longueur maxima 0 m. 80.

— νελ — —
— ολλ — —

A la 2^e ligne, peut-être les restes du nom d'*Ἀπέλλων*.

Il s'agit, comme on le voit au premier abord, d'une inscription métrique. Il semble bien que les

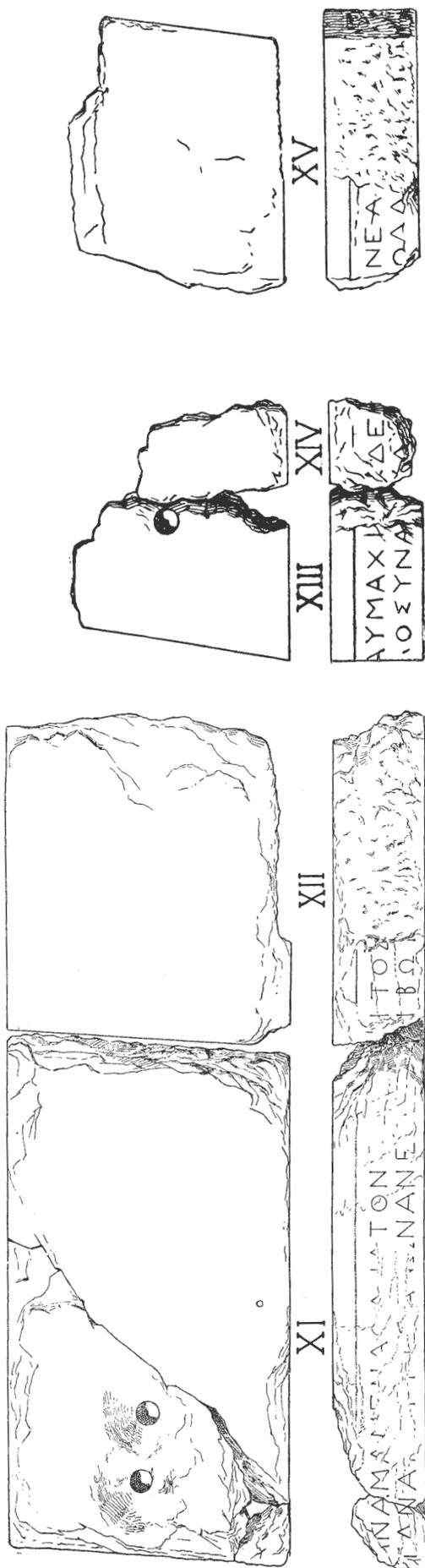


Fig. 113. — Dalles portant les restes d'une inscription métrique.

hexamètres dont elle était composée ne dépassaient pas le nombre de quatre, et qu'ils se répartissaient en distiques opposés au moyen de μὲν (dalle n° XI) et de δὲ.

Nous avons rapproché les dalles XI et XII (fig. 413) pour une raison matérielle : bien que le cadre d'anathyrose, au joint de droite de la dalle XI, ait été retailé tardivement, le martelage à l'intérieur de ce cadre n'a pas souffert ; or cette surface martelée présente par rapport à la face antérieure une obliquité qui correspond très exactement à celle du joint gauche de la dalle XII.

On aurait donc, pour les deux premiers vers, une restitution de cette sorte :

M]νᾶμα [μὲν] ἀ[θάνα]τον. ι τὸ[δε νικᾶν]¹
Tᾶν ἀ[πὸ Τυρ]σῶν ἀνέ[θεν Φο]ίβω[ι Λιπαρ]αῖοι.

Pour le deuxième distique, la restitution est des plus incertaines : ... ν]αυμυχ[ι]([α])(ς) δε[...] paraît sûr pour le premier vers ; dans le deuxième, les lettres ολλ du fragment XV semblent être des débris du nom d'Apollon. Pour le reste il ne peut s'agir que d'hypothèses².

Quoi qu'il en soit, un fait certain ressort de ce texte mutilé, c'est qu'il commémorait le triomphe des Liparéens sur les Étrusques, vaincus à plusieurs reprises — la conjecture νικᾶν, pour expliquer le τᾶν du v. 2, est des plus probables, — dans des batailles navales (ναυμυχι...). On peut donc affirmer que ce texte se rapporte au même ensemble que la grande inscription étudiée ci-dessus, et que les dalles où il est gravé faisaient partie du grand ex-voto liparéen.

Or on peut conjecturer que les dalles avec inscription métrique devaient avoir une longueur de 5 mètres environ et qu'elles portaient deux ou trois statues. Nous arrivons ainsi pour le monument à une longueur totale de 35 mètres et nous pouvons estimer que le chiffre de 20 statues n'est pas excessif.

Mais si démesuré qu'ait été ce piédestal, il est pourtant assuré qu'il se prolongeait encore d'un côté ou de l'autre de l'ex-voto des Liparéens.

D'autres dalles ont été retrouvées, qui présentent tous les caractères relevés ci-dessus et dont les dimensions en largeur et en hauteur sont celles mêmes des dalles précédemment décrites. Si nous en laissons de côté neuf, représentant une longueur de 8 m. 60 au minimum, dont une des faces antérieures est rongée ou mutilée et qu'on pourrait, à la rigueur, considérer comme ayant fait partie de l'offrande des Liparéens, il en reste quelques-unes qui proviennent d'autres monuments. Ce sont :

1° (fig. 414) Inv. n° 422. — Dans le dépôt près de la gendarmerie.

Brisée en arrière et à droite. — Longueur maxima 0 m. 85.

Sur la face supérieure, un scellement rectangulaire.

1. Le premier vers contenait sans aucun doute le mot νικᾶν, et il est probable que ce mot formait le 6^e pied. Toute restitution plus complète ne saurait être donnée, bien entendu, qu'à titre d'indication ; par exemple :

Μνᾶμα μὲν ἀθάνατον ἀγχιτῆρι τόδε νικᾶν

ou encore, comme le suggère M. Bourguet, avec un jeu de mots portant sur Λιπάρα :

Μνᾶμα μὲν ἀθάνατο, λιπαρᾶι τόδε σειράδι νικᾶν.

2. M. Bourguet propose sous toutes réserves, une restitution comme :

[Tᾶς δ' ἐκ ν]αυμυχ[ι]([α])ς δε[κράταν ἔστησα]ν ἐλ[όντες]
[ἐξὸς δου]λοσύνα[ς χ]ι[α]ρίν εἰδότες Ἄπ]όλλ[ωνι].

Sur la face antérieure, un décret de proxénie en faveur d'un certain Hύρρων Αίν [... Le décret porte le nom de l'archonte et des bouleutes : $\alpha\rho\chi\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma \Delta\acute{\iota}\omega\nu\varsigma$, [$\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\omicron\upsilon\tau\omicron\upsilon\nu$ env. 8 lettres] | $\Delta\alpha\mu\omicron\tau\acute{\iota}\mu\omicron\upsilon$, $\text{Πρ}\acute{\alpha}\chi\omicron\upsilon$, $\text{Ε}\acute{\upsilon}\pi\acute{\omicron}\lambda\iota\omicron\varsigma$ ¹.

Rien ne permet de supposer que Hύρρων soit un Liparéen.

2° Inv. n° 3637. — Sur la terrasse du mur polygonal, près de l'angle Sud-Est du temple. — Longueur : 4 m. 085.

Sur la face supérieure une petite cavité circulaire large de 0 m. 015, profonde de 0 m. 02, qui n'est certainement pas un trou de scellement pour une statue. La statue devait donc reposer librement sur le socle. Sur l'une des faces extérieures, une signature (lettres de 0 m. 010 à 0 m. 013) : $\text{Ἀριστοδῆμος Ἀθηναῖος ἐ[ποίησε]ν}$ ².

Ce monument était très probablement sans aucun rapport avec celui des Liparéens.

3° Dans le dépôt, à gauche de la maison de l'École. — Brisée en arrière. — Longueur : 4 m. 12. Sur la face supérieure, un scellement qui dessine l'empreinte d'un pied.

La statue se présentait de profil, ce qui n'est pas le cas dans le monument des Liparéens. Elle n'appartenait donc pas au même ensemble.

Ainsi, nous venons de constater l'existence à Delphes d'un très important piédestal auquel on peut restituer une longueur *minima* de 40 mètres, en ne tenant compte que des pierres décrites ci-dessus et de celles sur lesquelles se complétait l'inscription.

M. Bourguet avait déjà reconnu³ qu'il ne pouvait s'agir ici que de pierres de chaperon couronnant un mur. L'étude présente ne fait que confirmer cette hypothèse. En quelle partie du sanctuaire, en effet, sinon à l'assise terminale d'un mur, pourrait-on trouver la place pour un monument ayant l'ampleur de l'offrande liparéenne? Et surtout, l'assise terminale d'un mur ne constituait-elle pas le seul « piédestal » propre à réunir des ex-voto disparates, fort différents d'importance et très divers d'origine?

Quel était ce mur? Le choix, comme on le voit, est limité à l' $\text{ἱσ}\acute{\gamma}\acute{\epsilon}\gamma\alpha\omicron\nu$, au mur polygonal et au mur de l'esplanade.

Mais l' $\text{ἱσ}\acute{\gamma}\acute{\epsilon}\gamma\alpha\omicron\nu$ est exclu pour la raison que les parties les plus anciennes en sont du

1. M. Bourguet veut bien m'apprendre qu'à son avis, il s'agirait plutôt du Dion qui fut archonte au milieu du III^e siècle, que de l'archonte de 336. Cette date, de plus, paraît mieux s'accorder avec le caractère de l'inscription dont les lettres ont des *apices* déjà très appuyés.

Contrairement à ce qu'indique *Berl. Phil. Woch.*, 1912, p. 1141, l'inscription est sûrement finie après le nom d' $\text{Ε}\acute{\upsilon}\pi\acute{\omicron}\lambda\iota\omicron\varsigma$.

2. On peut se demander si cet Aristodémos, dont il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre signature, ne serait pas le bronzier contemporain de Lysippe qui exécuta, entre autres œuvres célèbres, des statues de vainqueurs aux courses de chars (Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 51). L'inscription paraît être du IV^e ou du III^e siècle.

3. *BCH*, XXXV, 1911, p. 456, n. 1.

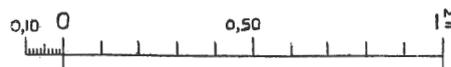
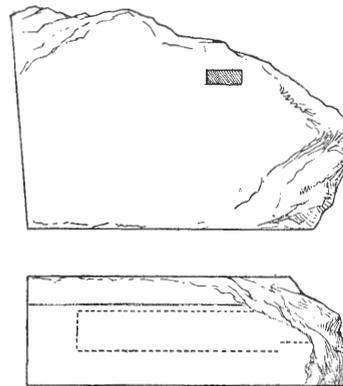


Fig. 114. — Dalle inscrite (Décret de proxénie pour Hύρρων Αίν ...).

iv^e siècle, c'est-à-dire de cent ans au moins plus récentes que l'ex-voto des Liparéens (voir p. 219).

Restituer l'ex-voto au sommet du polygonal est au premier abord une hypothèse bien tentante. Quel magnifique piédestal en effet pour cette offrande colossale, dont la monumentale inscription aurait pu se lire ainsi dès le premier tournant de la voie sacrée!

Je crois pourtant qu'il n'en allait pas ainsi et qu'il faut, pour les raisons que je vais exposer, préférer le mur de l'esplanade.

Un premier argument est fourni par les provenances. Sans doute deux dalles ont été trouvées près du trésor des Athéniens; mais on peut supposer qu'elles ont été amenées là par suite d'une chute; car le lieu d'origine des autres est à un niveau beaucoup plus élevé. Ces dalles, pour la plupart, sont ou bien sur la terrasse du mur polygonal, ou bien dans un de ces dépôts constitués à l'Ouest du sanctuaire avec des pierres recueillies en général *au niveau du temple*. Aucune, à notre connaissance, n'a été trouvée au pied même du mur polygonal, c'est-à-dire en une région qui aurait dû en contenir le plus grand nombre si elles avaient fait partie de ce mur.

Autre argument. Nous avons vu ci-dessus (p. 142) que les pierres à bandeaux se répartissaient en deux groupes de dimensions un peu différentes. S'il fallait, en ne tenant compte que de la vraisemblance, attribuer l'un de ces groupes au mur de l'esplanade, et l'autre au mur polygonal, c'est au mur polygonal, à n'en pas douter, qu'on restituerait les pierres les plus larges. Il semble bien en effet que ce mur devait être plus épais que le mur de l'esplanade, en raison de la masse des terres soutenues. Ainsi nous réserverions pour le mur polygonal les dalles larges de 0 m. 99 et pour le mur de l'esplanade les dalles de l'offrande liparéenne qui n'ont que 0 m. 877 de largeur.

Enfin, il me paraît que le récit de Pausanias apporte en faveur de notre hypothèse un argument concluant. Pausanias (X, 16, 7) parle en ces termes d'un monument consacré par les Liparéens :

Παραλογώτατον δὲ ἐπυθανόμην ὑπάρξαν Λιπαραίοις ἐς Τυρσηνούς. Τοὺς γὰρ δὴ Λιπαραίους ἐναντία ναυμαχῆσαι τῶν Τυρσηνῶν ναυσὶν ὡς ἐλαχίσταις ἐκέλευσεν ἡ Πυθία. Πέντε οὖν ἀνάγονται τριήρεσιν ἐπὶ τοὺς Τυρσηνούς· οἱ δὲ, ἀπηξίουσαν γὰρ μὴ ἀποδεῖν Λιπαραίων τὰ ναυτικὰ, ἀντανάγονταί σφισιν ἴσαις ναυσί. Ταύτας τε οὖν αἰροῦσιν οἱ Λιπαραῖοι καὶ ἄλλας πέντε ὑστέρας σφισιν ἀνταναχθείσας, καὶ τρίτην νεῶν πεντάδεκα καὶ ὡσπύτως τετάρτην ἐχειρώσαντο. Ἀνέθεσαν οὖν ἐς Δελφοὺς ταῖς ἀλούσαις ναυσὶν ἀριθμὸν ἴσα Ἀπόλλωνος ἀγάλματα.

Il est difficile de contester que les vingt statues d'Apollon élevées par les Liparéens à la suite de ces quatre victoires navales aient constitué l'offrande dont nous avons retrouvé les débris.

Il sera question plus loin avec quelque détail (chap. IX) de la visite de Pausanias en cette partie du sanctuaire; nous nous bornerons ici à mettre en lumière les quelques particularités propres à fixer, d'une manière suffisamment précise, en quel point de son itinéraire Pausanias décrit l'offrande des Liparéens.

A partir du moment (X, 14, 4) où le voyageur arrive à la hauteur de l'autel de Chios, il mentionne les monuments suivants :

— le loup de bronze dédié par Delphes *πλησίον τοῦ βωμοῦ τοῦ μεγάλου*;

— la statue de Phryné, par Praxitèle, et, à la suite de celle-ci (*ἐφεξῆς ταύτῃ*), des œuvres



Fig. 115. — Mur polygonal. Côté Est (vue prise au moment des fouilles).

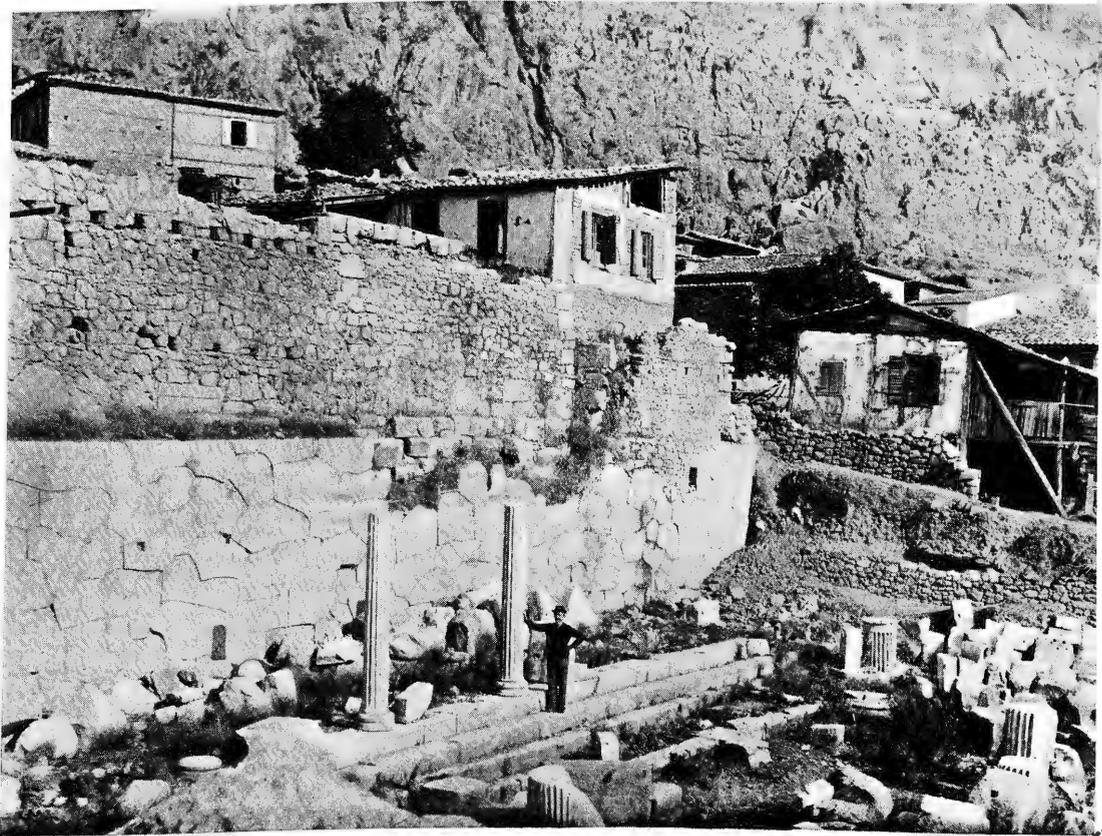


Fig. 116. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Est (vue prise au moment des fouilles).



Fig. 117. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Ouest
(vue prise au moment des fouilles).



Fig. 118. — Vue prise de l'« aire ». A droite, le mur polygonal.

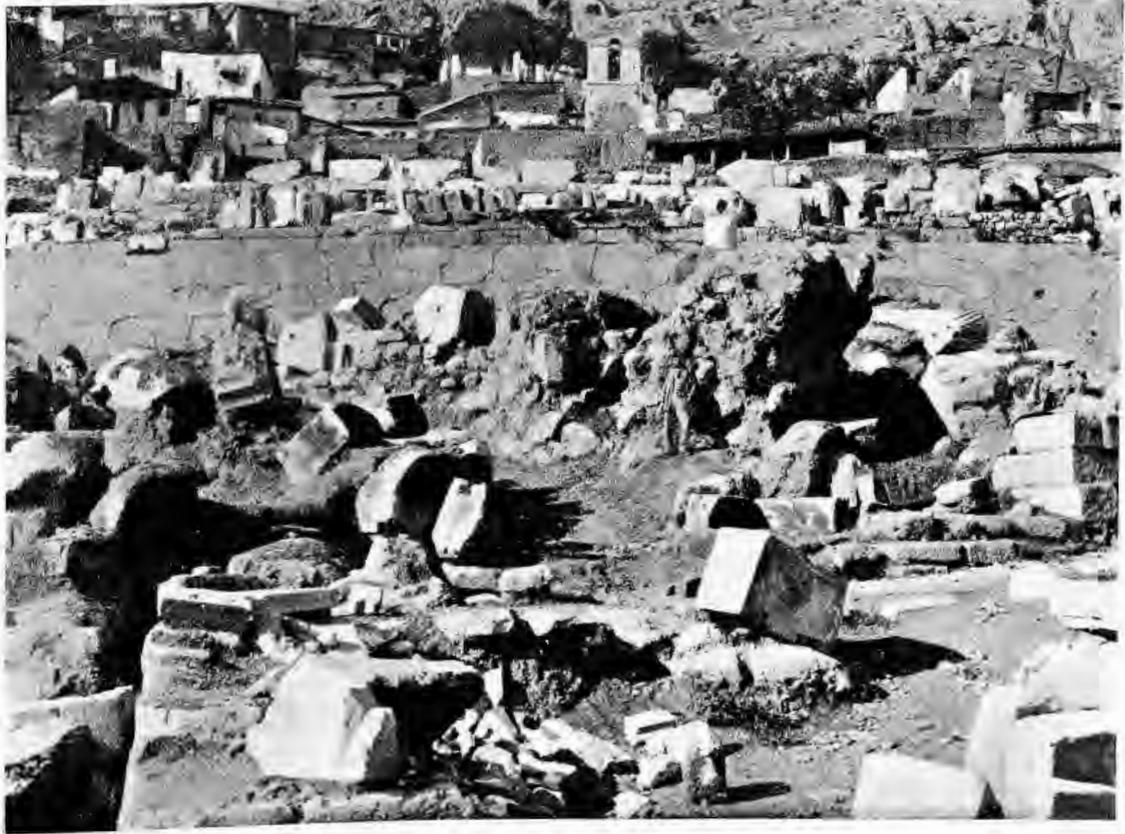


Fig. 119. — Mur polygonal. Côté Sud, près du rocher de la Sibylle
(vue au moment des fouilles).



Fig. 120. — Mur polygonal. Côté Sud à la hauteur de la fontaine de la terrasse
(vue prise au moment des fouilles).

diverses : deux statues d'Apollon, consacrées l'une par les Épidauriens au moment des guerres médiques, l'autre par les Mégariens en 444 ; le bœuf de Platées, datant des guerres médiques ; deux statues d'Apollon, dont l'une, l'Apollon « Sitalcas », haute de 35 coudées, fut payée sur l'amende des Phocidiens ;

— un groupe d'offrandes étoliennes ;

— $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}\ \tau\tilde{\omega}\ \text{'}\Lambda\pi\acute{\omicron}\lambda\lambda\omega\nu\iota$ (il s'agit évidemment ici de la statue « par excellence » d'Apollon, de l'Apollon Sitalcas), les cavaliers de Phères, dont on a retrouvé un morceau de base non loin du pronaos.

— le palmier des Athéniens ; le char de Battos de Cyrène ; tout auprès, un autre Apollon payé sur l'amende des Phocidiens ; le socle du cratère d'Alyatte ;

— l'omphalos, qui n'est autre, sans doute, que l'omphalos de marbre découvert sur la place du pronaos (cf. p. 71, et fig. 63) ;

— $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}\ \tau\tilde{\omega}\ \text{'}\text{A}\pi\acute{\omicron}\lambda\lambda\omega\nu\iota$, après quelques offrandes d'importance médiocre, le bœuf en bronze de Karystos¹ (chap. IX) ;

— les statues des stratèges étoliens, vainqueurs des Acarnanes, dont les bases ont été en partie retrouvées sur la place du pronaos (chap. IX) ;

— l'offrande des Liparéens ;

— une statue d'Apollon qui passait pour la plus ancienne de Delphes ;

— etc., etc...

De cette énumération, il ressort que les monuments formaient un groupe topographiquement peu étendu : près de l'autel, le loup de Delphes ; près du loup, Phryné ; à côté de Phryné, une rangée d'offrandes parmi lesquelles se dressait l'Apollon Sitalcas ; c'est cet Apollon qui, en raison de son importance, sert de repère à Pausanias ; il mentionne la statue vers le milieu et à la fin de cette partie de sa promenade, comme si les autres avaient formé cercle autour d'elle.

On peut d'autre part affirmer que les monuments énumérés, tout au moins jusqu'aux statues des stratèges étoliens vainqueurs des Acarnanes, occupaient la place du pronaos ou le voisinage. La chose est *a priori* vraisemblable : parmi ces monuments, il en est en effet de très anciens, et datant d'une époque où cette région particulièrement sainte offrait aux ex-voto un espace encore peu encombré ; il en est d'autres qui, en raison de leur exceptionnelle valeur, ne pouvaient se trouver qu'auprès du temple, en avant de la façade principale. Mais, de plus, trois des offrandes vues par Pausanias doivent être identifiées avec des débris recueillis sur la place même du pronaos : ce sont, nous l'avons vu, l'omphalos de marbre, les cavaliers de Phères et les statues étoliennes².

Donc, en ce point de sa description où il mentionne les statues étoliennes, Pausanias est encore tout près du pronaos ; du moins l'on peut admettre qu'il n'a pas encore quitté l'esplanade du temple.

1. On verra plus loin (chap. IX) que l'identification, proposée par M. Bourguet (*Rev. Et. gr.*, XXV, 1912, p. 22), d'une pierre de ce monument est confirmée par la forme très particulière d'un des scellements de la statue. Malheureusement c'est assez loin du pronaos, c'est au Nord du trésor d'Athènes que la pierre a été retrouvée.

2. C'est à dessein que je ne parle pas ici de certaines identifications proposées, qui me paraissent ne s'appuyer que sur de trop vagues indices.

A-t-il donc quitté cette esplanade, est-il descendu sur la terrasse du temple, quand, aussitôt après avoir parlé des statues étoliennes, il en arrive à l'ex-voto des Liparéens ? Évidemment non. Rien n'indique qu'il ait, même un instant, changé de route : sa description suit le même train ; après avoir appris de l'exégète (ἐπινοθάνόμενον) la merveilleuse histoire des vingt Apollons de Lipara, Pausanias passe à une petite statue très antique que nous devons, en raison de son antiquité même, restituer à proximité de la façade orientale du temple.

Mais, dira-t-on, ne se peut-il pas que Pausanias ait décrit certains monuments qui se trouvaient sur la terrasse du polygonal, mais qu'il pouvait apercevoir de la place du pronaos ? Si les Apollons de Lipara s'étaient dressés sur le mur polygonal, ne pouvait-il, de l'esplanade, les contempler à son aise ?

Sans doute, et la supposition n'a en soi rien d'invraisemblable. Mais il me semble qu'un texte épigraphique s'y oppose.

En cette partie de sa promenade, avons-nous dit, Pausanias ne devait pas être très éloigné du pronaos ; et l'on doit admettre que l'ex-voto des Liparéens se trouvait à proximité de cette région, c'est-à-dire soit sur l'esplanade même, non loin de l'entrée du temple, soit à l'angle Sud-Est du mur polygonal.

Or l'angle Sud-Est du mur polygonal paraît exclu, à en juger par une inscription, qui est antérieure d'un siècle environ à la visite de Pausanias.

L'inscription, qui est bien connue¹ et dont on trouvera ailleurs le texte (p. 169), est celle où il est dit que les Amphictyons et Tib. Claudius Kléomachos, leur épimélète, ont réparé le mur polygonal (τὸ ἀνάλημμα), tant au côté intérieur « sous les statues » (τὸ ἔσω τὸ ὑπὸ τοῦς ἀνδριάντας), qu'au côté extérieur (τὸ ἔξωθεν), c'est-à-dire tant au côté Est, le long de la voie, qu'au long côté Sud. Du texte même, il ressort clairement qu'à l'époque de Kléomachos, il n'y avait pas, ou il n'y avait plus, de statues sur le mur Sud, dans le voisinage de l'angle Sud-Est ; mais, d'autre part, les ἀνδριάντες du mur Est n'étaient certainement pas les Apollons des Liparéens, attendu que le mur de ce côté offre une longueur notablement insuffisante (20 m. 43 au lieu des 35 m. nécessaires). Ainsi, à la fin du 1^{er} siècle de notre ère, époque où Kléomachos était épimélète², le mur polygonal portait à l'Est quelques statues, mais il en était dépourvu au Sud, tout au moins jusqu'à une certaine distance de l'angle.

En conclusion, ces arguments ou, si l'on préfère, ces indices concordants m'ont amené à restituer sur le mur de l'esplanade du temple, l'ex-voto des Liparéens. Il suffit de se reporter au plan de l'état actuel (pl. II) et au plan restauré (fig. 155) pour constater que le seul emplacement convenable est le pan de mur compris entre l'escalier voisin de la fontaine et le retour de la terrasse à l'Est ; c'est dans cette portion seulement, qui mesurait environ 34 m., que nous trouvons la longueur suffisante. Au reste, il est possible que la partie du monument qu'accompagnait la dédicace métrique se soit trouvée sur le retour Est ; et même on s'expliquerait assez bien, de la sorte, pourquoi l'inscription a été scindée en deux portions de longueur inégale et de teneur différente.

Pour finir, il se pose une question accessoire, mais qui n'est pas sans importance. La première idée qui vient, quand on considère la grandeur inusitée de la dédicace du 1^{er} siècle,

1. Voir *Anecd. Delph.*, n° 67 ; Le Bas-Waddington, II, n° 847 ; Dittenberger, *Sylloge*², n° 372.

2. Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 58.

c'est que cette dédicace était faite pour être lue de loin et qu'en conséquence elle devait dominer le côté *extérieur* de la terrasse. Or, si invraisemblable que cela paraisse, il n'en était rien. Car, remarquons-le, cette inscription monumentale regardait du même côté que la petite inscription archaïque qui, elle, ne pouvait être lue que de l'*intérieur* de la terrasse, et elle regardait également du même côté que les statues qui, à n'en pas douter, devaient faire face au temple. Dira-t-on qu'au iv^e siècle, un remaniement a été opéré, qui a bouleversé l'aspect primitif du mur ? J'ai peine à croire qu'on ait fait faire volte-face aux statues et aux dalles qui les portaient ; on ne devine pas quelles auraient pu être les raisons, d'ordre matériel ou moral, qui auraient pu entraîner une transformation aussi considérable. Et, du reste, les pierres mêmes ne portent pas la moindre trace d'une opération qui n'eût pas été sans en laisser.

Ainsi, c'est vers le temple qu'était tournée la dédicace monumentale. On ne pouvait donc pas l'embrasser d'un coup d'œil ; car il est à croire que tout l'espace entre le temple et le mur était encombré d'offrandes. C'était là un inconvénient assez grave ; mais, si les Liparéens du iv^e siècle y ont passé outre, la raison en est qu'il leur était difficile de placer une inscription en arrière des statues ; et, somme toute, le parti qu'ils adoptèrent était d'accord avec la piété, puisque de la sorte le monument tout entier, inscriptions et statues, regardait vers le dieu.

Date de l'esplanade. — Nous verrons, au chapitre suivant, que, selon toute vraisemblance, le plus ancien temple d'Apollon s'élevait à l'emplacement même où se succédèrent les deux autres. Dès l'origine, il fut donc nécessaire d'entasser des remblais sur la pente escarpée et, sans doute, de les soutenir au Sud au moyen d'un mur, dont il est tentant de retrouver l'orientation, sinon la limite, dans la partie Sud-Est de l'esplanade (fig. 154).

L'esplanade qui succéda à celle-ci est celle que nous venons de décrire. Elle date du dernier tiers du vi^e siècle. Le monument des Liparéens qui, selon M. Bourguet, serait de peu antérieur à 473, donne une limite inférieure ; mais il est évident qu'on doit remonter bien au delà. Quand, après 548, on réédifia le temple, on dut, au fur et à mesure qu'on en établissait les fondations, rebâtir la muraille qui devait le masquer au Sud.

Au commencement du siècle suivant, cette muraille subit à son extrémité Est, lors de la construction de l'autel, une modification qui semble avoir été insignifiante ; tout au plus dut-on démolir le pan en retour de ce côté. La catastrophe du iv^e siècle la laissa en grande partie intacte, et ne l'entama qu'au point où furent entamées les fondations du temple, c'est-à-dire à l'extrémité Ouest.

CHAPITRE V

LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL

Au pied de l'esplanade, s'étendait une autre terrasse, qui formait le socle inférieur du temple. Le mur d'appareil singulier, — le « mur polygonal » —, qui la limitait sur trois côtés, subsiste presque intact sur toute son étendue (fig. 115-121).

Sur la terrasse elle-même, à l'intérieur du mur, les fouilles n'ont exhumé du sol que peu de ruines : mais ces ruines posent d'intéressants problèmes. Une fontaine, d'un type très rare, nous ramène à la question de l'adyton et de l'eau prophétique ; et les débris de deux petits édifices découverts au fond du remblai, et dont l'étude doit être complétée par celle d'autres ruines du même âge, nous reportent au temps qui a précédé la construction du temple archaïque.

Nous examinerons successivement : le mur polygonal, — la fontaine, — les constructions antérieures à 548.

LE MUR POLYGONAL

Le plan. — Le mur qui soutient la terrasse comprend trois faces (pl. II) : une longue face Sud qui se développe sur 83 m. 95, un retour à l'Ouest, parallèle à la façade occidentale du temple, et, à l'Est, le long de la voie sacrée, un autre retour, perpendiculaire à la face Sud. De ces trois faces, celle de l'Ouest, seule, est orientée par rapport au temple ; le long mur Sud en diverge fortement d'Ouest en Est. Ainsi, contrairement à ce qu'on eût attendu en bonne logique, le plan de cette terrasse, dont le rôle est d'enclore le temple au Sud, n'a pas été établi par rapport au temple ; il n'a pas davantage été déterminé par l'état du terrain ou par la nécessité de préserver telle ou telle construction plus ancienne. On verra plus loin (p. 200) s'il est possible d'entrevoir les raisons de cette singularité.

La face Est (fig. 115 et 122) est conservée sur une longueur de 20 m. 43. A 3 m. 73 de l'autel (mesure prise à la 4^e assise du soubassement) il s'interrompt brusquement. Or on remarque qu'en ce point la partie du mur en élévation et les deux assises auxquelles la fondation se réduit, ont la face de droite sur la même verticale (fig. 122, a, b, c). Il est pro-

bable que, si cette coupure du mur était due à une démolition, le contour des trois assises à droite aurait présenté un arrachement ; du fait que l'interruption est rectiligne et que la tranche des trois assises est à l'aplomb, il faut conclure que le mur se terminait en ce point. Dans l'intervalle, le sol ne renferme aucun débris, si ce n'est un blocage informe, tout contre l'autel, où l'on peut reconnaître les fondations soit du retour de l'esplanade, soit plutôt de quelque maçonnerie tardive¹.



Fig. 121. — Mur polygonal. Côté Ouest (vue prise en 1911).

Ainsi, comme il était raisonnable de le supposer, la face Est du mur polygonal s'arrêtait à une certaine distance de l'autel, de manière à permettre un accès direct entre la voie sacrée et l'esplanade. On comprend dès lors quelle raison a déterminé l'emplacement du monument de Paul-Émile, devant l'angle Sud-Est du temple : placé face à cette ouverture, il s'offrait aux regards de ceux qui gravissaient la voie sacrée.

Le long côté Sud présente aujourd'hui, dans sa partie occidentale, un dévers très accentué, produit par la poussée prolongée du lourd remblai. On peut se demander si ce dévers n'est pas de date ancienne : on constate en effet qu'il est sensiblement parallèle à celui qui s'ob-

1. Nous ne l'avons indiqué ni sur le plan (pl. II), ni dans l'élévation (fig. 122).

serve à l'ἱσχυράων et dont l'antiquité, nous le verrons plus loin (p. 215), ne saurait être mise en doute.

A l'Ouest (fig. 121 et 124) le mur est long de 12 m. 20¹. A son extrémité Nord, il vient buter contre le long côté d'un des petits édifices (pl. II, D) détruits lors de la construction de la terrasse. En ce point, comme on le voit par la figure 124, les blocs ne sont plus polis sur leur face supérieure ; ils ne faisaient plus partie de la construction en élévation.

La question se pose donc de savoir où et comment se terminait ce mur Ouest.

Ici, le cas est tout différent de ce qui se passait au côté Est. A l'Est, en effet, le mur est à peu près deux fois plus long et il s'arrête au niveau de la terrasse du mur polygonal, c'est-à-dire à près de 14 mètres avant d'atteindre la place du pronaos. Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur la figure 124 pour comprendre qu'il n'en pouvait aller de même à l'Ouest : du pied de l'angle Sud-Ouest à la place de l'opisthodomé, la différence de niveau peut être évaluée à près de 9 m. ; d'autre part la longueur du mur n'est que de 12 m. 20. Même en restituant au mur une longueur double, et même en le prolongeant, contre toute vraisemblance jusqu'en avant de l'angle Nord-Ouest du temple, nous n'obtiendrions encore qu'une pente très raide, et d'accès difficile.

Il faut donc de toute nécessité, de même que nous l'avons fait pour le mur de l'esplanade, entre l'autel de Chios et le temple, restituer ici, entre le côté Ouest du mur polygonal et le péribole occidental, une muraille de soutènement. De cette muraille, tout débris a disparu ; mais il est raisonnable de supposer qu'elle se liait à angle droit avec le mur polygonal et avait son départ, de ce côté, au point où se termine aujourd'hui ce mur.

Au reste, un indice favorable à cette opinion paraît être fourni par une particularité de la ruine.

Comme on voit sur la figure 144 (en c), au point où le retour Ouest du mur polygonal rencontre un côté du vieux trésor D, ce côté a été entaillé, mais non détruit ; de sorte que les deux murs sont grossièrement assemblés à joints, comme c'est le cas dans les appareils de fondations. Il est à croire qu'un tel soin n'était pas superflu, et qu'en ménageant les ruines du trésor, on a eu l'intention de les utiliser pour s'éviter des constructions nouvelles. Apparemment le côté Nord du trésor D et sans doute aussi le côté Sud du trésor E, qui lui est presque adjacent, ont tenu lieu de fondations, sur leur parcours, pour le mur de soutènement qui limitait ici la place de l'opisthodomé (fig. 155).

On est autorisé à aller plus loin encore dans la voie des hypothèses. Il est vraisemblable, *a priori*, qu'un perron faisait communiquer la place de l'opisthodomé avec le terrain en contre-bas (fig. 155). Or il est possible qu'en ce cas encore, les constructeurs aient utilisé d'autres restes du trésor D. Contre le côté Ouest de ce trésor, est adossée une fondation large de 0 m. 60 (fig. 144, f), dont la présence ne s'explique guère si on la suppose contemporaine du trésor ; si, au contraire, comme il y a lieu de le croire, elle est d'époque plus récente, et destinée à doubler la largeur du mur archaïque, ne représenterait-elle pas les restes d'un mur de fondation qui soutenait un perron le long de son bord Est ?

L'élévation ; état actuel. — Le soubassement à joints polygonaux. — Le « mur polygonal »

1. Nous donnons ici un chiffre rectifié ; en l'état actuel les blocs sont largement disjoints, et, malheureusement, il semble que, d'année en année, malgré les soins de l'éphorie, les crevasses s'accroissent et se multiplient.

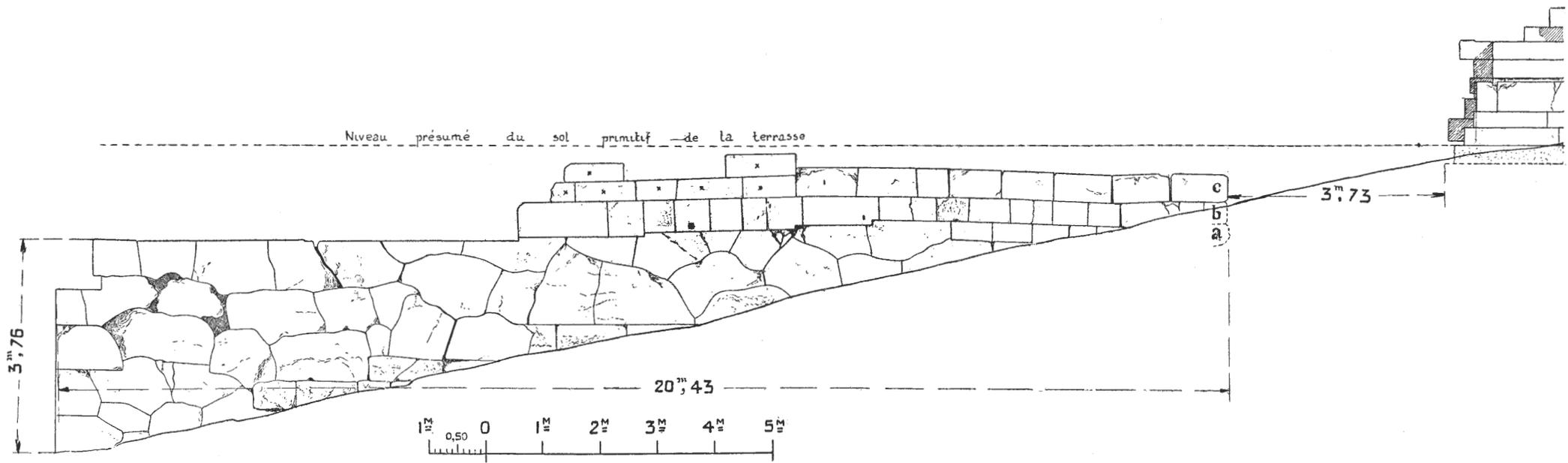


Fig. 122. -- Mur polygonal, côté Est. Élévation, état au moment des fouilles (les croix désignent des blocs maintenant disparus, mais dont l'existence est attestée par des photographies prises au moment des fouilles).

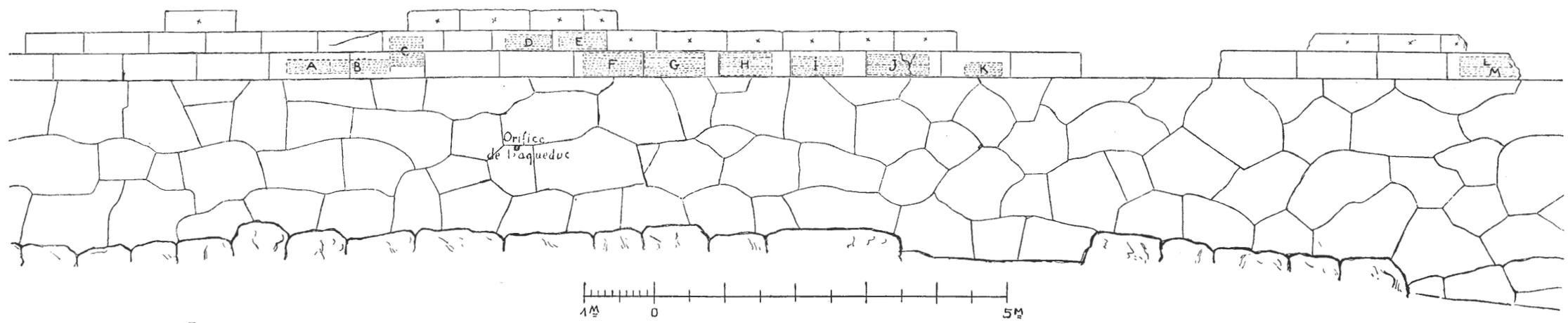


Fig. 123. — Partie du mur polygonal portant des inscriptions sur dalles de poros (les croix désignent des blocs maintenant disparus, mais dont l'existence est attestée par des photographies prises au moment des fouilles).



qui depuis si longtemps a attiré l'attention des voyageurs¹, n'était en réalité, comme nous l'allons voir, que la partie inférieure, le soubassement, du mur de la terrasse.

La hauteur du mur, au Sud, varie avec les accidents de terrain; presque à hauteur d'homme par endroits, le mur atteint ailleurs (à l'extrémité Ouest du portique des Athéniens) env. 4 mètres. Le lit supérieur offrait une surface horizontale: la légère différence d'altitude entre les deux extrémités (à l'Ouest 5 m. 23, à l'Est 5 m. 51 au-dessous de l'euthytéria Est du temple) s'explique sans doute par les déformations dues à la poussée du terrain. Au côté Est, le lit supérieur présentait quatre légers décrochements (fig. 122): la hauteur du mur décroît le long de la voie sacrée. Les assises inférieures présentent des ressauts qui correspondaient aux paliers de la voie.

A l'Ouest (fig. 124) la disposition est analogue: le lit supérieur du mur est découpé en deux décrochements; et les blocs inférieurs sont en partie martelés suivant une ligne ressautée qui correspondait, ou plutôt, qui était faite

1. Cf. Laborde, *Athènes*, I, pl. p. 33, où est reproduit un croquis de l'album de Francesco Galimberti dit San Gallo (daté de 1465) et où l'on reconnaît, grossièrement dessinée « d'après les dessins d'un Grec » (sans aucun doute Cyriaque d'Ancône), et pourvue d'une inscription très probablement fantaisiste (KOPINΘIONAΘHNAIQNΔE), avec la légende « MOENIA », l'image d'un morceau du mur polygonal.

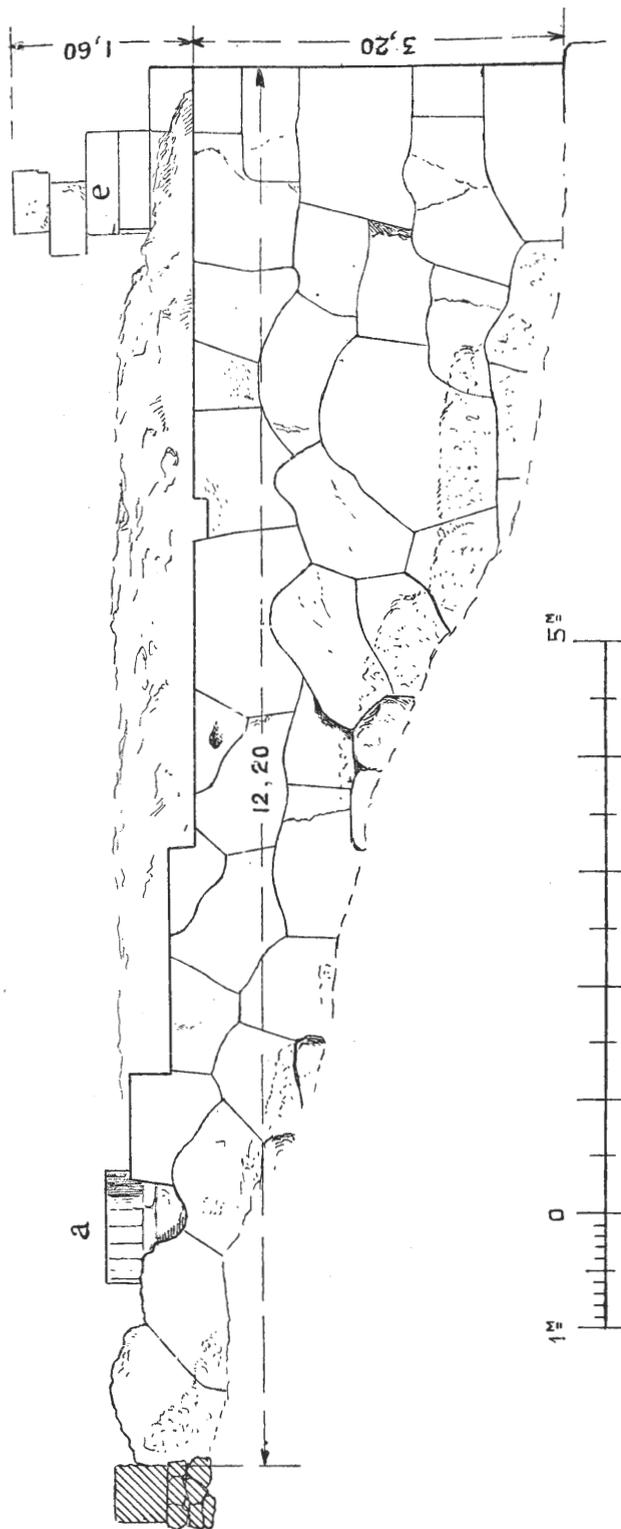


Fig. 124. — Mur polygonal côté Ouest. Élévation, état au moment des fouilles

pour correspondre à des étages de terrain ; en réalité, ce que nous voyons aujourd'hui du mur Ouest était presque entièrement enfoui ; on remarque en effet que le trésor D, qui est tout proche, et dont les ruines, sans aucun doute, ne furent jamais apparentes, se trouve à un niveau très élevé et bien supérieur à celui des pierres martelées du mur (fig. 145).

Le parement du mur polygonal présentait un fruit, d'ailleurs peu accusé, que l'on peut estimer à 2 cm. par mètre. C'était moins, à notre avis, une façon de donner un empattement à l'assiette du mur, qu'un procédé pour corriger une illusion d'optique, en rétablissant pour l'œil la sensation de la verticale. Le mur reposait sur une ou deux rangées de blocs irréguliers (fig. 123), où l'on doit voir non point des fondations, mais une sorte d'assise de réglage dont la ligne sinueuse s'adaptait aux irrégularités du sol.

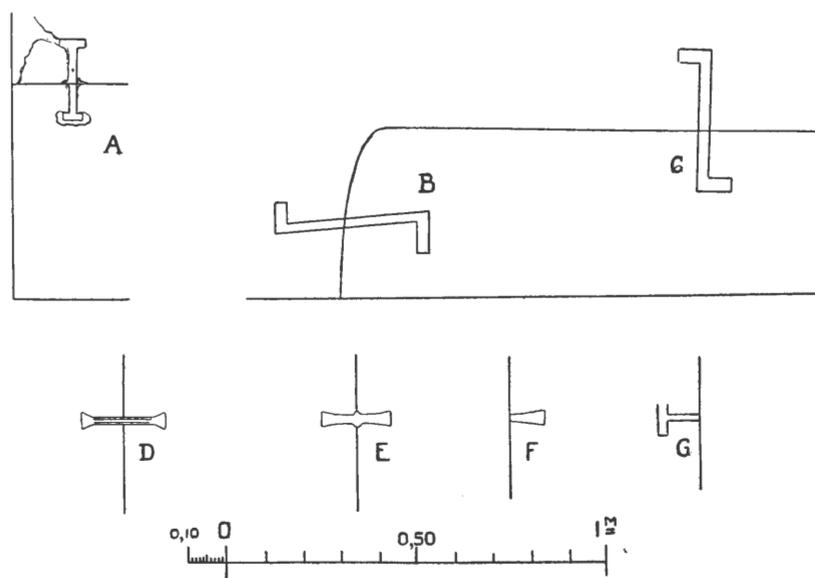


Fig. 125. — Types de scellements usités au mur polygonal.

Des fondations étaient proprement inutiles, le mur polygonal n'étant lui-même que la face visible de fondations colossales dont les blocs occupaient une épaisseur de près de trois mètres.

Les blocs dont se compose la face extérieure du mur sont taillés et assemblés suivant un appareil singulier dont il n'existe pas, à notre connaissance, de spécimen identique hors de Delphes et qu'on pourrait appeler appareil « delphique » ; c'est en effet une circonstance spéciale à Delphes, c'est la nécessité de résister aux tremblements de terre, qui a évidemment amené l'emploi de ce mode d'assemblage. Les constructeurs de Delphes ont adopté, en le modifiant et le régularisant, le système dit « cyclopéen ». Tel bloc mesure 2 m. 20 de longueur sur 1 m. 45 de hauteur ; nombre d'autres atteignent ou dépassent en longueur 1 m. 50. Le seul poids de ces pierres énormes devait les fixer au sol. De plus, l'appareil polygonal, tel qu'il était usité depuis longtemps, a été modifié en substituant aux joints droits et sommairement assemblés, des joints curvilignes et sinueux parfaitement ajustés ; les joints rectilignes ne sont guère usités qu'aux lits d'assise des blocs d'angle (fig. 122). De

cette façon, on a voulu éviter les glissements latéraux; quant aux glissements transversaux, qui auraient pu agir sous le poids des terres, on a sans doute pensé qu'il suffisait, pour les contrecarrer, de la seule masse des blocs entassés à l'intérieur du mur.

Qu'un procédé aussi minutieux et aussi compliqué ait donné au mur l'assiette suffisante pour résister aux poussées formidables des terres travaillées par les ruissellements et par les secousses sismiques, on n'en saurait douter. Si les constructeurs ont commis la faute de faire de la partie polygonale du mur une sorte de revêtement appliqué sur le blocage interne, au lieu de le relier à ce blocage par un chaînage en profondeur, il reste néanmoins que ce mur, dans son ensemble, a résisté à travers les siècles et que le résultat a répondu aux efforts; la face Sud s'est incurvée fortement dans sa partie Ouest, mais le mur a suivi le mouvement d'un seul bloc, les pierres sont à peine disjointes. Il en est de même à l'Est où le mur a ondulé dans le sens horizontal. La face Ouest seule a souffert; encore est-ce surtout depuis que le terrain, remué par les fouilles, oppose une masse moins compacte aux eaux torrentielles de l'hiver.

Un tel excès de précautions pouvait sembler rendre superflu le mode ordinaire de liaison par scellements. C'est de fait ce qui a eu lieu; on ne trouve de scellements qu'aux blocs d'angle: à l'Ouest un crampon de fer en  (fig. 124, A), à l'Est deux crampons en crochet (fig. 124, B, C) d'un type employé au temple d'Apollon (cf. fig. 70, E, a, b).

L'élévation; état actuel. — Les assises de poros du côté Sud. — Le mur polygonal a conservé, dans la moitié Ouest de la face Sud, les restes d'assises en poros qui le couronnaient (fig. 125). Ces assises, de hauteurs différentes, sont en appareil régulier. Par la matière employée, autant que par le système de construction, elles forment, on le voit, un contraste frappant avec le mur polygonal; et le contraste est tel, qu'on est tenté au premier abord de l'expliquer par une différence de dates¹. Il me paraît qu'il faut abandonner cette opinion, quand on examine la question avec quelque détail.

Il ne reste plus aujourd'hui en place que deux de ces assises; mais des vues photographiques attestent l'existence d'une troisième aujourd'hui disparue. On voit nettement cette troisième assise sur la figure 119, à gauche du rocher de la Sibylle. Elle est plus mutilée que les autres, et les broussailles qui ont poussé par-dessous l'ont sensiblement fait saillir sur le mur; on remarquera du reste que cette saillie, quoique plus légère, existe aussi pour la 2^e assise. Il n'est pas douteux que cette 3^e assise appartenait au même ensemble que les deux autres; on doit donc regretter qu'elle ne soit plus en place aujourd'hui.

Les blocs dont elles sont formées proviennent tous de remplois: certains d'entre eux ont conservé sur l'une de leurs faces des trous de bardage en U identiques à ceux que l'on voit sur les pierres du trésor de Corinthe²; d'autres présentent une moulure sur une de leurs faces, d'autres sont des tambours de colonnes ou des chapiteaux retaillés. Il sera question plus loin (p. 190) de la provenance possible de ces pierres et de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur l'état primitif de cette région.

L'assise inférieure, haute de 0 m. 375 à 0 m. 390, est formée de dalles larges de 0 m. 510

1. M. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 137, a nettement vu que les blocs polygonaux et les assises rectilignes appartiennent à la même époque.

2. Bourguet, *BCH*, XXXV, 1911, p. 642 et suiv.

à 0 m. 78, longues de 1 m. 02 à 1 m. 07, scellées par le moyen de crampons de fer en queues d'aronde (fig. 125, D E F) et en  (fig. 125, G). A l'arrière, est posée une rangée de blocs, également en poros et de même hauteur que l'assise antérieure, mais irrégulièrement assemblés et de formes variées, qui constituaient une sorte de blocage. Cette rangée est parfois renforcée d'une troisième où le calcaire remplace souvent le poros.

La deuxième assise, haute de 0 m. 260 à 0 m. 280, comprend des dalles longues de 0 m. 73 à 0 m. 88, cramponnées comme la première assise et en arrière desquelles se trouvait une rangée d'autres dalles assemblées à joints libres.

De la troisième assise, il ne demeurait en place que quatre dalles intactes, hautes de 0 m. 30, longues de 1 m. 07, 1 m., 0 m. 75, 0 m. 72¹. Ce sont là, comme on le voit, des dimensions analogues à celles de la deuxième assise.

A ces débris ne se borne pas ce que nous pouvons connaître des parties hautes du mur polygonal. A l'extrémité occidentale du mur Sud (pl. II, e), on pouvait voir jusqu'en 1918 un assemblage de blocs de poros en tout point identiques aux précédents; l'assemblage est aujourd'hui démoli et les blocs désunis en ont été rassemblés tout à côté de leur emplacement primitif². Si l'auteur de la démolition a fait si bon marché de cette ruine, c'est qu'il a eu, après bien d'autres, l'opinion qu'il s'agissait d'une bâtisse tardive. De fait, c'est bien ce qu'on pouvait penser au premier abord de ces quatre assises dépassant le sol, unies sans scellement, posées en retrait du mur polygonal, faites de blocs d'aspect disparate, et qui semblaient ne se rattacher en rien à la construction du mur.

Mais qu'on se rappelle comment sont agencées les première et deuxième assises. Elles se composent de deux rangées en épaisseur : à l'extérieur, une rangée qui offre une face externe lisse et posée au nu du mur ; en dedans, des blocs plus ou moins réguliers. Qu'on supprime par la pensée la rangée extérieure, et ce qui en demeurera aura tout à fait l'air d'une maçonnerie hâtive et irrégulière. C'est ce qui s'est effectivement produit ici ; les blocs de la rangée extérieure ont disparu ; les autres seuls sont, ou plutôt étaient, restés en place.

On aperçoit nettement ces pierres sur la figure 121 en e ; et nous pouvons en donner, figure 124, une élévation latérale. Quatre assises dépassaient le sol³ : la 1^{re} correspondait à la 2^e assise extérieure et mesurait, comme celle-ci, 0 m. 28 de hauteur ; la 2^e correspondait à la 3^e assise extérieure et mesurait, comme celle-ci, 0 m. 29 à 0 m. 30 de hauteur ; la 3^e et la 4^e avaient respectivement une hauteur de 0 m. 33 et 0 m. 34.

En résumé, nous avons pu constater l'existence, au-dessus du mur polygonal, côté Sud, de cinq assises régulières en poros qui présentent une hauteur totale de 1 m. 60.

1. Dimensions restituées d'après Pomtow, *Beiträge z. Topographie von Delphi*, pl. III. C'est d'après cette planche qu'ont été dessinées dans la figure 125, les pierres aujourd'hui disparues.

2. C'est à cette date que, l'éphorie ayant entrepris de consolider le mur polygonal en cette partie, l'architecte chargé des travaux jugea nécessaire de démolir ce tronçon pour alléger la partie supérieure du mur ; malheureusement, par suite de circonstances diverses, je n'ai pas pu avoir à ma disposition les dessins que cet architecte a dû faire de la ruine, avant de la démolir. Je ne puis donc donner de cette bâtisse que les dessins faits par moi en 1914, savoir : une coupe et un plan (Cf. fig. 123 et pl. II) ; je regrette de n'avoir pas dessiné également, alors, une élévation détaillée.

3. On voit combien il nous serait utile de savoir si ces quatre assises apparentes reposaient sur une assise enfouie. Je ne doute pas qu'il en ait été ainsi ; mais faute de souvenirs précis, ce n'est là qu'une présomption.

L'élévation ; état actuel. —
Le côté Est. — Au côté Est, l'aspect est très différent. Sur le mur à joints polygonaux reposent non pas des dalles de poros, mais des blocs en matériaux divers, — calcaire, brèche, poros, — qui proviennent de remplois : l'un d'eux montre une face extérieure travaillée à joint ; sur d'autres on voit des trous de scellement ; l'appareil est d'un type peu régulier, avec des décrochements aux faces de lits ; les blocs sont assemblés sans scellements (fig. 122).

Il semble que la réfection se soit étendue à la face Sud jusqu'à une certaine distance de l'angle Sud-Est. A une dizaine de mètres de cet angle, la rangée qui, dans la moitié Ouest du mur, renforce à l'arrière la première assise de poros, est ici constituée de blocs en calcaire, dont quelques-uns sont grossièrement travaillés, et qui, en raison de leur patine plus claire semblent être demeurés moins longtemps dans le sol que le reste de la construction.

L'élévation ; état actuel. —
L'assise de couronnement. — On a recueilli cinq dalles qui rappellent, par plus d'un trait, celles du monument des Liparéens : la matière est la même ; le travail des anathyroses est identique, elles étaient assemblées sans scellement ; enfin, chacune est pourvue sur

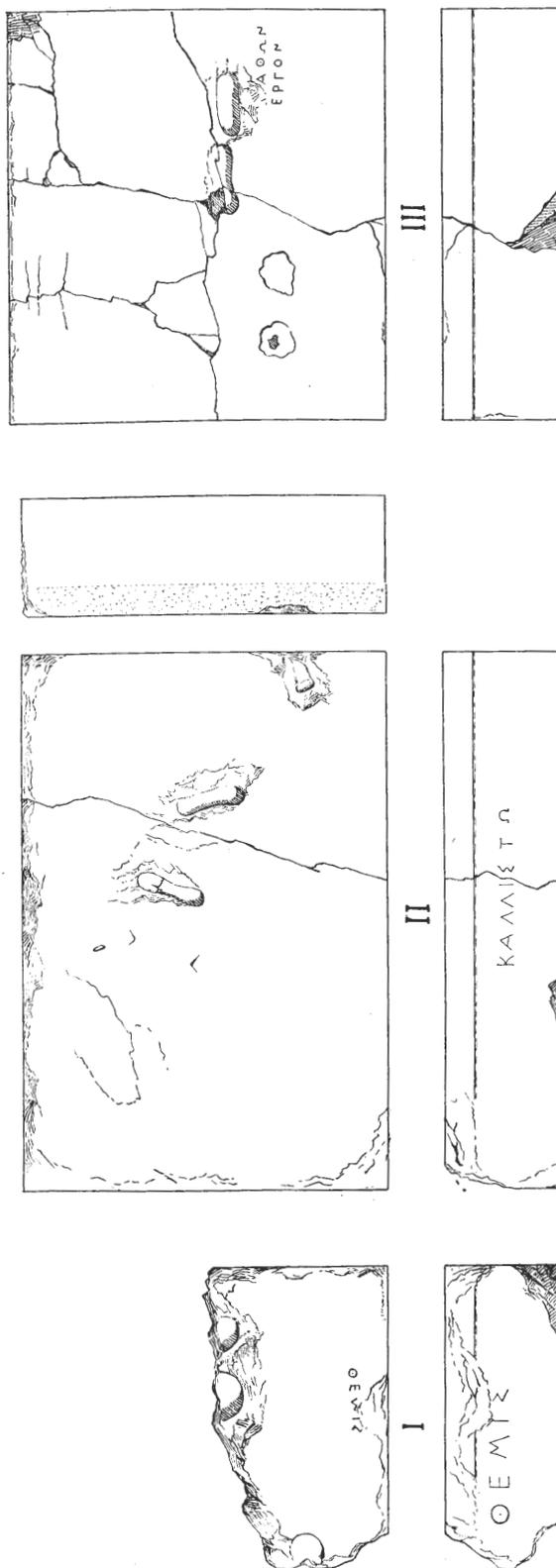


Fig. 126. — Blocs de couronnement du mur polygonal.

une face, d'un bandeau plat, et sans doute en allait-il de même pour la face opposée, aujourd'hui mutilée. Les différences portent sur les dimensions : les proportions ici sont plus fortes : la largeur est de 0 m. 99 (au lieu de 0 m. 88), la hauteur de 0 m. 313 (au lieu de 0 m. 287), le bandeau est de 0 m. 078 (au lieu de 0 m. 076). D'autre part, ces dalles sont quadrangulaires et non taillées à joints biais.

Quatre d'entre elles portent des inscriptions (fig. 126) :

I. — Inv. n° 4286. — Dépôt près de la gendarmerie. — Longueur restante 0 m. 80.

Sur la face supérieure, restes de trous de scellement pour les deux pieds d'une statue tournée de profil vers la gauche et sans doute plus grande que nature.

Sur la face supérieure, une inscription rétrograde, en caractères archaïques :

Θέμις.

Même inscription en caractères du iv^e siècle sur la face antérieure.

II. — Inv. n° 4439. — Place de l'opisthodomé. — Complète. Longueur 1 m. 425.

Sur la face supérieure, trous de scellement pour les deux pieds d'une statue de face, plus petite que nature. La tranche de droite portait un bandeau identique à celui de la face antérieure et qui a été ravalé lors d'un remploi. La face postérieure a été en partie retaillée.

Καλλιπτοῦ

Sur la face antérieure :

III. — Sans n° d'inv. — Sur la place de l'opisthodomé. — Complète. Longueur : 1 m. 09.

Trous de scellement pour les pieds d'une statue tournée de profil vers la droite et plus petite que nature. A gauche, deux cavités emplies de plomb. La face postérieure est retaillée.

Sur la face supérieure :

Λ. ΑΘΩΝ

ἔργον

La conjecture Ἀγ[γ]ίζθων[ος] est vraisemblable ; on remarque toutefois qu'à droite du Ν, où la lettre suivante aurait pu et dû trouver place, la surface de la pierre, quoique très saine, ne porte aucune trace de gravure.

IV. — In. n° 4879. — Devant l'entrée du téménos. — Complète. Longueur 1 m 21. Pas de trous de scellements. Sur la face antérieure, décret de proxénie pour Θε[όπ]ονπος Ἴσ[ίωνος ?] Mégalopolitain ; arch. Ὑβρίδας ; boul. Πεισίστρατος, Εὐχάριδας, Ἦρως, Ἀρχέλαος, Κλευκράτης.

Les monuments votifs dont nous avons ici les restes ne faisaient évidemment pas partie du même ex-voto : ils sont d'époques diverses : la statue de Θέμις paraît la plus ancienne (1^{re} moitié du v^e siècle), celle de la dalle III la plus récente (fin du v^e siècle). Mais d'autre part, les bases de ces monuments ont des particularités identiques. Nous arrivons donc ici à la même conclusion que pour le monument des Liparéens et les monuments analogues : les quatre dalles se dressaient sur l'assise terminale d'un mur semblable à celui de l'esplanade. Il ne peut s'agir que du mur polygonal. On remarquera d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit (p. 152), que ces blocs, en raison de leurs dimensions plus grandes, conviennent mieux au mur de soutènement de cette terrasse qu'à celui de l'esplanade.

1. Le nom de ce sculpteur est par ailleurs inconnu.

Étant donnée la provenance de ces dalles, on les restituera de préférence dans la partie Ouest du mur, et sans doute soit sur le retour Ouest, soit en bordure de la place de l'opisthodomé : il est à noter que la dalle II, avec son bandeau faisant retour sur une tranche latérale (et ravalé au cours d'un remploi) devait se trouver soit du côté Ouest, sur un des redans qu'il faut évidemment restituer le long de l'escalier conduisant de la terrasse du polygonal vers l'esplanade (fig. 156), soit au bord Sud de la place de l'opisthodomé, au point où le mur était peut-être interrompu par un autre escalier.

L'élévation restaurée. — Un soubassement en calcaire à joints polygonaux, des assises courantes en poros, une assise de couronnement en calcaire, tels sont les éléments hétérogènes dont la ruine atteste l'existence. Avant de chercher à savoir depuis quelle époque ont pu coexister ces éléments, tâchons d'en restituer, en élévation, l'aspect d'ensemble et, comme point de départ de cette restitution, de déterminer quel était primitivement le niveau de la terrasse.

Ce niveau, à vrai dire, ne peut plus être fixé d'une manière rigoureuse ; les monuments de cette région sont aussi déformés dans leur élévation que dans leur plan. Le sol tourmenté de Delphes a, au cours des siècles, défiguré le niveau antique. C'est ainsi que pour le temple, l'euthyntéria du côté Ouest est à 0 m. 50 au-dessus de celle de l'Est (cf. pl. II et III) ; le mur polygonal, à l'angle Sud-Est et à l'angle Sud-Ouest, est respectivement, — mesures prises au haut des blocs en place, — à 5 m. 51 et 5 m. 23¹ au-dessus de l'euthyntéria orientale du temple ; ce mur à l'Est est ondulé ; au Sud, il présente une courbure convexe ; à l'Ouest il s'est déversé. Dans ces conditions, on hésite fort à déterminer un point de repère. Aussi dans les restitutions graphiques, nous en sommes-nous tenus à une moyenne (5 m. 35).

Si l'on se reporte à l'entrée qui, au pied de l'autel, faisait communiquer la voie sacrée et l'intérieur de la terrasse, on peut considérer qu'ici le sol antique (j'entends : antérieurement à la pose du dallage) devait affleurer le bas de la deuxième assise en marbre blanc de l'autel (= l'assise au-dessous du décret de promantie). Or ce point est à 2 m. 74 au-dessous de l'euthyntéria du temple.

C'est ce chiffre que nous considérerons donc comme donnant approximativement le niveau primitif de la terrasse, à supposer, comme il est vraisemblable, que ce niveau était à peu près égal de l'Est à l'Ouest et que le sol de la terrasse était sensiblement horizontal.

En restituant sur le mur polygonal (cote à l'angle Sud-Est : 5 m. 51 au-dessous de l'euthyntéria Est du temple) les cinq assises de poros qui représentent une hauteur totale de 4 m. 60, on voit que l'assise supérieure est encore à 3 m. 75 (= 5 m. 35 — 4 m. 60) au-dessous de l'euthyntéria du temple et à 1 m. env. (= 3 m. 75 — 2 m. 74) au-dessous de l'entrée orientale de la terrasse. Pour atteindre le niveau du sol antique, il faut donc restituer au moins trois assises en plus des cinq dont l'existence est attestée.

Quant au parapet, dont nous ne connaissons que l'assise terminale de calcaire, il ne devait pas s'élever beaucoup au-dessus du sol.

Ainsi, exception faite pour la partie inférieure, le mur de cette terrasse nous apparaît comme étant de tout point semblable à celui de l'esplanade : un corps de muraille d'appareil régulier, constitué en dalles de poros, et, en fait de couronnement, un chaperon plat de calcaire servant de piédestal à des ex-voto (fig. 127, 128).

1. Soit 5 m. 73 au-dessous de l'euthyntéria *occidentale* du temple.

Date et histoire de la construction. — La date du soubassement à appareil polygonal n'est pas douteuse. Elle se détermine par rapport à deux faits précis : d'une part, la présence, dans le remblai, des ruines de trésors qui ont été évidemment démolis lors de la réfection générale consécutive à la construction des Alcméonides, fixe comme limite supérieure le dernier tiers du VI^e siècle ; d'autre part, la limite inférieure est donnée par le portique des Athéniens, adossé au mur dans sa partie orientale et bâti, soit après Salamine, soit plutôt, à en juger par le caractère très archaïque des colonnes, après 506, pour commémorer la victoire d'Athènes sur les Spartiates, les Thébains et les Chalcidiens. Le mur polygonal date donc de la fin du VI^e siècle ; selon toute vraisemblance, son achèvement a dû, au plus tard, coïncider avec l'achèvement du temple.

Mais ceci dit, la question se pose de savoir si les parties supérieures en assises régulières, dont l'appareil forme un tel contraste avec l'appareil polygonal, ne sont pas d'une date postérieure. On a pu le supposer en raison du fait suivant : quelques-uns des blocs qui composent ces assises présentent des trous de bordage en U dont on ne constate l'emploi qu'au trésor de Corinthe ; c'est donc de cet édifice qu'ils proviendraient ; mais comme d'une part, ces blocs et le reste des assises forment, du point de vue technique, un tout parfaitement cohérent, et que, d'autre part, le trésor de Corinthe n'a pu avoir été démoli qu'après le passage de Pausanias qui le cite à deux reprises (X, 13, 5 et 6), ne doit-on pas, en tenant compte de cette particularité, considérer que les assises de poros sont d'une date postérieure au II^e siècle de notre ère ?

Cette hypothèse est contredite par des faits incontestables. Un certain nombre de ces blocs portent inscrits, tout comme les assises polygonales, des actes d'affranchissement (fig. 123, A-M) :

A = W.-F. 437 = Collitz-Baunack, *Griech. Dialektinschrift.*, n° 2102.

Affranchissement de Πόδιον par [Μεν]εκράτεια.

Ἄρχοντος ἐν Ἀμβρόσσῳ Ἐπι[τέλου]..., ἐν δὲ Δελφοῖς ἄρχοντ[ος Κλεάνδρου].

(L'inscription est demeurée inachevée.)

Vers 91/0 av. J.-C.

B = W.-F. 229 a (inéd.).

L. 1 : [env. 20 l.] ΔΑΜ. ΣΤ ... ΣΜΗ —

Arch. : [τοῦ δεῖνα τοῦ] Δαμ[οσθένης], μη[γὸς] —

Peut-être Ἀρχέλαος Δαμοσθένης, arch. vers 175 av. J.-C.

C = W.-F. 239 a et b (inéd.). Un seul acte.

Lecture très difficile : la face de la pierre est tailladée et usée.

L. 1 : — — — — ΑΣΙ. ΦΛΕΟΣΤΟΥ. Ν. ΟΥ —

On a restitué (Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, art. *Delphoi*, p. 2674) le nom de l'archonte Λαμμένης τοῦ Λαμένεος (vers 21-22 av. J.-C.). Mais il me paraît que la lettre avant ΕΟΣ est Α et non Ν. On pourrait penser plutôt à un nom terminé en -τέλης.

D = W.-F. 438 = Baunack n° 2103.

Affranchissement de Νικαία par Ζωπύρα.

Arch. : Δ[α]μοκ[ρ]άτεις.

Boul. : [Καλ]λί[α, Κλ]εάν[δρου, 'Ι]πτάδα, 'Αριστίωνο[ς —

Garants : ΛΕ. ., Κρ]άτων?, Νικ[—

Témoins : οί ιερεῖς Αἰακίδα[ς, Ξ]ενο[κράτης].

Vers 82/1 av. J.-C.

E = W.-F 273 a et b = Baunack n° 1931. Un seul acte.

Affranchissement d'Εὐρυδίκα et de Νείκαρχος par Δαμῶ (et non Δάμων lu par Baunack)

['Αμ]φισίς et ses fils Σωσίβιος et 'Αρμόδαμος.

Manquent les noms des archontes d'Amphissa et de Delphes.

Garant : Πασσίνος Θεοτείμου.

Témoins : Μενίσκος Πολυξενίδα, Δεξιθεος Πλειστάρχου, Δωρόθεος Λυσιππῆνου.

Prêtres : 'Αγίων, Πυρρίας.

XII^e prêtrise : 94-85 av. J.-C.

F = W.-F. 275 b (inéd.)¹.

Paraît comprendre deux inscriptions, l'une et l'autre très abîmées :

1^o (en haut et à droite) :

Dernière ligne : — — — ΣΙΩΝΔΙΟ...Σ

Peut-être Μελισ]σίων, Δι[ονύσιο]ς, prêtres vers 40 ap. J.-C.

2^o (en bas et à gauche) :

Quelques traces de lettres ne donnant aucune indication chronologique.

G = W.-F. 281 c, d, e (inéd.) :

c. Texte illisible.

d. On lit à la dernière ligne :

'Αθανθος, Κλεύδαμος, 'Αγίων... ICNO.

Peut-être sont-ce des ἄρχοντες (cf. H).

e. Affranchissement de Σωσίχα?

'Αρχοντες Βαδ[ύ]λ[ο]υ τοῦ 'Α[νδρομέ]νεος.

Vers 122/1 av. J.-C.

H = W.-F. 439 a, 439, 440 :

439 a (inéd.). Quelques lettres.

439 = Baunack n° 2104.

['Α]ρχοντος 'Αρι[στ]αινέτου.

Vers 183/2 av. J.-C.

440 = Baunack n° 2105.

'Αρχοντο[ς 'Α]νδρονίκου

Μάρ]τ[υρ]ες ὁ ἱερεὺ[ς] | 'Αθανθος καὶ τοὶ ἄρ]χον]τες [Καλλί]ας?,....., | Γλαῦκος, Σωτύλ[ας].

Vers 181/0 av. J.-C.

I = W.-F. 297 a et b (inéd.).

Quelques lettres.

J = W.-F. 310 a et b (inéd.).

Quelques lettres.

K = W.-F. 332 a (inéd.).

Affranchissement de Νουμήγιος τὸ γένος Μᾶ[—

Arch. : Μᾶ[?...]

Le nom de l'archonte est peut-être Μαντίας.

Un Μαντίας fut archonte vers 200 av. J.-C., un autre vers 180 av. J.-C.

L = W.-F. 441 = Baunack n° 2106.

Arch. : Λαϊάδα τοῦ Ἄγωνος.

Vers 74/3 av. J.-C.

M = W.-F. 441 a (inéd.).

Du nom de l'archonte on lit ΙΑΛ, probablement Λαϊάδα, le même que le précédent.

Si légitimes que soient les réserves à faire relativement à la rigueur des dates données ci-dessus, il n'en reste pas moins que dans l'ensemble nous obtenons des indications chronologiques suffisamment exactes. On est assuré que les actes d'affranchissement gravés sur les assises de poros se répartissent entre le premier tiers du II^e siècle avant J.-C. et le milieu du I^{er} s. après.

C'est donc, au plus tard, pendant le premier tiers du II^e siècle av. J.-C. qu'ont été bâties les assises régulières. Dira-t-on que ces blocs de poros peuvent provenir d'un édifice dont les murs, comme le polygonal, portaient des actes d'affranchissement? Mais cette hypothèse, qu'il faudrait n'accueillir qu'en désespoir de cause, est démentie par les faits : telles de nos inscriptions s'étendent sur deux pierres contiguës ; et d'autre part ces dalles inscrites n'ont rien qui les distingue des autres : l'une d'elles (D) porte un canal de bardage en U à la face supérieure, une autre (C) présente le même détail à la face inférieure ; la plupart ont gardé des crampons analogues à ceux des autres dalles. En somme, les dalles de poros, inscrites ou non, forment un ensemble bien homogène et sans la moindre disparate chronologique.

Cet ensemble remonte pour le moins aux environs de 180 av. J.-C. Comme il ne paraît pas qu'à cette date, on ait procédé à des remaniements ou à des réparations dans le sanctuaire, nous devons, en toute vraisemblance, nous reporter à l'une des deux périodes de grands travaux, c'est-à-dire soit au IV^e s., lors de la reconstruction du temple, soit à la fin du VI^e s.

C'est la date la plus ancienne qu'il faut préférer ; ces blocs, nous l'avons vu, sont reliés par des crampons, d'une forme très caractéristique ; les plus usités sont en queues d'aronde (fig. 125, D, E, F) et tout à fait analogues à ceux des trésors dont la démolition a été entraînée par la construction du mur polygonal. D'autre part ces crampons ne proviennent pas de l'édifice, ou des édifices, auxquels ont été empruntés les blocs ; la preuve c'est qu'ils sont tous à la face *supérieure* de ces blocs, et que quelques-uns d'entre eux, encore intacts et dans leur gaine de plomb, réunissent deux blocs contigus¹ (fig. 125, D, E).

A lui seul cet argument tiré de la technique aurait suffi à démontrer la très haute antiquité des assises de poros ; nous avons préféré ne le donner qu'en conclusion et après avoir montré que la construction de ces assises ne saurait, quoi qu'on en puisse dire, être l'œuvre d'une époque tardive. On trouvera plus loin (p. 190) la confirmation indirecte de cette opinion :

1. Exceptionnellement, on constate que, de deux pierres voisines, l'une porte la moitié d'un scellement, tandis que l'autre en est dépourvue.

on verra que ces blocs de poros proviennent d'un édifice très important démoli en 548 et dont les matériaux ont été utilisés sur-le-champ aux grands travaux entrepris alors.

En résumé, c'est à la fin du VI^e siècle que le mur de la terrasse inférieure a été construit : il l'a été en une seule fois. La différence que nous constatons entre ses diverses parties, et qui nous étonne, tient à des raisons qu'on peut s'imaginer : la partie inférieure a été bâtie sur le mode cyclopéen, parce que c'est le seul appareil qui semblait offrir toute la sécurité voulue pour un soubassement établi non pas dans un terrain profond, mais à la surface même d'un roc en déclivité ; dans la partie intermédiaire, dans l'« élévation » en quelque sorte, là où le danger des poussées du sol était moindre, on a, par souci de variété et surtout d'économie, utilisé les matériaux pris dans les chantiers de démolition voisins ; enfin, si l'on a choisi, pour couronner la muraille, le plus fin calcaire du St-Élie, c'est peut-être parce que l'on prévoyait que la pierre aurait à recevoir des inscriptions, mais c'est surtout parce qu'il fallait, pour un parapet, une matière plus dure que le poros et résistant mieux aux intempéries.

La muraille a-t-elle subi au IV^e siècle le contre-coup de l'accident qui ruina le temple ? Rien ne nous permet de le supposer. Nous avons vu que l'assise de couronnement dans la partie orientale du mur de l'esplanade n'atteste pour cette époque aucun remaniement ; à plus forte raison dut-il en être de même pour le mur polygonal beaucoup plus éloigné du temple et d'une structure plus massive.

Il faut descendre jusqu'au I^{er} siècle de notre ère pour trouver dans les textes la trace d'une réparation. Sur le retour Est du mur, près de l'angle Sud-Est, un bloc porte l'inscription suivante¹ :

[Οἱ Ἀμφικτύ]νες καὶ ὁ ἀρχιερεὺς τῶν Σ[εβα]-
στῶν καὶ ἐπιμελητῆς τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀμφι[κτύ]-
νων [κ]αὶ ἀρχῶν τῆς ἱερᾶς Ἀκτιακῆς βουλής Τιβ(έριος) Κλαύδιος
οὐδὲ πύλων Κλεόμαχος φιλοκαίσαρ καὶ φιλόπατρις
Νεικοπολείτης τὸ ἀνάλημμα τὸ τε ἔσω τὸ ὑπὸ τοὺς
ἀνδριάντας καὶ τὸ ἔξωθεν ἐποίησαν ἐκ τῶν τοῦ Πυ-
θίου Ἀπόλλωνος τόκων καὶ προσόδων.

Tib. Claudius Kléomachos est le même qui dirigea la construction d'un autre ἀνάλημμα, non loin de la place en avant de l'entrée². Il fut épimélète entre les règnes de Néron et de Domitien.

L'ἀνάλημμα dont il est question ici est désigné par la place même qu'occupe l'inscription. Il s'agit du mur polygonal. Quant aux travaux ordonnés par Kléomachos et les Amphictyons, ce furent évidemment des réparations, en dépit de l'expression prétentieuse ἐποίησαν (= referunt)³.

On a traduit⁴ la phrase que nous citons : « le mur de soutènement extérieur (= le mur

1. Cette inscription est connue depuis longtemps (Curtius, *Rhein. Mus.*, II (1842), p. 414, et *Anecd. Delphica*, p. 83, n° 67; Lebas, *Inscr.*, II, p. 847; Dittenberger, *Sylloge*², n° 372). Nous en donnons ici le texte revu et complété, d'après la copie de M. Cahen.

2. Bourguet, *Rev. Arch.*, 1918, VII, p. 233, note 2.

3. Cf. le *refecit* de l'inscr. de Domitien (p. 416).

4. *Berl. Phil. Woch.*, 1912, p. 180.

polygona) et le mur de soutènement intérieur (= le mur de l'esplanade du temple) ». Une telle traduction est évidemment incorrecte ; le pluriel, en ce cas, eût été logiquement et grammaticalement nécessaire. Il aurait fallu τὰ ἀναλήμματα, etc... ou tout au moins τὸ ἀνάλ. τὸ τε ἔσω... καὶ τὸ ἔξωθεν. En réalité, si τὸ ἀναλήμματα est ainsi placé en tête, c'est qu'il s'agit ici d'un seul et unique mur ; quant à τὸ ἔσω et τὸ ἔξωθεν, ces expressions ont la valeur adverbiale qu'autorisent maints exemples. On doit donc traduire : « le mur de soutènement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. » M. Bourguet¹ en a bien défini la signification : « C'est un seul et même ἀναλήμματα dans deux directions différentes dont il est question, c'est-à-dire le mur polygonal lui-même vu à l'endroit où est gravée l'inscription ; τὸ τε ἔσω, c'est le retour Est jusqu'à l'autel, τὸ ἔξωθεν désigne la longue face Sud. » Les ruines justifient pleinement cette interprétation : nous avons vu que, sur le retour Est, des blocs remployés ont remplacé les anciennes assises de poros et qu'au Sud, dans le voisinage de l'angle Est, le mur paraît avoir été également remanié.

La terrasse du mur polygonal et l'esplanade du temple. — Il ressort de l'étude précédente que le mur polygonal présentait dans sa partie supérieure la plus grande analogie avec celui de l'esplanade. Rien n'est plus naturel, puisque, comme nous l'avons vu, l'un et l'autre datent de la même période de travaux.

La coexistence de ces deux terrasses a lieu de surprendre. Jusqu'en 548, il n'y avait eu au Sud du temple qu'une esplanade (p. 200) ; de fait, un terre-plein unique suffisait pour racheter la déclivité du terrain et étayer les fondations de l'édifice. Pourquoi les constructeurs du VI^e siècle ont-ils adopté un parti compliqué et dispendieux et qui nous apparaît comme inutile ?

Nous verrons (p. 201) qu'en décidant de reporter assez en avant sur la pente Sud la limite du terre-plein, les amphictyons durent y trouver surtout l'avantage d'ensevelir sous le remblai certains monuments devenus gênants ; mais ils ne pouvaient se permettre de tout détruire ; ils devaient conserver une fontaine, annexe indispensable du temple (p. 181) ; ils devaient maintenir un ancien hiéron sur son emplacement consacré (p. 187). La terrasse du mur polygonal avait donc son utilité religieuse.

Accessoirement, l'aspect d'ensemble y gagnait. Si la terrasse du temple n'avait pas été divisée en deux étages, si le mur polygonal avait formé le soutènement de l'esplanade et atteint le niveau de celle-ci, la muraille trop haute aurait en grande partie caché le temple aux regards des visiteurs circulant dans le sanctuaire ; en certains points, par exemple entre le trésor des Athéniens et l'« aire », on n'en eût guère aperçu que la façade. Grâce au parti adopté, il n'en allait pas de la sorte : en arrière du mur polygonal, l'édifice apparaissait presque jusqu'au bas des colonnes, et d'autre part, par l'effet de la perspective, le mur de l'esplanade était à peu près entièrement masqué. On ne se ferait donc qu'une idée très imparfaite de l'aspect qu'offrait dans la réalité la terrasse du temple, si l'on s'en tenait à la figure 157 où elle est représentée en élévation géométrique : cette figure, que nous avons dégagée à dessein de tout monument accessoire, montre, à vrai dire, combien furent heureusement calculées les proportions générales de ces deux terre-pleins s'étageant au pied du temple comme les deux degrés d'un piédestal grandiose ; on peut s'y rendre compte aussi

1. *Rev. Arch.*, *ibid.*

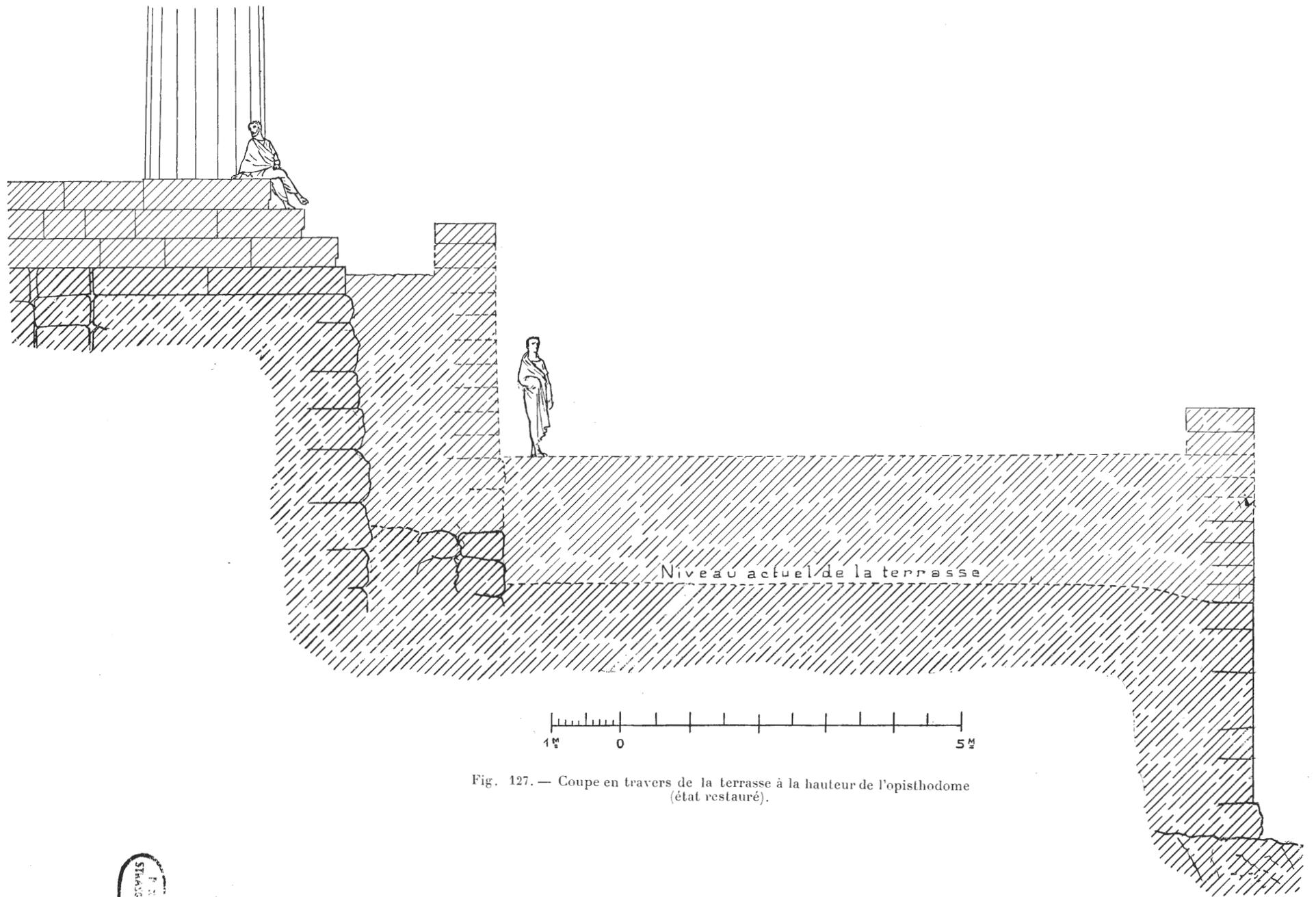


Fig. 127. — Coupe en travers de la terrasse à la hauteur de l'opisthodomé (état restauré).

Fig. 127
STASCHER

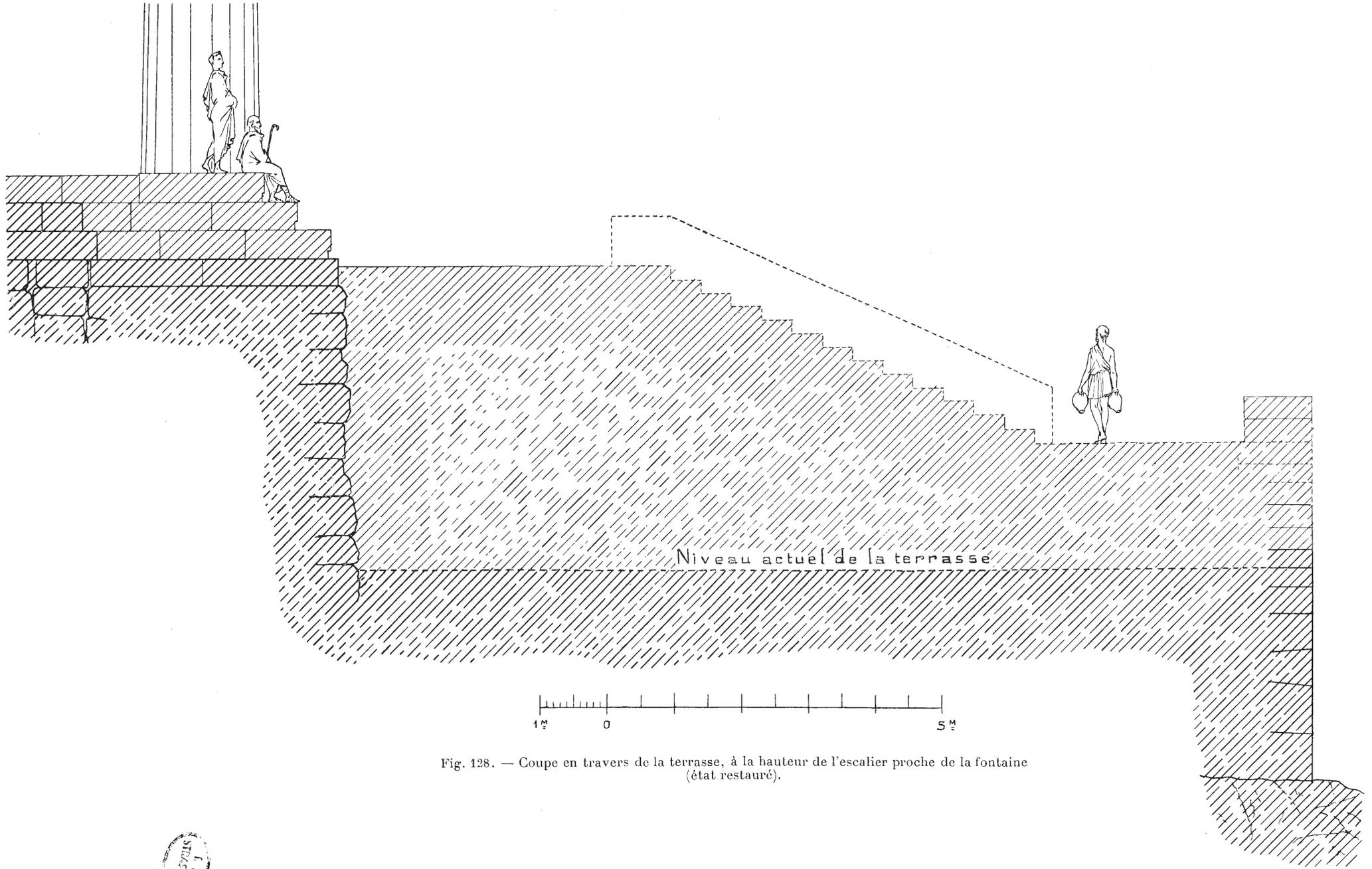


Fig. 128. — Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'escalier proche de la fontaine (état restauré).



que, vues de loin, par exemple d'au delà du Pleistos, les deux murailles n'avaient rien de monotone : l'une coupée dans sa longueur par un ressaut et par un perron, l'autre développant son immense surface rectiligne où s'opposaient un soubassement polygonal et des assises régulières. Mais, du sanctuaire, le spectacle était différent. Pour en juger, qu'on se reporte à ces bas-reliefs choragiques où des sculpteurs archaïsans, représentant l'hiéron pythique, en ont marqué le caractère qui devait être le plus distinctif et le plus frappant : Apollon, Artémis et Léo gravissent d'un pas léger une rampe de la voie ; un trépied sur une base triangulaire, un petit autel, une statue sur son socle, nous avertissent que la scène se passe, parmi les ex-voto, à l'intérieur de l'hiéron ; en arrière, une haute muraille couronnée d'un bandeau plat, et dont la crête porte un redan ; au fond, un temple¹. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'une manière de schéma figurant un temple à l'intérieur d'un péribole ; l'image, malgré sa fantaisie, est plus fidèle qu'on ne pense : le mur devant lequel passent les dieux n'est autre que le mur polygonal ; la présence d'un redan au faite de ce mur donne à penser qu'il s'agit d'un côté longeant une pente, sans aucun doute du côté Est ; et ce qu'on aperçoit du temple, — toiture, entablement, haut des colonnes, — représente tout ce qu'on en pouvait apercevoir en cette partie de la voie sacrée.

LA FONTAINE

L'édicule de la fontaine et les aqueducs extérieurs. — Dans la partie occidentale de la terrasse du mur polygonal (pl. II) se voient les restes d'un petit édifice à demi souterrain où il est aisé de reconnaître une fontaine (fig. 129 et 130).

Les dimensions à l'intérieur sont les suivantes : longueur subsistante 5 m. 65, largeur 1 m. 27, profondeur 3 m. 13.

Sur trois côtés sont demeurées en place quatre rangées superposées de dalles placées de champ, à la manière d'orthostates (fig. 132 et 133). Ces dalles portent toutes des canaux de bardages en U, qui se présentent indifféremment sur l'une ou l'autre des grandes faces, et tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt sur l'un des côtés ; ces particularités suffisent à indiquer qu'il s'agit de matériaux remployés. A l'entrée de la fontaine, de chaque côté, d'autres blocs remployés, — des tambours doriques à vingt cannelures avec deux canaux de bardage en U au lit d'attente, — servaient de fondations à d'autres dalles.

A l'intérieur, les dalles ont été agrémentées sur trois côtés d'un refouillement plat et lisse, qui encadre une face tailladée à grands traits en zigzags.

Dix marches de l'escalier sont demeurées en place, auxquelles il faut ajouter les traces de deux marches supérieures. Elles sont de hauteur et de largeur inégales parce qu'elles ont été

1. A droite du temple, on aperçoit un arbre. Il semble que cet arbre, étant donnée cette situation, évoque le bois sacré du téménos de Néoptolème. Pindare, *Nem.*, VII, 43 place Néoptolème, ἐνδὸν ἄλσει παλαιότι.

bâties, comme le reste, avec des matériaux de fortune. Dans le fond est creusé un petit bassin que traverse une rigole et qu'alimentait un conduit de 4 cm. de diamètre (fig. 132, 133, n). Trois des marches inférieures s'interrompent, à quelque distance d'un des bords, pour faire place à l'orifice d'une canalisation (fig. 132, 133, o).

Les dalles d'orthostates ne constituent pas à proprement parler les murs de la fontaine ; elles formaient le revêtement appliqué sur le blocage qui, aux trois côtés, maintenait le terrain ; les grosses pierres alignées contre le côté Ouest, et qui sont tout à fait analogues, remarquons-le en passant, aux fondations du mur de l'esplanade, ainsi que les pierres de moindres

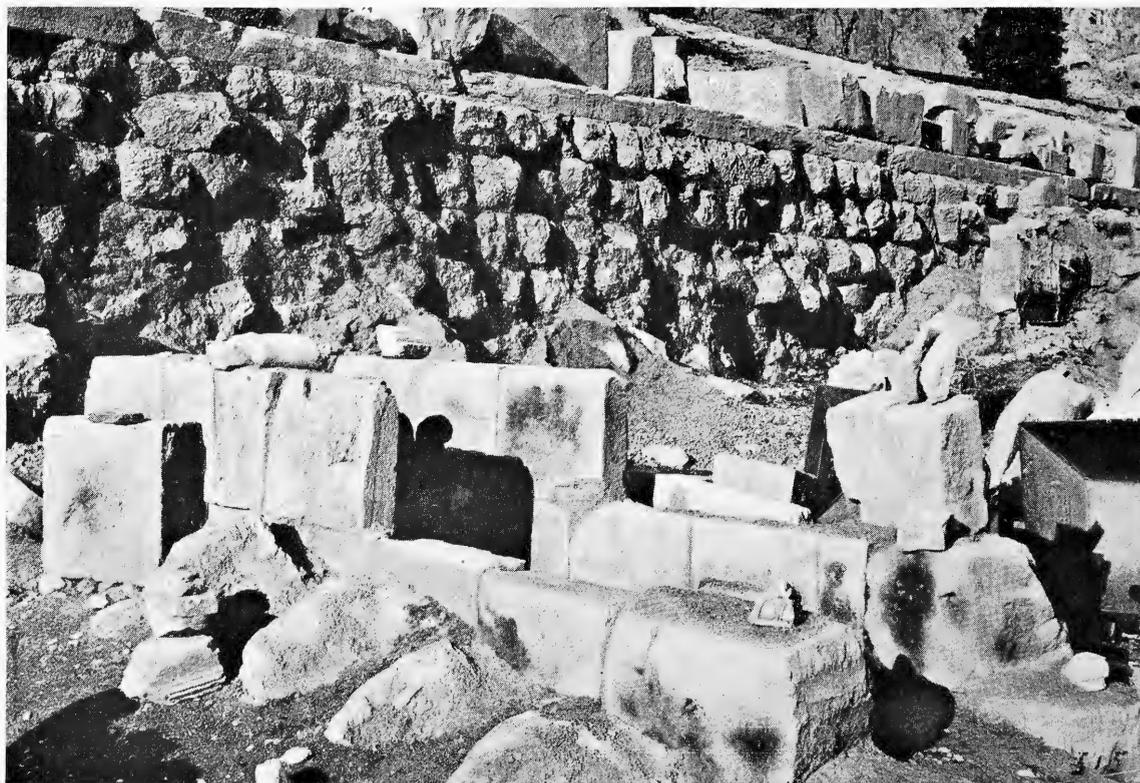


Fig. 129. — Fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).

dimensions entassées à l'angle Nord-Ouest, sont les débris de ce blocage. Le fond du bassin intérieur devait se trouver à 3 m. 30 env. au-dessous du niveau de la terrasse ; ce que nous voyons aujourd'hui du monument était donc entièrement souterrain.

De l'élévation il n'est rien demeuré, si bien que nous avons à peine le droit de risquer une conjecture. Peut-être cette fontaine, comme c'était le cas pour les fontaines antiques en général, s'abritait-elle sous un édicule¹ ; mais on peut aussi penser qu'elle était à ciel ouvert, comme le bassin situé en avant de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal.

1. Cf. la Κρήνη Μινώη à Délos (*Delos*, V, p. 403 sqq).

L'eau arrivait à la fontaine, de l'intérieur du temple, par une conduite d e (fig. 132, 133), qui desservait la prise d'eau (n) débouchant dans le bassin, puis contournait (f g) le côté Est,



Fig. 130. — Fontaine de la terrasse (vue prise du temple).

pour revenir (h i) après un détour sous l'escalier, vers le mur polygonal dans lequel était percé un orifice (m), haut de 6 cm. (fig. 125 et 131). C'est par cet orifice que l'eau s'évacuait définitivement. Toutes ces conduites sont construites sur un type uniforme (fig. 138, d e) : le

radier en est simplement constitué par le sol tassé ; les côtés et le plafond sont formés, comme le revêtement intérieur de la fontaine, de dalles en poros, la plupart avec canaux de bardage en U, quelques-unes portant des ciselures d'encadrement ou présentant une face taillée. Les dimensions intérieures sont suffisantes pour que les ouvriers chargés de l'écurage aient



Fig. 131. — Orifice (m) de la fontaine dans le mur polygonal.

pu y circuler sans trop de difficulté ; la largeur est de 0 m. 550 à 0 m. 580 (mesurée au bas) ; la hauteur, de 1 m. 20 dans les conduites d à g et de 1 m. 50 entre la fontaine et le mur polygonal.

Les canalisations à l'intérieur du temple.— La fontaine et l'aqueduc de la terrasse étaient desservis par un système de canalisations ménagées dans l'épaisseur des fondations du temple (déjà signalées p. 7).

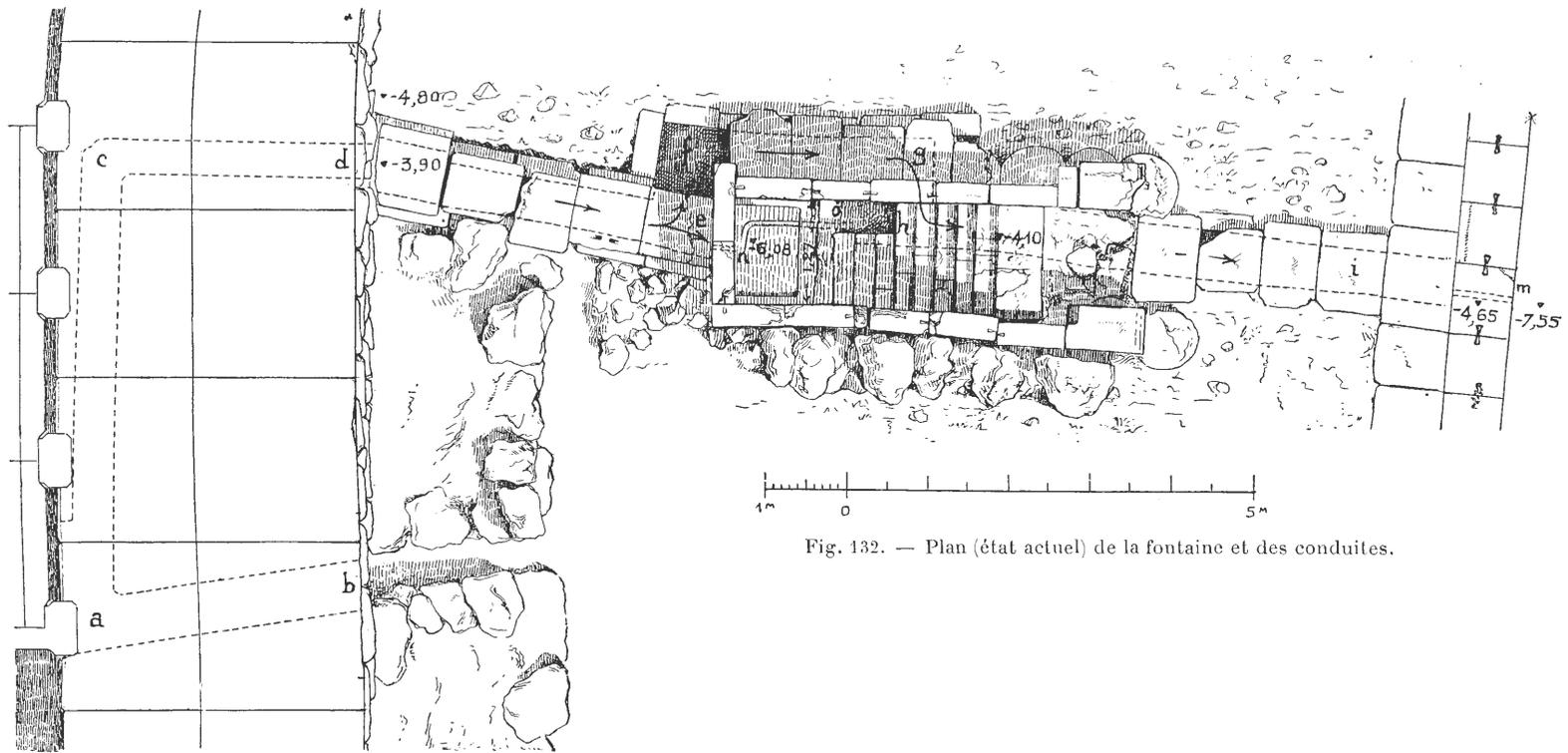
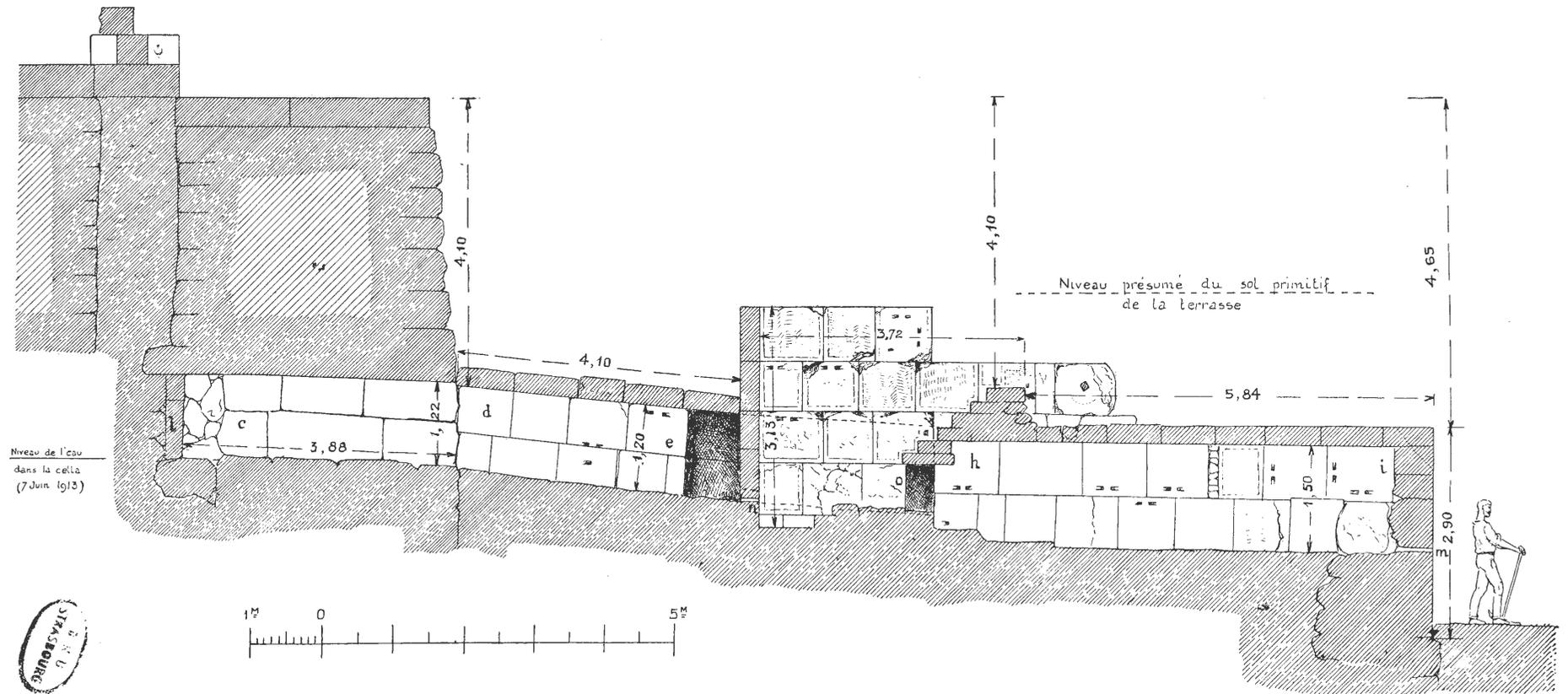


Fig. 132. — Plan (état actuel) de la fontaine et des conduites.

Fig. 133. — Coupe longitudinale sur la fontaine et les canalisations.



STASBOURG
1913

Deux de ces conduites (fig. 132 a b, c d) traversent les fondations du Nord au Sud, l'une (a b) obliquement, l'autre (c d) suivant un tracé à peu près perpendiculaire. La troisième (ac), sensiblement parallèle au long côté du temple, faisait communiquer les deux autres.

Le canal c d débouchait dans l'aqueduc d e (fig. 133). La pente est nettement accusée vers l'extérieur; M. Replat a mesuré, au plafond, une différence de 0 m. 08 entre les deux niveaux extrêmes. Le radier, les parois, le plafond sont constitués par les blocs mêmes de la fondation, lesquels ont été parementés et taillés en joints réguliers sur tout le parcours. En coupe transversale (fig. 138 c d), il a la forme d'un trapèze (haut. 1 m. 22; largeurs 0 m. 42 et 0 m. 59).

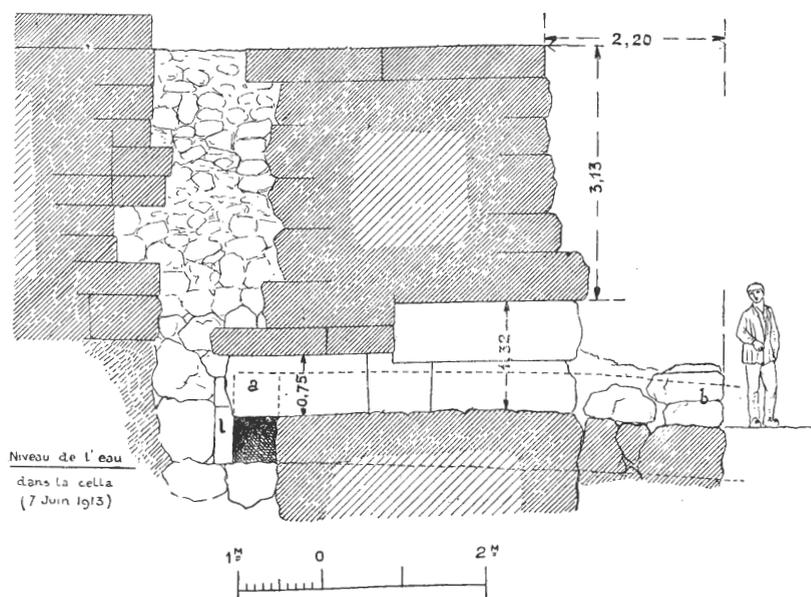


Fig. 134. — Coupe sur l'aqueduc a b.

Le canal a b est d'une construction plus compliquée (fig. 134). La pente est insignifiante; M. Replat l'estime à 0 m. 01 du Nord au Sud. Comme pour le canal c d, ce sont les matériaux des fondations qui, parementés et jointurés, constituent la bâtisse. Longitudinalement, le plafond, par une disposition singulière dont la raison d'être nous échappe, présente, au milieu environ du parcours, un brusque ressaut; la hauteur qui était, au Nord, de 0 m. 75, passe brusquement à 1 m. 32. Le canal est de coupe trapézoïdale (largeurs 0 m. 58, 0 m. 68, 0 m. 75. Cf. fig. 138). A l'extérieur, il débouche par une sorte de barbacane (fig. 135), aujourd'hui entièrement dégagée, mais qui, dans l'antiquité, était enfouie dans le sol de l'esplanade. Il se prolongeait au dehors, à travers les fondations de l'esplanade (fig. 133), au delà desquelles, en l'état actuel, il n'en reste plus la moindre trace.

Le canal a c, qui n'était qu'un bras du canal c d, communiquait, intérieurement, avec a b, de la manière qu'indique notre croquis (fig. 136). Le radier est à 0 m. 55 au-dessous du canal a b. La pente est d'Ouest en Est. Le plafond, le radier et la paroi Sud sont en blocs de brèche appartenant aux fondations du temple; mais la paroi Nord est d'aspect différent :

construite non pas dans l'épaisseur des fondations, mais dans le remblai de pierres qui emplissait l'intervalle entre le soubassement de la colonnade et celui du sékos, elle a reçu d'un bout à l'autre un revêtement en dalles de poros identiques à celles de l'aqueduc extérieur



Fig. 135. — Orifice extérieur du canal a b.

(fig. 136, l et 137). La coupe transversale est ici rectangulaire (haut. 1 m. 22, larg. 0 m. 55. Cf. fig. 138).

Si l'on pénètre à l'intérieur, on arrive dans une sorte de réduit allongé (fig. 139, j k) fermé, à droite et à gauche, par les fondations du temple, et, au fond, en k, par la muraille en matériaux remployés qui étayait l'opisthodomé, à l'angle Sud-Ouest (cf. fig. 1).

En résumé, le réduit j k, les aqueducs a b, a c, c d font partie d'un même ensemble et con-

stituent un système de canalisations, *fermé à l'intérieur du temple et sans autres issues que celles qui conduisent vers le dehors.*

Mode de fonctionnement des conduites et de la fontaine. — Si étrange que soit la particularité ici relevée, nous en ferons néanmoins abstraction pour le moment et nous essaierons de restituer le mode de fonctionnement de l'ensemble comme si les conduites avaient été alimentées par un canal venu du Nord et traversant les fondations et comme si le réduit *jk* avait été ouvert sur ce canal.



Fig. 136. — Croquis montrant la communication intérieure des aqueducs a c et a b.

La conduite a b a son radier sensiblement horizontal ; on la perd sur la terrasse, au sortir du mur de l'esplanade. On pourrait donc, à la rigueur, se demander en quel sens circulaient les eaux. Était-ce vers l'extérieur, ou vers l'intérieur du temple ? En toute autre occasion, une telle question aurait pu sembler déplacée ; mais ici, en présence de tant d'étrangetés, aucune question ne saurait paraître étrange. N'oublions pas que nous sommes dans le voisinage de l'adyton, et que des raisons d'ordre religieux auraient pu imposer une solution de prime abord illogique, et, en tout cas, anormale. Je crois pourtant qu'il faut s'en tenir à l'opinion vraisemblable : le canal a b transportait l'eau vers le dehors.

Mais ici une autre question se pose. La conduite, aujourd'hui disparue, qui prolongeait

extérieurement le canal a b, n'aboutissait pas au mur polygonal, comme c'est le cas pour l'aqueduc de la fontaine. La preuve en est dans l'absence de toute trace de ruissellement le long de ce mur. Il faut donc, à notre avis, restituer un aqueduc qui, longeant d'Est en Ouest le mur de l'esplanade, traversait le côté Ouest du mur polygonal, à la hauteur du trésor D (pl. II), en un point où il ne subsiste de ce mur que des fondations et allait rejoindre l'aqueduc collecteur dont on voit les ruines en contre-bas du mur polygonal, à proximité de l'angle Sud-Ouest.

Cette explication qui me paraît être la seule admissible, présente, à vrai dire, un inconvénient. Dans cette direction, l'aqueduc ne pouvait avoir qu'une pente très faible, et presque insignifiante. Le radier de la conduite a b est à 4 m. 45 au-dessous de l'euthyntéria, l'extrémité Nord du mur polygonal Ouest à 4 m. 52. Mais on peut répondre à cette objection que les bouleversements de terrain ont pu modifier les niveaux primitifs, et que peut-être la

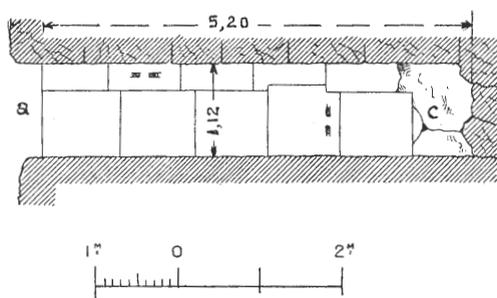


Fig. 137. — Coupe longitudinale sur l'aqueduc a c.

pente était plus forte qu'elle ne paraît aujourd'hui. Au reste, qui sait si les constructeurs n'ont pas précisément considéré comme nécessaire de ralentir, par le passage dans un aqueduc de faible pente, l'élan d'eaux venues des hauteurs ? Et n'est-ce pas à tout prendre, la meilleure façon d'expliquer la présence du ressaut dans la conduite ab ? Car cette particularité a sa raison d'être ; elle ne constitue pas un caprice de constructeur ou une malfaçon. Aussi me demandé-je, non sans réserves, si ce brusque exhaussement

de la conduite n'était pas destiné à contenir et retenir les remous d'une eau plus ou moins torrentielle.

Quoi qu'il en soit, un fait est certain : la fontaine, qu'alimentait la prise d'eau étroite débouchant dans le bassin, et qui s'évacuait par l'orifice non moins étroit creusé dans le mur polygonal, était destinée à n'avoir qu'un débit peu abondant. Et un fait est probable : la conduite a b, qui se déversait dans un aqueduc détourné vers l'Ouest, devait avoir un débit beaucoup plus considérable.

Ceci dit, cherchons à nous représenter, en faisant toujours abstraction de la question relative à l'origine des eaux, la façon dont fonctionnait le système d'aqueducs aux différentes périodes de l'année (fig. 139).

En saison de sécheresse, le canal c d fonctionnait seul : il alimentait les deux prises d'eau de la fontaine et du mur polygonal ; et grâce à la pente de la conduite a c d et des aqueducs d-i, le jet gardait quelque force, si faible que fût le débit.

Mais à Delphes, il fallait alors, comme il le faut encore aujourd'hui, prévoir les avalanches d'eau qui se précipitent du haut des rocs verticaux et le long des pentes abruptes ; il fallait prévenir les catastrophes et dériver la crue. Et c'est alors qu'entrait en jeu le canal a b, qui devenait un régulateur ; l'eau en atteignait le radier, qui, nous l'avons vu, est à 0 m. 55 au-dessus de celui des canaux a c, c d ; elle y pénétrait pour se déverser au dehors. Quand l'eau emplissait le canal, elle atteignait dans la fontaine à la hauteur des premières marches ; la fontaine devenait ainsi une sorte de réservoir ; la seule différence avec les périodes nor-

males, c'est qu'à ce moment le jet sorti de l'orifice m, dans le mur polygonal, avait une force plus grande.

Et maintenant, demandons-nous d'où cette eau pouvait provenir. A coup sûr, elle était fournie par la captation d'une source dont le débit devait être très variable. Quelle était cette source ?

Si nous nous en tenons à l'état actuel de la construction, la question demeure sans réponse. Le réduit j k, qui précède les canalisations à l'intérieur du temple, est, nous le répétons, entièrement clos. Dans ce réduit, il n'y a pas, il n'y a jamais eu de source. De toute nécessité, il faut donc admettre qu'à une époque antérieure il en allait autrement, que l'un des côtés était primitivement ouvert, et largement ouvert, au passage des eaux, et que l'issue n'a été bouchée que postérieurement. Incidemment, nous avons là une nouvelle preuve que les fondations du temple du iv^e siècle datent en grande partie du vi^e (voir p. 93).

Et dès lors, tout s'éclaire. Quand fut construit le temple archaïque dont les fondations, nous l'avons vu, ont servi en majeure partie pour le temple du iv^e siècle, un ruisseau le traversait à la hauteur de l'opisthodomé, dont il contournait sans doute les fondations. Mais on devine aisément quel danger menaçait le temple. Qu'une crue fût trop violente, qu'un obstacle quelconque s'interposât accidentellement, et c'en était assez pour disloquer toute la bâtisse. J'ai dit ailleurs (p. 413) et je persiste à croire, que c'est à cette cause qu'est due la démolition, tout au moins partielle, du temple.

Il fallait éviter le retour du désastre. On dut avant tout détourner le ruisseau loin du temple. Puis on rebâtit les fondations, démolies en cette partie ; un pan de mur (pl. III et fig. 1 et 139) servit à étayer l'angle Sud-Ouest de l'opisthodomé. Il restait encore dans le sous-sol du temple une nappe d'eau suffisante pour alimenter la fontaine ; même de nos jours cette nappe n'a pas disparu : le 7 juin 1913, un sondage pratiqué dans la cella, l'a rencontrée à 5 m. 50 au-dessous de l'assise de réglage des murs. Mais le canal a b devenait désormais inutile ; et c'est alors, très probablement, qu'on démolit les conduites extérieures ; du moins est-ce la seule façon de comprendre comment tout vestige en a si complètement disparu.

Ainsi restituée, l'histoire de cet ensemble de constructions nous paraît s'accorder pleinement avec l'état des ruines, et fournir l'unique explication possible aux diverses particularités que nous y avons relevées.

Questions chronologiques. — L'aspect grossier de la fontaine et des canalisations extérieures fait de prime abord penser à une époque tardive ; et cette opinion semble confirmée

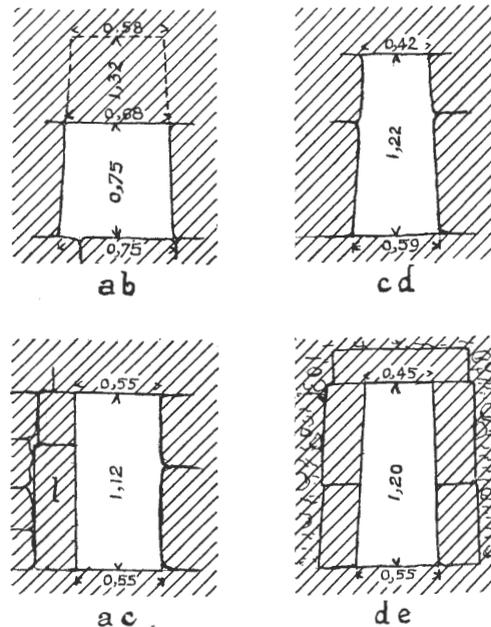


Fig. 138. — Coupes transversales sur les aqueducs.

par le fait que les matériaux paraissent en avoir été empruntés au trésor de Corinthe. Mais nous verrons plus loin (p. 198) que ces matériaux ont une autre origine et que, bien au contraire, ils attestent pour la construction une date très ancienne.

C'est à des arguments d'autre sorte que nous devons demander la solution des questions chronologiques qui se posent ici.

On a vu plus haut que la fontaine et les aqueducs, tant extérieurs qu'intérieurs, constituaient un ensemble bien défini : l'une ne se conçoit pas sans les autres ; et le fonctionnement de l'ensemble nécessite la présence de chaque élément. Pareillement, pour ce qui est de la

date de la construction, on ne peut relever aucune disparité, quoi qu'il semble.

Sans doute, les conduites pratiquées dans l'épaisseur des fondations du temple ne sont pas de même nature que les conduites extérieures ; mais il ne pouvait en être autrement ; et l'on constate au reste qu'à l'intérieur même du temple, une conduite a été partiellement bâtie avec les mêmes dalles de poros que les canalisations extérieures (comparer fig. 133 et 137).

D'autre part, nous avons, pour l'orifice percé dans le mur polygonal (m), une limite chronologique très précise ; l'eau qui en ruisselait a déposé sur le mur des concrétions calcaires épaisses de 2 à 3 mm. Or c'est sur cette couche de dépôts qu'ont été gravés deux actes d'affranchissement¹ datés des archontes Euklès II et Hérys

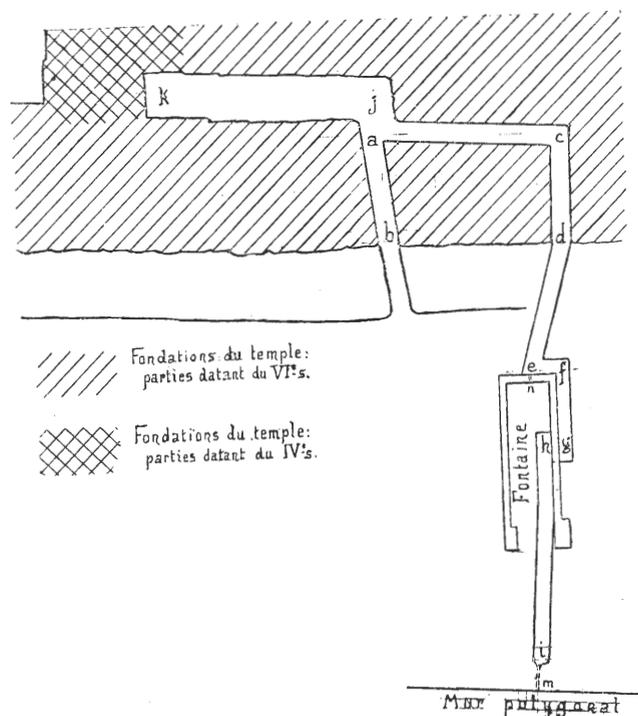


Fig. 139. — Plan schématique de la fontaine et des conduites.

II qui se placent vers le milieu du ⁱⁱe siècle avant notre ère (fig. 131). A supposer que les dépôts calcaires n'aient mis qu'un demi-siècle pour se former, on voit que la prise d'eau du mur date pour le moins de la fin du ⁱⁱⁱe s. av. J.-C. Or cette prise d'eau suppose l'existence d'un canal d'adduction venant du temple au mur. Il y avait donc à cette époque, sur la terrasse, tout au moins un aqueduc, à défaut d'une fontaine.

Si maintenant, nous examinons les conduites qui traversent les fondations du temple, nous constatons qu'elles ont été construites en même temps que ces fondations : elles n'ont pas été pratiquées après coup, mais réservées dans la maçonnerie ; les blocs des parois et ceux du plafond ont été posés à la manière des piédroits et des linteaux d'une porte, de façon à faire corps avec la bâtisse. Les conduites intérieures sont donc du ^{vi}e siècle, date où furent édifiées les fondations du temple.

1. Collitz-Baunack, nos 1936 et 1937.

Enfin, si nous passons à la fontaine, nous relevons des particularités techniques qui ne laissent plus le moindre doute. Les faces supérieures des dalles de poros sont pourvues de crampons à queues d'aronde (fig. 132) qui rappellent ceux des assises régulières du mur polygonal (fig. 125). Or ces crampons ne se trouvent que sur les faces supérieures des dalles ; les deux moitiés de chacun se font exactement face ; enfin tous les blocs en sont pourvus. A supposer qu'ils eussent déjà fait partie du monument dont les pierres ont été remployées ici, on les trouverait sur toutes les tranches indifféremment, ou plutôt on les trouverait uniquement sur la face qui, pourvue de trous de bardage, était de toute évidence la face supérieure dans la bâtisse originelle. Aucun doute n'est donc possible ; et la date de tout cet ensemble de constructions est assurée.

C'est au VI^e siècle, au moment où l'on édifia la terrasse du mur polygonal, l'esplanade et le temple, donc au moment où l'on transforma si complètement l'aspect de toute cette région que furent construites non seulement les canalisations à l'intérieur du temple, mais encore la fontaine et les conduites extérieures.

Identification. — « Parmi les questions vraiment passionnantes que se pose la curiosité des modernes dans le sanctuaire oraculaire d'Apollon, la plus importante de toutes doit déjà être abordée à l'occasion de cette fontaine et de ses dépendances immédiates ¹. »

Car nous sommes ici en présence d'une particularité singulière. Ceux qui construisaient le temple au VI^e siècle nous paraissent avoir agi contre tout bon sens : une longue expérience aurait dû apprendre aux Delphiens quels désastres pouvaient provoquer les eaux dévalant sur ces pentes escarpées ; c'eût été une précaution élémentaire que d'écarter du temple la menace includedans le moindre ruissellement. Or, tout au contraire, par une imprudence insigne, c'est à travers le temple même, bien plus, c'est tout à côté du saint des saints qu'ils ont aménagé ces dangereux aqueducs. Il fallait à cela une raison impérieuse, plus forte que tout scrupule de prudence.

Cette raison, nous la trouvons dans un texte bien connu de Pausanias ² :

Ταύτης τῆς Κασσοτίδος δούσθαι τε κατὰ τῆς γῆς λέγουσι καὶ ἐν τῷ ἀδύτῳ τοῦ θεοῦ τὰς γυναικὰς μαντικὰς ποιεῖν.

C'est donc pour faire bénéficier les Pythies des vertus divinatoires contenues dans les eaux de Kassotis ³ que furent exécutés ces travaux compliqués dont la singularité nous étonne. Ces eaux, à vrai dire, n'ont jamais pénétré, à ce qu'il semble, dans l'adyton même. Mais ne suffisait-il pas qu'elles eussent l'air d'en provenir ? Et, de fait, quand un pèlerin constatait que la fontaine se trouvait à la hauteur de l'adyton et qu'elle s'alimentait à l'intérieur du temple, il ne lui en fallait pas plus pour reconnaître le bien fondé des traditions.

Pausanias, qui semble avoir laissé de côté la terrasse du mur polygonal (cf. chap. IX), ne nous dit pas un mot de cette fontaine ; la κρήνη dont il parle dans les lignes qui suivent le passage cité plus haut ⁴, c'est la source Kassotis, ἡ Κασσοτίς καλουμένη πηγή.

1. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 215.

2. X, 24, 7.

3. Telle était depuis longtemps l'opinion de M. Homolle (*BCH*, XVII, 1893, p. 614).

4. Voici le texte dans sa partie essentielle : « Ἴϋσι δὲ ὡς ἐπὶ τὸν νεῖον αὐθις μετὰ τοῦ λίθου τὴν θεῖαν ἔστιν ἡ Κασσοτίς καλουμένη πηγή. . . Ταύτης τῆς Κασσοτίδος κ. τ. λ. μαντικὰς ποιεῖν, τὴν δὲ τῆς κρήνης ὁδοκωΐαν τὸ ὄνομα τῶν περὶ τὸν Παρνασσὸν νεμρῶν φασιν εἶναι ». On voit que dans les deux membres de phrases πηγή et κρήνη ont la même signification.

Dans les textes épigraphiques on ne trouve aucune mention certaine ni de la fontaine ni des conduites. Dans un compte du IV^e siècle¹, il est question du travail suivant :

Σα]τύρωι τοῦ ὕδατος [ἀποκλεί]σιος ἐκ τοῦ προδόμο[υ καὶ ἐ]π[ισ]σοδόμου.

Le travail est de peu d'importance : il est payé 14 drachmes. Il s'agit sans doute de l'aménagement d'une rigole ou d'un égout, mais nullement d'une réparation aux aqueducs de la terrasse.

A l'époque de Domitien, les Amphictyons firent exécuter ou réparer « τὴν κρήνην καὶ τὸ ὑδραγωγίον καὶ τοὺς τοίχους »². Mais faut-il voir ici une allusion à la fontaine et aux conduites? C'est ce qu'aucun indice ne nous permet d'affirmer.

C'est à un passage de Plutarque que nous devons demander des renseignements de quelque précision. Plutarque et ses amis, après s'être promenés le long de la voie sacrée et sur la place du pronaos, font le tour du temple pour venir s'asseoir sur les marches au Sud³ :

Περιελθόντες οὖν ἐπὶ τῶν μεσημβρινῶν καθεζόμεθα κρηπίδων νεώ πρὸς τὸ τῆς Γῆς ἱερὸν τό θ' ὕδωρ (ici lacune de 8 lettres env. dans le ms. E) ἀποβλέποντες ὥστε εὐθὺς εἰπεῖν Βοήθου ὅτι καὶ ὁ τόπος τῆς ἀπορίας συνεπιλαμβάνεται τῷ ξένῳ. Μουσῶν γὰρ ἦν ἱερὸν ἐνταῦθα περὶ τὴν ἀναπνοὴν τοῦνάματος, ὅθεν ἐχρῶντο πρὸς τε τὰς λοιβάς.....

Grâce à la restitution que nous avons donnée de l'esplanade et de la terrasse du mur polygonal, on peut, sans trop d'in vraisemblance, se rendre compte de ce qu'apercevaient Plutarque et ses amis.

Dans la partie de l'esplanade comprise entre le retour Sud-Est et l'escalier, le mur de bordure, au point où il était le plus proche du temple, c'est-à-dire à proximité de l'escalier, restait encore à 4 m. 90 env. de la marche inférieure du temple ; si bien qu'un visiteur, fût-il assis sur le stylobate (comme le personnage de la figure 128), ne pouvait rien voir de ce qui se trouvait sur la terrasse du mur polygonal, si ce n'est le faite des monuments votifs qui s'y dressaient, et, vers le Sud, au delà du mur polygonal, il devait n'apercevoir que le haut des édifices situés dans la partie basse du sanctuaire.

A hauteur de l'escalier (fig. 128), la vue était, bien entendu, plus dégagée ; mais le regard n'embrassait pas, au Sud du mur polygonal, un champ beaucoup plus vaste que dans la position précédente.

Enfin, à l'Ouest, dans la partie comprise entre l'escalier et l'angle Sud-Ouest de l'esplanade, un spectateur pouvait apercevoir assez bien les monuments de la terrasse inférieure (fig. 127), par exemple le haut de la fontaine. Mais ici encore, la plus grande partie des monuments situés en contre-bas du mur polygonal échappait à sa vue : le rocher de la Sibylle, le bouleuterion, la voie sacrée, le trésor des Athéniens même étaient masqués par ce mur. La preuve en est fournie par la figure 130, dont la vue a été prise de l'euthyntéria du temple ; cette vue eût-elle été prise du stylobate, qu'elle n'aurait pas été sensiblement modifiée ; il suffit en effet de restituer par la pensée, au bord du mur polygonal, le minimum d'assises nécessaires, pour se rendre compte que ces assises devaient empêcher qu'on aperçût le trésor des Athéniens.

Revenons maintenant au texte de Plutarque. L'« hiéron de la Terre » et l'« eau » dont il

1. *BCH*, XXVI, 1902, p. 62, C, col. I haut, l. 25.

2. *BCH*, XX, 1896, p. 720 = Inv. n° 3959.

3. *De Pyth. orac.*, XVII.

parle ne doivent pas être cherchés à une grande distance du temple, mais soit sur la terrasse du mur polygonal, soit au pied de cette terrasse. Or, nous avons vu que tout ce qui était au pied du mur polygonal échappait aux regards de Plutarque. L'« hiéron de la Terre » et l'« eau » se trouvaient donc sur la terrasse même, et, apparemment, là seulement où l'un et l'autre pouvaient être commodément aperçus de la krépis du temple, c'est-à-dire dans la partie située entre l'escalier et le retour Sud-Ouest de l'esplanade.

Dans ces conditions, l'expression ἀναπνοή τοῦ νάματος s'applique trop parfaitement à notre fontaine pour que nous puissions hésiter à le faire. C'est bien là que le « courant » (ναμα) reprenait (ἀνα-) contact avec l'air (-πνοή); c'est bien là que se trouvait le « soupirail de l'eau ». « Ce mot, a dit excellemment M. Foucart¹, s'appliquerait bien à un courant d'eau qui s'est enfoncé sous terre et qui reparait. »

L'hiéron de la Terre est mentionné, nous l'avons vu (p. 74), dans une inscription du IV^e siècle d'où il ressort qu'on doit le chercher au Sud du temple. Si, comme il semble², la phrase de Plutarque « πρὸς τὸ τῆς Γῆς ἱερόν τὸ θ'ὕδωρ ** ἀποβλέποντες » indique qu'il regardait vers l'hiéron de la Terre et vers l'eau, nous en pouvons tirer des précisions topographiques. Elle prouve que l'hiéron de la Terre se trouvait non loin de la fontaine. D'autre part, ce qui a été dit ci-dessus sur le champ de vision que pouvaient avoir Plutarque et ses amis, ne permet pas de localiser l'hiéron, comme on l'a pensé³, au pied du mur polygonal; à cet emplacement, il n'aurait été visible ni de l'esplanade, ni des marches du temple, même à supposer qu'il se fût étendu jusqu'au rocher de la Sibylle. C'est donc sur la terrasse qu'il se trouvait et, selon toute vraisemblance, — puisqu'il était proche de la fontaine, — dans le recoin que limitaient le mur polygonal à l'Ouest et au Sud, le mur de l'esplanade au Nord, la fontaine à l'Est.

Quant à l'hiéron des Muses, il paraît résulter du texte de Plutarque, qu'à cette époque, il avait disparu de la terrasse. « Μουσῶν γὰρ ἦν ἱερόν ἐνταῦθα περὶ τὴν ἀναπνοήν τοῦ νάματος, ἔθεν ἐχρῶντο πρὸς τε τὰς λαιβάς τοῦ ὕδατι τούτῳ — —. » A la rigueur, ἦν pourrait être considéré comme un imparfait de narration, au même titre que καθεζόμεθα; mais on ne peut en dire autant de ἐχρῶντο. De même que la fontaine, alors, ne servait plus aux libations, de même le culte des Muses avait, depuis longtemps sans doute, été transporté à Castalie. Apparemment les deux faits se produisirent simultanément : c'est du jour où la fontaine cessa d'offrir un débit continu, qu'on dut aller chercher ailleurs, pour les Muses, les eaux vives nécessaires à leur culte.

Un passage célèbre de l'*Ion* d'Euripide⁴ nous paraît devoir être rapporté à l'hiéron de Gâ :

1. *Mémoire sur Delphes*, p. 95.

2. Cette phrase renferme évidemment une lacune : τε ne saurait avoir ici le sens de « et »; il devait commencer un autre mot introduit par καί. Quel était ce mot, qui devait être très court, à en juger par la faible étendue de la lacune dans le manuscrit E? Il serait vain de le chercher. En tout cas, on doit sans aucun doute rattacher πρὸς τὸ τῆς Γῆς ἱερόν non pas à καθεζόμεθα, mais à ἀποβλέποντες et traduire : « les yeux tournés du côté du sanctuaire de la Terre et regardant l'eau et... ». Il semble ressortir de cette traduction que τὸ ὕδωρ faisait partie de l'hiéron de Gâ.

3. Homolle, *BCH*, XVII, p. 619.

4. V, 112-120.

ἄγ' ὦ νεηθαλῆς ὦ
 καλλίστας προπόλευμα δάφνας,
 ἃ τὰν Φοίβου θυμέλαν
 σαίρεις ὑπὸ ναοῖς
 κήπων ἐξ ἀθανάτων,
 ἵνα δρόσοι τέγγουσ' ἱεραὶ
 * τὰν ἀέναον παγὰν
 ἐκπροΐεῖσαι,
 μυρσίνας ἱερὰν φόβαν, — — —

« Allons, mon beau laurier aux jeunes fleurs, remplis ton saint ministère, toi qui balaies le sol de Phoibos ; je t'ai cueilli au pied du temple, dans des jardins immortels, où des ondes saintes jaillies de la source au cours éternel arrosent la chevelure sacrée du myrte¹. »

Ces vers contiennent deux détails précis : ὑπὸ ναοῖς, τὰν παγὰν¹. Euripide parle en témoin oculaire : la parodos (v. 184-218), où le chœur décrit les frontons du temple, le prouve clairement. De même ici la description, pour poétique qu'elle soit, reste une description dont il faut tenir compte. Le jardin de lauriers et de myrtes se trouvait donc sur la terrasse du mur polygonal ; mais, sans doute, ne l'occupait-il pas tout entière. Il est à croire qu'à l'Est de la fontaine, la terrasse contenait surtout des monuments votifs ; à l'Ouest au contraire, l'hiéron de Gâ, avec sa fontaine, qui pouvait bien pour un poète devenir une παγὰ, offre vraiment le seul endroit propre à la restitution où nous convie Euripide.

Ce lieu revêt à nos yeux une valeur symbolique. Nous pouvons nous représenter le culte de la première souveraine du sanctuaire survivant à l'écart, au pied d'une esplanade où se pressaient les monuments de tout âge élevés à la gloire d'Apollon, à l'extrémité d'une terrasse où d'autres offrandes répétaient la même louange. Cette encoignure mesquine, et chaque jour plus délaissée, était le dernier morceau de terre qu'eut gardé à Delphes la déesse de la Terre. Mais l'imagination des poètes la transfigurait : un aède chantait, « près du temple, la fontaine aux belles eaux »² ; le bosquet de lauriers et de myrtes devenait pour Euripide « un jardin immortel » et l'humble fontaine de tuf aux marches inégales « une source au cours éternel ». Et au cœur de l'homme pieux, tout ici parlait, mieux qu'en aucun autre lieu du sanctuaire, de la vénérable antiquité de la religion delphique. Dans ce « téménos » étroit, où l'on pénétrait après avoir dépassé la fontaine, de même qu'on eût franchi un seuil, Apollon n'avait point sa part de prières, bien que le lieu eût été témoin de sa victoire sur le dragon ; mais on y révérait la Terre et l'on y gardait le souvenir des Muses, premières habitantes du Parnasse ; et les statues qui se dressaient, autour des lauriers et des myrtes, sur le parapet de la terrasse, n'étaient pas celles d'Apollon, mais de la nymphe Kallisto, et de Thémis, compagne de la Terre, et d'autres divinités des primitives légendes.

1. Au v. 115 ὑπὸ ναοῖς doit évidemment être rattaché au vers suivant. On comprend mal ce que pourrait signifier l'expression avec σαίρεις ou θυμέλαν. Le v. 113 est altéré ; mais il faut évidemment conserver le mot παγὰν.

2. *Hymn. Apol. Pyth.*, v. 120-122 : ἀμφὶ δὲ νηὸν ἕνασταν... Ἄγγου δὲ κρήνη καλλίερρος....

LES PETITS ÉDIFICES ARCHAÏQUES

La plupart des monuments dont les grands travaux de la fin du VI^e s. ont entraîné la destruction, étaient sans aucun doute des « trésors » élevés par les cités. Tous étaient en poros. Ils ont tous été arasés à peu près au niveau des fondations ; les blocs de l'élevation ont disparu, remployés sans aucun doute dans les constructions neuves ; quelques tambours de colonnes, des fragments de chapiteaux, des pièces de corniche, des triglyphes, sans oublier des revêtements de terre cuite peinte conservés au musée, ont été recueillis dans cette région,

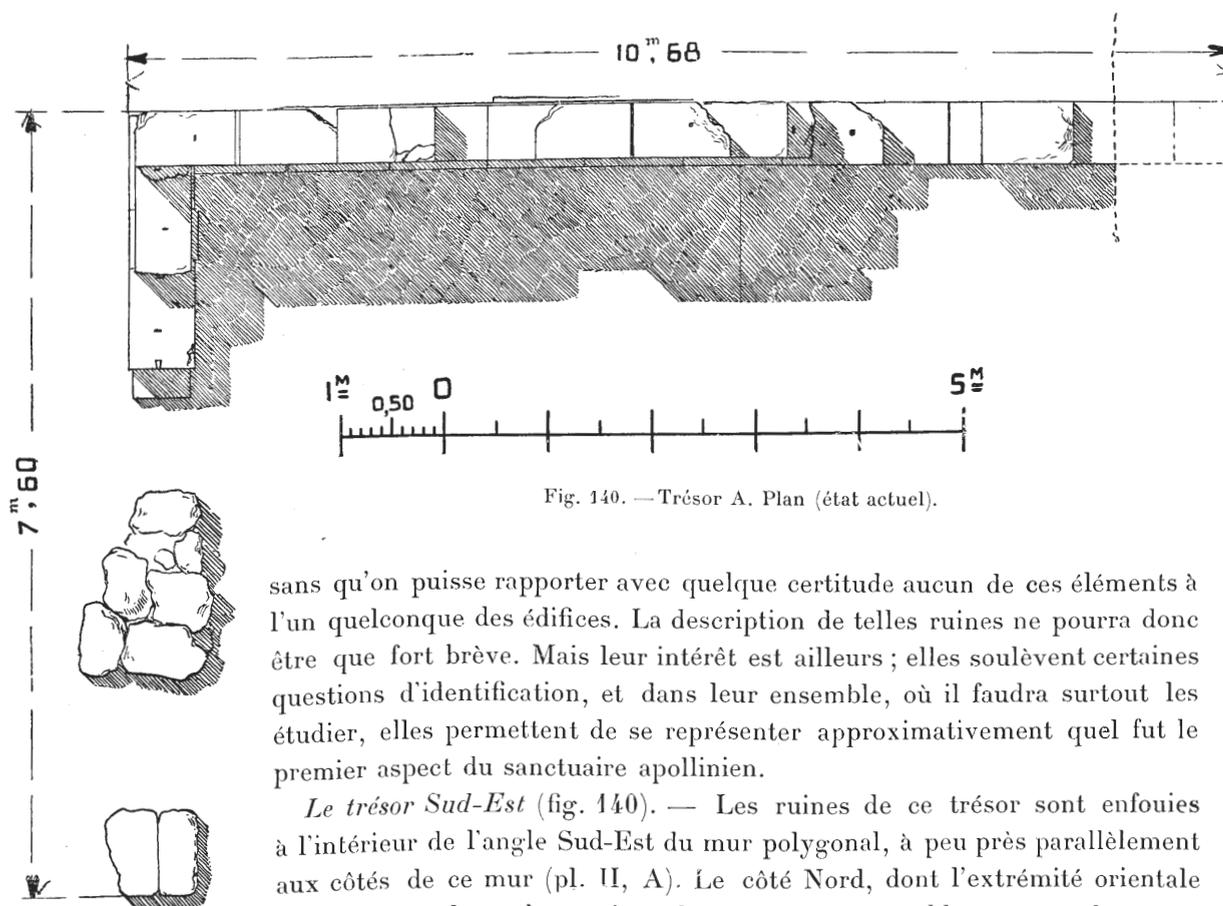


Fig. 140. — Trésor A. Plan (état actuel).

sans qu'on puisse rapporter avec quelque certitude aucun de ces éléments à l'un quelconque des édifices. La description de telles ruines ne pourra donc être que fort brève. Mais leur intérêt est ailleurs ; elles soulèvent certaines questions d'identification, et dans leur ensemble, où il faudra surtout les étudier, elles permettent de se représenter approximativement quel fut le premier aspect du sanctuaire apollinien.

Le trésor Sud-Est (fig. 140). — Les ruines de ce trésor sont enfouies à l'intérieur de l'angle Sud-Est du mur polygonal, à peu près parallèlement aux côtés de ce mur (pl. II, A). Le côté Nord, dont l'extrémité orientale pénètre dans les substructions du mur, est mesurable sur une longueur de 10 m. 68 ; le côté Ouest est réduit à trois tronçons : l'un formant retour du côté Nord, et deux autres composés de débris des fondations ; au total, une longueur subsistante de 7 m. 60. Sans doute faut-il restituer à ce trésor le même plan qu'aux autres, c'est-à-dire une cella avec pronaos in antis ; le pronaos se serait donc ouvert à l'Est. En ce cas, l'absence de tout mur de refend le long du côté Nord donne à penser que la cella à elle seule mesurait à tout le

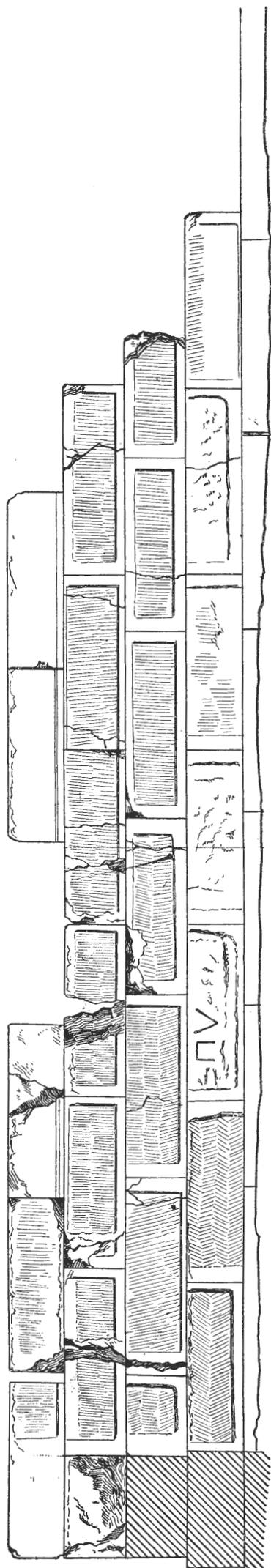


Fig. 141. — Trésor A. Élévation partielle (état actuel).

moins les dimensions conservées par la ruine, c'est-à-dire au minimum 10 m. 68 sur 7 m. 60.

Il reste en place les débris de cinq assises régulières, toutes en poros; les trois assises supérieures faisaient partie de l'élévation. On remarquera que chaque bloc est décoré d'un cadre en saillie, d'ordinaire rayé de traits parallèles; le cas était le même aux faces externes. Mais chacun de ces cadres a sa forme et ses dimensions propres, comme on peut s'en assurer par la figure 141. Si bien qu'on peut se demander si cet antique édifice n'a pas été lui-même rebâti de pièces et de morceaux remployés et retaillés. Comme il n'y a pas trace de dallage, on peut supposer que le sol, à l'intérieur, était en terre battue.

Une des dalles de fondation porte une marque d'entrepreneur ΠV. L'assise à laquelle appartient cette dalle est la seule qui soit assemblée à l'aide de crampons, lesquels sont en queue d'aronde.

Le monument à abside (fig. 142). — Les ruines de ce monument sont à l'Ouest de la fontaine (pl. II, B). Elles sont orientées dans le même sens que la face Sud du mur polygonal.

Le plan comprend une salle carrée (4 m. de côté) dont le côté opposé à l'entrée s'ouvre en arc-de-cercle (rayon 3 m. 75 env.). Mais l'édifice n'est qu'en apparence semblable aux monuments absidaux qui, on le sait, constituent une étape très ancienne de la construction grecque; dans ces monuments absidaux le fond incurvé se raccorde exactement aux longs côtés. Ici, il n'en va pas de même: la jonction de la courbe et des côtés rectilignes forme de part et d'autre un ressaut. Cette particularité, qui donne à l'édifice un aspect de chapelle byzantine et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, est sans aucun doute due à une cause exceptionnelle.

Il reste en place les débris de cinq

assises; la 5^e (d), qui est réduite à une pierre, sur le côté Nord, semble avoir été la première de l'élévation.

Quelques blocs seulement dans chaque assise étaient réunis au moyen de crampons. Ces crampons étaient en fer et scellés au plomb.

La moitié de l'un d'eux est encore en place, en a, sur le bord interne d'une pierre. Il est douteux que l'autre pierre, ainsi réunie à celle-ci, ait servi à élargir les substructions du mur; pour un édifice d'aussi petites dimensions, des murs de 0 m. 45 étaient suffisamment solides. La pierre que nous devons restituer en contact avec a se raccordait sans doute par une face latérale, en b, au joint d'une des pierres de l'abside. Pareillement, en c, une entaille rectangulaire donne le départ d'un empiètement symétrique au premier.

Ainsi, à la jonction intérieure du mur incurvé et des murs latéraux, les fondations s'élargissaient, doublant à peu près la largeur ordinaire. On admettra aisément qu'en cette partie devait se trouver quelque soubassement occupant toute la largeur de l'édicule, et sur lequel on est autorisé à restituer un monument de caractère sacré.

S'agit-il d'un trésor? On a de fortes raisons d'en douter. C'est exactement en cette région que nous devons situer le sanctuaire de la Terre, et peut-être aussi le sanctuaire des Muses (voir p. 183). La présence, ici, d'un édifice aussi étrange, et qui ressemble aussi peu aux trésors du type ordinaire, nous autorise peut-être à risquer, sous toutes réserves, une hypothèse. N'aurions-nous pas conservé la chapelle primitive de Gâ? Et ne pourrions-nous pas supposer qu'elle abritait à l'origine l'omphalos, dont la courbe aurait été reproduite et amplifiée par celle de l'abside?

Le trésor devant l'angle du Sud-Ouest (fig. 143). — Ce trésor a été presque entièrement démoli; il n'en demeure qu'une encoignure en avant de l'extrémité Ouest du mur polygonal (pl. II, C).

Oblique par rapport au mur polygonal, il regardait au Nord, dans la direction du monument à abside.

On a conservé les restes de quatre assises: les deux assises supérieures, extérieurement décorées d'un cadre à chaque bloc, paraissent avoir fait partie de l'élévation. La largeur des murs était de 0 m. 90.

Les blocs sont assemblés à joints libres. Une pierre de la 2^e assise (à compter du bas)

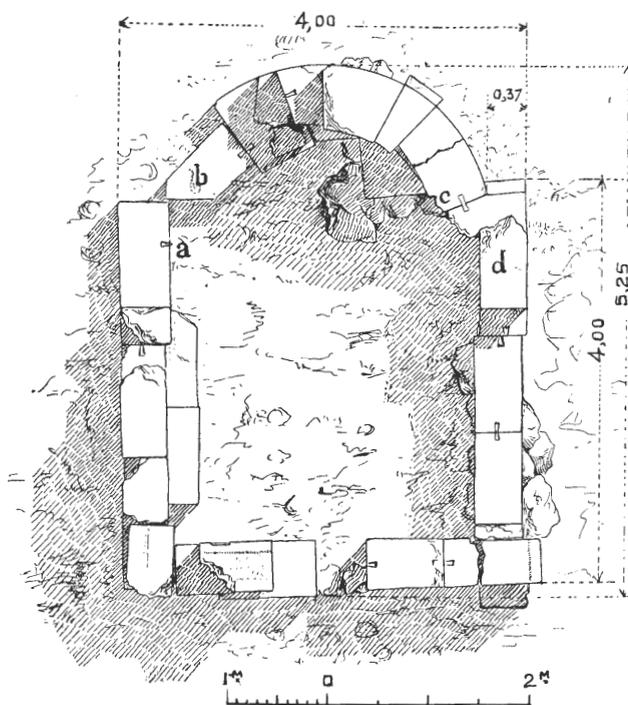


Fig. 142. — Monument à abside.

porte sur une face interne la marque A ; une autre pierre, sur la face extérieure Ouest, porte le signe Γ .

Les trésors à l'Ouest du mur polygonal (fig. 144). — A l'Ouest du mur polygonal se

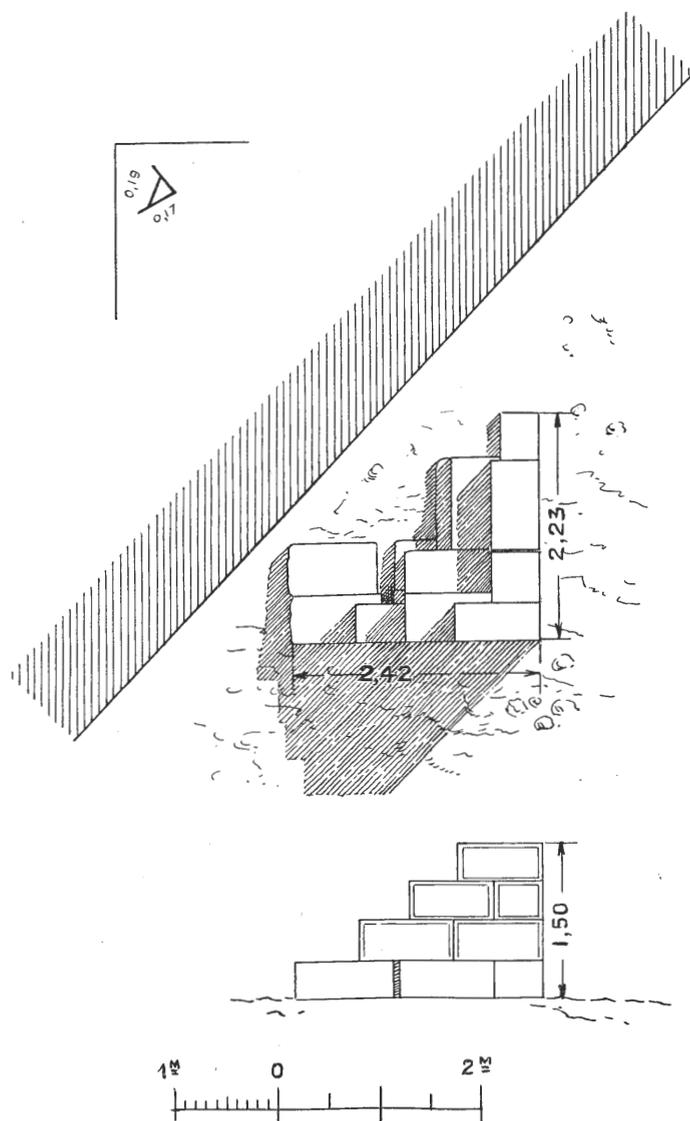


Fig. 143. — Trésor C. Plan et élévation (état actuel).

trouvent les ruines d'au moins deux et peut-être trois trésors (pl. II, D, E, F)¹ orientés de la même manière, dans le sens du mur polygonal Sud ; ils s'étagaient sur une pente raide comme on peut le voir par la figure 145².

Le trésor D (cf. fig. 121) est, de tous ceux qui ont été détruits au VI^e s., le seul dont le plan et les dimensions soient restituables. Il mesurait 8 m. 15 de longueur sur 5 m. environ³ de largeur. Une pierre de retour à l'angle Nord-Est (fig. 144, a) est restée en place ; d'autre part, sur le bord interne d'une pierre, du côté Nord, on voit la moitié d'un trou de scellement (fig. 144, b) qui nous donne approximativement le départ d'un mur de refend. Le monument comprenait donc une cella avec un pronaos. Des assises restées en place, celle du côté Nord, qui est assez soigneusement parementée au bord intérieur est peut-être la dernière assise des fondations. En tout cas, on peut penser que le sol du trésor n'était pas à un niveau beaucoup plus élevé.

Toutes les dalles sont scellées au moyen de crampons en queues d'aronde. Les cavités,

1. On aperçoit, sur la pl. II, au Sud du trésor D, un pan de mur. C'est peut-être le reste d'une construction très ancienne ; c'est peut-être même le débris d'un trésor. On comprend que nous ne puissions faire état d'une ruine aussi mutilée.

2. Nous avons restitué sur cette figure le mur polygonal avec la déclivité qu'il présente actuellement, d'après les cotes relevées par M. Replat.

3. Nous ne donnons qu'une longueur approximative, attendu que le côté Sud est assez sensiblement déjeté.

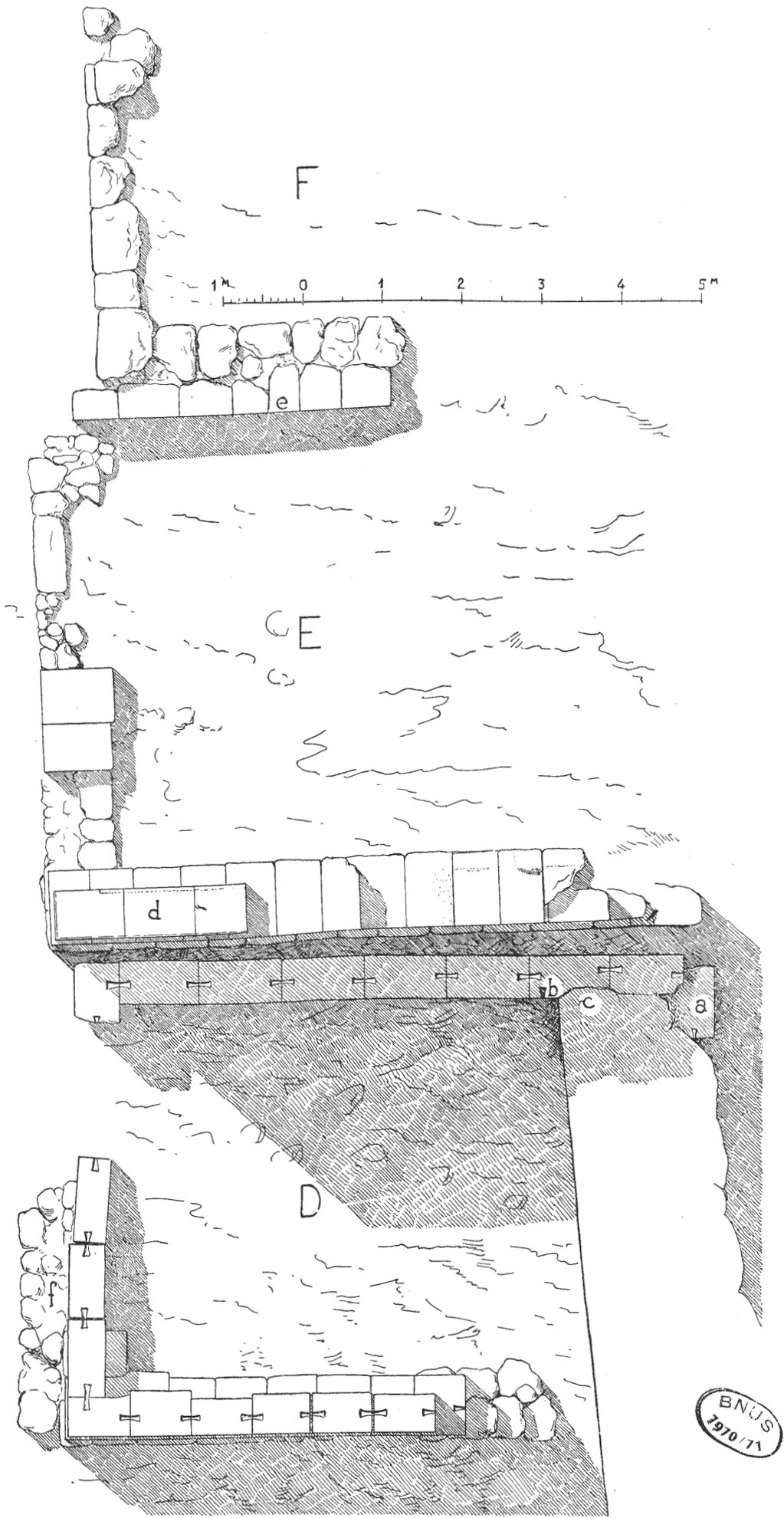


Fig. 144. — Trésors D, E, F. Plan (état actuel).

dont les bords sont très nets, ne présentent pas trace de plomb. Il est probable que les crampons y ont été ajustés au lieu d'y être scellés.

Le côté Sud du trésor E (longueur conservée environ 8 m.) reposait sur des fondations profondes en calcaire gris, bien appareillées dans leurs assises supérieures. Deux assises en poros le couronnent; l'assise supérieure (d), dont il est demeuré trois blocs vers l'extrémité Ouest, faisait partie de l'euthyntéria; des traces et des traits de mise en place permettent de fixer à 0 m. 545 l'épaisseur du mur en élévation.

Au côté Ouest (largeur 6 m. 51), les fondations sont en blocs grossiers, empilés sans appareil, sur lesquels ont été conservés les débris d'une assise de poros. La différence de construction qu'on remarque entre les fondations du Sud et celles de l'Ouest, provient de ce qu'il fallait au Sud, établir un véritable mur de soutènement, tandis que cette précaution était inutile à l'Ouest.

On peut se demander si le mur e qui se voit au Nord du trésor E en faisait ou non partie. La réponse n'est pas douteuse si l'on considère la figure 145, où les ruines sont

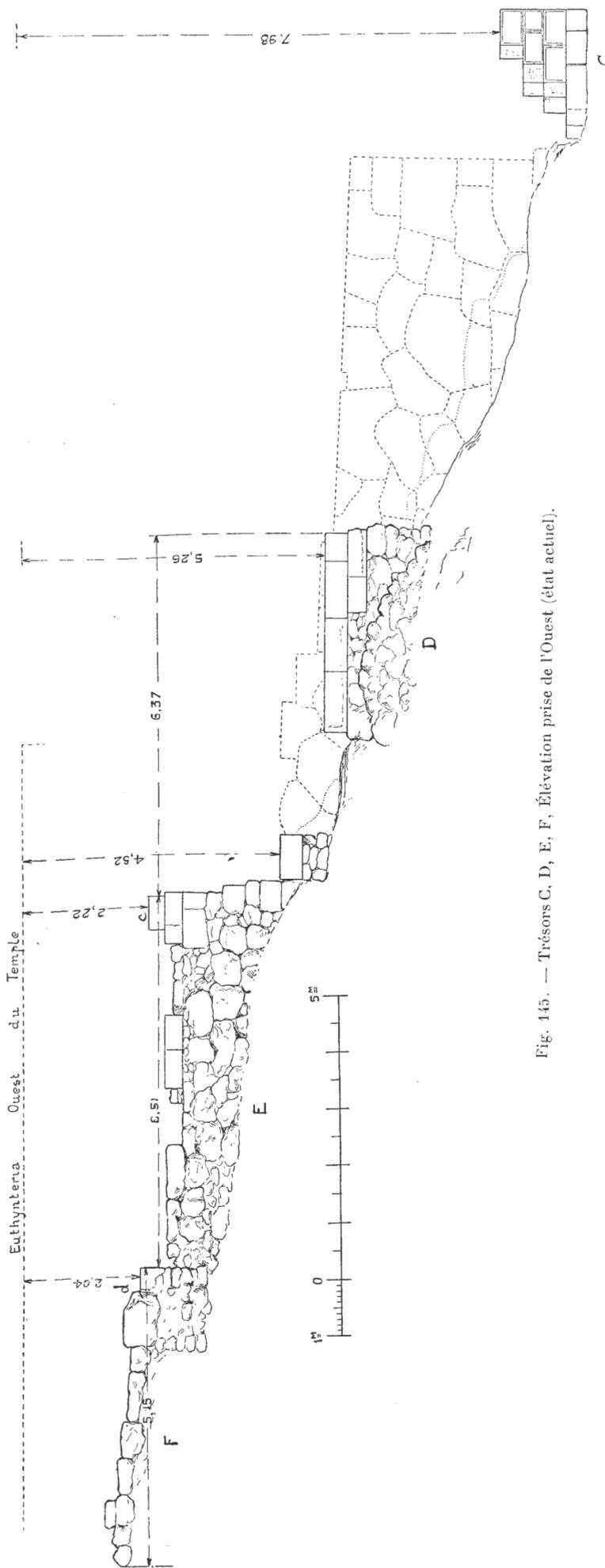


Fig. 145. — Trésors C, D, E, F, Élévation prise de l'Ouest (état actuel).

représentées à leurs étages successifs. Ce mur qui, évidemment, était en fondation, se trouve à un niveau plus élevé que l'assise de réglage C du trésor E. Il appartenait donc à un autre monument et l'on doit admettre que le côté Nord du trésor E a aussi complètement disparu que le côté Est.

Faut-il compter parmi les trésors détruits, le monument dont les ruines se voient, en F, au-dessus de celles du trésor E? Les pierres de calcaire gris qui forment (en e) le parement extérieur du mur Sud présentent de telles analogies avec celles du trésor E, qu'on doit les considérer comme archaïques; mais, d'autre part, ces mêmes analogies ne donnent-elles pas à penser que le mur Sud est en matériaux remployés, et par conséquent d'époque plus récente? Nous inclinons toutefois à penser qu'il s'agit bien d'un ancien trésor, tant les ruines F, comme on peut s'en rendre compte à l'inspection du plan (fig. 144), semblent nettement appartenir au même ensemble que les trésors D et E.

RESTES DU PREMIER TEMPLE

La description des ruines de la terrasse nous a donné maintes fois l'occasion de mentionner le remploi de blocs en poros qui se caractérisent par des canaux de bardage en U. Il importe d'étudier de plus près ces blocs, parce qu'il se pose à leur sujet une question d'un intérêt très grand. Nous les décrirons d'après leurs emplacements actuels.

Chacun de ces blocs porte sur l'une de ses faces, qui, dans la construction primitive, était évidemment la face supérieure, c'est-à-dire le lit d'attente, une sorte de canal en forme d'U très ouvert qui pénètre à 10 ou 15 cm. dans la pierre; entre les deux branches de l'U demeurait un tenon autour duquel on liait le câble qui servait à barder le bloc, puis à le mettre en place dans la bâtisse. Cette particularité ne se rencontre qu'exceptionnellement et dans les monuments d'une antiquité très haute, par exemple à l'Héraion d'Olympie, sur certaines pierres très anciennes de l'Acropole d'Athènes, au vieux temple d'Aphaia à Égine. A Delphes même, on ne l'a constatée jusqu'ici qu'au trésor de Corinthe. C'est précisément ce fait qui donne une partie de son intérêt à l'examen que nous allons faire des blocs analogues trouvés sur la terrasse ou ailleurs.

1° *Blocs provenant de la fontaine.* — La fontaine et ses dépendances sont, nous l'avons vu, presque exclusivement construites en blocs de cette sorte: ils comprennent des dalles et des tambours de colonnes. Il suffit de considérer les figures 129 et 130 où s'aperçoivent ceux-ci et celles-là groupés dans le même ensemble, pour affirmer que tous ces blocs ont été empruntés à un seul édifice.

Les dalles ont toutes le trou de bardage sur l'une des grandes faces (fig. 132); dans leur premier emploi, elles étaient donc posées à plat, et faisaient partie d'un mur en élévation ou en fondation. Celles qui ont été utilisées dans l'édicule de la fontaine ou dans les parois latérales des conduites ont été plus ou moins retaillées sur une de leurs tranches; elles n'ont conservé leur dimension primitive qu'en épaisseur (correspondant à la hauteur dans la première construction); cette épaisseur est à peu près uniformément de 0 m. 26 à 0 m. 27; pour

quelques-unes elle est de 0 m. 30. Les côtés mesurent de 0 m. 80 à 0 m. 92. Les dalles formant le plafond des conduites, et qui apparemment sont demeurées en leur état primitif, ont les dimensions suivantes : 0 m. 97 × 0 m. 85 × 0 m. 27 — 0 m. 87 × 0 m. 75 × 0 m. 26 — 0 m. 90 × ? × 0 m. 32 — 1 m. × 0 m. 65 × 0 m. 27, etc...

Les tambours proviennent de colonnes doriques à vingt cannelures. Deux trous de bardage en U sont creusés sur la face supérieure à droite et à gauche du scellement central. (fig. 150). Deux de ces tambours seulement ont encore des dimensions mesurables (encore est-il à noter que les arêtes en sont rongées et qu'on ne peut connaître le diamètre extérieur) :

Haut.	Diam. sup. (au fond des cannel.).	Diam. inf. (au fond des cannel.).
1° 0 m. 530	0 m. 970	0 m. 996
2° 0 m. 560	0 m. 880	?

2° Blocs provenant des assises régulières du mur polygonal. — Nous avons vu que deux assises régulières en poros étaient demeurées en place sur le mur polygonal Sud. Ceux des blocs qui ont été déplacés ou que nous avons pu soulever, sont, pour la plupart, pourvus du canal de bardage en U. Aucun de ces blocs ne porte d'encadrement.

Le pan de mur situé à l'extrémité Ouest du mur polygonal, dont il a été question p. 162, était formé de matériaux plus variés, qui comprenaient :

a) des dalles plates analogues à celles des assises précédentes et à celles de la fontaine, et dépourvues d'encadrement. Les dimensions en sont les suivantes : 0 m. 88 × 0 m. 745 × 0 m. 27 — 0 m. 915 × 0 m. 885 × 0 m. 29 — 0 m. 88 × 0 m. 80 × 0 m. 29 — 0 m. 92 × 0 m. 77 × 0 m. 28 — 0 m. 88 × 0 m. 80 × 0 m. 21 — 0 m. 88 × 0 m. 75 × 0 m. 26 — 1 m. 05 × 0 m. 88 × 0 m. 28 — 0 m. 83 × 0 m. 76 × 0 m. 295.

L'une de ces dalles (0 m. 925 × 0 m. 905 × 0 m. 325) porte, en lettres grêles d'un caractère très archaïque, une marque d'entrepreneur où il semble qu'on doive lire le nom Φ(ιλ)ώνι(κ)ος (fig. 146).

b) des dalles hautes, de forme rectangulaire, qui ont le trou de bardage non pas sur l'une des faces plates, comme les précédentes, mais sur l'une des tranches (fig. 147). Il faut sans doute y reconnaître des orthostates. Ces dalles ont été pour la plupart retaillées.

Dimensions présentes :

Haut.	Larg.	Épais.
0 m. 805	0 m. 535	0 m. 235
0 m. 800	0 m. 545	0 m. 255
0 m. 78	0 m. 86 (au moins)	0 m. 275
0 m. 76	0 m. 49	0 m. 26
0 m. 755	0 m. 84	0 m. 26



Fig. 146. — Marque d'entrepreneur sur une dalle archaïque.

c) un tambour de colonne dorique à 20 cannelures, équarri presque entièrement. Diamètre approximatif au fond des cannelures; 1 m. env. Hauteur subsistante : 0 m. 80.

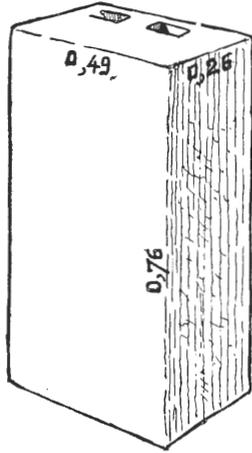


Fig. 147. — Fragment d'orthostate (?) archaïque.

Il ne porte pas de canal de bardage ; mais on peut supposer que la face où était creusé ce canal a été ravalée.

d) un fragment de chapiteau dorique pour une colonne à 20 cannelures (fig. 148). Par les dimensions il doit être rattaché au même ensemble que les tambours dont il a été question plus haut : diam. au fond des cannelures : 0 m. 86 env. L'absence de canaux de bardage s'explique sans doute, ici encore, par le retaillage du bloc.

e) à ces débris, il convient d'ajouter deux blocs dont la figure 149 donne l'aspect. La présence d'un bandeau ciselé au bas de la face antérieure laisse supposer qu'il s'agit d'une plaque de krépis et, sans doute, à en juger par l'absence de canaux de bardage à la face supérieure, d'une plaque de stylobate.

Enfin à l'extrémité Nord du retour Ouest du mur polygonal, deux tambours font partie de la maçonnerie des fondations. Ils proviennent de colonnes doriques à 20 cannelures. L'un d'eux (fig. 124, a) mesure 0 m. 53 de hauteur et 1 m. de diamètre au fond des cannelures ; le diamètre supérieur de l'autre (fig. 150) est de 1 m. env.

3° Blocs provenant du temple. — Il a été signalé p. 53 que les fondations du temple renfermaient quelques tambours avec trous de bardage en U. Ces tambours très maltraités au cours de leur emploi et pour la plupart équarris ne sont plus identifiables que par la présence du scellement central et des trous de bardage. Les diamètres, mesurables ou restituables, de quelques-uns d'entre eux sont de 0 m. 90 env.

D'autre part, on ne doit pas oublier qu'un trou de bardage en U se voit sur une pierre du tronçon de mur situé dans les profondeurs du temple, près du rocher (fig. 55 et 56).

En résumé, nous devons rapporter à un même ensemble des blocs et fragments de blocs, de type archaïque, qui se répartissent ainsi :

1° dalles et orthostates provenant de murs : les premières longues de 0 m. 83, à 1 m. larges de 0 m. 75 à 0 m. 85, hautes de 0 m. 26 à 0 m. 32 ; — les seconds ayant les dimensions maxima suivantes : haut. 0 m. 80, larg. 0 m. 86, épais. 0 m. 275.

2° débris de colonnes doriques : a) tambours dont le diamètre est compris entre 0 m. 86

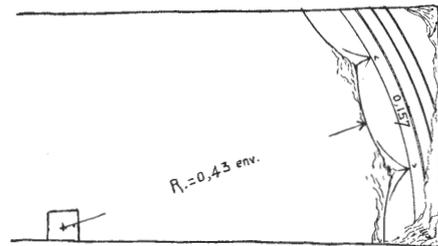
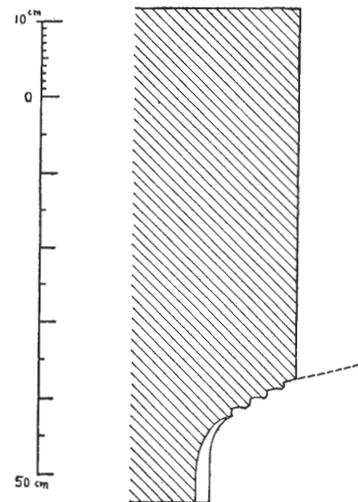


Fig. 148. — Fragment d'un chapiteau archaïque (coupe et plan inférieur).

et 1 m. (soit, entre arêtes, 0 m. 91 et 1 m. 05 au minimum); — b) très probablement un chapiteau mesurant 0 m. 86 de diam. aux cannelures du gorgerin (soit, entre arêtes, 0 m. 91 au minimum).

3° peut-être deux plaques de stylobate (haut. 0 m. 34).

Parmi ces débris on ne saurait distinguer plusieurs lots. Point n'est besoin de les avoir longuement maniés pour affirmer l'absolue similitude qui les unit en un groupe unique. Nous l'avons déjà dit, mais nous ne saurions trop y insister : il suffit d'examiner les matériaux de la fontaine pour se convaincre qu'il n'existe entre eux aucune disparité et que leur origine est commune.

A quel édifice appartenait donc tous ces matériaux remployés dans les constructions du VI^e siècle? On pense aussitôt au trésor de Corinthe. On sait en effet que l'un des meilleurs arguments, grâce auxquels M. Bourguet¹ a identifié avec ce trésor des pans de fondations situés au Sud-Est du mur polygonal, à droite de la voie sacrée, c'est la présence, sur ces débris et sur une dalle portant l'inscription Κορίνθ[ου...] (fig. 151, I) de canaux de bardage en U. Ces fondations étant les seules du sanctuaire où l'on relève cette particularité, l'argument est d'une valeur indiscutable.

Or il est non moins assuré que les blocs dont il est ici question ont été remployés dans le dernier tiers du VI^e siècle; les uns ont été rebâties dans le mur polygonal; les autres formaient les assises interposées entre le soubassement polygonal et le parapet de calcaire, c'est-à-dire entre deux éléments archaïques du mur; les autres enfin ont été remployés dans cette fontaine dont la date très ancienne est attestée par l'usage de crampons en queue d'aronde. Quant à ceux qui se trouvent à l'intérieur du temple, ils ont été réutilisés, à tout le moins, au IV^e siècle, et même comme matériaux remployés, du temple des Alcméonides.

Faut-il donc admettre que, dès cette date très ancienne, au lendemain même de la destruction du premier temple, on procéda à la démolition de ce trésor de Corinthe qui avait abrité, après l'incendie de 548, certaines offrandes précieuses retirées du temple²? Faut-il admettre que le trésor vu par Hérodote n'était pas celui que virent Plutarque et Pausanias (cf. p. 166)? Mais que d'inraisemblances! Imagine-t-on les raisons qui ont pu entraîner la démolition, puis la reconstruction d'un édifice situé hors de la région où s'opéraient les grands travaux consécutifs à la ruine du premier temple? Conçoit-on comment toute trace du trésor reconstruit aurait disparu?

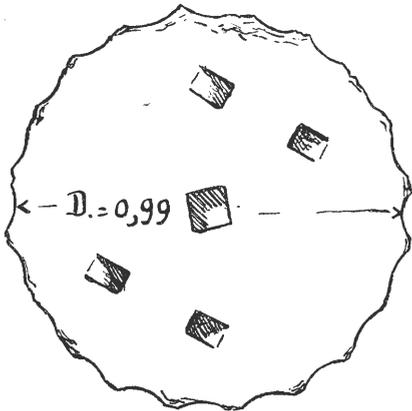


Fig. 150. — Lit supérieur d'un tambour de colonne archaïque.

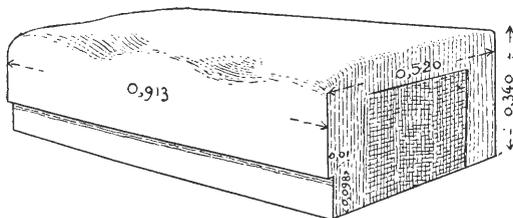


Fig. 149. — Fragment d'un degré (?) archaïque.

1. *BCH*, XXXVI, 1912, p. 642-660.

2. Hérodote, I, 51.

La question sera résolue : 1° si nous pouvons nous représenter approximativement quel était l'aspect et quelles étaient les dimensions du trésor de Corinthe ; — 2° si nous pouvons démontrer que les blocs à canaux de bardage en U, dont il est ici question, sont de dimensions trop grandes pour avoir appartenu au trésor.

Voyons donc ce que nous apprennent sur ce trésor les trop rares débris qu'on en a conservés.

Les fondations du monument sont composées de dalles dont les dimensions sont les suivantes : à l'angle Sud-Ouest, long. 0 m. 90 à 1 m., larg. 0 m. 80, haut. 0 m. 31 ; à l'angle Nord-Ouest, long. 0 m. 82, larg. 0 m. 80, haut. 0 m. 245 et 0 m. 30. En outre une dalle conservée au musée mesure long. 0 m. 81, larg. 0 m. 79, haut. 0 m. 23 ; cette dalle, sur une tranche de laquelle subsistent encore des traces de rouge, faisait évidemment partie du mur en élévation.

La plaque inscrite publiée par M. Bourguet¹, et dont nous donnons ici la reproduction (fig. 151, I), a été largement entaillée en arrière. A droite, le joint est biais. Elle est incomplète en hauteur ; la face inférieure a été rabattue. La face supérieure, aplanie au bord sur une largeur de 0 m. 14, présente à l'arrière une partie en retrait dont la surface est légèrement piquetée. Le bord supérieur de la pierre, du côté de l'inscription, est taillé en un fin biseau.

Cette plaque provient évidemment des parties hautes de l'édifice, et sans aucun doute de la façade principale. On ne peut penser à l'architrave : une architrave aurait présenté un abaque. On ne peut pas davantage la restituer au rampant d'un fronton : il n'existe pas d'exemple, à notre connaissance, de rampant inscrit. La plaque appartenait donc à une corniche à mutules ; on s'explique bien dès lors les particularités de la face supérieure : la bande antérieure lisse se trouvait en avant du tympan, lequel reposait sur la bande postérieure piquetée.

C'est au même édifice que doit être rapportée une autre plaque de corniche recueillie près de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal (fig. 151, II). Si ce bloc a été trouvé aussi loin du trésor, c'est parce qu'il fut remployé à une époque tardive, comme le prouve la présence de deux crampons en . Il est complet en largeur (0 m. 725) et en hauteur (0 m. 275). La partie gauche a été retaillée (long. subsistante 1 m.). Le soffite porte deux mutules (avec quelques traces de rouge), l'une, large de 0 m. 298 à deux rangs de quatre gouttes, l'autre large de 0 m. 38 à deux rangs de cinq gouttes ; le canal entre mutules est large de 0 m. 118.

La face supérieure est aplanie en avant sur une largeur de 0 m. 285 ; l'arrière, finement brettelé, est divisé, dans le sens de la longueur, en deux parties inégales, par la trace qu'y a laissée le joint de deux pierres. Le joint de droite porte un scellement en  ; dans la partie antérieure a été creusé un canal de bardage en U.

Cette plaque présente avec la plaque inscrite deux différences : elle porte un scellement (la forme en  est aussi ancienne à Delphes que la forme en queue d'aronde), la plaque inscrite n'en a pas ; mais le fait peut s'expliquer soit par un caprice de construction qui n'est pas sans exemple (cf. le trésor A, où certains blocs ne sont pas scellés), soit par un retaillage de la plaque inscrite. En outre, le bandeau qui borde la face supérieure est ici beaucoup plus

1. Hérodote, I, 659.

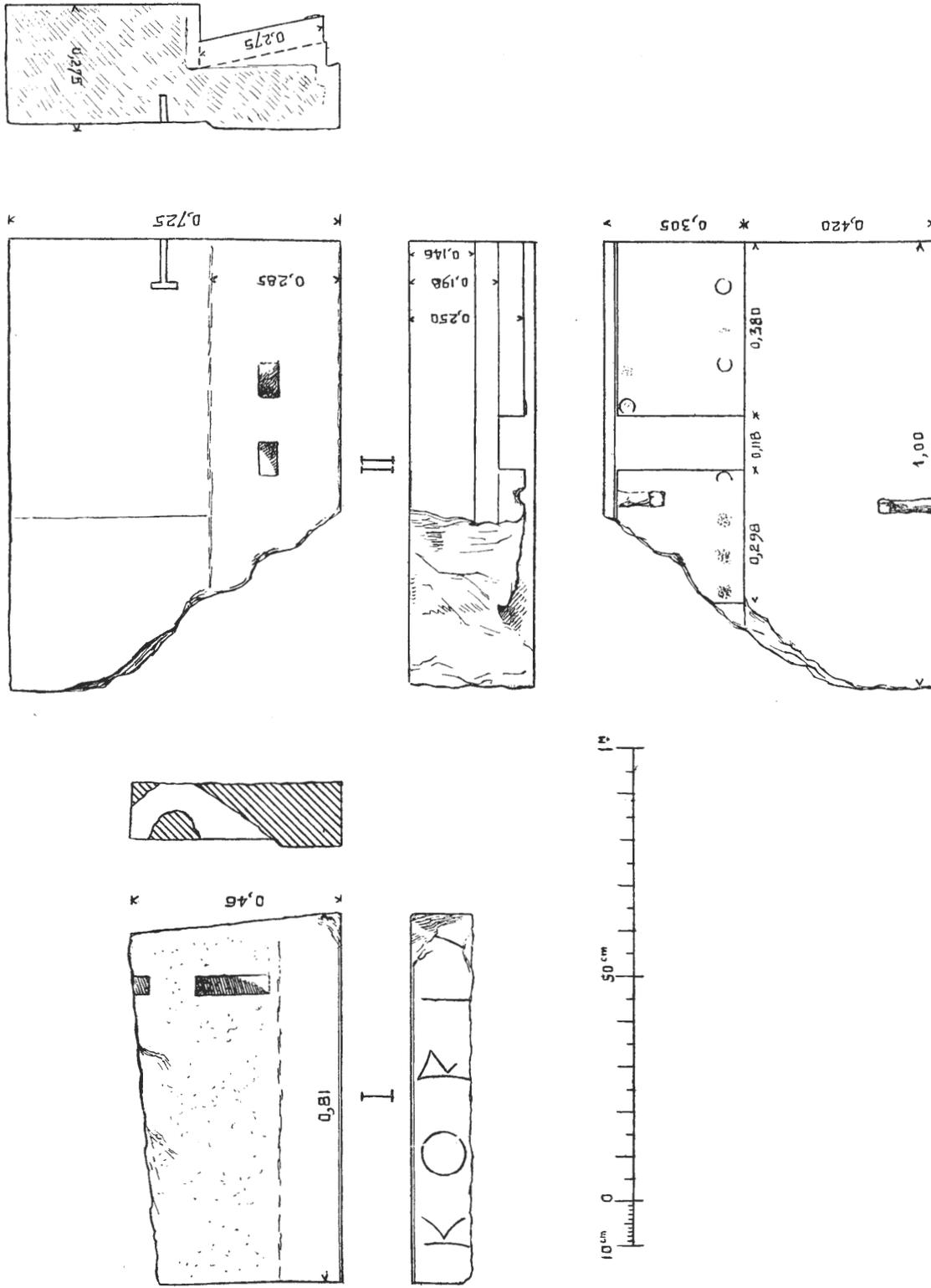


Fig. 151. — Deux morceaux du trésor de Corinthe.

large que là ; mais la particularité, ici encore, est facilement explicable : on peut supposer que la dalle au bandeau large provient d'une face latérale et qu'elle portait non point un tympan de fronton, mais un chéneau et la superstructure d'un mur intérieur.

Si la plaque à mutules provient du trésor de Corinthe, comme il y a lieu de le croire, elle

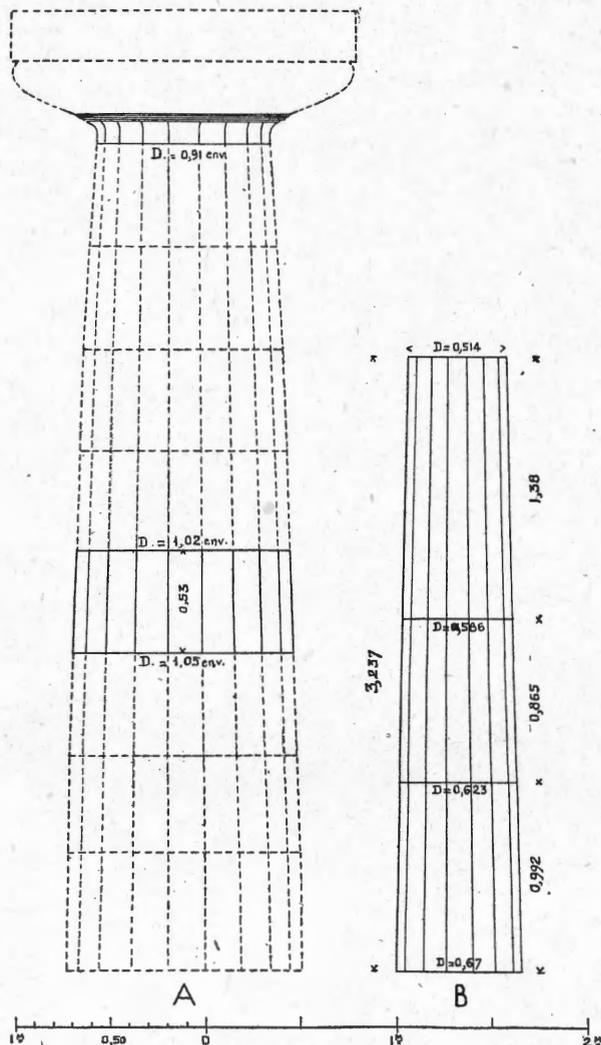


Fig. 152. — Colonnes cloriques de type archaïque.

fournit de précieuses données pour les dimensions générales du monument. Si l'on restitue, ainsi qu'il est vraisemblable, deux colonnes in antis en façade, avec sept triglyphes et six métopes, on obtient comme longueur d'architrave 5 m. 86 env., représentant sept triglyphes à 0 m. 38 et huit métopes à 0 m. 534 (ce dernier chiffre étant égal à deux canaux de 0 m. 118 et une mutule de 0 m. 298) ; ce qui fait 6 m. env. au stylobate.

Or M. Bourguet¹, en raison de la conformation du terrain et par analogie avec le Bouleutérion, avait fixé à 6 m. 50 env. la largeur du trésor. On voit que d'un chiffre à l'autre la différence n'est pas grande, et qu'elle disparaît si nous restituons une krépis au monument.

Ainsi nos recherches, indépendantes de celles de M. Bourguet, aboutissent au même résultat : le trésor de Corinthe, plus allongé que les autres trésors (cf. trésors D, E), n'en différait guère en largeur.

Ceci dit, essayons de restituer l'aspect du trésor en façade. On a recueilli, dans le voisinage de l'angle Sud-Ouest du mur polygonal, quatre tambours de colonnes doriques à 16 cannelures, dont les scellements centraux sont à section

ronde. Trois de ces tambours se rajustent exactement et donnent la hauteur complète d'un fût (fig. 152, B). Les colonnes dont proviennent ces tambours faisaient sans doute partie de l'un des trésors situés à l'Ouest du temple (trésors C, D, E, F).

Des colonnes de ce type peuvent parfaitement convenir au trésor de Corinthe, puisque entre sa façade et celle des autres trésors, il n'y a pas de différence sensible en largeur. La figure 153, où a été restitué un petit monument in antis, avec la corniche du trésor de

1. Hérodote, I, 652.

Corinthe et les colonnes dont il vient d'être question, ne saurait avoir, bien entendu, qu'une valeur schématique; mais le fait qu'elle met sous nos yeux une façade dont les proportions n'ont rien de choquant et dont l'aspect répond à celui d'un édifice archaïque, constitue néanmoins une preuve : il montre à l'évidence que dans une façade de cette largeur, sous un entablement de ces proportions, il ne pourrait y avoir place pour des colonnes d'un diamètre deux fois plus fort, comme étaient celles d'où proviennent les tambours à trous de bardage en U.

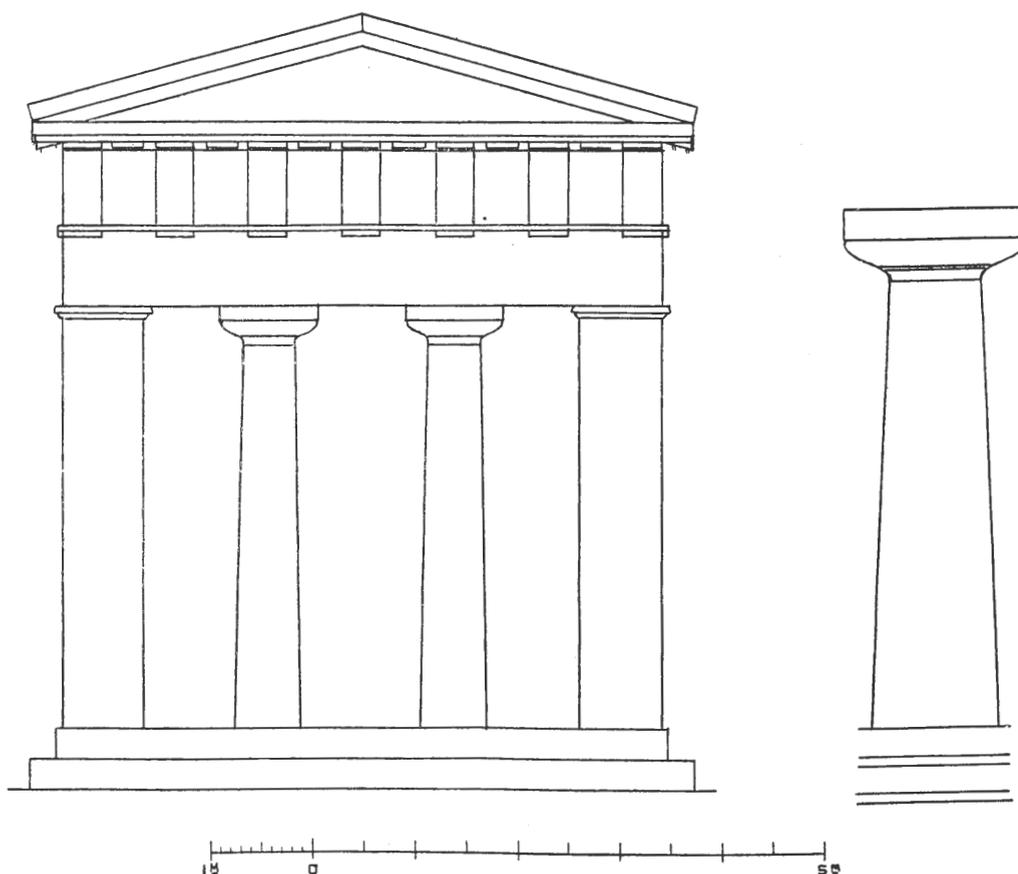


Fig. 153. — Trésor archaïque comparé à une colonne du premier temple.

La démonstration peut d'ailleurs être poussée plus loin encore : il nous suffira de reconstituer graphiquement l'aspect probable d'une de ces grandes colonnes. A vrai dire, la reconstitution est malaisée, et, pas plus ici qu'ailleurs, ces débris mutilés ne nous permettent d'arriver à une certitude. Nous devons nous contenter d'une vraisemblance.

Le chapiteau reproduit ci-dessus (fig. 148) donne pour la colonne, à sa partie supérieure, un diamètre de 0 m. 91 env. Un des tambours dont il a été question (p. 191), le seul où l'on puisse mesurer les diamètres supérieur et inférieur, est de diamètre à peine plus grand (respectivement 1 m. 02 env. et 1 m. 03 env.); ce tambour devait être posé assez loin du chapiteau; on peut sans invraisemblance le replacer, comme le représente la figure 152 A, dans la partie médiane de la colonne. La restitution proposée dans cette figure a été

exécutée d'après ces quelques données¹, et en s'inspirant d'une des plus anciennes colonnes de l'Héraion d'Olympie², dont les proportions et les dimensions sont à peu près les mêmes que celles de notre colonne.

Et maintenant, qu'on rapproche de cette colonne, comme nous l'avons fait fig. 152, un fût provenant d'un des trésors Ouest; et surtout, comme on le voit fig. 153, qu'on la mette en regard d'un trésor ayant les dimensions du trésor de Corinthe. Une telle confrontation apporte un argument irréfutable, et l'on peut affirmer que *les tambours à canaux de bardage en U, recueillis sur la terrasse du mur polygonal, ne proviennent pas du trésor de Corinthe*, comme on eût été tenté de le supposer de prime abord. Conséquemment, il en est de même des dalles, qui, dans la fontaine et les aqueducs, ont été rebâties côte à côte avec quelques-uns de ces tambours; malgré l'analogie des dimensions, on ne peut les rapporter au trésor de Corinthe. Enfin, d'une manière générale, tous les blocs de poros, tambours de colonnes ou dalles, remployés dans le temple et dans le mur polygonal, doivent donner lieu à la même remarque.

Quel était donc cet édifice? Ce que nous en savons de certain ou de probable se résume à ceci :

1° Il était extrêmement ancien. Pour la technique, il n'a d'analogue à Delphes que le trésor de Corinthe qui passait, avec raison sans doute, pour le plus ancien monument de Delphes après le temple : il avait été édifié vers le milieu du VII^e s. par Kypselos³.

2° Il a été détruit très anciennement, avant la construction du mur polygonal et du temple des Alcméonides. On doit supposer qu'il a été démoli, comme les trésors, au VI^e s., lors des grands travaux qui transformaient l'aspect de cette région.

3° Aucune trace des fondations ne subsiste. Mais on peut présumer qu'il s'élevait non loin du lieu où les matériaux en ont été remployés.

4° A en juger par les dimensions des tambours et du chapiteau, l'édifice devait être sensiblement plus grand que les trésors dont nous avons conservé les ruines. A raison d'un intervalle entre axes de 3 m., — chiffre qui constitue un minimum, on obtient pour le stylobate en façade une longueur approximative de 42 m. ou de 16 m. suivant qu'on restitue deux colonnes entre deux antes ou une prostasis de six colonnes. Or la largeur du trésor A, le plus large des trésors archaïques de Delphes, ne devait pas dépasser 8 m. (cf. p. 185).

De ces particularités une seule hypothèse peut rendre compte, et les expliquer toutes : *c'est du premier temple, du temple antérieur à celui des Alcméonides, que proviennent les blocs à canaux de bardage en U remployés dans la région de la terrasse*. Quel autre édifice en effet pouvait atteindre des proportions si supérieures à celles du plus grand des trésors? Quel grand édifice, sinon le temple lui-même, pouvait s'être élevé dans les parties hautes du sanctuaire? Ce temple était peut-être celui dont Homère a célébré le *λαῖνος οὐδὸς* et auquel s'attachaient

1. L'unique tambour que nous ayons pu replacer dans la colonne restituée, ne présente entre les diamètres inférieur et supérieur qu'une différence assez faible (0 m. 03). Cette particularité tient apparemment à ce que la colonne, conformément à l'usage très archaïque, avait une *ἐντασις* très accentuée.

2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, pl. XXV, II = *Olympia, Baudenkm.*, pl. XXI. La colonne de l'Héraion présente une *ἐντασις* également très marquée. Les tambours sont pour la plupart de hauteurs à peu près pareilles (entre 0 m. 52 et 0 m. 575). Le diamètre supérieur sous le chapiteau est de 0 m. 865; le diamètre médian de 1 m. 09.

3. Plutarque, *Sap. conv.*, XXI.

les noms légendaires de Trophonios et d'Agamédès¹. En tout cas, il en faut faire remonter la construction à la première moitié du VII^e s. pour le moins ; car toutes les particularités que nous avons relevées sur les tambours et sur les dalles attestent une antiquité très haute. En 548, un incendie le détruisit ; mais il en restait assez de matériaux pour fournir aux reconSTRUCTEURS les plus abondantes ressources ; on ne manqua pas, selon l'usage, de réutiliser à pied-d'œuvre tout ce qui pouvait l'être. Les hommes achevèrent l'ouvrage de l'incendie : le temple fut démoli de fond en comble ; les fondations mêmes furent entièrement arrachées ; ceci, à vrai dire, est un procédé exceptionnel dans l'histoire de la construction grecque ; mais on en comprend les raisons : il fallait rebâtir l'édifice sur un plan agrandi, et surtout il fallait en changer l'orientation, comme nous le verrons plus bas. Il était donc indispensable de débarrasser entièrement le terrain où l'on allait établir les soubassements nouveaux.

LA RÉGION DU TEMPLE AVANT 548

Si misérables que soient les débris de ce vieux temple, ils nous engagent à rechercher, avant d'aller plus loin, quel pouvait être l'aspect du sanctuaire, en cette région, avant que l'incendie de 548 en eût amené le bouleversement.

La restauration du temple lui-même est impossible. De l'élévation on ne connaît presque rien, en dehors des colonnes, du stylobate et des murs. L'entablement a entièrement disparu, peut-être parce qu'il était en bois, comme à l'Héraion d'Olympie.

Pour le plan, nous savons moins encore. Tout au plus est-il permis de supposer qu'un temple de cette importance avait un péristyle autour du sékos (ce qui représenterait à raison de 6 colonnes en façade, une largeur minima de 16 m. env.) et qu'il était moins grand que ne le fut le temple du VI^e siècle.

Le niveau primitif est donné approximativement par celui des trésors Ouest. Si, comme nous l'avons supposé (p. 190), les ruines qui se voient en F (pl. II, et fig. 144 et 145) sont bien celles d'un trésor, comme les fondations en sont à 1 m. 40 env. au-dessous de l'esplanade actuelle, et qu'on peut supposer que ce trésor était de plain-pied avec l'ancien temple, on restituera celui-ci à 1 m. env. au-dessous de l'esplanade actuelle.

Or, à ce niveau, le rocher devait encore affleurer dans la partie qu'occupait, par la suite, la colonnade Nord ; sous cette colonnade, en effet, la face supérieure de l'euthyntéria est presque d'un bout à l'autre à moins d'un mètre du rocher (cf. fig. 6, A et B et fig. 158). Le bord Nord du vieux temple était donc assez sensiblement en retrait vers le Sud ; on peut le reporter à 1 m. 50 au moins en deçà du bord actuel (fig. 159).

La cella occupait sans doute à peu près la même situation que dans la suite ; car elle devait englober l'adyton dont l'emplacement à proximité du rocher demeurait fixé par la tradition.

1. *Hymn. hom. Apoll. pyth.*, v. 116-119 ; Pausanias, X, 5, 43. La légende faisait, comme on sait, de Trophonios et d'Agamédès, des constructeurs d'édifices souterrains. Il est donc possible que cette légende se rapporte à un état plus ancien encore, et, comme je l'ai supposé (p. 109), à l'époque où la chapelle de l'adyton n'était pas encore enfermée dans un temple.

Il est probable, d'autre part, que le temple s'étendait moins vers l'Ouest : on peut s'imaginer, de ce côté, l'espace plus grand qu'il ne l'est présentement, entre les trésors et le temple.

Au Sud, il en était alors comme après 548 ; du temple au terrain en contre-bas la dénivellation était brusque : elle mesurait 5 m. pour le moins. Il y avait donc déjà une terrasse pour masquer les substructions de ce côté.

Quant au côté Est, où devait s'ouvrir la façade principale, il est bien difficile de dire jusqu'où il s'étendait.

Le temple n'était pas orienté exactement dans le sens où il le fut après 548. Nous avons constaté en effet que le mur polygonal Sud, et une partie du mur de l'esplanade, parallèles l'un à l'autre, étaient obliques par rapport au temple actuel ; nous avons aussi remarqué que les quatre trésors A, D, E, F et le monument à abside s'orientaient parallèlement au mur polygonal. Évidemment, le fait n'est pas fortuit. Nous ne voyons qu'une façon d'en rendre compte : tous ces monuments ont suivi la direction donnée par le monument essentiel, par le temple¹ ; c'est sur lui qu'on a aligné le mur de l'esplanade, c'est lui qui a réglé l'orientation des trésors. Quand, après 548, pour des raisons de nous inconnues², on modifia l'orientation du temple, comme ce fut assez fréquemment le cas dans les reconstructions exécutées au VI^e s. (cf. par exemple, le temple d'Aphaïa à Égine ou le vieux temple ionique de Locres³), le mur de l'esplanade garda en partie sa direction primitive, peut-être parce qu'on en avait utilisé partiellement les fondations, et le mur polygonal au Sud reçut une direction parallèle (fig. 154).

Au pied de l'esplanade, vers l'Ouest, s'étendait l'hiéron de la Terre et des Muses ; le bois sacré qui entourait la chapelle à abside rejoignait sans doute le rocher de la Sibylle, non loin duquel les Naxiens avaient juché sur sa haute colonne le Sphinx prophétique. Déjà peut-être, car il faut penser à la persistance séculaire des traditions sacrées, une fontaine était creusée au point même où nous avons conservé celle du VI^e s. Cette région était particulièrement vénérable : c'est vers la chapelle que regardait l'un des trésors⁴ (fig. 154, C) ; c'est la présence de cette chapelle, sans doute, qui a attiré, à l'arrière du temple, et sur une pente escarpée, trois trésors (D, E, F) qui auraient été mieux placés à l'Est, et sur un terrain plus favorable, si les dédicants n'avaient pensé qu'à Apollon. De ce côté, la voie qui passait entre le trésor C et la chapelle à abside, puis s'engageait entre les trésors D, C, F et le retour Ouest de l'esplanade, devait se replier en lacets serrés pour atteindre, à 12 mètres de distance rectiligne, une butte haute de 6 mètres.

C'est par l'Est qu'on accédait au temple ; sans aucun doute, de ce côté, la direction de la voie n'a pas été modifiée. Elle bifurquait peut-être avant d'arriver au trésor A ; un raidillon paraît s'en être détaché, dont M. Bourguet a cru retrouver des marches à l'extrémité Ouest du Portique des Athéniens. La branche principale montait en avant du trésor A, à l'Est de

1. M. Hromolle (*BCII*, XX, 1896, p. 633) avait déjà émis cette opinion.

2. En l'occurrence, les explications proposées par Penrose (*BCII, ibid.*, p. 383) ne sont peut-être pas simplement des rêveries. Il est possible que des raisons astronomiques aient entraîné le déplacement de l'axe du temple.

3. Koldewey-Puchstein, *Griech. Temp. Unterital.*, pl. I.

4. Il semble qu'un pan de mur engagé sous les fondations du mur polygonal, au Sud-Est du monument à abside (pl. II), puisse être considéré comme le reste d'un trésor (restitué avec un point d'interrogation sur la fig. 154).

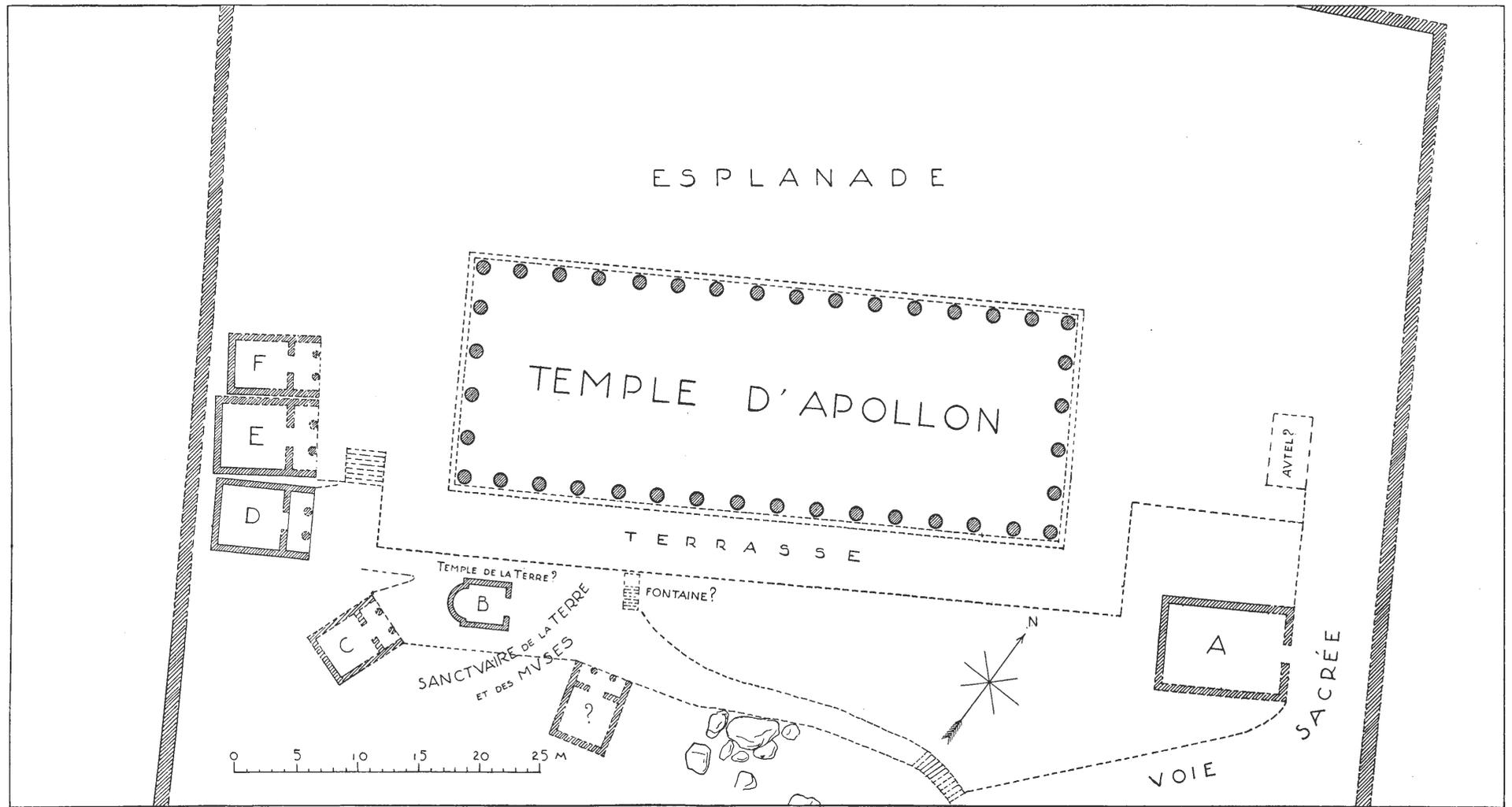


Fig. 134. — Le temple et la terrasse avant 548. Plan hypothétique.

11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

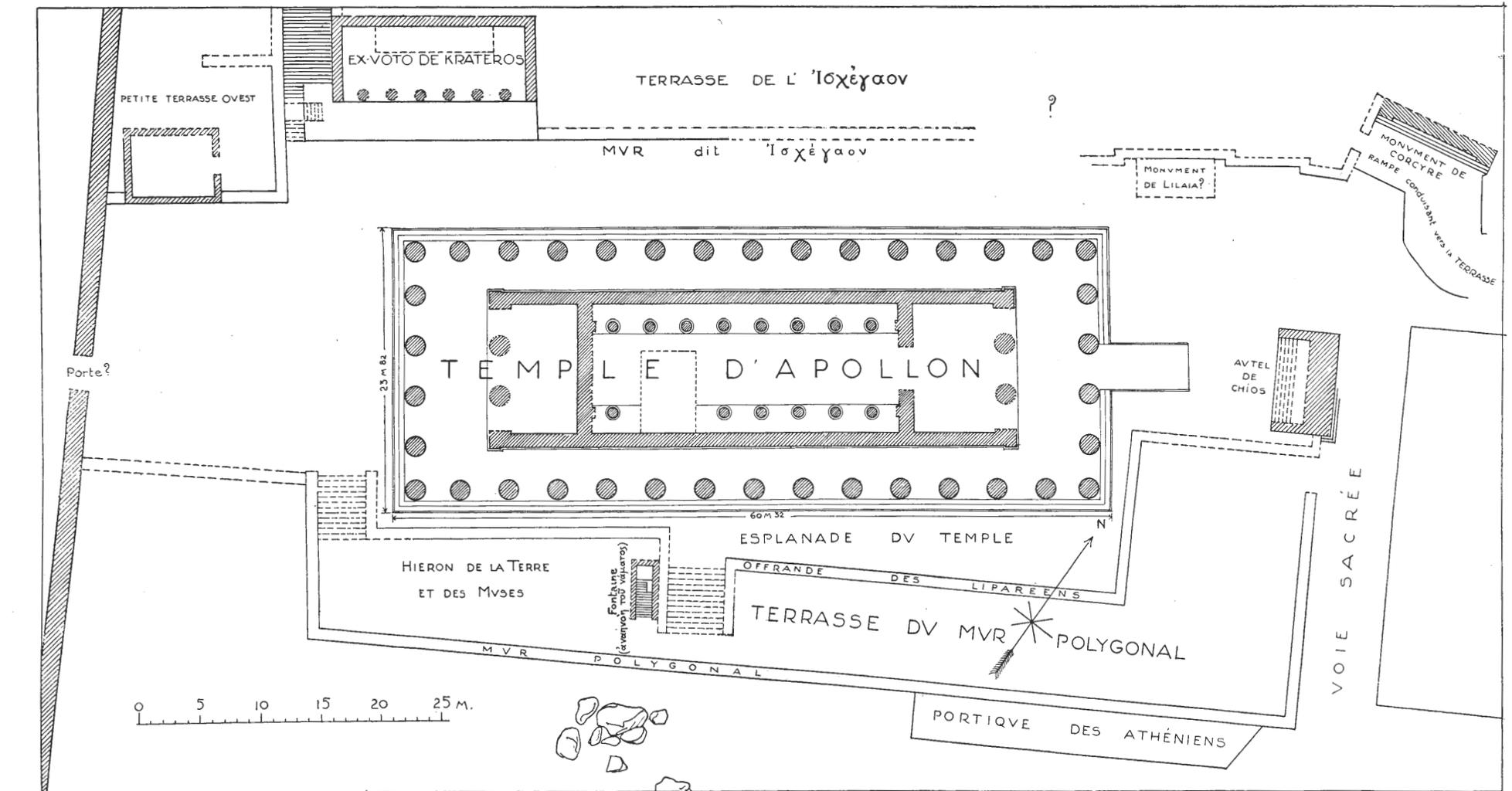


Fig 155. — Le temple et la terrasse à la fin du IV^e siècle. Plan restauré.

Δαριάνης
Π. Π.

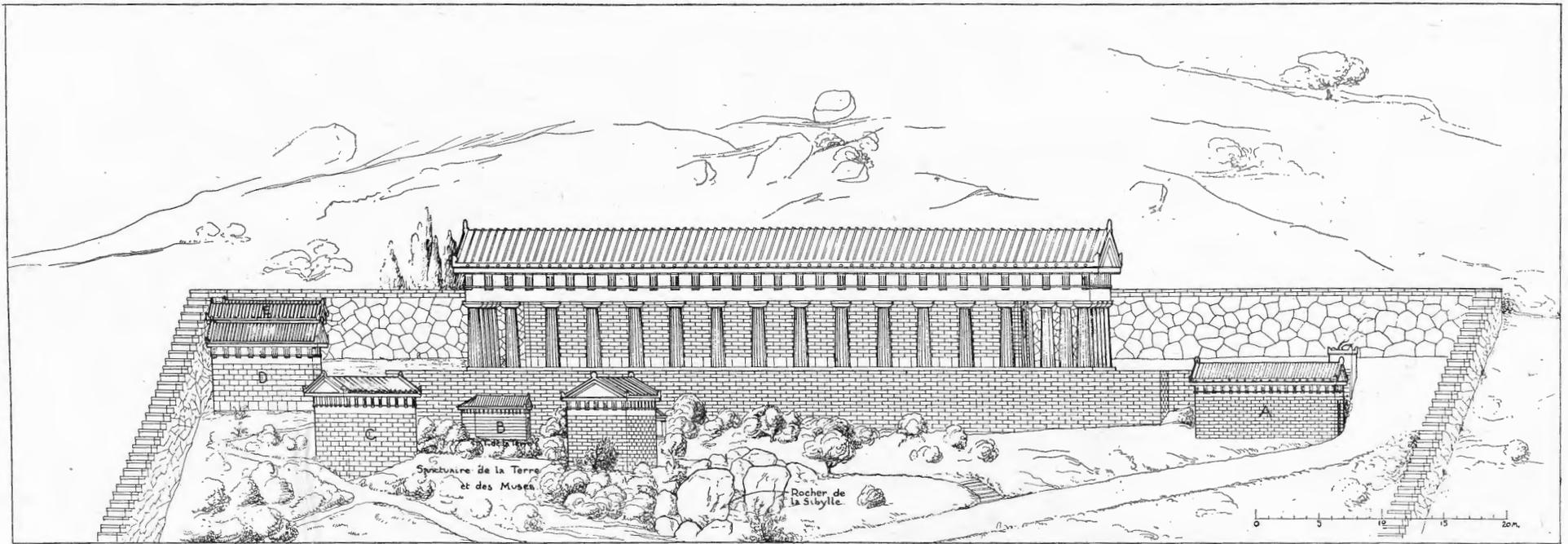


Fig. 156. — Le temple et la terrasse avant 548. Élévation hypothétique.

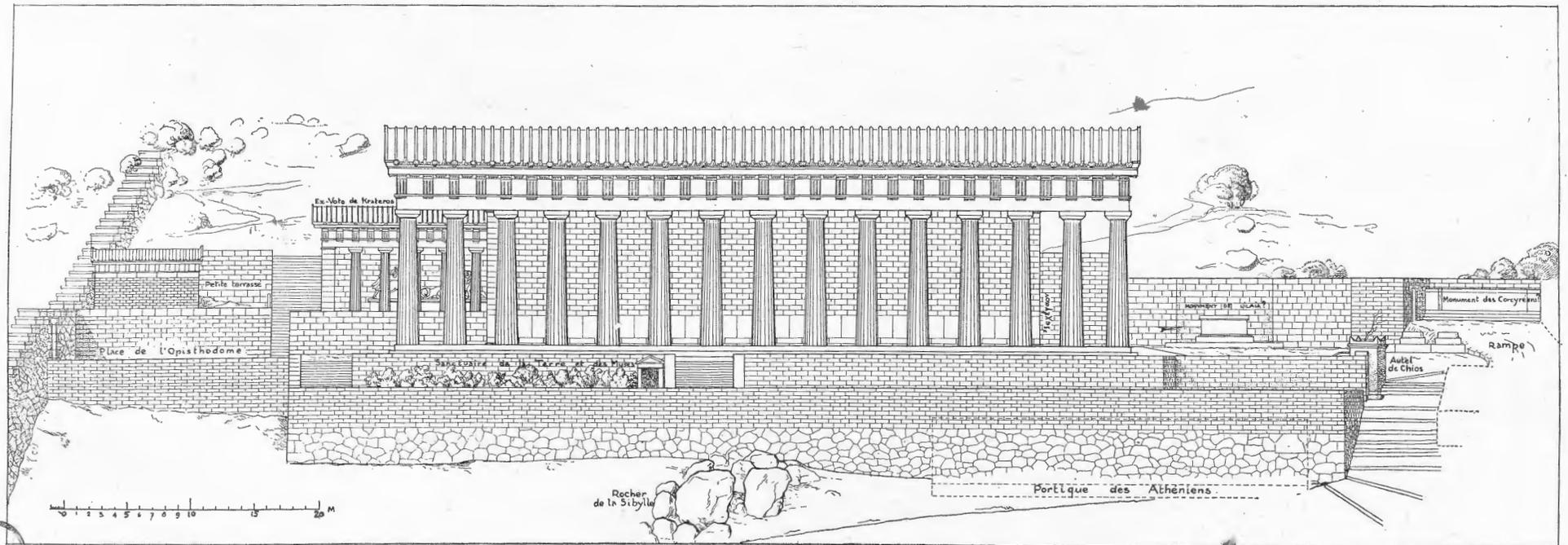


Fig. 157. — Le temple et la terrasse à la fin du 4^e siècle. Élévation restaurée.

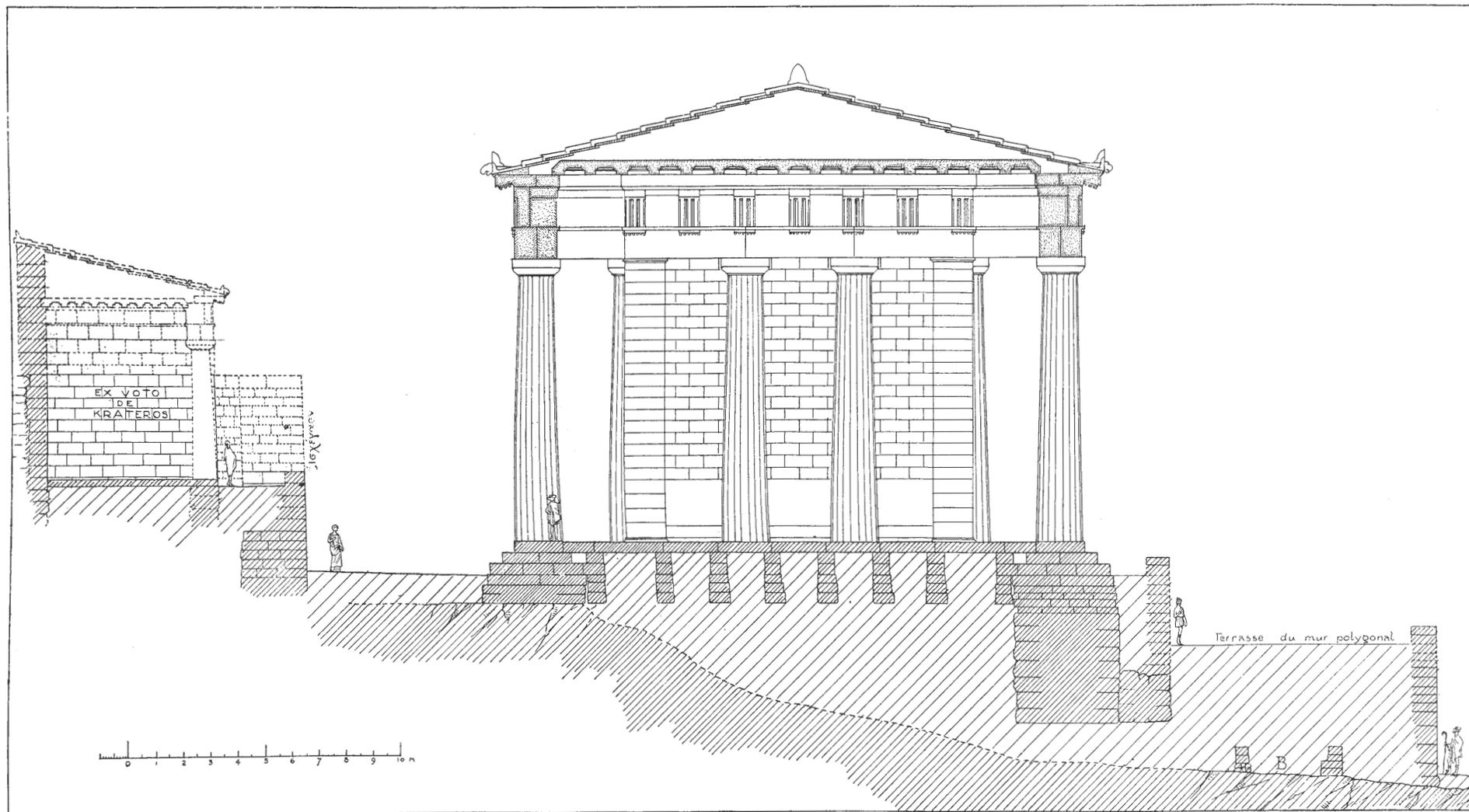


Fig. 158. — Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'hiéron de la terre (fin du iv^e s.).
Etat restauré.

В. П. П. П.

celui-ci, pour se diriger au Nord, sur l'emplacement même de la voie actuelle, vers la place qui s'étendait en avant du pronaos et où devait s'élever le premier autel du dieu.

A ces quelques remarques, si incomplètes et si peu satisfaisantes pour notre curiosité, se borne tout ce que l'on peut dire sur cette région, sacrée entre toutes, puisqu'elle fut le berceau de la religion delphique. Cependant nous n'avons pas hésité à donner, dans les figures 155, 157, 159, les restaurations en plan, en élévation et en coupe, de la région du temple antérieurement à 548. C'est que, si limitées que soient nos connaissances, il était bon de comparer, dans la mesure où le permet l'étude de la ruine, les deux états du sanctuaire et de mettre en évidence sous les yeux du lecteur, l'œuvre des Amphictyons du ^{vi} siècle (fig. 154, 156, 158).

On voit que les Amphictyons ont fait plus qu'ils auraient pu faire. Ils auraient pu se borner à rebâtir le temple, et laisser le reste en l'état. Mais ils ont voulu instaurer un état de choses qui fût vraiment digne du dieu : ils ont arasé et enfoui, non seulement des trésors, mais encore cette chapelle à abside à laquelle devaient se rattacher de très anciens souvenirs ; ils ont réduit et mutilé l'hiéron de la Terre et celui des Muses. L'embellissement du sanctuaire n'exigeait peut-être pas un bouleversement aussi considérable. Mais, à vrai dire, quand ils ont construit au pied du temple, cette terrasse qui détruisait tant de passé, ils ont peut-être délibérément porté le dernier coup à de vieux cultes en déchéance. « La construction du mur polygonal a été pour l'ancien oracle comme le symbole de la dépossession définitive et la marque visible du triomphe d'Apollon¹. »

1. Bourguet, *BCH*, XXXVI, p. 656.

CHAPITRE VI

LA TERRASSE SUPÉRIEURE

Entre le côté Ouest du péribole et le point où s'élevaient les trépieds de Gélon, l'esplanade du temple était dominée au Nord par une terrasse, dont le mur s'est conservé, sur la plus grande partie de sa longueur et jusqu'à une hauteur supérieure à 6 mètres.

Cette terrasse était de beaucoup la plus exposée de celles qui s'étagaient entre le côté Nord du péribole et le second tronçon de la voie sacrée : elle se trouvait au pied d'un escarpement, sous une longue et large traînée de rochers énormes. Ces éboulis instables constituaient une perpétuelle menace : à plusieurs reprises des catastrophes se sont produites et ont disloqué le mur de soutènement. Les travaux de réfection ont modifié chaque fois d'une manière très sensible l'aspect des lieux ; mais chaque fois il semble être resté quelque trace de l'aspect ancien.

D'autre part, des brèches ont été pratiquées dans le mur pour des raisons diverses : élargissement de l'escalier, constructions de l'ex-voto de Kratéros et du « monument de Lilaia ».

Il en résulte pour nous une complication très grande ; en certains cas les ruines témoignent de plusieurs états successifs ; en d'autres nous sommes amenés à restituer par conjecture un état dont il ne demeure rien. L'examen détaillé de chaque partie peut seul nous permettre de dominer l'ensemble et de déterminer quelles furent les diverses modifications subies par la terrasse.

Nous étudierons donc successivement et dans l'ordre topographique, d'Ouest en Est : l'encoignure de l'Ouest entre le péribole et l'escalier ; l'escalier du théâtre ; le mur compris entre l'escalier et la roche entaillée à l'Est ; la niche à l'Est (« monument de Lilaia ») ; le tronçon de mur entre cette niche et l'extrémité orientale. Après quoi nous essaierons de restituer les aspects de la terrasse Nord, à diverses époques.

L'ENCOIGNURE OUEST.

Entre le péribole Ouest et l'escalier, le roc, — un granite schisteux maintenant décomposé en surface, — forme vers le Sud un saillant assez accusé, et dont la partie la plus élevée est à

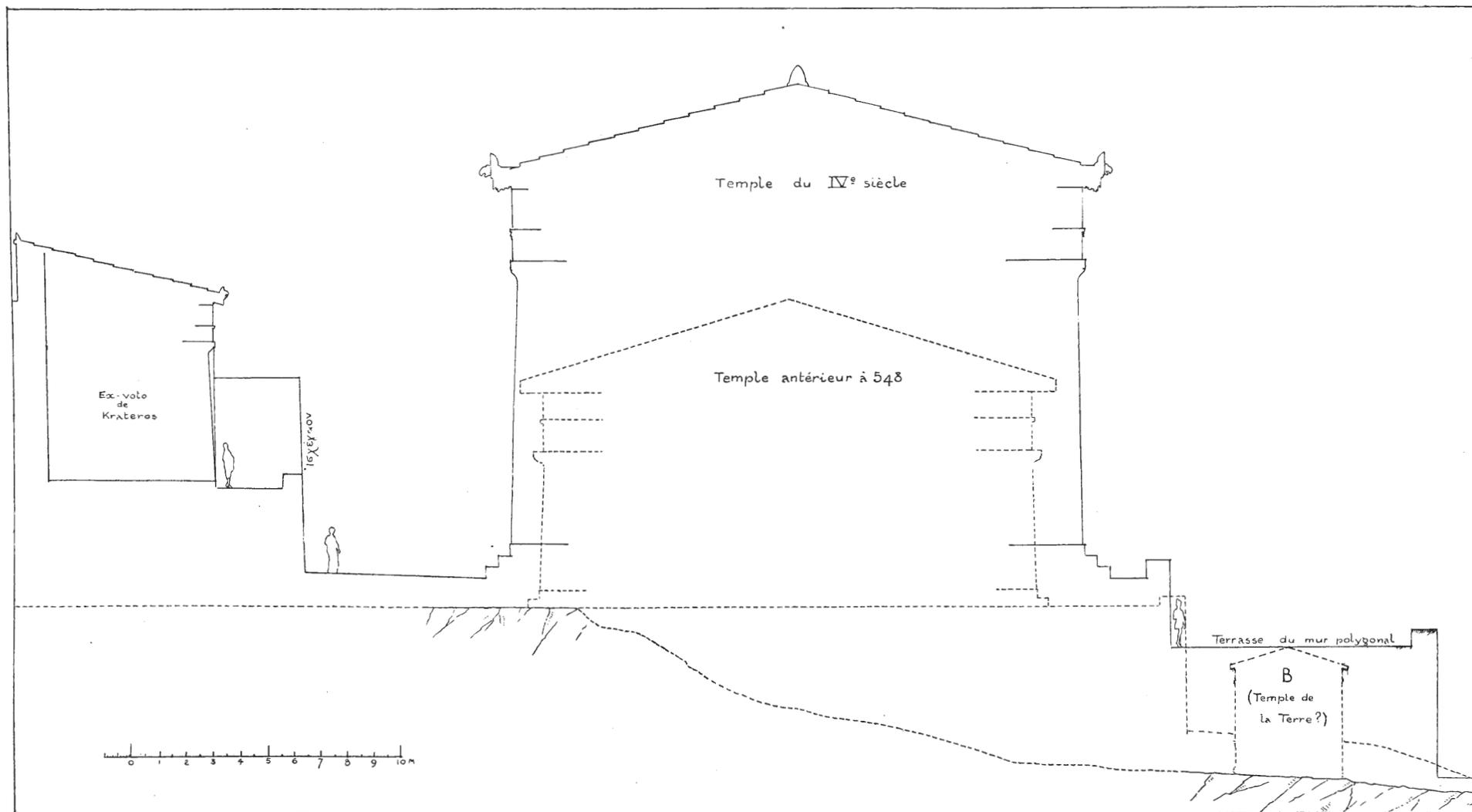


Fig. 159. — Profil hypothétique de la terrasse primitive comparé à l'état du IV^e siècle.

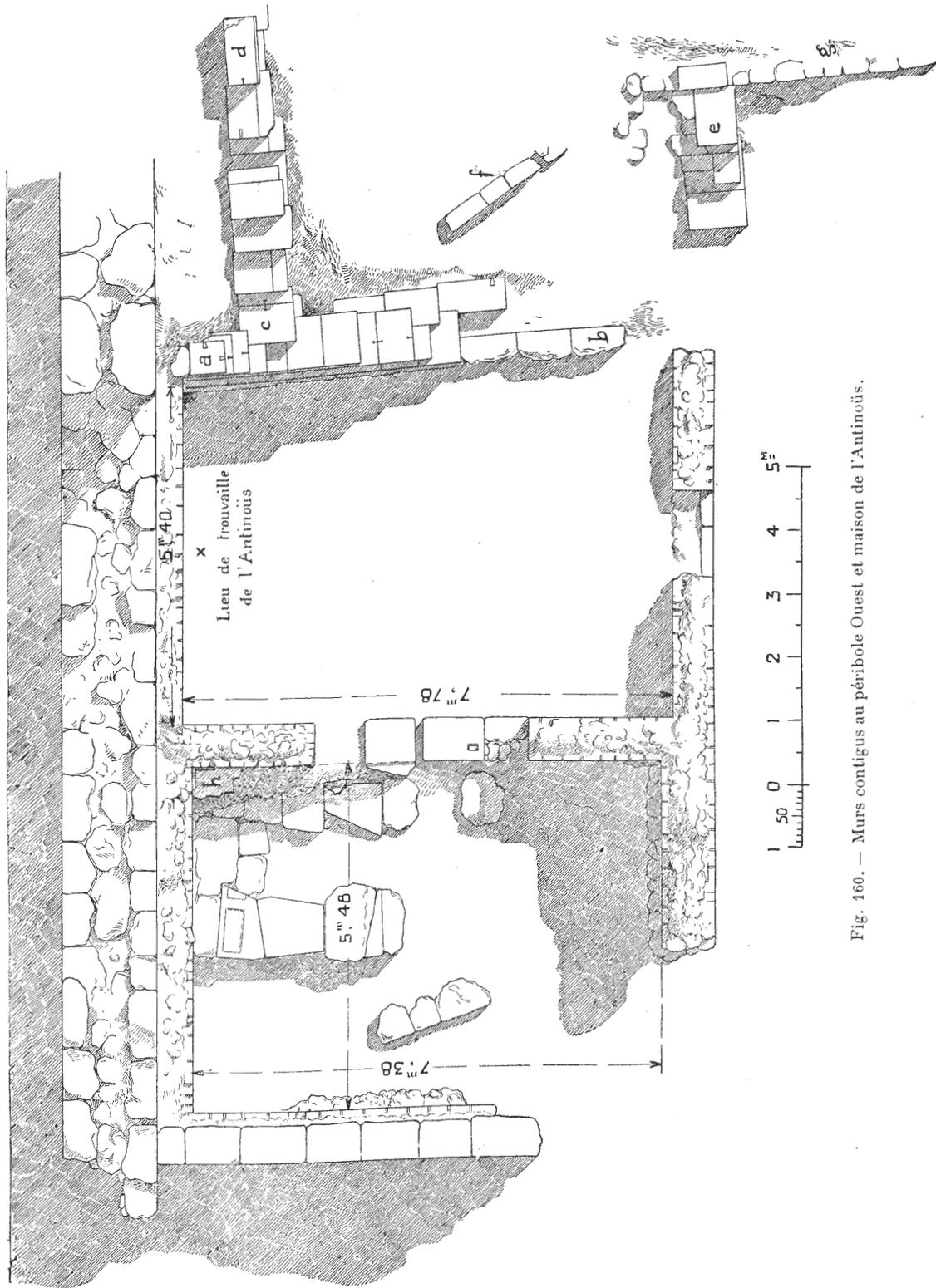


Fig. 160. — Murs contigus au péribole Ouest et maison de l'Antinoüs.

4 m. 50 environ au-dessus du dallage de la place. Il est encadré à l'Ouest par le péribole, au Sud et à l'Est par un mur de soutènement.

L'édifice contigu au péribole Ouest (pl. II). — Du péribole Ouest se détache dans une direction légèrement oblique, un mur long de 7 m. 50 (fig. 160, a b) auquel un autre, distant du péribole de 1 m. à 1 m. 30, est liaisonné à angle droit (c d); un pan de mur, vers l'Est (e), parallèle au précédent et bâti de la même manière avec des matériaux identiques, complète cet ensemble.

Du mur Sud, il demeure les débris de neuf assises (fig. 161), qui s'élèvent à 2 m. 50 au-dessus du sol actuel : les deux du bas, qui présentent un large empattement, formaient le socle, ou plutôt l'assise de réglage ; elles représentent le niveau du sol contemporain de la construction ; en élévation, des ressauts réguliers, de deux en deux assises, donnaient au parement extérieur le fruit qui convient à un mur de soutènement. Au bas, la largeur atteint 4 m. 35.

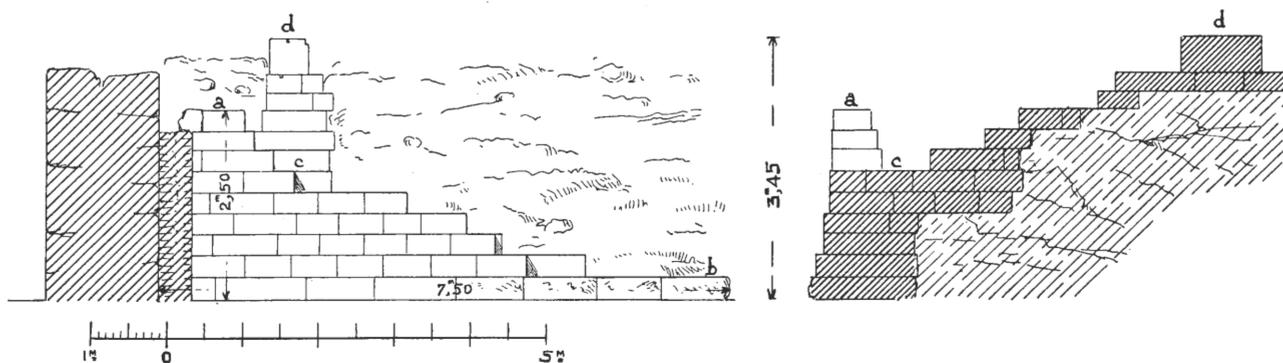


Fig. 161. — Élévation et coupe des murs contigus au péribole Ouest.

Dans le mur Ouest, dont les ruines s'étagent en gradin le long du péribole, on remarque une pierre (celle qui porte la lettre d sur les fig. 160 et 161) qui est plus haute que les autres (haut. 0 m. 46). On pourrait la prendre pour un orthostate ; mais une feuillure large et régulière creusée le long de l'arête supérieure, sur la face Est, donne à croire que cette pierre servait de soubassement et portait des dalles de rive. Nous aurions ainsi, par ce détail, le niveau d'un dallage ancien ; on en peut évaluer l'altitude à 3 m. 45 env. au-dessus du sol actuel, soit approximativement 3 m. 20 au-dessus du sol primitif.

Ces restes de murs sont sans doute ceux d'un édifice de forme rectangulaire dont le côté Sud s'élevait à l'aplomb, ou peu s'en fallait, de la face externe du soubassement. Ce côté mesurait 8 m. env. (chiffre représentant la distance entre les murs c d et e) ; ceux de l'Est et de l'Ouest étaient sensiblement plus courts : vers le Nord, en effet, la déclivité est très rapide, et l'on atteint, à 6 m. 50 env. du soutènement, un niveau supérieur à celui qui nous paraît avoir été celui du sol intérieur du monument. On peut donc supposer que l'édifice était orienté d'Ouest en Est, et regardait à l'Est du côté du temple.

Pour la date, un indice d'ancienneté relative est donné par la présence des crampons en \perp , qui, on le sait, ne se trouvent plus que rarement à Delphes, passé le IV^e siècle. Mais on peut remonter plus haut, à ce qu'il semble, en raison de certaines particularités : ces crampons

ressemblent, pour leur forme allongée, à ceux du mur polygonal (cf. fig. 124) ; de plus certains blocs sont assemblés librement, tandis que d'autres sont réunis par des crampons ; cet usage capricieux des scellements décèle d'ordinaire, à Delphes, un mode de construction archaïque ; enfin certaines pierres témoignent d'un remploi : quelques-unes portent sur leur tranche interne des cavités pour des crampons en queues d'aronde ; et quelques autres sont en une matière très rare, un poros blanc et très fin dont l'emploi n'est connu que par certains débris de constructions archaïques (telle une corniche à mutules, conservée au Musée).

Il semble donc, sans qu'on puisse rien affirmer, que le monument a été construit à la fin du VI^e s., à une époque où l'on utilisait, dans les édifices, les matériaux provenant des démolitions consécutives à la réfection du temple. La question serait résolue si nous pouvions voir de quelle manière le mur se lie au péribole ; mais la maçonnerie de la « maison de l'Antinoüs » masque cette encoignure.

La muraille Est. — Dans le prolongement du mur a b, à l'Est, il ne reste plus aucune ruine ; mais il n'est pas douteux que la crête rocheuse sur laquelle a été établi l'édifice dut, au moins à partir d'une certaine époque, être masquée par une muraille. On peut supposer que cette muraille, comme c'est le cas à Delphes pour un certain nombre de soutènements (cf. par ex. le mur polygonal et le mur Ouest dont il vient d'être question), n'avait pas à proprement parler de fondations, mais reposait sur une ou deux assises établies à une faible profondeur. Ainsi s'explique que tout débris ait disparu.

Le pan de mur que nous restituons ici, à l'Est de l'édifice, et faisant suite à son côté Sud, devait aller rejoindre à angle droit, à 6 m. env. de distance, la grande muraille de poros qui sert d'échiffre à l'escalier du théâtre (pl. II, f g).

Le mur f g s'élève à 4 m. env. au-dessus de la place de l'opisthodomé. Il comprend onze assises : dix sont en pierres de dimensions à peu près pareilles (hauteur moyenne 0 m. 36 ; longueurs 0 m. 93 à 0 m. 97) ; la onzième, qui les couronne, est haute de 0 m. 50 env., et formée de pierres d'inégales longueurs. A la face supérieure de celles-ci, près du bord qui regarde l'escalier, on aperçoit des cavités oblongues et rectangulaires où s'encastraient des tenons de stèles (fig. 188).

Sur la face du mur, qui est très détériorée et qui semble avoir été tardivement raclée et crépie, on distingue encore les traces de cadres refouillés ; chaque pierre, aux assises courantes, portait un cadre de cette sorte ; à l'assise supérieure, l'ornement s'étendait parfois sur deux blocs consécutifs, chaque élément mesurant 1 m. 50 env. de longueur.

Par les remarques qui précèdent, on voit que la onzième assise, nettement différente des autres pour ce qui est des dimensions et du décor, constitua, à un moment donné, le chapeau de la muraille ; elle servit alors de socle à des inscriptions qui se lisaient de l'escalier du théâtre. Jouait-elle ce rôle à l'origine ? et formait-elle, dès lors, le parapet du mur de soutènement ? Rien ne l'indique de façon certaine ; on peut du moins admettre qu'elle n'était pas très en dessous du niveau de la terrasse ; elle est en effet de 4 m. env. plus élevée que la place du temple ; l'édifice dont il a été question ci-dessus ne dominait cette place que de 3 m. 20 à 3 m. 50. La concordance relative de ces deux chiffres donne à croire qu'ils représentent approximativement le niveau ancien de la terrasse. En tout cas, si la muraille fut érigée, elle le fut d'assez bonne heure ; nous verrons en effet (p. 213) qu'à l'extrémité Nord, dans l'encoignure de l'escalier, un mur de la seconde moitié du IV^e siècle repose en partie sur l'assise supérieure.

Si l'on se reporte à la figure 168, qui représente une partie bien conservée du mur, on constate que les feuillures d'encadrement sont identiques à celles qui se voient dans certains trésors archaïques. La ressemblance est complète, en particulier, avec le trésor A (fig. 141); ici et là, des blocs ont été remployés et posés dans la bâtisse de manière que les anciennes anathyroses fussent apparentes.

On est donc tenté de rapporter à la même date l'une et l'autre construction. Mais cette similitude ne prouve rien de plus que la persistance de certains procédés. Les blocs de la muraille proviennent de remplois (on remarque en particulier un morceau de soffite retaillé). Mais, des deux grandes périodes de travaux, — fin du VI^e s., milieu du IV^e, — où l'on mit à contribution les matériaux de monuments démolis, c'est la plus récente qu'il faut ici préférer. Les cadres, en effet, comme on le voit nettement par la figure 168, ont été dessinés d'après les contours de l'escalier ancien; or cet escalier date du IV^e siècle (cf. p. 213).

États successifs. — Quelques pierres alignées (fig. 160, f, g) qui reposent dans les parties basses du terrain, représentent sans doute la bordure d'un sentier qui primitivement conduisait aux parties hautes, dans la région qu'occupa plus tard le théâtre. Vers la fin du VI^e s., un édifice, dont nous ignorons la destination, fut établi sur le roc, au point où la déclivité rejoignait la place de l'opisthodomé; il regardait vers le temple sur lequel, au reste, il était orienté. On y accédait par l'Est, et peut-être par un chemin montant directement de la place. Au IV^e s., lors des grands travaux de réfection de la terrasse Nord, une petite terrasse fut établie en cette région, à peu près au même niveau que l'édifice ancien¹.

L'ESCALIER DU THÉÂTRE.

État actuel. — L'escalier du théâtre (fig. 188, 189) a été retrouvé sur une hauteur de trente marches, auxquelles ne manquent que quelques blocs dans les parties élevées² (fig. 162 et 188, a).

De bas en haut, il comprend trois parties :

1^o six degrés étroits en poros, grossièrement retaillés et sommairement assemblés, faits de matériaux remployés, et qui s'engagent entre la muraille Ouest et le retour du mur dit *ἰσχυρίζων* (voir p. 215);

2^o un palier, également en matériaux remployés, puisqu'il consistait en deux plaques de calcaire de S^t-Élie portant les comptes de Palaïos et de Dion³.

3^o vingt-cinq degrés de marbre : onze occupent tout l'espace compris entre la muraille

1. Près de l'escalier du théâtre, à l'Ouest, sur l'esplanade du temple, a été trouvé un bloc polygonal (provenant peut-être du mur d'enceinte) portant l'inscription, Inv. n^o 3804 : ἕρος φύκιμον τὰ ὑποζύτω (Homolle, *BCH*, XXVI, 1902, p. 320, fig. 187 bis). Il y avait donc en cette région, peut-être même sur la terrasse Ouest, un asile pour esclaves fugitifs.

2. La brèche que l'on voit fig. 188, à gauche de quatre des degrés supérieurs, est attestée par des photographies prises au moment des fouilles.

3. Cf. Bourguet, *Administr. fin. sanct. pyth.*, p. 175 et suiv., et *BCH*, XXIV (1900), p. 124.

Ouest et le côté Ouest de l'ex-voto de Kratéros ; neuf, de même largeur que les précédents, s'arrêtent à gauche, à quelque distance d'un mur de brèche ; cinq enfin, dans les parties hautes, montent au delà de l'ex-voto de Kratéros. Les contre-marches sont de hauteurs inégales (0 m. 22 à 0 m. 25) ; les marches n'ont pas une largeur régulière (elle varie de 0 m. 30 à 0 m. 38). Dans un même degré certains blocs sont plus élevés que les autres ; certains sont si étroits qu'ils pénètrent à peine sous le degré supérieur.



Fig. 162. — L'escalier du théâtre. Vue prise de l'opisthodomé du temple.

Les degrés de poros et le palier sont évidemment d'une époque tardive ; sans descendre jusqu'au temps où l'ex-voto de Kratéros fut transformé en thermes (voir p. 237), on peut du moins les rapporter à la période où furent remployées, dans les dallages et les bâtisses, des plaques portant des inscriptions.

Quant aux degrés de marbre, la description que nous venons d'en donner indique clairement qu'il s'agit aussi d'une construction peu soignée, au moins dans certaines parties ; mais l'absence de blocs remployés (le crampon et les cavités pour des gonds que l'on voit sur un degré, datent des thermes romains) donne à croire que l'escalier est antérieur à notre

ère. On peut donc supposer, soit qu'il a été bâti en même temps que le théâtre, ou que, contemporain de l'ex-voto de Kratéros, il a subi plus tard quelques réparations. C'est cette dernière hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, neuf de ces degrés s'interrompent à gauche avant d'atteindre le mur de brèche voisin ; dans l'intervalle (fig. 189 et 190, b) on doit restituer un mur d'échiffre, ainsi qu'il ressort du fait qu'ici les degrés ont la même largeur que dans la partie inférieure. Ce mur, dont la face Est était à l'aplomb de la muraille en poros qui soutenait la terrasse, était sans doute indépendant de cette muraille, puisque celle-ci ne s'élevait pas alors au-dessus de son niveau actuel ; et l'on peut penser qu'en cette partie, fut construit

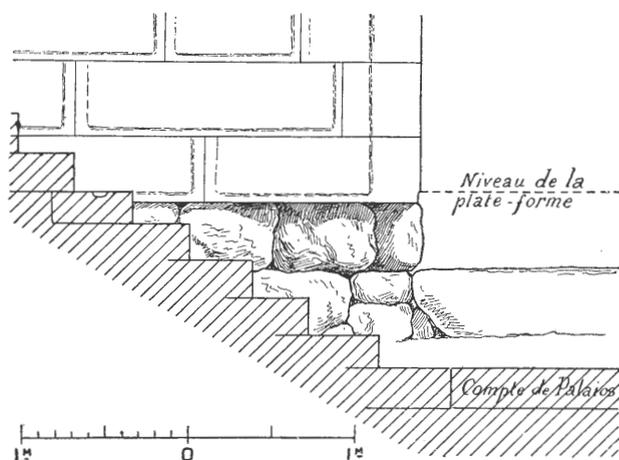


Fig. 163. — Marches inférieures de l'escalier du théâtre.

en même temps que l'escalier, un mur de bordure pour le maintenir à gauche (cf. fig. 172, III).
 Sur la face de la muraille Ouest qui regarde l'escalier, l'effet prolongé de la boue et des eaux ruisselantes a creusé un sillon irrégulier et large qui suit approximativement la pente des dernières marches de marbre, puis se dresse horizontalement à peu près au niveau du palier, se poursuit sur 3 m. 50 jusqu'à hauteur du retour de l'ισχύραον et descend vers le dallage de la place (fig. 162).

On est tenté au premier abord d'y reconnaître le tracé approximatif d'un palier et d'un perron anciens. Mais ce perron aurait été d'une pente si raide et les marches en auraient été si hautes et si étroites, qu'il est difficile d'en admettre l'existence ; le mieux est, je crois, de supposer qu'un talus de terres compactes s'était formé en cette partie. De toutes manières, on doit renoncer à chercher ici un indice relatif à l'état de l'escalier contemporain de l'offrande de Kratéros.

L'escalier du III^e siècle. — Lorsqu'on construisit la niche où devait s'abriter cette offrande, on dut établir un escalier occupant tout l'intervalle entre celle-ci et le mur de la terrasse Ouest ; mais dans les parties basses, par où l'on communiquait avec la place de l'opisthodomé, la disposition devait être différente.

On voit par la figure 163 comment apparaît aujourd'hui le pied de l'ante Ouest de l'ex-voto, sur la face externe : les blocs irréguliers de la fondation sont déchaussés. Il n'en était pas de même à l'époque où fut édifié le monument ; et l'on doit supposer que les fondations de celui-ci, en cette partie, étaient masquées par quelque élément de construction montant jusqu'au niveau de la longue plate-forme qui s'étendait en avant de l'ex-voto, et la continuant à gauche de l'ante Ouest.

Nous ne pouvons affirmer rien de plus. Sur cette donnée diverses, restitutions sont possibles ; le nombre en est d'ailleurs limité par le fait qu'entre la plate-forme et la place, la dénivellation était de 2 m. 80 environ, représentant à peu près la hauteur totale de douze degrés ; de plus, on doit admettre que ces degrés se divisaient en deux volées dont l'une diver-

geait à droite vers l'ex-voto ; enfin il est peu probable qu'un perron ait été établi extérieurement, en avant du mur de l'ἱσχύραον (fig. 172, III).

Les ruines anciennes. — Un sondage exécuté dans le terrain du palier inférieur ayant mis au jour trois marches de poros d'un aspect ancien, on pouvait espérer que des fouilles dans les parties hautes feraient retrouver un autre tronçon de cet escalier¹. C'est ce qui eut lieu en effet.

Les ruines ainsi dégagées (fig. 164 à 171) comprennent plusieurs parties :

1° Huit degrés (fig. 165-171, B-I) ont été retrouvés dans la partie supérieure, et trois autres, au bas, sous le palier récent (fig. 189, a). La largeur en est de 1 m. 46 ; les marches sont larges de 0 m. 445 et hautes de 0 m. 18 à 0 m. 19. Elles sont dans un état de conservation parfait, comme si elles n'avaient servi que peu de temps. Elles ont été taillées à raison de deux par bloc, et certaines (par ex. F, G, fig. 165, 168) font corps avec le mur Est.

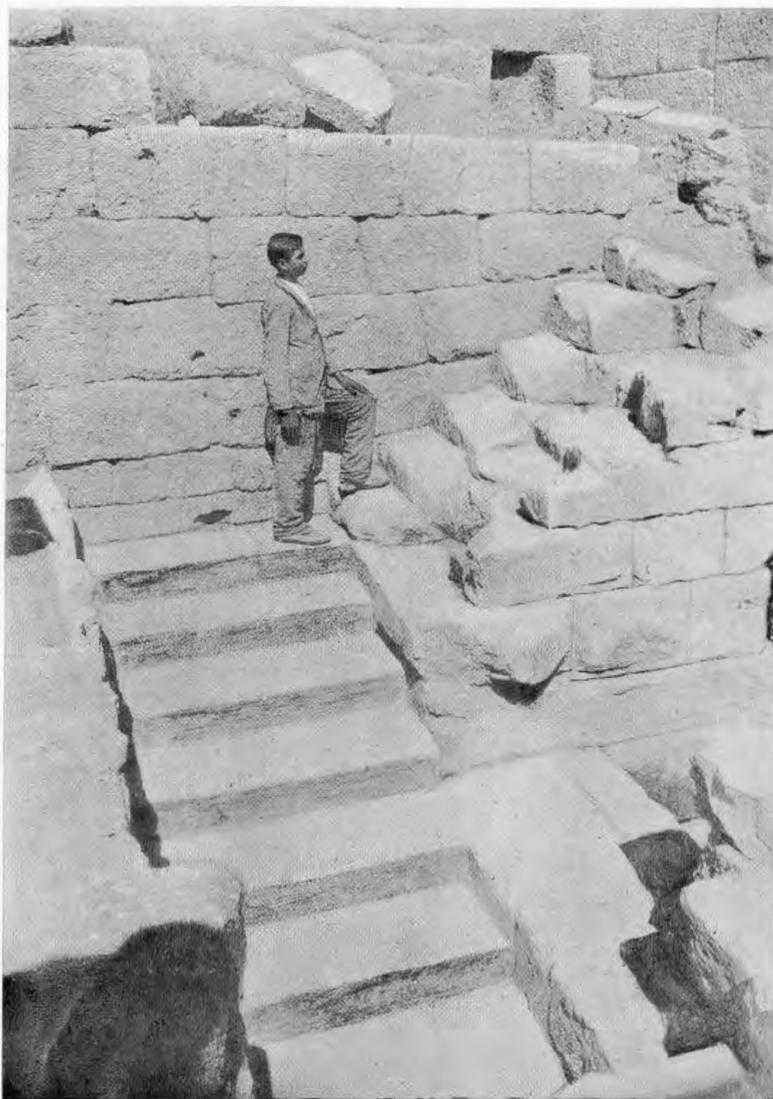


Fig. 164. — Vue de l'escalier ancien.

Des deux murs qui bordent l'escalier, l'un, le mur de soutènement de la terrasse Ouest nous est déjà connu (p. 205) ; l'autre, à l'Est, est constitué par le retour de l'ἱσχύραον vers le Nord.

2° Au fond se dresse un mur de brèche qui barre l'accès vers le Nord ; ce mur, qui est d'un appareil peu soigné, et où les blocs sont taillés d'une manière assez irrégulière, a été posé en

1. Je me suis borné à faire démolir onze marches, après en avoir, bien entendu, dessiné le plan et l'élévation. C'est l'état antérieur à mes sondages que représente la figure 189.

travers de l'escalier et de la muraille Ouest : dans la partie où il chevauche l'escalier, il repose sur deux assises de brèche, dont l'une (A) occupe toute la largeur d'un degré (fig. 166).

3° A gauche, le mur fait retour par deux fois, de manière à former une sorte de bastion (fig. 171 et 189, l m n). La matière employée est ici encore la brèche, mais les joints et les lits sont plus réguliers. Les assises prolongent celles du mur de fond. Autant qu'on en peut



Fig. 165. — Plan de l'escalier ancien, dans les parties hautes (état actuel).

juger, les deux constructions n'étaient pas liaisonnées : il n'y a pas de pierres d'encoignure ; le mur et le « bastion » ne sont donc pas contemporains, et, selon toute apparence, c'est le « bastion » qui est le plus récent. On devra même l'attribuer à une époque assez tardive ; le mur Sud (fig. 171, m n) en est établi si superficiellement que les assises s'interrompent graduellement en bas, au fur et à mesure que monte le talus ; or il est difficile d'admettre qu'à une bonne époque un talus ait pu se former sur la terrasse. En outre, ainsi que nous l'avons constaté précédemment, on doit restituer dans l'intervalle laissé vide entre les degrés et le « bastion » un mur d'échiffre, contemporain des degrés et sans doute datant de la fin

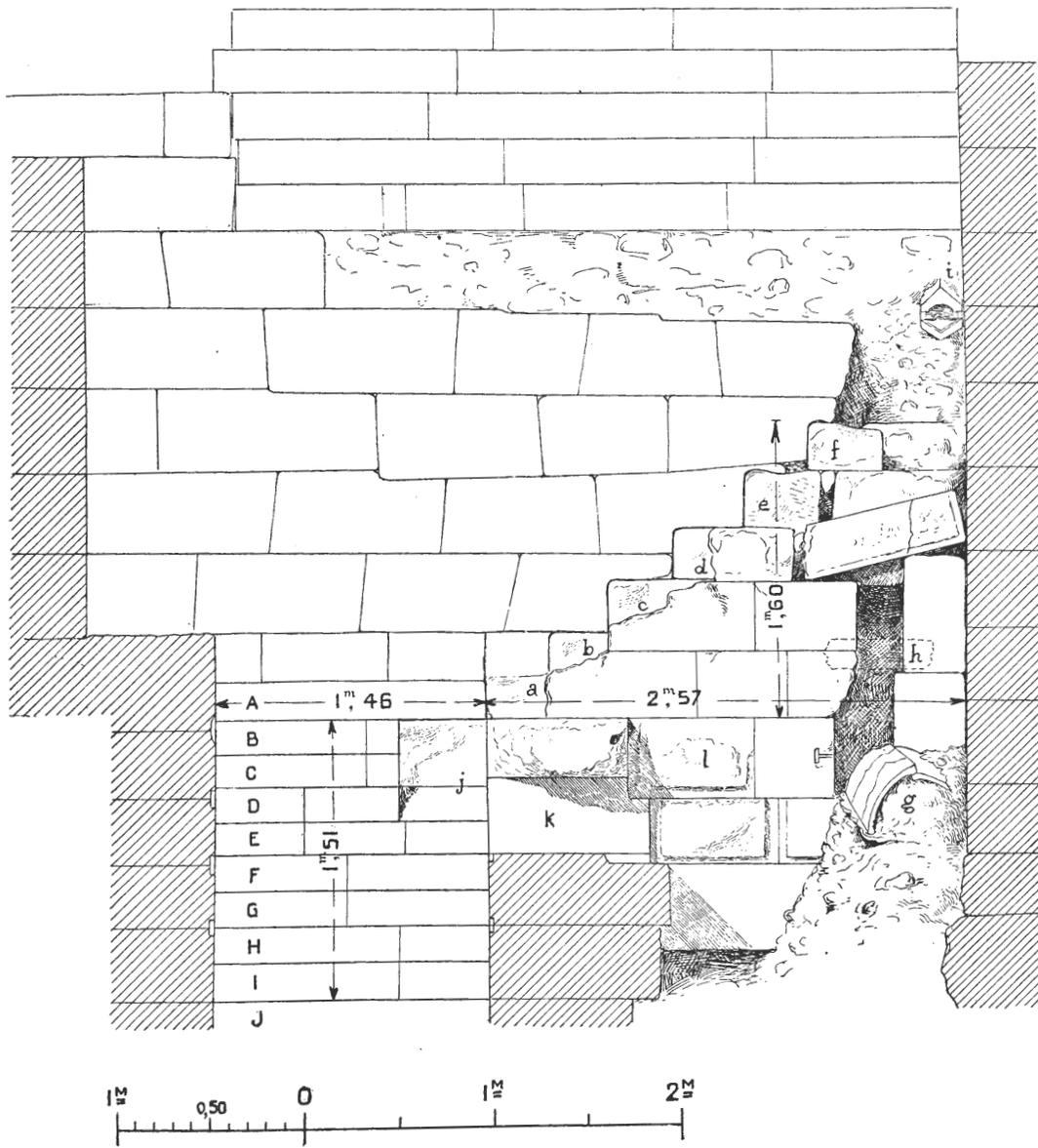


Fig. 166. — Même escalier, élévation de face.

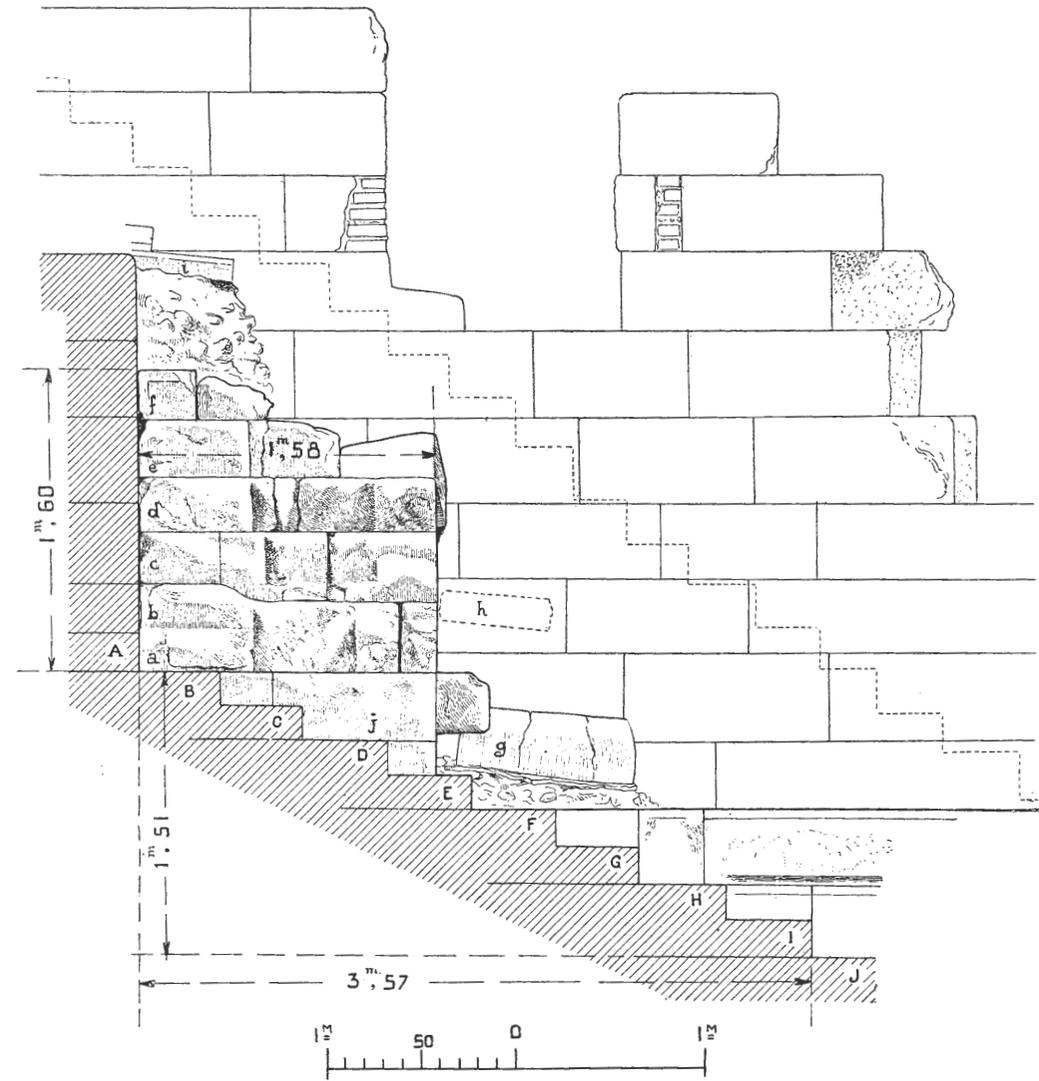


Fig. 167. — Même escalier, élévation latérale droite.



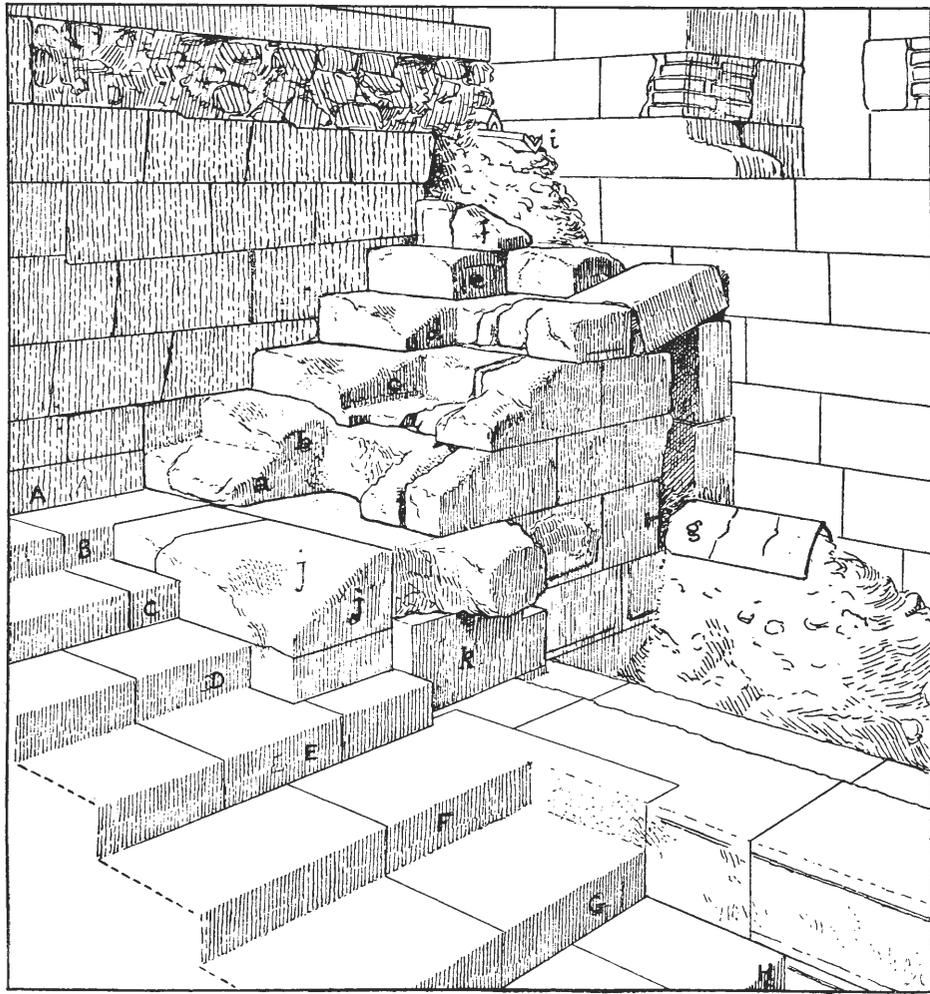


Fig. 168. — Môme escalier, vue perspective (état actuel).

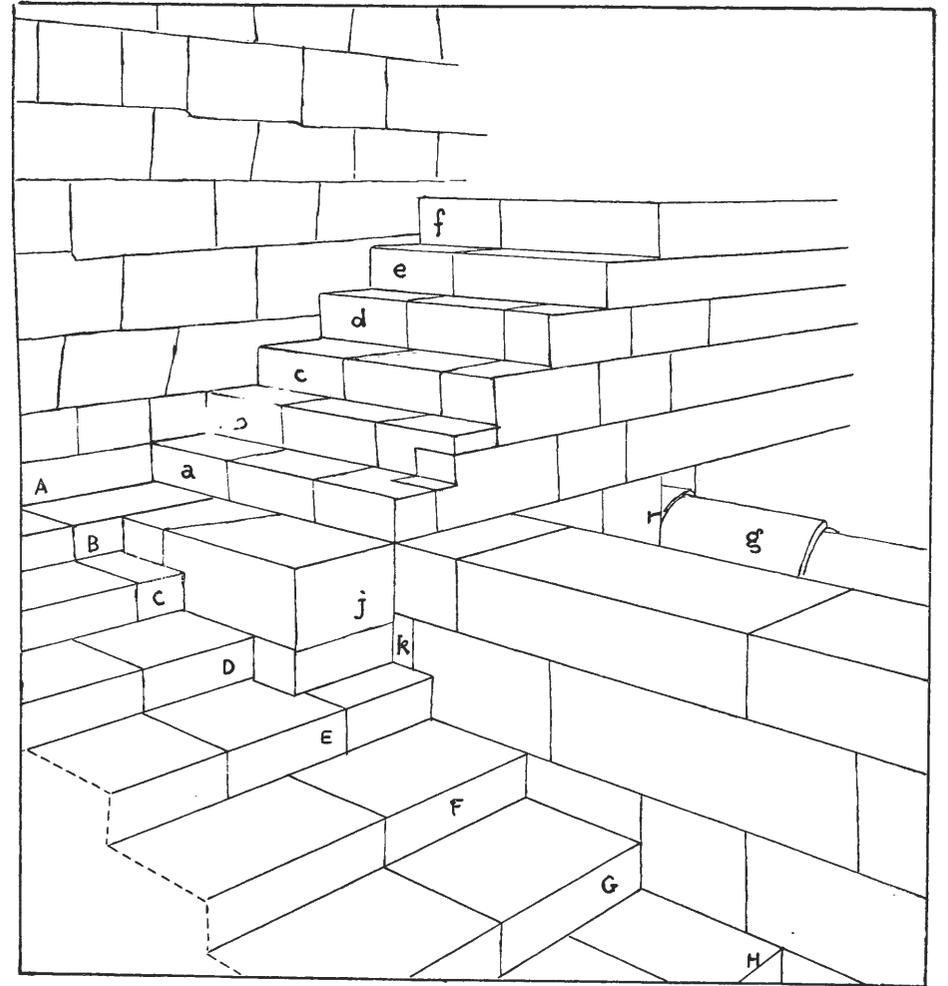


Fig. 169. — Môme escalier, vue perspective, restauration présumée.



du III^e siècle; c'est apparemment quand ce mur eut disparu, c'est-à-dire à une époque tardive, que le « bastion » l m n dut être édifié, peut-être d'ailleurs avec des pierres provenant du mur ancien.

4° Le long du mur de fond, il reste les débris de six marches (a-f) qui s'interrompent à quelque distance de l'ex-voto de Kratéros. Elles sont en poros comme les précédentes; mais l'aspect en est très différent: elles se composent de pièces et de morceaux remployés, où l'on

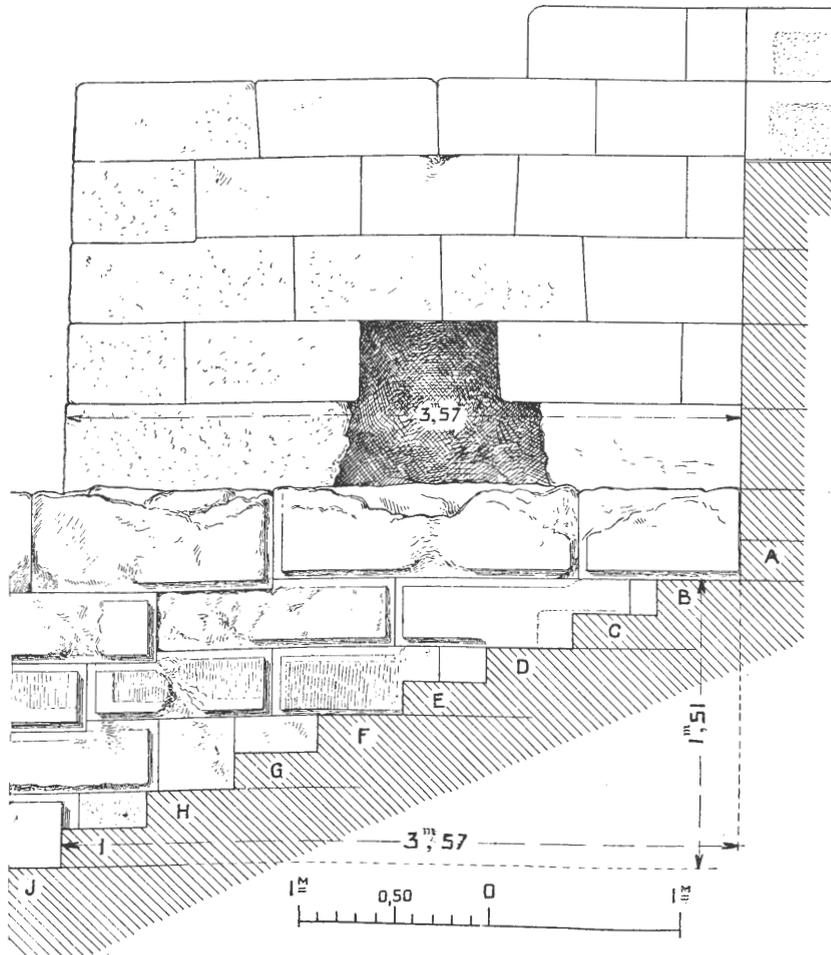


Fig. 170. — Même escalier. Élévation latérale gauche.

reconnaît un bloc avec canal de bardage en U, une pierre avec crampon en I—, et des dalles à cadres refouillés dont l'une (l) provient évidemment d'un mur d'échiffre; la dalle l a en effet un cadre identique à celui des dalles voisines contiguës aux marches (cf. fig. 170). Les degrés, de hauteurs inégales, avaient été si usés par le frottement des pas qu'il fallut les réparer en y encastrant des pièces de rapport. La figure 169 restitue l'aspect probable des degrés tels qu'ils étaient après cette réparation, autant qu'on en peut juger par les diverses particularités de l'état actuel.

Deux conduites traversaient cette maçonnerie ; l'une, au bas, était en tuiles de terre cuite (g), d'un type usité à l'époque archaïque, et jusqu'au IV^e siècle ; de l'autre, qui remplaça la précédente, il n'était demeuré en place qu'un morceau de radier (h). Enfin une troisième conduite, en tuiles de marbre qui proviennent d'un monument de bonne époque (i), avait été établie dans le terrain supérieur.

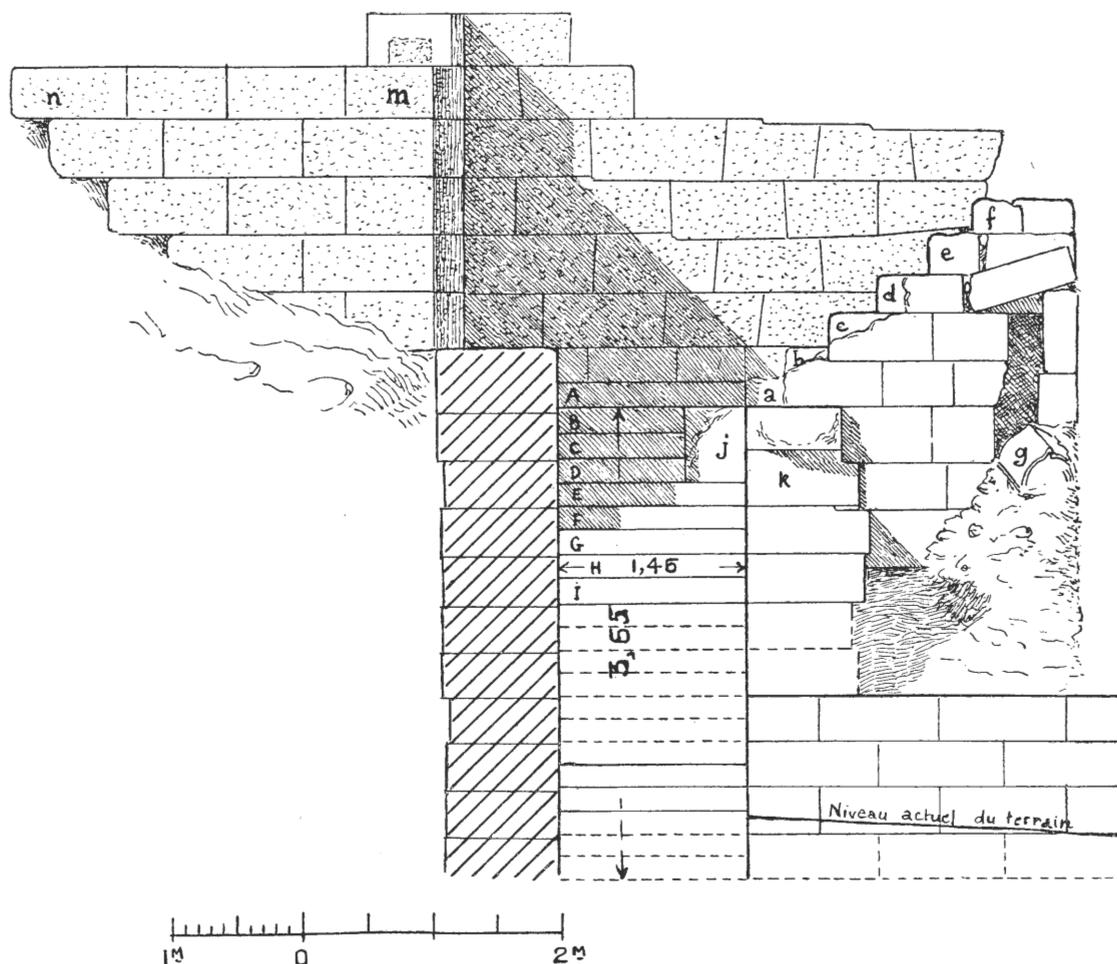


Fig. 171. — Même escalier. Élévation de face, vue d'ensemble.

Au pied des degrés a-f, sur les trois degrés supérieurs du grand escalier sont posés (en j) trois blocs assemblés formant une manière de palier étroit et très entamé par l'usure.

L'interprétation de ces ruines est chose malaisée. On doit le regretter d'autant plus qu'elles attestent un état relativement ancien de la terrasse Nord.

Nous ferons abstraction du « bastion », qui, nous l'avons dit, paraît être une bâtisse récente, pour ne nous occuper que des deux escaliers et du mur de fond.

Les onze marches que nous avons dégagées dans le grand escalier Nord-Sud permettent de restituer une hauteur totale de 3 m. 65 env., comprenant vingt degrés (fig. 171).

Que se passait-il dans les parties hautes, à hauteur de l'assise A? Cette assise n'est pas un degré : elle est sensiblement plus haute (0 m. 22 au lieu de 0 m. 18/0 m. 19) ; elle atteste pourtant une technique identique. Le fait qu'elle tient toute la largeur de l'escalier, alors que les marches sont formées de pièces juxtaposées, donne à penser que nous avons ici le bord d'un palier. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable qu'à cette hauteur au-dessus de la place de l'opisthodomé (3 m. 63 + 0 m. 22), nous atteignons le niveau approximatif de la petite terrasse Ouest. Il est donc probable que l'escalier tournait à gauche et desservait cette terrasse.

En outre, on peut assurer qu'il ne se prolongeait pas vers le Nord. Un sondage exécuté en arrière du mur de fond a fait rencontrer le roc à 4 m. 60 du parement externe du mur. Il y avait donc primitivement en cette partie, non point une muraille, mais simplement une paroi rocheuse.

Ainsi, l'escalier ne poursuivait pas sa route vers le Nord. Il donnait probablement accès à la terrasse Ouest. Retournait-il vers l'Est pour desservir la grande terrasse? Rien ne le prouve, mais on peut le conjecturer avec beaucoup de vraisemblance. N'était-il pas tout naturel qu'un escalier construit entre deux terrasses donnât accès à l'une et à l'autre?

La date est indiquée par le fait que certaines marches font corps avec la muraille Est, qui n'est autre que le retour de l' $\iota\sigma\chi\acute{\epsilon}\gamma\alpha\sigma\nu$. Or nous verrons que l' $\iota\sigma\chi\acute{\epsilon}\gamma\alpha\sigma\nu$ doit avoir été construit vers 360 av. J.-C.

Le mur de fond et les degrés a-f ont été édifiés simultanément. On remarque en effet (voir fig. 166) que les assises du mur s'engagent à l'arrière des degrés, mais s'interrompent à mesure. Les degrés a-f sont donc, comme le mur de fond, plus récents que le grand escalier. On peut supposer qu'ils en remplaçaient d'autres plus anciens, contemporains de celui-ci ; mais on doit, en tout cas, admettre qu'ils se poursuivaient, vers l'Est, bien au delà du point où ils sont actuellement interrompus.

Étaient-ils masqués par un mur de bordure, ou tout au moins pourvus d'un parapet? Il est vraisemblable de l'admettre ; mais rien ne nous permet de l'affirmer.

En somme, on peut restituer ainsi la manière dont les choses se sont passées. L'escalier, primitivement, devait bifurquer à droite, le long d'une paroi de rocher ; il comportait entre les deux volées un palier A. Un accident se produisit, un éboulement peut-être, qui obligea à soutenir le terrain au moyen d'un mur, et, comme conséquence, à supprimer le palier et ramener vers le Sud la volée de droite ; les degrés a-f, qui paraissent bien avoir été bâtis en utilisant partiellement les assises demeurées en place d'un ancien mur en retour (se rappeler l'indication fournie par la dalle l), remplacèrent des marches, d'un type plus régulier, sans doute, et que nous pouvons supposer identiques aux vingt marches du grand escalier.

Une autre particularité est digne de remarque. Le délabrement des degrés a-f, nous l'avons vu, est très grand. On le constate également sur le petit palier j, dont la surface supérieure est creusée par l'usure. Or, à en juger par la direction de cette usure, elle a été produite par le passage de gens venant non point du grand escalier, — car, en ce cas, celui-ci aurait été usé de la même manière — ni davantage de la petite terrasse Ouest, *mais de la grande terrasse de l' $\iota\sigma\chi\acute{\epsilon}\gamma\alpha\sigma\nu$* . Pourquoi le trafic avait-il alors cette direction ? et quelle cause empêchait qu'on utilisât le grand escalier qui montait directement de la place de l'opisthodomé ? Nous l'ignorons, et nous ne pouvons rien faire de plus que de constater le fait. En tout cas,

on peut considérer comme probable que les passants, du jour où furent construites les marches a-f, y arrivaient par la droite, au niveau du palier j, ou plutôt au niveau de l'assise k. Ainsi, la terrasse, à ce moment et en cette région, n'avait pas l'altitude (7 à 8 m. au-dessus de l'esplanade du temple) que nous devons lui restituer (p. 215), soit qu'elle eût été partiellement démolie, soit plutôt que les travaux en eussent été interrompus, en raison d'événements qui furent sans doute la conséquence de la guerre sacrée.

En résumé, il est légitime de faire les suppositions suivantes : après la ruine du temple des Aleméonides, quand il s'agit de masquer les rochers éboulés et de rétrécir la terrasse au Nord du temple (voir ci-dessous, p. 233), un plan de réfection qui prévoyait une terrasse nouvelle avec un escalier à l'Ouest, dut entrer en voie d'exécution. Un accident, survenu en pleins travaux, obligea soit à modifier le plan de l'escalier, soit plutôt à procéder à une réfection partielle. L'accident dut se produire au moment de la guerre sacrée ; c'est du moins la seule façon d'expliquer que les degrés a-f et le mur de fond aient été construits avec aussi peu de soin. Pareillement, on comprend qu'à cette époque troublée, on se soit très peu soucié de poursuivre la construction de la terrasse Nord ; celle-ci demeura interrompue, ne s'élevant guère à plus de 3 m. au-dessus de l'esplanade.

Tout cela, je ne l'ignore pas, ne représente que de simples conjectures ; mais c'est la seule façon, me semble-t-il, d'expliquer des particularités singulières. On voit de plus qu'il n'y a pas de désaccord dans les dates, puisque l'escalier a-f et le mur de fond, plus récents que le grand escalier, qui est des environs de 350, sont aussi plus anciens que l'ex-voto de Kratéros dont la construction remonte à la fin du IV^e siècle.

La construction de ce dernier édifice entraîna la démolition presque totale de l'escalier a-f ; le peu qu'on en laissa subsister ne servit plus qu'à protéger la canalisation nouvelle, rebâtie en petites dalles de calcaire, qui remplaça la conduite en tuiles de terre cuite.

La figure 172 qui représente les états successifs de l'escalier, vers 350 (I), vers 330 (II) vers 300 (III), résume schématiquement les observations précédentes. Pour ce qui est des parties conjecturales, on remarquera ce qui suit.

Dans l'état ancien (I), on peut concevoir que la volée supérieure, au lieu de se diriger à angle droit vers l'Est, faisait retour vers le Sud parallèlement à la volée inférieure. Dans les figures II et III, nous n'avons pas fait figurer le « bastion » de gauche, pour les raisons exprimées plus haut. L'état de l'escalier à l'époque où fut construit l'ex-voto ne se restitue, dans les parties inférieures, que d'une manière hypothétique : à hauteur de la plate-forme, on peut soit rétablir, comme nous l'avons fait, deux avant-corps de chaque côté des marches menant à la niche, ou supposer que ces marches allaient au Nord rejoindre, à angle droit, celles de l'escalier. Nous avons en outre restitué le mur d'échiffre qui bordait à gauche les marches supérieures, en le complétant par un retour vers l'Ouest, dont le rôle paraît avoir été de soutenir ici le talus.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces conjectures, il n'en reste pas moins assuré que l'aspect de cette région a subi, en un demi-siècle, des transformations importantes¹.

1. En 1919, avant de faire remblayer la partie déchaussée de l'escalier, j'avais pris, indépendamment des croquis destinés aux fig. 163 et suiv., un certain nombre de photographies des degrés anciens. J'ai été privé, par un accident malheureux, des clichés que je rapportais. M. Replat, avec son obligeance coutumière, a bien voulu se charger de l'ingrat travail qui a consisté à redémolir le haut de l'escalier, et fouiller en arrière du mur transversal, et grâce auquel je puis donner la figure documentaire 164. Qu'il en reçoive ici mes plus vifs remerciements.

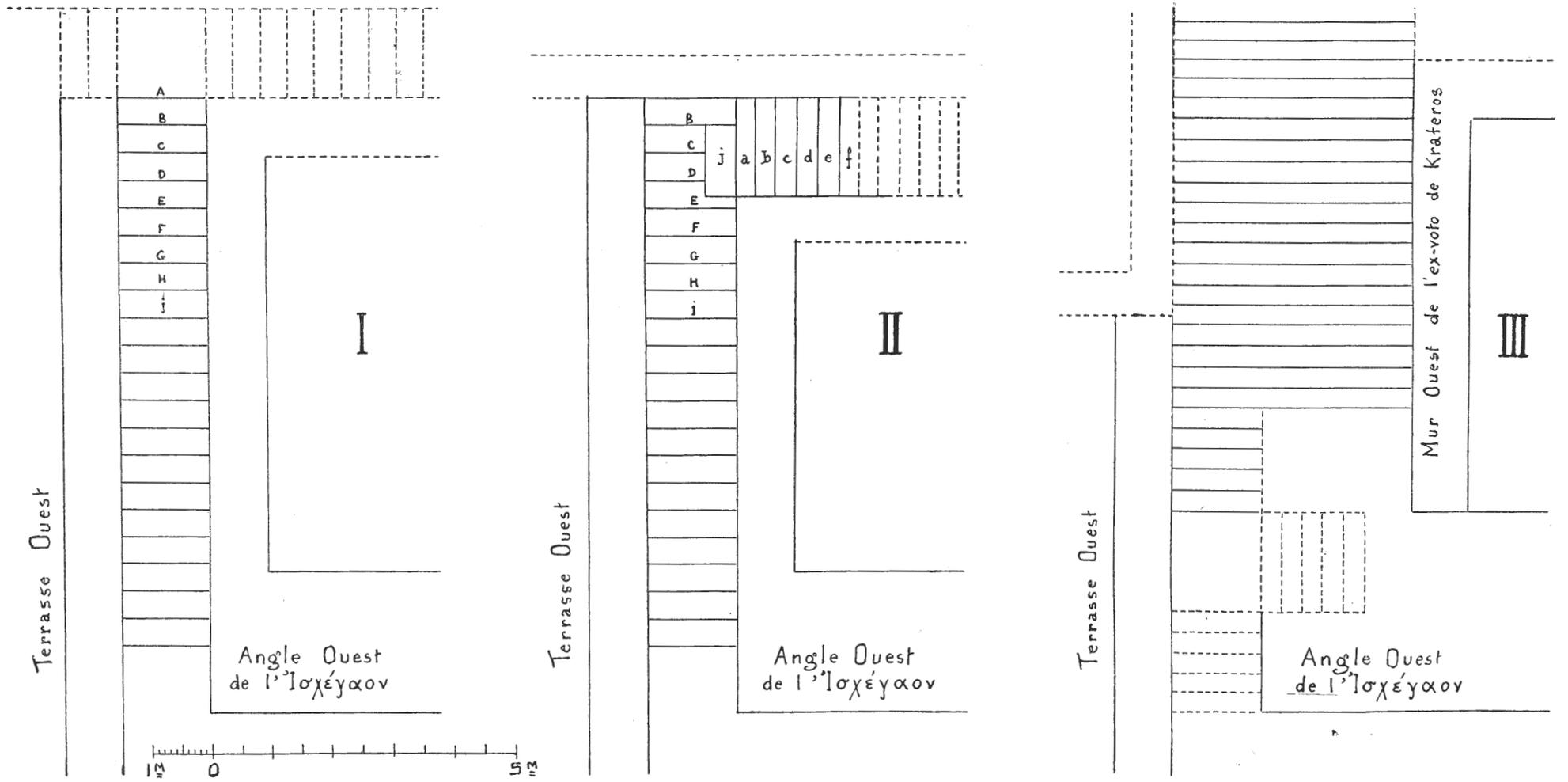


Fig. 172. — Les transformations probables de l'escalier du théâtre.



LE MUR DIT ΞΞΕΤΑΟΝ

Depuis l'escalier du théâtre jusqu'au dernier rocher à l'Est, le mur de soutènement de la terrasse Nord suivait à l'origine une direction parallèle au long côté du temple. En l'état actuel, il a très sensiblement gauchi vers le Sud, à partir de l'ex-voto de Kratéros et sur un parcours de 16 à 17 mètres. Ce dévers est ancien, et date pour le moins de l'époque où a été établi le dallage. On remarque en effet que les dalles — qui ont été laissées en l'état lors des fouilles — sont taillées de biais sur la face contiguë au mur, tout au long de la partie déversée (pl. II).

Depuis le point où s'arrête le gauchissement, le mur change d'aspect et la construction par assises régulières fait place à une bâtisse en mortier. Il y a donc lieu d'examiner séparément chacune de ces parties.

Le mur du IV^e siècle. — Nous devons faire abstraction de l'ex-voto de Kratéros et nous reporter à une date antérieure. A ce moment le mur de soutènement avait son point de départ, un peu à l'Ouest de l'ex-voto, et à 1 m. 45 seulement de l'échiffre en poros (pl. II et fig. 172, 1).

Ce mur présente au bas une largeur de 2 m. 50 à 3 m. A l'arrière, il a été étayé par trois contreforts rectangulaires (pl. II et fig. 188, h, i, j), larges de 2 m. 40 env. et posés à intervalles à peu près réguliers (7 m. à 7 m. 30).

L'appareil est identique à celui du mur f g. Il est en poros. Douze assises sont demeurées en place au-dessus du sol : à savoir neuf de 0 m. 36, une de 0 m. 48, puis deux de 0 m. 36. Dans les assises basses, les blocs, autant qu'on peut les mesurer sous les concrétions tuf-feuses dont ils sont couverts, mesuraient uniformément 0^m 90 à 0^m 95 en moyenne ; dans l'assise de 0 m. 47, la longueur des blocs est double. Le parement de chaque pierre était encadré d'une feuillure, dont on aperçoit quelques traces de loin en loin.

Il est possible de déterminer approximativement, d'après le niveau où s'élève l'éboulis, quelle était la hauteur de la terrasse. C'est à ces rochers en effet que sont dus, sans aucun doute, la rupture et le déversement du mur ; quand ils provoquèrent l'accident, ils ne descendaient pas des parties hautes du sanctuaire, sans quoi ils auraient atteint et démoli l'angle S.-E. du théâtre, et l'on trouverait dans les ruines les débris et les traces de leur passage. Ils étaient donc déjà à proximité du mur, dans le terrain même que ce mur soutenait. La terrasse, évidemment, les recouvrait alors en entier. Le chiffre de 7 m. qui donne, par rapport au sol de l'esplanade la cote la plus élevée mesurée sur les rochers, représente donc le niveau minimum de la terrasse. A en juger par les fondations de murs environnants, ce chiffre ne doit pas être sensiblement augmenté. C'est donc tout au plus à 8 m. au-dessus de l'esplanade que se trouvait le sol de la terrasse Nord. Il y a lieu de ne pas oublier que le temple, avec ses 19 m. environ de hauteur, ne perdait rien de son effet ni de ses proportions à côté de ce mur (cf. fig. 158).

On remarquera en outre qu'entre cette terrasse et celle de l'encoignure Ouest la dénivellation était très forte : la différence atteignait 4 à 5 mètres.

La date de la muraille n'est pas douteuse; les contreforts qui l'étayent et font corps avec



Fig. 173. — Niche dans l'ισχέγαον (état actuel).

elle, contiennent des blocs provenant du temple des Alcéméonides, en particulier un morceau d'architrave retaillé dont la hauteur subsistante est de 1 m. 277. La construction en date donc

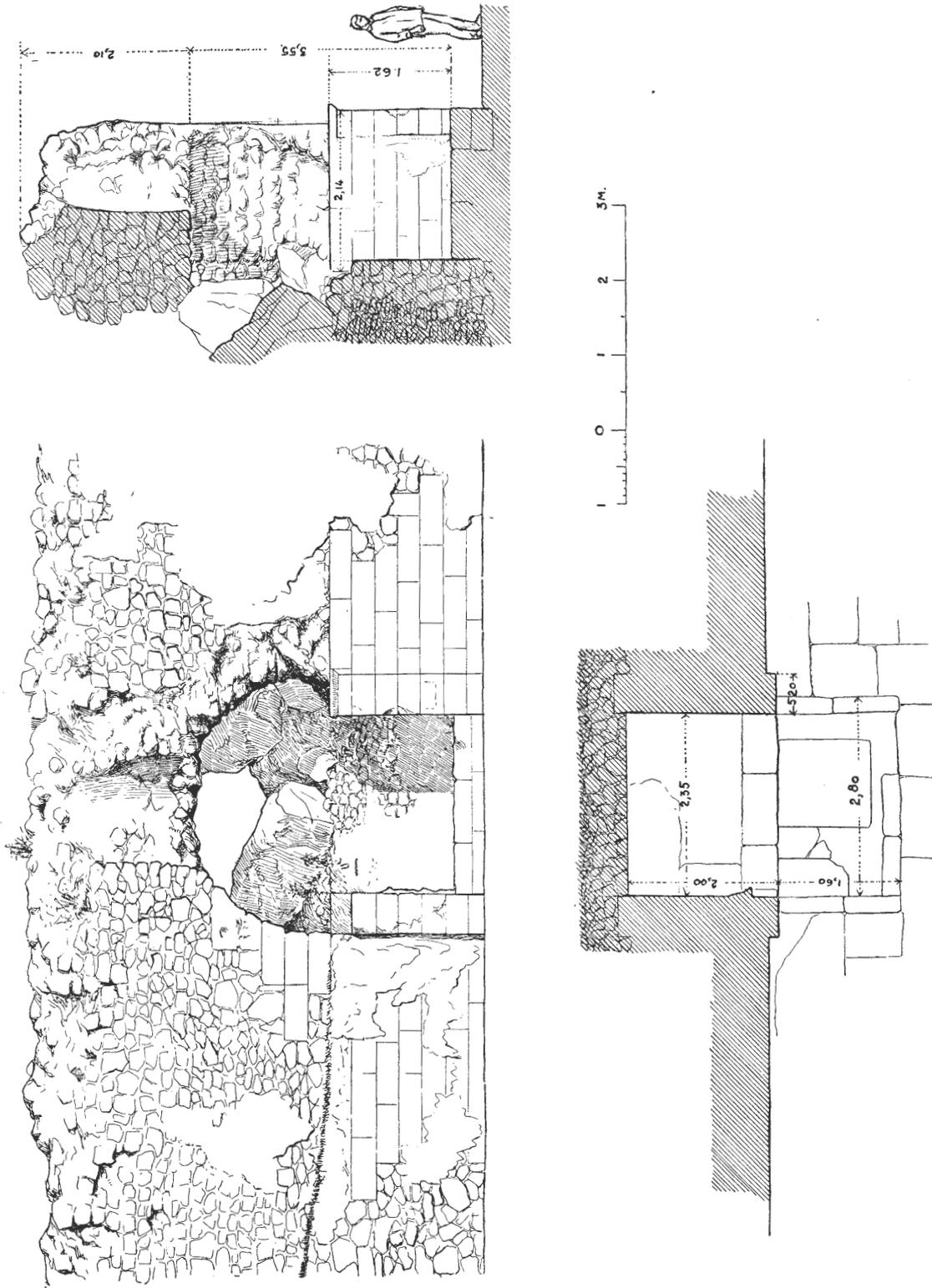


Fig. 174. — Plan, élévation et coupe de la niche (état actuel).

des années qui suivirent la destruction du temple. Nous verrons plus loin qu'il est permis de préciser davantage.

Le mur romain et la niche votive. — A 36 mètres de l'angle Ouest, le mur change entièrement d'aspect. Les assises réglées font place à une maçonnerie en cailloux et mortier ; le mur, à vrai dire, n'est plus que la tranche extérieure de l'immense coulée de béton dans laquelle on a noyé l'éboulis. Des rocs ont été ravalés au nu du mur, et la surface entière, y compris la partie Ouest, en poros, a été revêtue de stuc et badigeonnée de chaux.

A peu près à mi-chemin entre l'angle Ouest et le dernier rocher à l'Est (pl. II, k), une niche a été pratiquée dans l'épaisseur de la muraille (fig. 173, 174). Elle est encadrée de chaque côté par un pan de mur, haut de 2 m., en assises régulières de poros. Les blocs qui entrent dans cette construction proviennent, sans aucun doute, des démolitions du mur ancien

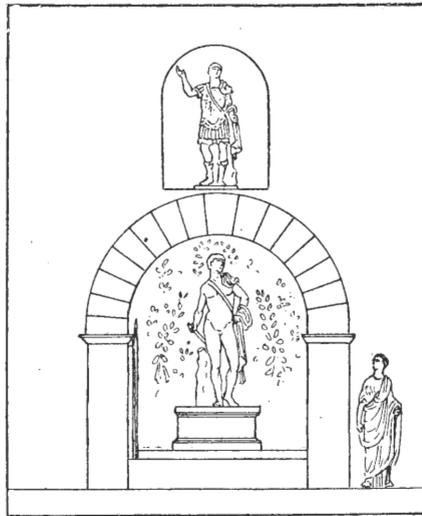


Fig. 175. — Essai de restitution des niches votives de l'ισγέζον.

dont celui-ci a pris la place ; une des pierres présente extérieurement une anathyrose inversée. La niche est encadrée de deux piliers rectangulaires dont l'un a gardé son chapiteau. Au-dessus, la maçonnerie, partie en poros, partie en pierres et mortier, dessine un cintre. Le fond est presque entièrement démoli ; mais il reste encore, sur le stuc qui le recouvrait, de vagues traces de peintures vertes et brun rouge où l'on reconnaît un feuillage enguirlandé ; le stuc porte, à 0 m. 75 au-dessus du sol, une trace qui correspond au contact d'un dallage ou d'un socle. Enfin, en avant de la niche, un cadre est dessiné au moyen de petites pierres posées de champ, renfermant des dalles en plaques de marbre remployées (entre autres une inscription).

La restitution de cette niche est des plus simples (fig. 175) : dans la partie supérieure, une voûte en berceau ; un mur de fond montant jusqu'à la voûte ;

sur le sol, des dalles. Le long du pilier de gauche, on aperçoit des restes de chambranles et, au bas du pilier, un trou de crapaudine ; la niche était donc fermée par une porte, ou plutôt par une grille.

La destination du monument n'est pas douteuse, bien qu'elle n'ait pas toujours été reconnue de prime abord. C'est qu'on a été parfois trompé par l'appareil régulier qui, encadrant les bords, contraste avec la maçonnerie grossière du fond ; et l'on a pensé qu'il y avait primitivement ici un passage. Cette hypothèse est contredite par la ruine. La niche a été construite en même temps que la maçonnerie de pierres et mortier ; cela n'est pas douteux, puisqu'elle fait corps avec la muraille. Cette muraille, nous l'avons vu, retenait et masquait les énormes quartiers de roc entassés en arrière ; quelques-uns de ces rocs sont englobés dans le mur de fond de la niche. Il n'y a donc jamais eu ici de passage¹.

On a pensé aussi que cette niche était un bassin². De fait, une conduite grossière en

1. Telle est aussi l'opinion formelle de M. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 224-225).

2. D'après M. Frickenhaus (*Athen. Mitt.*, 1910, p. 267), le bassin aurait été alimenté par la source Kassotis, qui se serait trouvée en arrière du mur. L'hypothèse est dénuée de tout fondement.

tuiles demi-cylindriques, qui, dans les parties hautes, un peu au-dessous de l'angle Sud-Est du théâtre, traversait un mur de basse époque, descendait jusqu'en arrière de la niche. Mais rien n'indique que cette canalisation y pénétrait. Au reste, en eût-il été ainsi, qu'il faudrait y voir un remaniement récent. Car, à l'époque où fut bâtie la niche, rien n'y fut prévu ni exécuté pour les dépendances nécessaires à une fontaine ; il n'y a aucune trace ni d'un bassin, ni d'une rigole d'évacuation. De plus, les restes de décoration peinte signalés ci-dessus, sont tout à fait incompatibles avec l'existence d'une fontaine.

En réalité, le monument n'est pas autre chose qu'une niche votive, tout comme les trois autres, beaucoup plus petites, dont on aperçoit encore les restes dans les parties hautes de la muraille, à 3 m. 60 au-dessus du sol.

L'une et les autres abritaient sans aucun doute les statues de hauts personnages de la Rome impériale, et l'on peut, sans trop d'in vraisemblance, restituer dans la première, si bien placée pour arrêter les regards, la statue de quelque bienfaiteur de Delphes, peut-être d'un empereur.

Identification. — Les comptes du IV^e siècle font à diverses reprises mentions d'une construction dite ἰσχεγάρον :

(*BCII*, XX, p. 198, 199). Archontat d'Aristoxénos (356-5) :

l. 7 : Πασίωνι ἰσχεγάρου μναῖς δέκα, στατήρας ἑπτὰ, ὀβολοὺς ἑννέα.

l. 13 : Πασίωνι ἄλλο τοῦ ἰσχεγάρου, τοῦ αὐτοῦ ἔργου, μναῖς δέκα, στατήρας τρεῖς, ὀβολοὺς τρεῖς.

(*BCII*, XXVI, p. 62). Environs de 340 av. J.-C. :

l. 12 sqq : Ν]ρέμωνι στέγαν ποι[ήσαντι τ]οῖς μαντευομένοις [παρὰ τὸ ἰ]σχεγάρον, δραχμὰί τερ[ιάκοντα].

Le mot ne se rencontre pas ailleurs, mais le sens en est clair : il s'agit évidemment d'un mur destiné à retenir les terres, ou à arrêter les éboulements, et auquel ne s'appliquerait pas strictement le terme d'ἀνάλημμα, qui désigne plutôt le mur de soutènement d'une terrasse. D'autre part, à en juger par les sommes payées à Pasion, la construction était très importante. Enfin, le fait qu'on y a appliqué une sorte de hangar léger (il est payé seulement 30 dr.) pour abriter les consultants, indique que le mur se trouvait au voisinage du temple. Pour toutes ces raisons, M. Bourguet, l'éditeur des textes cités ici, avait identifié l'ἰσχεγάρον avec le mur de la terrasse Nord¹ ; cette identification, unanimement adoptée aujourd'hui², est confirmée par nos recherches, puisque l'ἰσχεγάρον mentionné par les textes était en construction en 356-5 et puisque le seul mur de soutènement qui date du IV^e siècle est précisément ce mur en poros qui limitait, au nord du temple, les éboulis de rochers, et qui « retenait le terrain ».

Quant à la date à laquelle fut réparé le mur pour la dernière fois, il me semble qu'on peut, pour les raisons que voici, la considérer comme plus tardive que je ne l'avais cru de prime abord³.

1. *BCII*, XXVI, p. 68.

2. Les objections soulevées par Dragoumis (*BCII*, XXVI, p. 584-6) n'ont aucune valeur ; M. Bourguet (*Adm. fin.*, p. 102, n. 2) en a fait justice ; il est inutile d'y revenir.

3. A propos de l'inscription de Domitien (où l'on corrigera ἰ]npensa en ἰ]mpensa), j'avais renvoyé (p. 116, n. 9) à ce chapitre-ci. Je supposais alors que l'inscription avait été encastrée dans la maçonnerie romaine. Mon opinion se fondait sur les faits que voici.

L'inscription était formée de plaques de marbre empruntées à des monuments démolis (entre autres, suivant M. Bourguet, au trésor de Cnide). Ces plaques sont d'épaisseurs variables (12 à 15 cm.) ; et l'on ne remarque sur aucune d'elles aucune trace de scellement, ni aux bords ni à l'arrière. Il m'avait donc paru

On sait que, dans la deuxième rampe de la voie sacrée, ont été trouvées de grandes plaques de calcaire provenant, à n'en pas douter, d'un monument argien vu par Pausanias¹. C'est donc à la fin du n^e s. de notre ère au plus tôt² que cette partie de la voie a été réparée. On peut, en toute vraisemblance, rapporter à la même date l'ensemble du dallage; depuis l'entrée du téménos jusqu'à la place de l'opisthodomé, on ne relève en effet aucune solution de continuité, ni aucune différence de procédés.

Or certains indices donnent à penser que la maçonnerie romaine de l'*ισχέγαρον* est contemporaine du dallage : le crépi du mur s'arrête au niveau de la voie; dans la partie où celle-ci longe un pan de mur déversé, quelques plaques, ainsi que nous l'avons vu (p. 215), sont taillées en biseau.

Nous pouvons donc supposer que les réparations romaines de la muraille ont été exécutées au cours du n^e s., à l'époque où, pour la dernière fois, le temple et le sanctuaire ont été l'objet de quelque soin (p. 117).

LA PARTIE EST DU MUR

Au point où s'arrête la maçonnerie romaine, la muraille, en plan et en élévation, change brusquement d'aspect.

Elle forme d'abord un renforcement, long de 6 m. 87, et se poursuit dans la même direction sur une longueur à peu près égale (6 m. 75); puis elle oblique très sensiblement vers l'extérieur et s'arrête en un coude, en arrière de la 2^e offrande de Gélon (fig. 179, 180, 181).

Le monument de Lilaia (?). — Le renforcement qui fait suite au mur romain est en réalité une niche ménagée pour un monument (fig. 176, 177).

Le mur est bâti en blocs de brèche à assises régulières; chaque bloc était biseauté aux quatre côtés du parement extérieur. Les joints ne sont taillés en biais qu'au pourtour d'un pan de rocher qui traverse le mur. Ce rocher, dont la masse principale s'étend de l'autre côté du mur, a été ravalé dans la partie qu'englobe le mur, de manière à n'offrir qu'un léger saillant sur la face verticale; et, au ras du sol, l'avancée qu'il forme a été taillée sur un plan horizontal.

Sur cette avancée, la partie plane, qui dessine un quadrilatère irrégulier, est, de trois côtés, entourée d'un large bandeau, légèrement en creux, et piqueté; à l'intérieur de deux de ces

qu'un ensemble de cette sorte ne pouvait avoir été ajusté d'une manière solide que s'il avait été appliqué dans du mortier; et j'avais en conséquence pensé que l'inscription avait fait partie de l'*ισχέγαρον*. Peut-être s'étonnera-t-on que j'aie pu songer à cet emplacement pour un texte où il n'est question que du temple; mais si la niche votive dont nous avons parlé contenait précisément la statue de Domitien, n'était-il pas naturel qu'elle eût été couronnée par l'inscription?

On voit que pour les raisons chronologiques exposées ci-dessus, et qui découlent d'une identification proposée récemment par M. Bourguet, mon hypothèse n'est guère soutenable.

1. Bourguet, *Rev. Et. gr.*, 1919, p. 41-56. Il s'agit du *δοῦρειος ἱππος* (Paus., X, 9, 12).

2. C'est aux règnes de Domitien ou des Antonins que M. Homolle (*BCH*, XXI, 1897, p. 267) rapportait la construction du dallage.

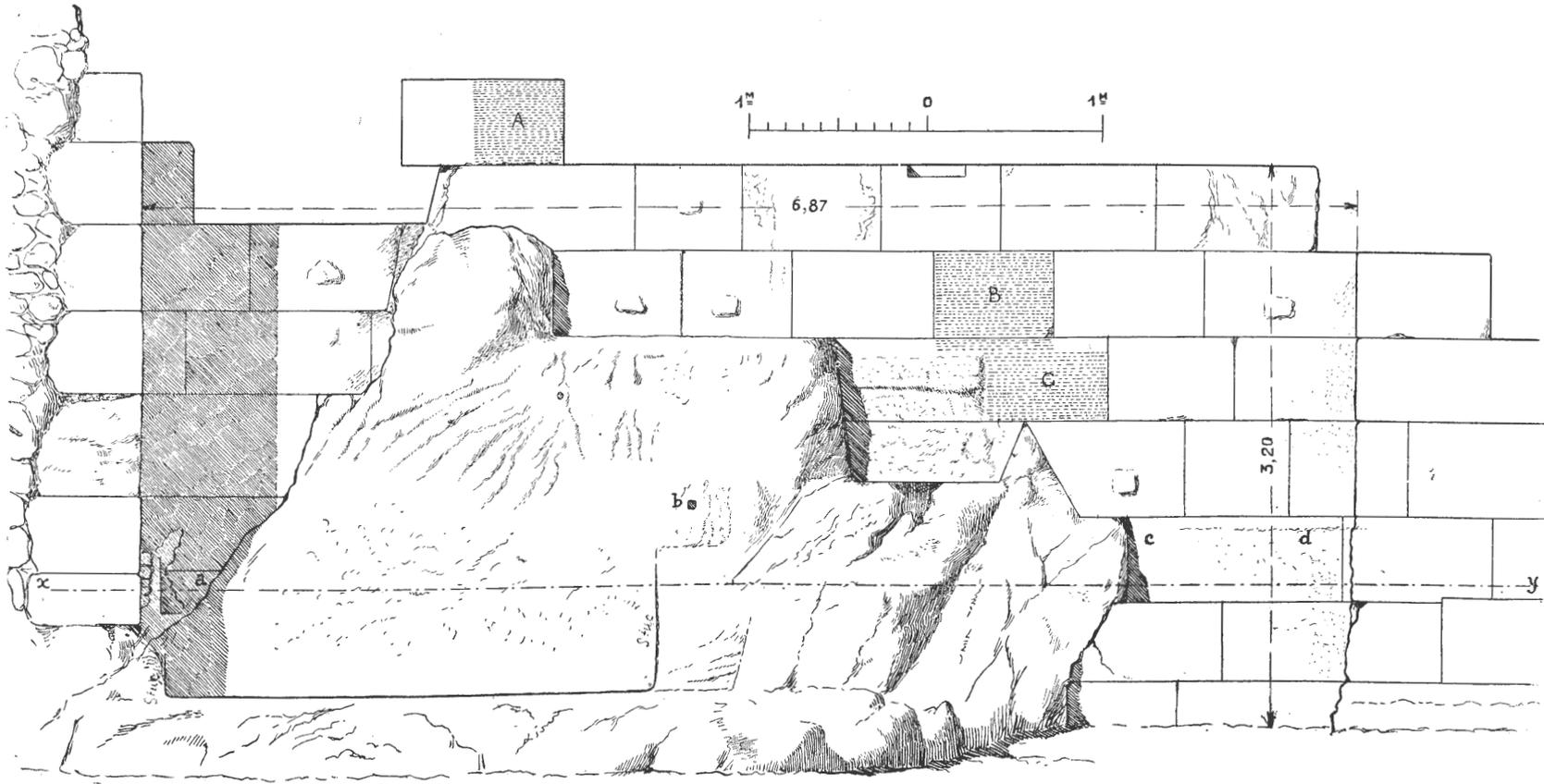


Fig. 176. — Monument de Lilaia, élévation (état actuel).

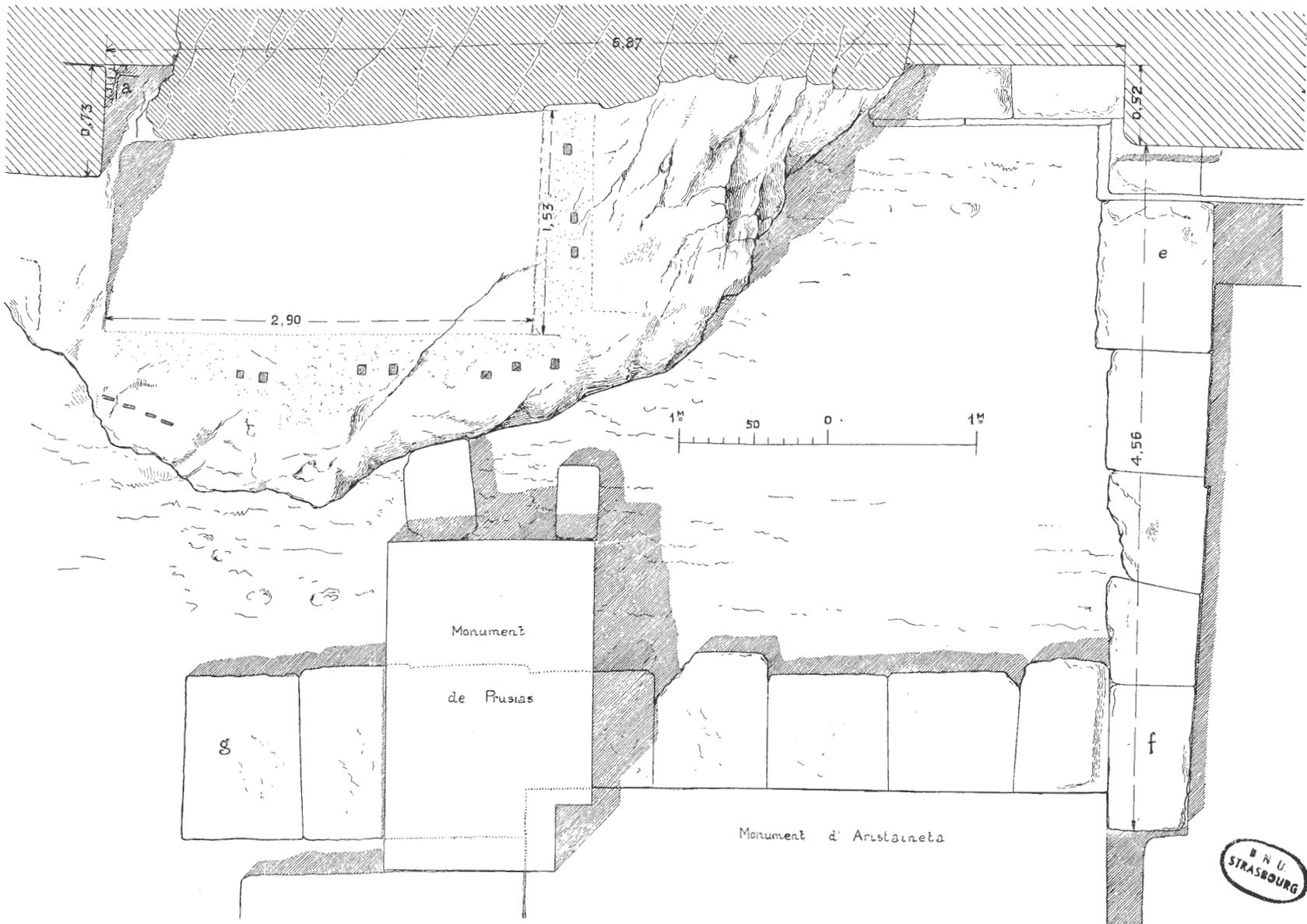


Fig. 177. — Monument de Lilaia. Plan (état actuel).
(Coupe du rocher suivant la ligne (xy) de la fig. 176).

bandeaux on voit des cavités rectangulaires de scellements ; aux bandeaux de droite et de gauche correspondent sur la face verticale deux entailles, l'une à droite avec un trou de scellement (b) ; sur le bord de ces bandeaux verticaux, du côté intérieur, on remarque des débris d'un mortier fait de chaux et de menus graviers ; dans la petite encoignure, entre le mur romain, et le rocher à droite (a), demeurent les restes de deux briques maçonnées.

Le niveau primitif du sol extérieur est donné par les deux assises inférieures, qui présentent un empattement tant à l'intérieur de la niche qu'au pan de mur Est. L'assise suivante, la 3^e à partir du sol actuel, correspondait sans doute à un socle ou à un dallage : la pierre en effet, à cette hauteur, entre le rocher et le ressaut Est, est brettelée à grands coups, à la réserve d'une bande lisse le long du joint supérieur (c, d).

Dans les assises suivantes, quelques pierres portent des inscriptions sur lesquelles nous reviendrons. Nous ne considérons ici que leur emplacement. En C (fig. 176), l'une d'elles occupe le côté droit d'une longue pierre dont la partie gauche, au lieu d'être plane, comme dans le reste du mur, est demeurée à l'état d'épannelage ; cette partie était évidemment derrière un monument. Deux autres inscriptions en A et B indiquent, en revanche, les parties du mur que le monument ne masquait pas.

Les deux ressauts qui encadrent la niche appartiennent à deux époques différentes ; celui de droite, qui est large de 0 m. 52, fait corps avec le mur de la niche ; celui de gauche, plus large (0 m. 73), y est appliqué, sans liaisonnement d'aucune sorte ; c'est la maçonnerie de mortier qui assurait ici la cohésion.

Le monument, en son état actuel, ne se borne pas à la niche que nous venons de décrire. Le sol, en avant, renfermait des fondations qui appartiennent au même ensemble (fig. 177, e, f, g). Ce sont celles de deux murs, construits en dalles plates, qui se coupent à angle droit : l'un des murs (c f) qui est complet en longueur, se dirige du Nord au Sud, à la hauteur du ressaut de droite ; l'autre (f g), en avant de la niche, est interrompu à 6 m. 67 de son extrémité Est ; au delà, on n'en trouve aucune trace.

Il résulte des observations précédentes que le monument a subi des transformations dont on peut se représenter comme suit le caractère.

Dans son premier état, il comportait deux éléments : adossé à un renforcement du mur, une statue ou un groupe sur un piédestal ; et, en avant, une plate-forme qu'il est difficile de ne pas supposer entourée d'un portique soutenant une toiture au-dessus de la niche. La niche devait s'étendre, vers la gauche, au delà du retour actuel. Si, comme on peut le présumer (voir p. 226), le piédestal de Prusias a été posé intentionnellement en avant du monument, il est à penser qu'il en devait masquer la partie principale ; si bien que l'emplacement du piédestal doit correspondre à peu près à l'axe primitif de la niche, dont on peut, en conséquence, fixer à 9 m. environ la largeur primitive.

Ce premier état est relativement ancien. Le monument est pour le moins contemporain de l'ex-voto de Kratéros, avec lequel il présente d'étroites ressemblances techniques : emploi de la brèche du Parnasse dont l'usage semble avoir été relativement court¹ ; analogie de

1. On peut se demander si l'usage de cette pierre de qualité si médiocre n'a pas été répandu surtout au moment de la guerre sacrée, quand les Phocidiens se voyaient interdire l'accès vers les carrières de marbre, de poros ou de calcaire.

dimensions des pierres ; verticalité des joints ; biseautage des arêtes. Il daterait donc de la seconde moitié du IV^e siècle. On peut remonter jusqu'aux environs de 350. Nous avons vu en effet qu'en 356-5, les travaux de Ἰσχυέγγων étaient en cours ; or il est probable que la muraille aurait été poussée assez loin vers l'Est, si la niche n'avait existé déjà ou n'avait été en voie d'exécution.

Dans la seconde moitié du III^e siècle, l'avant-corps avait déjà disparu, puisque le monument à deux colonnes d'Aristaineta, qui date de cette époque¹, a été posé de manière à entailler profondément le bord antérieur du portique. Et lorsque, en 182, le piédestal de Prusias s'éleva en travers des fondations de ce portique, la mutilation de la niche était depuis longtemps un fait accompli.

A l'époque où fut réparé Ἰσχυέγγων, c'est-à-dire vers le III^e siècle de notre ère (v. p. 220), la niche, qui avait sans doute été entamée par la catastrophe, fut rétrécie à gauche. Cela est prouvé non seulement par le mode de construction du ressaut Ouest, mais encore par la présence, dans le dallage contigu, de blocs provenant du mur.

Enfin, beaucoup plus tard, sur le rocher mis à nu, et peut-être en utilisant le piédestal du monument, on établit un bassin, intérieurement revêtu de mortier et dont les parois furent scellées à l'aide de ces tenons dont nous apercevons encore les cavités.

En résumé, les états successifs du monument peuvent être datés de la sorte : vers 350 ; — antérieurement à 250 ; — vers 180 ; — III^e siècle de notre ère ; — époque tardive de date indéterminée (fig. 178).

Ainsi, entre le premier et le deuxième état, il s'est écoulé à peine plus d'un siècle ; et dans ce laps de temps relativement court le monument a perdu l'avant-corps qui en constituait une partie importante. Le fait est-il le résultat d'un accident ? On a de fortes raisons d'en douter. On doit remarquer en effet qu'un accident, à cette date, n'aurait pu être causé que par des glissements de terrain analogues à ceux auxquels nous avons attribué la démolition de l'escalier Ouest (p. 213) ; dans ce cas, c'est le mur de fond, et non la colonnade qui aurait été atteinte ; or, nous ne constatons rien de semblable. Dira-t-on qu'il a pu se produire un tremblement de terre ? Mais une secousse sismique qui aurait détruit le monument aurait mis à mal cette région du sanctuaire ; or il ne semble pas qu'à cette époque, la région² ait subi la moindre catastrophe. Il paraît donc probable que le monument a été mutilé de propos délibéré, et je crois qu'on en peut connaître la raison.

Nous avons vu que trois pierres de la niche portent des inscriptions :

- A, qu'il faut compléter à droite, d'une largeur égale ;
- B, qui s'étend sur deux pierres superposées ;
- C, placée sous la précédente.

A ces trois inscriptions, on doit en joindre deux autres qui proviennent certainement de notre monument, car la pierre est identique à celle de la niche, et le texte, rédigé d'une manière toute semblable, se réfère aux mêmes événements. Ce sont :

- D, trouvée près du trésor des Athéniens et remise par un chef de chantier dans le

1. Bourguet, *BCH*, XXVI, 1912, p. 480.

2. On peut penser aux réparations subies à cette époque par l'autel de Chios (voir p. 137), mais ce cas semble avoir été isolé.

mur Nord de la terrasse du trésor¹, n° d'inv. 1051. La pierre mesure : larg. 0 m. 89 ; haut. 0 m. 495 ; épaisseur max. 0 m. 575 ;

E, trouvée près du trésor de Sicyone, où elle est encore². N° d'inv. 1293 (?). La pierre mesure : larg. 1 m. 11 ; haut. 0 m. 483 ; épais. max. 0 m. 65.

Aucune de ces inscriptions n'est intacte ou entièrement lisible ; mais elles se complètent quant à la teneur des formules. Chacune d'elles est un décret de la cité de Lilaia accordant les honneurs et les privilèges de la proxénie, en raison de leur bonne conduite envers les citoyens et envers le dieu (il s'agit ici du Céphise), à des mercenaires du roi Attale qui tenaient garnison dans la ville. Le décret est daté par les deux archontes de Lilaia et par le prêtre du Céphise. L'une des inscriptions (inser. A) mentionne en outre un stratège³ (στρατηγέοντος Μενεχράτες). A la suite viennent des listes de mercenaires.

Ces textes seront publiés très prochainement. Notre regretté camarade G. Blum, mort pour la France, et dont nous saluons pieusement ici la mémoire, en avait le premier saisi l'intérêt, ainsi que l'attestent des notes inédites, retrou-

1. MM. Colin et Martinaud avaient bien vu que ce bloc de brèche n'appartenait pas à la muraille qui borde au Nord la Terrasse du Trésor d'Athènes ; voir *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 234, note 2, et p. 345, n. 1.

2. Le numéro d'inv. n'est pas sûr. C'est ce même bloc que M. Bourguet avait attribué, avec réserves, aux fondations de la base des Tarentins du bas, lesquelles sont aussi en brèche : *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 76, note 1.

3. Sur les stratèges de Lilaia, cf. Hertzberg, *Hist. de la Grèce sous la domin. rom.*, trad. franç., II, 152, n. 2.

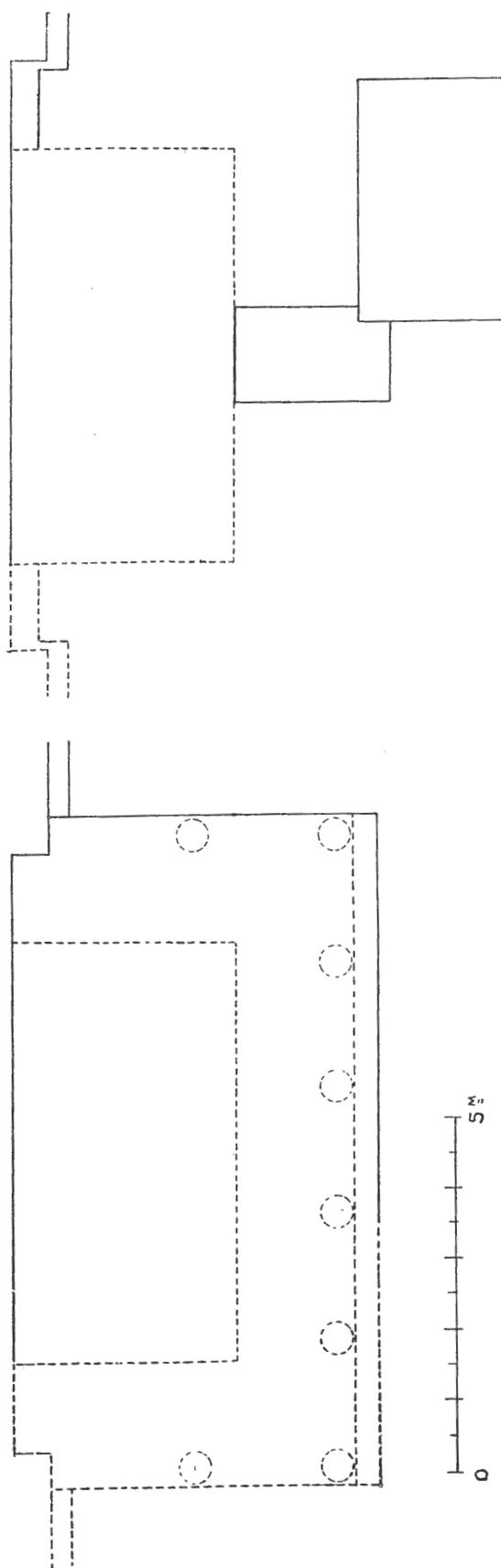


Fig. 178. — États présumés du monument de Lilaia vers 350 et vers 180 av. J.-C.

vées dans ses papiers¹. Comme cet intérêt a été grossièrement méconnu dans un article relativement récent² où l'on a cru publier l'inscription D, alors que l'on en imprimait une copie informe, nous la donnons ici, d'après la lecture que M. Bourguet et moi nous en avons faite et revue en 1919.

N° d'inv. 1031. Larg. 0 m. 89; haut. 0 m. 495; épaisseur max. 0 m. 575. D'après la hauteur, on peut replacer la pierre dans la même assise que l'inscription A.

Les lettres sont en moyenne deux fois plus grandes (12 mm.) dans les neuf premières lignes que dans les suivantes. L'écriture est irrégulière et les lettres inégalement espacées.

[Θεοί. Τύχαι ἀγαθαί]

	Ἐπειδὴ οἱ ἀποσταλ[έντες ὑπὸ τοῦ βασιλέ[ω]ς Ἄ[ττ]άλο[υ ἐπὶ τὰν φυλακὰν τὰς πόλιος τῶν Λι- λαιέων στρατιῶται] καὶ ἀγεμόνες οἱ μετὰ Εὐρ[υκ]άρτο[υ? 6 à 8 l.] Ο [2 à 3 l.] ΙΑ[. εὐσεβῶς καὶ ὁσίως ἀνεστρά- φησαν? μετὰ τε τ]οῦ δαιμονίου καὶ μετὰ τῶν πολ[ι]τ[ῶν], καὶ τὰν λοιπὰ[ν ἀναστροφὴν καὶ ἐπιδαμίαν ἐποιήσαντο? κα]λῶς καὶ ὁσίως, καὶ δικαίως εὐ[εργ]έται τῶν πόλει τῶν Λι[λαιέων ἐγένοντο, ἔδοξε τῶν πόλει τῶν		
5	Λιλαιέων Εὐρυκ[άρτην? Ἀρισταγόρου Ἱεραπύτνιον καὶ τοὺς μετ' αὐ]τ[οῦ στρατιώτας καὶ ἀγεμό- νας τοὺς ἐπ]ελθόντας ἐπὶ τὰν φυλακὰν τὰς πόλιος προξένους εἶμε[ν καὶ εὐεργέτας τὰς πό- λιος τῶν Λ]ιλαιέων, ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς καὶ ἐκγόνοις πᾶσιν καὶ ἰσοπο[λι]τεῖαν καὶ ἀσφάλειαν καὶ πολέμου καὶ] εἰρήνας καὶ τὰ λοιπὰ πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργ[έταις. Ἀρχόντων Πράξωνος, Ε]ὐάνορος, Ἱερητεύοντος τῶι Κκφισῶι Τιμαγγέλου		
10]αι Ἀπολλωνίου Μασσαλιώτη]αι Φιλοξενίδου Πλευρωνίου]οι Ἀσκληπιάδου Ἀλεξανδρεῖ]ιται Ἐλπινίκου Λοκροῖ]μαχοι Λόκωνος Θεσσαλῶι	Ζω[ἰ]λο[υ? ΛΦΝΙΟΥ Θεσσαλονικ[εῖ] Διονυσίου Δαμοσχάρου Λυκί[ω]ι Μητροδώροι Πολυφάνους Κυραν[ί]ωι Σπάρτωνι Σώσου Ἡδωνιατῶι Νικοφάνει Νικοφάνου[ς] ΛΑΚΤΗ..	Φιλίπποι Φοκίμου (?) Τίμωνι Τρωίλου Δημοφίλωι Ἀττίνου Τεισίαι Σκαμάνδρου Θράσωνι Ἀρτεμιδώρου Αἰσινίωι Ἀριστοκλείους
15	Ἀσκληπι]οδώροι? Ἀσκληπιοδώρου Αἰνίωι]οι Διονυσιοδώρου Μάγνητι]οι Ἐφαιστίωνος Παιριανῶι]οι Ἡροδότου Θεσσαλῶι]ωνίωι Μενελάου Περινηθῶι	Δήμωνι Κτησικλείους Σολεῖ Δημητρίωι Διοδώρου Ἐρετριεῖ Ἐρμογένει Ζωίλου Θεσσαλῶι Ἀπολλωνίωι(ι) Ἀντιπάτρου Πριηνεῖ Νικοστράτωι Λαμπροῦ Λόκρωι	Ἀρτέμωνι Μενοδώρου . ΛΙΣΥΑΙ Ἀττίνου Μενάνδρωι Νεώνος Ξάνθιπποι Ξάνθου Ἐρμογένει Αἰσινίωι
20]φιδίου [Λ]ευκανῶι]ατῶι Διονυσίου Φωκαεῖ Ἀρκεσι]λάωι Ἀρκεσιλάου Λυσιμαχεῖ Δημη]τρίωι Ἱεροκλείους Θεαγγελεῖ]ικῶι Φιλιππίδου Λυκίωι	Δαμάρχωι Ἀντιγένους [Θε]σ[σα]λῶι Μητροδώροι Θρασυμάχου [Λ]ιανῶι	Διόγενει Μενάνδρου Ἀπολλωνίωι Ἀττίνου Φιλοτῆτι Κλεωνόμου Πανκράτη Ἀττίνου
25]Φ. Ι Β[ί]τος? Θεσσαλονικεῖ]Ἀριστίδου Θεσσαλῶι]οι Φιλίππου Αἰγαιεῖ]φιγόνου Θεσσαλῶι Ἀ]ρτεμιδώρου Λυσιμαχεῖ	Κατὰ ταῦτὰ δὲ καὶ Πολέμωνι Περγαμηνῶι τῶν Μουσῶν ἡγεμό- νι καὶ τοῖς ὑφ' αὐτὸν στρατιώταις δεδῶσθαι τήν τε πολιτείαν καὶ προξενίαν καὶ τὰ ἄλλα πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις. Ἀρχόντων Πράξω- νος, Εὐάνορος. Ἱερητεύοντος Κκφισῶι Τιμαγγέλου Πολ[..... Δ]ημητρίωι . Ρ. . . [. . .]ξείνου	Ἄνδρωνι Μενεκράτους Νικάνωρι Ἀττίνου Πρωτέα Μενάνδρου Ἀσκληπιάδη Ἄνδρωνος Δημητρίωι Ἄνδρωνος Ἀττίνωι Ἀπολλωνίου Ἱρακλείδῃ Τίμωνος Μενάνδρωι Κλεάρχου Νικί[αι? Μ]ηνίσ[κου?] Μενά[νδρωι.
30]ου Κολοφονίωι]ου Μάγνητι?		

1. G. Blum avait lu quelques-uns de ces textes à l'occasion de son étude sur la stoa d'Attale. Ce dernier travail de notre camarade constituera un chapitre de *La région Nord du sanctuaire*.

2. *Gött. Gel. Anz.*, 1913, p. 488. Il n'est pas utile d'insister sur les caractères de cette publication : la comparaison du « texte » auquel je renvoie et de celui que l'on va lire suffira.

L. 2, Εἰς[υκ]άρτου? — La 5^e lettre paraît être un P et non un K ; la 4^e est illisible. On ne peut rien tirer d'une lecture telle que EYP.PAPTOY. La restitution Εἰς[υκ]άρτου, nom inconnu par ailleurs, mais dont la formation n'a rien d'extraordinaire, nous paraît ici la plus probable. Cf. Εἰρυάνατι dans une inscription de Latò (*BCH*, XXVII, 1903, p. 221).

Des lettres qui viennent ensuite, O et A sont seules lisibles ; à la place où elles se trouvent elles ne semblent pas permettre de restituer Ἀρισταγόρου Ἱεραπυτνίου.

L. 2-3, ἀνεστράφησαν. Restitué d'après l'inscr. A (ἀνεστράφησαν ἐν ταῖ πόλει).

L. 4, Διλ[αίων] et l. 7, Δ]ιλαιίων (où l'on aperçoit une moitié du premier Δ) sont d'une lecture certaine. Le nom se lit également dans les inscr. B, C ? et E.

L. 14, 4^{re} rangée, μχγωι. Le γ paraît certain.

L. 16, 3^e rangée. Peut-être Μ]αρσύαι.

On sait qu'Attale I^{er}, après s'être borné à envoyer des subsides aux Étoliens en guerre contre Philippe V de Macédoine, n'était intervenu qu'en 212 ou 211, après le traité entre les Étoliens et Rome, dans les opérations militaires dont la Grèce était le théâtre. Cette intervention fut de courte durée ; moins de cinq ans après, en 207¹, il dut rappeler ses troupes en Asie Mineure où son royaume était menacé par Prusias de Bithynie, beau-frère et allié de Philippe. C'est donc apparemment dans ce court intervalle de temps que se place l'occupation de Lilaia par une garnison pergaménienne.

La ville fortifiée² de Lilaia, située aux sources du Céphise, à mi-chemin entre les Thermopyles et Delphes, assurait l'accès vers la Phocide et la Béotie d'une part, vers le golfe de Corinthe de l'autre. On comprend donc quel intérêt s'attachait à son occupation. Nous savons par Pausanias³ que Philippe V avait tenté de s'en emparer, et que les habitants avaient fini par consentir à accepter une garnison macédonienne. Pausanias ajoute qu'un certain Patron réussit à chasser cette garnison. A quel moment se placent ces événements ? Nous l'ignorons ; ils peuvent s'être produits soit au cours de la guerre sociale (par exemple après la prise par Philippe de Thèbes Phtiotique), soit après 212, lors de l'entrée en guerre des Romains aux côtés des Étoliens et d'Attale, soit après 207, pendant la courte période des derniers succès macédoniens. Mais il est tentant de supposer que l'occupation de la ville par Attale a suivi de près l'expulsion de la garnison de Philippe, et que les habitants de Lilaia, se sentant insuffisamment forts contre leurs redoutables ennemis, ont fait alors appel au secours des étrangers.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à notre monument, ces inscriptions, qui nous donnent une limite chronologique assez précise, vont nous permettre de proposer une identification vraisemblable.

Ce n'est point le fait du hasard que ces décrets aient été ainsi réunis sur le mur de la niche. La place ne manquait pas ailleurs, et surtout il eût été facile de trouver, pour la gravure, un mur en matière plus convenable que ce conglomerat dont la surface se creusait déjà de menues crevasses et offrait au ciseau une résistance inégale. Il y avait donc une bonne raison pour qu'on eût choisi cette place, malgré ces inconvénients : c'est évidemment parce que le monument appartenait soit à Attale, soit à la cité de Lilaia.

1. Hertzberg, *Hist. gr.*, I, p. 39.

2. Il reste encore des ruines de remparts.

3. X, 33, 3 : τούς δὲ ἐνταῦθα ἀνθρώπους, καὶ ἐπειδὴ ἀνφίσηθη αὐτοῖς (la ville avait été rasée après la guerre sacrée) ἡ πόλις, ἀτόχημα ἐκ Μακεδονίας δεύτερον σφᾶς ἐμελλεν ἐπιλήψεσθαι. Πολιορκηθέντες γὰρ ὑπὸ Φιλίππου τοῦ Δημητρίου παρέστησαν κατὰ συνθήκας, καὶ ἐσήθη φρουρά σπισιν ἐς τὴν πόλιν, ἕως οὗ ἀνὴρ ἐπιχόριος, ὄνομα δὲ οἱ ἦν Πάτρων, τούς τε ἐν ἡλικίᾳ τῶν πολιτῶν συνέστησεν ἐπὶ τὴν φρουρὰν καὶ κρατήσας τούς Μακεδόνας μάχη ἠνάγκασεν ἀπελθεῖν σφᾶς ὑποσπόνδους.

La première de ces deux attributions a pour elle un argument très séduisant : c'est sur l'avant-corps démoli du monument, et de manière à en masquer la partie centrale, que Prusias, l'ennemi acharné d'Attale, fit dresser le piédestal de sa statue. Mais contre cette attribution s'élèvent des objections qui me paraissent très fortes. Et tout d'abord, objection tirée de la date : nous avons vu que la niche doit dater des environs de l'an 350 et pour le moins des limites du IV^e et du III^e siècle. Supposons cependant qu'elle soit plus récente que nous l'avions pensé ; si elle avait renfermé une statue ou une offrande d'Attale, c'est, au plus tôt, en 240, date de l'avènement du roi, qu'elle aurait été édifiée. Or, est-il possible d'admettre qu'Attale aurait permis, dans un sanctuaire où s'étalait sa gloire, qu'un monument de cette sorte fût entamé et ébréché, quelques années après, par l'ex-voto d'Aristaineta ? Si la démolition avait été accidentelle, n'en aurait-il pas fait entreprendre la réparation, en un moment surtout où des ouvriers à sa solde construisaient la stoa de l'Est ?

Il n'y a pas à s'arrêter, nous semble-t-il, à l'hypothèse qu'Attale aurait utilisé un monument abandonné. Rien n'est moins conforme aux habitudes de magnificence du souverain.

Ce n'est donc pas à Attale qu'il faut attribuer la construction de cette niche votive. En revanche, si nous supposons qu'elle est l'œuvre de la ville de Lilaia, ou, si l'on préfère, qu'il s'agit d'une offrande phocidienne récupérée au III^e s. par cette ville, toutes les particularités s'expliquent aisément.

Lilaia est une des villes de Phocide qui furent détruites, en 346, après la guerre sacrée, par ordre de l'amphictyonie¹. Comme la plupart des autres villes phocidiennes, elle ne tarda pas à se relever de ses ruines ; et un siècle plus tard, nous l'avons vu (p. 225), elle put subir avec honneur un siège de Philippe V. Pausanias nous apprend qu'après la capitulation de la garnison macédonienne dont les habitants avaient autorisé la présence, Patron, le libérateur, eut sa statue offerte à Delphes².

Il est donc permis de se représenter ainsi les choses. Le monument de la niche dut être élevé par les Lilaiens pendant la guerre sacrée ; après la défaite, il subit le sort des offrandes phocidiennes, et fut démoli, tout au moins partiellement : les statues furent arrachées, le portique détruit, et peut-être le piédestal démoli. Au siècle suivant, il ne devait guère en subsister que les fondations. Mais, à cette époque, le sacrilège des Phocidiens était depuis longtemps oublié ; les Lilaiens purent donc, sans offusquer aucun scrupule, restaurer, dans un antique monument de leur ville, tout ce qui pouvait être remis en état. Peut-être leur victoire sur Philippe leur en fournit-elle l'occasion. Il est bien tentant en effet de supposer qu'ils dressèrent ici la statue de Patron, et l'on comprendrait quelles raisons les auraient engagés à grouper, par un sentiment de commune reconnaissance, l'image de leur libérateur et les honneurs décernés à ceux qui avaient garanti leur liberté. Aussi, quand Prusias, trente ans plus tard, désira pour sa propre statue un emplacement convenable, il vint masquer d'un haut piédestal le monument gênant qui parlait trop clairement de la défaite de Philippe, son fidèle allié.

Le mur à l'Est de la niche. — A l'Est, le mur se poursuit sur une longueur de 3 m. 26, avec le même système de construction que dans la niche : les matériaux de part et d'autre sont identiques et les lits d'assises, de part et d'autre, sont aux mêmes plans. De même,

1. Pausan., X, 3, 1.

2. X, 33, 3 : Λιλαιεῖς δὲ αὐτὸν ἀντὶ τῆς εὐεργεσίας ταύτης ἀνέθεσαν ἐν Δελφοῖς.

l'empattement inférieur qui, dans la niche, donnait le niveau de la fondation, donne ici celui du sol. Le terrain en cette partie était donc primitivement plus élevé qu'au moment où l'on



Fig. 179. — Vue de la partie Est de la terrasse Nord, prise du Sud
(état au moment des fouilles).

y installa le dallage; peut-être en opéra-t-on la nivellation d'assez bonne heure, lorsqu'on installa d'autres offrandes en avant du mur (fig. 179, 180, 181).

A 3 m. 26 à l'Est de la niche, le mur s'interrompt brusquement; les joints latéraux de trois assises tombent à l'aplomb (fig. 180, a). Il semble donc qu'il y ait eu en ce point une porte; mais, sans aucun doute, ce fut le fait d'un remaniement tardif. Car, au IV^e s., le mur, aussi bien en cette partie qu'entre les deux ressauts de la niche, servait de soutènement à une terrasse, dont le niveau s'élevait bien au-dessus de celui où nous pourrions restituer un seuil. Il faut remarquer d'autre part que l'accès vers une porte aurait été obstrué par une immense base, établie en cette partie à une époque plus ancienne que la niche (fig. 181, c).

Au delà de la brèche, qui mesure 3 m. 05 à l'assise de réglage, l'aspect du mur tant en fondation qu'en élévation, change tout à fait (fig. 180, 181, b). La matière employée est un calcaire rougeâtre, sans doute pris aux carrières de St-Élie. Dans les fondations, dont le haut est parementé, une immense dalle est taillée à joints biais. Au-dessus demeurent les restes de quatre assises plus basses que celles de la niche et dont la face est finement piquetée, à la réserve d'une étroite bande lisse autour de chaque pierre. De deux en deux assises les joints des lits sont taillés en biais (fig. 181).

L'arrêt primitif du mur est nettement marqué à droite grâce à la section verticale qui le sépare d'une construction contiguë, — un soubassement d'offrande établi là postérieurement (fig. 180, 181, d).

La date du pan de mur b n'est pas douteuse: elle est indiquée par certaines particularités qui sont propres à l'époque archaïque: c'est l'obliquité des joints, telle qu'elle se rencontre au parapet de l'esplanade (voir p. 143), et c'est surtout le détail des parements piquetés qu'encadre un mince filet poli. Ce détail n'est attesté à Delphes que pour des monuments du commencement du V^e s.; tel est le cas pour la base de l'Aurige, pour celle de la statue de Persephoné dédiée par les Hermionéens, pour celle du bœuf de Karystos, etc..., et tel est le cas aussi pour la longue base située en arrière même du mur, à l'Ouest (fig. 182), et dont une description sommaire est nécessaire à nos recherches¹.

Cette base est aujourd'hui fortement déjetée et déversée, par suite des glissements du remblai; au coin Ouest, où elle semble avoir gardé sa place primitive, la cote mesurée sur la marche inférieure est de 3 m. 40 environ au-dessus de l'euthynteria Est du temple (fig. 180, 181).

Elle reposait sur un emmarchement de trois degrés et était formée d'un blocage en grosses pierres, revêtu de six rangées d'orthostates (il est resté en place les débris de deux d'entre elles) et couronné d'une plinthe. La hauteur du socle au-dessus des degrés était de 3 m. 15. En plan, elle présentait de chaque côté un avant-corps. A gauche, une dalle de champ (fig. 180, 181, e) paraît constituer le dernier débris d'un mur en retour qui allait rejoindre l'angle Est du mur b ci-dessus décrit. A l'arrière, la base était engagée dans le sol, de sorte qu'elle formait soutènement.

La date est la même que celle du mur b, avec lequel le monument présente de grandes ressemblances techniques: piquetage des faces, obliquité des joints, blocage interne de grosses pierres. Elle daterait donc du commencement du V^e siècle.

On doit rapporter au monument une plinthe inscrite (Inv. n° 1849) trouvée un peu en contrebas, et qui appartient à la même époque (fig. 183). Elle est incomplète en largeur (max. 0 m. 41) et en longueur (max. 1 m. 425); elle mesure 0 m. 296 de hauteur.

1. On en trouvera une description plus détaillée au chap. IX.

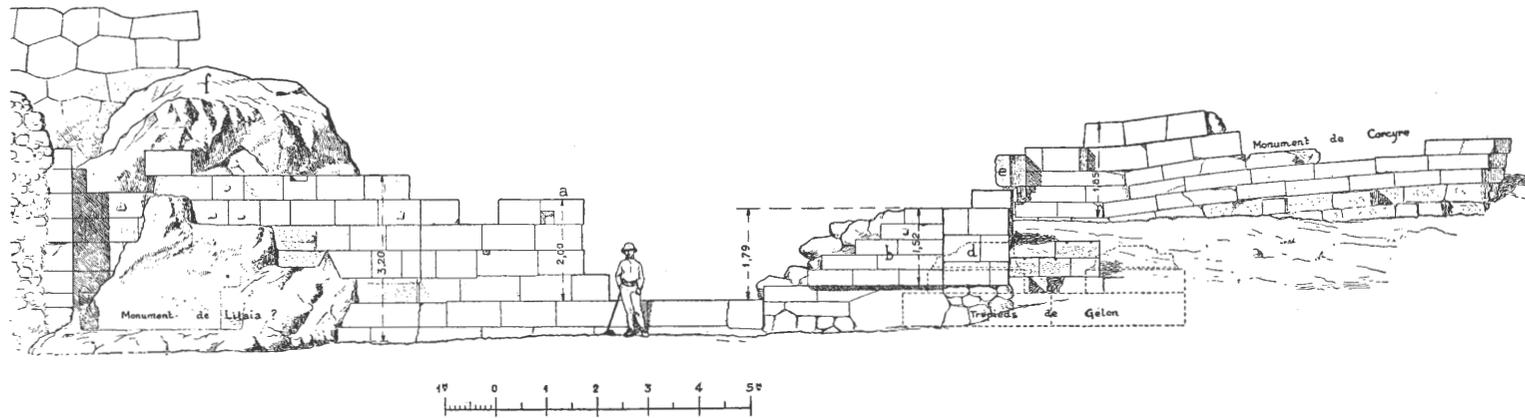


Fig. 180. — Élévation de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).

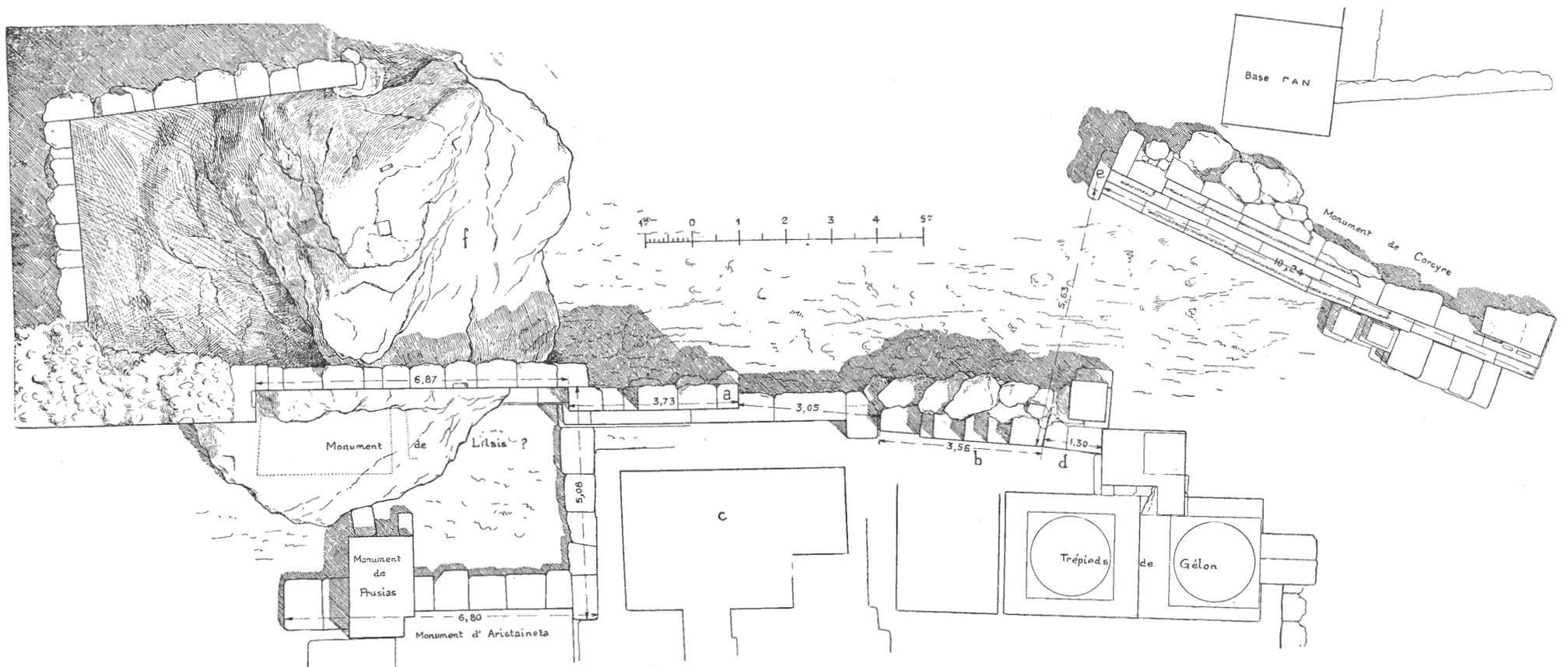


Fig. 181. — Plan de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel).

La face antérieure porte une inscription archaïque¹ (com. du v^e s.) :

(Ϝ)[ορκ]υραῖοι τὸπέλ[λωνι



Fig. 182. — Les trépiéds de Gélion et le monument des Corcyréens
(vue prise au moment des fouilles).

1. M. Homolle a publié l'inscription archaïque seule, *BCH*, XXIII (1899), p. 346. On distingue fort nettement le cercle du coppa au début du nom.

Cette inscription a été retranscrite au-dessus à une époque récente (sans doute au III^e siècle av. J.-C.) :

Κορκυρ]αῖοι [Ἀπόλλωνι].

En résumé, on peut reconstituer ainsi l'aspect de cette région au commencement du V^e siècle : la terrasse s'arrêtait à l'Est, par un retour légèrement oblique, dans le prolongement duquel se trouvait, au Nord, l'angle gauche d'un monument votif élevé par les Corcyréens ; ce monument longeait un terrain surélevé qui faisait également partie de la terrasse. C'est dans l'intervalle compris entre le monument et le retour du mur b que se trouvait la



Fig. 183. — Plinthe portant une dédicace des Corcyréens.

porte d'entrée. Il est possible qu'un seuil de calcaire recueilli près des trépieds de Gélon (fig. 184) ait appartenu à cette porte ou plutôt provienne d'une réparation assez tardive. Avant l'installation de l'offrande de Gélon, on accédait sans doute directement à la terrasse, en contournant l'angle du mur b ; plus tard on établit une rampe en pente douce (pl. II, n o) dont le point de départ se trouvait beaucoup plus à l'Est. Quand Pausanias, au sortir du temple, se dirigea à gauche¹ vers les parties supérieures du sanctuaire, ce fut sans aucun doute cette rampe qu'il suivit, et c'est après avoir franchi la porte voisine du monument de Corcyre qu'il atteignit la région où se trouvait le téménos de Néoptolème.

A l'entrée de cette terrasse, c'est-à-dire à la hauteur de la base des Corcyréens, le sol était à 3 m. env. au-dessus de l'esplanade du temple (en avant des trépieds de Gélon) ; la pente se poursuivait à l'intérieur, puisque à 13 mètres de là, le rocher f (fig. 179, 180) s'élève à un niveau bien supérieur (5 m. 50 env. par rapport à l'esplanade) ; or la partie

1. X, 24, 6.

supérieure de ce rocher, qui porte des entailles et des cavités, comme si l'on y avait installé quelques monuments votifs (fig. 181), devait être à fleur du sol.

Les états successifs de la région Est. — En résumé la partie du mur qui se trouve à l'Est de l'ἱσχύριον atteste trois états successifs.

A la fin du vi^e s., ou au commencement du v^e, une terrasse de faible élévation limitait à l'Est, le terrain qui dominait l'esplanade; l'encoignure qui en reste est sensiblement parallèle au mur polygonal.

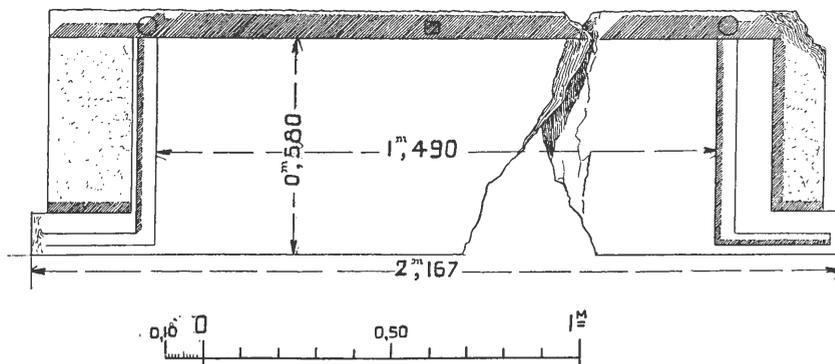


Fig. 184. — Seuil de calcaire trouvé près des trépieds de Gélon.

Vers 350, le mur de cette terrasse, sans doute déjà en partie détruite par l'accident de 372, fut remplacé, sur une certaine longueur, par un mur en brèche où fut aménagée la niche du monument de Lilaia.

Au 1^{er} s. de notre ère, cette niche fut raccourcie à gauche et reliée à la maçonnerie romaine de l'ἱσχύριον.

LES TRANSFORMATIONS DE LA TERRASSE NORD.

1^o L'esplanade du temple est bordée, au Nord, par un mur en poros bâti peu après 372, et dont une réparation romaine n'a modifié qu'à peine l'emplacement.

2^o Il existe à l'Est, et peut-être à l'Ouest de cette esplanade, des ruines de terrasses qui datent de la fin du vi^e siècle ou du commencement du v^e.

Tels sont les deux faits principaux qui émergent parmi les remarques contenues dans ce chapitre. Ils représentent dans l'essentiel tout ce qu'on peut connaître de certain sur un sujet très compliqué.

On voudrait, comme conclusion à cette étude, connaître ce que fut la terrasse avant 548; — puis de 548 à 373; — puis après 373; — enfin à l'époque impériale. On ne peut s'aventurer dans ces obscures questions qu'à l'aide de conjectures, auxquelles la ruine ne donne pas toujours tout le secours désirable. Qu'il me soit permis, sous ces réserves, de jeter un regard d'ensemble sur ce qu'on peut supposer des transformations successives de la terrasse Nord.

Il semble que ces transformations soient en fonction des déplacements subis par l'énorme coulée de rocs qui traverse le sanctuaire du Nord au Sud ; coulée fort ancienne, puisque c'est sur l'un de ces rocs que vaticina la première Sibylle, et qu'un autre a formé l'autre des Pythies.

L'état antérieur à 548. — Du jour où Apollon reçut les honneurs d'un temple, il fut nécessaire de protéger l'édifice contre les terres accumulées auprès de ces rochers, soit que le mur Nord du péribole ait joué alors le rôle d'un soutènement, soit qu'une terrasse ait été établie en avant de ce mur.



Fig. 185. — Le mur polygonal sous l'offrande de Daochos.

Nous avons vu que les restes les plus anciens identifiés dans la terrasse Nord sont ceux de cette encoignure voisine des trépieds de Gélon, dont la construction paraît avoir eu lieu aux environs de l'année 500. Si l'on veut remonter à l'état antérieur, c'est évidemment en arrière de ce mur, qu'il en faut chercher les traces.

Or, dans cette région, au-dessous de l'offrande des Thessaliens, les fouilles ont exhumé l'angle d'un mur polygonal (pl. II, 1 m et fig. 185) : Les deux côtés en sont obliques par rapport au temple. Le côté Nord qui a été conservé sur une longueur de 9 m. 60 est sensiblement parallèle au grand mur polygonal de la première terrasse, et au mur de l'esplanade. Le côté Est est à peu près à la hauteur et dans la direction du soutènement qui, en face de l'autel de Chios, bordait la dernière rampe de la voie sacrée. On peut donc admettre qu'à l'Est et

au Nord, ce mur se poursuivait dans une direction parallèle aux deux côtés de la terrasse inférieure. Le côté Nord devait aller assez loin vers l'Ouest, puisqu'on a retrouvé, presque en face du coin Sud-Est du théâtre, un bloc polygonal tout semblable à ceux du mur¹.

Pour la date, on peut considérer à première vue qu'elle est fort ancienne et antérieure à la construction de la terrasse inférieure ; l'appareil en effet est analogue, mais non identique à celui du grand mur polygonal : les blocs sont plus colossaux, les joints moins sinueux et moins minutieusement ajustés, le parement est piqué à plus grands coups. Cette impression est précisée et renforcée par d'autres remarques.

Une première limite inférieure est fournie par l'ex-voto de Daochos et par la base ΠΑΝ, qui est du IV^e siècle².

Certaines circonstances de trouvailles ont pu donner à croire que la destruction du mur a eu lieu en 373 ou peu après. C'est ici, en effet, dans une excavation limitée sur deux côtés par la muraille, qu'on a retrouvé, en quantité, des restes du temple archaïque (entre autres, les morceaux des frontons) et des débris d'offrandes (entre autres, la colonne des Danseuses) ; il était donc séduisant de s'imaginer ainsi les choses : le mur polygonal était précisément celui qui fut détruit par la catastrophe de 373 ; et c'est lorsqu'on reconstruisit, plus au Sud, la terrasse nouvelle qu'on employa, pour former le remblai, tous les morceaux, par ailleurs inutilisables, provenant des monuments ruinés.

A cette hypothèse, au premier abord si vraisemblable, il y a de graves objections. Si nous avons eu raison de rapporter à la longue base, située au Sud du mur, la dédicace archaïque des Coreyréens, s'il est exact que l'extrémité Est de l'ἱερότερον est contemporaine de cette base, si les deux constructions doivent bien être rapportées aux environs de 500, on ne peut admettre l'existence simultanée de ces constructions et du mur polygonal. Celui-ci est à un niveau à peine plus élevé que l'esplanade du temple, l'offrande des Coreyréens est à 3 m. 40 au-dessus de cette esplanade ; le terrain était donc déjà très surélevé, quand les Coreyréens érigèrent leur monument, et le mur polygonal, qui est à proximité, était en grande partie enseveli dans un remblai.

Ces ruines témoigneraient donc d'un premier état de la région au Nord du temple, qu'elles aient fait partie soit du péribole primitif (fig. 136), soit d'une terrasse qui, déjà à cette époque, limitait et protégeait l'esplanade.

De 548 à 373. — Après l'incendie de 548, quand on construisit au pied du nouveau temple, une nouvelle terrasse, on prit pour modèle cette muraille dont l'appareil cyclopéen semblait une garantie de solidité éternelle, si bien qu'il fut un temps pendant lequel le temple des Aléméonides apparut comme encadré entre deux murs polygonaux superposés.

Combien dura cet état de choses ? Peu de temps sans doute, puisque vers 500, une terrasse fut construite au Nord-Est du temple, en avant de la muraille polygonale ; c'est au cours de ces travaux que celle-ci dut être enfouie. Il fallut apparemment des circonstances très pressantes, et peut-être un premier éboulement, pour qu'on se déterminât à rétrécir l'esplanade et à l'ensevelir sous les remblais d'une terrasse, tout au moins à l'Est, sur une largeur de plus de 13 mètres.

1. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 185.

2. Ces lettres sont la signature de Pankratès, l'un des entrepreneurs du temple (cf. p. 88).

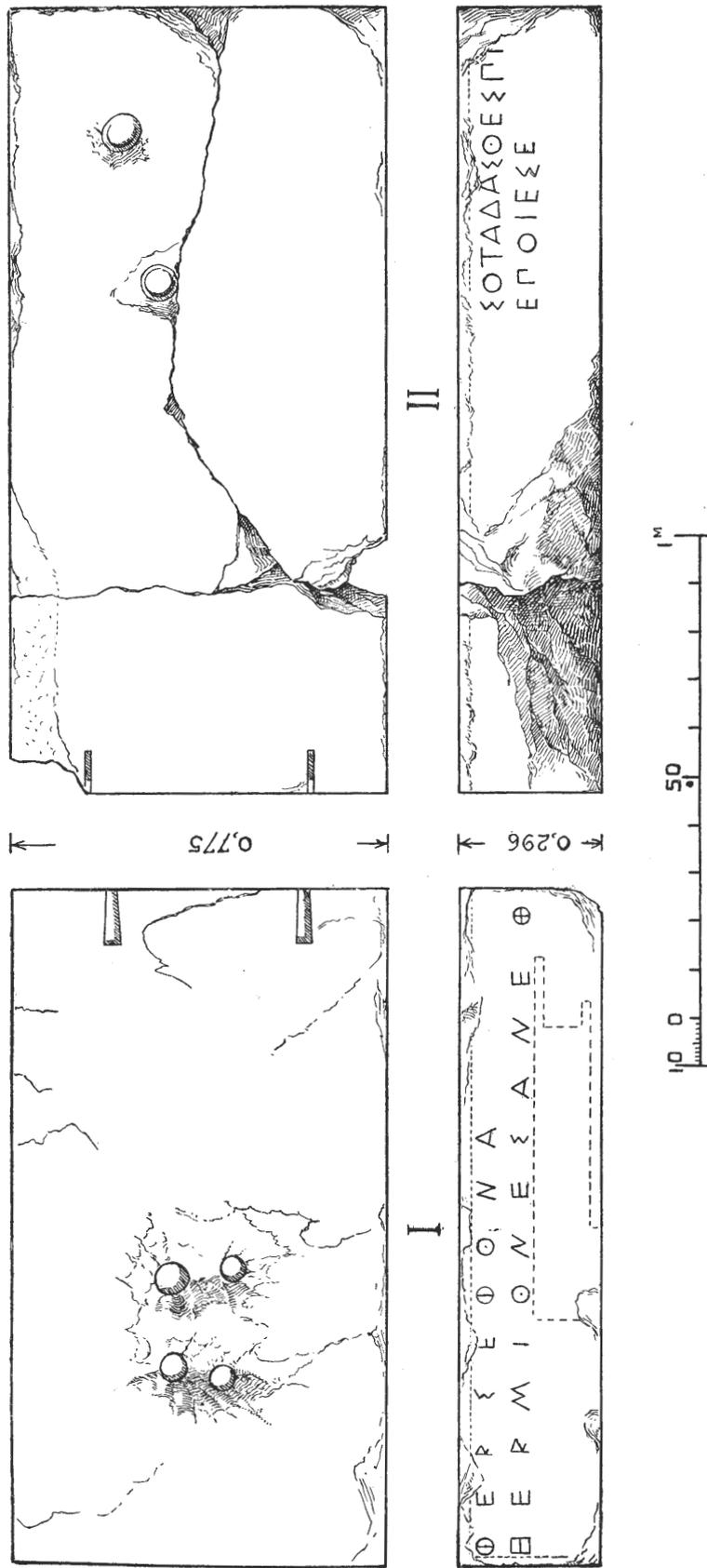


Fig. 186. — Dalles provenant du couronnement d'un mur archaïque.

De cette construction nouvelle, il nous reste bien peu de chose puisqu'on ne peut lui rapporter rien de plus que l'encoignure située derrière les trépieds de Gélon ; et nous ne pouvons connaître quelle était alors, au Nord du temple, la direction générale du mur. Était-elle oblique par rapport au temple, et se poursuivait-elle dans l'orientation de son point de départ, parallèlement aux deux terrasses inférieures ? Je serais tenté de l'admettre.

En tout cas, il est permis de supposer que le long de l'esplanade, et jusqu'à l'Ouest du temple, courait un mur de ce type, bâti en petites assises régulières, piquetées de points menus et présentant un frappant contraste avec le mur qu'il remplaçait.

C'est au parapet de cet « ισχύλαον » archaïque qu'il faut sans doute rapporter deux dalles en calcaire découvertes, l'une à proximité de la « maison de l'Antinoüs », l'autre un peu au Sud de la scène du théâtre (fig. 186).

Elles mesurent la même hauteur, 0 m. 296, soit exactement un pied ; mais cette dimension semble avoir été usuelle à cette époque pour les plinthes portant des offrandes, puisqu'on la retrouve à la plinthe de l'Aurige et à celle des Coreyréens. L'égalité en hauteur des deux pierres ne suffirait donc pas à prouver une provenance commune, si elles ne mesuraient la même largeur (0 m. 775). La face extérieure est finement brettelée et bordée d'un liseré lisse le long du bord supérieur.

I. Inv. n° 2501. Long. 1 m. 41. Complète. — Au lit supérieur, quatre trous de scellement pour les pieds d'une statue. A la tranche de droite, deux crampons en queue d'aronde.

Sur la face antérieure, inscription en caractères archaïques :

Φερσεφόνα [Δαμάτηρ]
 Ἡερμιον̄ς ἀνέθ[εκαν τὸ πόλλονι]

Dédicace des habitants d'Hermionè à Perséphonè et sans doute aussi à Déméter.

Sur la face antérieure et sur la face en retour à gauche, quatre décrets de proxénie en l'honneur des personnages suivants :

1° Σωχάρης Θράσωνος Βυζάντιος. Archonte : Κρίτων. Bouleutes : [Αἰ]νησίλας (le λ est parfaitement distinct et ne saurait être pris pour un δ), Πυθοφάνης, Μεσάτης, Ζακύνθιος, Διοκλῆς.

2° Σιλανὸς Ξενίου Βυζάντιος.

3° Παρμενίσκος Μενεδάμου Βυζάντιος.

4° (Sur la face principale, fig. 186) Χαρικλῆς Λαοφῶνος Αἰγινάτας. Archonte : Θέτταλος (inscrit dans un martelage, sauf les deux premières lettres). Bouleutes : Δαμοκράτη[ς], Δαμό- [στρα]τος?, Περ]υ[ά]σσιος.

II. Inv. n° 2638 A. Long. 1 m. 625. Complète en trois morceaux. — Au lit supérieur, deux trous de scellement pour une statue. A la tranche de gauche, deux trous de crampons en , d'un type rare et dont on retrouve un autre exemple à la base de l'Aurige.

Sur la face antérieure, la signature du sculpteur :

Σοτάδας Θεσπι[εὺς
 ἐποίησε]

Comme on le voit, le cas de ces deux pierres est analogue à celui des dalles à bandeaux (cf. p. 143 et 163). Les ressemblances qu'elles présentent nous obligent à les rapporter à un même ensemble ; mais ni les inscriptions ni le mode de scellement des statues ne permettent de croire qu'elles proviennent d'un même monument. Nous devons donc ici encore supposer que ces pierres sont les restes du parapet de quelque grande muraille ; il nous paraît probable que la muraille dont il s'agit n'est autre que le mur qui, à partir de 500 env., borda la terrasse Nord. Comme les terrasses au Sud du temple, celle-ci était donc couronnée d'une suite de statues votives ; mais ce n'étaient pas les seules offrandes ; d'autres s'élevaient sans doute tout au long de la muraille, ou en divers points de cette esplanade qui dominait celle du temple. C'est de cet ensemble, comme l'a pensé M. Bourguet¹, que devait faire partie l'Aurige ; la statue dut être entraînée dans la chute de la muraille, en 373, et ce sont les décombres même de la terrasse qui la préservèrent jusqu'à nos jours.

Après 373. — On s'accorde à reconnaître que la catastrophe de 373 dut être produite par

1. *Ruines de Delphes*, p. 241.

les rochers. J'ai montré ailleurs (p. 113) que l'action de l'eau souterraine pouvait expliquer en grande partie la ruine du temple. Il semble donc que l'on doive attribuer la chute de la terrasse Nord à la même cause, et l'on peut supposer qu'une trombe d'eau dévalant des Phétriades, en même temps qu'elle disloquait les fondations du temple, minait le terrain sous les rocs éboulés et les entraînait vers le bas.

Il fallut donc relever le temple, et rebâtir la terrasse défoncée. L'esplanade, au Nord, était alors encombrée des débris du mur écroulé. Deux solutions étaient à envisager : déblayer l'esplanade, ou la rétrécir ; on choisit la seconde¹, apparemment comme la plus facile à réaliser, mais peut-être aussi dans l'espoir que ce dernier éboulement opposerait une barrière à d'autres, toujours à prévoir.

Ce fut le temple des Aleméonides qui fournit les matériaux nécessaires à la nouvelle muraille. Nous avons vu (p. 216) que dans les contreforts de l'*ισχέγαρον*, on reconnaît certains blocs qui en proviennent ; mais on peut aller plus loin, sans aucun doute, et penser que les dalles de poros, de mêmes hauteurs et de mêmes longueurs, qui composent la totalité non seulement de l'*ισχέγαρον* et de son retour Ouest, mais aussi de l'échiffre Ouest de l'escalier, proviennent des murs du temple démoli (cf. p. 92). Quant à l'ancienne muraille de calcaire, elle est demeurée là où elle était tombée, et sans doute en trouverait-on les débris, si l'on pouvait déplacer les rocs qui l'ont défoncée et écrasée.

Le plan de l'*ισχέγαρον* tel qu'il fut construit alors, apparaît clairement pour ce qui est de la partie Ouest et de la partie médiane. Mais comment, à l'Est, s'ajustait-il au monument de Lilaia ? C'est ce que nous ignorons. Si l'on se reporte à la planche II, on voit qu'en prolongeant le mur parallèlement au temple depuis l'ex-voto de Kratéros, ce prolongement doit tomber sensiblement en retrait du monument ; le décrochement en cette partie devait être de 1 m. à 1 m. 50. Le monument et le mur se rejoignaient-ils suivant une ligne biaisée ou en formant un ressaut ? Ou bien y avait-il une interruption ? C'est cette dernière supposition qui me paraît préférable. En arrière de la niche de Lilaia, le terrain n'était pas à plus de 5 m. 50 au-dessus de l'esplanade ; la terrasse de l'*ισχέγαρον* proprement dit était de 2 à 3 mètres plus élevée ; si, d'une terrasse à l'autre, il n'y avait pas eu solution de continuité, la pente intermédiaire aurait été très raide. Il est donc possible qu'elles aient été nettement séparées l'une de l'autre ; et peut-être, dans l'intervalle, se trouvait-il un escalier répondant à celui de l'Ouest, par lequel on pouvait accéder soit à gauche, sur la terrasse de l'*ισχέγαρον*, soit à droite sur la terrasse située au-dessus de la niche de Lilaia.

Période romaine. — Une dernière catastrophe, mais moins terrible que la précédente, dut se produire au commencement de notre ère ; les rochers firent une nouvelle avancée menaçante qui infléchit la muraille à l'Ouest, et la creva à l'Est ; il fallut une dernière fois déblayer des ruines, tailler les pans de rocs, reconstruire le mur. Les Romains qui se chargèrent de l'entreprise avaient à leur disposition, grâce au mortier, le moyen de fixer pour longtemps ces masses mouvantes.

1. Telle est également l'opinion de M. Bourguet (*ibid.*, p. 184).

CHAPITRE VII

L'EX-VOTO DE KRATÉROS

Ce monument fut, nous l'avons vu (fig. 172), établi dans une large brèche pratiquée à travers la terrasse de *Ἰστέγασον*.

Il avait été, à l'époque romaine¹, transformé en un édifice dont les fouilles ont retrouvé les débris (fig. 187) et comprenant : un avant-corps posé en contre-bas sur le dallage et divisé en trois pièces par des piliers de briques portant des arcatures ; une salle de trois pièces également au niveau supérieur, à laquelle on accédait par la gauche ; un étage ouvrant sur l'escalier du théâtre. Les grandes canalisations qui longent les murs et d'où partaient des conduites à travers les pièces du rez-de-chaussée, donnent à penser qu'il s'agit d'un établissement de thermes. Cette transformation, dont les fouilles ont laissé subsister ce qui ne gênait pas l'étude du monument, a grandement altéré l'aspect primitif (fig. 189, 190).

De l'état antérieur, il ne reste plus que trois pans de mur, conservés partiellement jusqu'à la dixième assise. Les dimensions de la salle sont de 15 m. 27 de longueur sur 6 m. 35 de largeur. Les murs sont en blocs de brèches assemblés sans scellements, en assises régulières, à joints verticaux. Sur la face extérieure du mur Ouest, quelques pierres ont gardé la trace d'un cadre saillant serti d'une feuillure, qui rappelle la décoration si fréquente à Delphes sur les murs de poros (fig. 163). A l'intérieur, les pierres avaient les bords biseautés. Le mur de fond qui forme soutènement et qui s'est incurvé sous la poussée du terrain, a la face légèrement inclinée : de haut en bas, chaque assise est en retrait sur l'assise supérieure ; au bas, l'empatement ainsi obtenu était au total de 0 m. 11.

L'assise de réglage, qui repose sur des fondations en gros blocs, porte sur les trois côtés la trace nette qu'y a imprimée le bord d'un dallage. Ce dallage se trouvait à 3 m. 25 au-dessus de la place de l'opisthodomé. Il a entièrement disparu, sans doute au moment où l'édifice a été aménagé en thermes.

Les ruines que nous venons de décrire constituent tout ce qui demeure du monument ; pas une pierre du mur, pas un fragment de dalle, pas un tambour de colonne, pas un débris de piédestal n'ont été recueillis dans son voisinage, qui puissent y être rapportés avec quelque vraisemblance. Nous n'en pouvons donc faire qu'une restitution purement conjecturale (fig. 188, 191).

1. Sur le dallage a été transportée, à une époque tardive, une exèdre demi-circulaire, privée de son socle. Cette exèdre est datée de la fin du IV^e siècle par un décret de proxénie (inv. n° 1811), de l'archontat de *Σαρπάδων*, boul. *Πυθιοδώρου*, *Πολυκλήτου*, *Δαμάργου*. Un autre décret de proxénie (inv. n° 15278) est inscrit sur la même pierre, en l'honneur de *Κέλαινος Πολυπρατίδα*.

Il est probable qu'une rangée de colonnes supportait, d'une ante à l'autre, la partie antérieure de la toiture. Sans aucun doute l'ordonnance en était dorique ; si en effet la pro-



Fig. 187. — L'ex-voto de Kratéros (vue prise au moment des fouilles).

stasis avait été ionique, les antes auraient, selon la règle, reposé sur un socle mouluré répondant à celui des colonnes.

La colonnade était *in antis*, et non *prostyle* : à l'Est, entre l'ante et l'ισχέγαον, il n'y a pas la place pour une avancée du stylobate ; et de plus, le pied de l'ante Ouest a gardé la trace non point d'un stylobate, qui aurait dû nécessairement être au niveau du dallage intérieur, mais d'une plate-forme posée en avant et un peu en contre-bas.

Cette plate-forme occupait l'intervalle entre le stylobate et le bord (ou le parapet) du mur ; elle mesurait 3 m. 30 en largeur. Le mur qui la limitait en avant n'était autre, dans ses parties inférieures tout au moins, que l'ισχέγαον lui-même. La présence, au retour gauche, près des emmarchements récents, de quelques pierres en brèche donne à penser que dans ce mur s'unissaient des assises de poros et des assises de brèche, celles-ci occupant la partie supérieure, celles-là formant soubassement.

A l'Ouest, la plate-forme, nous l'avons vu (fig. 172, III), était en communication avec l'escalier du théâtre. A l'Est, elle était fermée par un mur posé entre l'ante et l'ισχέγαον ; dans cet intervalle en effet il n'y a pas la place pour un passage (il mesure à peine 0 m. 80 de largeur) ; d'autre part, ni en arrière de l'ισχέγαον, ni le long de la face externe du mur Ouest, on n'aperçoit trace d'un escalier, et les murs, en cette partie, présentent l'aspect de fondations.

Le monument est identifié grâce à une épigramme, gravée à 3 m. 10 au-dessus du dallage intérieur, sur deux pierres en calcaire poli. Ces pierres sont dans la partie gauche du mur, sans doute parce que la partie médiane en était masquée par une statue.

Υἱὸς Ἀλεξάνδρου Κράτερος τάδε τῶπόλλων[ι]
 ἠϋξάτο τιμαίς καὶ πολύδοξος ἀνὴρ·
 στᾶσε, τὸν ἐμ. μεγάροις ἐτεκνώσατο καὶ λίπε παῖδα,
 πᾶσαν ὑποσχέσιαν πατρὶ τελῶν Κράτερος,
 ὄφρα οἱ ἄϊδιον καὶ ἄρπάλιον κλέος ἄγρα,
 ὧ ξένε, τχυροφόνου τοῦδε λέοντος ἔχει·
 ὅμ. ποτε, Ἀλ[εξάν]δρωι τότε ὅθ' εἶπετο καὶ συνεπόρθει
 τῶι πολυαῖν[έτωι τ]ῶιδε Ἀσίας βασιλεῖ,
 ὧδε συνεξαλλάπαξε, καὶ εἰς χέρας ἀντιάσαντα
 ἔκτανεν οἰονόμων ἐν περάτεσσι Σύρων.

Comme on le voit, le monument a été voué par Kratéros, un des compagnons d'Alexandre, à la suite d'une chasse ἐν περάτεσσι Σύρων où il avait sauvé le roi menacé par un lion.

Le groupe était l'œuvre de Lysippe et de Léocharès. Il comprenait, nous apprend Plu-

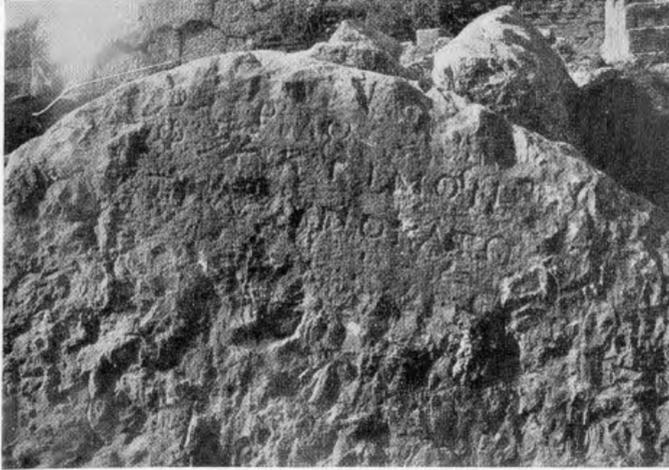


Fig. 187 bis. — Bloc du mur d'enceinte avec inscription.

tarque¹, des statues de bronze représentant un lion, des chiens, le roi aux prises avec le lion, et Kratéros arrivant à son secours².

Le groupe ne fut consacré, nous dit l'épigramme, que par son fils. La consécration est donc postérieure à la mort de Kratéros, qui survint en 321. A cette date, le jeune Kraté-

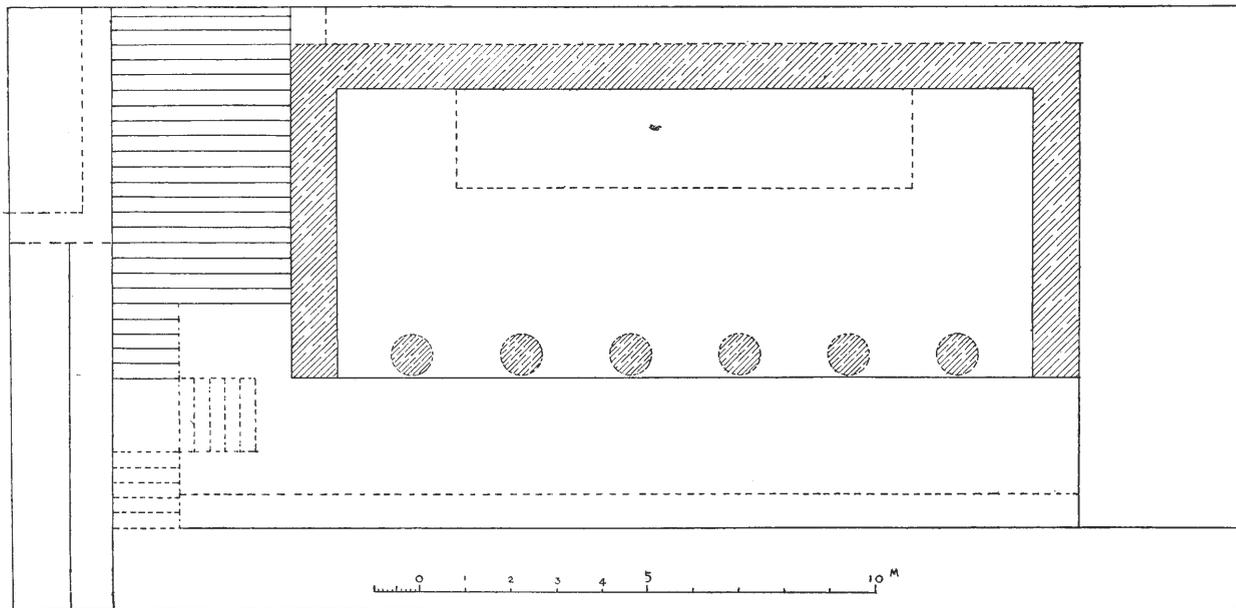


Fig. 188. — Ex-voto de Kratéros, plan restauré.

ros était encore en bas âge³; mais il est possible que le monument ait été élevé en son nom, par les soins de sa mère; on comprendrait assez bien en effet que la veuve ait eu hâte de glorifier le courage du défunt et de réaliser son vœu. On peut donc considérer l'année 320 comme une limite supérieure. Quant à la limite inférieure, elle est donnée par la mort de Lysippe, qui peut se placer dans le premier quart du III^e siècle.

1. *Alexandre*, 40 : τοῦτο τὸ κνηγίον Κράτερος εἰς Δελφοὺς ἀνέθηκεν εἰκόνας χαλκᾶς ποιησάμενος τοῦ λέοντος καὶ τῶν κυνῶν καὶ τοῦ βασιλέως τῷ λέοντι συνεστῶτος καὶ αὐτοῦ προσβοηθοῦντος, ὃν τὰ μὲν Λύσιππος ἔπλασε, τὰ δὲ Λεωγάρης. Cf. également Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 64.

2. Il ne reste pas le moindre fragment du piédestal de ce groupe, quoiqu'on l'ait pensé parfois. Sur les diverses restitutions proposées pour cette œuvre, cf. Loeschke, *Arch. Jahrb.*, 1888, p. 189 sqq.; Rizzo, *Röm. Mitt.*, 1897, p. 270; Perdrizet, *Journ. Hell. Stud.*, 1899, p. 277 sqq.

3. C'est en 222 que Kratéros avait épousé Phila, fille d'Antipatros.

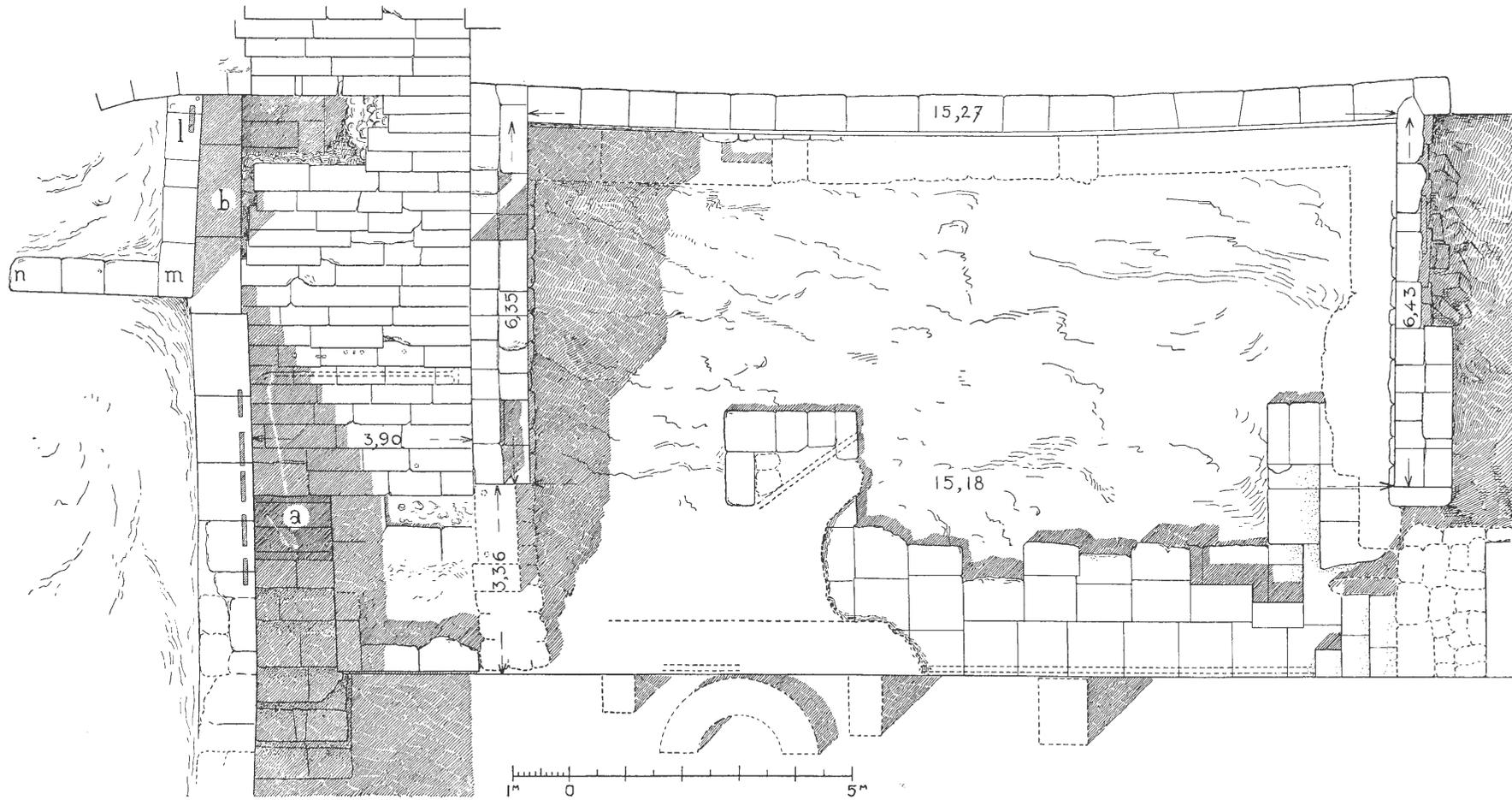


Fig. 189. — Plan de l'escalier du théâtre et de l'ex-voto de Kratéros (état actuel).
 (N. — Les pointillés indiquent les parties romaines).



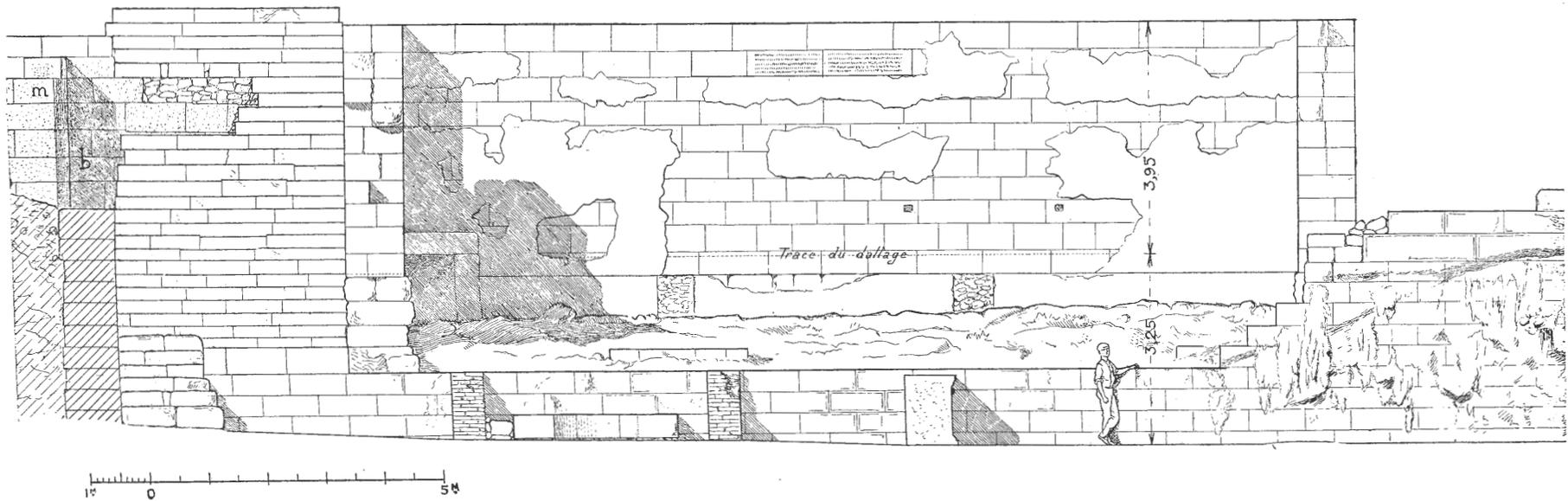


Fig. 190. — Élévation de l'ex-voto de Kratéros et de l'escalier du théâtre (état actuel).

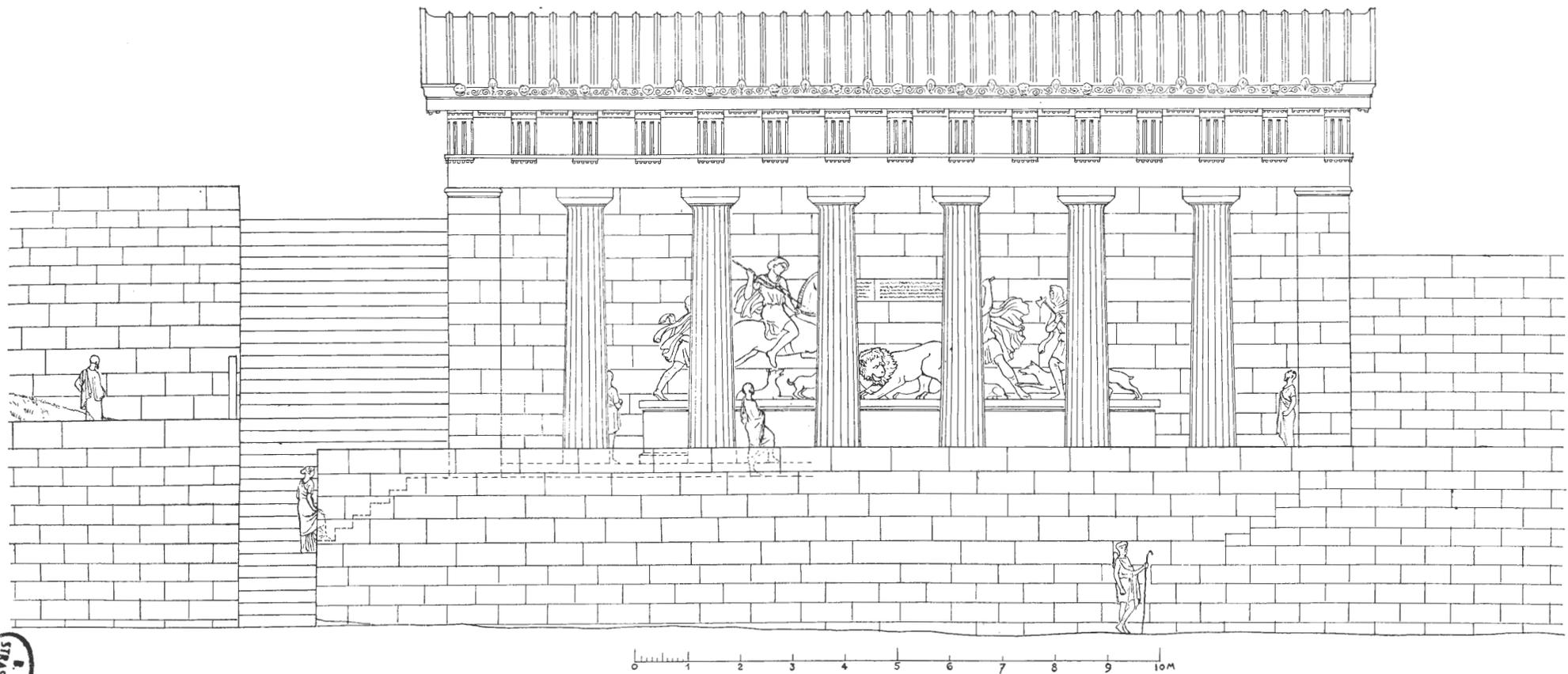


Fig. 191. — Ex-voto de Kratéros, élévation. Essai de restauration.

CHAPITRE VIII

LA MAISON DE L'ANTINOÛS

Contre le péribole Ouest, au fond de la place de l'opisthodomé, était adossé un monument comprenant deux salles (fig. 160).

Le péribole masqué sous un revêtement de briques en assises réglées servait de mur de fond ; le mur Nord était formé par le soutènement archaïque dont il a été question plus haut (p. 204). Le côté Sud est en blocs de calcaire provenant de quelque édifice détruit, et revêtus intérieurement de briques. Le mur de façade et la cloison entre les deux salles sont entièrement en briques.

La salle Nord pour laquelle l'utilisation du soutènement ancien a entraîné l'adoption d'un plan trapézoïdal, mesure en profondeur 7 m. 75 et en largeur 5 m. 41. Elle ouvrait en façade par une porte de 1 m. 38. Le seuil de cette porte est à 0 m. 90 au-dessus du dallage de la place. C'est dans cette salle, exactement en face de la porte, qu'a été trouvée la statue de l'Antinoüs¹.

La statue était « debout sur son piédestal, contre le mur du fond, cassée aux genoux »². Sous le piédestal il ne subsistait aucun vestige d'un dallage ou d'un soubassement.

La salle Sud, parfaitement rectangulaire, mesure 7 m. 40 de profondeur sur 5 m. 48 de largeur. Elle était fermée du côté de la place et communiquait avec la salle voisine par une large porte (larg. 3 m. 40). Le sol a gardé des débris de construction ancienne : trois pierres d'un mur oblique qui, peut-être, à l'époque archaïque, soutenait le bord d'une rampe ; et les restes d'un soubassement en matériaux remployés, en partie recouvert par le sol où l'on doit sans doute voir les débris de quelque monument votif détruit longtemps avant la construction de l'édifice.

Dans l'angle Nord-Ouest, on a retrouvé en place quelques morceaux d'une mince dalle de marbre très blanc reposant sur une couche épaisse de mortier et de pierrailles (fig. 160, h) ; dans cette encoignure le mur a également gardé les restes d'une couche en stuc, peinte en rouge sombre.

1. Homolle, *BCH*, XVIII, 1894, p. 196 ; *Gaz. Beaux-Arts*, 1894, II, p. 448 ; *Fouilles de Delphes*, IV, pl. LXXX.

2. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 219.

Il est séduisant, au premier abord, de considérer ces deux salles, de dimensions identiques, et dont l'une, avec sa large porte et son dallage de marbre fin, était sans aucun doute une salle d'apparat, tandis que l'autre n'était qu'un vestibule, comme les « cellae » consacrées aux cultes jumeaux de l'empereur Hadrien et de son favori¹. D'autre part, la statue



Fig. 192. — Découverte de l'Antinoüs.

d'Antinoüs a été découverte non point à un endroit quelconque, mais face à l'entrée et dans l'axe du mur de fond, c'est-à-dire à la place la plus convenable possible.

En revanche, il est singulier que l'on n'ait pas retrouvé le moindre fragment des bras dans le remblai ; ce qui donnerait à croire que la statue « y avait été transportée à un moment où les deux avant-bras étaient brisés »². En outre, on a peine à croire que la statue ait reposé primitivement sur le sol battu où on l'a découverte. Enfin, l'épithète de *προπύλαιος* décernée au héros sur les monnaies et sous laquelle sans doute on l'adorait à Delphes, est-elle entièrement dépourvue de son sens originel ? Et n'en pourrait-on pas conclure que la

statue, ou la chapelle, d'Antinoüs se trouvait à l'origine à l'entrée du sanctuaire ?

Enfin, sous prétexte qu'une inscription du temps d'Hadrien³ mentionne une « maison de la Pythie », on a voulu identifier cette maison avec notre édifice. Mais on reconnaîtra que rien ne ressemble moins à une habitation que ce monument qui ne s'ouvre sur l'extérieur que par une baie étroite et dont les deux salles uniques, égales en dimensions, communiquent par une large entrée d'apparat.

L'opinion qui me paraît la plus vraisemblable est la suivante. Le monument est, sans doute, d'une très basse époque : le seuil de la porte orientale se trouvait à un mètre environ au-dessus du dallage ; or le dallage (voir p. 220) date au plus tôt de la fin du II^e s. de

1. Blum, *BCH*, XXXVII (1913), p. 331.

2. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 225.

3. Publiée *BCH*, XX (1896), p. 721, inv. n° 3341.

notre ère. Il est donc probable que la « maison de l'Antinoüs » est contemporaine des thermes qui furent construits dans l'ex-voto de Kratéros ; et il est possible qu'elle ait fait partie du même ensemble comme pièce d'apparat, ou comme salle d'attente, voire comme chapelle consacrée à quelque divinité impériale. C'est à ce moment qu'on dut y transporter la statue de l'Antinoüs, bien que mutilée déjà et privée de ses deux bras ; peut-être cette statue provient-elle de l'entrée principale du sanctuaire.

CHAPITRE IX

LES MONUMENTS VOTIFS DANS LA RÉGION DU TEMPLE

Autour du temple se dressaient, plus nombreuses qu'ailleurs, les offrandes des cités et des fidèles, qu'y attirait le caractère particulièrement sacré du lieu, et sans doute aussi la beauté d'un emplacement ἐπιφανέστατος. Les plus anciennes remontent au temps où fut construite la terrasse supérieure ; dès lors, et jusqu'à la fin du paganisme, c'est là surtout qu'elles affluèrent, sans même que la catastrophe du iv^e siècle¹ paraisse en avoir bouleversé les places primitives, ni peut-être en avoir provoqué le ralentissement sensible. Il semble, à en juger autant par la relation de Pausanias que par le peu qui est demeuré *in situ*, qu'elles avaient dû par endroits empiéter sur l'espace laissé à la circulation, et que, dans ces groupes déterminés un peu au hasard, — à cause de la proximité du pronaos ou de l'autel, ou parce que s'offrait une encoignure, — bien des monuments avaient dû finir par devenir inaccessibles.

Si l'on se reporte à notre planche II (que je prie d'avoir sous les yeux tout au long de ce chapitre), on constatera à combien peu de choses est réduit un ensemble dont on imagine aisément quelles furent la variété et la richesse. Les fondations ont été épargnées dans la moitié Nord de la place du pronaos, ça et là, le long du temple ; mais l'effondrement du remblai qui formait la terrasse du temple a entraîné tout le reste ; et dans la confusion des débris qui sont demeurés sur l'esplanade ou qui ont roulé sur la terrasse du mur polygonal, ou parfois jusqu'au bas du sanctuaire², les investigations les plus patientes demeurent souvent stériles.

On ne trouvera pas ici une étude, qui prétende être exhaustive, des monuments votifs de cette région : ce sera, de longtemps, chose impossible ; et, du reste, au point de vue qui nous occupe, un grand nombre de blocs parsemés autour du temple ne présentent aucun intérêt³. Nous ne pou-

(1) Que Pausanias ait signalé, et que nous ayons conservé, le long du côté Sud du temple, des offrandes archaïques, — où rien ne décèle un remaniement quelconque, — n'est-ce pas une preuve nouvelle que la catastrophe du iv^e siècle n'a pas affecté l'édifice entier ?

(2) Sans compter qu'il a bien fallu, pour dégager le terrain des fouilles, transporter quantité de blocs dans les divers dépôts de l'Ouest.

(3) Beaucoup de ces blocs ne présentent qu'un intérêt épigraphique. Et pour d'autres, non inscrits, le profit archéologique eût été à peu près nul. Les notes et croquis que j'ai pris pour toutes les pierres provenant, ou connues de moi comme provenant de cette région, m'ont fait connaître quantité de monuments tout à fait insignifiants, qui auraient inutilement encombré ce chapitre.

vions songer à rien de plus qu'à donner une idée, si insuffisante fût-elle encore¹, de la floraison magnifique et diverse des œuvres d'art, — dont beaucoup furent des chefs-d'œuvre, — qui parèrent le plus saint des temples de Grèce.

Les monuments qui nous auront paru être de quelque importance archéologique ou historique seront décrits dans l'ordre, certain ou probable, de leur emplacement, en partant des abords de la place du pronaos, pour longer la face Sud du temple, puis atteindre l'opisthodomé, et, descendant sur le terre-plein du mur polygonal, regagner la voie sacrée par la sortie ménagée au bas du Grand Autel.

Pour conclure, — autant que pour mesurer l'étendue de nos lacunes, — nous examinerons brièvement la description que Pausanias fit de ces lieux.

NORD-EST DES TRÉPIEDS DES DEINOMÉNIDES

Offrande archaïque de Corcyre (fig. 180 à 183, 193). — Au Nord-Est des trépiéds des Deinoménides, (fig. 196, f), au-dessous de la base marquée IAN, le long de la rampe qui, de ce côté,

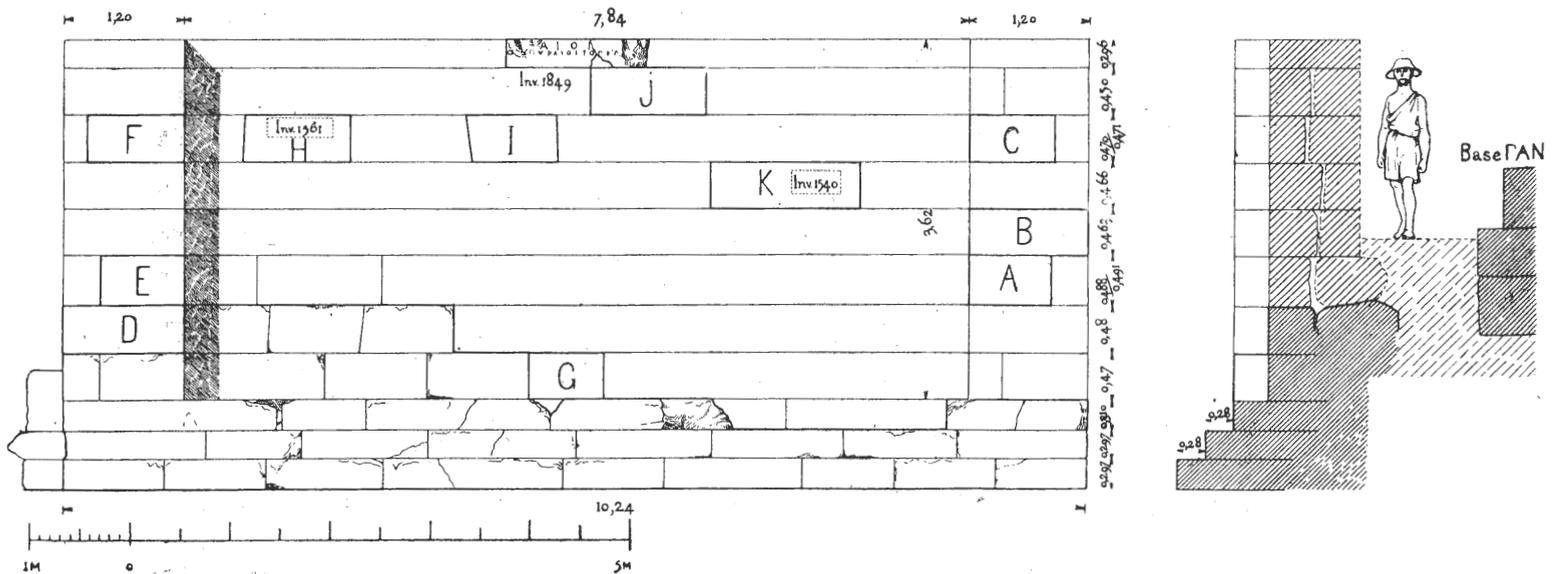


FIG. 193. — Offrande archaïque de Corcyre. Essai de restauration.

accédait au téménos de Néoptolème, se trouvent les ruines très disloquées d'un monument dont les dimensions disent l'importance. Il en a été incidemment question plus haut (pp. 228-230, fig. 180-183).

(1) Elle l'eût été plus encore sans les concours, toujours les mêmes, dont on ne peut guère se passer à Delphes. Dans ce chapitre comme dans les précédents, on retrouvera souvent le nom de M. Bourguet, celui de M. Replat, celui d'A. Martinaud dont la perte est irréparable pour Delphes. Mais ici, je tiens à témoigner de ma reconnaissance particulière à M. P. de La Coste-Messelière, qui a revu sur place mon manuscrit et toute son illustration et qui s'est astreint à vérifier tous les points qui me paraissaient douteux.

Il mesure en longueur 10^m,24. Le plan se reconnaît aisément : sur trois marches¹, un rectangle allongé, flanqué de deux retours rectangulaires. De la partie en élévation, il ne reste en place que quelques dalles de deux assises (fig. 182) : dalles à faces rectangulaires dans la première, à joints latéraux obliques dans la suivante ; il est probable que ces dispositions alternaient jusqu'à la plinthe des statues. Cette technique est, sans aucun doute, archaïque. Même indice d'archaïsme dans le menu piquetage des faces extérieures et dans le travail sommaire des *anathyroses*, dont la bande de bordure, très étroite, n'est pas limitée d'un trait de ciseau.

On peut le reconstituer approximativement à l'aide de onze plaques de calcaire (fig. 193, A-K), qui ont été découvertes en contre-bas, et jusqu'en avant du pronaos, et qui présentent les mêmes détails techniques que le monument. Dans l'essai de restauration donné fig. 193, j'ai tenu compte : 1° de l'obliquité des joints (H et I dans une rangée paire, 4^e ou 6^e) ; 2° de la présence ou de l'absence, sur le lit supérieur, d'une encoche à pince (ainsi G, qui porte une encoche, ne peut se placer sous B). Il m'a paru que le monument devait comprendre, au moins, sept rangées d'orthostates et, probablement, n'en pas comprendre beaucoup plus.

L'identification est certaine. Deux des pierres conservées portent une inscription : l'une, H (inv. 1561)², est un décret renouvelant la proxénie et la théarodokie de trois Corcyréens ; l'autre, K (inv. 1540), accorde la proxénie à un habitant d'Argos d'Amphilochie³. Dès lors, on doit attribuer à la base deux⁴ fragments d'une plaque archaïque portant une dédicace des Corcyréens à Apollon⁵, et sa transcription en caractères du III^e-II^e siècle (p. 230).

Le monument est archaïque. Cela est attesté non seulement par la graphie de la première dédicace et par la technique, — on remarquera la ressemblance qui existe entre la plaque inscrite et celles de l'Aurige ou des Hermionéens (p. 234), — mais encore par son aspect très fruste ; à noter l'absence de toute espèce d'ornement, et la simplicité extrême du plan. Il n'est pas téméraire de le faire remonter, pour le moins, aux premières années du V^e siècle.

Autres offrandes. — De petites bases, parmi les plus humbles du sanctuaire, s'alignaient contre le degré inférieur, dans la partie droite, posées sur des fondations au ras du sol (fig. 181). Nous reproduisons, fig. 194, à titre

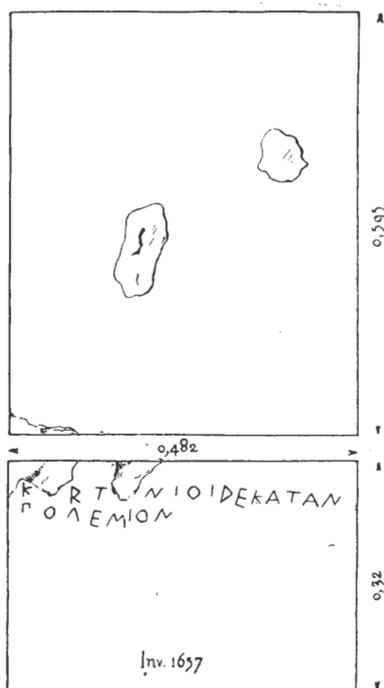


FIG. 194. — Offrande des Gortyniens d'Arcadie.

(1) Les marches sont creusées de rigoles qui paraissent avoir été pratiquées beaucoup plus tard, pour l'encastrement de stèles.

(2) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1899, p. 545, n° 33.

(3) Thersagoras, fils de Kritolaïdas. Arch. Xénoklès, boul. Alkaménès, Orestas, Aristomachos, Agélas ; env. 290 av. J.-C. (*Klio*, xvii, p. 194, n. 188). Cf. *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 68, 74.

(4) Dans un des dépôts qui contiennent des dalles du monument, se trouvent des plaques hautes de 0^m,30, avec crampons en Γ ; l'une a 0^m,902 de profondeur, l'autre, brisée, mesure plus d'un mètre. Il est probable que l'une des deux provient du monument, mais on ne peut dire laquelle.

(5) *Syll.*³, 18 b. Il est à croire qu'un monument de cette longueur, portant plusieurs statues, devait commémorer une victoire. On devra donc restituer sans doute : — — ἀπὸ ... δεκάταν.

de spécimen, la seule qui soit demeurée en place. C'est une offrande archaïque des Gortyniens d'Arcadie avec l'inscription (inv. 1657)¹ :

Κ[ο]ρτύνιοι δεκάτην πολεμίων.

La troisième, à la suite, portait sans doute une offrande archaïque des Samiens², trouvée à proximité, et de mêmes mesures.

LE NORD DE LA PLACE DU PRONAOS

La place du pronaos était, au commencement du ve siècle, limitée au Nord-Est, par le soutènement du téménos de Néoptolème et par le chemin qui y conduisait, le long de l'offrande des

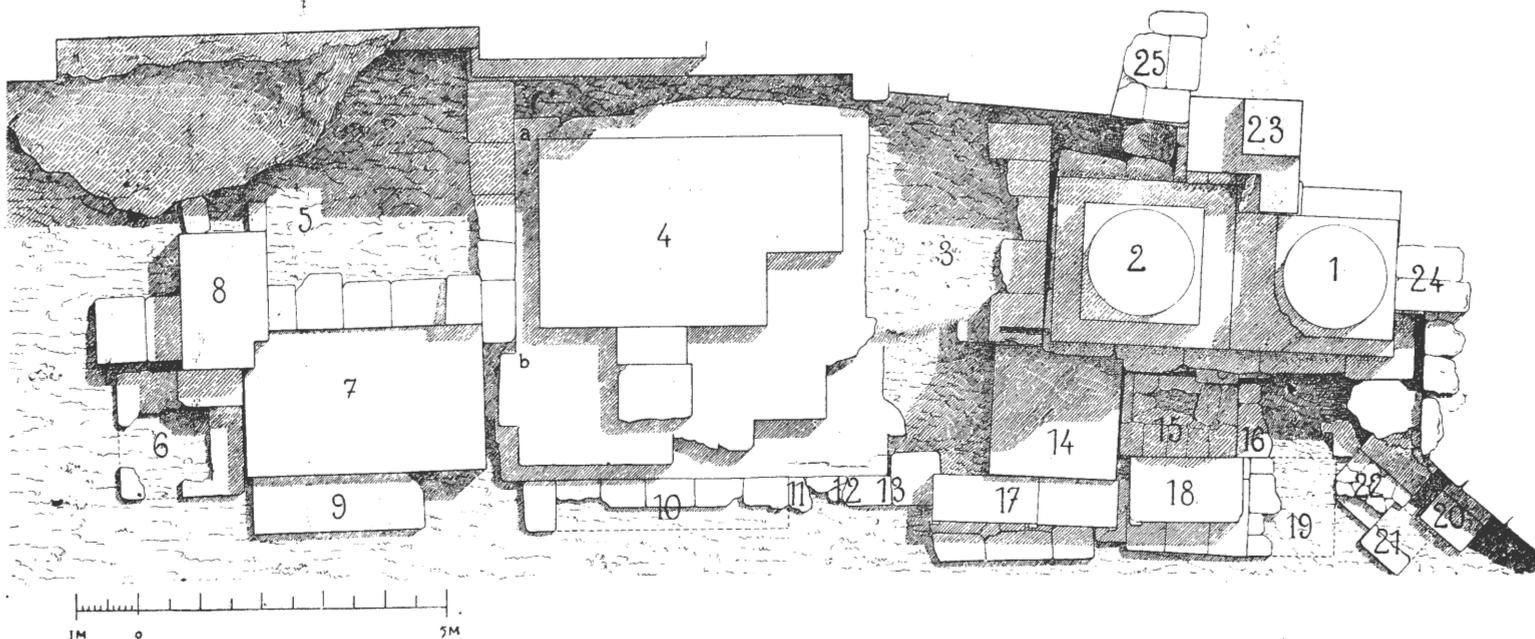


FIG. 195. — Plan d'ensemble des offrandes au Nord de la place du pronaos.

Corcyréens. C'est la partie actuellement la plus encombrée de tout le sanctuaire ; les monuments s'y pressaient, ne laissant aucun intervalle, certains même empiétant sur les autres, les plus récents masquant les plus anciens. C'est que cette région, quand la place eut été rétrécie vers le Sud, devenait l'*ἐπιφανέστατος τόπος* par excellence, puisque, toute proche de l'autel et du temple, elle s'offrait à la vue des pèlerins dès qu'ils débouchaient à l'angle du mur polygonal (fig. 195³ et pl. II).

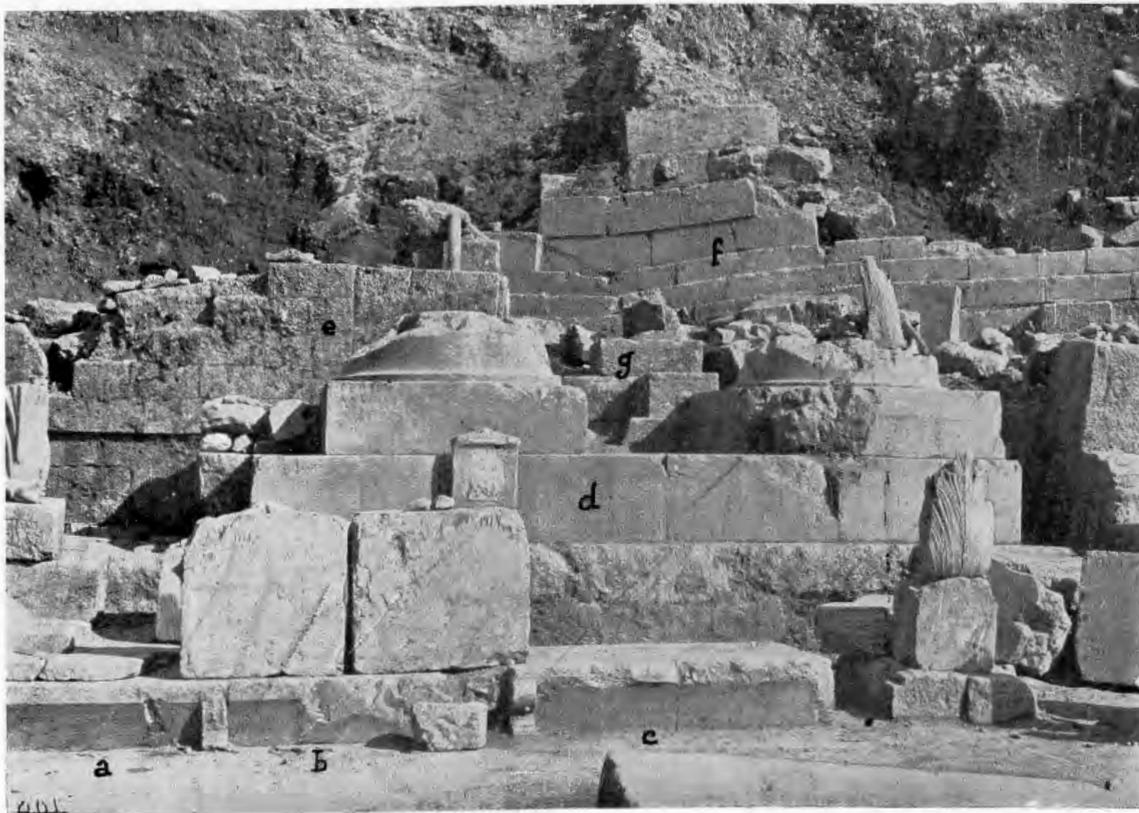
(1) Cf. provisoirement *Syll.*³, 49.

(2) Inv. 1790 : Σάμιοι | τῶπόλλωνι. (*Syll.*³, 20 ; mais cf. *Rev. archéol.* 1918, VII, p. 210, n. 1).

(3) La figure 195 donne dans leurs contours schématiques les monuments pour lesquels on trouvera plus loin des figures détaillées.

De plus, les ruines qu'on y voit portent les traces d'une histoire tourmentée : de vieilles offrandes ont été à demi démolies et dépouillées ; d'autres ont été rasées et tantôt délaissées, tantôt utilisées pour des constructions nouvelles ; enfin, certains de ces monuments, détruits de bonne heure, en avaient eux-mêmes supplanté d'autres.

Trépieds des Deinoménides (fig. 195, 1, 2). — Les plus anciens monuments de cet ensemble sont au nombre de trois : ce sont les trois bases en calcaire noir qui occupent l'encoignure à l'Est ; elles ont une origine commune ; mais deux d'entre elles, parce qu'elles sont mieux conservées que la troisième, ont attiré plus particulièrement l'attention. L'étude approfondie que Th. Homolle¹ a consacrée à ces ruines, dès leur découverte, reste en grande partie définitive.



195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

Nous examinerons d'abord les deux monuments les plus importants (fig. 196 et 197). La fondation, en matériaux disparates (poros réemployé et calcaire), apparaît maintenant sur une hauteur de 0^m,80 ; elle fut déchaussée dès l'antiquité, à un moment où fut nivelé le terrain. Sur cette fondation repose une assise (haut. 0^m,615, long. 5^m,59, larg. 2^m,685) en calcaire noir (fig. 196,

(1) *Mélanges Weil*, p. 207-224. Voir aussi A. Kéramopoulos, *Athen. Mitt.*, XXXIV, 1909, p. 42-50 ; Perdrizet, *Bull. Corr. Hell.*, XX, 1896, p. 654 ; *Syll.*³, 34, 35

d) portant deux bases, également en calcaire noir et formées d'une plinthe sensiblement carrée, haute de 0^m,522, faisant corps avec un socle campaniforme. On remarque entre les deux bases quelques différences : celle de droite est un peu plus grande que l'autre (larg. 1^m,973, prof. 1^m,982, contre : larg. 1^m,894, prof. 1^m,902) ; et le socle campaniforme, complété grâce à un morceau qu'a retrouvé A. Martinaud, en est plus bas et présente un profil redressé.

Le socle de gauche porte trois scellements équidistants inscrits dans un cercle ; celui de droite, en plus de trois scellements disposés de cette sorte, en avait quatre au pourtour extérieur.

Sur la face antérieure, on lit des inscriptions bien connues (inv. 1615) ; à gauche, la dédicace est accompagnée de la signature de l'artiste :

Γέλον ὁ Δεινομέν[εος]
 ἀνέθεκε τόπόλλων.
 Συραρόσιος.
 Τόν : τρίποδα : καί τὸν : Νίκην : ἐργάσατο
 Βίον : Διοδόρο : υἱὸς : Μιλέσιος.

A droite, on lit la dédicace seule (inv. 1617), mais deux à trois lignes de texte ont disparu, au-dessous, dans une « rasura » (distincte sur la fig. 196) :

[Ἡράρον ἢ Δεινομέ]νεος ἀνέθεκε .ε.
 [..... τάλαντα] ἑπτὰ μναῖ¹.

Quand on examine ces deux monuments, on relève des particularités au premier abord contradictoires.

L'assise qui repose sur les fondations (fig. 196, d) est faite de deux parties distinctes, simplement appliquées à joints, et dont chacune comprend quatre pierres scellées entre elles. De plus, le travail des faces est un peu différent : piquetées dans la partie gauche, lisses dans la partie droite. Enfin, nous avons vu que les supports campaniformes ne sont pas pareils.

En revanche, les fondations forment un tout ; elles ne présentent aucune solution de continuité qui corresponde aux deux parties de l'assise qui y repose. Elles ont donc été construites tout d'un trait et sans interruption, et comme si la construction en avait été prévue pour les deux bases. Et, de même, les deux parties de l'assise ont été posées en une seule fois, ainsi qu'il ressort de l'observation suivante : autant qu'on en peut juger², les deux faces du joint médian sont l'une et l'autre piquetées à la manière des *anathyroses* archaïques.

« Simultanés, mais indépendants »³, ces deux ex-voto semblent de plus, bien que nés d'une

(1) Après ἀνέθεκε, j'ai distingué, après Th. Homolle, et comme l'a vérifié M. de La Coste-Messelière, l'angle inférieur de droite d'un Ξ , et, après l'ε, un jambage oblique, plus incliné que celui d'un ν, sans barre transversale, et qui ne peut avoir appartenu qu'à un λ. La restitution ἀνέθεκε [h]ε[ν|καί εἴκοσι τάλαντα] ἑπτὰ μναῖ proposée par M. Cavaignac (*Bull. Corr. Hell.*, XLVII, 1923, II, p. 420 sqq) paraît donc être en désaccord avec les restes de l'inscription.

(2) Telle est aussi l'opinion de M. de La Coste-Messelière.

(3) Homolle, *l. l.*, p. 215.

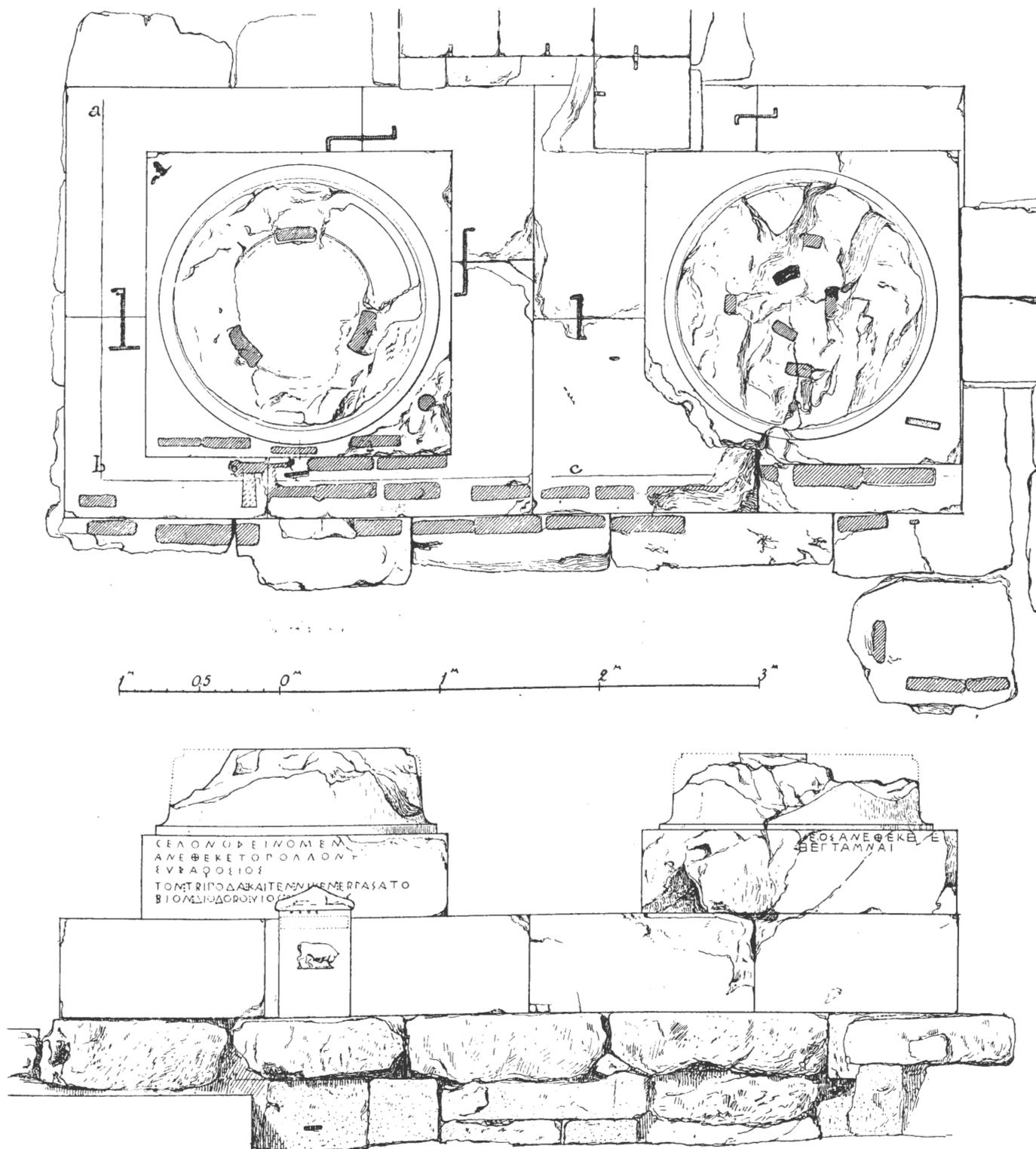
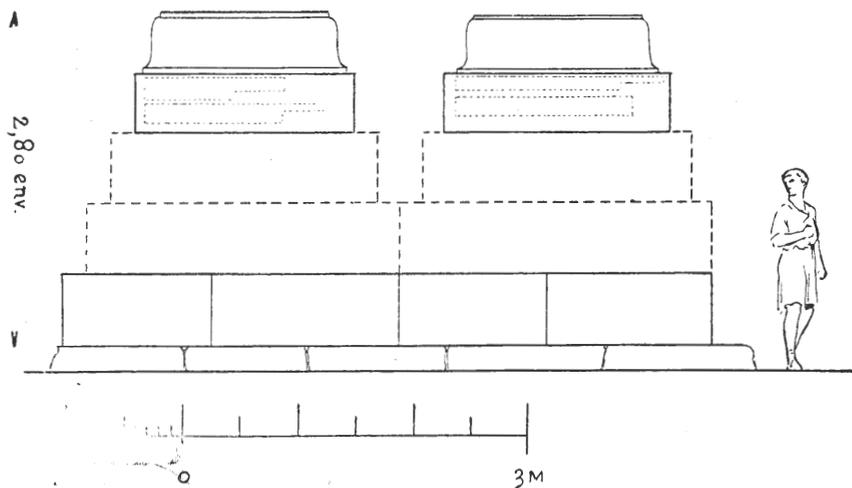
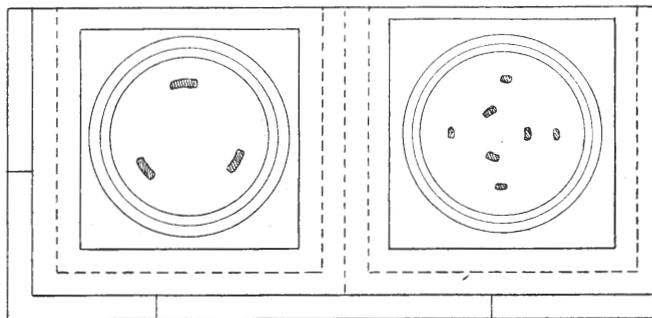


FIG. 197. - Trépieds des Deinoméniides. Plan et élévation, état actuel. (Dessin d'A. Martinaud)

circonstance unique, avoir eu, en cours d'exécution, des sorts distincts. On peut concevoir ainsi leur histoire par les seules données archéologiques : deux donateurs, réunis à l'occasion d'un même événement, entreprennent la construction en même temps ; les fondations et l'assise de réglage sont en place ; puis, pour l'un d'eux, les travaux sont momentanément suspendus ;



16. — Reconstitution en plan et élévation, des socles des trépieds de Hiéron et de son frère.

tandis que l'un reçoit sa base campaniforme et que les faces en sont ravalées, l'autre marque un temps d'arrêt, mais assurément fort court.

Cette conclusion s'accorde avec l'hypothèse de Th. Homolle relative à l'origine de cette double offrande. Nos deux monuments auraient été élevés après la victoire d'Himère en 480¹, et en raison de cet événement ; ce sont ceux-là mêmes que mentionnent les témoignages antiques². Gélon et Hiéron ont consacré à ce moment, l'un et l'autre, un trépied et une Victoire ; mais Hiéron, d'après Théopompe, aurait perdu quelque temps à chercher l'or nécessaire, et l'on comprend, dès lors,

pourquoi il aurait tenu à mentionner la valeur de son riche ex-voto, et pourquoi il a tardé à le faire dresser sur le socle qui l'attendait à droite, à côté de celui de son frère.

L'état actuel est loin de répondre à ce premier état. Dès l'antiquité, ces monuments ont grandement souffert ; peut-être furent-ils dépouillés et démolis en partie par les Phocidiens pendant la guerre sacrée³. Au temps de Pausanias, qui ne les a pas mentionnés, sans aucun doute parce

(1) Il n'y a pas lieu de supposer que l'occasion de la dédicace d'Hiéron ait été la victoire remportée par lui à Cumès, en 474, sur les Etrusques. Les pierres, nous l'avons vu, semblent attester que la construction des deux offrandes a été simultanément entreprise.

(2) Diodore, XI, 26, 7 ; Théopompe cité dans Athénée, VI, p. 231 F = FHG, 219 ; Schol. Pind. *Pyth.* I, 155.

(3) Homolle, *l. l.*, p. 216, n. 1.

qu'ils étaient relégués en arrière d'autres monuments et masqués par des stèles, ils devaient être, ou peu s'en faut, aussi ruinés qu'aujourd'hui¹.

Sur l'assise en place, on doit en restituer une deuxième, qui, d'après les traces laissées (fig. 197, *a b c*) recouvrait entièrement celle-là, à la réserve d'une marge de 0^m,20 à gauche et en avant, mais, selon toute apparence, était divisée par moitié, comme la première, en deux plinthes contiguës.

Il se peut que les monuments n'aient pas eu un soubassement plus élevé ; mais j'ai remarqué qu'on obtenait une construction mieux équilibrée en restituant, entre la deuxième assise et les supports des offrandes, une plinthe carrée : le socle s'étagé ainsi en gradins réguliers, présentant un retrait uniforme de 0^m,20 pour le monument de Gélon (celui d'Hiéron étant plus grand, le retrait, à l'étage supérieur, est moindre ; mais c'est là une irrégularité à peine sensible). On voit, d'après la figure 198, que cette restitution présente des proportions plus heureuses et plus satisfaisantes pour l'œil. Je pense que, pour cette raison, tout au moins, elle mériterait qu'on l'adoptât.

Ainsi les trépieds et les Victoires d'or² consacrées par les deux frères se dressaient très haut sur leurs socles, à plus de trois mètres au-dessus du sol. Les vers de Bacchylide (III, 15 sqq)

λάμπει δ' ὑπὸ μαρμαρυγαῖς ὁ χρυσός
ὑψιδιδακτων τριπόδων σταθέντων
πάρσθε νεοῦ....

(1) On ne doit pas tenir compte d'une trace visible sur la face gauche du socle de Gélon ; elle date d'un état plus récent, car elle est due évidemment au contact d'une plaque posée sur la première assise, quand les assises supérieures avaient déjà disparu.

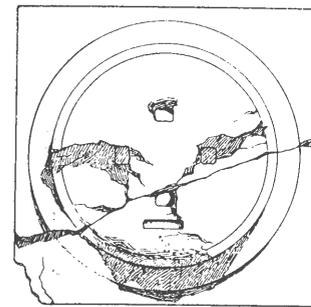
(2) Sous l'offrande d'Hiéron les quatre trous de scellements extérieurs ne sont ni de mêmes dimensions, ni, semble-t-il, de même facture que les trois autres ; donc les uns et les autres sont, peut-être, d'époques différentes ; et c'est la raison pour laquelle on doit sans doute rejeter une restitution qui, par exemple, comme c'est le cas pour la colonne des Danseuses, supposerait l'existence de figures « caryatides ».

Pour les quatre scellements extérieurs, on rapprochera une base campaniforme, trouvée sur la terrasse du mur polygonal (fig. 198 bis), et qui n'a d'autres traces de scellement que quatre cavités rectangulaires, équidistantes et inscrites dans un cercle (l'entaille oblongue maintenant sans doute une stèle) ; cette base portait donc une offrande circulaire, sans doute une colonne. On est en droit de conclure qu'il en était de même pour la base d'Hiéron.

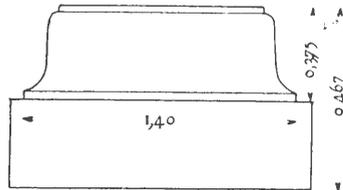
Mais, apparemment, sur la base d'Hiéron, la colonne servait seulement de support à un trépied. Une peinture de vase, où l'on voit une Niké venant poser un trépied sur une colonne (Reisch, *Griech. Weihgeschenke*, p. 80, fig. 10 dans *Abhandl. arch. ep. Sem. Wien*, 1890), nous apprend qu'il en allait parfois ainsi. Il est donc possible que la « colonne » d'Hiéron dont parle Plutarque, de *Pyth. orac.*, 8 (α ἰ ω ν τις ἐστὼς ἄνω χαλκοῦς Ἱέρωνος), et qui se serait écroulée, en 467, le jour même où mourut le donateur, soit à identifier avec la base dont il est ici question.

En somme, on peut, sans trop d'in vraisemblance, restituer ainsi l'offrande d'Hiéron : sur une colonne de bronze, un trépied d'or dont le bassin aurait été supporté par une statue de Niké également en or. (Les dimensions proposées par M. Cavagnac, *I. L.*, p. 420, me semblent excessives.)

Quant aux trois scellements intérieurs, il est probable qu'ils fixaient un petit trépied. Je crois que le remaniement s'est produit à l'inverse de ce que suppose M. Kéramopoulos (*I. L.*, p. 49) : c'est la colonne qui a dû être érigée la première ; une réfection la fit disparaître et remplacer simplement par un petit trépied posé sur le socle même ; il est possible que la partie inférieure de l'inscription (voir p. 250) ait été effacée à ce moment, parce que le contenu ne répondait plus à ce nouvel aspect.



1,553



1,40

0,375
0,467

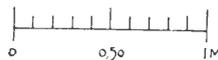


FIG. 198 bis. - Base campaniforme trouvée sur la terrasse du mur polygonal.

expriment sans trop d'exagération poétique, l'émerveillement d'un témoin devant ces somptueuses offrandes, dignes souvenirs d'une grande victoire.

Monument voisin des trépieds (fig. 195, 3). — A gauche du monument que nous venons de décrire, se trouvent les ruines très mutilées d'un soubassement, en calcaire noir comme le précédent. Toute la partie gauche a disparu¹. En profondeur, la fondation mesure 3^m,60 ; l'assise placée au-dessus mesurait 3^m,20 environ, à en juger par les traces laissées en arrière et par la présence, en avant, de deux rigoles d'encastrement.

Tout à côté, a été retrouvé un socle campaniforme de calcaire noir, malheureusement brisé dans la partie supérieure, mais sur lequel on peut, vraisemblablement, restituer un trépied ; plus petit que ceux de Gélon et Hiéron, il mesure, à la plinthe, 1^m,365 sur 1^m,354. L'identité des matériaux de cette base et du monument aux trépieds, la ressemblance que présente ce socle avec les autres, ont donné à croire à Th. Homolle qu'il s'agit d'un ensemble ayant une commune origine. Or, nous savons, grâce à un scholiaste de Pindare², que Gélon, par affection pour ses frères, avait dédié des trépieds à Apollon, avec cette épigramme de Simonide :

Φημί Γέλων', Ἱέρωνα, Πολύζηλον, Θρασύβουλον,
παῖδας Δεινομένεος, τοὺς τρίποδας θέμεναι...³

Il devient, dès lors, tentant de supposer qu'à gauche du trépied de Gélon, et correspondant à celui d'Hiéron, s'en élevaient deux autres, de moindre importance, pour Polyzalos et Thrasyboulos : ils étaient probablement posés sur un même socle oblong et regardaient vers l'Ouest, qui, sans doute, comme on peut le présumer par ce seul fait, était alors vide de monuments.

Le socle d'un de ces deux trépieds serait peut-être celui dont il a été question ci-dessus. Quant à l'autre, on a voulu⁴, mais sans raison péremptoire, l'identifier avec un socle campaniforme en calcaire noir, retrouvé sur la terrasse du mur polygonal⁵ (fig. 198 bis). Mais ce bloc n'est pas seul de son espèce ; il en existe deux autres semblables : un fragment portant un reste d'inscription, découvert sur la même terrasse⁶, un morceau de couronnement, de provenance inconnue⁷. Je crois donc qu'il serait vain de vouloir apporter ici trop de précision.

Pour l'offrande de Gélon, elle devait être d'un type différent : le trépied était fixé au socle, et, comme c'était presque toujours le cas, le lourd bassin devait être soutenu en son centre par quelque support ; d'ordinaire, ce support était une colonne ou quelque ornement analogue (cf. le trépied de Platées, le trépied de Lysistrate, etc.). On peut supposer que c'était ici une statue de Victoire. L'absence de tout scellement au centre de la base donne à croire, avec M. Bourguet (*Ruines de Delphes*, p. 174), que là statue était scellée par la tête au bassin, et posait librement sur la pierre.

(1) L'assemblage de blocs qui se voient en cette partie est le fait d'un « arrangement » postérieur aux fouilles. Au lendemain de celles-ci, Th. Homolle, *l. l.*, p. 219, écrivait que la largeur de cette fondation ne pouvait être déterminée, car le monument était en partie démoli.

(2) Ad *Pyth.* I, 155.

(3) Sur la discussion de ce texte, voir Homolle, *l. l.*, p. 221, sqq.

(4) Homolle, *l. l.*, p. 217 et, après lui, Kéramopoulos, *l. l.*, p. 43.

(5) Plinthe, hauteur 0^m,467, côté 1^m,553 ; partie moulurée haut. 0^m,375 ; diam. inf. 1^m,40. — Sur le haut, quatre scellements (voir fig. 198 bis).

(6) Sur le rebord de la moulure inférieure : - - - *ιδας* ; sur la plinthe, débris d'une formule proxénique. Diam. inf. (seul restituable) 1^m,70.

(7) Diam. sup. 1^m,21. Il est possible que ce morceau complète le précédent.

Grande base (fig. 195, 4). — Cette base colossale, la plus grande du sanctuaire, est réduite à peu de choses aujourd'hui (fig. 199) : des fondations faites de morceaux taillés à joint et sans

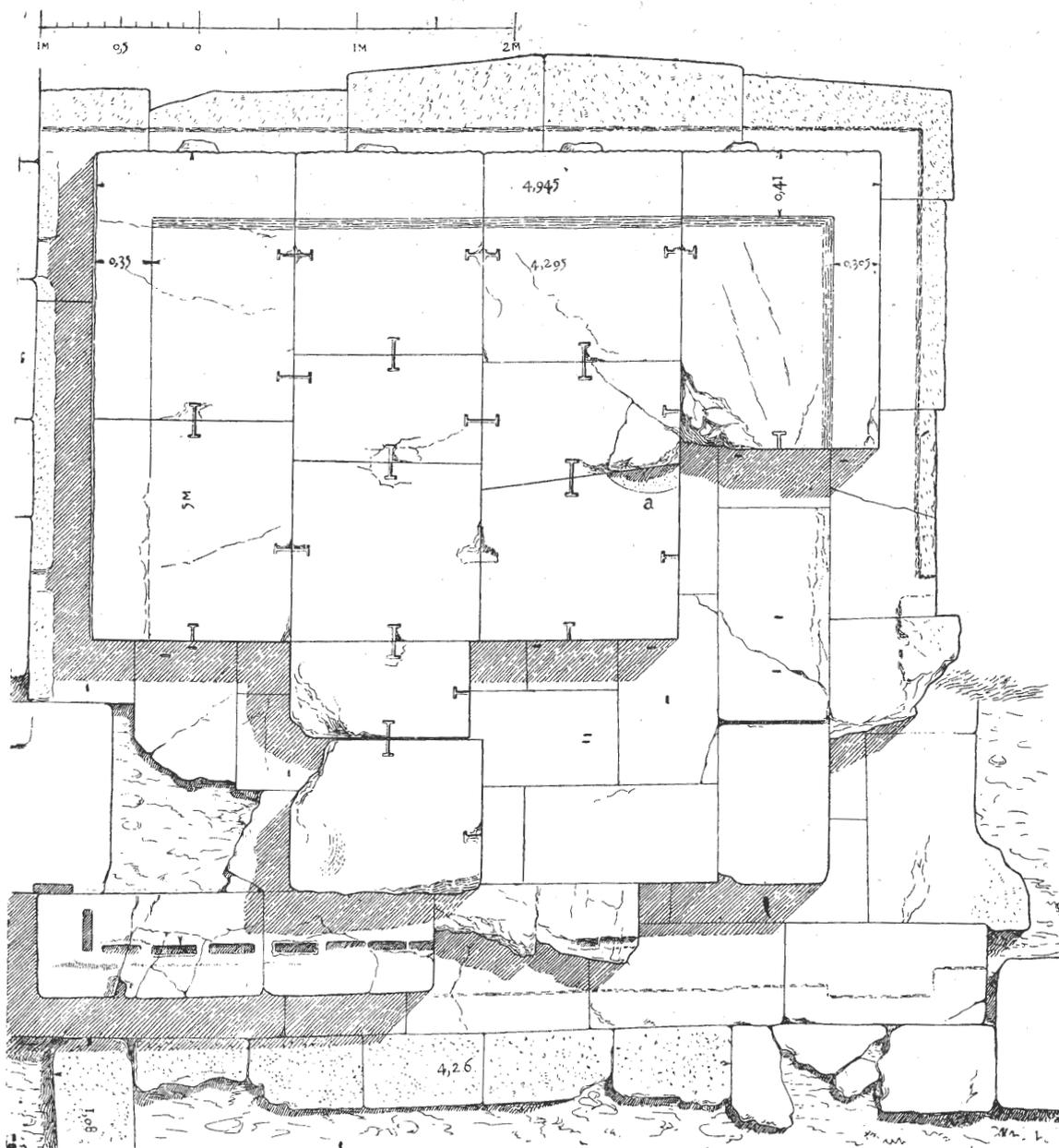


FIG. 199. — Fondations d'une grande base à gauche des trépieds des Deinoménides.

scellements ; une assise de réglage carrée (4^m,945), en partie détruite, dont les blocs sont réunis au moyen de crampons en —|¹. L'assise suivante (4^m,295 de côté), au lieu d'être scellée à la

(1) On ne doit attacher aucune importance à la cavité en section de cercle qui se voit en a (fig. 199) ; elle ne pouvait jouer aucun rôle dans la construction, encore moins dans le scellage d'une statue, comme on est allé jusqu'à le prétendre ; elle indique simplement que la pierre a été rempliée.

première, s'y ajustait dans un encastrement creux de 0^m,05 ; cette disposition est singulière¹.

Il semble que cet état de ruine remonte à l'antiquité même ; il est, en effet, surprenant que l'on n'ait pu retrouver aucun bloc d'un monument de cette importance². En outre, certains faits le donnent à penser, quand on recherche la date à laquelle il peut appartenir.

La position même qu'il occupe est un premier indice. En arrière des bases de cette région, s'élevait une terrasse, probablement le téménos de Néoptolème, dont le mur de soutènement paraît avoir été détruit en partie lors de la catastrophe de 373 ; un pan d'époque archaïque subsiste en arrière des trépieds ; à partir de là, le mur change de direction et d'aspect (fig. 196, e) ; nous avons vu (p. 222, 231) qu'en cette partie, la construction, postérieure à la catastrophe de 373, remonterait au milieu du iv^e siècle environ. Or, c'est sur cette portion de muraille qu'est alignée la base (fig. 181 et 195).

Le monument serait donc postérieur à 373 ; mais de peu sans doute. Considérons, en effet, que cet emplacement si bien situé a dû être de bonne heure envahi par des offrandes ; celles de Gélon et de ses frères sont les plus anciennes ; ce sont aussi les seules qui aient survécu à la catastrophe ; les autres furent probablement renversées sous les ruines de *Ἰνδύλκρυμνα*. La place une fois déblayée et le mur relevé, on ne dut pas longtemps attendre avant de réutiliser le terrain. Selon toute vraisemblance, notre base est la première qui ait été reconstruite ici après la grande catastrophe.

Nous avons pu supposer, d'autre part, que le monument qui lui est contigu à gauche (fig. 181, 195, 5), détruit au iv^e siècle, était un ouvrage des Phocidiens exécuté pendant la guerre sacrée, et peut-être rétabli partiellement, dans la suite, par les soins des habitants de Lilaia (p. 220 sqq). Or, notre grande base est intimement unie à la première ; en *a* (fig. 195), elle s'engage sous celle-ci, comme si elle était de date plus ancienne ; en revanche, en *b* (fig. 195), la fondation, — où l'on ne remarque aucune trace d'un retailage, — contourne l'angle du monument « de Lilaia », comme si celui-ci eût été déjà à sa place. Ces observations semblent indiquer que les deux monuments furent projetés et exécutés, soit simultanément, soit dans un laps de temps très bref. Cette grande base aurait donc, elle aussi, été élevée pendant la guerre sacrée³ ; ce serait une de ces offrandes

(1) Peut-être a-t-on pensé, par cette innovation, assurer plus de solidité à la bâtisse.

(2) J'ai pensé un moment qu'on pourrait rapporter à cette base un fragment de calcaire (aujourd'hui sur le chemin qui mène du sanctuaire à la maison de l'Ecole, près de trois colonnes couchées à terre), dont la coupe est reproduite dans la fig. 199 bis (haut. 0^m,580, longueur subsistante 0^m,71, épaisseur maxima au lit supérieur 0^m,40). Il fait partie d'un dépôt provenant en grande partie de la place du pronaos. Il porte une moulure d'un type assez ancien. Au bord antérieur de la face inférieure, il est entaillé sur une hauteur de 0^m,065 ; ce bloc devait donc s'encastrent dans un autre. Aussi l'ai-je rapproché, mais sous toutes réserves, de l'assise supérieure de notre grande base.

(3) Ne pourrait-on évoquer, à propos de cette fondation, un texte publié par M. Bourguet (*Bull. Corr. Hell.*, XXII, 1898, p. 321, l. 41-48) ? C'est un compte des naopes portant paiement de 8 dr., 3 ob. à Eukratès pour le travail suivant : τὰ βάθρα ἐξαγαγεῖν τ[ῶ]ν Ὀνουμάργου καὶ Φιλομήλου καὶ τὰς εἰκόνας ἔξωσ ἱεροῦ --, et de 7 dr. à Cléon pour celui-ci : τοὺς ἱπποὺς ἀνελεῖν καὶ τοὺς ἀνδριάντας. Il s'agit peut-être, comme le pense M. Bourguet, de deux opérations successives concernant des monuments descellés et démolis par Cléon, enlevés hors du sanctuaire par Eukratès. En tout cas, il est assuré, étant donné le pluriel *βάθρα*, qu'il s'agit de deux ou plusieurs monuments, dont un au moins portait une statue équestre. C'est à l'un d'eux, à notre avis, qu'aurait appartenu le soubassement ici décrit.

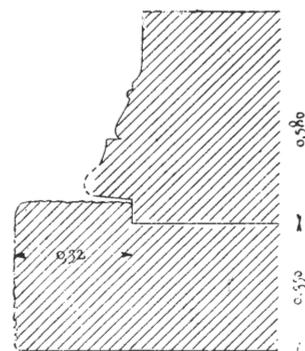


FIG. 199 bis. — Fragment de bloc mouluré, rajusté dans la mortaise de la grande base.

phocidiennes qui s'élevaient « sans doute, dit M. Bourguet, sur la place qui domine la dernière rampe et le dernier tournant de la voie sacrée, tout auprès des bases de Gélon¹. »

Base 6 (fig. 195). — La figure 200 donne le plan détaillé d'une base carrée en pierre de brèche (2^m,04 × 2^m,06) scellée de crampons en —|— et placée en avant du piédestal de Prusias, et à gauche de la base d'Aristainéta. Elle est plus ancienne que le piédestal, qui, nous le verrons (p. 263), y posait en surplomb. Elle est construite en matériaux qui paraissent n'avoir guère été en usage à Delphes qu'au temps de la guerre sacrée. Il est donc possible que nous ayons affaire ici à un monument de la seconde moitié du iv^e siècle, peut-être encore à un monument détruit après la défaite phocidienne.

Monument d'Aristainéta (fig. 195, 7). — Les morceaux de ce monument, découverts pour la plupart sur la terrasse du mur polygonal, entre le temple et l'autel, et sur l'« aire », ont été, comme on sait, rassemblés par M. Replat, à qui revient l'honneur d'avoir fait connaître ce type si curieux d'offrandes².

Comme pour toutes les offrandes de ce genre, nous avons affaire ici à une « tranche » de colonnade ionique : deux colonnes dressées sur trois « marches » et portant un entablement à trois éléments ; la seule différence avec une colonnade de temple réside dans le décor et le profil de la frise.

Les trois « marches » (y compris le stylobate) n'ont, de l'une à l'autre, qu'un faible retrait (0^m,16 et 0^m,14) ; elles ont même hauteur (0^m,394, 0^m,392, 0^m,396). Chacun des blocs qui les composaient était encadré d'un listel et gardait, en manière d'ornement, un tenon de bardage, sommairement taillé en prisme, sur la face antérieure, sauf à l'assise de stylobate où se lisait l'inscription³ :

[Ἄρισ]τα[ν]έτα Τηρολό[ο] 10 à 12 l. Ἀπόλλωνι

(1) *Ibid.* p. 324. Je crois bon de signaler que j'étais arrivé aux mêmes conclusions que M. Bourguet avant de m'être reporté à son article. Il n'est pas sans intérêt de signaler cette concordance de deux recherches indépendantes.

(2) Voir Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, XXXV, 1911, p. 472-481, *Ruines de Delphes*, p. 202-205, *Revue Arch.*, 1918, p. 224. Les seuls noms de MM. Bourguet et Replat doivent être évoqués pour la restitution de cette base. *Klio*, XV, 1918, p. 24, n. 1 ne saurait donner le change.

(3) Pour l'éthnique possible, voir Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, 1911, p. 473, n. 2. La restitution Αἰτωλῆς ἀνέθηκεν Ἀπόλλωνι serait trop longue de 4 à 5 lettres, Αἰτωλῆς Ἀπόλλωνι trop courte de 3 à 4 ; Αἰτωλῆς Ἀπόλλωνι Πυθίωι remplit exactement l'espace.

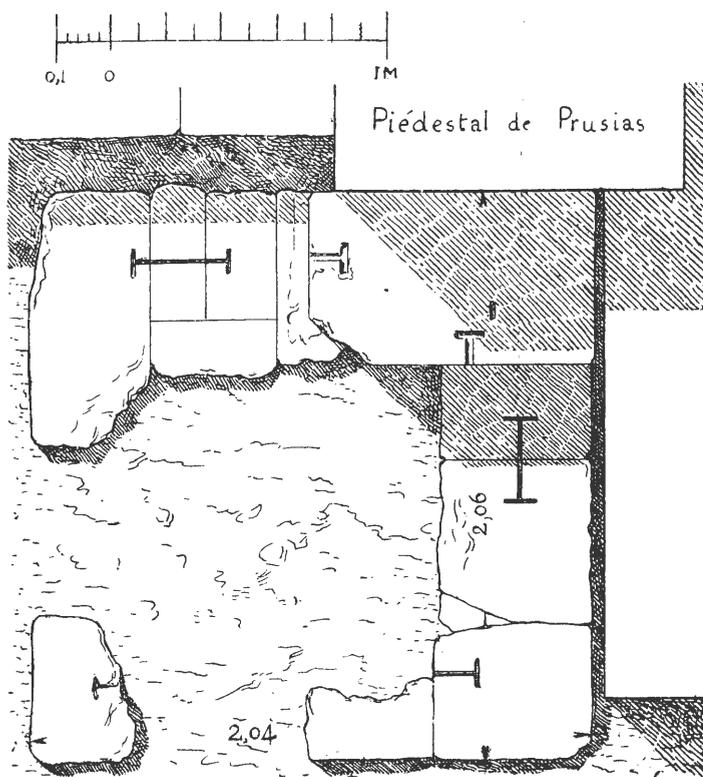


FIG. 200. — Fondations d'une base en avant du piédestal de Prusias.

Soubassement et marches sont en calcaire gris ; tout le reste du monument est en marbre blanc.

La figure 201 donne le détail de l'ordre d'après un beau dessin¹, aussi rigoureux qu'élégant, du regretté A. Martinaud. On voit que, par bonheur, tous les éléments de cet ordre nous sont

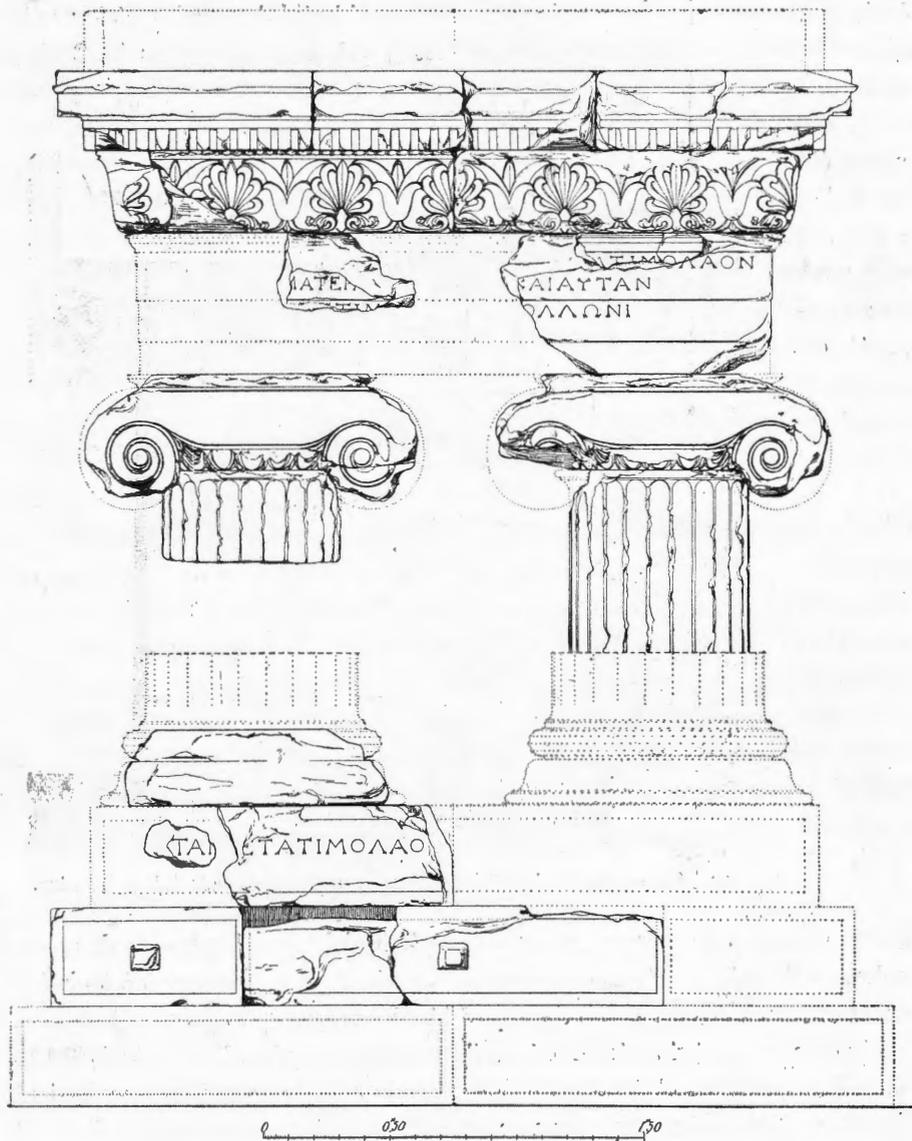


FIG. 201. — Détails de l'ordonnance du monument d'Aristainéta.
(Dessin d'A. Martinaud)

parvenus. Les deux chapiteaux appartiennent à ce type très simplifié qui fut de règle, passé le iv^e siècle : l'abaque ne porte pas d'oves sculptés (sans doute étaient-ils figurés par la peinture) ; les volutes sont bordées d'un tore unique, et, sur la face postérieure, les spirales sont simplement indiquées d'un trait gravé ; il y manque le gorgerin. Des deux socles des colonnes, il ne demeure que deux fragments, dont l'un est informe ; l'autre laisse connaître la hauteur et distinguer deux filets du petit tore et une moulure concave ; on peut y restituer la forme, devenue banale après le iv^e siècle et qui, dès lors, caractérise la moulure ionique, d'une scotie entre deux tores². Quant aux fûts, M. Replat en a patiemment réuni tous les morceaux³, après

(1) Paru dans Bourguet, *Ruines de Delphes*, fig. 68.

(2) Je ne pense pas qu'on doive restituer à ce socle un profil campaniforme tel qu'on le voit fig. 201 ; je doute qu'on en trouve des exemples pour cette date.

(3) Aujourd'hui au-dessous de l'« aire ».

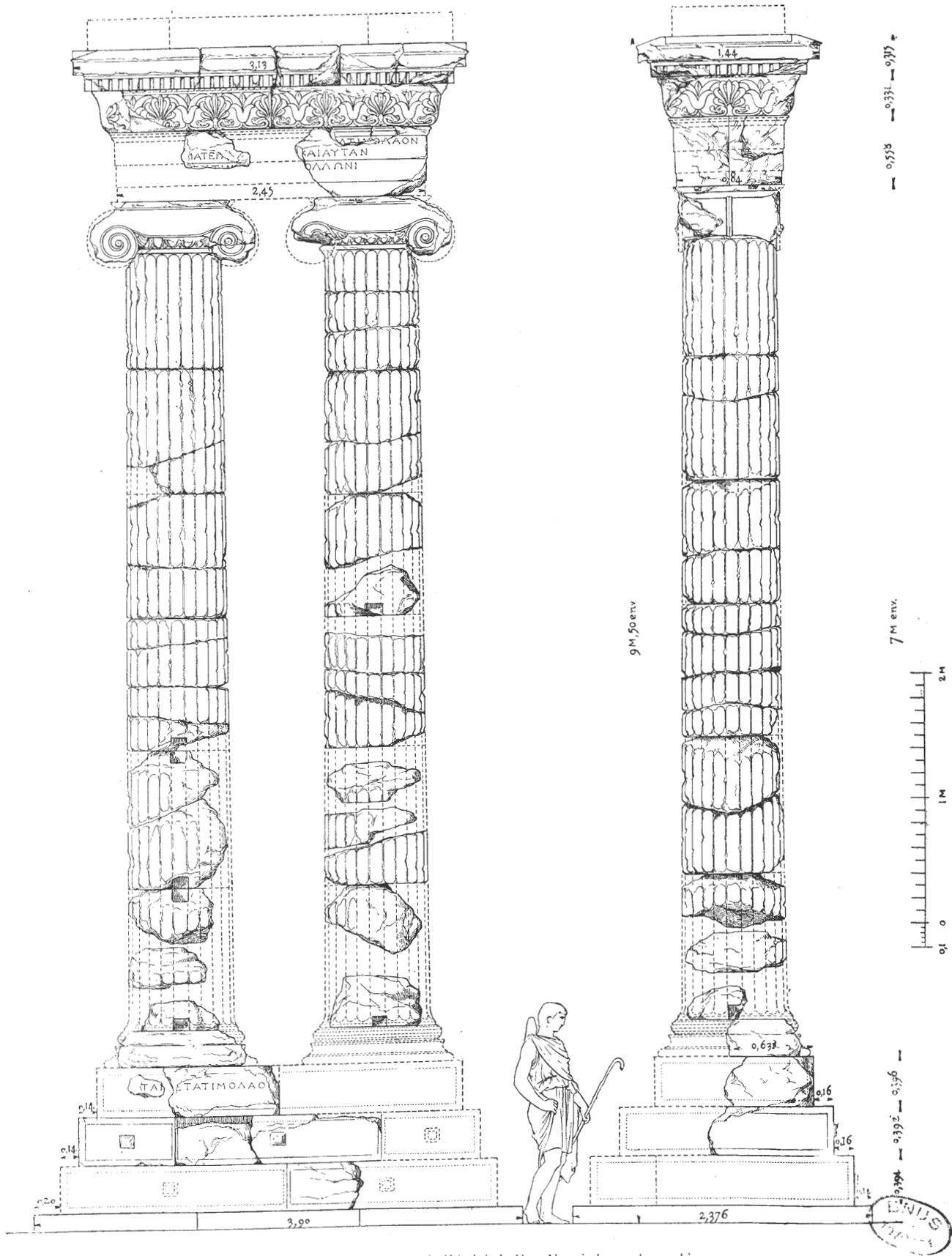


FIG. 202 — Monument d'Aristainéla. Essai de restauration.

les avoir distingués de nombre d'autres tambours analogues ; il ne nous restait, à M. Lacoste¹ et à moi, qu'à les mesurer et les rapprocher. Mais la tâche est quelquefois malaisée : le marbre très friable, s'est usé et arrondi aux plans des cassures, de sorte qu'on ne voit pas toujours si deux morceaux doivent se rajuster ; les chocs ont mutilé les arêtes des cannelures, et il devient souvent impossible d'en mesurer exactement le diamètre et même de retrouver le sens du fruit. Sept tambours, dont les deux du faite, peuvent se reconstituer de manière sûre (hauteurs variant entre 0^m,952 et 1^m,11) ; l'existence de cinq autres au moins² est attestée par les débris subsistants. Soit douze au total, ou six par colonne, qui représenteraient une hauteur de fût d'environ 6 mètres au minimum, chiffre qu'on devrait porter à 7 mètres, si l'on voulait appliquer les règles modulaires en vigueur à cette date pour l'ordre ionique (d'après le diamètre inférieur de 0^m,85 environ). Mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de le faire ici. Pour l'espacement des colonnes, l'architecte ne s'est nullement soucié du canon applicable aux édifices ordinaires ; il n'a pas dû se préoccuper davantage des règles modulaires quand il s'est agi de fixer la hauteur. En tout cas, on jugera par la fig. 202, que, restituées avec les seuls tambours subsistants, les deux colonnes paraissent déjà trop élancées, et qu'une hauteur supérieure eût choqué l'œil. Tel quel, l'ensemble n'est qu'à demi satisfaisant : un entablement lourd, une base insuffisamment large, des colonnes rapprochées à l'excès donnent comme une impression d'instabilité.

L'entablement comprend une architrave en deux pièces adossées, une frise profilée décorée d'une suite de palmettes et lotus, qui n'est, apparemment, qu'une copie, assez lourde et molle, de la frise du trésor des Siphniens, et une corniche à denticules.

La plinthe portant les statues a disparu. Ces statues représentaient la famille d'Aristainéta et la donatrice elle-même, comme l'indique l'inscription gravée sur l'architrave et ainsi restituée par M. Bourguet (inv. 3656+1810=4239) :

[Ἀρισταινέτα..... τὸμ. πατέρ]α Τιμόλιον
 [καὶ τὰμ.] ματέρα..... καὶ ἀδελφὴν
 [καὶ τὸν υἱὸν] Τιμολίων³.

Pour la date de l'offrande, nous avons une première limite supérieure, celle-là tout à fait sûre : on verra ci-dessous (p. 262), que le piédestal de Prusias, érigé vers 180 avant J.-C., a les fondations emboîtées dans l'angle postérieur gauche de celles de notre monument (fig. 203) ; celui-ci était donc déjà en place à cette date.

On doit remonter plus haut encore. Entre autres monuments de cette sorte, nous connaissons celui qui fut dédié en l'honneur de l'Étolien Charixénos, stratège vers 240, et qui s'élevait près du char des Rhodiens. Or, cette offrande est d'aspect singulier⁴ : elle combine peut-être la double colonne et l'exèdre⁵ ; l'entablement a perdu toute parenté avec l'ordre ionique : plus d'architrave,

(1) C'est d'après les croquis de M. Lacoste qu'ont été dessinés les tambours fig. 202.

(2) Dans la fig. 202, nous avons restitué tous les blocs existants, parfois d'une manière toute arbitraire, afin que l'on juge mieux de l'état de conservation du monument.

(3) On aperçoit le haut de l'I et de l'N de *υἱόν*.

(4) Voir Bourguet, *Ruin. Delph.*, p. 165 et 167, fig. 54 et 56.

(5) L'exèdre, à vrai dire, est hypothétique : il reste les blocs de chant sur lesquels reposaient les colonnes. Qu'un siège ait complété le monument, c'est chose possible ; mais on peut restituer aussi une *krépis* de deux ou trois assises comme pour le monument d'Aristainéta.

ni de denticules, ni de palmettes ; une simple corniche couronnant une plinthe qui dépasse notablement à droite et à gauche les chapiteaux. Nous avons évidemment affaire ici à un monument d'un type plus avancé¹ que celui d'Aristainéta, lequel transpose purement et simplement, ou peu s'en faut, une portion de colonnade ionique, avec tous ses éléments tels quels. Je crois donc qu'on peut, avec M. Bourguet², considérer le monument d'Aristainéta comme sensiblement plus ancien, sans aller jusqu'à prétendre y voir le prototype du genre, et qu'on peut vraisemblablement le faire remonter jusqu'aux environs de l'année 270, c'est-à-dire à l'époque même où s'établit à Delphes l'emprise étolienne³.

Ce monument semble avoir eu une histoire, — dont l'explication nous échappe, mais dont nous pouvons découvrir les éléments.

L'attribution à la fondation 7 (fig. 195) n'est pas douteuse : en largeur (c'est-à-dire de face), l'assise inférieure correspond exactement aux dimensions telles qu'elles ressortent de la place des scellements et de l'encoignure du piédestal de Prusias (fig. 203 et 204) ; cette fondation constituait donc l'*eulhynléria* de notre base.

Mais il y a des particularités curieuses : l'entablement est scellé au moyen de crampons en \sqcap ; dans la *krépis*, — degrés et *eulhynléria*, — les crampons ont la forme en —|— , qu'on est étonné de voir employée au III^e siècle, par une anomalie dont on trouverait sans doute peu d'exemples.

Et ce n'est pas l'unique singularité que nous relevons ici. A considérer les dalles demeurées en place (fig. 203), avec leurs tenons multiples, de formes et de dimensions diverses⁴, on a l'impression qu'il s'est produit des remaniements, ou des arrêts, ou des changements en cours de construction.

Cette impression se confirme quand on observe un autre fait. En longueur, c'est-à-dire de face, les degrés s'agencent parfaitement avec la fondation. Il n'en va plus de même pour la largeur, c'est-à-dire en vue latérale (voir fig. 202 à droite et fig. 204) : si on la calcule, pour le degré inférieur, d'après la fondation (distance entre les départs des rainures de goujons, d'avant en arrière ; emplacement de l'angle postérieur de gauche, donné par l'encoignure du piédestal de Prusias qui s'y emboîtait ; voir fig. 203), elle devrait être de 2^m, 105 (soit 2^m,385, largeur de l'*eulhynléria*, moins deux fois 0^m,14, retrait de l'assise sur le rebord) ; mais si l'on opère le calcul inverse en partant du stylobate, auquel on doit donner 1^m,264 de profondeur (ou deux fois la distance de l'axe de la colonne au bord antérieur), et en supposant que les degrés, en arrière et en avant, aient présenté un retrait uniforme de 0^m,16, ce n'est plus 2^m,105, mais seulement 1^m,902 que l'on obtient pour cette assise inférieure (fig. 204).

Il se passait donc ici quelque chose d'anormal : que le stylobate se soit prolongé en arrière jusqu'à l'aplomb du degré inférieur (c'est-à-dire jusqu'à 0^m,14 du bord de l'*eulhynléria*), ou que les degrés, en arrière, aient eu un retrait plus fort qu'en avant, ou enfin que, les retraits étant

(1) Ajouter que des deux piédestaux, c'est celui d'Aristainéta qui se trouve à la plus belle place, la plus proche du temple, la première à occuper.

(2) *Ruin. Delph.*, p. 204.

(3) M. Bourguet tend à croire (*Bull. Corr. Hell.*, 1911, p. 473, n. 2) qu'Aristainéta était une Etolienne. L'étendue de la lacune dans la dédicace de l'entablement s'accorde parfaitement avec cette conjecture.

(4) Dans la moitié gauche, il y a eu des malfaçons : les deux grands trous de goujons semblent n'avoir jamais servi.

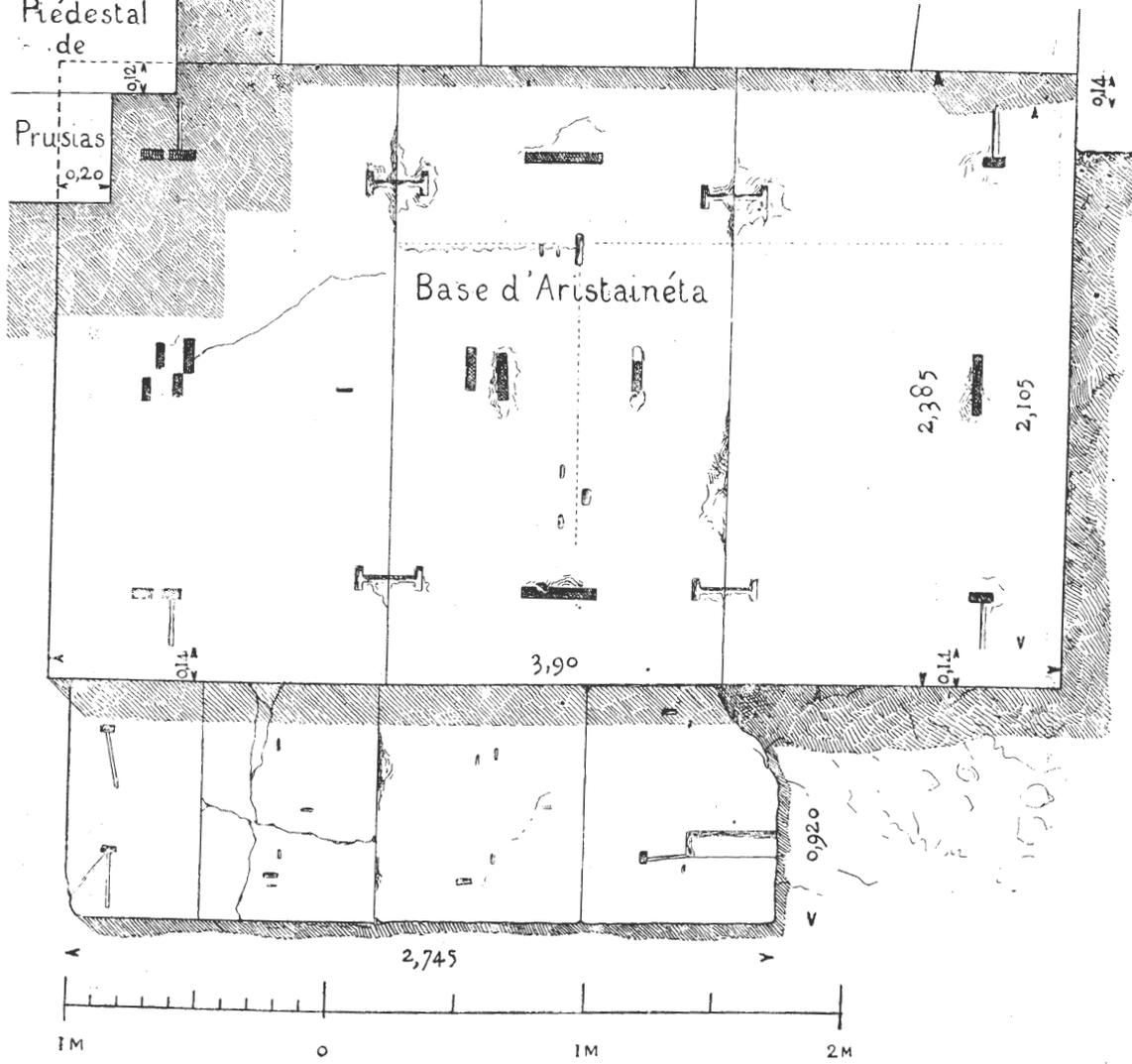


FIG. 203. — Fondations du monument d'Aristaineta.

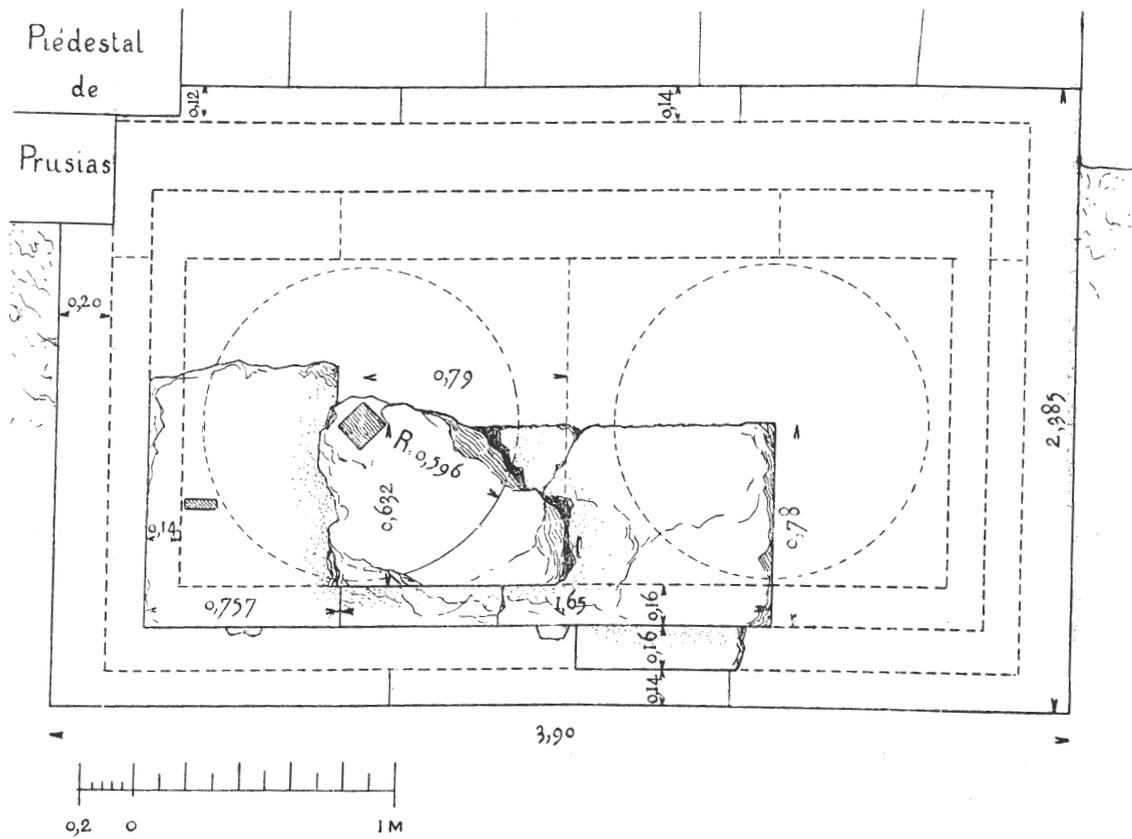


FIG. 204. — Krèpis restaurée du monument d'Aristaineta.

égaux et, par conséquent, le stylobate étant plus large de 0^m,20, il soit demeuré sur celui-ci un large espace en arrière des colonnes, nous constatons ici un déséquilibre¹ ; cet arrangement singulier s'expliquait peut-être par quelque particularité de la construction ; je croirais plutôt, à en juger par les traces multiples de scellements sur les dalles en place, qu'en réalité il s'est produit une modification du plan au cours des travaux².

Monument de Prusias (fig. 195, 8). — Nous avons vu incidemment ci-dessus que l'angle postérieur de gauche du monument d'Aristainéta s'emboîtait dans l'assise de fondation d'un autre monument, taillé là en encoignure. Cette assise consiste en quatre blocs de calcaire (fig. 205), jointoyés et scellés, et posés en travers du monument « de Lilaia ».

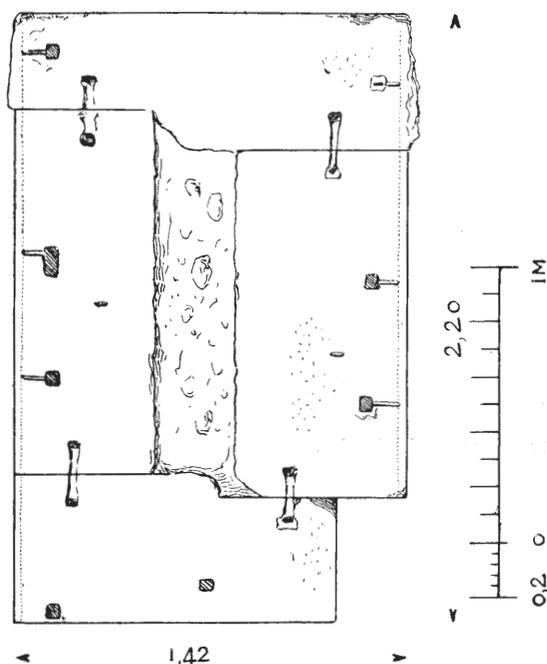


FIG. 205. — Fondations du monument de Prusias.

Elle portait le pilier rectangulaire servant de piédestal à la statue équestre de Prusias II, roi de Bithynie, consacrée vers 180 avant J.-C. par les Etoliens.

Le monument comprenait trois parties nettement distinctes : un socle de plinthes étagées, le pilier proprement dit, un entablement ionique (fig. 206). On en a conservé presque tous les morceaux, retrouvés à peu près sans exception au pied du soubassement.

Les plinthes du socle ont été identifiées depuis longtemps, par les soins d'A. Martinaud. Il m'a suffi de les regrouper et de les rendre à leurs places respectives, en tenant compte des empreintes visibles au bord des pierres et de la place des tenons. On reconstitue ainsi trois assises de quatre pierres chacune (il n'en manque qu'une sur les douze). Il est à remarquer que certaines pierres ont gardé des bossages et des cadres épannelés, et que la plus basse des

assises restituées offre, à droite et en avant, une entaille où pénétrait, par un angle, la deuxième marche de la base d'Aristainéta (fig. 206, en bas, à droite, en a ; voir fig. 204).

(1) La vue latérale, telle que nous la donnons fig. 202 à droite, est tout à fait hypothétique pour ce qui est de la face postérieure des degrés (de même pour la fig. 204).

(2) Les tenons du socle répondent à trois types (fig. 203) : des cavités de dimensions moyennes où l'on voit des traces de plomb, d'autres plus grandes qui sont à l'état de neuf, enfin, aux quatre angles, des trous carrés avec rainures de coulée, dont l'usage ne s'est répandu qu'assez tard. Donc, il y aurait eu un remaniement dans les degrés. Mais, en ce cas, comment se fait-il que les degrés n'en portent pas trace, et qu'ils soient, comme le socle, scellés de crampons en —| ? Faut-il donc supposer trois états dans la construction ? Premier état, un socle formé de trois plaques assemblées à joints vifs, comme c'est souvent le cas, et portant un monument qui aurait disparu de bonne heure (monument phocidien ?) ; deuxième état, projet d'un autre monument, en calcaire, dont on ne pose d'abord que les trois assises inférieures ; enfin, après un temps d'arrêt, érection d'une colonnade en marbre, posée tant bien que mal sur le soubassement conservé. Cette explication rendrait compte des particularités relevées ici, et du fait qu'un monument présumé du III^e siècle porte des crampons en —| : mais je suis le premier à en reconnaître la complication.

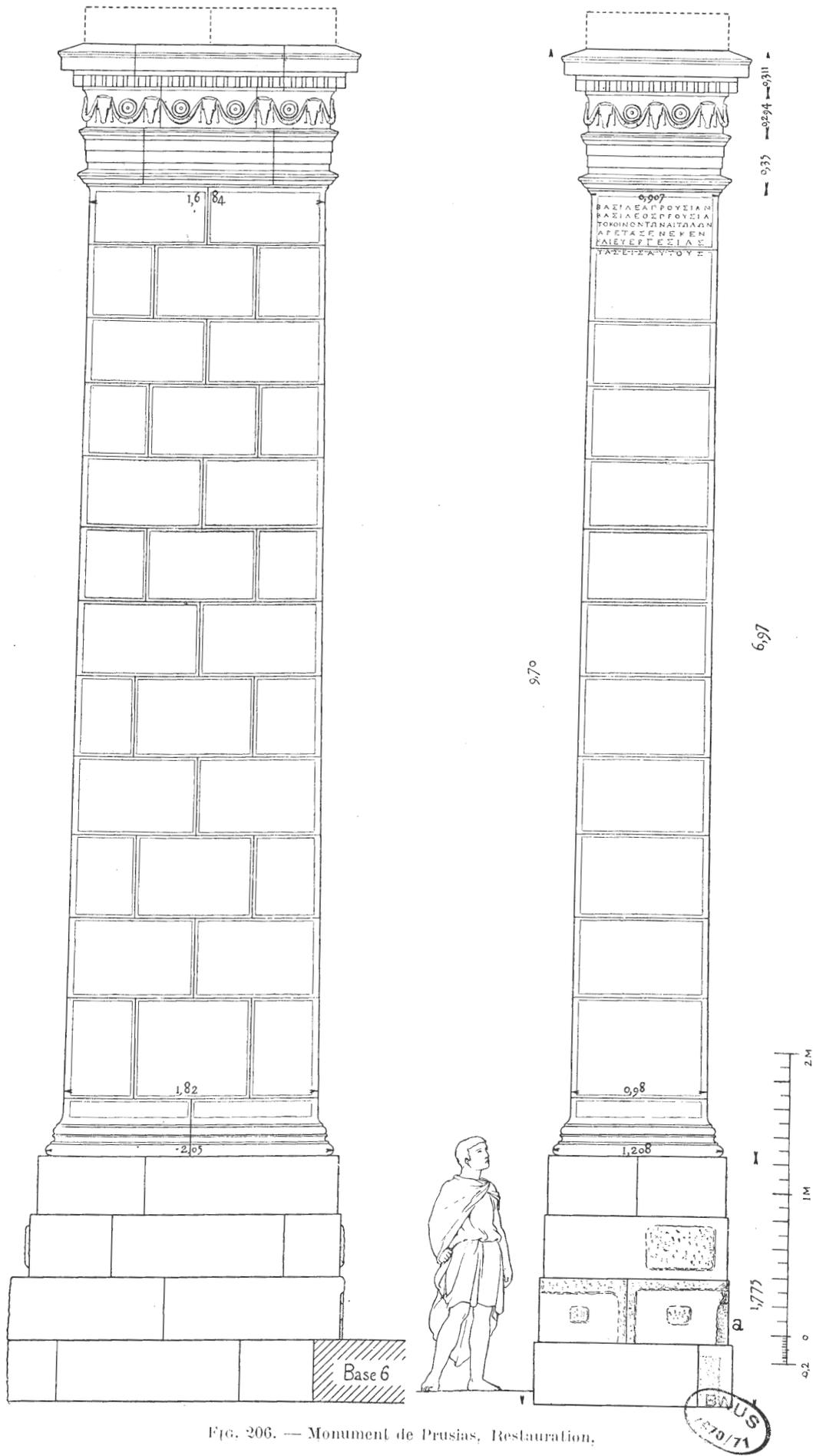


FIG. 206. — Monument de Prusias, Restauration.

Les cavités des tenons que porte cette assise, au lit inférieur, s'ajustent exactement à celles qu'on voit sur la fondation en place ; et, sur celle-ci, les encoches à pinces correspondent à la place des joints dans l'assise inférieure. L'attribution de nos trois assises à cette fondation est donc assurée. Mais on notera une particularité remarquable : la fondation est, en avant, trop courte de 0^m,20 (voir fig. 206, élévation latérale), si bien que le socle nous paraît aujourd'hui être en

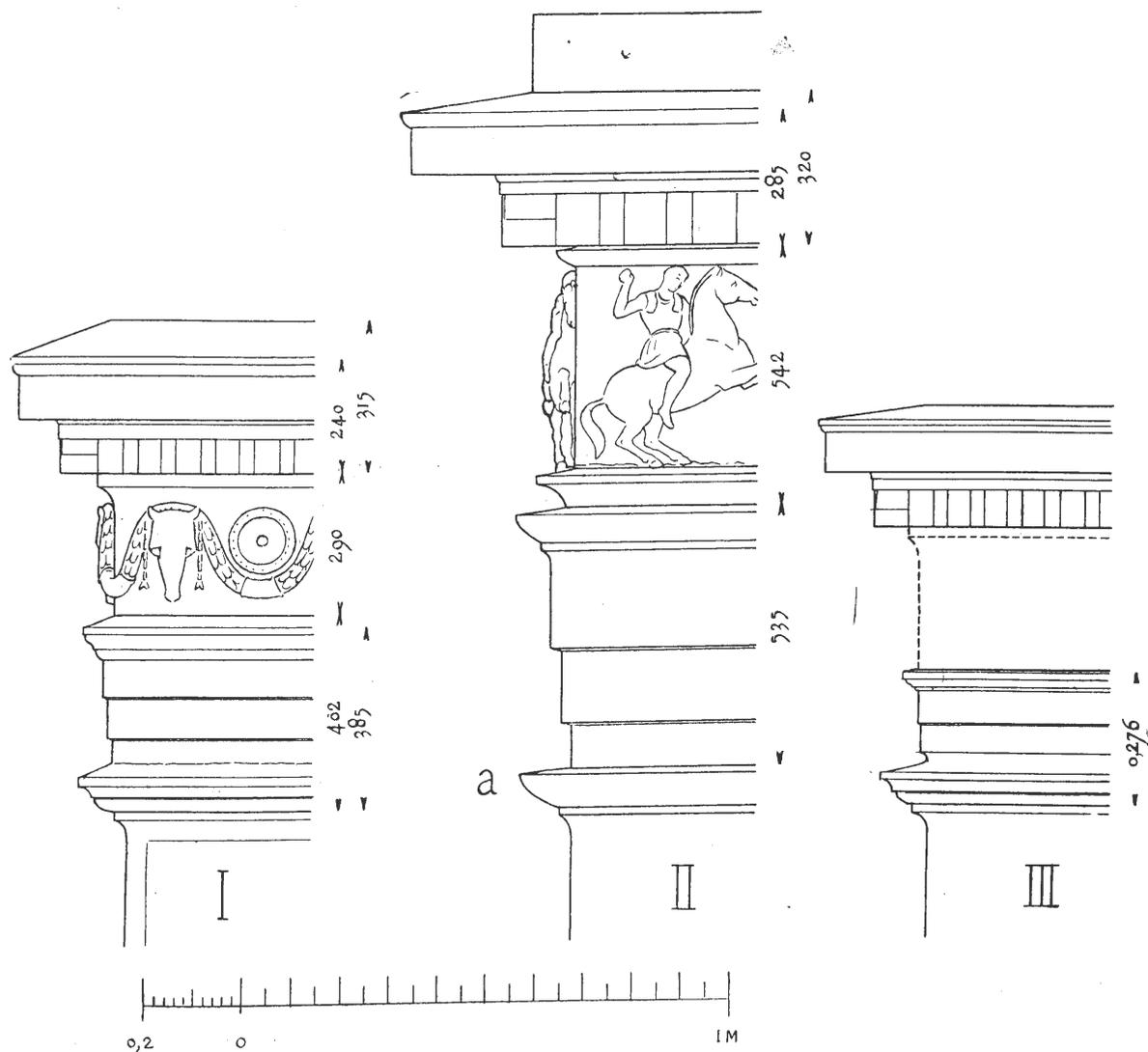


Fig. 207. --- Entablements comparés des piédestaux de Prusias (I), de Paul-Emile (II) et d'un empereur romain ? (III).

porte-à-faux ; en réalité, il reposait, à droite, sur le soubassement d'Aristainéta, et, en avant, sur la base 6 (fig. 195).

Ainsi restitué, ce socle est complet, l'assise supérieure dépasse à peine en largeur (1^m,256) et en longueur (rétablie d'après les traces laissées sur l'assise inférieure, soit 2^m,124), les dimensions du piédestal, à la moulure inférieure (1^m,208 × 2^m,05).

Le fût du pilier¹ avait 6^m,97 de hauteur et présentait un fruit, de même qu'une colonne. Il comprenait de bas en haut, une plinthe décorée d'une moulure, type banal de la scotie entre deux tores, profil emprunté au socle ionique (hauteur 0^m,42), — un rang d'orthostates (hauteur 0^m,72), — dix assises courantes (hauteurs variant de 0^m,467 à 0^m,575), une assise terminale couronnée d'un cavet (hauteur 0^m,46).

C'est sur cette dernière et sur le haut de la suivante qu'a été gravée l'inscription dédicatoire² (inv. 1541+1545) :

Βασιλέα Προυσίαν
 βασιλέος Προυσίας
 τὸ κοινὸν τῶν Λιτωλῶν
 ἀρετᾶς ἕνεκεν
 καὶ εὐεργεσίας
 τᾶς εἰς αὐτούς.

Les blocs sont encadrés d'un listel lisse en saillie légère sur la face piquetée.

De l'entablement, la restauration de M. Replat ne nous fait connaître que la corniche à denticules et la frise, décorée, suivant une formule encore dans toute sa nouveauté³, d'une suite de bucranes et de couronnes réunis par des guirlandes de feuillage (fig. 209). Mais il faut y adjoindre une architrave, élément nécessaire pour compléter cette « colonne », comme disaient les Grecs, ce pilier ionique auquel ne manque ni le fruit, ni la moulure inférieure de socle, ni même les trois degrés d'une « krépis ». Le rapprochement avait été fait, dès le moment des fouilles (ainsi qu'en témoigne notre figure 209) entre la frise à bucranes et un entablement à trois « fasciae » (hauteur 0^m,403) trouvé avec les autres blocs de la base, et qu'il faut, sans doute possible, en raison des concordances de dimensions et de style, rapporter à celle-ci. La figure 207 I, en donne un détail à grande échelle ; on peut voir que les proportions en sont heureuses, si le profil est un peu sec. La couleur devait rehausser les détails.

Ainsi, le monument de Prusias se présente au complet ; c'est le mieux conservé de tous les monuments votifs de Delphes. Grâce à lui, nous pouvons juger de ce que fut ce type de grands piédestaux sur plan rectangulaire, destinés à des statues équestres. On les voit apparaître au moment où disparaît la mode des offrandes à colonnes doubles ; ils marquent une réaction, un retour à la tradition rationnelle du piédestal plein, de masse géométrique ; mais de la mode à laquelle ils succèdent, ils gardent, outre l'usage du décor ionique, le goût des formes très élevées, voire trop grêles, avec leur face antérieure étriquée, leur socle trop haut, insuffisamment assis sur une base mince et raide. Aussi la faveur semble-t-elle en avoir été très passagère ; quelques années après, avec la base de Paul-Émile (voir p. 302), ces monuments pompeux, convenables à la vanité

(1) La plinthe moulurée et l'assise d'orthostates sont actuellement déposées sur la fondation même. J'ai omis de faire démolir cet assemblage pour examiner la place des goujons au lit inférieur de la plinthe moulurée, et M. de La Coste-Messelière n'a pas eu les moyens matériels d'en faire pour moi l'examen. Je ne puis donc, malheureusement, assurer en toute certitude si, entre cette plinthe moulurée et la troisième assise du socle ne s'interposait pas une quatrième assise aujourd'hui disparue.

(2) Reproduite dans Colin, *Delphes III. Epigraphie*, fasc. IV, pl. XI.

(3) L'exemple le plus anciennement connu se trouve à Magnésie du Méandre ; il date de la fin du III^e siècle. (*Magnesia am Maeander*, p. 81, 94.)

des rois hellénistiques, gagnèrent, grâce à des proportions mieux calculées, un aspect de solidité imposante.

Exèdres. — En dehors des fondations 14 et 23 (fig. 195) dont il sera parlé plus loin, il convient de mentionner deux petits monuments qui sont demeurés en place en 17 et 18 (fig. 196, *a b c*) ; ce sont des bancs rectangulaires d'un type très simple : siège bas (hauteur 0^m,370), dossier droit que devait surmonter une plinthe moulurée. L'un d'eux, le mieux conservé (fig. 195, *17* et fig. 196 *a b*), a été remanié et allongé vers la droite¹ presque du double (fig. 208). MM. Bourguet et Martinaud pensent avoir retrouvé une plaque du dossier² dans une pierre dont les dimensions, en largeur et épaisseur, concordent exactement avec les traces et les tenons du banc. Elle porte

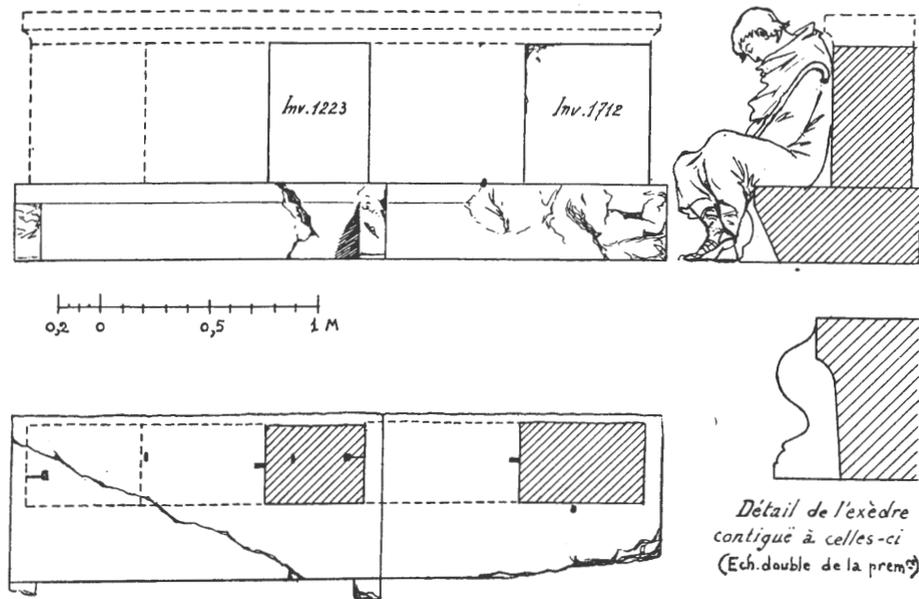


FIG. 208. — Exèdre placée en avant du trépied de Gélon. Restauration.

un décret de proxénie (inv. 1223) en faveur d'un astrologue romain, qui a été mentionné et résumé par M. Bourguet³ ; il date de 29 avant J.-C. (arch. Polémarchos)⁴. De la partie droite de l'exèdre, il reste un bloc de dossier avec inscr. (inv. 1712), daté de 58 avant J.-C. par l'archonte Agésilas, fils de Tarantinos⁵ (?).

Ce sont des exèdres pareilles qu'il faut sans doute restituer sur les fondations rectangulaires voisines (fig. 195, *9 et 10*).

(1) Voir Bourguet, *Rev. Et. Gr.* 1912, p. 20.

(2) La pierre Inv. 1223 aurait été découverte, d'après le registre de l'éphorie, près de l'opisthodomé ; mais il ne faut pas oublier qu'on transportait volontiers en cet endroit, au moment des fouilles, les pierres trouvées près du pronaos. Tel fut le cas, entre autres, pour les pierres de Paul-Emile.

(3) *Ruines de Delphes*, p. 301-302 ; *Syll.*³, 771 (avec corrections de Ad. Wilhelm, *Wien. Anz.*, 1922, p. 20).

(4) Cette plaque porte un décret de proxénie pour deux Pergaméniens, daté de *Νικίας Φιλονίκου, βουλ.* [—, — *τοῦ Λα*] *μένεος* (peu après 29 av. J.-C.).

(5) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1898, p. 555 ; cf. *Syll.*³, 740. Sur la date de l'archonte, voir Colin, *Delphes*, III, *Epigr.* fasc. II, add. p. 293.

Une remarque qui mérite d'arrêter notre attention, c'est que les deux exèdres 17, 18 reposent sur des soubassements qui leur sont étrangers, comme on le voit nettement par la figure 195. Voilà donc deux exemples sûrs, à ajouter à tous les précédents, des remaniements dont fut l'objet, et à une époque relativement ancienne (vers 58 av. J.-C. au plus tard), cette partie du sanctuaire.

Par ce qui précède, on voit que cette région est assurément l'une de celles où se marquent le mieux les vicissitudes du sanctuaire delphique. Des monuments décrits, aucun ne fut, peut-on dire, sans histoire : les trépieds des Deinoménides ont été dépouillés, mutilés ; la grande base porta peut-être une offrande phocidienne ; le monument d'Aristainéta repose sur des fondations qui ne semblent pas lui avoir été destinées ; il en est de même des exèdres ; le piédestal de Prusias traverse un soubassement plus ancien. Tout semble parler ici de la guerre sacrée et des ruines qui en perpétuèrent le souvenir. Aussi, ne devons-nous être qu'à demi surpris de n'avoir pu rapporter aucune pierre à des monuments tels que 14, 15, 16, 19 (fig. 195), qui furent importants, si l'on en juge par leurs dimensions, et qui, eux aussi peut-être, demeurèrent après le iv^e siècle dans l'état où nous les voyons, ou servirent, tant bien que mal, à porter d'autres offrandes.

LES ABORDS DE L'AUTEL ET DU PRONAOS

On sait qu'en dehors de l'encoignure dont il vient d'être question, le terrain de l'esplanade a presque entièrement disparu, à l'exception d'une moitié environ de la place, entre le temple et l'autel. Mais, à en juger par les provenances, on y peut rapporter un certain nombre de monuments qu'il serait oiseux d'énumérer et de décrire, eu égard à leur banalité ou à leur état de mutilation. Nous ferons exception pour certains d'entre eux.

Omphalos. — *L'omphalos* de calcaire qu'on voit maintenant remonté au Musée (fig. 63) a été découvert non loin des trépieds des Deinoménides, à peu près à l'emplacement où le montre encore une photographie prise lors des fouilles (fig. 209). Œuvre d'art fort médiocre, — sans doute de basse époque, — et dont l'intérêt est surtout documentaire, pour le soin naïf qu'a mis le sculpteur à rendre, à sa manière, l'enchevêtrement des réseaux, les nœuds, les rubans, les bourrelets laineux.

Il mesurait 0^m,96 de diamètre au bord inférieur de la partie sculptée et 0^m,955 de hauteur au-dessus du socle (hauteur totale 1^m,23).

Il était encastré dans ce socle, par une cavité circulaire. Quelle en était la forme ? Était-ce une plinthe basse, ou des gradins superposés, comme c'était fréquemment le cas à l'époque romaine ? Nous l'ignorons ; nous devons, du moins, admettre que la fondation en était de plan carré. Deux soubassements, dans le voisinage des trépieds, ont cette forme et concordent pour les dimensions : 14 et 23 (fig. 195). Mais, pour 14 (voir fig. 219), la technique en est si soignée qu'il est difficile d'y replacer une œuvre aussi fruste que cet *omphalos*. La base 23 (voir fig. 218) conviendrait mieux ; mais, pour la technique encore, cette base paraît d'époque plus ancienne.

Il est donc à présumer que le monument provient de la partie détruite de la place.

Plinthe à trous multiples. — La plinthe reproduite dans la figure 210 se compose de deux plaques hautes de 0^m,32, larges de 1^m,091, longues de 0^m,582 et 1^m,218, auxquelles devait s'en ajouter au moins une autre à droite.

Le bord inférieur, en avant et en arrière, est taillé en cavet. Le lit supérieur est parsemé de nombreux trous carrés ; quelques-uns ont gardé leur contenu de plomb, au centre duquel se voit



Fig. 209. — Un coin de la place du pronaos. Vue prise au moment des fouilles.

(Au premier plan, l'omphalos. En arrière, posés sur la fondation même, des fragments de l'architrave et de la frise du monument de Prusias ; et, plus à gauche, un fragment de la corniche. Au fond, à droite, rocher entaillé du monument présumé de Lilaia).

une cavité minuscule, faite pour une tige très mince (4 millimètres au plus). Un personnage était debout parmi ces tiges, fixé à la pierre au moyen des tenons A et B, et regardant vers une des faces latérales, sans doute la face gauche¹ ; il était représenté le pied gauche en avant ; à gauche, on aperçoit deux cavités destinées à assujettir des objets assez grands, l'une (C) de surface carrée, l'autre (D) de plan angulaire².

(1) On remarquera, en effet, que les tenons A et B devaient être placés sous la plante des pieds, le talon posant librement sur la pierre, ainsi que l'indiquent les traits pointillés de la figure 210.

(2) Il me semble probable que ces entailles sont anciennes. Qu'on considère surtout l'implantation des petits trous autour de D ; ils paraissent disposés de manière à border l'entaille.

Pour ne s'en tenir qu'aux indications fournies par cette pierre au premier abord si mystérieuse, voici ce qu'elles permettent de conjecturer¹. Ces tiges minuscules étaient certainement métalliques. Elles ne sont pas groupées de façon absolument régulières. D'autre part, l'attitude

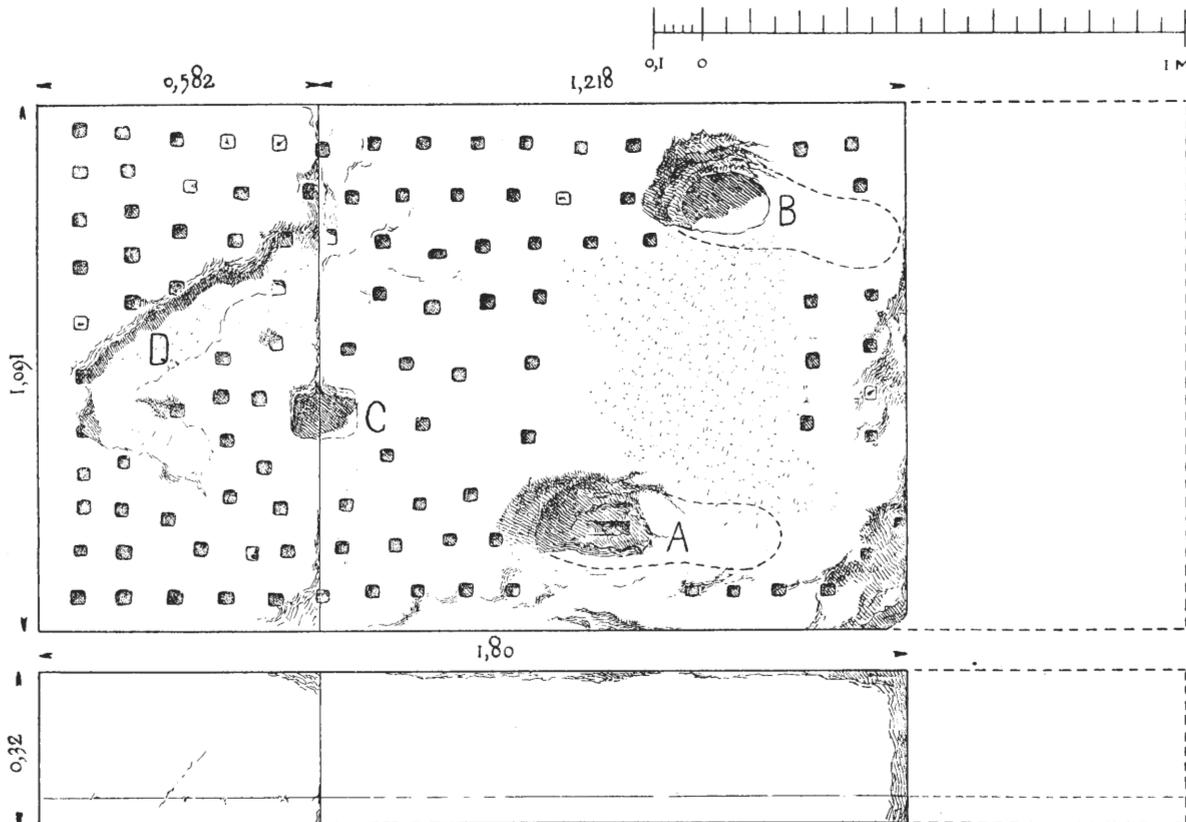


FIG. 210. — Plinthe à trous multiples.

du personnage n'était pas celle de la marche : les pieds, qui semblent cependant avoir porté également sur le sol, sont trop écartés. A cette double particularité je ne vois qu'une explication acceptable : parmi des épis, un moissonneur est au travail ; il est campé fermement, parce qu'il se penche. Dès lors, on peut deviner ce que signifient les entailles D et C, lesquelles semblent anciennes (p. 267, n. 2) ; M. Heberdey a reconnu dans la première la forme d'une faucille. On pourra donc préciser l'explication ainsi : de la main droite le moissonneur tenait son outil au ras du sol, et de l'autre main, à ce que je pense, rassemblait, en C, une touffe d'épis prête à être tranchée.

(1) Dans un article déjà ancien, qui m'avait échappé, et que je connais grâce à M. Bourguet (*Journ. intern. arch. numism.*, X, 1907, p. 287 sqq. et note additionnelle, p. 367), M. Karo avait déjà étudié cette base. Après avoir cru y reconnaître la base portant les « broches » consacrées par Rhodopis (Cf. Hérodote II, 135 ; Plutarque, *de Pyth. orac.*, 14, etc.), il a rejeté cette opinion, et à juste titre (car les scellements seraient bien petits pour des broches *βουπύροι*, suivant l'expression d'Hérodote), pour proposer l'explication même à laquelle j'ai pensé après lui, d'une façon tout à fait indépendante. Cette concordance n'est pas sans intérêt. M. Karo, dans sa note additionnelle, signale que M. Heberdey a reconnu, dans la cavité de plan angulaire D, l'empreinte d'une faucille ; j'ai fait mienne cette ingénieuse supposition, qui m'a amené à me rendre mieux compte de l'attitude de la statue.

Plutarque¹, se promenant avec ses amis dans le sanctuaire, après avoir dépassé l'*οἶκος* des Acanthiens et de Brasidas², après avoir mentionné la statue d'or de Phryné, qu'il regarde d'en bas, c'est-à-dire de la voie sacrée, et les « rois dorés », ses voisins, avant de contourner le temple par la façade Sud, marque un temps d'arrêt. Il est donc, apparemment, non loin de l'autel. Or, c'est là qu'il nous parle d'offrandes faites par les Myrinéens et les Apolloniates : « ἐγὼ δὲ καὶ Μυριναίους ἐπαινώ καὶ Ἀπολλωνιάτας θέρη χρυσᾶ δεῦρο πέμψαντας »³. Je me demande si nous n'avons pas ici les restes, sinon d'un des monuments dont parle Plutarque, du moins de quelque monument analogue.

Pour la date, je me demande si une « dime » de cette sorte convient seulement à l'époque archaïque, et si certains détails du monument, — simplicité de la dalle, cavet au bord inférieur, pied gauche de la statue porté en avant, — décèlent bien l'archaïsme. Je ne pense pas qu'il soit possible d'indiquer une époque approximative.

Aucune des fondations au Nord de la place n'offre de dimensions convenables ; bien que les pierres aient été découvertes tout auprès des trépieds des Deinoménides, il y a lieu de se demander si elles ne proviendraient pas plutôt de la place même du pronaos.

Bases à une colonne ionique. — Deux plinthes en calcaire gris (fig. 213 et 214), toutes pareilles, et qui ne diffèrent que par la hauteur (0^m,384, 0^m,472) ont été retrouvées devant le pronaos. Elles sont de forme carrée (l'une des deux (fig. 213), cassée sur une face, doit vraisemblablement être restituée sur le modèle de l'autre) ; le bord inférieur, aux quatre côtés, porte, comme les marches du temple⁴, un refoulement qui s'amortit en une moulure, à droite et à gauche. Sur le lit supérieur, un trait circulaire marque la place d'un socle rond, base d'une colonne ionique. Ce socle mesure 1^m,10 de diamètre ; si l'on songe que les colonnes du piédestal d'Aristainéta mesurent à peine plus à leur base (1^m,24), on voit que nous avons affaire ici à deux monuments non moins remarquables par leurs dimensions que par leur aspect.

L'un de ces socles (fig. 213) porte inscrit sur une face un décret de proxénie (Inv. 1178)⁵ pour un habitant de Phères, daté de 132 environ avant J.-C. (arch. Hagion, fils d'Echephylos).

L'autre (fig. 214) a conservé les restes d'une dédicace pour une des sœurs de Caligula (inv. 1512)⁶ :

[Ἡ πόλις τῶν Δελφῶν?...]
 ... οἶαν Γαίου Καίσαρος Ἀύγου-
 στῆτος Σεβαστοῦ ἀδελφὴν
 Ἀπολλωνίου Πυθίου.

(1) *De Pyth. orac.*, 16.

(2) *Ibid.*, 14. C'est à tort, sans doute, qu'on a identifié cet *οἶκος*, avec le « trésor » à l'Est des trépieds des Deinoménides.

(3) Une offrande analogue figurait dans les ex-voto du Parthénon : IG I², 276, l. 9 : *λείον περίχρυσον, στάχνης ΔΙΙ*.

(4) On sait que cette particularité se rencontre fréquemment dans les monuments votifs de Delphes. J'en citerai pour exemples, le piédestal du char des Rhodiens (Bouguet, *Ruin. Delph.*, p. 163, fig. 53) et, dans la seule région du temple, les débris, malheureusement très mutilés, de quatre monuments.

(5) *Klio*, XV, p. 25, n° 47 ; avec corrections de Ad. Wilhelm, *Wien. Anz.*, 1922, p. 11 (la date serait 134),

(6) Bouguet, *De rebus delphicis*, p. 64. Avant *οἶαν* j'ai cru distinguer N ou Y. Cette terminaison ne s'accorde avec aucun des noms des sœurs de Caligula (Agrippine, Drusilla, Julia Livilla). Y aurait-il là le nom de quelque divinité (*Ὁμόνοια* ?) accolé à celui de la princesse ? (Cf. par ex., pour Drusilla, *Syll.*³, 798, 12 : *τῆς θεᾶς νέας Ἀφροδίτης Δρουσίλλης*). Republié *Klio*, XVII, p. 167, n. 153 ; la lecture *θεαν* me semble impossible.

On doit admettre *a priori* que ces socles, comme le stylobate du monument d'Aristainéta, reposaient sur un soubassement en gradin. De fait, j'ai pu retrouver, pour la base d'époque romaine, une dalle appartenant à l'assise placée au-dessous de la dalle inscrite. Cette dalle présente des traces qui coïncident avec les bords de la première et, de plus, elle porte en *a* (fig. 213) un trou de goujon long et mince qui s'adapte exactement à un autre trou creusé sous celle-ci. Il est à croire que cette assise n'était pas la seule, et que le soubassement en comprenait pour le moins deux, en plus du stylobate (fig. 213).

Pour l'élévation, M. Replat, — qui très obligeamment m'autorise à anticiper ici sur l'étude

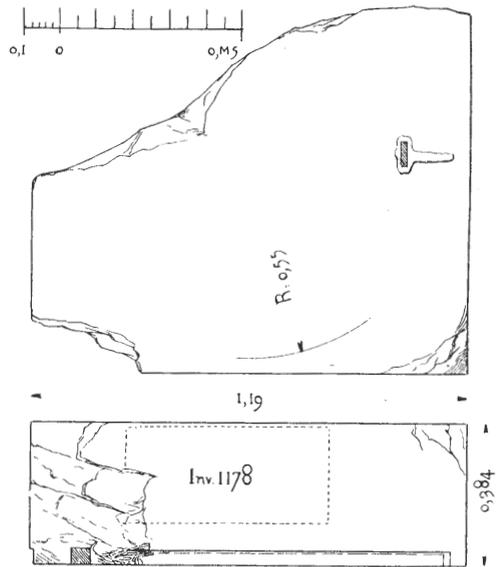


FIG. 211. — Base à colonne unique portant un décret pour un habitant de Phères.

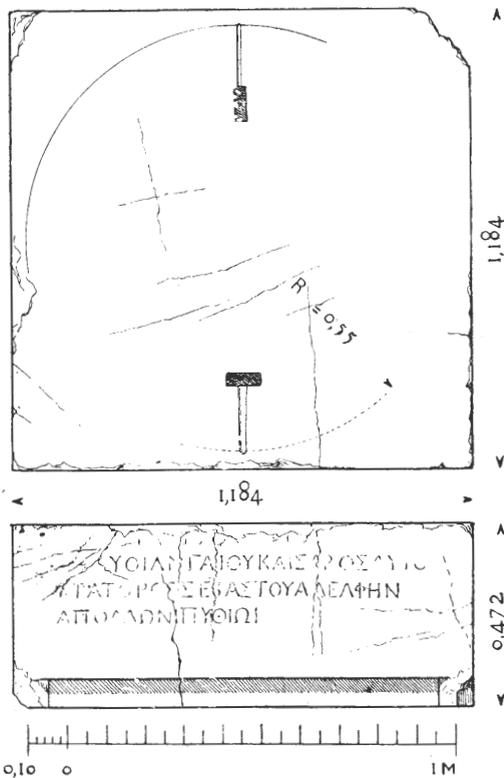


FIG. 212. — Base à colonne unique portant une dédicace pour une sœur de Caligula.

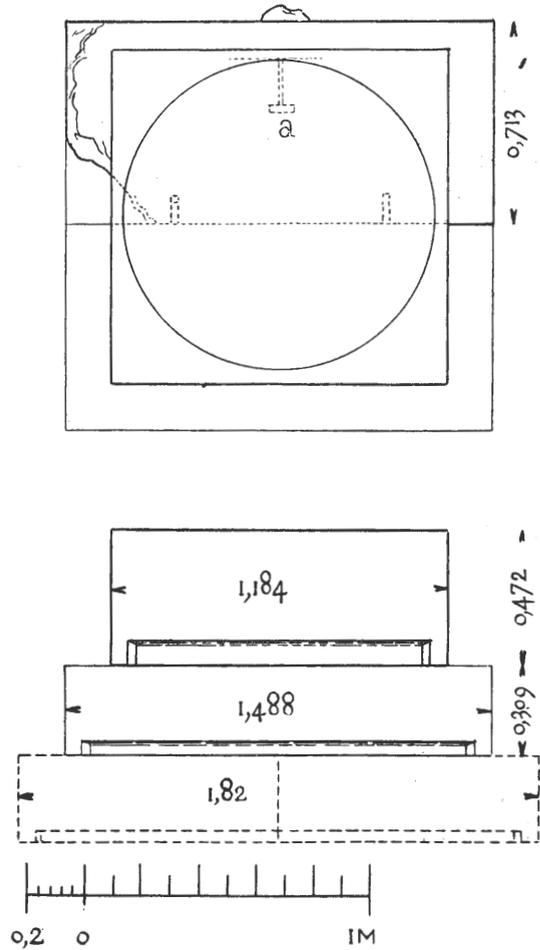


FIG. 213. — Reconstruction, en plan et élévation, du socle d'un monument à colonne unique. (Les pointillés du plan donnent les détails de la face supérieure d'une plaque de la deuxième assise).

qu'il prépare des monuments de ce type¹, — croit en avoir identifié des débris, malheureusement peu nombreux, mais des plus caractéristiques. Ils gisent actuellement à quelques mètres au Sud-Est des trépieds de Gélon, mais ils se trouvaient primitivement entre l'autel et le temple. Ils consistent² en trois morceaux d'une corniche en marbre blanc et deux d'une architrave ionique avec denticules, du même marbre. Les deux morceaux d'architrave, qui s'ajustent (fig. 214 A), donnent un seul côté complet (0^m,854) ; mais on peut inférer que le plan primitif en était carré, du fait que deux traits incisés au lit supérieur (fig. 214 a, b)³ et se coupant à angle droit

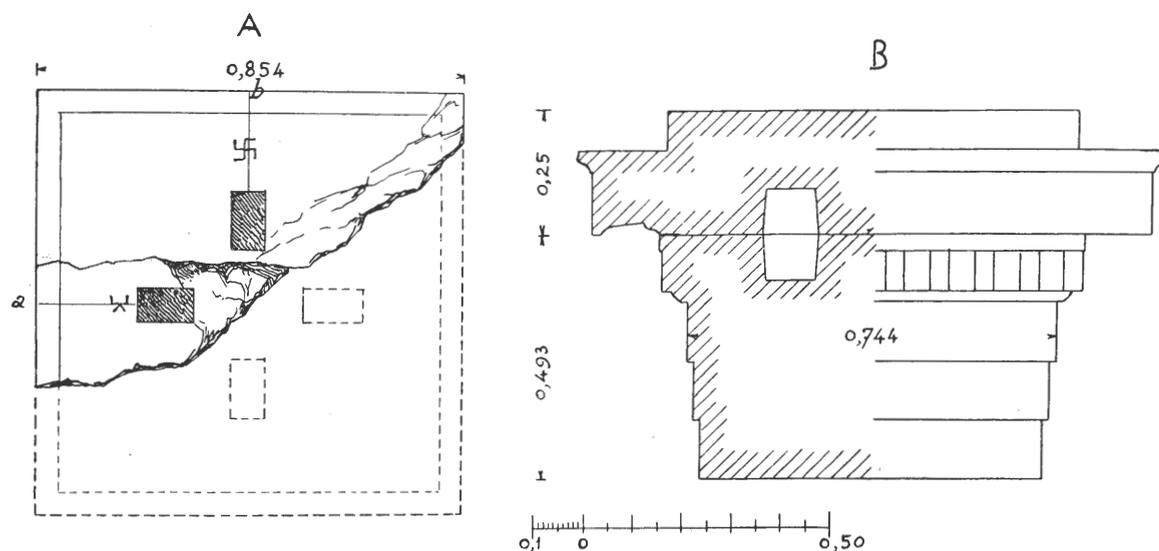


FIG. 214. — Lit supérieur de l'architrave d'un monument à colonne unique (A). — Entablement de ce monument (B).

semblent bien avoir eu pour but de déterminer le centre de la plaque et de fixer la place des goujons. La corniche s'adapte exactement à l'architrave, et nous donne ainsi un entablement complet (fig. 214 B).

Il y a tout lieu de croire que cet entablement reposait sur une colonne (à chapiteau ionique ou corinthien), et l'ensemble, sur un socle analogue à ceux que nous venons de décrire. Devons-nous aller jusqu'à le rapporter à l'un des deux ? Rien ne l'indique ; même si l'on pouvait établir, entre cet entablement et l'un des socles, une concordance de dates, — et la chose me paraît difficile à prouver, — il resterait encore ceci que, selon toute évidence, il y eut d'autres monuments semblables dans le sanctuaire, et sur la place même du pronaos ; car il est probable que chacune des trois sœurs de Caligula eut son monument à Delphes, puisque toutes les trois étaient également chères à l'empereur⁴.

(1) L'existence de ces monuments a été signalée par M. Bourguet, *Rev. Et. Gr.*, 1912, p. 21, qui relate brièvement la découverte de M. Replat.

(2) C'est encore à M. de La Coste-Messelière que je suis redevable de croquis et de renseignements concernant ces pierres.

(3) M. de La Coste-Messelière me signale que les deux marques si singulières qui se voient sur cette architrave (fig. 214 A) n'ont pas leurs correspondantes au lit d'attente de la corniche ; mais l'on voit par la coupe B (fig. 214) que les deux blocs étaient certainement fixés l'un à l'autre.

(4) Cf. Suétone, *C. Caligula*, 15 et 24.

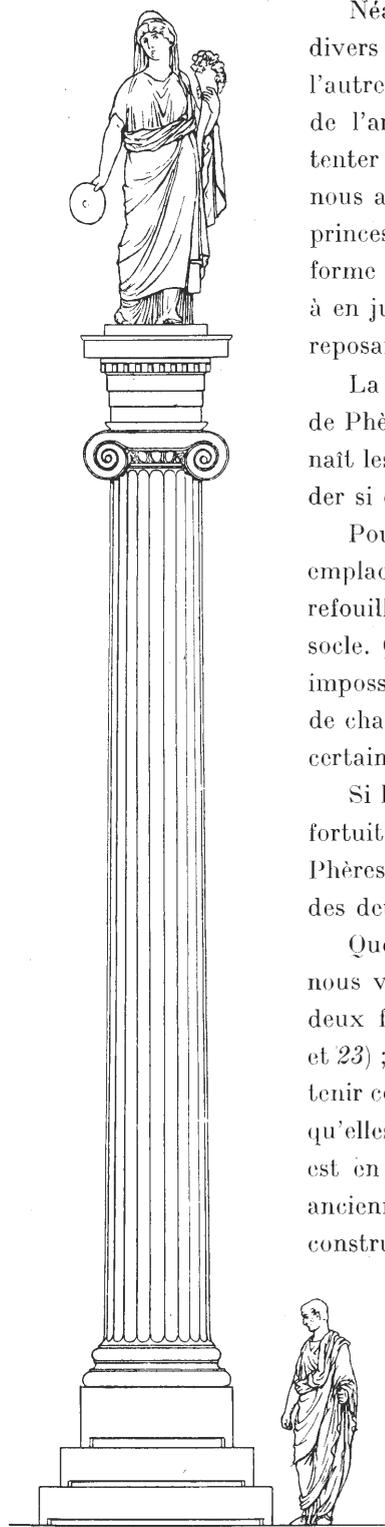


FIG. 215. — Aspect présumé d'un monument à colonne unique.

Néanmoins, en raison de la similitude des proportions entre ces divers éléments (diamètre de la colonne au socle, 1^m,10 sur l'une et l'autre plinthes, — diamètre sous le chapiteau, d'après le côté inférieur de l'architrave conservée, 0^m,70 environ), il n'était pas interdit de tenter une restauration d'un monument de ce type. C'est ce que nous avons fait dans la fig. 215, où nous avons utilisé la base de la princesse romaine. La statue devait être debout, comme l'indique la forme carrée du piédestal, et beaucoup plus grande que de nature, à en juger par les dimensions (0^m,82 de côté) de la plinthe où elle reposait¹.

La découverte, non loin de la base portant le décret pour l'habitant de Phères, d'une inscription sur calcaire gris (Inv. 4555)² où l'on reconnaît les restes du mot Φ[ε]ρ[α]ι[ο] (fig. 216), nous engage à nous demander si ce fragment appartenait au même monument que la base.

Pour une offrande de ce type, l'architrave et le socle sont les seuls emplacements propres à une dédicace. Or, le bloc 4555 ne porte pas de refouillement au bord inférieur ; il ne provient donc pas d'une assise du socle. Quant à le restituer dans l'architrave, la chose est également impossible : la simple formule Φεραϊοι Ἀπόλλωνι, non compris les marges de chaque côté, donnerait une longueur minima de deux mètres, chiffre certainement beaucoup trop fort.

Si les circonstances de trouvaille ne donnent pas un rapprochement fortuit, il en faut retenir seulement ceci : un monument consacré par Phères s'élevait dans la région du pronaos, à proximité d'une au moins des deux bases retrouvées.

Quel était l'emplacement probable de ces offrandes monostyles dont nous venons de connaître les restes ? Dans le voisinage des trépieds, deux fondations carrées ont des dimensions suffisantes (fig. 195, 14 et 23) ; ni l'une ni l'autre ne semblent avoir été remployées ; on doit donc tenir compte, pour y restituer un monument, de toutes les particularités qu'elles présentent, longueur, largeur, traces, scellements. L'une (fig. 217) est en avant du trépied de Gélon et en arrière d'une exèdre ; trop ancienne pour le piédestal de la Romaine, — car elle est antérieure à la construction de l'exèdre qui était déjà en place en 58 avant J.-C. (voir p. 265), — elle ne convient pas davantage au piédestal de l'habitant de Phères : on ne trouve pas dans ce monument

(1) Nous avons restitué la statue d'après celle de Livie à Holkham Hill (Fr. Poulsen, *Greek and Roman portraits in English country house*, pl. 28) et avec les attributs de la déesse Fortuna : on sait que sur des monnaies de Caligula, les trois sœurs de l'empereur, divinisées, croit-on, en Concordia, Fortuna et Securitas, sont pourvues chacune d'une cornucopia (Cohen, *Monnaies de l'Empire Romain* 1^{re} éd., pl. IX, 13, p. 148).

(2) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 1270, n. 18.

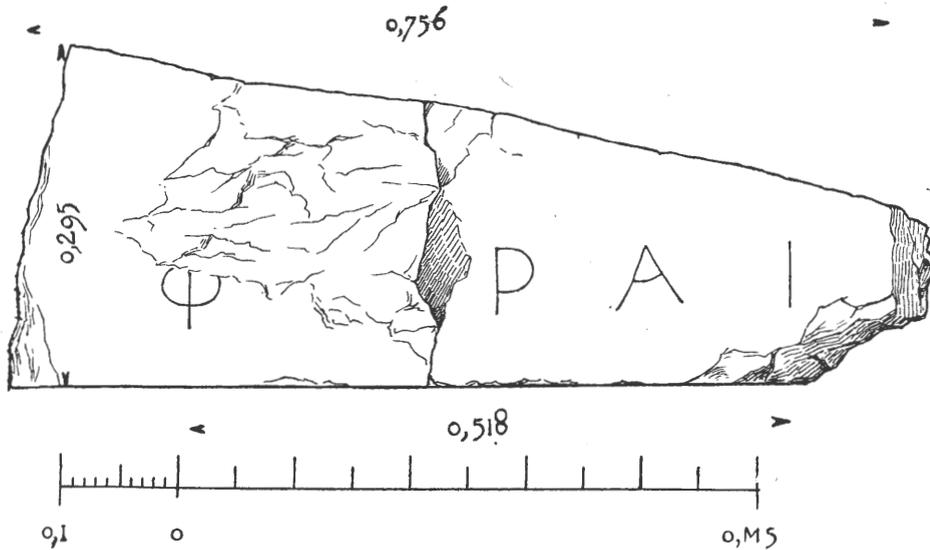


FIG. 216. - Fragment d'inscription (Inv. 4555).

les tenons de forme si particulière, des capsules de bronze dans des cavités en losange¹, qu'on voit sur la fondation. L'autre (fig. 218) est posée sur la plinthe des trépieds, au Nord. La dernière assise conservée faisait déjà partie de l'élevation ; elle était à quatre blocs ; mais la

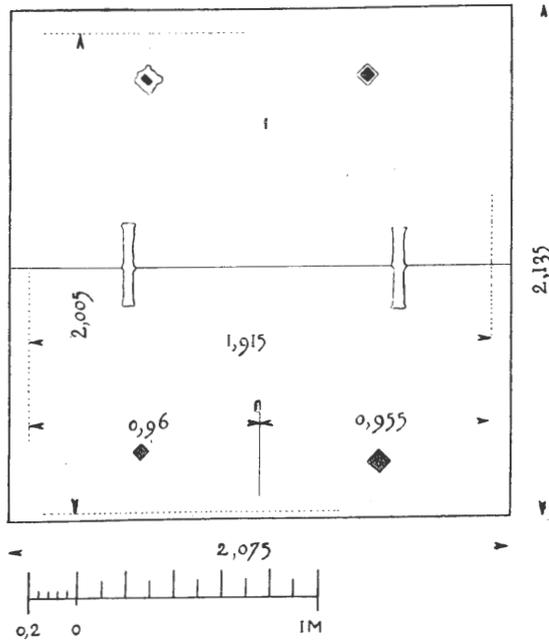


FIG. 217. - Fondation en avant du trépied de Gélon (= fig. 195, 14).

place des tenons indique que l'assise suivante en comprenait neuf (les joints ont été indiqués en pointillé, sur la figure, d'après la position des tenons) ; ainsi, les rangées étaient alternativement de quatre et de neuf blocs. Or, dans nos deux monuments, chaque assise, au-dessous de la plinthe portant la colonne, était régulièrement formée de deux plaques seulement. Cette fondation ne doit donc pas plus que l'autre entrer ici en ligne de compte.

Une seule hypothèse reste dès lors permise, c'est que les bases à une colonne s'élevaient dans la partie Sud de la place. Un détail donné par l'inscription (Inv. 1178) apporte plus de précision. Outre les avantages ordinaires de la proxénie, il est accordé à l'habitant de Phères, un privilège exceptionnel, l'érection d'une statue (l. 9 sqq) :

(1) Ce type de scellement est des plus rares ; je ne l'ai trouvé que sur deux autres blocs, trop longs du reste, pour pouvoir être restitués sur cette fondation.

καὶ στασαι ἐν τῷ ἐξῆς τῷ Ἄ[π]όλλωνο[ς] τοῦ ἐν Δελφοῖς π[ρὸς τῆ] εἰκόνι[?] τοῦ ἀδελφοῦ Διοκλέα ἐπὶ τοῦ κίονος τοῦ παρὰ τὸ[ν] γαδόν..... παρὰ τὸ[ν]..... ἱριον¹ τὸ χρύσειον

Quelles que soient les restitutions adoptées pour ce texte mutilé², il en ressort que la statue du proxène sera érigée près de celle de son frère « en bordure du temple ». Il est à présumer que le piédestal sur lequel se lit ce décret est celui-là même où se dressait sa statue.

Si l'on se rappelle que le fragment Φεραιῶν a été découvert dans la même région que les deux socles à colonnes et s'il est permis, d'autre part, de conjecturer, d'après la hauteur (0^m,06) et l'espacement des lettres, qu'il provient d'un monument important³, n'est-on pas en droit d'admettre que, non loin du lieu de la trouvaille, à l'angle Sud-Est du temple, et « en bordure » de celui-ci, s'élevait une offrande de la cité de Phères, auprès de laquelle, selon l'usage, étaient venues se placer celles des particuliers. C'est dans la même région que nous restituions le piédestal de la Romaine.

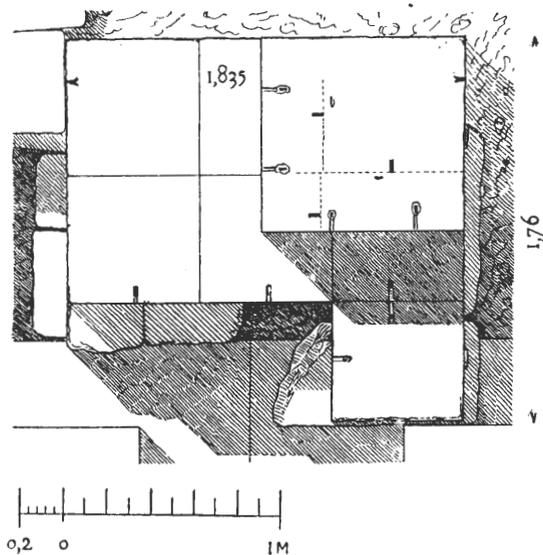


FIG. 218. -- Fondation en arrière des trépieds des Déinoménides (= fig. 195, 23).

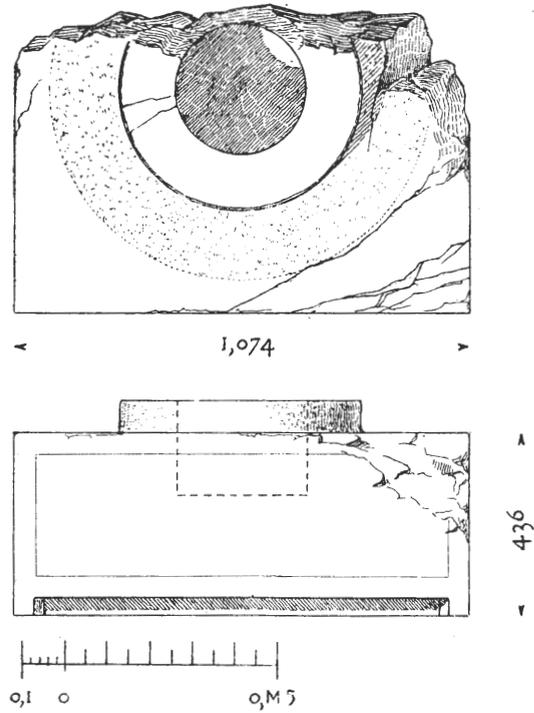


FIG. 219. -- Socle pour une colonne ?

Un socle en calcaire gris sombre, qui provient sans doute de la région du pronaos⁴ (fig. 219), doit être rapproché de ces deux bases : il est de dimensions approchantes et, sur les trois faces conservées, présente le même refoulement à l'arête inférieure. Mais il offre une particularité curieuse : un évidement cylindrique, qu'entoure un rebord, est pratiqué sur la face supérieure ;

- (1) **IPION, HPION, IIPION** ; en tout cas la haste qui précède le P est droite.
- (2) M. de La Coste-Messelière a bien voulu revoir et rectifier ces lectures.
- (3) Peut-être était-ce un de ces monuments archaïques dont les dédicaces ont été gravées à nouveau vers le III^e siècle.
- (4) Il se trouve actuellement près de la maison de l'Ecole, parmi des débris provenant de la place du pronaos.

et, tout autour, concentriquement, court une bande finement piquetée. L'objet que portait le socle, au lieu d'être scellé suivant le mode ordinaire, y était encastré au moyen d'un tenon ajusté dans la cavité, et sans doute consolidé à l'aide d'un épatement qui reposait sur la couronne piquetée. Cet objet semble donc avoir été de métal, plutôt que de pierre, et l'on pense moins à une colonne du type connu, qu'à quelque offrande d'espèce plus anormale¹.

Le monument d'Eumène II. — Des deux statues équestres en bronze doré, consacrées à Eumène II, l'une par les Etoliens, l'autre par les Amphictions, la première seule se dressait dans

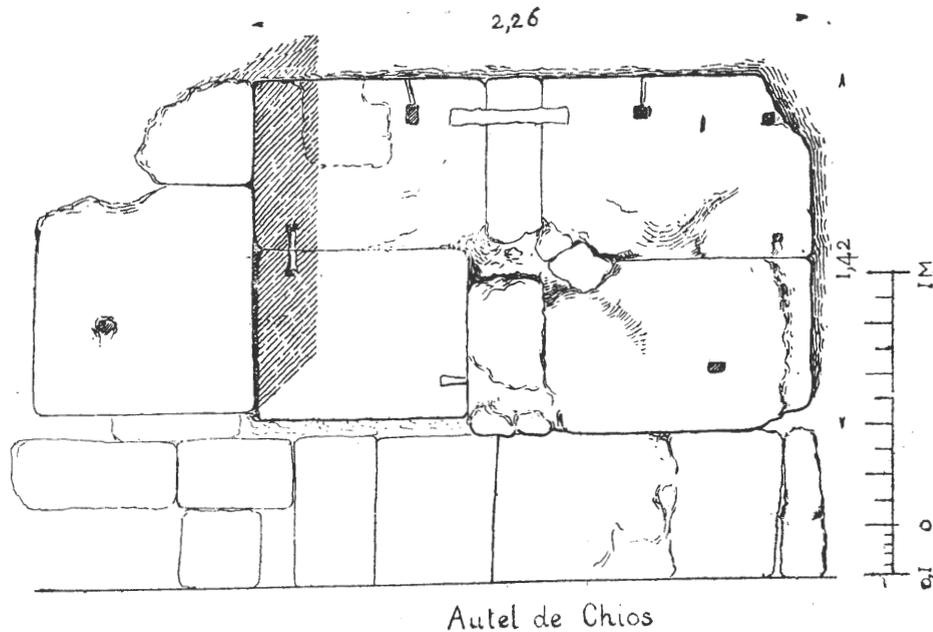


FIG. 220. — Fondations du monument consacré par les Etoliens à Eumène II.

le voisinage du temple². Dans le décret instituant les *Eumeneia*, gravé sur une des pierres du piédestal (Inv. 3680 et 900), on lit, en effet : ἀναγράψαι [δὲ τὰ ἐψηφισμένα ἐν τῶν βᾶσιν τῶν ὑπαρχουσῶν τοῦ βασιλέως παρὰ τὸν βωμὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τ[οῦς ἐνάργ]χους βουλευτᾶς³.

De fait, « le long de l'autel », au Nord, on voit encore des fondations rectangulaires (pl. II et fig. 220) dont les dimensions (1^m,42 × 2^m,26) conviennent parfaitement à cette offrande, ainsi que nous l'allons voir ; l'identification proposée par M. Bourguet⁴ peut être considérée comme sûre.

(1) En tout cas, on ne saurait penser au palmier de bronze offert par les Athéniens après la victoire de l'Eury-médon (Pausanias, X, 15, 4) ; notre base est sensiblement plus récente.

(2) Pour l'autre, on peut penser, avec M. Bourguet (*Rev. Et. Gr.*, 1912, p. 20) qu'elle s'élevait dans la région au Nord du char des Rhodiens, d'où proviennent la plupart des fragments.

(3) Homolle, *Bull. Corr. Hell.* XX, 1896, p. 631 ; Bourguet, *Rev. Et. Gr.* 1912, p. 18 ; *Syll.*³, 671.

(4) *Ibid.*, p. 18.

On a conservé le bloc de faite portant la dédicace (inv. 1566)¹ :

Βασιλέα Εὐμένη
 βασιλέως Ἀττάλου
 τῶ κοινῶν τῶν Αἰτωλῶν
 ἀρετᾶς ἔνεκεν καὶ εὐεργε-
 σίας τᾶς ποσὶ τῶ ἔθνος.

Ce bloc, ainsi que ceux des *Eumeneia*, est piqueté très finement et encadré d'un listel lisse que limite un trait gravé (largeur au bord des joints 0^m,022, le long des arêtes 0^m,044). Cette particularité permet de réunir en toute certitude les pierres qui composaient le monument. Quant à la place respective des pierres dans les assises, elle peut être rétablie, de façon satisfaisante, grâce au fruit des arêtes : sur la face étroite, le bloc terminal avec dédicace mesure au bas 0^m,911, le bloc inférieur, au bas, 0^m,964. On reconstitue, de la sorte, un fût de douze assises (y compris un rang d'orthostates) qui rappelle tout à fait, pour le mode de répartition des pierres, le monument de Prusias. La figure 221, qui en présente une restauration, donne lieu à quelques remarques : sur l'une des larges faces (à droite dans la figure), les emplacements respectifs des cinq assises supérieures et des blocs dans chaque assise sont attestés par l'ajustement des scellements et goujons ; sur la face étroite représentée dans la figure, les blocs Inv. 900, 901 et 3277 sont également en place, ainsi que le montrent les largeurs croissantes ; entre les assises Inv. 901 et Inv. 900 doivent probablement s'intercaler les débris regroupés par M. Bourguet (inv. 3816+3896, etc.) dont les lettres sont de dimensions intermédiaires entre celles de Inv. 901, 4032 d'une part, et Inv. 3678 d'autre part.

Le fût² se complétait, au bas, d'une plinthe moulurée, dont je n'ai pu identifier le moindre débris, mais dont l'existence est attestée par l'analogie avec les monuments de ce genre et avec celui de Prusias en particulier.

Pour ce qui est de l'entablement, qui devait comprendre une architrave ionique, une frise, une corniche à denticules, il a particulièrement souffert. Je n'ai retrouvé que des éléments de la corniche ; la frise et l'architrave ont disparu.

Le fût s'élevait sans doute sur un socle analogue à celui de Prusias, à en juger par le fait que, sur l'une des faces étroites d'orthostates (Inv. 3277)³, les lettres des inscriptions mesurent : premier texte, 12 à 15 $\frac{m}{m}$; deuxième texte, 20 à 22 $\frac{m}{m}$; ces textes devaient donc être lus d'assez loin. Je suppose que cette face regardait vers l'Est, c'est-à-dire vers un point où la Voie Sacrée présente une déclivité très accusée. La face gauche porte le décret étolien en faveur d'Eumène⁴, dont les

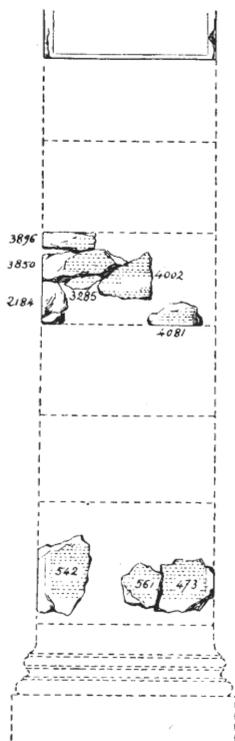


FIG. 221 bis. — Deuxième face étroite du monument d'Eumène II.

(1) *Syll.*³, 629.

(2) Je dois beaucoup pour cette restitution, aux indications de M. Bourguet, qui m'a, en particulier, signalé l'existence et envoyé le dessin des blocs Inv. 473, 542 et 3816+3896, etc. A. Martinaud avait fait du fût une restauration dont je dois signaler la concordance presque entière avec celle-ci.

(3) Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 39.

(4) Haussoullier, *Bull. Corr. Hell.* V, 1881, p. 372 ; *Syll.*³, 629. On lit l. 12 : καὶ στεφανῶσαι ἕκαστον αὐτῶν (sc. le roi, ses frères et sa mère) εἰκόνη χρυσεῖαι, τῶ μὲν βασιλέα ἐφ' ἵππου...

On trouvera représentés ci-contre, fig. 221 bis, les débris de la deuxième face étroite du monument.

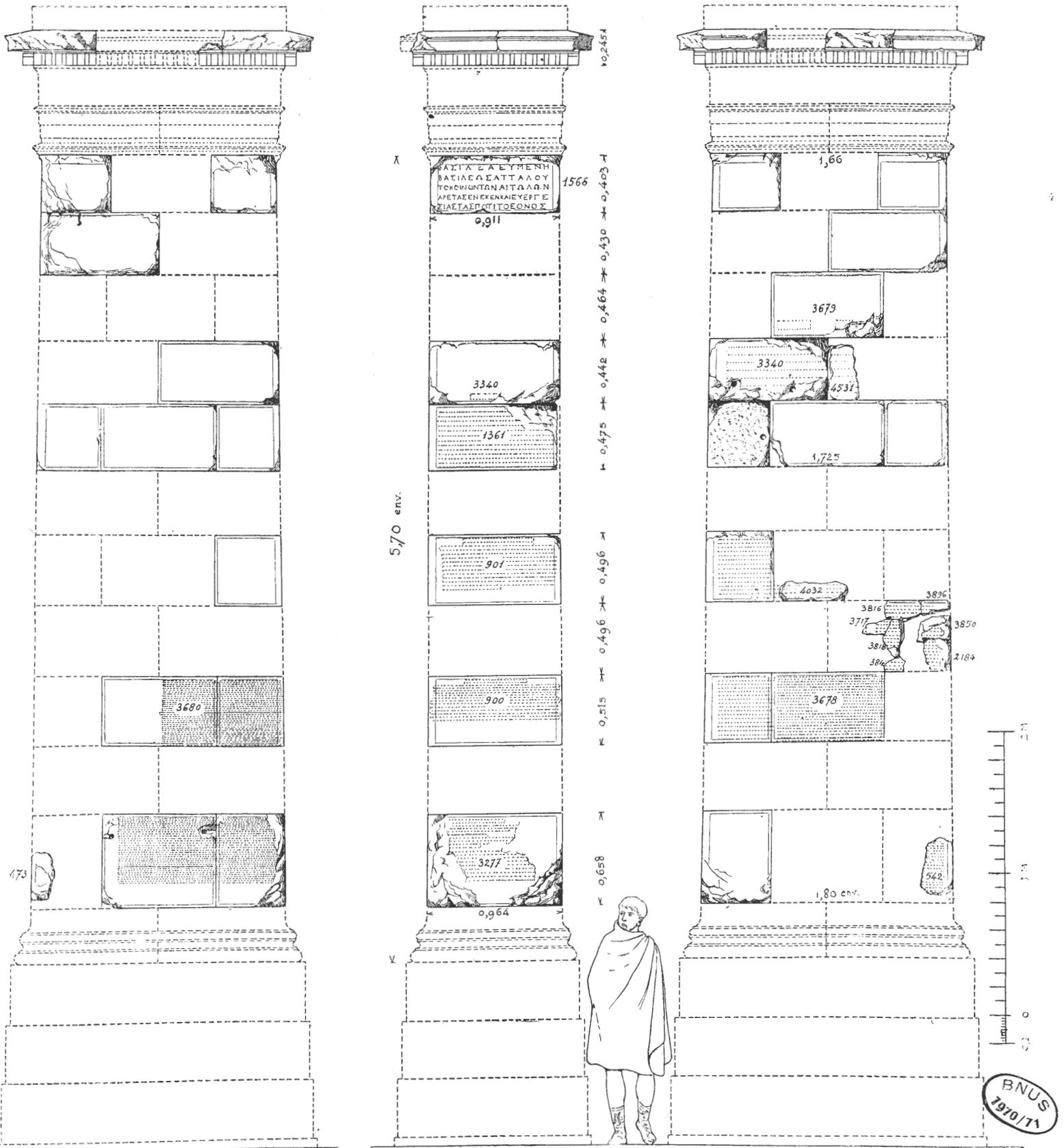


FIG. 221. — Monument consacré par les Etoliens à Eumène II. Essai de restauration.

BNUS
1970/1

caractères ne mesurent que 6 à 7^m/_m ; c'est que ce décret et celui des Eumeneia, également en petits caractères, pouvaient être lus de la plate-forme de l'autel. J'ai vainement recherché des blocs qui auraient pu provenir du socle.

Quant à l'orientation du pilier, je crois probable que la dédicace regardait vers la Voie Sacrée ; mais on voit, par la fig. 221, que les solutions de continuité dans les assises conservées nous interdisent de rien affirmer à ce sujet.

Le monument d'Eumène est tout pareil à celui de Prusias (comparer les fig. 206 et 221) ; l'aspect d'ensemble est le même, et la ressemblance s'accuse encore dans les mesures (par ex.,

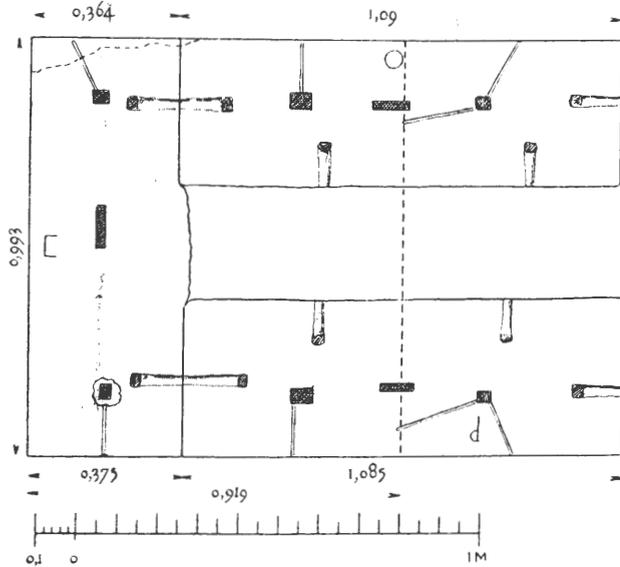


FIG. 222. — Assemblage des trois blocs marqués O, II, P, du monument d'un empereur romain (?).
(En pointillé sont indiqués les contours du bloc T qui reposait sur cette assise).

l'assise de couronnement sous le cavet mesure : Prusias 0^m,907 × 1^m,685, Eumène, 0^m,905 × 1^m,68 ; le bas des orthostates : Pr., 0^m,985 × 1^m,82 ; Eum., 0^m,964 × 1^m,80 environ ; la fondation : Pr., 1^m,40 × 2^m,20 ; Eum., 1^m,42 × 2^m,26) et même dans les détails décoratifs (cadres lisses des pierres, cavet de l'assise de faite). La seule différence réside dans les dimensions en hauteur (fût : Pr., 6^m,97, Eum., 5^m,70 environ). Il est évident que ce n'est pas le fait du hasard ; encore moins d'un « progrès » de la mode, puisque le monument d'Eumène date de 182, et celui de Prusias de deux ou trois ans plus tard. Il est même à croire que l'un et l'autre sortent d'un même chantier et sont dus au même architecte. Nous avons là, parmi tant

d'autres, une preuve des rivalités de prestige dont le sanctuaire delphique était la scène et où l'émulation pieuse ne comptait pour rien.

Monument pour un empereur romain ? — L'identité de ce monument reste très douteuse. Parmi les décrets de proxénie qui y sont gravés, les premiers qui aient été publiés¹ honorent des Amphictions de Nicopolis d'Épire ; de là, la dénomination, commode, mais arbitraire, de « monument des Nicopolitains », sous laquelle on l'a parfois désigné.

Les pierres qui en proviennent gisent encore, pour la plupart, sur la place du pronaos, où elles ont été découvertes.

Le point de départ de la restauration est donné par des blocs provenant du fût et qui portent des lettres d'assemblage. Quatre dalles hautes, primitivement posées de chant, (hauteur 0^m,941, et 0^m,947) sont marquées σ, π, ρ et φ ; les dalles σ, π, ρ s'assemblent de la manière qu'indique la figure 222, et permettent de restituer la composition et les dimensions d'une assise. Un frag-

(1) Bourguet, *De rebus delphicis*, p. 25 sqq.

ment, actuellement au Musée¹ (Inv. 1124), est marqué A. Enfin, une pierre plate est marquée T (hauteur 0^m,358); l'assise dont elle faisait partie s'intercalait entre les assises O II P d'une part et Φ d'autre part. On constate ainsi que le fût comprenait alternativement des assises à deux dalles (hautes de 0^m,36 environ) et à quatre (hautes de 0^m,95 environ). L'assise terminale, bordée, selon la règle, d'un cavet, avait 0^m,354 de hauteur et était formée de deux dalles : l'une de celles-ci a été conservée. Le lit supérieur, parfaitement intact, ne portait pas de lettre d'assemblage. C'est que, pour la place de cette rangée, il n'y avait pas de confusion possible, pas plus qu'il n'y en avait pour la position respective des deux pierres.

Ainsi se trouve fixée, pour le fût, une hauteur minima de six rangées : $\alpha\lambda\mu$ — $\nu\zeta$ — OHP σ — T ν — $\Phi\gamma\psi\omega$, plus celle de couronnement.

Combien faut-il en restaurer dans la partie inférieure ? Les assises courantes du fût reposaient, comme c'est le cas pour les autres piédestaux de ce type, sur une assise moulurée, à laquelle j'ai cru pouvoir rapporter un bloc, présentement remaçoné au bas du pilier de Prusias, qui mesure 0^m,96 de largeur ; ce chiffre est dans le module du monument : le bloc Φ est large de 0^m,97. Cette assise avait quatre blocs. Apparemment, elle avait, comme nous le verrons tout à l'heure pour d'autres éléments, son numérotage particulier.

En définitive, nous obtenons pour le fût, en plus des rangées déjà déterminées, une assise moulurée et trois autres assises courantes ($\alpha\beta$ — $\gamma\delta\epsilon\zeta$ — $\eta\theta$), soit 6 mètres environ de hauteur.

Il demeure de ce pilier d'autres fragments inscrits, aujourd'hui au Musée épigraphique, et identifiés par M. Bourguet à qui je dois de les avoir connus². Ce sont Inv. 1764, — 1884, — 1124 (= pierre marquée A) + 914 + 1129 + 1125 + 1126 + 1116, — 2779, — 912 + 1130 + 1094, — 4679 + 888³.

Ce fût se complétait d'un entablement, dont nous pouvons avoir une restitution suffisante (voir fig. 207 III). Il n'en manque que la frise. Nous possédons de l'architrave les fragments de deux blocs, dont l'un est marqué A (numérotage spécial pour cet élément) et qui, assemblés, mesurent au bas 1^m,03, largeur qui est celle même de l'assise de faite, mesurée au cavet. J'ai cru pouvoir rapporter à notre piédestal des morceaux d'une corniche à denticules qui présente la même technique et dont les dimensions conviennent.

Jusqu'ici, nous n'avons rien qui, mise à part la disposition des pierres, — laquelle rappelle

(1) Je ne le connais que par le dessin d'A. Martinaud, qui m'a permis d'ajouter à la figure 221 tous les blocs inscrits en dehors des blocs II et T. M. Kondoléon a eu l'obligeance de vérifier la présence d'un A sur ce bloc.

(2) Publiés en partie par Bourguet, *De reb. delph.*, p. 25 sqq.

(3) On les voit représentés pour la plupart dans la figure 223, sur l'aspect de laquelle quelques remarques sont nécessaires. Au socle, les trois orthostates et les fragments de plinthes moulurées qui les couronnent sont à leurs places exactes (la pierre 1220 dont la face droite n'est pas représentée dans la fig., se complète d'un fragment Inv. 1196); il en va de même d'une des deux plinthes inférieures, — celle de gauche. Mais, pour le fût, je me suis trouvé fort embarrassé : des dalles conservées, seules A (= Inv. 1124 + 914 + etc.), II, P, T occupent dans la figure leurs places primitives. Pour les morceaux 1884 et 912 + 1130 + 1094 que je crois avoir rétablis à leurs assises respectives (1884, en lignes plus espacées, devait être à un niveau plus haut), rien n'indique s'ils proviennent d'une face plutôt que de l'autre; même incertitude pour 1764 et 2779. Enfin le bloc 4679 + 888 qui provient d'une dalle haute, ne s'ajuste à la droite ni de 1884 ni de 912 + 1130 + 1094. J'aurais donc dû strictement me borner à restituer dans la figure les dalles A, II, P, T. Mais j'ai pensé que le scrupule eût été excessif, et que dans un dessin, où apparaît clairement, grâce aux lignes pointillées, ce qui demeure hypothétique, j'avais bien le droit de rétablir, à titre d'hypothèse, tous les fragments qui, dans une certaine mesure, confirment la restitution. Je me suis borné à exclure la dalle Φ, à l'assise supérieure, et le morceau 4679 + 888, qui faisaient certainement partie de la face opposée à celle que représente la figure.

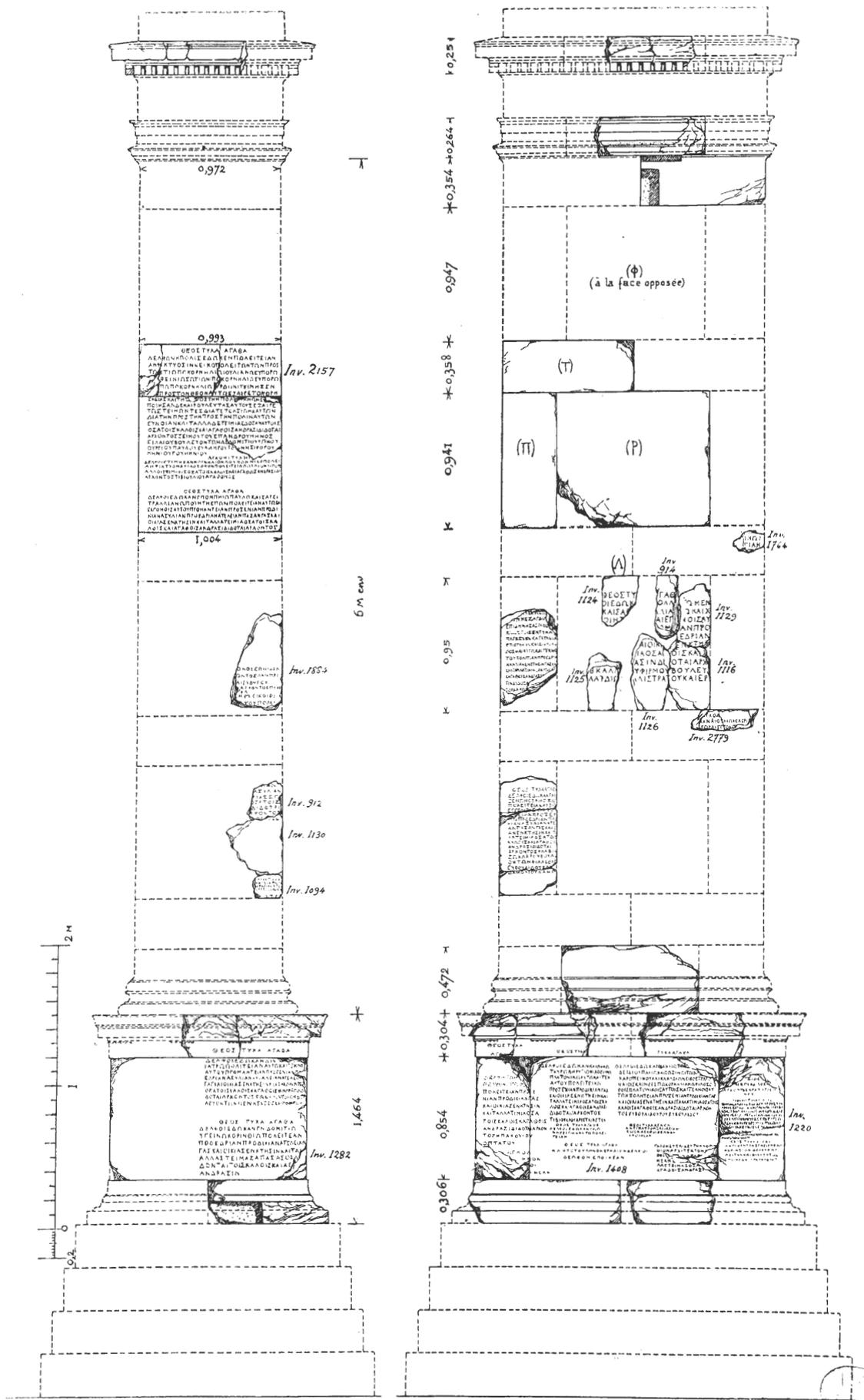


Fig. 223. — Monument d'un empereur romain (?). Essai de restauration.

celle des deux grands piédestaux pergaméniens, — ne soit tout à fait conforme à l'aspect des piédestaux d'Eumène et de Prusias.

Les heureuses recherches de MM. Bourguet et Martinaud ont ajouté à ce pilier un complément inattendu : un socle de quatre orthostates (haut. 0^m,854) — dont trois ont été conservés, — couvert d'inscriptions du même temps que celles du fût et de même nature ; on y lit les marques Λ , Γ , Δ . Ils reposaient sur une plinthe moulurée à quatre blocs (l'un des deux conservés porte A) et étaient couronnés d'une corniche. La moulure inférieure est d'un type rare : cavet, tore et talon très aplati. La corniche est plus singulière encore et, à notre connaissance, sans autre exemple ; le retour interne du *geison* est bordé de « *regulae* » doriennes à six gouttes (fig. 224).

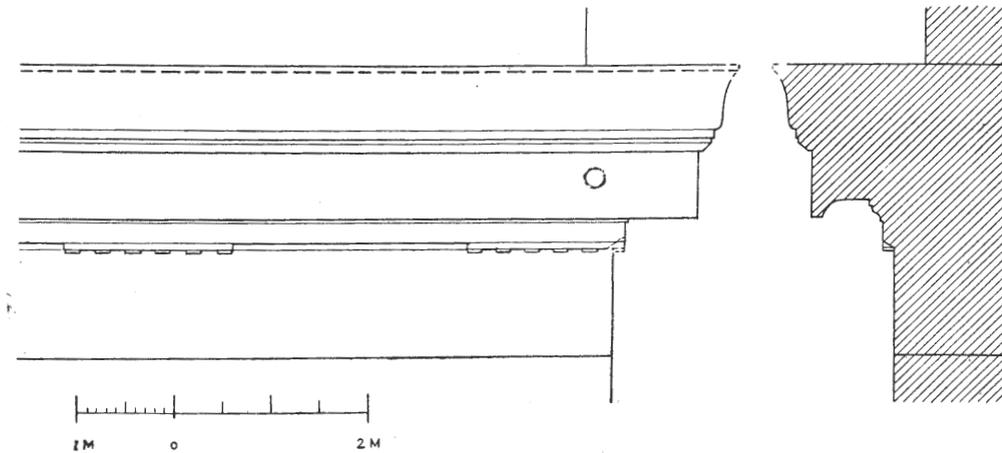


FIG. 224. — Assise supérieure du socle du monument d'un empereur romain (?).

Je pense, enfin, que le monument se dressait sur un soubassement ; je ne l'infère pas de ce que les inscriptions du bas, en lettres très grandes, auraient été faites pour être lues à distance, — à cette date, toute inscription était en caractères démesurés, — mais de l'analogie très grande qu'on peut relever entre cette base et celle de Paul-Émile (voir fig. 250).

On retrouve ainsi l'image (fig. 223) d'une des plus grandioses offrandes du sanctuaire et dont on regrette qu'elle soit anonyme. Une hypothèse pourtant est peut-être à formuler ; c'est la date du monument qui la suggère. Cette date est, évidemment, postérieure à celle de la statue de Paul-Émile, dont l'œuvre, dans son ensemble, paraît inspirée : c'est le même arrangement d'un pilier du type Eumène II-Prusias, hissé sur un socle entre moulures, lequel n'est rien de plus qu'une de ces bases oblongues si fréquentes à Delphes et ailleurs ; mais que l'on compare les belles proportions du piédestal de Paul-Émile (fig. 250) et l'aspect étriqué et, somme toute, fragile, de celui-ci ; que l'on rapproche la fermeté, un peu académique au reste, de la mouluration de l'un (fig. 247) et la mollesse et la complication des profils et du décor de l'autre. Les proportions écrasées de l'entablement (fig. 207 III), le travail fruste qui s'y révèle, et surtout, dans le socle, ce singulier amalgame, d'esprit tout à fait romain, de « *regulae* » doriennes et d'une corniche ionique, ne permettent pas de faire remonter notre monument très au delà du 1^{er} siècle de notre ère. Inversement, en raison du soin que révèle la technique, on ne doit pas descendre beaucoup en deçà.

A cette date, quel personnage, si ce n'est l'empereur lui-même, pouvait être honoré d'un monument pareil? Et si l'on songe que les statues de Tibère et de Néron, à en juger par les dimensions des pierres qui en demeurent¹, étaient, peut-être, des œuvres moins importantes, on peut imaginer que celle-ci dut être consacrée en une occasion particulièrement solennelle. Oserai-je aller plus loin, établir un rapprochement entre, d'une part, le fait que le décret pour des *Amphictions de Nicopolis* occupe une place bien en vue, et d'autre part, la fondation de Nicopolis par Auguste², après Actium, la réorganisation consécutive de l'Amphictionie, la situation privilégiée qu'y occupe la ville nouvelle de pair avec Athènes et Delphes? Et si, avec réserve assurément,

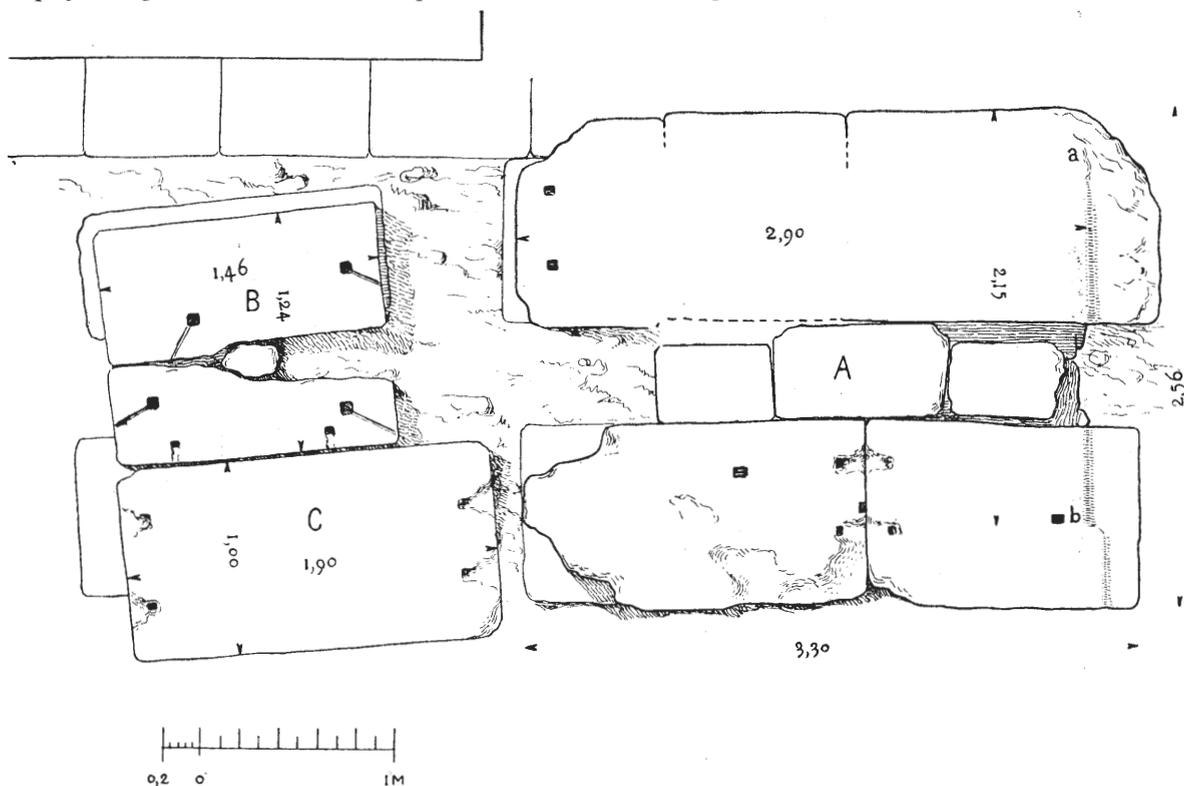


FIG. 225. — Fondations devant l'angle Nord-Est du temple

on suppose que le personnage honoré était un empereur, ne pourrait-on, toujours avec la même prudence, prononcer ici le nom d'Auguste?

Pour ce qui est de l'emplacement, il est notable que presque toutes les pierres du piédestal ont été recueillies sur la place du pronaos entre le temple et l'autel. Or, à l'angle Nord-Est du temple, on voit un ensemble de trois fondations (pl. II et fig. 225) dont la plus grande A³ offre les dimensions requises, si l'on tient compte des traces visibles, en a b, sur les pierres. D'autre part, il est à remarquer que l'une des faces étroites du socle porte des inscriptions seulement dans la moitié droite; preuve qu'à gauche, elle était masquée par un monument; or, on notera que la base B,

(1) Homolle, *Bull. Corr. Hell.* XX, 1896, p. 708 sqq; Bourguet, *De reb. delph.*, p. 48.

(2) Pausanias, X, 8, 5.

(3) Comme cette base est aujourd'hui en grande partie cachée sous le pilier de Prusias, la fig. 225 est nécessairement incomplète.

présentement déjetée vers le Sud-Est, mais qui, sans doute, à l'origine, bordait de près le temple, devait, pour peu qu'elle fût élevée, cacher la moitié inférieure gauche du monument qui reposait sur A. C'est donc là que je serais tenté de replacer le piédestal « des Nicopolitains ».

Une objection toutefois se présente. Cet angle Nord-Est du temple est admirablement propre à recevoir des offrandes : l'endroit ne pouvait être encombré à l'excès ; il était dans une exposition excellente. Quelle apparence qu'il soit demeuré vide jusqu'à une époque aussi tardive, quand, jusque là, faute de place, les ex-voto s'entassaient dans toutes les encoignures ? A quoi l'on peut répondre que la fondation A semble avoir été remployée : qu'on en juge par la petite saillie b, où il semble bien qu'on reconnaisse la démarcation de *deux* monuments ; dans notre hypothèse, c'est au bord de a b que se serait élevé le monument « des Nicopolitains », à une date où aurait disparu de la base l'offrande primitive.

Avant de quitter cette région, il convient de signaler combien d'autres débris, plus incomplets ou moins dignes d'intérêt, l'encombrent : des plaques archaïques en pierre noire, une corniche de marbre blanc pour un monument à deux colonnes, une autre, également de marbre blanc et qui provient d'un grand socle, un autre grand socle de plan carré, des pierres d'exèdres, des soubassements en gradins de forme pyramidante, des blocs grossièrement équarris qui devaient former le noyau de quelque base du type des bases pergaméniennes situées devant la stoa d'Attale, et quantité de morceaux dont la valeur est surtout épigraphique, etc. Je répète que je n'ai ni voulu ni pu poursuivre l'étude approfondie de tous ces restes¹.

Mais il est bon de noter que ce qui frappe en cette partie du sanctuaire, à en juger par les débris conservés², c'est l'abondance des monuments en hauteur ; ils semblent avoir été consacrés surtout à partir de l'époque hellénistique ; mais si la vogue en est de ce temps, ils remontent à une plus ancienne origine³ : telle, pour ne parler que des offrandes de cette région, la « colonne » de Phryné que nomme Pausanias, qui se dressait entre les « colonnes » d'Archidamos, roi de Sparte, et de Philippe de Macédoine⁴. Et pour ce qui est de la période plus récente, n'oublions pas qu'Eumène n'était pas le seul de sa famille qui fût honoré d'une statue. Dans le décret des Etoliens en l'honneur d'Eumène, gravé sur les orthostates de son monument, on lit⁵ : δεδόχθαι τοῖς Λιτωλοῖς [ἐπ]αινέσαι [βασιλέ]α Εὐμένη καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ Ἄτταλον, Φιλέταιρον, Ἀθήναιον καὶ βασιλίσσαν [Ἀπολλωνίδα] τῆμ. ματέρα αὐτῶν καὶ τὸν δᾶμον τῶν Περγαμηγῶν ἐπὶ τᾶι ποτὶ τοὺς [θεοῦ]ς εὐσεβεί[αι καὶ στεφανῶ]σαι ἕκαστον αὐτῶν εἰκόνι χρυσεῖι, τὸμ μὲν βασιλέα ἐφ' ἵππου, τοὺς δὲ ἀδελφοὺς πεζοῖσι... On voyait donc aussi, et sans doute non loin de la statue d'Eumène, les statues de ses trois frères et de sa mère⁶. Toutes ces « colonnes », tous ces « rois dorés » que Plutarque et ses amis aperçoivent de la Voie Sacrée avant d'être arrivés à l'Autel⁷, se pressaient tout auprès de celui-ci, un peu confusément, à ce qu'on peut imaginer, et au hasard des emplacements disponibles.

(1) Ils trouveront place, pour beaucoup, dans la publication épigraphique.

(2) Nombre de ces débris (par ex. des pierres des bases pergaméniennes voisines de la stoa d'Attale) proviennent d'une autre région.

(3) Ne fût-ce qu'à la colonne des Naxiens ou aux monuments des Messéniens.

(4) Athénée, p. 591 B (d'après le 2^e livre d'Alkétas sur les offrandes de Delphes).

(5) Haussoullier, *Bull. Corr. Hell.* V, 1881, p. 375, l. 10-13.

(6) Peut-être en deux monuments. Il se peut que d'un de ces monuments proviennent les restes d'une architrave ionique, toute semblable à celle du pilier de Prusias, et qui ne convient pas à celui d'Eumène.

(7) Plutarque, *Amator.* 9.

LE SUD DU TEMPLE

On a vu plus haut (chap. IV) que l'esplanade au Sud-Est et au Sud du temple affectait un plan irrégulier, du fait qu'elle était alignée non pas sur l'édifice, mais sur le mur polygonal ; le

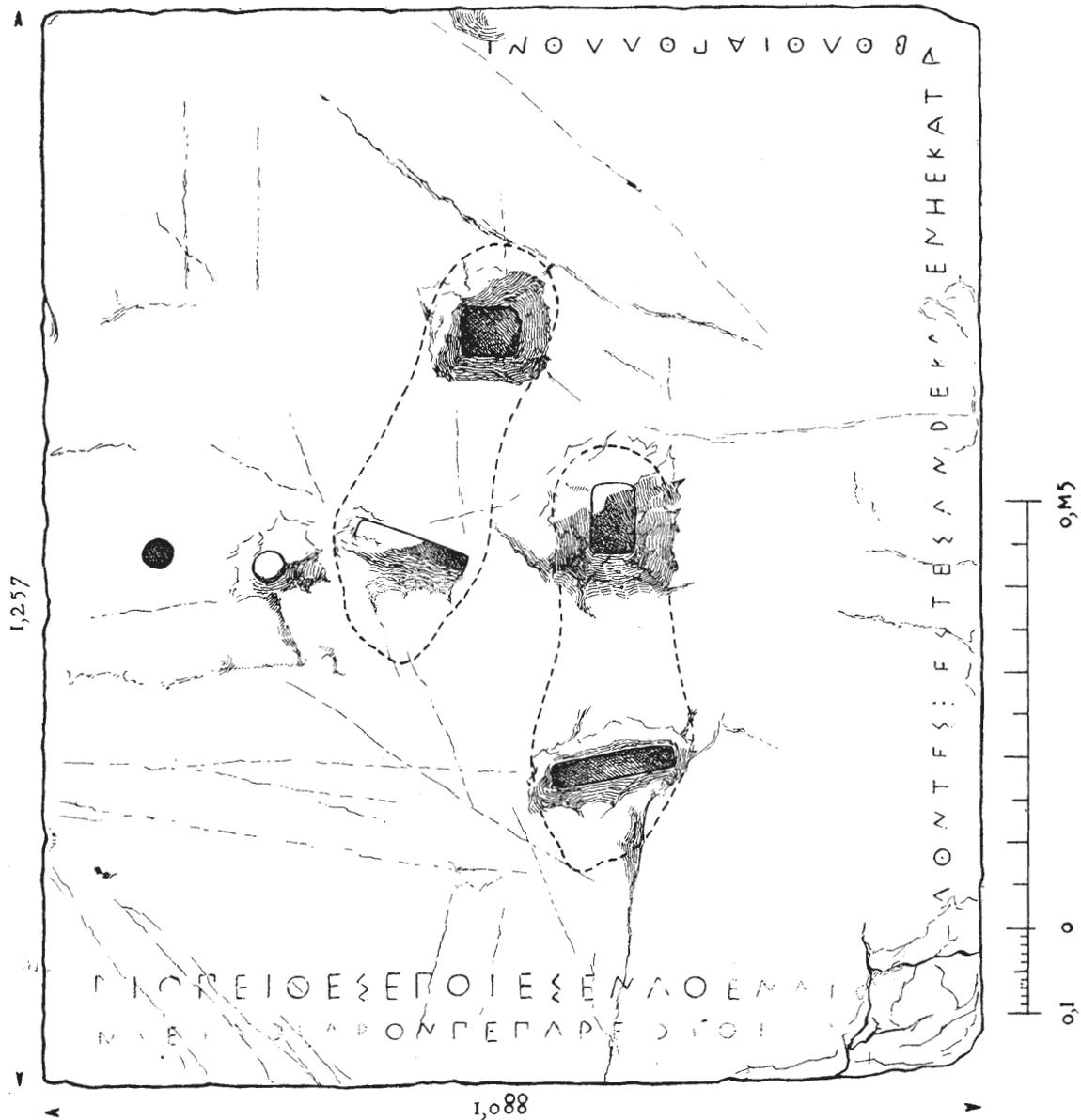


FIG. 226. - Base d'une offrande de Péparéthos.

long de l'angle Sud-Est, sur la face Est, il ne demeurait qu'un étroit passage de 1^m,20 à 1^m,50 ; au retour, le long de la face Est, la place atteignait 7^m,50 de largeur, pour se resserrer, au bout

de 42 mètres environ, jusqu'à ne plus laisser que 3^m,50 à la hauteur de l'escalier accédant au mur polygonal. C'est dans cet espace que durent s'entasser de bonne heure les offrandes. Malheureusement, l'éboulement de l'esplanade a dû entraîner la plupart d'entre elles sur la terrasse du mur polygonal ou à travers le sanctuaire ; et il est maintenant hasardeux, sauf en de rares cas, d'attribuer à cette région d'autres monuments que ceux dont quelques ruines sont demeurées sur place.

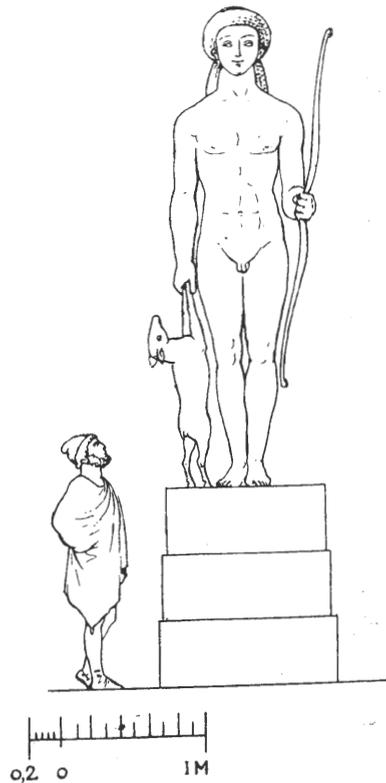


Fig. 227. — Aspect présumé de l'offrande de Péparéthos.

Monument de Péparéthos. — La grande plaque de calcaire que représente la fig. 226 a été trouvée à l'intérieur du temple, approximativement à la hauteur de l'adyton. Elle mesure 1^m,088 de largeur sur 1^m,257 de longueur et 0^m,46 de hauteur.

La statue qui s'y dressait était une statue de bronze¹ du type des « Kouroi », et représentée debout, le pied gauche en avant ; le rapprochement excessif des jambes indique que l'œuvre était très archaïque encore. A gauche du personnage et tout à côté, se voient deux trous ronds, destinés sans aucun doute à fixer l'arrière-train d'un petit animal. C'est donc avec raison qu'on a pu restituer² ici une statue d'Apollon retenant par les pattes antérieures une biche ou un cerf dressé³ (fig. 227). Cette statue, à en juger par les dimensions que les scellements attestent pour les pieds, devait atteindre 3 mètres à 3^m,50 de hauteur.

Sur les trois côtés de la face supérieure se développe une inscription en caractères archaïques (inv. 1515) :

Διοπειθῆς ἐποίησεν Ἀθηναῖος[ς].
 Νᾶε [δ]ύο [Κ]ῆρον Ηεπαρέθιοι [χιγμᾶι? ηε]λώντες :
 ἔστεισαν δεκά[τ]εν ἑκαταβόλοισι Ἀπόλλωνι.⁴

Il s'agit donc d'un monument consacré par les habitants de la petite île de Péparéthos⁵, à la suite d'une victoire navale sur les Cariens. Pour la date, on doit penser à la première moitié,

(1) On sait que la matière de la statue peut se déduire de la forme des tenons.

(2) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 603 sqq.

(3) Pausanias (X, 13, 3) mentionne à Delphes une offrande semblable, consacrée par les habitants de Dion en Macédoine : Ἀπόλλωνα ὃς εἰλημένος ἐστὶ τῆς ἐλάφου. Elle se dressait non loin du trésor de Corinthe. Ce type d'Apollon à la biche est, on le sait, très rare (cf. Rescher, *Lexikon Griech. Myth.*, I, p. 541).

(4) La restitution du premier vers est due à MM. Hiller von Gaertringen, Kéramopoulos et Roehl (*Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 604) ; Th. Homolle avait pris de cette base, au moment de la découverte, une excellente copie. Diopeithès est connu par une autre signature, sur un monument de l'Acropole d'Athènes (IG 1², 523).

(5) Je ne crois pas que cette inscription ait tenu lieu de dédicace ; elle en indique seulement l'occasion. Quant à la dédicace, on devait la lire sur une assise disparue, la deuxième sans doute (Cf. le Cheval argien, *Rev. Et. Gr.*, 1919, p. 49, fig. 4).

et sans doute même, en raison de l'allure très guindée de la statue, au premier quart du ve siècle¹.

Sur la face droite de la pierre, à son extrémité droite, se lit un décret de proxénie pour un Péparéthien, gravé deux siècles après, en 273 avant J.-C., sous l'archonte Archiadas. La présence de cette inscription nous indique que la pierre n'était pas posée au ras du sol, comme certaines bases archaïques, celle de Gortys d'Arcadie par exemple (voir p. 247), et que le soubassement comprenait au moins deux assises : on n'eût pas gravé de décret sur une dalle placée trop bas,

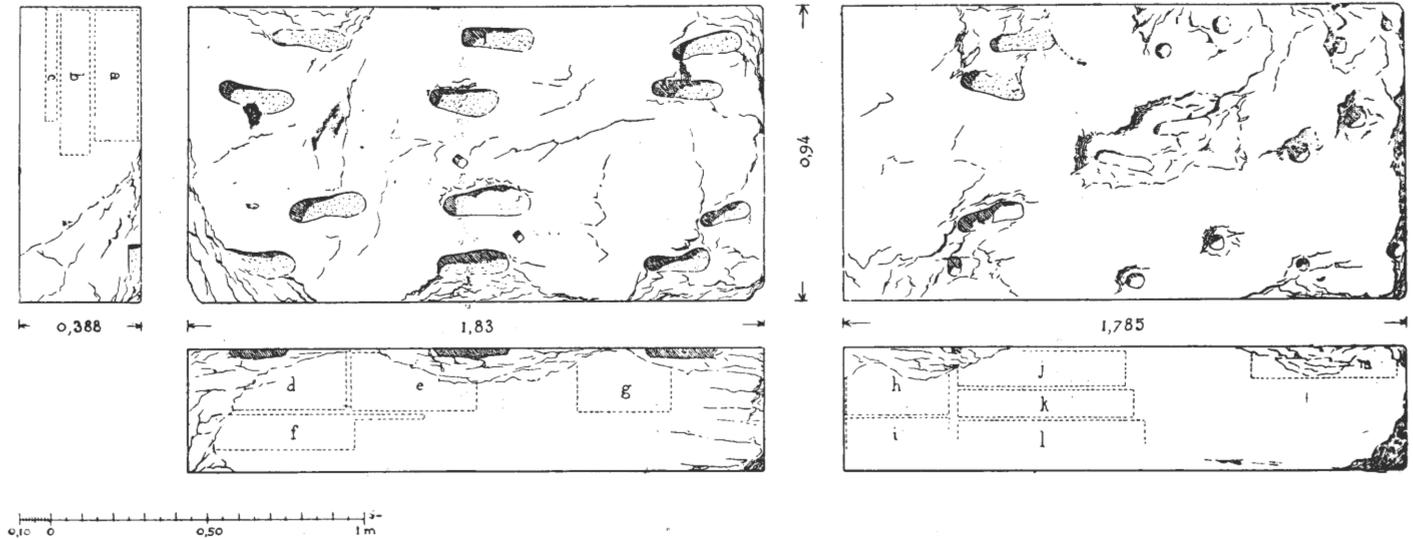


FIG. 223. — Base d'un monument présumé de Pellana d'Achaïe.

où la lecture aurait été presque impossible ; il n'en comprenait pas plus de trois : sans quoi, on n'aurait pu lire la dédicace métrique.

Quant à la place du monument, on ne doit pas la chercher bien loin du lieu de trouvaille. Il s'élevait sans aucun doute en bordure du parapet de la terrasse, ainsi qu'on peut le conclure du double fait que le côté gauche du socle est sans inscription et que la statue devait regarder vers le pronaos.

Monument présumé de Pellana. — Les deux dalles que reproduit la figure 228 ont été découvertes sur le côté Sud du temple, à peu près en son milieu. Elles sont en calcaire et mesurent : long. 1^m,83 et 1^m,785, larg. 0^m,94, haut. 0^m,388.

Chacune présente une face taillée à joint ; celle qui est à gauche de notre figure était jointoyée à droite et l'autre à gauche. Faisaient-elles corps ? et l'assise était-elle composée de ces deux seules dalles ? Nous l'ignorons. En tout cas, nous pouvons nous en représenter le schéma, sur le modèle d'un monument analogue, celui du Cheval offert par les Argiens² ; car les deux dalles

(1) Il est difficile de préciser l'occasion de cette offrande. S'agissait-il d'un exploit des Péparéthiens dans une des grandes batailles navales de la deuxième guerre médique, entre 480 et 469 ? Mais la date ne paraîtra-t-elle pas un peu basse, si l'on songe à l'attitude de cette statue ?

(2) Bourguet, *Rev. Et. Gr.* 1919, p. 49, fig. 4.

portent sur leurs faces externes des inscriptions¹ en petits caractères ; elles devaient donc se trouver à une certaine hauteur au-dessus du sol, de manière que la lecture des inscriptions fût aisée ; et nous restituerons deux ou trois autres assises, au-dessous de celle-ci, étagées en degrés, au moins sur la face antérieure et les faces latérales. Le monument présentait l'aspect des piédestaux archaïques, sans complication de forme, ni adjonction de moulures.

La dalle, qui est à gauche de la figure, porte les scellements de six statues, groupées en deux files et dans l'attitude archaïque, — avec le pied gauche en avant. Cinq, à en juger par la dimension des pieds, étaient de grandeur naturelle ; une, plus petite, représentait peut-être un enfant. Dans deux petites cavités reposait l'extrémité de deux objets, deux bâtons peut-être.

L'autre dalle portait trois statues humaines, deux placées sur un même rang, la troisième détachée en avant. En outre, on voit qu'à l'extrémité de droite, marchaient, à la même hauteur, deux animaux de petite taille : la preuve en est dans les huit cavités arrondies, groupées par quatre. Enfin, en avant du troisième personnage, on aperçoit deux autres cavités arrondies, plus grandes que les premières : il n'est pas douteux que là se trouvait, comme sur la base de Péparéthos, un animal dressé sur l'arrière-train, et maintenu dans cette attitude par l'homme debout derrière lui.

Nous restituons ainsi une groupe qui rappelle singulièrement les reliefs du trésor de Sicyone, avec les personnages placés en files régulières, et le bétail allant du même pas ; mais ici, il ne s'agit plus d'un défilé : le cortège, avec son « archithéore », est arrêté, devant l'autel et le temple, et présente ses victimes au dieu, le chef tenant la plus belle. C'est une scène d'offrande.

Or, Pausanias² nous conte que les Ornéates d'Argolide, étant en guerre avec les Sicyoniens, avaient fait vœu à Apollon, s'ils repoussaient leurs envahisseurs, de lui envoyer chaque jour une *πομπή* et de lui offrir chaque jour les plus beaux sacrifices ; mais, après leur victoire, les vainqueurs, supputant combien lourde serait la dépense et combien grand était leur dénuement, trouvèrent cet expédient, de consacrer au dieu « *Θυσίαν τε καὶ πομπήν γλαυκῶ ποιήματα* ». Il demeure, de cette belle histoire de cicerone, que les Ornéates avaient fait don à Apollon, après une victoire sur les Sicyoniens, — et la chose est aussi attestée par Plutarque³, — d'un monument analogue à celui que nous venons de décrire.

Avons-nous ici, comme le voudrait M. Bulle, l'ex-voto des Ornéates ? J'en doute. On pouvait admettre cette ingénieuse identification tant que l'on n'avait pas pris la peine de lire les décrets inscrits sur les faces antérieure et latérale gauche⁴ ; mais ces décrets sont aujourd'hui lus et publiés : tous se réfèrent à des proxénies de Pellanéens d'Achaïe. Or, on sait que, pour l'ordinaire, les décrets de proxénie sont gravés sur les monuments nationaux des bénéficiaires. Quelle raison aurait pu déterminer des Pellanéens à graver ces documents sur l'ex-voto d'une ville étrangère ? On pourrait à la rigueur l'admettre, si Delphes n'avait pas possédé de monument offert par la cité. Mais, comme la chose était à présumer en raison des relations nombreuses et suivies de Pellana et de Delphes⁵, une offrande pellanéenne se voyait dans le sanctuaire, offrande d'une antiquité vénérable, à laquelle il est impossible de ne pas songer à propos de la base ici décrite.

(1) De La Coste-Messelière, *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 61 sqq.

(2) X, 18, 5. Le rapprochement est dû à M. Bulle (cf. *Berl. Ph. Woch.*, 1912, col. 476).

(3) *De Pyth. orac.* 15, où il mentionne une dédicace *Ὀρνεῖται ἀπὸ Σικωνίων*.

(4) « Ganz verloschene Decrete », *Berl. Phil. Woch.* 1912, col. 476.

(5) Haussoullier, *Traité entre Delphes et Pellana*, p. 164 sqq.

Anaxandridès¹, dans son ouvrage *περὶ τῶν συνληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων*, racontait que les Pellanéens dont la ville avait été ravagée au cours d'une guerre contre Clisthène de Sicyone, — ceci se serait donc passé dans la première moitié du VI^e siècle², — avaient consulté la Pythie sur le point de savoir s'ils devaient ou non reconstruire la ville sur son emplacement ancien. Evidemment, c'est à propos d'une offrande delphique qu'Anaxandridès avait dû mentionner l'événement, et il est probable qu'il y avait un rapport entre celui-ci et celle-là. Pouvons-nous aller jusqu'à supposer que, de cette offrande même, les deux pierres que nous avons décrites représentent les débris ?

L'œuvre, en tout cas, est archaïque : l'attitude des personnages en est la preuve. Et qu'elle soit d'un archaïsme assez reculé, c'est ce que semble montrer l'allure des animaux, tous avançant à l'amble, et d'un pas très allongé, comme les bœufs de la frise de Sicyone. Le groupe était à coup sûr antérieur au premier quart du V^e siècle ; tout donne à croire qu'il remonte à une date plus ancienne.

Enfin, pour ce qui est de l'emplacement, si, comme il est à supposer, les statues regardaient vers le pronaos, comme la présence des inscriptions nous indique quelle était la face antérieure, on voit que le monument devait se trouver contre les degrés du temple.

LA PLACE DE L'OPISTHODOME

On sait que le terrain en avant de l'opisthodomé est entièrement effondré au Sud ; le mur de soutènement de ce côté a disparu de fond en comble ; mais on en peut connaître approximativement la limite (ch. IV et fig. 155). Deux fois plus vaste que celle du pronaos (25 mètres environ sur 22 mètres environ), cette région pouvait offrir un large espace aux monuments tard venus auxquels la place était refusée ailleurs. Les débris qui en proviennent laissent croire qu'ils n'étaient peut-être pas beaucoup moins nombreux ni moins variés qu'au voisinage du pronaos et de l'autel.

Fondations à l'Ouest de la place de l'opisthodomé. — Un groupe de quatre fondations occupe encore l'angle Nord-Ouest de la place (fig. 229). Deux, situées côte à côte (A et B), faites de blocs de brèche accolés à joints vifs et qui se confondent presque avec le dallage³ semblent d'époque tardive. Mais un soubassement carré (C), en calcaire, brèche et poros, doit être beaucoup plus ancien : les scellements, — employés sur deux faces seulement, — sont en , et il faisait corps avec le mur d'échiffre de l'escalier⁴ qui, comme on le sait, (p. 213) date vraisemblablement du IV^e siècle.

Le monument D est d'un type unique à Delphes. Il est mieux conservé que les autres. Sur un soubassement carré en calcaire, dont les faces, grossièrement entaillées, devaient sans doute

(1) Haussoullier, *ibid.* p. 165 ; cf. Wilamowitz-Moellendorff, *Hermes*, 1909, p. 474.

(2) Cf. Hérodote, V, 67 ; VI, 126.

(3) Sur la planche II, c'est par inadvertance qu'ont été omis ces monuments.

(4) Si bien que je me demande s'il ne s'agirait pas ici de quelque construction formant comme une tour carrée de terminaison du mur.

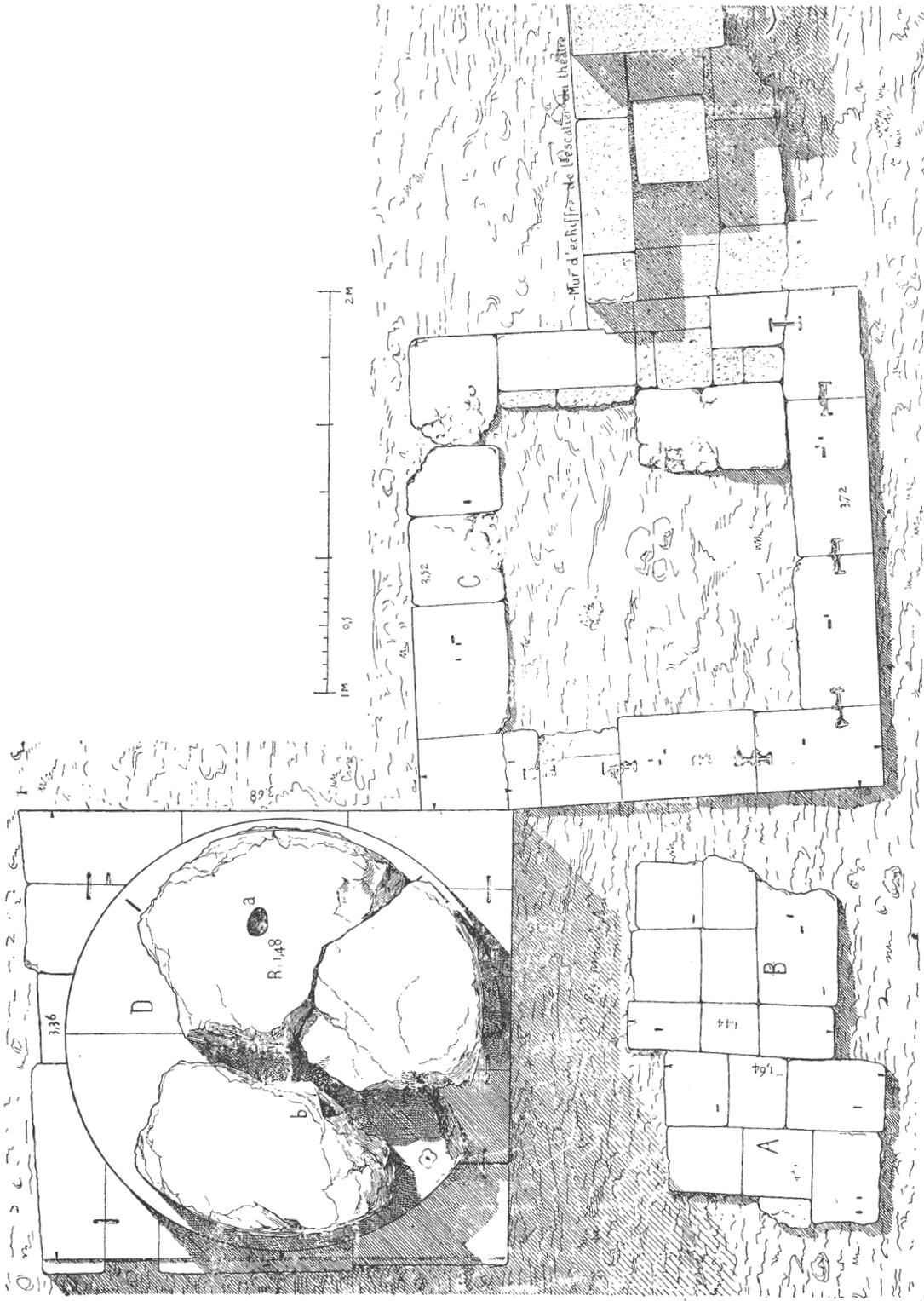


FIG. 229. — Fondations à l'Ouest de la place de l'opisthodomus.

être presque totalement enfouies, sont posées une plinthe ronde de calcaire noir, en deux blocs de 3^m,30 de diamètre, et une autre, monolithe, de même matière, ayant un diamètre un peu moindre (2^m,96). Celle-ci porte à chaque arête une moulure : elle formait donc le socle du monument (fig. 230).

Quel était ce monument ? Ce n'était point une statue ou un groupe sculpté¹, puisqu'il manque sur le socle les scellements qui eussent été nécessaires. Ce n'était pas davantage une colonne ou

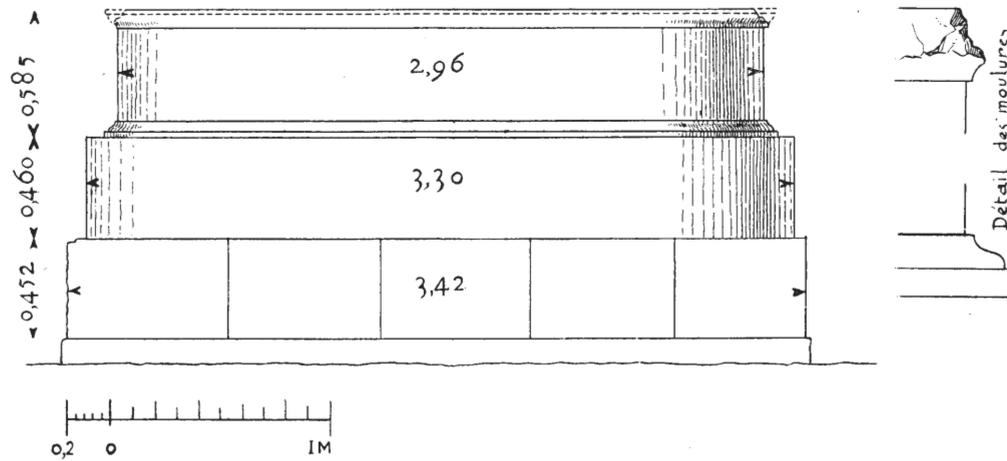


FIG. 230. — Base circulaire.

(Pour le détail des moulures, l'échelle est le double de celle de l'élévation d'ensemble).

un pilier cylindrique ; car, dans ce cas, on verrait soit une grande cavité centrale de scellement (voir fig. 204), soit des cavités diamétralement opposées avec les canaux de coulée indispensables (voir fig. 210 et 211), mais ici il en va autrement : on voit sur le socle, en a, un trou ovale, profond de 0^m,20 et dont l'orifice est plus étroit que l'intérieur, en b le reste d'un trou rectangulaire, profond de 0^m,36 ; il y a lieu de croire qu'il s'agissait de trous de bardage, probablement complétés par un troisième aujourd'hui disparu. Si a et b étaient à la même distance du bord, on pourrait penser qu'ils fixaient un trépied ; mais il n'en est rien. La nature de l'offrande que portait cette base reste donc, en l'état des choses, énigmatique.

Le monument est probablement postérieur au III^e siècle avant J.-C., à en juger par la forme des crampons et surtout par le profil de la moulure ; mais le soin et l'habileté qu'atteste le travail donnent à penser qu'il n'est point d'époque très tardive².

La statue de l'Elolie. — Près de l'angle Sud-Ouest du temple, les fouilles ont rendu au jour les restes d'un monument dont l'identification est due à la sagacité du regretté A.-J. Reinach³.

(1) Pour cette forme de grande base circulaire, rapprocher la base de la statue de Nestor à Olympie (*Olympia* II, pl. 92), celle de la statue d'Auguste à Pergame (*Inschriften Pergamon*, n° 301).

(2) Le profil encore simple et ferme de la moulure intacte ne permet pas de descendre jusqu'au I^{er} siècle de notre ère, par exemple, époque où la décoration modulée se complique à l'excès (cf. par ex., parmi les monuments datés, une base de Pergame, *Inscr. Perg.* n° 390, datée de 20 ap. J.-C.). Il me paraît donc difficile de risquer, par analogie avec la base de la statue d'Auguste à Pergame, l'hypothèse que nous aurions ici aussi un monument élevé à l'empereur. Pour une autre hypothèse, voir p. 315, n. 2

(3) *Journ. Intern. arch. numism.*, 1911, p. 176-240.

Ce sont deux morceaux, dont l'un est mutilé, d'un socle de calcaire, haut de 0^m,95, que l'on voit maintenant devant le musée. Il présente l'aspect d'un trophée « schématique » : en haut, trois boucliers ovales empilés, puis des draperies, et une pièce de cuirasse, puis deux boucliers, de nouveau des draperies, quelques-unes bordées de franges, encore des boucliers par deux fois, et d'autres draperies, un casque, des jambières, un ceinturon, un « carnyx », un moyeu (fig. 233, 234, 235), tout cela en une sculpture grossière, fruste, presque sans modelé, travail « provincial », presque barbare.

La partie supérieure est en grande partie aplaniée (fig. 231) : on y voit, outre les crampons qui réunissaient les deux blocs, deux cavités rectangulaires a et b et une petite cavité ronde c ; en d,

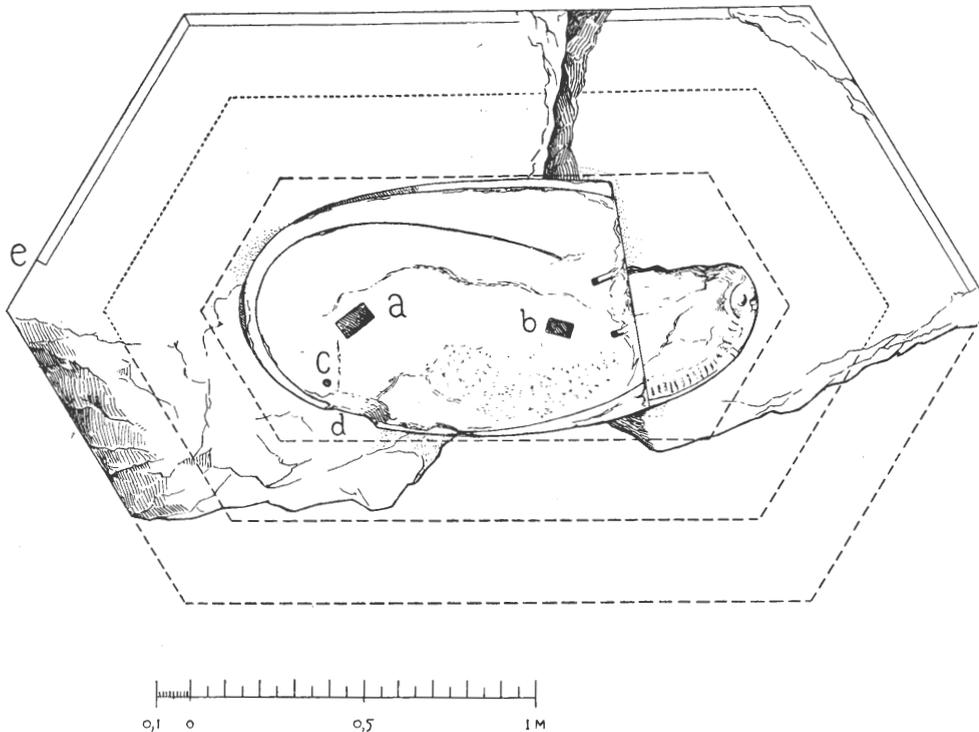


FIG. 231. — Plan du soubassement de la statue de l'Étolie.

le bord a été entaillé, comme on l'aperçoit nettement sur la fig. 233 ; enfin la pierre a été légèrement évidée suivant un contour irrégulier que rend approximativement notre dessin (limité par la ligne sinueuse au-dessus de a, b, c). Ces détails trouveront tout à l'heure leur explication.

A.-J. Reinach a démontré que les armes du trophée étaient gauloises. Le caractère de ce monument, l'emplacement de trouvaille l'amènèrent à penser à un passage où Pausanias¹, arrivé selon toute apparence sur la place de l'opisthodomé (voir ci-dessous), parle de l'offrande que voici : « Les Étoliens ont fait élever un trophée et la statue d'une femme qui représente l'Étolie ; ils les consacrèrent après avoir tiré vengeance des Gaulois pour leur cruauté à l'égard des habitants de Kallion ». Ce serait donc peu après la défaite gauloise et les victoires étoliennes de 278, qu'aurait été consacré l'ex-voto.

(1) X, 18, 7.

A en juger par la phrase de Pausanias¹, trophée et statue devaient former un tout : on peut se représenter l'Étolie comme assise sur le trophée. De fait, sur les monnaies étoliennes postérieures à la victoire², on voit reproduit un monument qu'on peut, si l'on néglige les variantes, se figurer ainsi : l'Étolie était assise, la jambe droite en avant, la gauche en retrait ; elle était vêtue d'une

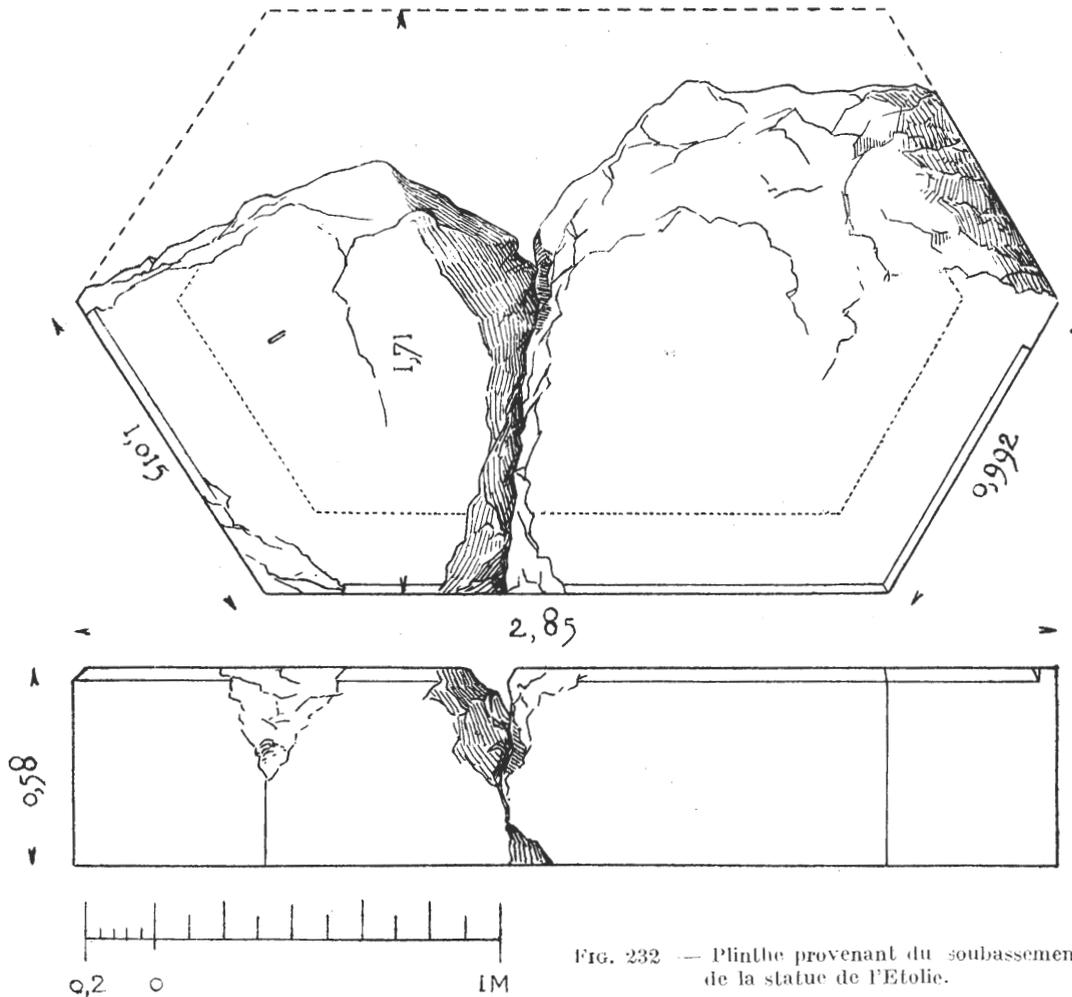


FIG. 232 — Plinthe provenant du soubassement de la statue de l'Étolie.

manière d'«exomis» (la tunique courte des paysans et des ouvriers), qui lui dégagait le sein droit ; elle était chaussée d'endromides ; sur quelques monnaies, qui sont évidemment parmi les plus fidèles, on la voit coiffée d'un pétase³ ; sa main droite s'appuie sur une lance dressée et la gauche tient une épée courte, dans son fourreau, la pointe sur la cuisse.

Tous les détails relevés sur la face supérieure de notre base trouvent dès lors une explication : l'évident assurait l'assiette de la statue ; en y posait le bout de la lance ; dans l'entaille d pendait un pan du vêtement, tunique ou manteau ; enfin A.-J. Reinach croit avoir remarqué sur le bord du petit bloc l'encoche où aurait posé le talon droit de la statue.

(1) Πεποιήται δὲ ὑπὸ Αἰτωλῶν τρόπαιόν τε καὶ γυναικὸς ἄγαλμα ὀπλισμένης.

(2) Head, *Hist. num.* p. 283 sqq. ; Gardner, *Types of Greek Coins* pl. XII, 40.

(3) L'Étolie, sur la face des monnaies étoliennes de cette époque, porte toujours le pétase.



FIG. 233. — Base de la statue de l'Eolus. Une face latérale.



FIG. 234. — Base de la statue de l'Eolus. Autre face latérale.



FIG. 235. — Base de la statue de l'Eolus. Vue prise en avant.

BNU
1976/71

Ainsi l'identification proposée offre les caractères d'une extrême vraisemblance.

M. Replat a fort judicieusement proposé de retrouver l'une des assises du soubassement dans une plinthe hexagonale en calcaire noirâtre (fig. 232), longue de 2^m,85, large de 1^m,71, haute de 0^m,58, avec les arêtes supérieures en partie biseautées. Elle porte les traces très nettes d'une autre, également hexagonale, en retrait sur elle de 0^m,24 à 0^m,25. Si, de nouveau, avec le

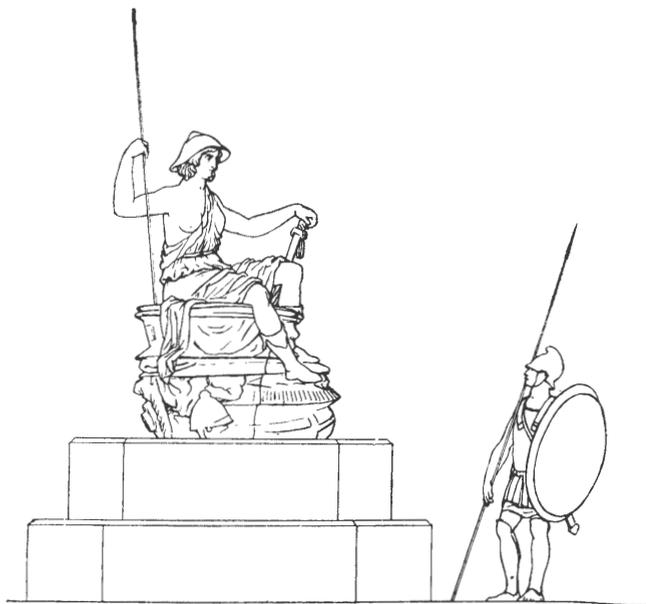


FIG. 236. -- Aspect présumé du monument de l'Étolie.

même retrait, on restitue un troisième hexagone, on constate que l'ovale du trophée s'y inscrit en plan d'une façon très exacte (fig. 231).

Au reste, l'existence d'une troisième plinthe, qui aurait donné au trophée une assiette très insuffisante¹, me paraît des plus douteuses. Au premier abord, on estime, en raison du travail très grossier du socle, et en particulier en raison du piquetage sommaire au-dessous des boucliers, que ce socle devait être placé fort haut. Je crois qu'il n'en était rien et que le bloc conservé se trouvait au niveau du sol, si bien que le soubassement ne devait comprendre que deux ou trois assises. C'est ce que me paraît indiquer un petit détail. Nous avons vu que la

plinthe était biseautée aux bords supérieurs ; mais le biseau s'interrompt près d'un angle (en e, fig. 231) ; cela tient, d'une part, à ce que l'angle se trouvait à l'arrière du monument, d'autre part, à ce que le monument était, en cette partie, masqué ou peu accessible, donc adossé à quelque construction, base, mur, degrés du temple. Mais on réfléchira à ceci qu'étant donné la forme pyramidante du soubassement, cette assise eût été visible sur tout son pourtour pour peu qu'elle eût été un peu haut placée. Il est donc à croire qu'elle était soit au ras du sol, soit légèrement surélevée (fig. 236).

Quant à l'emplacement exact du monument, nous sommes, bien entendu, réduits aux conjectures ; mais des deux places auxquelles on peut songer, — contre le parapet Sud, ou contre la *krépis* du temple, — la première était, comme nous l'allons voir (p. 294), occupée en grande partie par une longue base. Il semble donc que l'Étolie se dressait près de l'angle Sud-Ouest du temple, parallèlement ou perpendiculairement au côté Sud.

Offrandes étoliennes. — C'est à l'Étolie encore que nous ramènent des ruines retrouvées également dans la région de l'opisthodomé². Il s'agit de dix blocs dont un réduit en morceaux (haut.

(1) On en jugera par la figure 231.

(2) Le registre d'inventaire donne comme lieu de trouvaille : « à hauteur de l'opisthodomé, en dehors, mais assez près du mur Ouest du péribole ». En réalité, il ne s'agit là que d'un dépôt où les blocs ont été transportés au moment des fouilles ; le lieu de provenance est donné par le fait qu'un bloc au moins a été découvert au pied de l'angle Sud-Ouest du temple.

0^m,739 à 0^m,745, larg. 0^m,955 à 1^m,115) qui s'agencent suivant une construction très simple : deux rangées adossées, terminées à droite et à gauche par un bloc en boutisse¹. Cet élément doit être complété d'une assise de couronnement, aujourd'hui disparue, et, sans doute, d'un siège dont il n'est resté qu'un morceau. Nous pouvons restituer ainsi un type d'exèdre tout à fait banal (fig. 237). Sur quatre pierres, se lisent des fragments de deux dédicaces, dont l'écriture présente les mêmes caractères, — apices peu marqués, gravure soignée et fine, — mais qui ne sont probablement pas de la même main.

1^o Inv. 1042 + Inv. 1044 (fig. 238) :

[Ἡ δεινὰ τοῦ δεινός] Αἰτωλῆς τῶν πατέρων καὶ τῶν μητέρων καὶ τοῦ ἀδελφοῦ Ἀπ[όλλωνι].

2^o Sans n^o d'inv. + Inv. 1045 (fig. 239) :

Ἀντοχός ΤΑ[--- καὶ τὸ]ν υἱὸν Ἀπ[όλλωνι].

Au-dessous et à gauche en caractères plus petits :

[ὁ δεινὰ καὶ ὁ δεινὰ ἐπ]οίησαν.

Puisque nous avons deux dédicaces, il est naturel de penser, au premier abord, que nous avons à faire à deux monuments, œuvres toutes pareilles, comme on en voit tant d'exemples, offertes sans doute, dans ce cas particulier, par les membres d'une même famille, mais enfin œuvres distinctes, ainsi que sembleraient l'indiquer les différences de dimensions tant dans les lettres de dédicaces que dans les blocs eux-mêmes, — ceux du premier groupe étant un peu plus hauts (0^m,742 à 0^m,745) que ceux du deuxième (0^m,739 à 0^m,741).

Mais si naturelle qu'apparaisse d'abord cette restitution, et malgré ce qu'aurait d'insolite la présence sur une même base de deux dédicaces distinctes, il faut y renoncer.

En premier lieu l'existence de deux pierres de retour seulement, et le fait que l'on n'a pas retrouvé de pierres formant à gauche d'Ἀντοχός un groupe symétrique à celui de droite.

(1) Ces monuments ont été décrits avec plus de détails dans *Bull. Corr. Hell.*, L, 1926, I, p. 107-123. Le lecteur est prié de comparer les résultats de cet article avec *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 542 sqq. Encore faut-il ajouter que cette prétendue « publication » n'eût pas été possible, si M. Replat, dès 1904, n'avait assemblé presque tous les blocs de cette offrande.

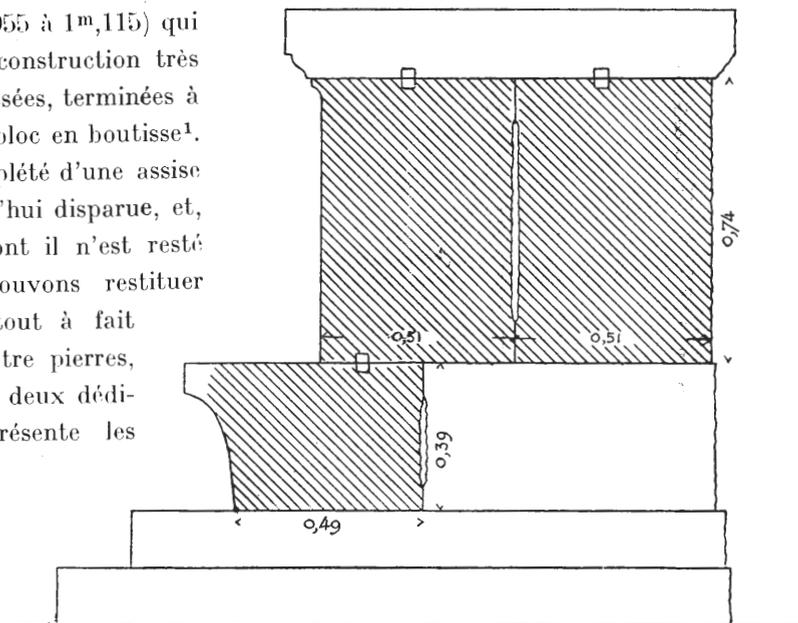


FIG. 237. — Offrande étolienne. Coupe.

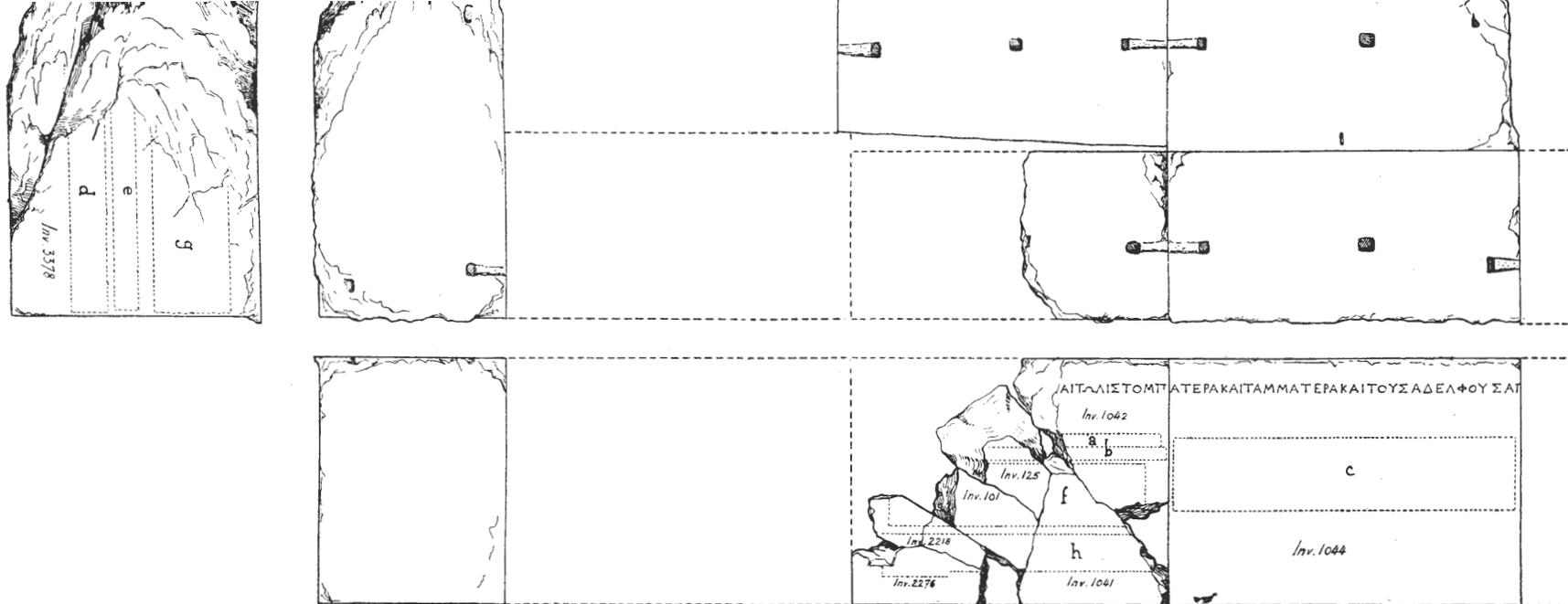


FIG. 238. — Blocs provenant de la partie gauche d'une offrande étrusque.

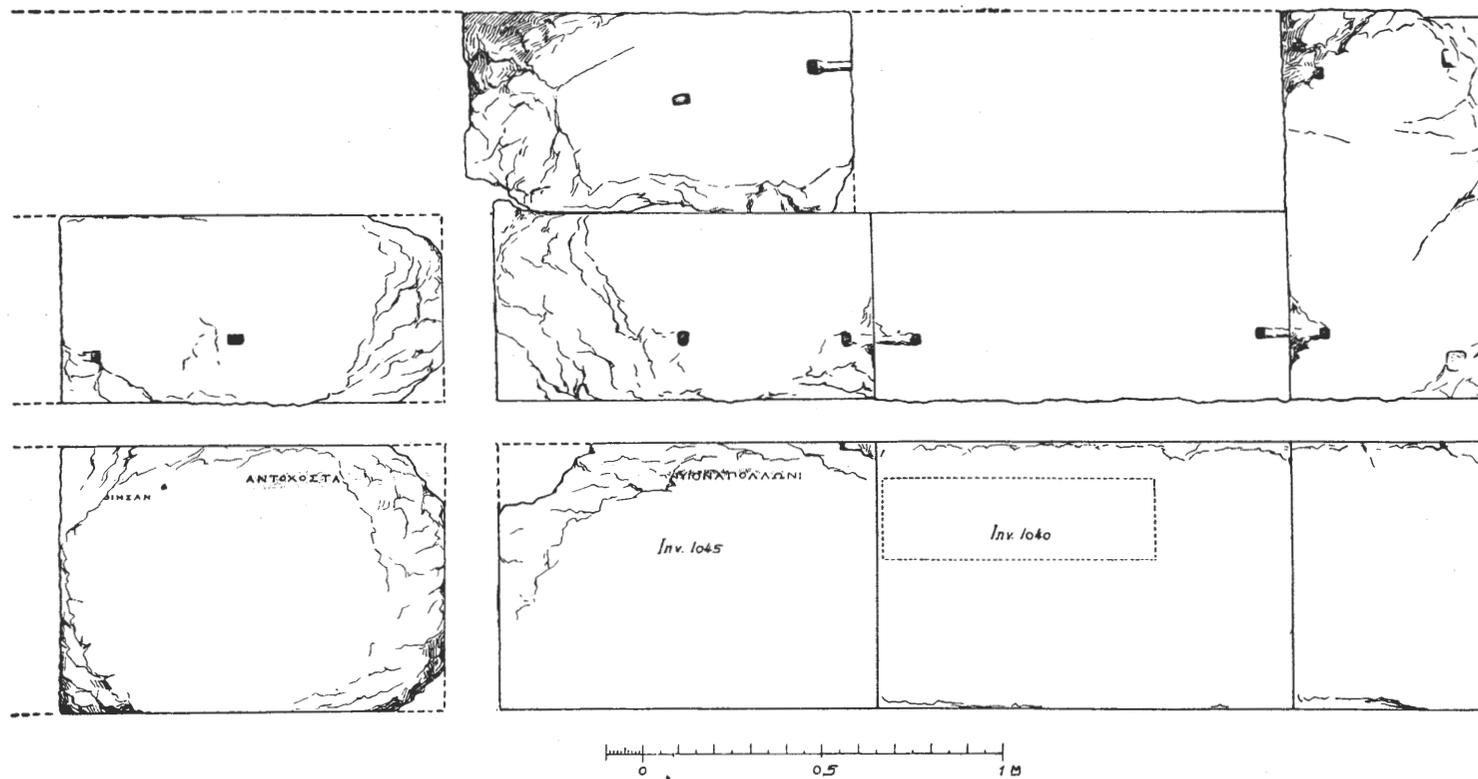


FIG. 239. — Blocs de droite paraissant provenir de la même offrande.

Ensuite, et surtout, le fait qu'une reconstruction entreprise sur cette donnée ne permet pas de replacer les dédicaces dans l'axe des monuments.

Au contraire, si nous réunissons toutes les pierres en une même base, on voit que les inscriptions s'arrangent parfaitement et que, l'inscription de droite s'arrêtant à 1^m,92 du bord de droite, il est à supposer que l'inscription de gauche commençait à 1^m,92 du bord de gauche ; de plus, la signature des sculpteurs tomberait exactement dans l'axe (fig. 240). Nous aurions de la sorte

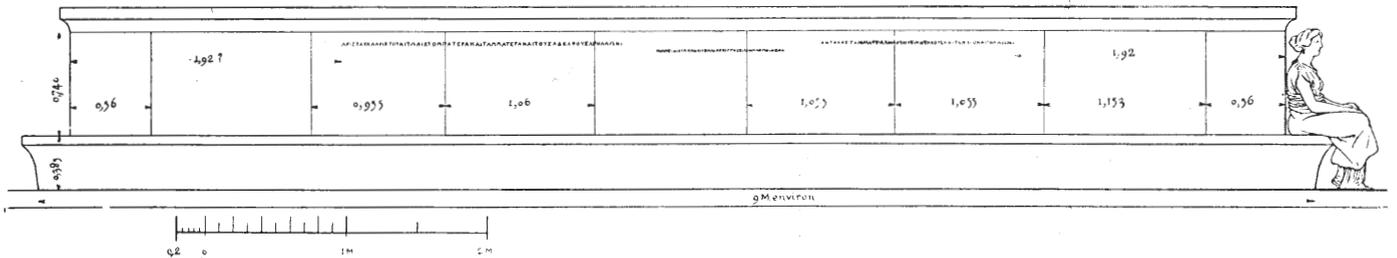


FIG. 240. — Aspect présumé de l'exèdre étolienne.

retrouvé un des monuments les plus grands du sanctuaire, puisqu'il mesurait 8^m,50 environ de longueur.

De l'ethnique de la dédicante, on peut déduire la date du monument, — le III^e siècle avant J.-C., — sans que rien permette de préciser davantage ; tout ce qu'on peut affirmer, c'est que l'offrande fut attirée en cette région par la présence de la statue de l'Étolie.

Où se dressait cette base ? Comme il ne subsiste plus, sur la place de l'opisthodomé aucune fondation qui offre les dimensions voulues, on doit en chercher l'emplacement dans la partie actuellement détruite de la place, au Sud ; et comme la face arrière n'a pas été travaillée, c'est que le monument était adossé à une autre construction, au parapet de la terrasse, à n'en pas douter (voir p. 158)¹.

Une circonstance permet de préciser encore². La face gauche (fig. 238) porte trois décrets (Inv. 3378) : les deux du bas (e, d), les plus anciens, ont été gravés en petites lettres fines ; le troisième (g), qui se trouve pourtant au même niveau que des décrets gravés en petites lettres sur la face antérieure (a, b), est en lettres deux fois plus hautes et beaucoup plus appuyées. La chose, évidemment, n'est pas fortuite : elle donne à croire qu'à gauche, il y avait une dénivellation de terrain, et que l'exèdre était placée à l'extrémité orientale du mur Sud, le bord gauche se trouvait tout contre l'escalier que nous avons restitué en cette région (voir p. 158).

Bases pour statues équestres. — De la place de l'opisthodomé, au pied de laquelle en ont été recueillis la plupart des débris, proviennent trois monuments semblables qui présentent plus d'intérêt historique que de valeur pour l'archéologie.

Le mieux conservé des trois, d'après lequel on peut restituer les deux autres, nous montre

(1) Ce parapet devait être moins élevé que notre exèdre ; mais il faut se rappeler qu'au bas le sol est en pente très raide, et que, même à distance, un spectateur ne pouvait apercevoir tout au plus que les statues.

(2) Cette observation m'a été suggérée par M. de La Coste-Messelière.

un type de base très répandu (fig. 241). Deux blocs dressés, présentant un léger fruit aux arêtes, en forment le corps. Ils reposent sur une plinthe à pans verticaux, qu'orne, au lit supérieur, une

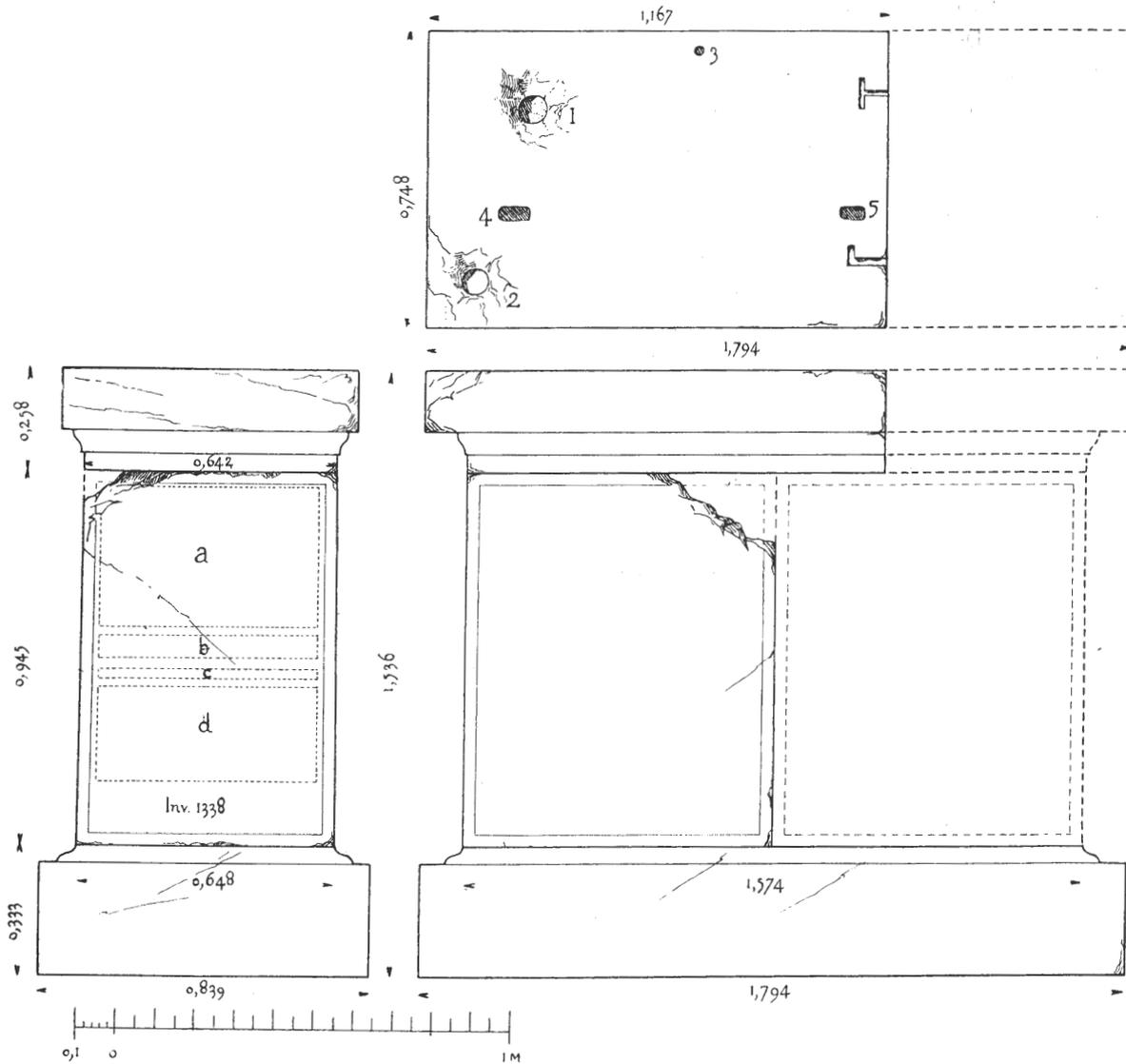


FIG. 241. --- Base pour une statue équestre.

moulure en talon ; la plinthe de couronnement est de même à pans verticaux avec une moulure en talon au lit inférieur.

La plinthe de couronnement est faite d'un bloc remployé, comme le prouve la forme des crampons (qui ne paraissent pas eux-mêmes avoir été réutilisés). Les mortaises qu'elle porte appartiennent à deux époques : à la plus ancienne, 1 et 2, analogues à celles où posaient les statues offertes par les Liparécens (comparer, par exemple, la fig. 110)¹, et sans doute 3, qui devait maintenir la

(1) On peut se demander si ce bloc ne provient pas de la bordure de quelque mur de soutènement démoli lors de l'accident du IV^e siècle.

pointe d'une lance ; — à la plus récente, 4 et 5. En raison de la forme oblongue de la base, on doit penser qu'elle portait une statue équestre.

Sur une des faces étroites se lisent quatre inscriptions (Inv. 1338)¹ : la première (a) est un décret de Delphes accordant à Séleucos II, avec les louanges ordinaires, l'inscription des privilèges d'asylie qu'il sollicite pour le sanctuaire d'Aphrodite Stratonikis et la ville de Smyrne, et spécifiant, sans préciser davantage, que le décret sera inscrit dans le sanctuaire d'Apollon. Sans doute en doit-on conclure que la statue portée par cette base était celle du roi².

Les deux autres monuments n'ont conservé que leurs deux pierres d'orthostates. L'un³, qui porte des crampons en —|— , est sans doute plus ancien que le précédent. Il mesure : haut. 0^m,892, largeur au bas 0^m,678, au haut 0^m,668, longueur totale 1^m,56 environ. L'autre⁴ a des dimensions très approchantes : haut. 0^m,895, largeur 0^m,625 et 0^m,623, longueur 1^m,538.

Aucune de ces bases n'est inscrite sur les grandes faces ; toutes les faces étroites que nous avons conservées portent, au contraire, des inscriptions et l'une d'elles la signature du sculpteur ; c'est la preuve que les monuments étaient disposés en profondeur. On voit tout de suite quels emplacements conviennent à ces offrandes : on les restituera, les statues regardant vers l'Ouest, en avant de la *krépis* du temple, d'où l'on pouvait lire aisément les inscriptions des faces postérieures, et posés côte à côte parallèlement, et, sans doute, très proches les unes des autres, puisque les longs côtés sont anépigraphes. Il y avait donc, en cette partie, comme un emplacement réservé à la dynastie syrienne.

Exèdre demi-circulaire (fig. 242). — Ce qui reste de ce monument, — les trois pierres du siège, assemblées à leur place, — est posé directement sur le dallage, en avant du mur de poros que limite le terre-plein de l'ex-voto de Kratéros (fig. 189 et 190). Le retour à gauche porte deux décrets de proxénie (inv. 4811) pour des Athéniens, dont l'un est daté de 310-300 par l'archontat

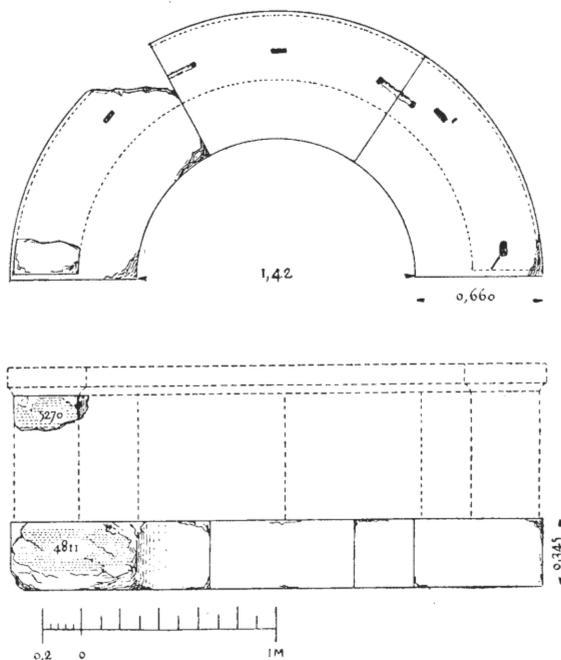


FIG. 242. Exèdre en avant de l'ex-voto de Kratéros.

(1) Couve, *Bull. Corr. Hell.*, XVIII, 1894, p. 227 sqq. ; *Samml. griech. Dial. Inscr.*, 2733 sqq.

(2) Les trois autres textes sont : b, un décret pour un habitant d'Antioche $\alpha\pi\delta\ \text{Κύδωνος}$, en Cilicie, daté d'un archonte Aristion (la présence de ce décret semble confirmer l'origine de notre base) ; c et d sont datés de l'archonte Damotimos. Je me borne à constater ici que ces quatre inscriptions paraissent bien avoir été gravées à des époques différentes et dans l'ordre qu'elles occupent sur la pierre.

(3) Il porte l'inscription Inv. 895 = *OGIS*, 150 + *Syll.*³, 826 (sur ce dernier texte, cf. Holleaux, *Rev. Et. Anc.* 1917, p. 77 sqq.).

(4) Sur une face Inv. 3368 : décret de l'archontat d'Alexéas (206 av. J.-C.) et signature du sculpteur Meidias (*Klio*, XVI, p. 175, n. 134 et 135). Sur l'autre face Inv. 1284 (*Klio*, XVI, p. 176, n. 137).

de Sarpadon (voir p. 237, n. 1). Ces deux inscriptions tiennent exactement la largeur de la pierre ; rien n'indique donc un emploi, et pourtant, comme elles sont en petites lettres, il est étrange qu'elles aient été gravées aussi bas, à un emplacement où il devait être assez malaisé de les lire, à moins que l'exèdre n'ait été originairement surélevée de quelques marches.

Du dossier, — l'appartenance à l'exèdre en est attestée par la largeur, qui est celle même de la trace sur le siège. — il ne reste qu'un petit fragment où se lisent encore deux décrets de proxénie (Inv. 5270)¹, l'un et l'autre incomplets à droite, bien que les lignes aillent jusqu'au bord de ce côté. Ce dossier a donc été taillé dans un bloc remployé.

Ce petit monument n'est certainement pas à sa place primitive. Il est ancien, antérieur au III^e siècle, comme l'indiquent et le décret daté de Sarpadon et la forme très simple du siège ; c'est à une époque tardive qu'il dut être démoli, transporté sur le dallage et réparé à l'aide de blocs pris dans le sanctuaire.

Si peu qu'il demeure des monuments qui se dressaient sur la place de l'opisthodomé, on peut se représenter approximativement la façon dont ils étaient répartis. L'encombrement y était assurément moindre qu'en avant du pronaos : les offrandes laissaient largement dégagée la partie centrale et se groupaient, les unes le long des degrés du temple, — là se dressaient l'Étolie, et les statues équestres syriennes, — les autres le long du parapet Sud, occupé sur la moitié au moins de sa longueur par l'exèdre de l'Étolienne ; d'autres, enfin, occupaient, plus confusément disposées, toute l'encoignure du Nord-Ouest. Au Nord, entre l'*ἱστῆρος* et le temple, la voie était entièrement ou presque entièrement libre ; c'est sans doute qu'il fallait laisser un accès aussi large que possible aux spectateurs qui se dirigeaient vers le théâtre par la Voie Sacrée.

LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL

Il semblerait que les emplacements offerts par cette terrasse auraient dû être peu recherchés, en raison de leur situation. Or, il se trouve que les trois seuls monuments qu'on puisse y rapporter avec certitude sont, les deux premiers, parmi les plus anciens, et tous les trois parmi les plus importants du sanctuaire.

Piliers triangulaires. — On sait maintenant qu'il existait à Delphes deux² monuments du type de la grande base des Messéniens de Naupacte remontée au musée par les soins de Th. Homolle³. Les débris qui proviennent, — très inégalement, — de l'une et de l'autre sont les suivants :

1^o Deux soubassements carrés, chacun en deux morceaux (fig. 243), l'un en calcaire rose (A), l'autre en calcaire gris (B). La face supérieure de chacun porte un évidement triangulaire à fond plat (0^m,015 environ et 0^m,030 environ de profondeur) de 1^m,81 de côté⁴.

(1) L'un ἄρχ. Χαρι[ξένου, βουλ. Τιμοκράτους, Λύσωνος], Χάρ[ητος, Καλ]ληπάνης (276 env.) ; l'autre, au-dessous, ἄρχ. [Φίλωνος, βουλ.] Κρ[ά]τωνος, Η[ρακλείδα, Θεουτέλους, Πειθαγόρα, Αριστίωνος] (261 env.). Ce fragment, en pierre gélive, est aujourd'hui à peu près pulvérisé ; mais il en demeure des copies et des estampages.

(2) Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 211, et *Rev. Et. gr.*, 1912, p. 21-22.

(3) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 616 sqq.

(4) C'est M. Replat qui, le premier, a regroupé ces blocs.

2° Deux dalles triangulaires en calcaire gris (haut. 0^m,414 et 0^m,396) dont l'une, complète aux trois côtés, mesure 1^m,79 ; c'est celle-ci qui s'ajustait à l'un des encastresments de A ou B ; l'autre se plaçait sans doute sur la première. L'une et l'autre font partie de la reconstitution du Musée ;

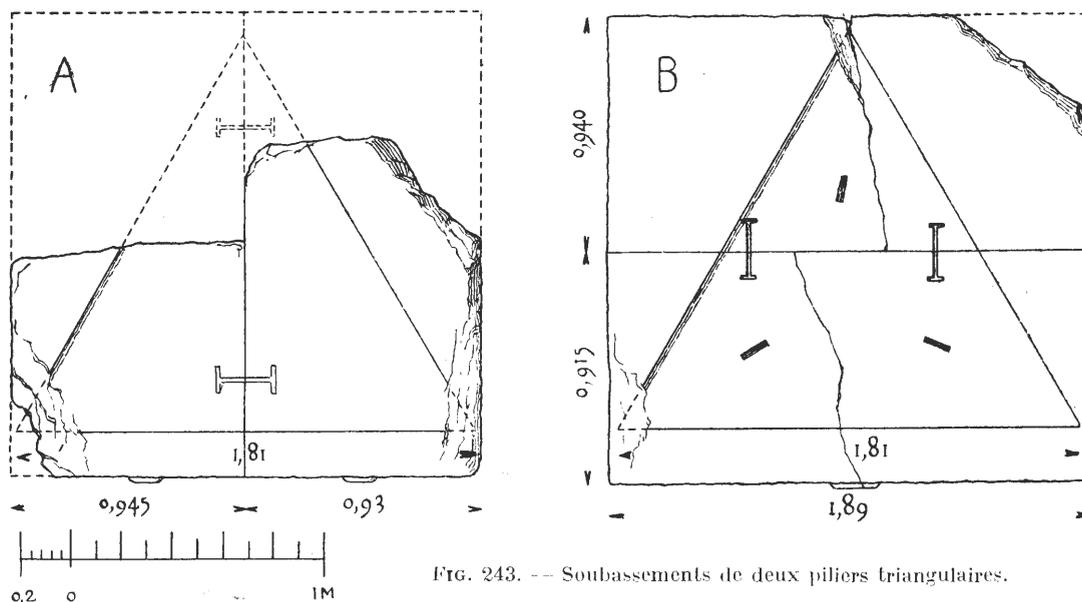


FIG. 243. -- Soubassements de deux piliers triangulaires.

3° Trois petits fragments moulurés ayant appartenu à un socle (fig. 244) : deux, en marbre blanc (A), remontés dans la reconstruction du Musée ; l'autre, retrouvé heureusement par A. Martinaud, en calcaire noir (B). Les moulures, comme on le voit par la figure sont identiques¹ ;

4° Neuf blocs en marbre blanc, complets en hauteur, de plan triangulaire et présentant aux arêtes un fruit très accusé (fig. 245). Aux lits supérieur et inférieur étaient creusées quatre cavités : trois triangulaires aux trois angles, une rectangulaire au centre, celle-ci ayant servi apparemment pour le bardage, les trois autres étant des mortaises pour les goujons. « La place relative » de cinq d'entre eux « est indiquée par la disposition concordante des goujons deux à deux et par la hauteur des triangles des surfaces inférieure et supérieure de chaque bloc ». Ce témoignage de Th. Homolle atteste que les blocs qui ont été reconstruits dans le pilier du musée appartiennent bien à un seul et même monument ;

5° Des fragments en marbre blanc, dont deux d'une dédicace (voir plus loin), qui ne prennent point place dans les neuf blocs subsistants ;

6° Deux morceaux de cimaise dorique (fig. 244) : l'un (C), reconstruit au Musée, est en marbre blanc. C'est le moins endommagé des deux pour les dimensions : on peut en restituer le côté au bord inférieur (1^m,065) ; on en connaît la hauteur au centre (0^m,31), mais l'on constate que la face supérieure, où sont creusées des cavités inégales et irrégulières, est extrêmement mutilée. De la moulure, dont la partie surplombante, disparue, a été mal restaurée au Musée, — il demeure le départ de la cimaise et le large listel du bas où Th. Homolle a pu noter les traces très nettes de

(1) Les profils des moulures et des cimaises sont donnés sur la figure 244 en section droite. Se rappeler que, fig. 245, ils sont nécessairement déformés et allongés aux arêtes.

palmettes peintes d'une admirable fermeté, traces à peine visibles aujourd'hui. — L'autre fragment (D), réduit à un morceau d'angle en calcaire noir, est cassé dans la partie supérieure.

En somme, nous voilà en présence de deux monuments dont l'un est conservé en majeure partie, — puisque nous avons, du fût, neuf blocs dont les positions relatives sont sûres (fig. 245,

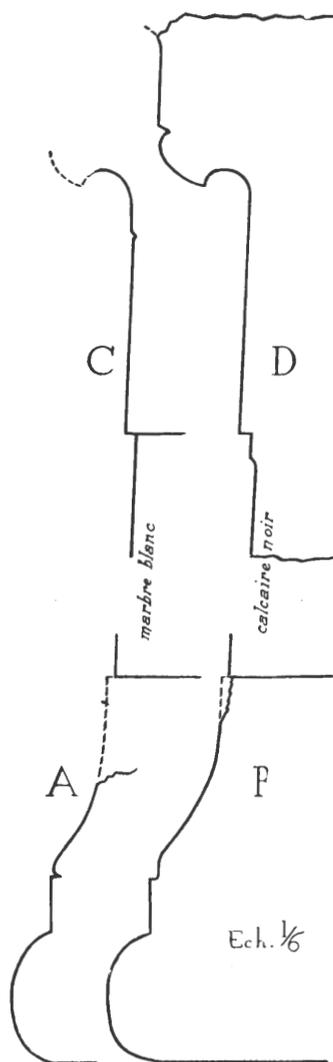


FIG. 244. — Profils des moulures des deux piliers triangulaires.

II-X) et qui représentent 5^m,96 de hauteur au total, — et dont l'autre, très ruiné, doit sans aucun doute être restitué sur le modèle du premier : il était, comme lui, de plan triangulaire, la modénature en est identique, à quelques variantes près, et, à en juger par ce qui en reste, — cavité triangulaire aménagée sur la fondation, hauteurs de la moulure inférieure et de la cimaise, — il était de dimensions égales. De plus, il est assuré que l'un était tout entier de marbre blanc, exception possible, bien entendu, pour le soubassement ; et il est possible que l'autre ait eu un fût de marbre blanc entre une base et un couronnement de calcaire noir.

Diverses questions, dès lors, se posent. Doit-on attribuer au fût en partie conservé la cimaise et la moulure inférieure de marbre blanc, ainsi que les deux assises de soubassement en calcaire gris comme l'a fait Th. Homolle, ou la cimaise et la moulure inférieure de calcaire noir ? Comment compléter le monument, y répartir les débris du fût et la dédicace, restituer le soubassement, et connaître la hauteur totale ? A ces questions, je ne saurais prétendre apporter des réponses sûres : pour y tâcher, il aurait fallu dégager certains blocs de la reconstruction du Musée ; mais ç'aurait été un travail considérable ; et, du reste, je me demande si, même ce faisant, je serais arrivé à plus de certitude, comme on en jugera par ce qui suit.

Il semble que Th. Homolle ait eu raison d'attribuer au fût conservé la cimaise et la plinthe moulurée en calcaire blanc. N'oublions pas, en effet, que les deux morceaux de calcaire noir ont été découverts longtemps après cette restauration ; c'est donc qu'ils ne se trouvaient pas au même emplacement que les autres, recueillis par Th. Homolle, sur un même espace. C'est là une présomption que confirme l'observation suivante. On constate que les blocs les mieux conservés du fût proviennent des parties supérieures ; si ces blocs sont parvenus jusqu'à nous, c'est apparemment

parce que le pilier, après son effondrement, a été préservé des déprédations, sous les éboulis et les ruines ; or, la cimaise de marbre blanc est celle des deux qui est de beaucoup la moins mutilée ; elle est dans le même état de conservation que les blocs du fût : il n'y manque, on l'a vu, que la partie en surplomb. N'est-ce pas un indice que toutes ces pierres proviennent du même ensemble ? Pour ce qui est des assises de soubassement, leur attribution est certes plus douteuse ; mais là encore, on peut prendre parti ; nous concevons mal un pilier de marbre blanc avec couronnement noir, moulure de base noire, dressé sur un soubassement *gris* ; dans la polychromie des pierres,

les architectes de la bonne époque faisaient montre de goût. Un pilier entièrement blanc sur un soubassement gris, comme l'a restitué Th. Homolle, n'a rien de choquant, ainsi qu'on peut le constater au Musée. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, vraisemblablement, étant admise la grande ressemblance des deux monuments, raisonner sur le pilier reconstruit par les soins de Th. Homolle, comme si tous les éléments qui le composent en provenaient réellement. Et c'est bien pour nous ce qui importe.

Voyons maintenant comment il serait possible de le compléter. Et tout d'abord le soubassement. Il en reste deux assises, larges de 1^m,79 et 1^m,76, hautes, la première, de 0^m,414, — mais 0^m,394 seulement si l'on défalque les deux centimètres de l'encastrement où elle était assujettie, — la deuxième de 0^m,396. Le retrait en section droite de l'une sur l'autre était de 0^m,009.

Th. Homolle y a ajouté une troisième assise, plus basse que les précédentes, où il a restitué deux petits fragments en marbre portant des restes de dédicace.

σάνιο	ανέθ
σζΛ^	ω!απ

La restitution de ces débris, où l'on reconnaît le nom des Messéniens de Naupacte, est, comme on sait, une énigme¹; et ce n'est pas le résultat des recherches archéologiques qui contribuera à l'éclaircir.

Au lit d'attente de ces morceaux, la bande polie d'anathyrose mesure 0^m,042². Cette largeur, si on restitue la dédicace, comme l'a fait Th. Homolle, sous la moulure, est nettement insuffisante : elle représente tout juste le surplomb de la courbe (= 0^m,02 env., fig. 244), plus l'avancée de la pierre au-dessous. D'autre part, M. Finsen, architecte, membre étranger de l'École Française, a eu la grande obligeance d'examiner l'anathyrose d'un bloc de fût (= Colin, 28, 29, 30 ; cf. fig. 245) : la bande lisse mesure ici encore 0^m,045 environ³. Donc la dédicace *se lisait sur une pierre du fût*, et s'étendait sur 1^m,40 *au maximum* : ce chiffre est beaucoup trop court pour la restitution proposée par M. Colin⁴, qui supposerait 1^m,75 environ⁵.

Quoi qu'il en soit de la teneur de cette dédicace, nous devons en chercher la place primitive dans une des assises inférieures.

Th. Homolle avait fait ménager entre une première assise où il avait fait entrer des fragments d'une grande inscription (= Colin 33) et notre assise II (fig. 245) un ressaut, à titre indicatif d'une lacune. S'il a admis la lacune, c'est apparemment en raison de la largeur attribuée, dans sa reconstruction, à l'assise inférieure moulurée dont les arêtes, prolongées vers le haut, ne rejoignaient pas celles du fût. Mais c'est par pure hypothèse, et l'on peut fort bien, archéologiquement parlant, se passer de cette assise intermédiaire.

M. Colin la conserve, pour y introduire les trois textes 28, 29, 30, et parce qu'il maintient, quoique avec des réserves, le texte 33 dans la première assise de la reconstruction Homolle.

(1) Colin, *Delphes* III, *Epigraphie* IV, *Monuments des Messéniens*, p. 3 sqq. ; cf. *Syll.*³, 81 A, et, sur cette publication, les remarques d'E. Bourguet, *Rev. Arch.*, 1918, VII, p. 218-9. Cf. *Arch. Jahrb.*, XXXVII, 1923, p. 55-111.

(2) Colin, *ibid.* p. 4.

(3) Colin, *ibid.* p. 4, donne 0^m,046. M. Finsen a bien voulu m'envoyer également un estampage.

(4) [Μεσ]σάνιο[ι και Ναυπάκτιοι] ανέθ[εν ἀπὸ - - -] [κἀπ]ὸ Καλ[- - - τοῦ Πυθί]οι Ἀπ[ὸ ἄλλων δεκάταν].

(5) Cette remarque reste vraie, même si l'on suppose que la dédicace provient de l'autre monument, puisque les deux monuments étaient égaux en dimensions.

En réalité, il me paraît qu'il n'y a eu, entre notre assise II et celle qui porte la moulure, qu'une seule autre assise (I de la fig. 245). C'est là que je replacerais la dédicace, et elle tombe *exactement à hauteur de vue*. Le texte 33 peut disparaître du monument sans inconvénient pour l'épigraphie¹ ; les textes 28, 29, 30 trouveront place dans la même pierre sur la face gauche.

La preuve qu'il ne faut pas surélever plus que je ne l'ai fait la partie inférieure du fût, je crois la trouver dans l'observation suivante :

A notre assise IV, sont gravés, au-dessous des inscriptions Colin 7 et 8, qui sont de 308, trois décrets (Colin 18, 19, 20) beaucoup plus récents (env. 215 av. J.-C.), et qui sont en petites lettres (haut. 7-8^m/_m) à traits fins, et telles que M. Colin ne craint pas de dire que cette écriture, « même à l'origine, devait être tout à fait illisible du pied du monument ». Oui, si l'on suppose que le bloc, portant ces inscriptions, était plus haut placé qu'on ne le voit au Musée, — et ce serait le cas si l'on donnait à ce bloc le numéro V et non le numéro IV, dans la série. Mais, c'est justement ce qu'il ne faut pas supposer. Une inscription est faite pour être lue ; il n'y a jamais eu d'inscriptions illisibles, à l'origine, du pied d'un monument ; le mur polygonal, les murs du théâtre en sont la preuve. Et j'ai pu constater que, pour une vue normale, jusqu'à deux mètres environ de distance, les décrets 18, 19, 20 restaient perceptibles². Mais cette distance de deux mètres environ est assurément une limite. C'est la considération qui m'a conduit à rejeter la II^e assise que présuppose le ressaut laissé par Th. Homolle et à adopter une autre restitution pour la partie inférieure du fût.

Restent enfin les parties hautes. On y voit des cavités rectangulaires qui, sans doute, étaient des mortaises destinées à fixer des boucliers ou tout autre trophée : il y en a deux sur les faces de droite et de gauche du Musée, trois sur la troisième ; actuellement, dans la reconstruction de Th. Homolle, sur cette face, les trois mortaises ne sont pas équidistantes : il y a entre celle du bas et la suivante 1^m,10 d'intervalle, entre celle-ci et la dernière (plus haute et plus large) 0^m,51 ; on eût attendu des intervalles égaux ; et l'on remarque que de 1^m,10 à 0^m,51 la différence équivaut à une hauteur normale d'assise.

D'autre part, au Musée, le bloc supérieur du fût présente un retrait à peine perceptible sur l'abaque de la cimaise (largeurs respectives 1^m,055 et 1^m,065, ce qui représente comme retrait, en section droite, à peine deux millimètres). Or, il est probable que la séparation entre le fût et le couronnement devait être marquée plus nettement, par un ressaut plus accusé (on peut voir, fig. 244, que tel est le cas pour la cimaise D).

On est donc amené, par deux voies différentes, à restituer une assise supplémentaire au haut du fût. On peut s'étonner, de prime abord, qu'il n'en soit rien demeuré, alors que les blocs supérieurs sont relativement bien conservés ; mais il me paraît des plus probables qu'on doive y rapporter, comme je l'ai fait, deux morceaux actuellement rebâti sur la moulure inférieure, dans la partie la plus mutilée et la plus brisée du pilier.

L'un de ces monuments aurait été érigé après les campagnes de 426 et 425, en Acarnanie, à la suite des victoires sur les Ambraciotes³. L'autre est-il aussi une offrande des Messéniens de Naupacte ? Il se peut ; mais n'est-on pas en droit de s'étonner que l'histoire n'ait pas gardé

(1) M. Colin doute de la place de cette inscription et même de son attribution au monument. On peut, si on l'y maintient, la faire entrer dans notre assise I, face gauche.

(2) Il ne faut pas oublier que la couleur rouge sur le fond resté blanc devait augmenter la visibilité.

(3) Colin, *ibid.* p. 5.

souvenir d'une autre victoire, survenue à la même époque, et assez éclatante pour avoir donné lieu à un ex-voto aussi magnifique que la première ? Il serait plus surprenant encore que les deux monuments eussent été consacrés *pour les mêmes événements par la même cité*. Si bien qu'on peut se demander si les Athéniens qui, après leurs victoires, en avaient perpétué le souvenir à Athènes¹ par une statue d'Athéna Niké, n'auraient pas commémoré les mêmes exploits, à Delphes, par une offrande identique à celle de leurs alliés.

Et c'est bien une Niké aussi qui s'élevait, sans aucun doute, sur l'un de ces deux piédestaux, une Niké de marbre², réplique de la statue de Paionios à Olympie, peut-être œuvre de Paionios encore. Car le piédestal d'Olympie et celui de Delphes³ sont trop pareils pour que les deux statues ne l'aient pas été aussi.

L'emplacement est indiqué par les circonstances de trouvaille. C'est sur la terrasse du mur polygonal, « vers l'angle Sud-Est du temple » qu'ont été découverts « le couronnement et cinq assises groupés ensemble », ainsi que « le soubassement inférieur »⁴. C'est là encore qu'on peut voir un des blocs de la fondation. Enfin, les sondages effectués par M. Bourguet⁵ au pied du mur polygonal n'ont fait découvrir aucune fondation de forme et de dimensions convenables. Les constatations de Th. Homolle, l'épreuve négative opérée par M. Bourguet ne sauraient laisser place au doute : l'un au moins des piliers triangulaires se dressait dans la partie orientale de la terrasse du mur polygonal. S'il y a lieu de croire que le pilier d'Olympie présentait de face, non pas un côté, mais un angle, on peut supposer qu'il en allait de même à Delphes. Or, le pilier conservé ne porte d'inscriptions que sur deux côtés ; le troisième devait donc être placé de telle manière qu'aucune inscription n'eût pu y être lisible, c'est-à-dire soit contre le parapet de la terrasse, soit plutôt, en raison des circonstances de trouvaille, — « vers l'angle Sud-Est du temple », dit Th. Homolle, — contre l'*analemma* du temple, au retour Sud de l'angle Sud-Est.

De plus, on remarque que l'une des faces (gauche de notre fig. 245) ne porte d'inscriptions que dans la moitié de droite. Ne serait-ce pas parce que la très grande proximité d'un autre monument gênait de ce côté l'accès et la lecture ? Et n'en pourrait-on pas conclure que cet autre monument était le second pilier triangulaire ?

Le monument de Paul-Emile. — Tout près de la base des Messéniens, et dans un état de conservation non moins satisfaisant, — peut-être les deux monuments, étant voisins, doivent-ils aux mêmes circonstances d'avoir échappé à la ruine. — Th. Homolle a recueilli les blocs qui lui ont permis de reconstituer au Musée le piédestal, depuis lors célèbre, de Paul-Emile⁶.

L'aspect d'ensemble n'est pas douteux. Quatre assises étagées en marbre blanc constituent

(1) IG II² 403, l. 7-9.

(2) La face supérieure du pilier reconstruit au Musée est en trop mauvais état pour donner la moindre indication. Les cavités qu'on y voit sont-elles même, mis à part le trou central qui peut avoir servi pour le bardage, autre chose que des cassures ?

(3) Si l'on compare les deux monuments, on constate qu'ils étaient de même hauteur, 9 mètres env., mais que celui d'Olympie était plus large, et que dans la modénature, il y avait des variantes.

(4) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, 1897, p. 620.

(5) *Rev. Et. gr.*, 1912, p. 21.

(6) Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 620 sqq ; *Mélanges Boissier*, p. 297 sqq.

(7) C'est uniquement en raison de la hauteur insuffisante de la toiture du musée que Th. Homolle n'a reconstruit que deux assises : il ne pouvait lui avoir échappé que, dans cet état, ces assises présentent à leurs faces supérieures des traces très nettes laissées par le contact des blocs.

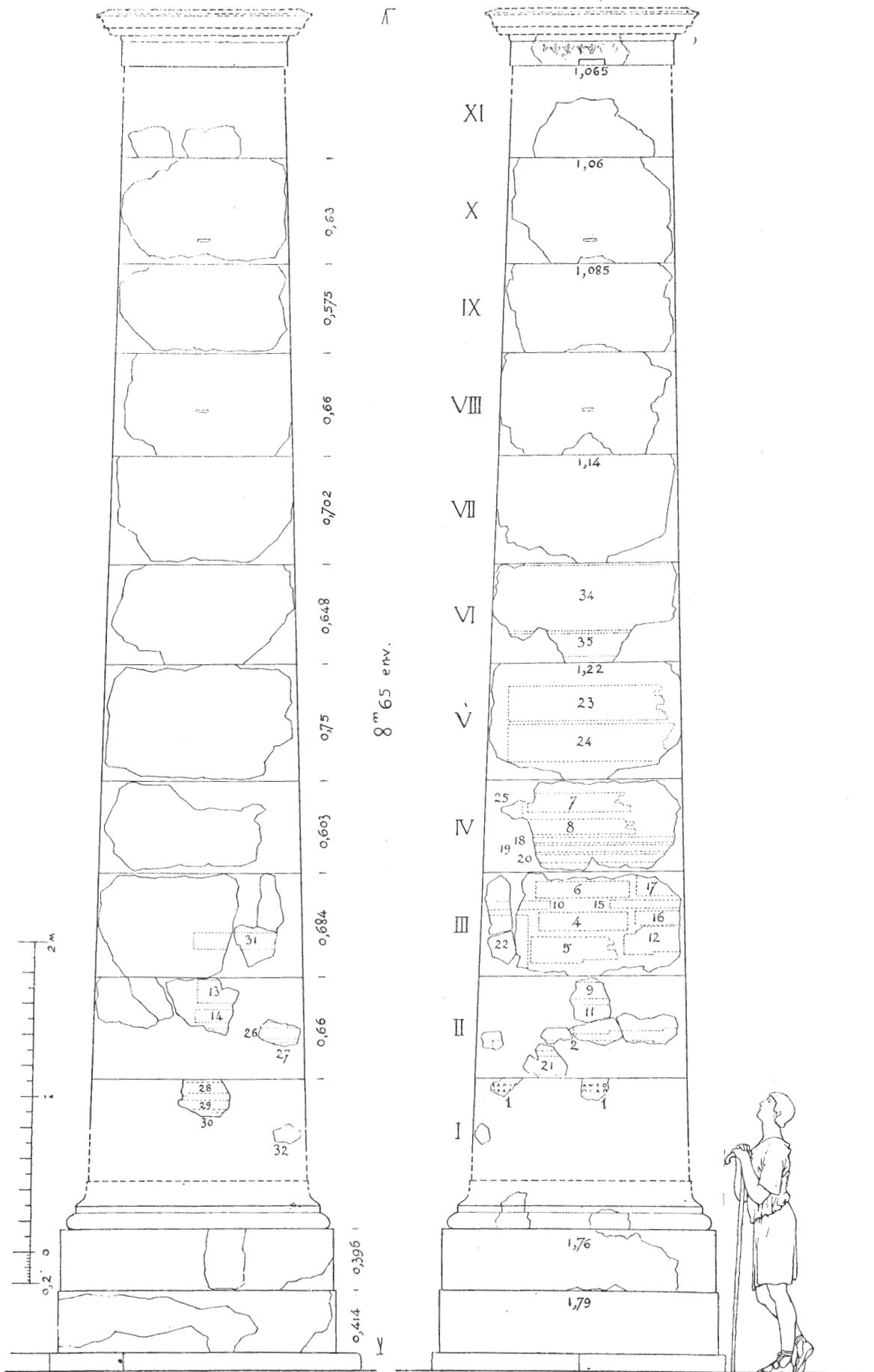


Fig. 245. — Pilier triangulaire. Essai de restauration.

BNUS
1970/71

une *krépis*. Les pierres qui en restent, utilisées par Th. Homolle pour former deux assises complètes⁷, peuvent se regrouper sans difficulté, comme M. Lacoste et moi en avons fait l'épreuve¹ (fig. 246). Le retrait est uniformément de 0^m,085 pour les quatre assises aux quatre faces.

Sur la *krépis* reposait un socle en marbre bleuté, légèrement pyramidant et compris entre deux plinthes moulurées. Sur la face antérieure se lit la dédicace :

L. AIMILIVS · L · F · INPERATOR · DE · REGE · PERSE
MACEDONIBVSQVE · CEPET

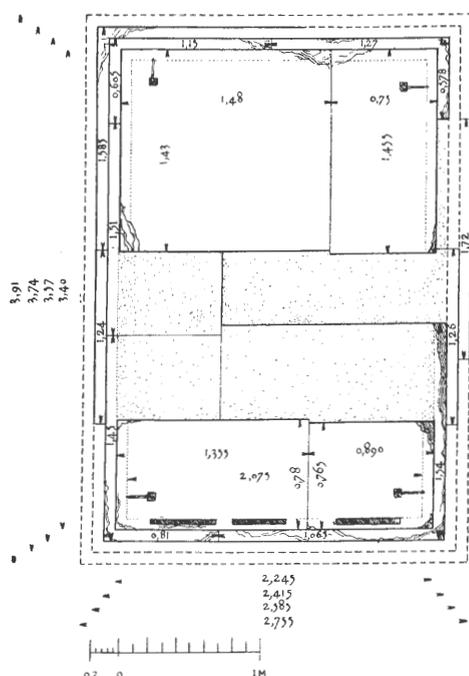


FIG. 246. — Disposition en plan des degrés du monument de Paul-Emile.

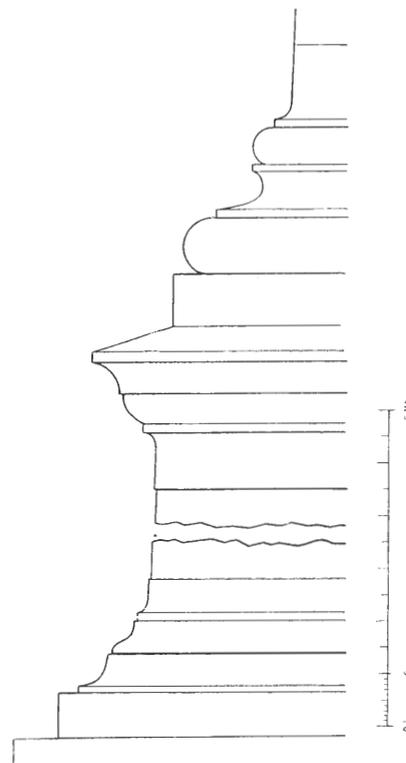


FIG. 247. — Modénature du monument de Paul-Emile.

Le socle portait un fût de marbre blanc qui présentait un fruit accusé. L'assise inférieure était décorée d'une moulure de base ionique, scotie entre deux tores (fig. 247), l'assise supérieure d'une autre moulure en onglet arrondi (fig. 207 III). La reconstruction de Th. Homolle comprend, pour le fût, neuf assises. Malheureusement, cette reconstruction empêche toute vérification : les joints, dans les parties supérieures, sont noyés dans le ciment ; sans aucun doute, des blocs provenant de la face arrière ont été rebâti devant, et d'autres, de droite transportés à gauche. Une chose est certaine : le nombre des assises (y compris celle du bas portant une moulure) était impair : elles comprennent, en effet, sur les faces latérales, tour à tour deux pierres, — donc un joint, — et trois pierres, — donc deux joints. L'assise du bas est à trois pierres et deux joints,

(1) Les trous de goujons dessinés, dans cette figure, sur l'assise supérieure sont aujourd'hui cachés dans la maçonnerie ; nous les avons restitués d'après l'amorce visible des canaux de coulée.

l'architrave est à deux pierres et un joint ; il faut donc que l'assise supérieure placée sous celle-ci, soit à trois pierres (fig. 250). Ainsi, grâce à cette alternance, nous avons un premier résultat acquis. D'autre part, d'après les inscriptions¹ des faces antérieure et postérieure, on est assuré que le fût comprenait bien au minimum neuf assises². Les raisons qui m'ont fait adopter un chiffre plus fort de deux assises, — et je reconnais qu'elles n'ont rien de décisif, — sont que ce monument, venant après celui de Prusias, lequel s'élevait à 9^m,70 au-dessus du sol, ne devait pas lui être inférieur en hauteur, qu'on obtient de la sorte des proportions plus heureuses, et surtout qu'avec neuf assises seulement, la largeur de l'assise terminale (mesurée sous la moulure) dépasserait, autant que la reconstruction actuelle permet d'en juger, celle de l'architrave (mesurée au bas).

Un entablement ionique au complet, avec architrave, frise représentant la bataille de Pydna, corniche à denticules (fig. 207 III) couronnait le fût.

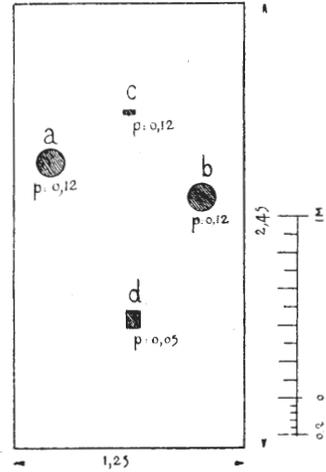


FIG. 248. — Plinthe pour la statue de Paul-Emile.

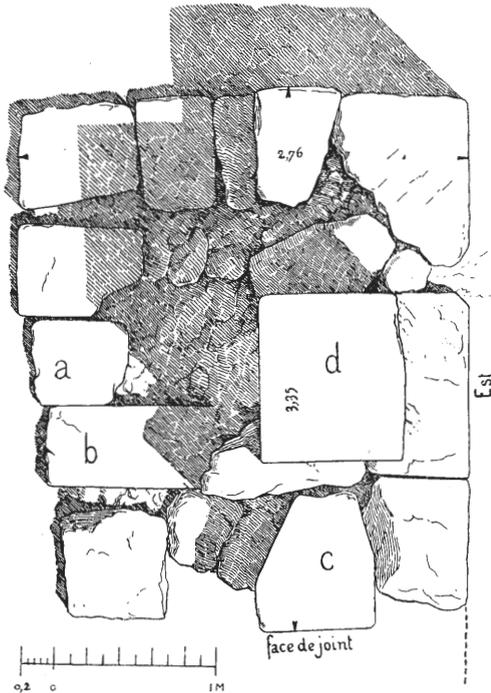


FIG. 249. — Fondation présumée du monument de Paul-Emile.

Enfin, il reste même la plinthe qui portait la statue (fig. 248). Cette statue était de bronze (et dorée, sans aucun doute), ainsi que l'indique la forme des tenons. Le vainqueur était représenté sur un cheval cabré ; les deux cavités rondes a et b fixaient les sabots d'arrière de l'animal, dont la queue posait en c ; en d devait être planté un support qui soutenait le poitrail.

L'emplacement du monument doit être cherché à l'endroit où ont été recueillis les débris : la terrasse du mur polygonal, en avant de l'angle Sud-Est du temple, et près de l'autel. Or, dans l'encoignure Sud-Est que forme l'analemma de la terrasse du temple le long du retour Est (pl. II), on voit encore un assemblage de blocs disposés en un rectangle grossier, et présentant l'aspect d'un blocage (fig. 249). On y distingue trois étages : au bas, extérieurement, des pierres taillées à tranches droites ; deux d'entre elles, en a et b,

(1) Je remercie M. Colin d'avoir bien voulu me communiquer, avant sa publication, un dessin du monument avec les places d'inscriptions, telles qu'il les a rétablies.

(2) La restitution de M. Colin pour la face principale du fût comprend : I ass. moulurée, — II ass. inv. 906, — III ass. inv. 890, — IV ass. inv. 2571, 3586, 700, 3588, 3439, — V ass. sans n° d'inv., — VI ass. inv. 3325, — VII ass. sans n° d'inv., — VIII assise *non inscrite*, — IX ass. sans n° d'inv., — X ass. sans n° d'inv. — Mais, il est certain que VIII portait une inscription, et il est possible qu'on doive abaisser IX et X, donc diminuer d'une unité le numéro de ces assises.

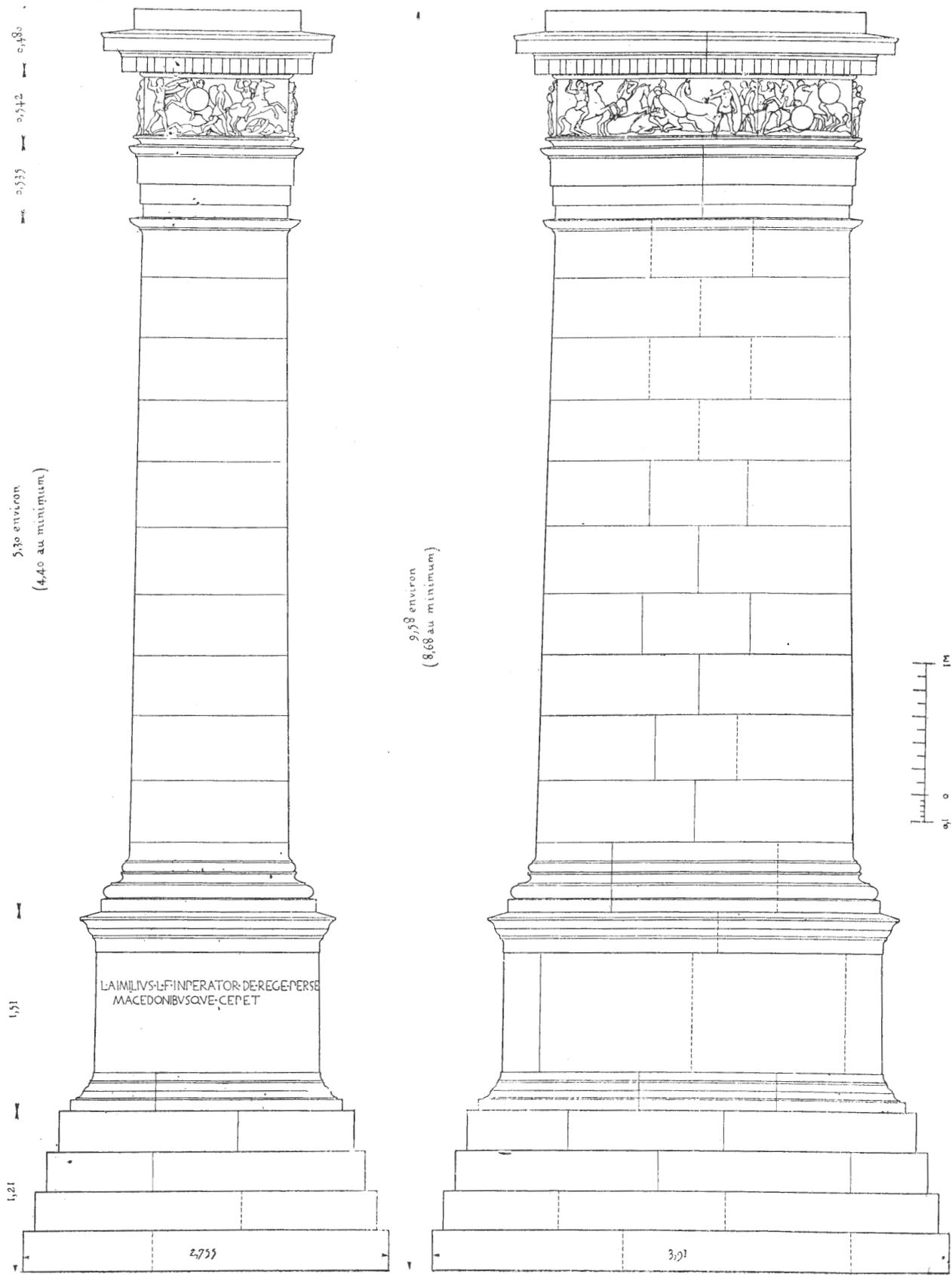


FIG. 250. — Monument de Paul-Emile. Essai de restauration.

sont cassées à gauche, puis quelques pierres encore, dont l'une, C, présente en avant une face de joint ; au-dessus, il ne subsiste qu'un seul bloc, d. Cette fondation n'est complète que sur l'une de ses faces, au Nord ; au Sud, la face *de joint* de C prouve qu'elle se prolongeait ; à l'Ouest, en a et b, elle était plus large. Telle quelle, elle mesure, en largeur 2^m,76 et en longueur, *incomplète*, 3^m,35 ; le degré inférieur du monument de Paul-Émile mesure 2^m,755 + 3^m,91. On voit que ces dimensions sont concordantes, et que nous pouvons replacer notre monument sur cette fondation : il était donc, par son long côté, parallèle au retour Est de l'*analemma* ; à l'Ouest et au Nord, le degré inférieur en était distant de 0^m,50, et le bas du socle portant la dédicace, de 1^m,10.

Cette observation a son intérêt. Si la distance du monument au mur était si faible, la circulation sur deux côtés en devait être malaisée, et nous devons nous attendre à ce que deux côtés du socle aient été dépourvus d'inscriptions. Or, les *trois* faces conservées de ce socle étaient inscrites. Les inscriptions gravées sur l'un des côtés étaient-elles donc destinées à n'être lues qu'à grand peine ?

D'autre part, on observe que les inscriptions sur la face droite du socle sont en lettres d'une bonne grandeur¹ et telles qu'on pût bien les apercevoir jusqu'à deux mètres environ de distance ; mais sur la face gauche, si, vers l'extrémité droite, les lettres sont de hauteur moyenne², vers l'extrémité gauche, elles sont beaucoup plus grandes³. A ces particularités diverses je ne vois qu'une explication possible : supposer le monument regardant vers le Nord, — donc la statue étant tournée vers la place du pronaos, — et *exhaussé sur un soubassement* de manière que la *krépis* atteignît le niveau de cette place. De là, un spectateur, pouvait très commodément lire le côté droit du socle (donc lettres moyennes), et le côté gauche, vers son extrémité de droite, c'est-à-dire vers la partie adjacente au côté portant la dédicace (donc lettres moyennes encore) ; mais, tout ce qui, sur ce côté gauche, était plus loin de lui, c'est-à-dire l'extrémité gauche du socle, la partie adjacente au côté postérieur, devait être inscrit en plus grands caractères ; et c'est bien ce que l'on constate⁴.

S'il en était ainsi, si la statue de Paul-Émile, quoique établie sur la terrasse du polygonal, se trouvait vraiment comme si elle se fût dressée sur l'esplanade même du temple, et si elle était, de la sorte, en avant du pronaos, on pense à un autre monument d'aspect semblable, à ce monument d'un empereur romain (?) dont nous avons parlé plus haut, et qui s'érigait, croyons-nous, à l'autre angle du pronaos, dans une position presque symétrique (p. 280). Il n'y avait, évidemment, aucun rapport d'origine entre les deux offrandes, l'une étant certainement bien plus récente que l'autre ; mais il est probable que cette symétrie dans la situation n'était pas plus fortuite que les ressemblances de forme entre l'une et l'autre. Preuve indirecte de la grande impression que devait produire le monument de Paul-Émile.

Nous reviendrons tout à l'heure sur les circonstances de son érection.

(1) Colin, *Delphes III, Epigr., Mon. P.-Émile*, pl. VIII, 2 (haut. 7-10 $\frac{m}{m}$; interl. 7-11 $\frac{m}{m}$).

(2) Colin, pl. X, 3 (haut. 5-6 $\frac{m}{m}$; interl. 5-6 $\frac{m}{m}$).

(3) Colin, pl. VIII, 1 (haut. 8-10 $\frac{m}{m}$; interl. 7-9 $\frac{m}{m}$).

(4) Je ne fais aucune hypothèse relative aux inscriptions que porte le fût. C'est de façon toute arbitraire, en effet, qu'elles sont distribuées sur les faces antérieure et postérieure de la reconstruction du Musée. Ces deux faces devaient être l'une et l'autre inscrites ; et il est à croire que la face droite de la reconstruction, qui est presque anépigraphie se trouvait en réalité à gauche.

Monument à rosettes. — Le monument à rosettes, autant qu'on en peut juger par ce qui en demeure, était une réplique du précédent.

Les blocs, en marbre blanc, du même grain, semble-t-il, que celui du socle de Paul-Emile, ont été trouvés les uns sur la terrasse du polygonal, dans la partie orientale, les autres au-dessous, sur l'« aire », où on les voit encore.



FIG. 251. — Pierres ornées de rosettes.

On peut y distinguer une assise couronnée d'une large moulure et divisée en deux *fasciae*, une autre plus haute et ornée de rosettes (fig. 251) et enfin les éléments de cinq à six autres. On reconstitue ainsi (fig. 252) la plus grande partie d'un pilier pyramidant, dont les rangées comprenaient alternativement quatre et six blocs. Nous en ignorons la hauteur totale ; tels blocs, très mutilés, par exemple celui où se lit l'inscription Inv. 798 (la seule que porte la base) et celui que nous avons restitué dans la rangée au-dessus, pourraient tout aussi bien être replacés plus haut. Nous ne pouvons fixer qu'un minimum de hauteur : cinq assises courantes au-dessous du bandeau à rosettes, au total 3^m,20 environ.

Tel qu'il est, ce monument offre avec celui de Paul-Emile de remarquables ressemblances : les assises ont sensiblement les mêmes dimensions, le fruit a la même inclinaison, les pierres sont

arrangées de même, et surtout, ils sont égaux en largeur (largeur supérieure : Paul-Emile 1^m,08, mon. à rosettes 1^m,073 ; larg. à 1^m,27 du haut : Paul-Emile 1^m,125, mon. à rosettes 1^m,127),

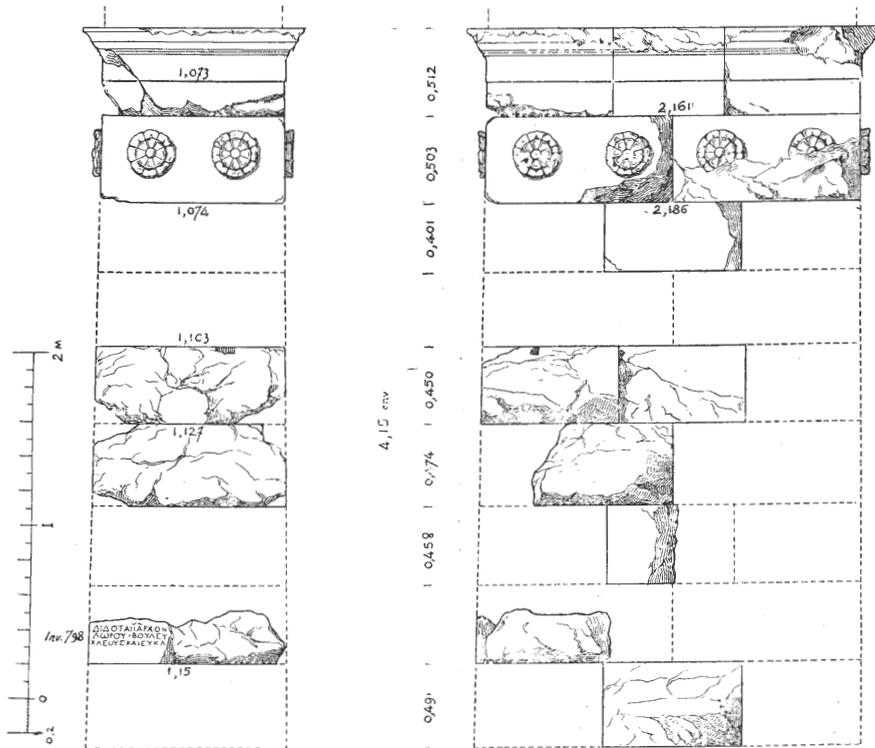


FIG. 252. — Restes d'un monument orné de rosettes.

et presque égaux en longueur (mesurée en haut : Paul-Emile 2^m,21, mon. à rosettes 2^m,161). Ces concordances nous engagent tout d'abord à restituer à cette base la même forme qu'à celle de Paul-Emile : une *krépis*, un socle, un fût posant sur une plinthe moulurée, un entablement ionique. De tout cela il n'est rien resté¹; du moins, n'ai-je rien pu en identifier.

Les deux monuments sont sans aucun doute, contemporains de très

près ; celui-ci, qui marque avec ses rosettes un certain raffinement décoratif, est peut-être un peu plus récent.

Faut-il voir dans ces étroites ressemblances autre chose que l'effet d'un engouement pour un certain type de piédestal ? Un texte semble nous y inviter.

Tite-Live (XLV, 27, 7) raconte que Paul-Emile, après sa victoire de Pydna sur Persée, aperçut en visitant Delphes, *des piédestaux en construction* (*columnas*, mot qui est l'équivalent exact du grec *κίον*) qui se trouvaient « in vestibulo templi » et qui étaient destinés aux statues de Persée ; il ordonna d'y faire placer *ses propres statues*. Par « in vestibulo templi », il faut, évidemment, entendre *la place du pronaos*. Mais le pluriel « *columnas* » pose, on le voit, un problème. Tite-Live n'est pas le seul à raconter cet événement ; il est confirmé par Polybe (XXX, 10) qui mentionne aussi des « statues » et par Plutarque (*Aemil.* 28). Mais Plutarque, qui parle en homme bien renseigné et en témoin oculaire, dit ceci : *ἐν δὲ Δελφοῖς ἰδὼν (Paul-Emile) κίονα μέγαν τετραγώνον. ἐκ λίθων λευκῶν συντηρησομένην...* Il n'est question dans ce texte que d'un piédestal. Ainsi, nous voilà en présence d'une difficulté. Les trouvailles semblent confirmer Tite-Live et Polybe ; mais, par contre, Plutarque, notre informateur si précieux en matière delphique, y contredit. Je me

(1) J'avais cru pouvoir y rapporter des fragments d'une assise moulurée en marbre blanc (découverts devant le pronaos). Mais les dimensions (2^m,40 × 3^m,80 env.) ne semblent pas convenir au socle de notre monument.

demande si les uns et l'autre n'ont pas raison à la fois : il y avait peut-être à Delphes deux statues de Paul-Emile, l'une, celle que cite Plutarque, et dont nous avons la dédicace orgueilleuse, l'autre érigée au conquérant, sans doute aussitôt après sa victoire, par les soins de quelque flatteur, par les Delphiens peut-être ; ainsi s'expliquerait la confusion faite par Tite-Live.

Quant à l'emplacement du monument à rosettes, on notera que les trouvailles nous ramènent toutes sur la terrasse du mur polygonal, vers l'extrémité orientale. Ne pourrait-on penser que ce monument s'élevait dans le voisinage immédiat de celui de Paul-Emile ?

LA DESCRIPTION DE PAUSANIAS

Nous avons eu, maintes fois, au cours des pages précédentes, l'occasion de citer Pausanias. C'est vers lui que nous devons revenir, par une conclusion naturelle, pour ajouter à la description de tant de ruines dont il subsiste si peu de noms, une liste de noms qui ne s'attachent même plus à des ruines, mais qui, malgré leur sécheresse, contribuent à évoquer vivement la richesse et la variété des monuments de cette région. Encore cette liste est-elle bien incomplète : Pausanias n'a ni tout noté, ni tout vu, ni voulu parler de tout ce qu'il avait noté ou vu. Il a omis de citer bien des offrandes, sans qu'on saisisse les raisons de son silence. S'il s'est tu sur les statues royales ou impériales, c'est de propos délibéré ; mais, quand il choisit parmi la foule des autres ex-voto, c'est pour des raisons capricieuses et diverses. Les monuments que nous venons de décrire et que néglige sa nomenclature, les pierres éparses autour du temple dont les inscriptions disent l'origine et dont il n'a point parlé, montrent assez combien sa description comporte de lacunes.

Aussi m'a-t-il paru vain d'illustrer cette description d'un aperçu graphique, si schématique fût-il, et suffisant de fixer approximativement son itinéraire.

Si l'on se reporte à la planche II et à la figure 155, on verra en quelles parties de la région du temple pouvaient se dresser les offrandes dont il parle. Sur la place du pronaos, elles se répartissaient en deux groupes : au Nord, le long de l'*ἱερόεργον* ; au Sud, entre l'autel et le temple, le long de l'*analemma*. Le long de la moitié orientale du côté Sud du temple, depuis l'angle Sud-Est de l'*analemma* jusqu'au perron, s'ouvrait un large espace, long de 35 mètres environ, large de près de 7 mètres à l'Est, de près de 6 mètres à l'Ouest. La place de l'opisthodomos était bordée de monuments sur trois côtés ; à l'Ouest, près de l'enceinte du téménos, au Sud, contre l'*analemma*, à l'Est, contre le temple. La terrasse du mur polygonal était occupée, elle aussi, comme nous l'avons vu. Mais au Nord du temple, entre le temple et l'*ἱερόεργον*, et sans doute au Sud, vers l'extrémité orientale (où s'offrait un étroit passage de 1^m,50 à peine), le terrain était à peu près libre et vide d'offrandes.

Quand Pausanias arrive à l'angle du *Grand Autel*, qu'il ne mentionne qu'en passant (X, 14, 7), et pour situer un autre monument, le *Loup* de bronze offert par Delphes¹ (14, 7), où va-t-il se diriger ? Au Nord, dans l'encoignure des trépieds des Deinoméniades (fig. 195) ? Mais représentons-nous ce qu'était alors ce lieu, selon toute vraisemblance. Dépouillées de leurs trépieds, les bases syracusaines se cachaient derrière deux rangs de monuments et d'exédres ; à côté, une immense

(1) Sur cette offrande, lire les suggestives remarques de J. Carcopino, *Bulletin Budé*, Janvier 1925, p. 35.

fondation depuis longtemps dépouillée ; puis, les offrandes d'Aristainéta et de Prusias, — qui sont parmi les œuvres dont il ne parle pas ; en arrière, un monument à l'abandon (celui de « Lilaia »), en avant, un autre probablement rasé (fig. 195, 6). Des trois offrandes que nous avons identifiées, il n'en nomme aucune ; les seules, desquelles on pourrait supposer qu'il eût parlé (fig. 195, 14, 23, etc.), sont très postérieures à l'époque (v^e-iv^e s.) à laquelle appartiennent les premières qu'il mentionne après avoir atteint l'autel. Pausanias a donc laissé de côté cette partie de la place ; il en a contourné l'angle vers la gauche, pour se diriger vers l'analemma Sud.

C'est là¹ qu'il voit (X, 14, 7-15, 1) la célèbre statue dorée de *Phryné*, œuvre de Praxitèle, dressée sur une « haute colonne »². C'est là que se trouvaient aussi, nous l'avons vu (p. 281), d'autres statues qu'il passe sous silence, celle d'un Archidamos, roi de Lacédémone, de Philippe de Macédoine, de « ces rois et de ces reines » que Plutarque lui aussi³ semble mépriser, et où il faut comprendre notre monument d'Eumène, et peut-être ceux de la famille du souverain (voir p. 281)⁴.

« Faisant suite à Phryné » (ἐφεξῆς τῆς τρυφῆς), donc sur une même rangée, deux *Apollons*, l'un consacré par *Epidauré* après les guerres médiques, l'autre par *Mégare* victorieuse d'Athènes à Nisée (444). Non loin, un *Bœuf* offert par les *Platéens* après la victoire qui illustra leur sol.

Je crois qu'en ce point Pausanias n'avait pas encore quitté la place du pronaos. C'est alors, semble-t-il, qu'il gagne le terre-plein à l'angle Sud-Est du temple (X, 15, 2-18, 4). Après le Bœuf des Platéens, il nomme ensemble (δύο Ἀπόλλωνες, τὸ μὲν... τὸ δὲ...), évidemment parce qu'elles étaient toutes voisines, deux offrandes : un *Apollon d'Héraclée du Pont*, et un autre Apollon, le plus célèbre du sanctuaire, « celui que les Delphiens nomment *Sitalkas* », élevé avec la dime de l'amende phocidienne. Il avait trente-cinq coudées de hauteur (15^m,54) ; sa base ne devait pas mesurer moins de 3^m,50 sur 4 mètres ; ce colosse ne pouvait trouver place entre l'autel et le côté Est du temple, où nous savons qu'il existait, dès cette époque, une dizaine de monuments importants ; au contraire, au Sud-Est du temple, s'offrait sur le terre-plein un long et large espace. C'est là que devait se dresser l'Apollon *Sitalkas*⁵.

C'est par rapport à cette statue que Pausanias en situe une autre (ἑστῆσαν παρὰ τῷ Ἀπόλλωνι), les *stratèges de Phères* vainqueurs de la cavalerie athénienne, représentés à cheval et dont il subsiste peut-être un débris dans cette inscription Φ[ε]ρ[α]ί[οι] dont il a été question plus haut (voir p. 273 et fig. 218)⁶. C'est elle encore qu'après avoir énuméré d'autres offrandes, il mentionne, à propos du Bœuf de Karystos, avec la même formule ἑστῆσαν παρὰ τῷ Ἀπόλλωνι. Le retour de l'expression doit, me semble-t-il, correspondre à un retour effectif de Pausanias auprès du colosse, et il me paraît que Pausanias a déterminé, plus ou moins fictivement, par rapport à cette statue, un groupe d'autres situées dans le voisinage.

(1) J'ai jugé inutile de charger les notes suivantes de références que chacun peut trouver dans les éditions Frazer et Hitzig-Blümner.

(2) Cf. Plutarque, *de Pyth. orac.*, 15 ; *Amator.*, 9 ; *Alex. virt.*, II, 3 ; Dion Chrys. *Disc.*, 37, p. 115 R, etc.

(3) *De Pyth. orac.*, 15.

(4) Peut-être encore un monument, trouvé au pied du grand autel, et qui, à en juger par les restes d'inscriptions, avait été consacré par un Ptolémée.

(5) L'origine de cette appellation reste mystérieuse. Peut-être faut-il attribuer au « noyau » de cette base colossale une immense plaque de poros, actuellement déposée à l'angle Est de la terrasse du mur polygonal près du « Trésor » A (2^m,17 de long, 2^m,10 de largeur, 0^m,67 env. de hauteur).

(6) On ignore l'occasion et la date de cette victoire

Dans ce groupe, il nomme, outre les stratèges de Phères, le *Palmier* d'airain doré consacré par Athènes après la victoire de l'Eurymédon et portant la statue de Pallas¹, — le *Char de Cyrène*, où l'on voyait, à côté de la déesse Cyréné, Battos couronné par la Libye, — « non loin » du char, un autre *Apollon* élevé par les *Amphiclions* avec le produit de l'amende phocidienne, — un support du *Trépiéd d'Alyalle*, roi de Lydie, œuvre de Glaukos de Chios, — un *omphalos* de marbre blanc, — la statue d'*Hermione* par Calamis, offrande de Sparte, — celle d'*Eurydamos*, stratège étolien, vainqueur des Gaulois, — une *Chèvre* de bronze offerte par la ville crétoise d'*Elyros* allaitant Phylakidas et Philandros, — le *Bœuf de Karystos* en bronze, « ἀπὸ τοῦ ἔργου τοῦ Μηδίζου », — les *Stratèges étoliens avec Apollon et Arlémis*, après une victoire sur les Acarnanes².

Avant d'aller plus avant, quelques-unes

des offrandes ici énumérées doivent nous arrêter.

J'ai dit ailleurs (p. 71) que l'*Omphalos* retrouvé près des trépièdes des Deinomérides devait être celui-là même que cite Pausanias, et qu'il s'élevait sur la place du pronaos. Il me paraît toujours probable, à en juger par la tournure de sa phrase³, que Pausanias s'est imaginé avoir eu sous les yeux le véritable *omphalos*. De même, il se peut qu'il y ait identité entre l'*Omphalos* « de marbre blanc » vu par lui et celui que nous possédons ; mais, en ce cas, c'est assez loin de

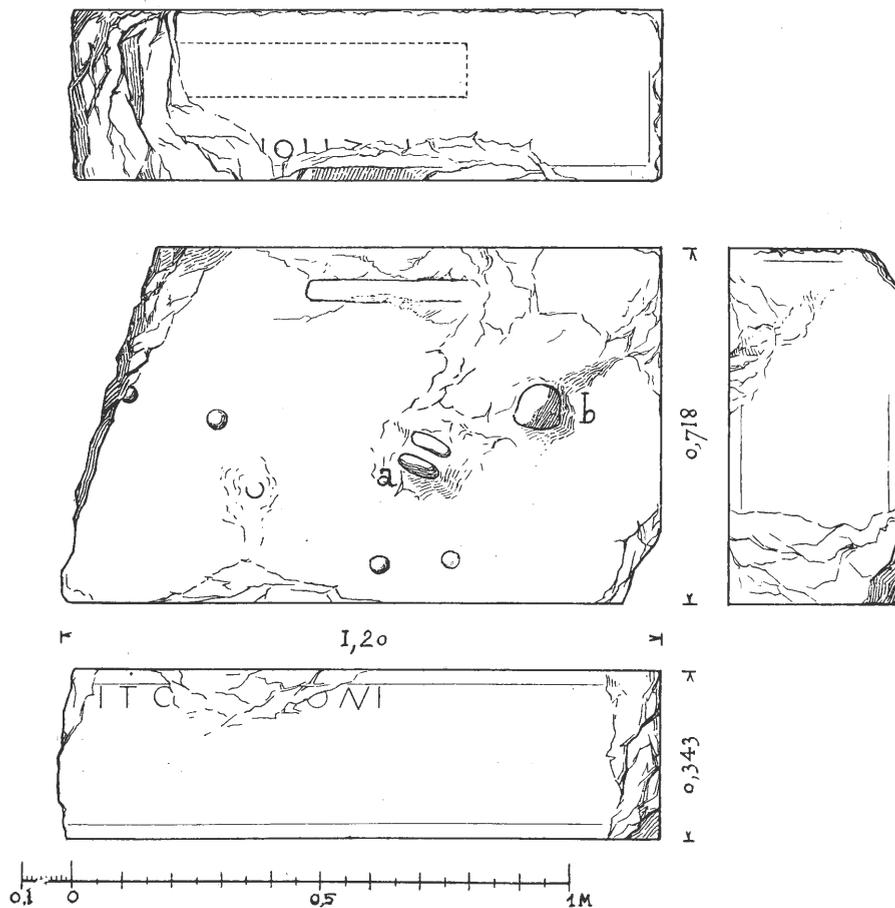


FIG. 253. — Bloc d'une offrande de Karystos.

(1) Plutarque, *Nicias*, 13, nous apprend que la statue était « en or » et le palmier « en or » aussi (Cf. également *De Pyth. orac.*, 8). Ce monument était peut-être analogue à la colonne d'acanthé des « Danseuses ».

(2) Que l'on rapporte aux environs de 270 (Beloch, *Griech. Gesch.* III, I, 616).

(3) Τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλόν, λίθου πεποιημένον λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μέσῳ γῆς πάσης αὐτοῖ τε λέγουσιν οἱ Δελφοί... (X, 16, 3).

sa première place que le monument aurait été retrouvé¹ ; car il ne me semble guère douteux, maintenant, qu'il se dressait non pas sur la place même du pronaos, mais au voisinage du Sitalkas, sans doute sur l'avancée de la terrasse à l'angle Sud-Est du temple.

La dalle, que reproduit la figure 253, a été découverte près du Bouleutéerion². Il est probable qu'elle était primitivement sur la terrasse supérieure, d'où elle a été entraînée par l'éboulement, et qu'elle appartenait à l'une des offrandes citées par Pausanias.

En l'état actuel, — elle est brisée à gauche, — elle mesure 1^m,20 de longueur. Complète, elle devait mesurer 2^m,20 environ, c'est du moins le chiffre que l'on restitue, en complétant la plus ancienne des deux dédicaces dont il sera question, et en réservant à gauche le même intervalle qu'à droite. Les trois faces conservées, finement piquetées, bordées d'un listel plat et poli en saillie légère, rappellent le travail de la base de l'Aurige. Cette dalle constituait l'assise supérieure d'un piédestal qu'on doit sans doute s'imaginer sur le modèle ordinaire à cette époque (cf. le Cheval d'Argos), trois à quatre assises toutes simples, en forme de degrés.

La face supérieure porte des trous d'encastrement pour des objets divers : un trou oblong pour une stèle, et d'autres, dont la disposition et la forme sont surprenantes. On examinera, en particulier, a et b, qui ont été dessinés ici avec le plus grand souci d'exactitude. Ce sont des mortaises pour fixer une statue : la profondeur (0^m,07) le prouve. Mais la statue n'était pas celle d'un homme : a reproduit nettement le dessin d'une empreinte bifide. On peut donc se représenter un bœuf regardant vers la droite, les deux pieds antérieurs posés en a et b. Quant aux cinq petits trous ronds, dispersés capricieusement et sans qu'on y distingue de groupements, je crois qu'ils fixaient de menus objets, indépendants de la statue même, tels que des pièces de trophées.

Les deux faces longues portent chacune une dédicace (Inv. 638). Sur l'une, qui porte, en outre, un décret, M. Bourguet³ a reconnu le nom des dédicants :

[Καζ](ϕ)[ύ]σ(τ)ο(ι) - - -

La forme des lettres, dont l'extrémité est appuyée, indique le III^e siècle environ⁴.

L'autre dédicace, plus ancienne (premier tiers du V^e siècle), se complète d'après la première :

[Καζϕύσ(τ)ο]: τὸ[πύλλ]ον!

Ainsi, le nom des dédicants, la nature de l'offrande, la date concourent à faire identifier cette base, comme l'avait déjà proposé M. Bourguet, avec celle du Bœuf de Karystos, élevé en mémoire de la victoire sur les Perses, que Pausanias a mentionné.

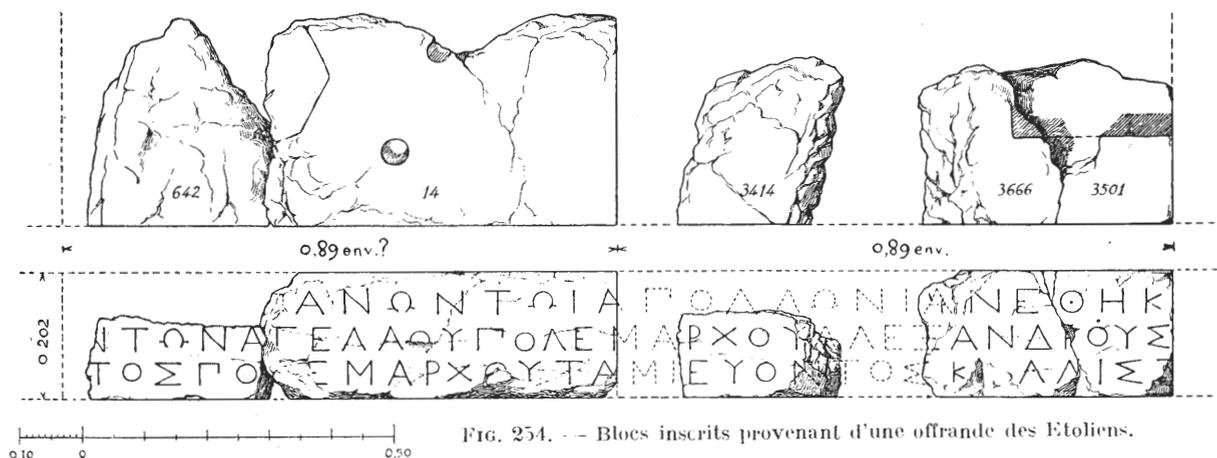
(1) Bien que la plupart des monuments au Sud du temple aient été entraînés vers le bas, il est arrivé que quelques-uns (par ex. les colonnes à statues uniques, cf. p. 273) sont tombés plus au Nord.

(2) M. Bourguet, dans une lettre, m'a averti que le lieu de trouvaille, tel qu'il est indiqué sur son carnet de fouilles, est en réalité plus à l'Ouest qu'il ne l'avait dit *Rev. El. gr.*, 1912, p. 22.

(3) *Rev. El. Gr.* 1912, p. 22.

(4) Ce serait là un nouvel exemple d'une inscription archaïque recopiée vers le III^e siècle. On remarquera que l'inscription récente, si on la lit *Καζύσ(τ)οι τῶι Ἀπόλλωνι*, était sensiblement désaxée vers la gauche : peut-être à cette époque, la face à droite était-elle cachée par un autre monument ; peut-être la formule était-elle plus longue qu'à l'époque primitive.

D'autres pierres invitent aussi, quoique avec moins de certitude, à une identification. On les voit réunies fig. 254. Ce sont cinq blocs inscrits, dont, malheureusement, les lieux de trouvaille sont fort dispersés; le bloc Inv. 14, seul, — le plus important, il est vrai, — a été trouvé près du



rocher de la Sibylle; mais 3414, 3501, 3666 étaient hors du téménos, à droite de l'entrée principale¹. Des deux emplacements, le plus proche du lieu de provenance est sans doute le premier; fort rares, en effet, sont les exemples de débris transportés du bas du sanctuaire vers le haut; il va sans dire que le cas inverse est très fréquent. Ainsi, la provenance ne s'oppose pas à une identification éventuelle avec le monument décrit par Pausanias.

Or, dans cette inscription, il est question des Acarnanes: [ἀπὸ Ἀκαρνῶνων]; et l'origine étolienne est prouvée par les noms d'Ἀγέλαος, Πολέμη[χος?], [Ἀλέξ]ανδρος, Πολ[έ]μηχος qui, tous, sont étoliens². Le début de la formule est donc hors de doute: [τὸ κτενὸν τῶν Αἰτωλῶν ἀπὸ Ἀκαρνῶνων τῶν Ἀ[πὸ]λλων: ἀ]νέθηκε. Il s'agit d'une victoire remportée, — dans la première moitié du III^e siècle, à en juger d'après la forme des lettres, — par la Ligue Etolienne sur ses éternels ennemis, les Acarnanes³. Aussi est-il probable que nous avons là un reste de l'offrande vue par Pausanias.

Cette offrande comprenait, nous dit-il, les statues d'Apollon et d'Artémis et celles des généraux vainqueurs. Or, il semble bien que les mortaises qui se voient encore à la face supérieure répondent à deux catégories de statues: deux trous ronds (prof. 0^m,045 et 0^m,05) pour fixer un pied de statue posée librement et sans plinthe; d'autre part, à gauche et à droite, deux cavités plus grandes et plus profondes (prof. 0^m,07), l'une polygonale, l'autre rectangulaire, où devaient pénétrer des plinthes faisant corps avec le bas de statues ou de groupes. Pour les dimensions de l'offrande, aux 1^m,75 environ que donnent les morceaux conservés ou complétés⁴, on doit ajouter

(1) Le fragm. Inv. 14 a été « publié » *Berl. Ph. Woch.* 1912, col. 539 sqq. Mais voir sur cette « publication » *Rev. Arch.*, 1914, 1, 421.

(2) Par ex. Agélaos en 265 env. (arch. Kléondas), Alexandros, hiéromnémon étolien aux Sotéries de 268 env. (arch. Aristagoras) et 266 env. (arch. Nikodamos), Polémarchos vers 268. (Cf. Wescher-Foucart, n^{os} 3-6 = Baunaek, *Griech. Dial. Inscr.* n^{os} 2563-2566), etc.

(3) On ignore la date exacte de cette victoire, qui doit se placer vers 270.

(4) Cette inscription présente un cas tout à fait exceptionnel. Le bloc Inv. 3414 peut graphiquement s'insérer aussi bien immédiatement avant 642 qu'entre 14 et 3666, et chaque fois donner pour les deux lignes une restitution

un mètre environ à gauche (longueur approximative d'après la restitution de la formule initiale) ; mais à droite, il sera sans doute malaisé de reconnaître l'étendue de la lacune ; toutefois les mentions du stratège, peut-être de l'hipparque, probablement de plusieurs autres généraux, devaient notablement étendre l'inscription de ce côté. On peut estimer à quatre mètres au minimum la longueur de l'assise supérieure.

Quant à l'aspect d'ensemble, on remarquera que nous avons ici encore, sans doute, un monument analogue au précédent et l'un des derniers de ce type très simple, où l'offrande se dressait sans doute sur un socle à plusieurs assises, mais relativement bas, néanmoins, et sans le moindre décor mouluré¹.

Revenons à la description de Pausanias (X, 16, 7-18, 7). Après l'offrande étolienne, il nomme les *vingt Apollons de Lipara*, qui se dressaient, nous l'avons vu (p. 152), sur le parapet de l'*analemma* Sud, dans sa partie orientale, puis poursuit son chemin peut-être vers un nouvel ensemble.

On peut se demander si, en ce point, il n'était pas arrivé au perron d'où l'on accédait à la terrasse du mur polygonal, s'il n'a pas continué sa visite par celle de cette terrasse, et si ce n'est pas à ce niveau, et non au niveau du temple, qu'on doit restituer les monuments qui, dans son récit, font suite aux Apollons liparéens. Pour ma part, j'en doute. Comment, si vraiment il a fait un détour vers la terrasse inférieure, n'a-t-il pas soufflé mot de la Victoire des Messéniens, d'un monument comme il aime en citer, identique à la Victoire qu'il a vue à Olympie ? De plus, il est à croire que cette terrasse du mur polygonal, sauf dans sa partie orientale, d'où les monuments étaient bien visibles par la baie ouverte sur la Voie Sacrée, n'a jamais dû attirer beaucoup d'offrandes. Et l'on remarquera enfin que, parmi les ex-voto qu'énumère Pausanias après être arrivé aux abords du perron, il en est de très anciens et qui remontent à un temps où il y avait encore, sans doute, bien de la place disponible au niveau du temple. Je pense donc qu'il n'a pas quitté

convenable. La lacune entre 14 et 3666 n'est qu'approximativement fixée par la restitution τῶι Ἀ[πόλλωνι ἀ]νέθηκ[ε] ; les intervalles entre lettres et les dimensions de lettres sont assez irréguliers d'une ligne à l'autre et dans la même ligne, de sorte qu'on peut lire dans cette lacune à la ligne 2, soit : Πολε[μαίου], Ἀλεξ[άνδρου], Σ[- - , soit : -- Πολε[μά]ρχου, [Ἀλεξ]άνδρου, Σ[- - ; avec la première lecture, les lettres aux lignes 1 et 3 seraient un peu moins espacées qu'avec la seconde.

En résumé, les deux restitutions possibles de ce texte dans ses grandes lignes sont :

1° Τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν ἀπὸ Ἀκαρν[άνων] ? τῶι Ἀ[πόλλωνι ἀ]νέθηκ[ε], στραταγέουτος - - - | - - - ἐπιλεκταρχεὸ]ντων ? Ἀγελάου, Πολε[μά]ρχου, [Ἀλεξ]άνδρου, Σ[- - - | - - - γραμματεῦ]τος ? Πο[λ]εμάρχου, τα[μ]ιεύου[τος] Καλλισ[τράτου].

2° Τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν ἀπὸ Ἀκαρν[άνων] ? τῶι Ἀ[πόλλωνι ἀ]νέθηκ[ε], στρατηγού]τος - - - | - - ἐπιλεκτα]ρχού]των ? Ἀγελάου, Πολε[μά]ρχου (ou Πολε[μαίου]), Ἀλεξ[άνδρου], Σ[- - - | - - - γραμματ]εύου]τος Πο[λ]εμάρχου, τα[μ]ιεύου]τος Καλλισ[τράτου].

Ce qui m'a fait préférer la première restitution, c'est que sur le bloc 3414, j'ai cru distinguer les amorces de quelques lettres de la première ligne (je les ai indiquées dans la figure) ; et elles paraissent concorder exactement avec la place des lettres ΑΑ de [Ἀπόλλωνι], tandis que je n'ai pu arriver à la même concordance, pour la deuxième restitution, avec aucune des lettres ΑΩΝΑΠΟ de [- Αἰτωλῶν ἀπὸ - -] qui devraient, dans cette hypothèse, se trouver au-dessus de ΠΧΟΥ. D'autre part, bien qu'un texte amphictionique de la même époque (Baunack, *Griech. Dial. Inschr.* 2563-2566) soit en *κοινή* attique, il est à croire, veut bien m'écrire M. Bourguet, « qu'un texte de victoire étolienne doit observer plus fidèlement le vocalisme de la *κοινά* du Nord-Ouest » ; la restitution qui permettrait de rétablir une forme πολεμαρχεὸ]ντων ou ἐπιλεκταρχεὸ]ντων est donc préférable.

(1) La dimension d'une des dalles est connue : 0^m,89 env. ; si, comme c'est le cas ordinaire à cette époque, l'assise comprenait des pierres de même longueur, on devra en restituer au moins deux à gauche (d'après la restitution épigraphique) et au moins une à droite, soit un minimum de cinq pierres de 0^m,89 env., ou près de 4^m,50.

la terrasse supérieure, et que c'est là encore sur le même terre-plein, mais tout près du perron, quelques-uns même entre le perron et l'angle Sud-Ouest du temple, le long de cet étroit passage qui conduisait vers la place de l'opisthodomé, que s'élevaient les monuments suivants.

Il cite : le petit *Apollon d'Echekralidas* de Larissa, le plus ancien ex-voto de Delphes, — la statue en bronze de *Sardos*, héros éponyme de la Sardaigne. — « à sa suite » le *Cheval de Callias*, fils de Lysimachidès, consacré après les guerres médiques, — la statue d'*Alhénéa* offerte par les *Achéens*, vainqueurs de Phana, en Etolie, — « à côté », l'*Apollon de Lindos* de Rhodes, — l'*Ane* en bronze des *Ambraciotes*, vainqueurs des Molosses, — la *Procession des Ornéates*, vainqueurs des Sicyoniens, que l'on peut s'imaginer d'après la base décrite ailleurs (p. 284), — *Héraklès et l'Hydre*, statue en fer, œuvre et ex-voto de Tisagoras, — le *Lion d'Elatée de Phocide*, en bronze, consacré par la ville après que Cassandre en eut levé le siège, (en 361,) — enfin, « tout près du lion », un *Apollon des Marseillais*, vainqueurs de Carthage.

On a proposé¹, pour les raisons que je vais dire, de reconnaître un débris du Lion d'Elatée dans la dalle que représente la figure 255, bien que cette dalle ait été trouvée, d'après le registre d'inventaire, au Nord-Est du temple, donc assez loin de son emplacement primitif présumé.

Elle porte sur la face supérieure un large trou circulaire (prof. 0^m,09) qui semblerait destiné à sceller la patte d'un animal, plutôt que le pied d'une statue humaine. D'autre part, dans les restes de dédicace qui s'y lisent, $\Lambda\Omega\text{NI}\Phi$ (Inv. 1415)², l'initiale Φ du nom des dédicants est de la forme « en arbalète » fréquente dans les inscriptions phocidiennes du III^e siècle³. La restitution $\Lambda\pi\acute{o}\lambda\lambda\omega\nu\ \Phi[\omega\zeta\epsilon\zeta$ paraît donc probable. Le nom des Phocidiens aurait pris la place de celui des Elatéens, de même que, dans d'autres inscriptions en l'honneur de Xanthippos, libérateur d'Elatée assiégée par Cassandre⁴, et relatives, comme on le voit, à l'événement même d'où naquit l'offrande, les Phocidiens se sont substitués aux habitants d'Elatée.

A vrai dire, cette explication ne semble guère admissible : le texte de Pausanias, qui désigne expressément les Elatéens ($\Phi\omega\zeta\epsilon\omega\nu\ \sigma\acute{\iota}\ \xi\gamma\omicron\nu\tau\epsilon\zeta\ \text{Ἐλάτειαν} \dots \lambda\acute{\epsilon}\omicron\nu\tau\alpha\ \tau\acute{\omicron}\ \Lambda\pi\acute{o}\lambda\lambda\omega\nu\ \chi\lambda\lambda\omicron\sigma\omicron\nu\ \lambda\pi\omicron\sigma\acute{\epsilon}\mu\pi\omicron\upsilon\sigma\omicron\nu\ \epsilon\zeta\ \Delta\epsilon\lambda\phi\omicron\upsilon\zeta$) donne à penser que dans la dédicace devait figurer d'abord, sinon uniquement, le nom de la ville qui avait fait les frais d'un témoignage aussi coûteux de reconnaissance. Et quant à la forme du trou de scellement, elle ne prouve rien du tout : nombreux

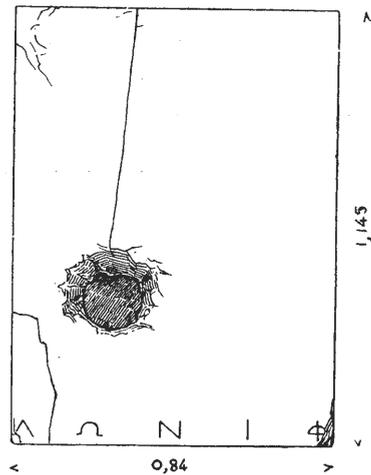


FIG. 255. — Bloc inscrit (Inv. 1415).

(1) *Berl. Phil. Woch.*, 1912, col. 511 sqq.

(2) On remarquera la forme du Φ qui date l'inscr. des premières années du III^e s. (Bourguet, *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 39).

(3) Par élimination, sont hors de cause deux offrandes auxquelles on aurait pu penser : Achille à cheval offert par les Pharsaliens (Pausanias, X, 13, 5) devait se trouver dans la région de l'« aire » ; et les Cavaliers de Phères, à supposer que nous n'en ayons pas déjà identifié un fragment (p. 273), pouvaient difficilement avoir les dimensions colossales que l'on peut conjecturer d'après la grandeur des trous de scellement.

(4) Inv. 3683+3725 (= Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XXIII, 1899, p. 388). Statue érigée par les Phocidiens en l'honneur de Xanthippos libérateur d'Elatée (dédicace et éloge en vers). Inv. 1890+1892 (= *Berl. Phil. Woch.*, *ibid.*) autre dédicace des mêmes au même et éloge en vers.

seraient les exemples qu'on pourrait apporter ici de scellements en forme arrondie pour des pieds de statues humaines.

Quoi qu'il en soit d'une hypothèse qui mérite d'être discutée, mais qu'il est difficile d'adopter, nous nous trouvons avec ce bloc, en présence d'une base, aussi simple que les précédentes, sans doute constituée de quelques assises en gradins.

Revenons une dernière fois à Pausanias (X, 18,7-19,3). Parvenu sur la place de l'opisthodomé, il y voit l'*Eloïe*, que nous avons décrite ci-dessus, — la statue dorée de *Gorgias*¹ le sophiste, — « près de Gorgias », le groupe du plongeur *Skyllis et de sa fille Kydna*, héros légendaires des guerres médiques, — enfin une reproduction en bronze de l'icône de *Dionysos Phallène* consacrée par Méthymne². Puis il entreprend la description des frontons du temple et, ceci fait, passe aux hautes régions du sanctuaire.

La conclusion à ce chapitre sera brève. Il n'y a été question que de piédestaux, tous privés à jamais de statues, et dont on ne peut que rarement se représenter l'image complète. Du moins en ressort-il, en grandes lignes, une idée de l'évolution des conceptions monumentales.

La base archaïque n'a, par elle-même, — et rien n'est plus logique ni plus sensé, — que la fonction d'un support destiné à exhausser l'offrande, et à porter les dédicaces : le type habituel est celui des assises étagées à la manière d'une *krépis* de temple ; un « parti » architectural, si simple soit-il, comme c'est le cas pour l'ex-voto des Corcyréens ou pour ceux qui se voient au bas du sanctuaire, est chose anormale : rien ne doit détourner l'attention de l'œuvre essentielle, de la statue. Il en sera ainsi jusqu'au III^e siècle, jusqu'à ce monument des généraux étoliens qui, à cette date encore, garde le piédestal de type ancien.

Mais ce ne sont là que les cas ordinaires ; dès la plus ancienne époque, — le Sphinx de Naxos en témoigne, — l'« offrande en hauteur » se mêle aux autres ; la Victoire des Messéniens, la « colonne » de Phryné montrent que ce type a persisté sans lacune jusqu'au moment où il a éclipsé les autres. Avec la fin du III^e siècle, avec le moment où l'image du dieu, celle d'un bienfaiteur national ou d'un héros, une statue symbolique, font place à des images de rois, de princes, de nobles, qui se les érigent ou se les font ériger, une rivalité se manifeste entre toutes ces vanités : le piédestal, en se haussant, gagne une importance égale à la statue qui, s'éloignant peu à peu des regards, n'est bientôt plus autre chose que la partie, sacrifiée peut-être, d'un ensemble dont le piédestal constitue peut-être l'essentiel. Pour un visiteur qui se hâte, à qui il suffit de lire des noms et de se rappeler quelques histoires de cicéroni, — et c'est bien le cas de Pausanias, — le piédestal compte autant ou plus que la statue, et sa vue s'arrêtera complaisamment sur ces colonnes, doubles ou simples, qui lui paraîtront d'ingénieuses transpositions de l'architecture familière, sur ces hauts piliers où il retrouvera le bel appareil d'une muraille et les décors qu'il aime, denticules ioniques, frises historiées, moulures, et que leurs architectes s'ingénieront à élever toujours plus.

(1) On sait que Gorgias avait à Olympie aussi sa statue dorée (Pausanias VI, 17, 7 ; cf. *Inscr. Olympia*, 293).

(2) Je me demande si cette icône ne se serait pas dressée, peut-être, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs autres assises étagées, sur la base circulaire dont il a été question plus haut (p. 286 et fig. 229).

Ainsi, les ruines que nous venons de décrire paraissent donner une idée, juste dans son ensemble, de ce que fut l'« évolution » du monument votif à Delphes. Est-ce à cette seule considération que nous devons nous en tenir ? Et ne faut-il pas, pour conclure, regretter que demeure pour toujours voilé à notre imagination le spectacle de ces offrandes, serrées autour d'un temple magnifique, dans le plus émouvant des paysages, vivants symboles des gloires de la Grèce et de sa fidèle piété envers Apollon Pythien ?



ERRATA

- P. 26, l. 6 du bas, lire : (Pl. III)
P. 26, l. 2 du bas, lire : oblongues GG, larges
P. 27, l. 20, lire : du stylobate) = 5^m,54.
P. 28, l. 12 du bas, lire : (Pl. III)
P. 30, l. 1, lire : face antérieure
P. 31, l. 1, lire : orthostates
P. 32, l. 11, lire : la figure 32
P. 36, l. 20, lire : *Mur de refend Ouest*
P. 36, l. 22, lire : une reconstitution partielle du dallage de l'opisthodomos
P. 41, fig. 42, lire : des soubassements sous le dallage et le stylobate de la cella.
P. 45, l. 3, lire : une longueur de 1^m,26 env.
P. 45, l. 5, lire : était de 1^m,52 environ.
P. 45, n. 4, lire : Il n'est
P. 48, l. 9 du bas, lire : d'un bloc de calcaire p, mouluré
P. 53, l. 26, lire : réutilisés à une époque que l'on pourrait croire tardive,
P. 54, l. 3, lire : ni pour un mur antérieur,
P. 54, l. 3 du bas : de la cella, et qu'elle
P. 58, l. 27, lire : blocs ε et β'
P. 60, n. 1, l. 3, lire : de lui donner
P. 62, l. 13, lire : ni sur celui du côté Sud,
P. 77, l. 3 : (fig. 4 en π). Le π (en blanc) est mal venu sur la gravure. Chercher le bloc dans le renforcement d'un noir opaque qui se voit au bas de la figure, et au milieu : il a l'aspect d'un disque avec un point central.
P. 81, l. 21 : le nom de Thémis, etc... Ajouter la dédicace publiée, p. 163.
P. 81, n. 3, lire : T. Homolle, *BCH*, XXIII (1899), p. 530.
P. 95, n. 4, l. 2, lire : pièces courantes ; pour les pièces d'angle,
P. 96, l. 3 fin, lire : 0^m,985
P. 98, titre, lire : (Pl. XI et XII)
P. 100, l. 13, 14, lire : 7^m,40-7^m,50, 8^m,10-8^m,20, 8^m,80-8^m,90
P. 109, n. 5, lire : X, 5, 13.
P. 111, l. 2, lire : l'entablement en marbre de la façade,
P. 113, l. 4, lire : Sud-Ouest de l'opisthodomos
P. 116, dern. l., lire : i]mpensa
P. 116, n. 8, ajouter : CIL, III, 14.203, 24.
P. 119, avant-dern. l., lire : les figures 91, 93 et 96,
P. 121, dern. l., lire : en fondation,
P. 125, n. 1, l. 4, lire : *n'avait pas de lettre*, parce qu'elle n'en avait pas besoin.
P. 126, l. 9, lire : de la bâtisse.

- P. 129, l. 6 du bas, lire : des plus probables,
 P. 131, l. 7, lire : du massif interne (fig. 92),
 P. 156, fig. 117, lire : extrémité Est.
 P. 161, l. 17, lire : (fig. 125, A),
 P. 161, l. 18, lire : (fig. 125, B, C)
 P. 161, l. 21, lire : (fig. 123).
 P. 167, l. 13, lire : (inéd.).
 P. 170, l. 3, lire : τὸ τε ἀνάλι. τὸ ἕστω
 P. 175, l. 6 du bas, lire : (fig. 132),
 P. 179, l. 11 du bas, lire : (pl. III et fig. 1 et 139, K)
 P. 182, l. 14, lire : Βότθον
 P. 182, l. 5 du bas, lire : cette vue, eût-elle été prise du stylobate, n'aurait pas été
 P. 194, n. 1, lire : *BCH*, 1912, p. 659.
 P. 196, fig. 152, lire : doriques
 P. 196, n. 1, lire : *BCH*, 1912, p. 652.
 P. 200, fig. 158, lire : l'hiéron de la Terre
 P. 205, l. 1, lire : (cf. fig. 125) ;
 P. 206, l. 1, lire : figure 170
 P. 208, l. 4 du bas, lire : Sur cette donnée, diverses restitutions
 P. 215, l. 16, lire : (pl. II et fig. 189, h, i, j),
 P. 225, n. 3, l. 3, lire : ἐπιχώριος.
 P. 229, l. 2, remplacer le z par un coppa.
 P. 235, l. 11, lire : Ηεργμονέεζ
 P. 269, l. 6. — C'est à juste titre, sans doute que Th. Homolle (*BCH*, XX, 1896, p. 695, n. 3)
 et M. Bourguet (*BCH*, XXVII, 1903, p. 18) ont rapproché de ce texte de Plutarque, l'of-
 frande en orge des Apolloniates, dans les collectes pour le temple du IV^e s. (*BCH*, 1903,
 p. 13, col. II, 1-22).
 P. 269, 2^e alinéa. — En raison de la forme des trous de goujons au lit inférieur, je crois que
 le monument n'est pas antérieur au IV^e siècle. (Aurait-il quelque rapport avec l'Apollon
Sitalkas ?).
 P. 270, fig. 212. — Ligne 2, la première lettre est trop nettement indiquée comme un Y. Après
 vérification, la deuxième lettre suivante (après O) ne peut-être un E : l'intervalle est trop
 étroit.
 P. 293, fig. 239. — Il est probable, comme l'indique le texte, que le bloc représenté à gauche
 était contigu à celui qui est représenté à sa suite, à droite. L'intervalle ménagé signifie
 seulement que nous n'avons pas la preuve matérielle de cette contiguïté.
 P. 294, *Bases pour statues équestres*. — Décrites sous le titre de *Seleukiden Statuen* (avec, en
 plus, Inv. 635 = *BCH*, XVIII, 1894, p. 235) dans *Klio*, XVI, p. 174, n. 134-137 et Pauly-
 Wissowa, Suppl. bd IV, col. 1353 sqq, n. 87.
 P. 296, dern. l., lire : (inv. 4811 = 1732) (Pierre deux fois numérotée).

INDEX DES RÉFÉRENCES

I. — PASSAGES D'AUTEURS

	Pages		Pages
Aristophane, <i>Nub.</i> 508 (schol.).....	109	Pausanias, X, 14, 4 sqq.....	152
Aristide, III, p. 740 (Dindorf).....	115	— X, 14, 7-19, 3.....	308, 315
Athénée, VI, p. 231 F sqq.....	252	— X, 14, 7.....	119
— XIII, p. 591 B.....	281	— X, 15, 4.....	275
Bacchylide, III, 15-18.....	253	— X, 16, 3.....	62, 71, 310
Démosthène, <i>Mid.</i> , p. 561 (schol.).....	110	— X, 16, 7.....	152
Diodore, XI, 26.....	252	— X, 17, 7.....	315
— XVI, 56.....	79, 114	— X, 18, 5.....	285
— XXII, 9.....	83	— X, 18, 7.....	289
Dion Cassius, LXIII, 14.....	116	— X, 19, 4.....	20, 84
Dion Chrys. <i>Disc.</i> 37, p. 115 R.....	309	— X, 24, 1-2.....	84
Eschine, <i>c. Clés.</i> , 116.....	84	— X, 24, 4.....	79, 80
Eschyle, <i>Eum.</i> , 39 sqq.....	71	— X, 24, 5.....	39, 65, 78
Euripide, <i>Andr.</i> , 1121-22.....	64, 78	— X, 24, 6.....	230
— <i>Ion</i> , 112-120.....	184	— X, 24, 7.....	78, 181
— — 224.....	70	— X, 33, 3.....	225, 226
Eusèbe, II, p. 96 (Schône).....	110	Philochore, fr. 22 (FHG, I, p. 387).....	78
Hérodote, I, 47.....	63	Pindare, <i>Nem.</i> , VII, 43.....	171
— I, 50.....	110	— <i>Pyth.</i> , I, 155 (schol.).....	252, 254
— I, 51.....	193	— — IV, 6 sqq.....	70
— I, 65.....	63	Platon, <i>Rép.</i> , IV, p. 427 c.....	71
— II, 135.....	136, 268	Pline, <i>Nat. Hist.</i> , XXXIV, 64.....	240
— II, 180.....	110	— — XXXV, 11.....	80
— V, 62.....	110	Plutarque, <i>Aemil.</i> , 28.....	308
— V, 67.....	286	— <i>Alexand.</i> , 40.....	240
— VI, 126.....	286	— <i>Nicias</i> , 13.....	310
— VII, 140, 141.....	62, 63	— <i>Numa</i> , 9.....	85, 116
— VIII, 37.....	63, 64, 78	— <i>Timol.</i> , 8.....	65
Justin, XXIV, 8, 4.....	83, 85	— <i>Alex. viril.</i> , II, 3.....	309
Lucien, <i>Sallat.</i> , 38 (schol.).....	70, 71	— <i>amator.</i> , 9.....	281, 309
Pausanias, X, 3, 1.....	226	— <i>def. orac.</i> , 50.....	63, 65, 79
— X, 5, 9-12.....	109	— <i>def. orac.</i> , 51.....	65
— X, 5, 13.....	109, 110, 199	— <i>Et delph.</i> , 2.....	80, 84
— X, 8, 5.....	280	— <i>garrul.</i> , 17.....	84
— X, 9, 12.....	220	— <i>Is. et Os.</i> , 35.....	78, 79
— X, 13, 3.....	283	— <i>Pyth. orac.</i> , 8.....	253, 310

	Pages		Pages
Plutarque, <i>Pyth. orac.</i> , 16.....	269	Strabon, IX, 3, 6.....	70, 109
— — 17.....	65, 182	— XIV, 1, 5.....	85
— — 22 et 28.....	65	Suétone, <i>Calig.</i> , 15 et 24.....	271
— <i>sap. conv.</i> , 21.....	198	Tite-Live, XLV, 27, 7.....	307
Polybe, XXX, 10.....	307	— — 14.....	268, 269
Simonide, épigr. 141 (Bergk).....	254	— — 15.....	285, 309
Sophocle. <i>Oed. Tyr.</i> , 480.....	71		

II. — INSCRIPTIONS

DÉCRETS HONORIFIQUES.

A) en faveur de :

	Pages
Un habitant d' <i>Antioche</i> du Cydnus, Inv. 1338.....	296
Un habitant d' <i>Argos</i> d'Amphilochie, Inv. 1540.....	247
Un <i>astrologue</i> romain, Inv. 1223.....	265
<i>Chariklès</i> , f. de Laophon, Eginète, Inv. 2501.....	235
De <i>Corcyréens</i> (renouvellement de prox. et prom.), Inv. 1561.....	247
<i>Damon</i> , frère d'Agathoklès.....	59
<i>Eumène II</i> (décret étolien), Inv. 3277.....	276
<i>Eumène II</i> (fondation des <i>Eumeneia</i>), Inv. 3680+900.....	122, 275
<i>Kélaïnos</i> , f. de Polykratidas, Inv. 5278.....	237
<i>Parméniskos</i> , f. de Ménédamos, Byzantin, Inv. 2501.....	235
Un <i>Péparéthien</i> , Inv. 1515.....	283
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , (mur de « Lilaia »).....	222
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , Inv. 1051.....	224
Des mercenaires <i>Pergaméniens</i> , Inv. 1293 (?).	223
Un habitant de <i>Phères</i> , Inv. 1178.....	269, 273
<i>Polyarchidès</i> , hiéromnémon de Chios, Inv. 3659.....	124
<i>Pyrrhon Ain...</i> , Inv. 422.....	150
<i>Séleucos II</i> , Inv. 1338.....	296
<i>Silanos</i> , f. de Xénios, Byzantin, Inv. 2501.....	235
<i>Socharès</i> , f. de Thrason, Byzantin, Inv. 2501.....	235
<i>Théoponpos</i> , f. d'Istion ? Mégalopolitain, Inv. 4879.....	164
Les <i>Thuriens</i> (renouvelant leur promantie).....	115
<i>Xanthippos</i> , libérateur d'Elatée, Inv. 3683+3725 et 1890+1892.....	314

B) datés par les archontats de :

<i>Agésilas</i> , f. de Tarantinos ?, Inv. 1712.....	265
<i>Aléxéas</i> , Inv. 3368.....	296
<i>Charixénos</i> , Inv. 5270.....	297
<i>Nikias</i> , f. de Philonikos.....	267
[<i>Philon</i>], Inv. 5270.....	297
<i>Sarpadon</i> , Inv. 4811.....	237, 297

COMPTES (publiés dans le *Bull. Corr. Hell.*) :

1896, p. 198, 199, l. 7, 13.....	219
1898, p. 321, l. 41-48.....	256
p. 321, l. 50, et 60, et p. 325.....	114

	Pages
1902, p. 41, l. 20-22.....	93
p. 42, l. 30 sqq.....	23, 73
p. 42, l. 36 et p. 48.....	23
p. 43, l. 1, l. 4-5.....	28, 33, 72
p. 52, l. 5-9.....	94
p. 55, l. 6-7.....	27
p. 62, l. 12-15.....	141, 219
p. 62, l. 26-29.....	182
p. 64, II, l. 5-13.....	39, 94
p. 65, II, l. 14 sqq.....	72
p. 65, III, l. 1-19.....	74
p. 81, l. 8-10.....	72
p. 92, l. 3-5.....	72

OFFRANDES A APOLLON PYTHIEN :

A) publiques :

<i>Athéniens</i> ? (copie de Cyriaque d'Ancône).....	159
<i>Chios</i> (Grand Autel de).....	124, 128, 129
<i>Corcyre</i> , Inv. 1849.....	228, 246
<i>Corinthe</i> ? (Trésor archaïque de).....	193, 195
<i>Corinthiens</i> ? (copie de Cyriaque d'Ancône).....	159
<i>Etoliens</i> (stratèges), Inv. 14, 642, 3414, 3501, 3666.....	312
<i>Gortyne</i> d'Arcadie, Inv. 1657.....	248
<i>Karystos</i> (Bœuf de), Inv. 638.....	311
<i>Lipara</i> (vingt Apollons de).....	143 sqq., 313
<i>Messéniens</i> de Naupacte.....	300
<i>Péparéthos</i> , Inv. 1515.....	283
<i>Phères</i> (Les Cavaliers ? de), Inv. 4555.....	273, 274, 309
<i>Ph...</i> (ΑΩΝΙΦ), Inv. 1415.....	314
<i>Samos</i> , Inv. 1790.....	248

B) privées :

<i>Anlochos</i> , sans n° d'Inv. + Inv. 1045.....	292
<i>Aristainêta</i> , f. de Timolaos, Inv. 3656, 1810 = 4239.....	257 sqq.
Une <i>Etolienne</i> , Inv. 1042, 1044.....	292
<i>Gélon</i> et <i>Hiéron</i> (trépieds de), Inv. 1615, 1617.....	250
<i>Kratéros</i> (épigramme de l'ex-voto de).....	239

OFFRANDES A D'AUTRES DIEUX :

<i>Athéna</i> (des habitants du faubourg de Pylaea à Poseidon et), Inv. 3576.....	82
<i>Athéna Soteira</i> (de Kleuménès à), Inv. 1202.....	80
<i>Athéna Niké</i> , à Athènes (des Athéniens à) = IG II ² , 403.....	302
<i>Diktynna</i> ?, Inv. 1087.....	80
<i>Dionysos</i> (et Apollon), Inv. 1831.....	81
<i>Dionysos</i> (= <i>Bull. Corr. Hell.</i> 1902, p. 530).....	81
<i>Hermès</i> (de B. Aur. Nikoboulos à), Inv. 282.....	80
<i>Kallisto</i> , Inv. 4439.....	163
<i>Perséphoné</i> (des Hermionéens à), Inv. 2501.....	235
<i>Poseidon</i> (des habitants du faubourg de Pylaea à Athéna et), Inv. 3376.....	82
<i>Thémis</i> , Inv. 4286.....	163, 164

DÉDICACES HONORIFIQUES :

Une sœur de <i>Caligula</i> , Inv. 1512.....	269
<i>Domilien</i>	116, 219
<i>Eumène II</i> (du Koinon des Etoliens à), Inv. 1566.....	276
Cn. <i>Claudius Léonticus</i>	117
<i>Paul-Emile</i>	303
<i>Prusias</i> (du Koinon des Etoliens à).....	264

	Pages
SIGNATURES :	
<i>Aristodémos</i> Athénien, Inv. 3657.....	151
<i>Diopéithès</i> Athénien, Inv. 1515.....	283
<i>Meidiás</i> , Inv. 3368.....	296
<i>Sotadas</i> Thespiéen. Inv. 2638 A.....	235
... <i>αθων ζργον</i>	163
... <i>ιδας</i> (sur une base campaniforme).....	254
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :	
A) Réparations et travaux divers :	
<i>A un analemme</i> par les Amphictions et leur épimélète Tib. Claudius Kléomachos.....	154, 159
<i>A la fontaine, à la conduite et aux murs</i> , par les Amphictions, Inv. 3959.....	182
<i>A la maison de la Pylhie</i> , Inv. 3341.....	242
<i>Au temple d'Apollon</i> , par Domitien.....	116, 219
<i>Au temple d'Apollon</i> , par Cn. Claudius Léonticus.....	117
B) Actes d'affranchissement :	
<i>Griech. Dial.-Inscr.</i> , 1931.....	167
<i>Griech. Dial.-Inscr.</i> , 1936, 1937.....	180
<i>Griech. Dial.-Inscr.</i> , 2102-2106.....	166, 168
<i>Wescher-Foucart</i> , 229 a, 239 a et b.....	166
273 a et b, 275, 281 c, d, e, 297 a et b.....	167
310 a et b.....	167
322 a.....	168
437, 438.....	166
439 a.....	167
441, 441 a.....	168
MARQUES DE TACHERONS :	
A) Sigles et signatures d'entrepreneurs :	
<i>Archédamos</i>	89
<i>Daos</i>	89
<i>Deinon</i>	89
<i>Kleustratos ?</i>	89
<i>Komon</i>	108
<i>Nikodamos</i>	89
<i>Ortha... ?</i>	89
<i>Pankratès</i>	88, 233
<i>Philonikos ?</i>	191
<i>Sion</i>	89
<i>Sosias ?</i>	89
<i>Thoropidas</i>	89
B) Indications de pose :	
<i>εις τὸν δεύτε(ρ)ον</i>	88
<i>ἐξῆδ-- , ὀγδο-- , εἰς τὸν ὀγδο--</i>	88
<i>τροπέλαι [ζ] πρώτος φιάλις</i>	12, 88, 93
DIVERS :	
<i>Borne de lieu asyle</i> , Inv. 3804.....	206
<i>Consécration de butin ?</i> (Orthostate du vi ^e s.).....	105
<i>Hymne à Apollon Pythien</i> (Trésor des Athéniens).....	184, 199
Inscriptions diverses du « <i>Monument bilingue</i> ».....	30, 31, 39
Lettres sur un <i>omphalos</i> de poros.....	76

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Fig. 1. — Plan schématique des fondations du temple.....	3
Fig. 2. — Vue de la fondation Sud, prise au moment des fouilles.....	5
Fig. 3. — Vue de l'Antel et du Temple, prise de la base du trépied de Platées (1913).....	6
Fig. 4. — Vue de la fondation Est, prise du Sud-Est (1913).....	7
Fig. 5. — Coupe sur la fondation du côté Est (état actuel).....	10
Fig. 6. — Coupe sur la fondation du côté Nord (état actuel).....	10
Fig. 7. — Le contrefort d'étais à l'angle Sud-Ouest (1912).....	9
Fig. 8. — Coupes sur les fondations du rectangle intérieur (état actuel).....	11
Fig. 9. — Fondations Sud de la cella, extrémité Ouest (1912).....	12
Fig. 10. — Vue d'une face de contremarche (sur la terrasse du mur polygonal).....	13
Fig. 11. — Vue en plan d'une dalle de stylobate.....	14
Fig. 12. — Deux blocs provenant de la face supérieure de la rampe.....	15
Fig. 13. — La rampe restituée (élévation).....	15
Fig. 14. — Tambour lisse avec des crampons au pourtour des lits.....	16
Fig. 15. — Tambour n° 120. Détail de la cannelure en stuc.....	17
Fig. 16. — Chapiteau de la péristasis.....	18
Fig. 17. — Chapiteau de la péristasis.....	18
Fig. 18. — Triglyphe et métope, avec empreinte d'un bouclier.....	19
Fig. 19. — Fragment de larmier.....	20
Fig. 20. — Fragments du chéneau.....	21
Fig. 21. — Vue perspective montrant le mode de construction du soubassement, aux longs côtés.....	22
Fig. 22. — Schéma montrant le mode de construction du dallage, à la rencontre du péris- tyle Nord et du portique Est.....	23
Fig. 23. — Vue perspective montrant la construction du soubassement, sous la colon- nade du prodomos et au portique Est.....	24
Fig. 24. — Bloc du toichobate latéral.....	26
Fig. 25. — Fragment de la cimaise qui décorait la face externe des toichobates latéraux.....	27
Fig. 26. — Fragment de la cimaise qui décorait l'assise terminale des murs latéraux (face tournée vers le péristyle).....	27
Fig. 27. — Moulure de l'assise terminale du mur latéral (profil).....	28
Fig. 28. — Bloc de toichobate placé sous l'ante Nord-Est.....	29

	Pages
Fig. 29. — Dalles des péristyles latéraux, avec ressaut sur une des tranches.....	30
Fig. 30. — Restitution en plan, à l'aide de trois blocs conservés, de l'extrémité Est du toichobate Nord.....	31
Fig. 31. — Orthostate inscrit.....	33
Fig. 32. — Schéma donnant en plan et en élévation l'ensemble des trois premiers orthostates inscrits, avec la rangée d'orthostates postérieurs.....	34
Fig. 33. — Quatre morceaux recollés du « Monument bilingue ».....	34
Fig. 34. — Plan schématique montrant la position relative des quatre premiers orthostates inscrits, à la suite de l'ante Sud-Ouest.....	35
Fig. 35. — Mode de construction des orthostates et de leurs socles aux têtes de murs..	35
Fig. 36. — Fragment d'un socle intérieur d'orthostate.....	36
Fig. 37. — Partie inférieure des antes.....	36
Fig. 38. — Plan et élévation interne du toichobate du mur Ouest de la cella.....	37
Fig. 39. — Moellon de poros à la jonction de deux murs.....	38
Fig. 40. — Toichobate du mur de refend Est (extrémité Sud).....	38
Fig. 41. — Vue du fond de la cella et du soubassement de la colonnade ionique Nord (état au moment des fouilles).....	40
Fig. 42. — Vue perspective montrant le mode d'appareillage des soubassements du dallage du stylobate et sur le côté de la cella.....	41
Fig. 43. — Chapiteau ionique de l'ordre intérieur.....	42
Fig. 44. — Autre vue du même chapiteau.....	43
Fig. 45. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest (état au moment des fouilles).....	46
Fig. 46. — Soubassement de la colonnade ionique Sud, extrémité Ouest, et restes de la construction qui la traversait (état au moment des fouilles).....	48
Fig. 47. — Vue partielle des ruines reproduites fig. 46 et de la brèche qui leur faisait suite (état au moment des fouilles).....	49
Fig. 48. — Même vue que la précédente, en plus fort raccourci (état au moment des fouilles).....	50
Fig. 49. — Plan et élévation des soubassements de la colonnade ionique Sud (extrémité Ouest) et de la construction qui les traversait (état au moment des fouilles).....	51
Fig. 50. — Deux dalles de calcaire appartenant à l'assise inférieure du soubassement de la colonnade ionique : l'une du type normal, l'autre placée à la rencontre de la colonnade Sud avec le soubassement de l'édicule de l'adyton....	52
Fig. 51. — Anathyrose dans la fondation, à la jonction de la colonnade ionique Sud et du mur Ouest.....	53
Fig. 52. — Vue de la cella, montrant l'interruption de la colonnade ionique Sud (état actuel).....	54
Fig. 53. — Encastrement de deux blocs des fondations de la colonnade Sud.....	55
Fig. 54. — Vue du soubassement de la colonnade ionique Nord, à la hauteur de l'adyton.	56
Fig. 55. — Vue de l'emplacement présumé de l'antre prophétique.....	57

TABLE DES ILLUSTRATIONS

325

	Pages
Fig. 56. — Plan et élévation du tronçon de mur découvert près du rocher à l'Est de l'adyton.....	59
Fig. 57. — Détail du soubassement de la colonnade ionique Nord (plan et coupe).....	61
Fig. 58. — Bloc provenant du soubassement de la colonnade ionique Sud avec entaille pour la liaison d'un mur transversal.....	65
Fig. 59. — Dalle avec rigole et traces de monuments.....	67
Fig. 60. — Bloc présumé d'une ante de l'οἶκος.....	68
Fig. 61. — Plan schématique de l'οἶκος.....	69
Fig. 62. — Dalle trouvée à l'extrémité Ouest de la cella.....	70
Fig. 63. — Copie en marbre de l'omphalos.....	71
Fig. 64, 65, 66, 67. — L'omphalos.....	73, 74, 75, 77
Fig. 68. — Coupe sur l'omphalos.....	79
Fig. 69. — Détail de la tige qui sort de l'omphalos et des clous qui la calent.....	80
Fig. 70. — Détail de la technique (temple du iv ^e siècle).....	86
Fig. 70 bis. — Canaux de coulée pour le scellement des goujons.....	87
Fig. 71. — Plan restitué du temple du vi ^e siècle.....	93
Fig. 72. — Plan et lit supérieurs restitués d'un tambour du iv ^e siècle, retaillé en moellon et employé dans le contrefort Sud-Ouest du temple du iv ^e siècle....	94
Fig. 73. — Chapiteau du temple du vi ^e siècle (restitué à l'aide de deux morceaux)....	95
Fig. 74. — Bloc d'architrave en poros (face postérieure et lit d'attente).....	96
Fig. 75. — Pièce à « regula » d'une architrave de marbre.....	97
Fig. 76. — Pièce intercalée entre deux « regulæ » dans l'assise supérieure d'une architrave de marbre.....	98
Fig. 77. — Restitution de l'architrave de marbre.....	99
Fig. 78. — Morceau d'un triglyphe d'angle.....	100
Fig. 79. — Pièce de larmier portant un mutule.....	101
Fig. 80. — Profil du bloc précédent complété au moyen d'un autre bloc et d'une goutte.	102
Fig. 81. — Bloc de faite du rampant.....	103
Fig. 82. — Gargouille à mufle de lion.....	104
Fig. 83. — Débris des figures du fronton oriental remises à leur place présumée.....	104
Fig. 84. — Morceau de stylobate.....	105
Fig. 85, 86. — Vue de l'orthostate inscrit.....	106, 107
Fig. 87. — Bloc encadré d'une ciselure biseautée.....	108
Fig. 88. — Vue de l'autel, prise de l'Est (état au moment des fouilles).....	120
Fig. 89. — L'autel et la rampe du temple pendant les fouilles.....	121
Fig. 90. — Vue de l'autel reconstruit par M. J. Replat.....	122
Fig. 91. — Plan de l'autel (état actuel).....	122
Fig. 92. — Elévation Est de l'autel (état actuel).....	122
Fig. 93. — Côté Sud de l'autel (état actuel).....	123
Fig. 94. — Inscription relative à la promanée de Chios.....	124
Fig. 95. — Spécimens de lettres d'assemblage.....	125
Fig. 96. — Coupe transversale de l'autel (état restauré).....	127

	Pages
Fig. 97. — Assise de couronnement de l'autel, et profil de la moulure.....	128
Fig. 98. — Détail de l'orthostate n° 31.....	130
Fig. 99. — Assises inférieures de l'autel, restituées en un état ancien (vers le III ^e s. av. J.-C.).....	130
Fig. 100. — Les mêmes assises, en leur dernier état (vers le III ^e s. ap. J.-C.). (D'après la reconstruction faite par M. Replat).....	130
Fig. 101. — Elévation restaurée de la face Est de l'autel.....	130
Fig. 102. — Détail de l'orthostate nos 22, 25.....	132
Fig. 103. — Détail de l'orthostate nos 16, 17.....	132
Fig. 104. — Elévation restaurée de la face Sud de l'autel.....	133
Fig. 105. — Plan restauré de l'autel.....	136
Fig. 106. — Vue de l'autel prise du Sud, montrant les pierres du mur de l'esplanade....	140
Fig. 107. — Dalle de l'ex-voto des Liparéens.....	143
Fig. 108, 109, 110, 111. — Autres dalles du même ex-voto..... 144, 145,	146
Fig. 112. — Restitution hypothétique de la dédicace des Liparéens.....	148
Fig. 113. — Dalles portant les restes d'une inscription métrique.....	149
Fig. 114. — Dalle inscrite. (Décret de proxénie pour Ηύρρων Αίν....)	151
Fig. 115. — Mur polygonal. Côté Est (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 116. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Est (vue prise au moment des fouilles).	152
Fig. 117. — Mur polygonal. Côté Sud, extrémité Ouest (vue prise au moment des fouilles).	152
Fig. 118. — Vue prise de l'« aire ». A droite, le mur polygonal.....	152
Fig. 119. — Mur polygonal. Côté Sud, près du rocher de la Sibylle (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 120. — Mur polygonal. Côté Sud à la hauteur de la fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).....	152
Fig. 121. — Mur polygonal. Côté Ouest (vue prise en 1911).....	157
Fig. 122. — Mur polygonal. Côté Est. Elévation, état au moment des fouilles.....	157
Fig. 123. — Partie du mur polygonal portant des inscriptions sur dalles de poros.....	158
Fig. 124. — Mur polygonal. Côté Ouest. Elévation, état au moment des fouilles.....	159
Fig. 125. — Types de scellements usités au mur polygonal.....	160
Fig. 126. — Blocs de couronnement du mur polygonal.....	163
Fig. 127. — Coupe en travers de la terrasse à la hauteur de l'opisthodomé (état restauré).	170
Fig. 128. — Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'escalier proche de la fontaine (état restauré).....	170
Fig. 129. — Fontaine de la terrasse (vue prise au moment des fouilles).....	172
Fig. 130. — Fontaine de la terrasse (vue prise du temple).....	173
Fig. 131. — Orifice de la fontaine dans le mur polygonal.....	171
Fig. 132. — Plan (état actuel), de la fontaine et des conduites.....	171
Fig. 133. — Coupe longitudinale sur la fontaine et les conduites.....	171
Fig. 134. — Coupe sur l'aqueduc ab.....	175
Fig. 135. — Orifice extérieur du canal ab.....	176
Fig. 136. — Croquis montrant la communication intérieure des aqueducs ac et ab.....	177

	Pages
Fig. 137. Coupe longitudinale sur l'aqueduc ac.....	178
Fig. 138. Coupes transversales sur les aqueducs.....	179
Fig. 139. - Plan schématique de la fontaine et des conduites.....	180
Fig. 140. Trésor A. Plan (état actuel).....	185
Fig. 141. — Trésor A. Elévation partielle (état actuel).....	186
Fig. 142. Monument à abside.....	187
Fig. 143. Trésor C. Plan et élévation (état actuel).....	188
Fig. 144. Trésors D, E, F. Plan (état actuel).....	188
Fig. 145. Trésors C, D, E, F. Elévation prise de l'Ouest (état actuel).....	189
Fig. 146. Marque d'entrepreneur sur une dalle archaïque.....	191
Fig. 147. Fragment d'orthostate (?) archaïque.....	192
Fig. 148. Fragment d'un chapiteau archaïque (coupe et plan inférieur).....	192
Fig. 149. Fragment d'un degré (?) archaïque.....	193
Fig. 150. Lit supérieur d'un tambour de colonne archaïque.....	193
Fig. 151. Deux morceaux du trésor de Corinthe.....	195
Fig. 152. Colonnes doriques de type archaïque.....	196
Fig. 153. Trésor archaïque comparé à une colonne du premier temple.....	197
Fig. 154. Le temple et la terrasse avant 548. Plan hypothétique.....	200
Fig. 155. Le temple et la terrasse à la fin du iv ^e siècle. Plan restauré.....	200
Fig. 156. Le temple et la terrasse avant 548. Elévation hypothétique.....	200
Fig. 157. Le temple et la terrasse à la fin du iv ^e siècle. Elévation restaurée.....	200
Fig. 158. Coupe en travers de la terrasse, à la hauteur de l'hiéron de la Terre (fin du iv ^e s.). Etat restauré.....	206
Fig. 159. Profil hypothétique de la terrasse primitive comparé à l'état du iv ^e siècle... ..	202
Fig. 160. Murs contigus au péribole Ouest et maison de l'Antinoüs.....	203
Fig. 161. Elévation et coupe des murs contigus au péribole Ouest.....	204
Fig. 162. -- L'escalier du théâtre. Vue prise de l'opisthodomé du temple.....	207
Fig. 163. -- Marches inférieures de l'escalier du théâtre.....	208
Fig. 164. -- Vue de l'escalier ancien.....	209
Fig. 165. -- Plan de l'escalier ancien, dans les parties hautes (état actuel).....	210
Fig. 166. -- Même escalier. Elévation de face.....	210
Fig. 167. -- Même escalier. Elévation latérale droite.....	210
Fig. 168. -- Même escalier, vue perspective (état actuel).....	210
Fig. 169. -- Même escalier, vue perspective, restauration présumée.....	210
Fig. 170. -- Même escalier. Elévation latérale gauche.....	211
Fig. 171. -- Même escalier. Elévation de face, vue d'ensemble.....	212
Fig. 172. -- Les transformations probables de l'escalier du théâtre.....	215
Fig. 173. -- Niche dans l' $\epsilon\sigma\chi\acute{\epsilon}\gamma\alpha\sigma\nu$ (état actuel).....	216
Fig. 174. -- Plan, élévation et coupe de la niche (état actuel).....	217
Fig. 175. -- Essai de restitution des niches votives de l' $\epsilon\sigma\chi\acute{\epsilon}\gamma\alpha\sigma\nu$	218
Fig. 176. -- Monument de Lilaia ? Elévation (état actuel).....	220
Fig. 177. -- Monument de Lilaia ? Plan (état actuel).....	220

	Pages
Fig. 178. — Etats présumés du monument de Lilaia ? vers 350 et vers 180 av. J.-C.	223
Fig. 179. — Vue de la partie Est de la terrasse Nord, prise du Sud (état au moment des fouilles)	227
Fig. 180. — Elévation de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel)	228
Fig. 181. — Plan de l'extrémité Est de la terrasse Nord (état actuel)	228
Fig. 182. — Les trépieds de Gélon et le monument des Corcyréens (vue prise au moment des fouilles)	229
Fig. 183. — Plinthe portant une dédicace des Corcyréens	230
Fig. 184. — Seuil de calcaire trouvé près des trépieds de Gélon	231
Fig. 185. — Le mur polygonal sous l'offrande de Daochos	232
Fig. 186. — Dalles provenant du couronnement d'un mur archaïque	234
Fig. 187. — L'ex-voto de Kratéros (vue prise au moment des fouilles)	238
Fig. 187 bis. — Bloc du mur d'enceinte avec inscription	239
Fig. 188. — Ex-voto de Kratéros, plan restauré	240
Fig. 189. — Plan de l'escalier du théâtre et de l'ex-voto de Kratéros (état actuel)	240
Fig. 190. — Elévation de l'ex-voto de Kratéros et de l'escalier du théâtre (état actuel)	240
Fig. 191. — Ex-voto de Kratéros, élévation. Essai de restauration	240
Fig. 192. — Découverte de l'Antinoüs	242
Fig. 193. — Offrande archaïque de Coreyre. Essai de restauration	246
Fig. 194. — Offrande des Gortyniens d'Arcadie	247
Fig. 195. — Plan d'ensemble des offrandes au Nord de la place du pronaos	248
Fig. 196. — Vue, prise au moment des fouilles, de l'angle Nord-Est de la place du pronaos	249
Fig. 197. — Trépieds des Deinoméniides. Plan et élévation, état actuel. (Dessin d'A. Martinaud)	251
Fig. 198. — Essai de restitution, en plan et élévation, des socles des trépieds des Deinoméniides	252
Fig. 198 bis. — Base campaniforme trouvée sur la terrasse du mur polygonal	253
Fig. 199. — Fondations d'une grande base à gauche des trépieds des Deinoméniides	255
Fig. 200. — Fondations d'une base en avant du piédestal de Prusias	257
Fig. 201. — Détails de l'ordonnance du monument d'Aristainéta. (Dessin d'A. Martinaud)	258
Fig. 202. — Monument d'Aristainéta, en élévation restaurée	258
Fig. 203. — Fondations du monument d'Aristainéta	261
Fig. 204. — Krépis restaurée du monument d'Aristainéta	261
Fig. 205. — Fondations du monument de Prusias	262
Fig. 206. — Piédestal de Prusias, en élévation restaurée	262
Fig. 207. — Entablements comparés des piédestaux de Prusias, de Paul-Emile, et d'un empereur romain (?)	263
Fig. 208. — Exèdre placée en avant du trépied de Gélon. Restauration	265
Fig. 209. — Un coin de la place du pronaos. Vue prise au moment des fouilles	267
Fig. 210. — Plinthe à trous multiples	268
Fig. 211. — Base à colonne unique portant un décret pour un habitant de Phères	270
Fig. 212. — Base à colonne unique portant une dédicace pour une sœur de Caligula	270

	Pages
Fig. 213. --- Reconstruction, en plan et élévation, du socle d'un monument à colonne unique.....	270
Fig. 214. --- Lit supérieur de l'architrave et entablement d'un monument à colonne unique.....	271
Fig. 215. --- Aspect présumé d'un monument à colonne unique.....	272
Fig. 216. --- Fragment d'inscription (Inv. 4555).....	273
Fig. 217. --- Fondation en avant du trépied de Gélon (= fig. 195, 14).....	273
Fig. 218. --- Fondation en arrière des trépieds des Deinoméniides (= fig. 195, 23).....	274
Fig. 219. --- Socle pour une colonne ?.....	274
Fig. 220. --- Fondations du monument consacré par les Etoliens à Eumène II.....	275
Fig. 221. --- Monument consacré par les Etoliens à Eumène II. Essai de restauration...	276
Fig. 221 <i>bis.</i> --- Deuxième face étroite de ce monument.....	276
Fig. 222. --- Assemblage de trois blocs du monument d'un empereur romain (?)......	277
Fig. 223. --- Monument d'un empereur romain (?). Essai de restauration.....	278
Fig. 224. --- Assise supérieure du socle de ce monument.....	279
Fig. 225. --- Fondations devant l'angle Nord-Est du temple.....	280
Fig. 226. --- Base d'une offrande de Péparéthos.....	282
Fig. 227. --- Aspect présumé de cette offrande.....	283
Fig. 228. --- Base d'un monument présumé de Pellana d'Achaïe.....	284
Fig. 229. --- Fondations à l'Ouest de la place de l'opisthodomé.....	287
Fig. 230. --- Base circulaire.....	288
Fig. 231. --- Plan du soubassement de la statue de l'Étolie.....	289
Fig. 232. --- Plinthe provenant de ce soubassement.....	290
Fig. 233. --- Base de la statue de l'Étolie. Une face latérale.....	290
Fig. 234. --- Base de la statue de l'Étolie. Autre face latérale.....	290
Fig. 235. --- Base de la statue de l'Étolie. Vue prise en avant.....	290
Fig. 236. --- Aspect présumé du monument de l'Étolie.....	291
Fig. 237. --- Offrande étolienne. Coupe.....	292
Fig. 238. --- Blocs provenant de la partie gauche de cette offrande.....	293
Fig. 239. --- Blocs de droite paraissant provenir de la même offrande.....	293
Fig. 240. --- Aspect présumé de l'exèdre étolienne.....	294
Fig. 241. --- Base pour une statue équestre.....	295
Fig. 242. --- Exèdre en avant de l'ex-voto de Kratéros.....	296
Fig. 243. --- Soubassements de deux piliers triangulaires.....	298
Fig. 244. --- Profils des moulures des deux piliers.....	299
Fig. 245. --- Pilier triangulaire. Essai de restauration.....	302
Fig. 246. --- Disposition en plan des degrés du monument de Paul-Emile.....	303
Fig. 247. --- Modénature de ce monument.....	303
Fig. 248. --- Plinthe pour la statue de Paul-Emile.....	304
Fig. 249. --- Fondation présumée du monument de Paul-Emile.....	304
Fig. 250. --- Le monument de Paul-Emile. Essai de restauration.....	304
Fig. 251. --- Pierres ornées de rosettes.....	306

	Pages
Fig. 252. -- Restes d'un monument orné de rosettes.....	307
Fig. 253. -- Bloc d'une offrande de Karýstos.....	310
Fig. 254. --- Blocs inscrits provenant d'une offrande des Etoliens.....	312
Fig. 255. — Bloc inscrit (Inv. 1415).....	314

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
La terrasse du temple d'Apollon.....	1
CHAPITRE I. — LE TEMPLE DU IV ^e SIÈCLE.....	2
Considérations générales (pp. 3-12) :	
Etat actuel, p. 3. — Dimensions générales. Orientation. Plan d'ensemble, p. 4. — Matériaux, p. 4. — Fondations, p. 4.	
Élévation de la péristasis (pp. 13-25) :	
Krépis, p. 13. — Ordonnance de la colonnade. Mesure des entraxes, p. 14. — La rampe d'accès, à l'Est, p. 15. — Colonnes, p. 15. — Architrave, p. 18. — Frise, p. 18. — Contre-frise, p. 19. — Larmier, p. 20. — Fronton, p. 20. — Couverture, p. 21. — Dallage du péristyle, p. 23.	
Le rectangle intérieur (moins la cella et l'adyton) (pp. 25-39) :	
Plan du rectangle intérieur, p. 25. — Dimensions intérieures du prodomos, p. 26. — Dimensions intérieures de l'opisthodomos, p. 27. — Murs latéraux : le toichobate, p. 28 ; les orthostates, p. 29 ; les assises courantes, p. 35. — Mur de refend Ouest, p. 36. — Mur de refend Est, p. 37. — La porte, p. 38.	
La cella (moins l'adyton) (pp. 39-47) :	
Dimensions de la cella, p. 39. — Description sommaire des ruines actuelles de la cella, p. 39. — Colonnades intérieures : fondations, p. 40 ; plan, p. 42 ; élévation, p. 43. — Dallage des nefs latérales, p. 44 ; de la nef médiane, p. 45.	
Le fond de la cella (pp. 47-80) :	
De l'existence d'un petit édifice sur le côté Sud de la cella, p. 47. — De l'existence d'une construction souterraine, p. 57. — L'adyton, p. 59. — L'autre prophétique, p. 64. — Restauration plus précise de l'adyton, p. 66. — L'omphalos, p. 69. — Le mobilier de l'adyton, p. 78. — L'Hestia, p. 79.	
Mobilier et décoration du reste du temple (pp. 80-84) :	
Autres monuments dans la cella, p. 80. — Décoration du prodomos, de l'opisthodomos et du péristyle, p. 84.	
La toiture de la cella (pp. 84-85).	
Remarques sur la technique (pp. 85-89).	
Remaniements dans la construction (pp. 89-91).	
CHAPITRE II. — LE TEMPLE DU VI ^e SIÈCLE.....	92
Considérations générales (pp. 92-97) :	
Emplacement et plan d'ensemble, p. 92. — Mesure des entraxes, p. 96. — Les matériaux, p. 97.	

	Pages
Elévation de la péristasis (pp. 98-104) :	
Krépis, p. 98. — Colonnnes, p. 99. — Architrave, p. 100. — La frise, p. 102. — Larmier rampant, p. 102. — Chéneau et corniche du fronton, p. 102. — Couverture, p. 103. — Frontons et acrotères, p. 103.	
La construction intérieure (pp. 104-107) :	
Prostasis, p. 104. — Les murs, p. 105. — La porte, p. 107.	
La technique (pp. 107-108) :	
Histoire des temples.....	109
CHAPITRE III. — L'AUTEL DE CHIOS.....	119
Emplacement et orientation, p. 119. — Disposition d'ensemble, p. 119. — Elévation. Etat actuel, p. 122. — Elévation restaurée, p. 126. — Histoire de l'autel, p. 136.	
CHAPITRE IV. — L'ESPLANADE DU TEMPLE.....	138
Etat actuel, p. 138. — Le plan au long du côté Sud du temple, p. 138 ; à l'angle Sud-Est du temple, p. 139 ; à l'extrémité Ouest, p. 141. — Le couronnement du mur. L'ex-voto des Liparécens, p. 142.	
CHAPITRE V. — LA TERRASSE DU MUR POLYGONAL.....	156
Le mur polygonal (pp. 156-171) :	
Le plan, p. 156. — L'élévation, état actuel : le soubassement à joints polygonaux, p. 158 ; les assises de poros du côté Sud, p. 161 ; le côté Est, p. 163 ; l'assise de couronnement, p. 163. — L'élévation restaurée, p. 165. — Date et histoire de la construction, p. 166. — La terrasse du mur polygonal et l'esplanade du temple, p. 170.	
La fontaine (pp. 171-184) :	
L'édicule de la fontaine et les aqueducs extérieurs, p. 171. — Les canalisations à l'intérieur du temple, p. 174. — Mode de fonctionnement des conduites et de la fontaine, p. 177. — Questions chronologiques, p. 179. — Identification, p. 181.	
Les petits édifices archaïques (pp. 185-190) :	
Le trésor Sud-Est, p. 185. — Le monument à abside, p. 186. — Le trésor devant l'angle Sud-Ouest du mur polygonal, p. 187. — Les trésors à l'Ouest du mur polygonal, p. 188.	
Restes du premier temple (pp. 190-199).	
La région du temple avant 548 (pp. 199-201).	
CHAPITRE VI. — LA TERRASSE SUPÉRIEURE.....	202
L'encoignure Ouest (pp. 202-206) :	
L'édifice contigu au péribole Ouest, p. 204. — La muraille Est, p. 205. — Etats successifs, p. 206	
L'escalier du théâtre (pp. 206-214) :	
Etat actuel, p. 206. — L'escalier du III ^e siècle, p. 208. — Les ruines anciennes, p. 209.	
Le mur dit <i>Ἰσχυροῦ</i> (pp. 215-220) :	
Le mur du IV ^e siècle, p. 215. — Le mur romain et la niche votive, p. 218. — Identification, p. 219.	
La partie Est du mur (pp. 220-231) :	
Le monument de Lilaia (?), p. 220. — Le mur à l'Est de la niche, p. 226. — Les états successifs de la région Est, p. 231.	

TABLE DES MATIÈRES

333

	Pages
Les transformations de la terrasse Nord (pp. 231-236) :	
L'état antérieur à 548, p. 232. — De 548 à 373, p. 233. — Après 373, p. 235. — Période romaine, p. 236.	
CHAPITRE VII. — L'EX-VOTO DE KRATÉROS.....	237
CHAPITRE VIII. — LA MAISON DE L'ANTINOÛS.....	241
CHAPITRE IX. — LES MONUMENTS VOTIFS DANS LA RÉGION DU TEMPLE.....	245
Nord-Est des trépièdes des Deinoménièdes (pp. 246-248) :	
Offrande archaïque de Corcyre, p. 246. — Autres offrandes (Gorlyniens d'Arcadie, Samiens), p. 247.	
Nord de la place du pronaos (pp. 248-266) :	
Trépièdes des Deinoménièdes, p. 249. — Monument voisin des trépièdes, p. 254. — Grande base, p. 255. — Base 6, p. 257. — Monument d'Aristainéta, p. 257. — Monument de Prusias, p. 262. — Exèdres, p. 265.	
Les abords de l'autel et du pronaos (pp. 266-281) :	
Omphalos, p. 266. — Plinthe à trous multiples, p. 267. — Bases à une colonne ionique, p. 269. — Le monument d'Eumène II, p. 275. — Monument pour un empereur romain (?), p. 277.	
Le Sud du temple (pp. 282-286) :	
Monument de Péparéthos, p. 283. — Monument présumé de Pellana, p. 284.	
La place de l'opisthodomè (pp. 286-297) :	
Fondations à l'Ouest de la place de l'opisthodomè, p. 286. — La statue de l'Étolie, p. 288. — Offrandes étoliennes, p. 291. — Bases pour des statues équestres, p. 294. — Exèdre demi-circulaire, p. 296.	
La terrasse du mur polygonal (pp. 297-308) :	
Piliers triangulaires, p. 297. — Le monument de Paul-Émile, p. 302. — Monument à rosettes, p. 306.	
La description de Pausanias (pp. 308-316).	
ERRATA.....	317
INDEX DES RÉFÉRENCES.....	319
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	323